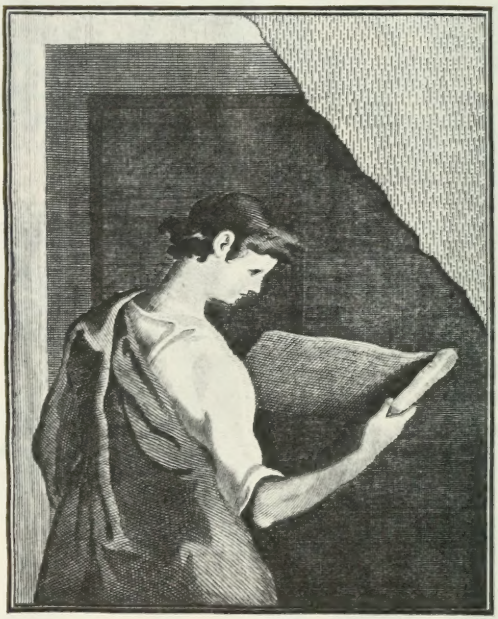

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE DE FRANCE

LXIXe SESSION

SÉANCES GÉNÉRALES

TENUES

A TROYES & PROVINS

EN 1902

PAR LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

POUR LA CONSERVATION ET LA DESCRIPTION DES MONUMENTS

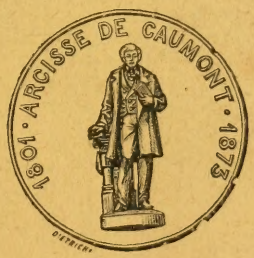

PARIS
A. PICARD & FILS
LIBRAIRES-ÉDITEURS
82, rue Bonaparte

CAEN
H. DELESQUES
IMPRIMEUR-LIBRAIRE
Succr de Le Blanc-Hardel

1903

THE J. PAUL GETTY CENTER
LIBRARY

CONGRÈS
ARCHÉOLOGIQUE
DE FRANCE

CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE DE FRANCE

LXIXe SESSION

SÉANCES GÉNÉRALES

TENUES

A TROYES & PROVINS

EN 1902

PAR LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

POUR LA CONSERVATION ET LA DESCRIPTION DES MONUMENTS

PARIS
A. PICARD & FILS
LIBRAIRES-ÉDITEURS
82, rue Bonaparte

CAEN
H. DELESQUES
IMPRIMEUR-LIBRAIRE
Succr de Le Blanc-Hardel

1903

NOTICE

SUR LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

ORIGINE DE LA SOCIÉTÉ.

La fondation de la Société française d'Archéologie, pour la description et la conservation des monuments, eut lieu à Caen, le 23 juillet 1834, et les statuts, préparés par M. de Caumont, furent discutés et adoptés dans cette séance, où fut également nommé le bureau.

Révisés le 12 mai 1870, les statuts ont été soumis au Conseil d'État et approuvés par lui, dans la séance du 6 août 1870. Un décret du président du Conseil, chef du pouvoir exécutif, en date du 14 août 1871, a reconnu la Société comme *Établissement d'utilité publique* (1).

BUT DE LA SOCIÉTÉ.

« La Société française d'Archéologie, aux termes de ses statuts, a pour but de faire le dénombrement complet des monuments français, de les décrire, de les

(1) Un règlement intérieur d'administration, dressé conformément à l'article 17 des statuts, a été adopté dans la séance du Comité permanent du 25 avril 1879.

classer dans un ordre chronologique, et de publier des documents sur la statistique monumentale de la France, dans un Bulletin périodique.

« Elle fait tous ses efforts : 1° pour empêcher la destruction des anciens édifices et les dégradations qui résultent des restaurations mal entendues : 2° pour obtenir le dénombrement et la conservation des objets d'antiquité et des pièces manuscrites qui intéressent l'histoire.

« La Société fait, auprès du gouvernement, les démarches qu'elle juge convenables pour arriver à ce but, et provoque la création de musées d'antiquités dans les chef-lieux de département et les principales villes de France ».

M. de Caumont écrivait alors, en tête de son programme, ces lignes, auxquelles, après bientôt soixante-dix ans, il n'y a rien à changer :

« Malgré les efforts de tous les hommes éclairés et « amis des arts, le vandalisme continue d'exercer ses « ravages ; de tous côtés l'affligeant spectacle de la « destruction vient frapper les regards. Afin de con- « server nos monuments nationaux, le gouvernement « a créé, il y a trois ans, une administration composée « des personnes les plus capables de veiller, par amour « de l'art, à leur conservation, et cette nouvelle insti- « tution a déjà rendu de grands services.

« Cependant, il ne faut pas se le dissimuler, l'époque « actuelle exige la réunion de tous les efforts indivi- « duels pour réagir contre le vandalisme ; ce n'est pas « seulement à quelques hommes influents à prendre « nos anciens édifices sous leur protection, c'est à la « population éclairée de toute la France à s'opposer « aux destructions qui désolent nos provinces ».

« Voilà, ajoutait avec raison M. E. de Beaurepaire, dans sa notice sur M. de Caumont, l'idée juste et féconde qui présida à la formation de la Société : c'est elle qui légitima son action et assura son succès ».

Chaque année, la Société tient un Congrès archéologique, d'une durée moyenne de huit jours, dans une ou plusieurs villes de France désignées d'avance, et auquel sont conviés tous les membres de la Société et les archéologues de la région. Cette session comprend des séances consacrées à l'étude des questions archéologiques et des excursions permettant d'examiner les monuments les plus intéressants.

D'autres séances peuvent, en outre, être tenues, en dehors du Congrès annuel, sous la présidence du Directeur et avec l'approbation du Conseil.

Le compte-rendu du Congrès qui forme un volume in-8°, illustré, publié par le Directeur avec le concours du Comité de publication, est distribué à tous les membres de la Société et aux personnes qui ont adhéré au Congrès en acquittant la cotisation fixée par le Conseil.

La Société décerne chaque année, à titre de récompense et d'encouragement, un certain nombre de médailles en vermeil, argent et bronze, aux personnes qui se sont distinguées par leurs travaux archéologiques, leurs publications, leurs découvertes et par leur zèle pour la conservation des monuments et des souvenirs historiques.

Des allocations en argent sont en même temps distribuées pour la conservation et la restauration des monuments, pour des fouilles et pour la reproduction d'objets antiques.

Ces médailles et ces allocations sont décernées, au nom de la Société, par le Conseil, soit dans la session annuelle, soit dans les séances du Comité permanent.

Depuis sa fondation en 1834, la Société a tenu soixante-dix Congrès dans différentes villes de France, et un grand nombre de séances générales dans des localités de moindre importance et dans quelques villes étrangères (1).

Elle a publié soixante-sept volumes de comptes-rendus de ces réunions, et la collection du *Bulletin Monumental*, édité sous ses auspices par les Directeurs successifs : MM. de Caumont, de Cougny, Léon Palustre, le comte de Marsy et E. Lefèvre-Pontalis, comprend soixante-sept volumes (2) et quatre volumes de tables (3).

(1) A différentes reprises, la Société a profité de la tenue de ces Congrès dans des villes frontières pour se réunir à l'étranger et examiner, de concert avec les membres des corps savants des différents pays, les monuments historiques les plus importants de la région. Nous citerons, parmi ces réunions, celles tenues à Tournai, en 1845, à Trèves, en 1846, à Tournai et à Bruxelles, en 1881, où S. M. le Roi des Belges a daigné recevoir les membres du Congrès au château de Laeken, dans l'île de Jersey, en 1883; en 1888, dans la Navarre et les provinces basques espagnoles, et en 1891 en Suisse, à Bâle, Berne et Neuchâtel.

Ajoutons, du reste, que les comptes-rendus des Congrès et le *Bulletin Monumental* ont toujours été ouverts aux communications relatives aux monuments des diverses contrées de l'Europe, ainsi qu'à ceux de l'Algérie et des colonies.

(2) Le soixante-huitième volume paraîtra en 1904.

(3) Les tables des *Congrès archéologiques* et des volumes du *Bulletin Monumental*, antérieurs à 1885, ont été insérées dans la *Bibliographie générale des Travaux historiques et archéologiques, publiés par les Sociétés savantes de la France*, rédigée par MM. R. de Lasteyrie et E. Lefèvre-Pontalis, t. I, p. 223-319.

BULLETIN MONUMENTAL

DIRIGÉ PAR

Eugène LEFÈVRE-PONTALIS

SOUS LES AUSPICES DE LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

PRIX D'ABONNEMENT :

15 fr. par an pour la France et 18 fr. pour l'Étranger.

Agrandissement du Format.

Fondé en 1834 par M. de Caumont, premier directeur de la Société française d'Archéologie, continué par les soins de MM. de Cougny, Léon Palustre et Arthur de Marsy, le *Bulletin Monumental* entre dans la soixante-huitième année de sa publication en 1904.

Depuis 1901, cette importante revue, consacrée surtout à l'étude des monuments du moyen âge, est dirigée par M. Eugène Lefèvre-Pontalis qui l'a complètement transformée au point de vue du choix des articles et de l'illustration. Grâce à sa collection de photographies, il a pu faire reproduire un grand nombre de clichés et de détails inédits en similigravure par M. Fernique. Les dessins exécutés par M. André Ventre, architecte, élève de M. Selmersheim, ne laissent rien à désirer sous le rapport de la précision.

Le *Bulletin Monumental* paraît régulièrement par fascicules tous les deux mois et forme chaque année un volume

de plus de 500 pages. En adoptant, à partir de 1904, le même format in-8° raisin que le *Bulletin Archéologique* et la *Revue du Maine*, le Directeur répond aux vœux de ses dévoués collaborateurs et il se propose d'augmenter la dimension des planches en utilisant des gravures plus grandes dans les comptes-rendus.

La chronique, rédigée par M. Louis Serbat, qui a remplacé M. Adrien Blanchet, renferme le dépouillement des principaux articles insérés dans les *Mémoires* des Sociétés savantes et signale les nouvelles archéologiques et les actes de vandalisme. Il dépend des abonnés et des membres de la Société française d'Archéologie d'augmenter l'intérêt de cette chronique, en adressant directement à M. Serbat, 8, rue de Châteaubriand, à Paris (VIIIe), des coupures de la presse provinciale ou des comptes-rendus sommaires des fouilles et des découvertes faites sur le sol de la France.

Voici la liste des principaux articles publiés en 1901, 1902 et 1903 :

E. Lefèvre-Pontalis : *L'Église de Chars (Seine-et-Oise). — Les fondations des façades et les cryptes de la cathédrale de Chartres. — L'église de Fresnay-sur-Sarthe. — L'église abbatiale de Chaalis (Oise). — L'église abbatiale d'Évron (Mayenne).* — **R. de Lasteyrie :** *Le château de Gisors. — La porte Sainte-Anne à Notre-Dame de Paris.* — **Abbé Bouillet :** *La fabrication industrielle des retables en albâtre. — L'art religieux à l'Exposition du Petit-Palais. — L'église de Montreuil-sous-Bois.* — **L. Demaison :** *La cathédrale de Reims, son histoire, les dates de sa construction.* — **Victor Mortet :** *La fabrique des cathédrales et la statuaire religieuse au moyen âge. — L'âge des tours et la sonnerie de Notre-Dame de Paris.* — **Léon Maître et J. Brutails :** *La question de Saint-Philbert-de-Grandlieu.* — **R. Triger :** *Le donjon et l'enceinte de Beaumont-le-Vicomte.* — **Albert Ballu :** *Les fouilles de Timgad.* — **L. Coutil :** *Les fouilles de Pitres.* — **Chanoine Abgrall :** *Les croix et les calvaires du Finistère.* — **L. Serbat :** *L'architecture gothique des Jésuites*

au XVIIe siècle. — **Henri Corot :** *Les vases de bronze pré-romains trouvés en France.* — **Louis Régnier :** *L'église de Sainte-Marie-aux-Anglais.* — **L. de Farcy :** *Les fouilles de la cathédrale d'Angers.* — **Philippe Lauzun :** *Le moulin de Barbaste.* — **Philippe des Forts :** *Le château de Rambures.* — **Jean Virey :** *Saint-Philibert de Tournus.*

En 1904, le *Bulletin Monumental* publiera :

E. Lefèvre-Pontalis : *Nouvelle étude sur les façades et les clochers de la cathédrale de Chartres.* — *Saint-Évremond de Creil.* — *Le château de Lassay (Mayenne).* — **R. P. de la Croix :** *Saint-Philbert-de-Grandlieu.* — **L. Labande :** *Saint-Trophime d'Arles.* — **A. Philippe :** *L'architecture religieuse dans l'ancien diocèse d'Auxerre au XIe et au XIIe siècle.* — **M. Lanore :** *La cathédrale de Lescar.* — **J. Brutails :** *Les églises de l'Andorre,* etc., etc.

On s'abonne à Caen, à l'imprimerie Delesques, 2, rue Froide, ou à Paris, à la librairie Picard, 82, rue Bonaparte.

Les ouvrages archéologiques dont un exemplaire aura été adressé à M. E. Lefèvre-Pontalis, 13, rue de Phalsbourg, à Paris (xviie), seront annoncés sur la couverture du *Bulletin Monumental* et un compte-rendu leur sera consacré. Les membres de la Société française d'Archéologie peuvent envoyer au Directeur les comptes-rendus qu'ils ont rédigés.

Caen, imp. H. Delesques.

La double série des publications de la Société forme donc aujourd'hui cent trente-quatre volumes in-8°, illustrés de nombreuses planches.

Si l'on examine le chiffre des allocations accordées par la Société, depuis sa fondation, pour l'acquisition et la restauration d'édifices historiques, les fouilles, les relevés, plans, dessins et moulages (1), celui des subventions allouées pour la création de musées et l'érection de monuments commémoratifs, on arrive à un chiffre qui dépasse sept cent mille francs, et qui, augmenté des dépenses d'impression des *Comptes-rendus* des Congrès et du *Bulletin Monumental,* et des frais d'administration et d'organisation des sessions, arrive à une dépense totale de plus d'un million, à laquelle il a été pourvu par les cotisations des membres, et, pour la tenue de quelques Congrès, par des subventions accordées par des départements et des villes.

Le nombre des membres de la Société est de 750 pour la France et de 150 pour l'étranger.

La Société échange ses publications avec un nombre considérable de Sociétés savantes en France et à l'étranger, dont beaucoup ont été fondées, à la suite de Congrès, par l'initiative de M. de Caumont, qui peut être appelé à juste titre le créateur de l'archéologie monumentale (2).

(1) La Société possède à Caen un musée plastique, installé dans une des salles de l'ancienne Préfecture, rue de Caumont.

(2) Nous n'avons pas à énumérer ici les travaux considérables de M. de Caumont. Qu'il nous suffise de rappeler le *Cours d'Antiquités monumentales,* 6 vol. in-8° et 6 atlas, 1830-1841 ; l'*Abécédaire, ou Rudiment d'Archéologie,* 3 vol. in-8°, plusieurs fois réimprimés ; la *Statistique monumentale du Calvados,* 5 vol. in-8°, etc.

Lors de son cinquantenaire, en 1883, la Société a voulu rendre un hommage mérité à son fondateur, en se rendant à Bayeux pour déposer une couronne au pied de la statue qui lui a été élevée dans sa ville natale (1).

ORGANISATION.

L'administration de la Société est confiée à un Conseil composé de quarante membres ordinaires. Le Directeur, président de la Société, est nommé par le Conseil : il représente la Société vis-à-vis de l'autorité et des tiers, dirige les séances des Congrès, la publication de leurs *Comptes-rendus* et celle du *Bulletin Monumental,* organe périodique de la Société.

Une partie du Conseil, composée d'au moins dix membres, pris dans le département du Calvados, constitue le Comité permanent, chargé de l'expédition des affaires courantes, qui tient mensuellement une séance à Caen, siège de la Société.

Le bureau de la Société se compose du Directeur, du

(1) M. de Caumont conserva la direction de la Société jusqu'à la veille de sa mort, où elle fut remise à M. de Cougny (26 juillet 1872). M. de Cougny eut pour successeur M. Léon Palustre, qui donna une nouvelle activité à la Société et une vive impulsion au *Bulletin Monumental*. Ayant demandé, au bout de dix années, à être déchargé de ses fonctions, M. Palustre a été nommé directeur honoraire le 21 décembre 1884, et M. le comte de Marsy, désigné provisoirement comme directeur, a été confirmé dans ce titre par un vote du Comité, du 5 janvier 1885, après l'avis conforme des inspecteurs et des membres du Conseil. La même procédure a été suivie, après la mort de M. de Marsy, et MM. Eugène Lefèvre-Pontalis et Émile Travers ont été nommés, le premier directeur et le second directeur adjoint, par le Comité, le 31 août 1900.

Directeur-adjoint-Trésorier, de deux Secrétaires généraux, et d'un Archiviste-conservateur des collections.

La Société entretient des rapports entre ses membres à l'aide des inspecteurs départementaux, divisionnaires et généraux.

Le Directeur et les membres du bureau sont nommés pour cinq ans ; les membres du Conseil pour deux ans. Tous sont indéfiniment rééligibles.

ADMISSION.

Le nombre des membres de la Société est illimité.

Chaque membre paie une cotisation annuelle actuellement fixée à 10 fr., et rachetable moyennant une somme de 150 fr. (Décision du 26 décembre 1890). Il a le droit d'assister aux réunions du Congrès annuel et aux séances générales, et d'en recevoir le compte-rendu imprimé.

Le Conseil confère aussi le titre de membre étranger aux archéologues qui se sont distingués par leurs travaux.

Les membres étrangers ne sont astreints au paiement d'aucune cotisation, mais les publications de la Société ne leur sont adressées que lorsqu'ils en font la demande et moyennant un prix fixé par le Conseil.

BULLETIN MONUMENTAL.

Le *Bulletin Monumental* est l'organe officiel de la Société, qui en délègue la publication au Directeur, sous sa responsabilité et suivant les conditions arrêtées entre lui et le Comité permanent (1).

(1) Le *Bulletin Monumental*, qui était la propriété personnelle de M. de Caumont, a été donné à la Société par Mme de

Ce recueil, qui forme chaque année un volume in-8° de 600 pages, soigneusement illustré, paraît tous les deux mois par livraisons (1), et renferme des mémoires ou des documents sur les différentes branches de l'archéologie, publiés par les membres de la Société.

TABLEAU DES VILLES.

dans lesquelles ont été tenus des Congrès et des Séances générales (2)

1834 CAEN.
1835 DOUAI.
1836 BLOIS ; *Vire, Alençon, Le Mans.*
1837 LE MANS.
1838 TOURS ; *Clermont-Ferrand.*
1839 AMIENS ; *Le Mans.*
1840 NIORT.
1841 ANGERS ; *Le Mans, Cherbourg, Lyon, Vienne.*

Caumont, par acte du 18 décembre 1875, et cette donation a été autorisée par décret du 20 mai 1878.

(1) Prix d'abonnement : 15 fr. pour la France et 18 fr. pour l'étranger.

(2) Les comptes-rendus des trois premiers Congrès se trouvent seulement dans les volumes du *Bulletin Monumental;* ceux de 1837 à 1843, imprimés dans le même recueil, ont été tirés à part. A partir de 1844, ils forment une publication absolument distincte du *Bulletin.*

Les noms mis en CAPITALES indiquent les villes où ont été tenus des Congrès, ceux en *italiques* désignent soit les villes où ont eu lieu des séances générales, soit les provinces ou départements où la Société a organisé des excursions.

Sur cette liste ne figurent pas les séances nombreuses tenues à Paris et à Caen.

Un certain nombre de séances générales ont eu lieu, de 1836 à 1870, à l'occasion des Congrès scientifiques de l'Institut des Provinces, et des Congrès de l'Association Normande, organisés, les uns et les autres, par M. de Caumont.

1842 BORDEAUX ; *Rouen, Strasbourg.*
1843 POITIERS ; *Le Mans, Angers, Nantes, Vannes.*
1844 SAINTES ; *Coutances, Nimes.*
1845 LILLE ; *Tournai, Reims, Évreux.*
1846 METZ ; *Trèves.*
1847 SENS ; *Tours, Angoulême, Limoges.*
1848 (1) *Falaise, Vaux-sur-Laison* (2), *Bernay, Trouville*
1849 BOURGES.
1850 AUXERRE, CLERMONT-FERRAND ; *Cluny.*
1851 LAON, NEVERS ; *Gisors, Orléans.*
1852 DIJON ; *Sens, Toulouse.*
1853 TROYES ; *Les Andelys, Bayeux, Laval.*
1854 MOULINS ; *Dijon, Avranches.*
1855 CHALONS-SUR-MARNE, AIX-EN-PROVENCE, AVIGNON ; *Le Puy* (3).
1856 NANTES ; *Verneuil, Le Neubourg, Louviers.*
1857 MENDE, VALENCE ; *Grenoble.*
1858 PÉRIGUEUX, CAMBRAI ; *Louviers, Alençon, Lisieux.*
1859 STRASBOURG ; *Rouen, Saint-Lo, Vire.*
1860 DUNKERQUE ; *Le Mans, Cherbourg.*
1861 REIMS ; *Laigle, Dives, Bordeaux.*
1862 SAUMUR, LYON ; *Le Mans, Elbeuf, Dives.*
1863 RODEZ, ALBI ; *Le Mans.*
1864 FONTENAY-LE-COMTE ; *Évreux, Falaise, Troyes.*
1865 MONTAUBAN, CAHORS, GUÉRET.
1866 SENLIS, AIX, NICE.
1867 PARIS (4) ; *Pont-Audemer.*
1868 CARCASSONNE, PERPIGNAN, NARBONNE, BÉZIERS ; *Montpellier, Rouen.*

(1) En 1848, les événements politiques n'ont pas permis de réunir le Congrès, mais des séances ont été tenues dans les localités indiquées ci-dessus.

(2) Vaux-sur-Laison était la propriété de M. de Caumont, qui y réunit un certain nombre de ses confrères, pour s'occuper de questions administratives.

(3) Des conférences internationales furent tenues à Paris, en 1855, pendant l'Exposition Universelle.

(4) Le Congrès fut fixé à Paris, à cause de l'Exposition Universelle.

1869 LOCHES.
1870 LISIEUX ; *Moulins.*
1871 ANGERS ; *Le Mans, Anvers.*
1872 VENDÔME.
1873 CHATEAUROUX.
1874 AGEN, TOULOUSE.
1875 CHALONS-SUR-MARNE.
1876 ARLES.
1877 SENLIS ; *Département du Lot.*
1878 LE MANS, LAVAL ; *Département des Basses-Alpes.*
1879 VIENNE ; *Milanais.*
1880 ARRAS, TOURNAI ; *Franche-Comté.*
1881 VANNES ; *Bernay, département du Gers.*
1882 AVIGNON ; FRÉJUS ; *Département de la Creuse.*
1883 CAEN ; *Coutances, Jersey.*
1884 PAMIERS, FOIX, SAINT-GIRONS.
1885 MONTBRISON, ROANNE.
1886 NANTES.
1887 SOISSONS, LAON ; *Reims.*
1888 DAX, BAYONNE ; *Provinces basques espagnoles.*
1889 ÉVREUX ; *Le Bec-Hellouin, Dreux, Montfort-l'Amaury.*
1890 BRIVE ; *Tulle.*
1891 BESANÇON ; *Dole, Salins et Montbéliard.*
1892 ORLÉANS ; *Blois et le département de Loir-et-Cher.*
1893 ABBEVILLE ; *comté de Kent (Angleterre).*
1894 SAINTES, LA ROCHELLE.
1895 CLERMONT-FERRAND.
1896 MORLAIX, BREST.
1897 NIMES.
1898 BOURGES.
1899 MACON.
1900 CHARTRES.
1901 AGEN, AUCH.
1902 TROYES, PROVINS.
1903 POITIERS.

LISTE GÉNÉRALE

DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

Par ordre géographique et alphabétique (1)

1er DÉCEMBRE 1903.

Bureau.

MM. EUGÈNE LEFÈVRE-PONTALIS, *directeur*, 13, rue de Phalsbourg, à Paris.

ÉMILE TRAVERS, *directeur adjoint* et *trésorier*, 18, rue des Chanoines, à Caen.

PAUL DE LONGUEMARE, *secrétaire général*, place Saint-Sauveur, à Caen.

RAYMOND CHEVALLIER, *secrétaire général*, au Bois-de-Lihus, par Estrées-Saint-Denis (Oise).

FERNAND HUARD, *conservateur des collections*, 2, rue de l'Odon, à Caen.

(1) Ceux de MM. les Membres de la Société dont les noms seraient omis sur cette liste, et ceux qui auraient à indiquer des rectifications pour leurs noms, qualités ou domicile, sont priés d'adresser leurs réclamations à M. le Directeur de la Société, à Paris, ou à M. Émile TRAVERS, 18, rue des Chanoines, à Caen.

Comité permanent.

MM. Eugène LEFÈVRE-PONTALIS, *président.*
Émile TRAVERS, *vice-président.*
A. LE FÉRON de LONGCAMP, *vice-président.*
Paul de LONGUEMARE, *secrétaire.*
le prince HANDJÉRI.
Ch. HETTIER.
G. LE COURTOIS du MANOIR.
l'abbé VOISIN.
Fernand HUARD.
Émile SERBAT.
Raymond CHEVALLIER.
Alfred LIÉGARD.

Inspecteurs généraux.

1. M. le comte Adolphe de DION, à Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise).
2. M. Robert TRIGER, au Mans.
3. M. le marquis de FAYOLLE, au château de Fayolle, par Tocane-Saint-Apre (Dordogne).
4. M. Louis DEMAISON, à Reims.

Inspecteurs divisionnaires.

1re division.

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne et Oise.

Inspecteur : M. le baron DE BONNAULT D'HOUËT, à Compiègne.

2e division.

Seine, Seine-et-Oise et Seine-et-Marne.

Inspecteur : M. Adrien BLANCHET, à Paris.

3e division.

Calvados, Manche, Orne, Eure et Seine-Inférieure.

Inspecteur : M. Charles HETTIER, à Caen.

4e division.

Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Finistère, Morbihan et Loire-Inférieure.

Inspecteur : M. le marquis DE L'ESTOURBEILLON, à Vannes.

5e division.

Sarthe, Mayenne et Maine-et-Loire.

Inspecteur : M. le comte CHARLES LAIR, au château de Blou, par Longué (Maine-et-Loire).

6e division.

Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret et Eure-et-Loir.

Inspecteur : M. LÉON DUMUYS, à Orléans.

7e division.

Cher, Indre, Nièvre et Allier.

Inspecteur : M. l'abbé LENOIR, curé de Châtillon-sur-Indre.

8e division.

Vendée, Deux-Sèvres, Vienne, Charente et Charente-Inférieure.

Inspecteur : M. ALFRED RICHARD, archiviste du département, à Poitiers.

9e division.

Haute-Vienne, Creuse, Corrèze et Dordogne.

Inspecteur : M. René FAGE, à Limoges.

10e division.

Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Gers, Hautes-Pyrénées et Basses-Pyrénées.

Inspecteur : M. ADRIEN PLANTÉ, ancien député, à Orthez.

11e division.

Tarn-et-Garonne, Tarn, Lot et Aveyron.

Inspecteur : M. le baron DE RIVIÈRES, au château de Rivières, par Gaillac.

12e division.

Haute-Garonne, Aude, Pyrénées-Orientales et Ariège.
Inspecteur : M. JULES DE LAHONDÈS, à Toulouse.

13e division.

Hérault, Gard, Ardèche et Lozère.

Inspecteur : M. Louis NOGUIER, à Béziers.

14e division.

Bouches-du-Rhône, Vaucluse, Var, Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes et Corse.

Inspecteur : M. Leon LABANDE, à Avignon.

15e division.

Rhône, Ain, Savoie, Haute-Savoie, Isère, Drôme.

Inspecteur : M. A. VACHEZ, à Lyon.

16e division.

Puy-de-Dôme, Cantal, Haute-Loire et Loire.

Inspecteur : M. Joseph DÉCHELETTE, à Roanne.

17e division.

Côte-d'Or, Yonne et Saône-et-Loire.

Inspecteur : M. le vicomte A. D'AVOUT, à Dijon.

18e division.

Doubs, Jura et Haute-Saône.

Inspecteur : M. Jules GAUTHIER, à Besançon.

19e division.

Meuse, Meurthe-et-Moselle, Vosges et territoire de Belfort.

Inspecteur : M. Léon GERMAIN de MAIDY, à Nancy.

20e division.

Marne, Ardennes, Aube et Haute-Marne.

Inspecteur : M. le baron J. de BAYE, au château de Baye.

21e division.

Alger, Constantine, Oran, Tunisie.

Inspecteur : le R. P. DELATTRE, à Carthage.

LISTE DES MEMBRES

L'astérisque (*) désigne les membres de la Société abonnés au *Bulletin Monumental* (1).

Les noms des membres du Conseil sont désignés par des caractères italiques (2).

Ain.

Inspecteur : M.

Aisne.

Inspecteur : M. L. Broche.

* *Broche* (Lucien), archiviste-paléographe, à Presles, par Laon.

Delagarde (Émile), au château d'Écuiry, par Septmonts.

Rabelle (Alphonse), pharmacien, à Ribemont.

Allier.

Inspecteur : M. Aubert de la Faige.

Aubert de la Faige (Émile), au château de Bussoles, par La Palisse.

Bailleau (Jh.), médecin, à Pierrefitte-sur-Loire.

Bure (Albert de), 7, rue du Lycée, à Moulins.

Clément (l'abbé), aumônier du

(1) Le *Bulletin Monumental*, qui a conquis, depuis soixante-sept ans, un rang si distingué parmi les publications archéologiques de la France et de l'étranger, paraît tous les deux mois, illustré d'un grand nombre de planches. Pour le recevoir, les membres doivent *ajouter* **15** *francs à leur cotisation annuelle*, pour la France, et **18** *francs* pour l'étranger.

(2) Les inspecteurs généraux et inspecteurs divisionnaires font de droit partie du Conseil administratif.

pensionnat de la Madeleine, à Moulins.

* La Boutresse (Roger de), au château des Quillets, par Trezelles.

* Séguier (le comte Ulysse de), consul de France en retraite, villa Wasilewski, à Bourbon-l'Archambault.

Tiersonnier (Philippe), 25, boulevard Ledru-Rollin, à Moulins.

Tonnac (Mme de), née de Maricourt, à Moulins.

Alpes (Basses-)

Inspecteur : M. Eysseric.

Chais (Maurice), ancien magistrat, à Riez.

Eysseric (Saint-Marcel), ancien magistrat, à Sisteron.

Isnard, archiviste du département, à Digne.

Maurel (l'abbé M.-J.), curé de Valernes, par Sisteron.

* *Ripert-Monclar* (le marquis de), ministre plénipotentiaire, au château d'Allemagne.

Alpes (Hautes-)

Inspecteur : M.

Alpes-Maritimes.

Inspecteur : M. H. Moris.

Barety (le docteur), conseiller général, 1, rue Longchamp, à Nice.

Bosc (Ernest), architecte, au Val-des-Roses, à Nice.

Guigou (l'abbé Émilien), 1, avenue des Templiers, à Vence.

Moris (Henri), archiviste du département, à Nice.

Randon (Ph.), architecte, à Nice.

Ardèche.

Inspecteur : M. le vicomte de Montravel.

Bèchetoille (Laurent), banquier, 9, rue Saint-Étienne, à Annonay.

Benoit d'Entrevaux (A.), au château d'Entrevaux, par Privas.

Benoit d'Entrevaux (Florentin), au château de Boissonnade, par Privas.

* Montgolfier (Félix de), à Saint-Marcel-lez-Annonay.

Montravel (le vicomte Louis de), à Thueyts.

Ardennes.

Inspecteur : M. Couty.

* *Couty* (Henry), architecte, à Sedan.

Graffin (Roger), docteur en droit, au château de Belval-Bois-des-Dames, par Buzancy.

Landragin (le Dr), ancien médecin militaire, à Rethel.

LANNOIS (l'abbé), curé de Biermes, par Rethel.
LIEBBE (E.), à Thugny, par Rethel.
PIETTE, juge honoraire, à Rumigny.
VINCENT (le docteur), rue des Moulins, à Vouziers.

Ariège.

Inspecteur : M. J. DE LAHONDÈS, inspecteur divisionnaire.

* BÉGOUEN (le vicomte Henri), au château des Espas, par Saint-Girons.
SÉRÉ (l'abbé Martial), curé de Carluret, par Pamiers.

Aube.

Inspecteur : M. l'abbé D'ANTESSANTY.

Antessanty (l'abbé d'), aumônier du Lycée, à Troyes.
BABEAU (Albert), membre de l'Institut, 8, rue du Cloître-Saint-Étienne, à Troyes.
BAUFFREMONT (le duc de), au château de Brienne-le-Château.
CHAUMONNOT (l'abbé), curé-archiprêtre d'Arcis-sur-Aube.
DENIS (Paul), 11, rue du Temple, à Troyes.
LEFRANC (Mlle G.), à Bar-sur-Seine.
PÉLACOT (Mgr de), évêque de Troyes, à Troyes.
RICHTER (l'abbé), curé de Loches, par Landreville.
VALLÉE, sous-préfet, à Bar-sur-Aube.

Aude.

Inspecteur : M. Paul GAYRAUD.

* *Gayraud* (Paul), château de Montplaisir, par Narbonne.
MIQUEL (J.), 82, rue du 4-Septembre, à Carcassonne.

Aveyron.

Inspecteur : M. l'abbé VIALETTES.

Vialettes (l'abbé), chanoine de la cathédrale, 15, avenue Victor-Hugo, à Rodez.

Belfort (territoire de).

Inspecteur : M. DUBAIL-ROY.

Dubail-Roy (F.-G.), secrétaire de la Société d'Émulation, 42, faubourg de Montbéliard, à Belfort.

Bouches-du-Rhône.

Inspecteur : M. A. VÉRAN.

BERRIAT, sculpteur, à Aix.
BRESC (Louis de SIGAUD DE), 5, rue Sallier, à Aix.
FASSIN (Émile), conseiller à la Cour d'appel, à Aix.
GAUTIER-DESCOTTES (Marc), notaire, à Arles.

Guillibert (l'abbé), ancien vicaire général, rue Saint-Claude, à Aix.

Marin de Carranrais (François de), cours Pierre-Puget, 4, à Marseille.

Pascal (Lucien), professeur de dessin au Lycée, 7, cours Devilliers, à Marseille.

Rolland (l'abbé), chanoine titulaire, aumônier du Lycée, à Aix.

Roman, photographe, à Arles.

* *Véran* (A.), architecte des monuments historiques, à Arles.

Calvados.

Inspecteur : M. Ch. Hettier, inspecteur divisionnaire.

Amette (S. G. Mgr), évêque de Bayeux et Lisieux, à Bayeux.

Amyot d'Inville (le colonel), à Monts, par Villers-Bocage.

Anquetil (Eugène), avocat, rue Saint-Floxel, à Bayeux.

* Ashe (le Rév. Thomas), 11, rue de la Masse, à Caen.

Barba (Mme), à Hérouville-Saint-Clair, par Caen.

* Beaurepaire (Mlle Marie de), rue Bosnières, à Caen.

Benoît du Rey (Félix), ancien magistrat, rue Élie-de-Beaumont, à Caen.

Blangy (le comte Auguste de), au château de Juvigny, par Tilly-sur-Seulles.

Bourdon (André), sculpteur, rue de Geôle, à Caen.

Danne (Alfred), à Lénault, par Saint-Jean-le-Blanc.

* Delesques (Henri), imprimeur-libraire, à Caen.

Des Hameaux (Antoine), 37, rue des Jacobins, à Caen.

Deslandes (l'abbé), bibliothécaire de l'Évêché, à Bayeux.

Douin (Raoul), sculpteur, à Caen.

Engerand (Louis), rue des Jacobins, à Caen.

* Flandin, ancien député, au château de Betteville, près Pont-l'Évêque.

* Formigny de La Londe (Robert de), rue des Carmes, à Caen.

Fournier (Charles), au château de Petiville, par Bavent.

Foy (le comte Fernand), conseiller général, au château de Barbeville, par Bayeux.

* Gérard (le baron Maurice), député et conseiller général, à Maisons, par Bayeux.

Guéret, avocat, à Vire.

Guernier (l'abbé Léon), aumônier de l'hospice Saint-Louis, à Vire.

Guillouard (Louis), professeur à la Faculté de Droit, rue des Cordeliers, à Caen.

* *Handjéri* (le prince), au château de Manerbe, par Lisieux.

* *Hettier* (Charles), rue Guilbert, à Caen.

* *Huard* (Fernand), architecte, 2, rue de l'Académie, à Caen.

JACQUIER, sculpteur-décorateur, à Caen.

LABOUCHÈRE (le lieutenant-colonel Henri), à Hérouville-Saint-Clair, par Caen.

LA PESCHARDIÈRE (André de), au château de Colombiers-sur-Seulles, par Creully.

LANFRANC DE PANTHOU (Octave), avocat, ancien procureur général, à Caen.

LE BOURGUIGNON DU PERRÉ (L.), à Feuguerolles-sur-Orne, par Caen.

* *Le Courtois du Manoir* (Gaston), rue Singer, 11, à Caen.

* *Le Féron de Longcamp* (A.), docteur en droit, rue de Geôle, à Caen.

LE FÉRON DE LONGCAMP (Mme A.), à Caen.

LEPETIT (l'abbé), curé de Barbery, par Langannerie.

Liégard (Alfred), rue Guilbert, à Caen.

Longuemare (Paul de), avocat, place Saint-Sauveur, à Caen.

* MAINTIEN (l'abbé), curé de Sept-Vents, par Caumont.

MARIE (Désiré), instituteur à Canchy, par La Cambe.

MAULDE (Mme de), rue Saint-Louis, à Caen.

MAZUET (L.), peintre-verrier, à Bayeux.

OSSEVILLE (le comte Christian d'), 18, rue Singer, à Caen.

SAINT-QUENTIN (le comte de), ancien député, à Garcelles, par Bourguebus.

* *Serbat* (Émile), maire de Brucourt.

TESNIÈRES (Paul), avocat, conseiller général, place Saint-Martin, à Caen.

TILMANT (Émile), avocat, 48, rue de Geôle, à Caen.

* *Travers* (Émile), ancien conseiller de préfecture, à Caen.

TRAVERS (Mme Émile), à Caen.

Voisin (l'abbé), curé de Feuguerolles-sur-Orne, par Caen.

Cantal.

Inspecteur : M. H. DU RANQUET.

LALANDE (l'abbé), curé de Saint-Cirgues-de-Jordanne.

MONLOUBOU (l'abbé), vicaire, à Aurillac.

RHODE (Émile), avocat, à Murat.

ROBERT (Félix), ancien magistrat, à Murat.

Charente.

Inspecteur : M. G. CHAUVET.

Chauvet (Gustave), notaire, à Ruffec.

PRÉPONNIER, architecte du département, à Angoulême.

RABEC (Narcisse-Augustin), juge-suppléant, à Cognac.

* RENCOGNE (Pierre de), boulevard du Minage, à Angoulême.

SAZERAC DE FORGE (Émile), préfet honoraire, 12, rue de la Préfecture, à Angoulême.

Charente-Inférieure.

Inspecteur : M. Georges Musset.

Avril de La Vergnée (Ernest), avocat, à La Rochelle.

Beaussant, ancien préfet, à La Rochelle.

* Bibliothèque de Rochefort (la).

Couneau (Émile), ancien adjoint, 4, rue du Palais, à La Rochelle.

Duret (Edmond), à Saint-Germain-de-Marencennes, par Surgères.

Garreau (Gustave), 19, rue Sardinerie, à La Rochelle.

* Ginguenaud (Adrien), architecte, 35, rue de l'Horloge, à Saint-Jean-d'Angely.

Musset (Georges), conservateur de la bibliothèque, rue Gargoulleau, à La Rochelle.

Orbigny (Alcide d'), maire de La Rochelle.

Cher.

Inspecteur : M. le marquis des Méloizes.

Corvisart (le baron), lieutenant-colonel de cavalerie, à La Commanderie, par Châteauneuf-sur-Cher.

Couet (René de), à Couet, par Menetou-Ratel.

Deshoulières (François), au château de l'Isle-sur-Arnon, par Lignières.

Mallard (Gustave), ancien magistrat, à Saint-Amand.

Des Méloizes (le comte), 18, rue Jacques-Cœur, à Bourges.

* *Des Méloizes* (le marquis), 18, rue Jacques-Cœur, à Bourges.

Duroisel (Mgr E.), curé-doyen de Sancoins.

Goy (Pierre de), 20, rue de Paradis, à Bourges.

* Mortemart (le marquis de), au château de Meillant.

Roger (Octave), ancien magistrat, 24, rue Moyenne, à Bourges.

Sabardin (l'abbé), supérieur du petit séminaire, à Bourges.

Corrèze.

Inspecteur : M. l'abbé Poulbrière.

Faurie (J.), curé de Saint-Paul.

Poulbrière (l'abbé J.-B.), chanoine honoraire et historiographe du diocèse, supérieur du petit séminaire de Servières, par Argentat.

Corse.

Inspecteur : M. L. Campi.

* *Campi* (Louis), percepteur de la ville, à Ajaccio.

Costa de Bastelica (le comte), médecin principal des armées en retraite, à Ajaccio.

Côte-d'Or.

Inspecteur : M. le vicomte A. d'Avout, inspecteur divisionnaire.

Avout (le vicomte A. d'), ancien magistrat, 14, rue de Mirande, à Dijon.

Beauvois (Eugène), à Corberon.

Bretenière (l'abbé de), 39, rue Vannerie, à Dijon.

Du Parc (le comte), rue Vannerie, 35, à Dijon.

Rey (Ferdinand), rue Legouz-Gerland, à Dijon.

Suisse (Charles), architecte du département, 2, rue Jeannin, à Dijon.

Côtes-du-Nord.

Inspecteur : M. J. Le Moine.

* La Bigne (Alexandre de), capitaine commandant au 24e Dragons, à Dinan.

Le Moine (Jules), à Lamballe.

Creuse.

Inspecteur : M.

Dordogne.

Inspecteur : M. le comte A. de Saint-Saud.

* *Fayolle* (le marquis Gérard de), au château de Fayolle, par Tocane-Saint-Apre.

Flattet (Albin), villa des Tilleuls, par Montagrier.

Laurière (Ferdinand de), à Siorac de Belvès.

Lespinas (Edmond), 13, rue de Bourdeilles, à Périgueux.

* Roumejoux (Mme A. de), au château de Rossignol, par Bordas.

* *Saint-Saud* (*A. d'Arlot*, comte de), au château de La Valouze, par La Roche-Chalais.

Doubs.

Inspecteur : M. Jules Gauthier, inspecteur divisionnaire.

Boysson d'École (Alfred), 22, rue de la Préfecture, à Besançon.

Estignard (Alex.), ancien député, 25, rue du Clos, à Besançon.

Gauthier (Jules), archiviste du département, 8, rue Nodier, à Besançon.

Perrin (l'abbé Élie), docteur en théologie, directeur au grand séminaire, à Besançon.

Roux (Albert), ingénieur civil, villa de la Prairie, à Montbéliard.

Sainte-Agathe (le comte Joseph de), archiviste-paléographe, 3, rue d'Anvers, à Besançon.

Drôme.

Inspecteur : M. le comte de la Sizeranne.

* La Sizeranne (le comte F. Monnier de), ancien député, au château de Beausemblant, par Saint-Vallier.

Nugues (Alphonse), 12, rue de l'Armillerie, à Romans.

Port-Roux (E. du), à Romans.

Port-Roux (Mme E. du), à Romans.

Eure.

Inspecteur : M. le chanoine Porée.

Angérard, notaire, à Louviers.

Blanquart (l'abbé), curé de la Saussaye, par Elbeuf.

Brunet (l'abbé), curé de Houlbec-Cocherel, par Menilles.

* Chevallier (l'abbé), vicaire, à Pont-de-l'Arche.

Drouin (l'abbé), curé d'Aubevoie, par Gaillon.

Dubois (l'abbé), curé de Notre-Dame, à Verneuil.

* Fossey (l'abbé), curé de Saint-Ouen-de-Thouberville, par la Bouille.

* Join-Lambert, conseiller général, au château de Livet, par Pont-Authou.

Lecaudé (l'abbé), curé de Bourth.

* Lucas (l'abbé), curé de Dampmesnil, par Écos.

Muraire (Maurice), peintre-verrier, à Évreux.

* *Porée* (le chanoine), curé de Bournainville, par Thiberville.

Quesné (Victor), au château de Montaure.

* *Régnier* (Louis), 9, rue du Meilet, à Évreux.

Schickler (le baron F. de), au château de Bizy, par Vernon.

* Société libre de l'Eure (la).

TYSSANDIER (Léon), avocat, à Évreux.

Eure-et-Loir.

Inspecteur : M. Roger DURAND.

ALVIMARE DE FEUQUIÈRES (le marquis d'), à Dreux.

AMBLARD (Paul), rue Saint-Même, à Chartres.

CHAMPAGNE (Georges), directeur de la Compagnie d'assurance *L'Union*, 9, boulevard Terrier, à Dreux.

DULONG DE ROSNAY (le vicomte Joseph), à Frazé, par Brou.

Durand (Roger), imprimeur, rue Serpente, à Chartres.

GUILLON (J.), instituteur, à Coudreceau, par Nogent-le-Rotrou.

*LORIN (Charles), peintre-verrier, 38, rue de la Tannerie, à Chartres.

* MAUGARS (Auguste), inspecteur d'assurances, 9, rue au Lin, à Chartres.

Merlet (René), archiviste du département, à Chartres.

* REISET (le comte de), ancien ministre plénipotentiaire, au château du Breuil-Benoît, par Marcilly.

* TELLOT (Henri), à Dreux.

Finistère.

Inspecteur : M. Paul DU CHATELLIER.

*ABGRALL (le chanoine), aumônier de l'hôpital, à Quimper.

* *Du Chatellier* (Paul), au château de Kernuz, par Pont-l'Abbé.

LE CARGUET, percepteur, à Audierne.

PEYRON (le chanoine), archiviste de l'évêché, à Quimper.

* *Tholin* (Georges), archiviste-paléographe, villa Kerlia, à Concarneau.

Gard.

Inspecteur : M. BRUGUIER-ROURE.

* ALBIOUSSE (L. D'), président honoraire, à Uzès.

ANDRÉ (Ernest), avocat, à Pont-Saint-Esprit.

* ANTOINE (Louis), à Alais.

BRET (Édouard), passage Guérin, à Nimes.

Bruguier-Roure (Louis), au Pont-Saint-Esprit.

CAVALIER (Gaston), 6, boulevard Alphonse-Daudet, à Nimes.

DOMERGUE (Charles), à Beaucaire.

* FALGAIROLLE (Prosper), archiviste de la ville, à Vauvert.

GARIDEL-ALÈGRE (Mme), à Bagnols-sur-Cèze.

GOUDARD (A.-C.), à Manduel.

GRANET (Léonce), à Roquemaure.

LAVILLE (le chanoine de), curé-archiprêtre d'Uzès.

LUNEAU (Victor), pharmacien, au Pont-Saint-Esprit.

OBERKAMPF DE DABRUN, receveur des finances, à Alais.

PELLIER (Mme), à Bagnols-sur-Cèze.

PONTMARTIN (le comte Henri de), archiviste-paléographe, aux Angles, par Villeneuve-les-Avignon.

ROUVIÈRE (François), publiciste, 1, rue d'Albenas, à Nimes.

SALLES, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Nimes.

SALLUSTIEN-JOSEPH (le Frère), directeur des écoles chrétiennes libres, à Uzès.

Garonne (Haute-).

Inspecteur : M. F. PASQUIER.

* BARRIÈRE-FLAVY (C.), avocat, au château de Puydaniel, par Auterive.

BOUGLON (le baron de), 13, rue Mage, à Toulouse.

Fontenilles (Paul de), au château des Auriols, par Villemur.

* *Lahondès* (Jules de), 14, rue Perchepeinte, à Toulouse.

Pasquier (Félix), archiviste du département, 6, rue Saint-Antoine-du-T., à Toulouse.

RIVIÈRES (le baron Jean de), 16, rue Velane, à Toulouse.

* SOLAGES (le comte Paul de), 14, rue Tolosane, à Toulouse.

Gers.

Inspecteur : M. Ad. LAVERGNE.

BOUSSÈS DE FOURCAUD (Louis), à Beaumarchès.

BRANET (Alphonse), place Salluste-du-Bartas, à Auch.

CARRÈRE (Henri), avocat, à Marciac.

GARDÈRE (Joseph), à Condom.

Lavergne (Adrien), à Castillon-Debats, par Vic-Fezensac.

MAGNIÉ (le docteur Albert), à Mirande.

MELLIS (Maxime de), au château de Bivès, par Saint-Clar.

* PALANQUE (Charles), à Auch.

Gironde.

Inspecteur : M. BRUTAILS.

* *Brutails* (A.), archiviste du département, rue d'Aviau, à Bordeaux.

EICHTHAL (Mme la baronne D'), au château de Saint-Selve.

FOURCHÉ (L.), 21, rue Duncan, à Bordeaux.

LÉCOT (S. E. le Cardinal), archevêque de Bordeaux.

*MAREUSE (Edgar), au château du Dorat, à Bègles.

MELLER (Pierre), 37, rue du Jardin-Public, à Bordeaux.

NICOLAÏ (Alex.), avocat, 1, rue Beaubadat, à Bordeaux.

PIGANEAU, 17, cours d'Albret, à Bordeaux.

* QUÉVILLON (F.), colonel du 144e rég. d'infanterie, à Bordeaux.

Hérault.

Inspecteur : M. Louis NOGUIER.

AZAÏS (Roger), rue Clappier, 3, à Montpellier.

* *Berthelé* (Joseph), archiviste du département, 11, impasse Pagès, à Montpellier.

BONNARIC (Georges), 7, place du Marché-aux-Fleurs, à Montpellier.

BONNET (Émile), avocat, conservateur du Musée archéologique, 18, rue de la Valfère, à Montpellier.

CASTEL (Charles), architecte, 5, rue Alsace-Lorraine, à Cette.

* CAZALIS DE FONDOUCE (Paul), ingénieur civil, 18, rue des Étuves, à Montpellier.

FABRÈGE (Frédéric), Grande-Rue, 33, à Montpellier.

FALGAIROLLE (Eugène), ingénieur des Arts et Manufactures, 27, avenue de Toulouse, à Montpellier.

GRASSET-MOREL, 2, boulevard du Peyrou, à Montpellier.

MEYNIAL, professeur à la Faculté des Lettres, 4, rue des Trésoriers de la Bourse, à Montpellier.

NAUD (Luc), sous-archiviste du département, à Montpellier.

* *Noguier* (Louis), avocat, conservateur du musée lapidaire, rue du 4-Septembre, à Béziers.

SICARD (Joseph), 4, rue Montpellieret, à Montpellier.

Ille-et-Vilaine.

Inspecteur : M.

LE GONIDEC DE TRAISSAN (le comte Charles), à Rennes.

* LEMOINE (Mlle Alice), villa Bel-Air, à Saint-Servan.

Indre.

Inspecteur : M. le chanoine LENOIR, inspecteur divisionnaire.

BLANCHEMAIN (Paul), au château de Castel-Biray, à Oulches, par Saint-Gaultier.

* *Lenoir* (Mgr), curé de Châtillon-sur-Indre.

LENSEIGNE, conducteur des ponts et chaussées, à Argenton.

LEROY (Victor), rue de l'Husset, à La Châtre.

PIERRE (Joseph), au château de Charon, par Cluis.

ROCHOUX (Eugène), docteur en droit, à Neuvy-Saint-Sépulcre.

ROCHOUX (Mme Eugène), même adresse.

ROUÈDE (Maximilien), à Châtillon-sur-Indre.

Indre-et-Loire.

Inspecteur : M. Louis DE GRANDMAISON.

AVENET (Alfred), avocat, 56, rue Victor-Hugo, à Tours.

**Beaumont* (le comte Charles de), au château de Châtigny, par Fondettes.

BOBEAU (Octave), à Langeais.

BOSSEBŒUF (l'abbé L.-A.), président honoraire de la Société archéologique de Touraine, 16 *bis*, rue du Belvédère, à Tours.

BOULLAY, au château de Beauséjour, Saint-Symphorien, par Tours.

BRIAND (Paul), conservateur du Musée de la Société archéologique, 74, rue du Boisdenier, à Tours.

FAY (l'abbé), curé de Saint-Cyr-sur-Loire, par Tours.

Grandmaison (Louis de), archiviste du département, 9, rue de l'Archevêché, à Tours.

* HARDION, architecte, rue Traversière, à Tours.

Langlois (Ludovic), notaire, rue de la Serpe, à Tours.

LE GRIX (E.), ancien conservateur des forêts, 23, rue de Clocheville, à Tours.

LESOURD (Paul), avocat, 30, rue de Clocheville, à Tours.

* MASSEREAU (T.), 4, rue Cazot, à Amboise.

* MORRY (Ch. de), 70, boulevard Béranger, à Tours.

MORRY (Mme de), à Tours.

PALUSTRE (Mme Léon), 20, rue Nicolas-Simon, à Tours.

* PIC-PARIS, sénateur, rue de Clocheville, à Tours.

* SAGEY (Louis), directeur de la Banque de France, rue de Clocheville, à Tours.

SIEGFRIED, au château de Langeais.

Isère.

Inspecteur : M. Augustin BLANCHET.

* BIBLIOTHÈQUE (la) de la ville, à Grenoble.

BIZOT (Ernest), architecte, 1, rue Donna, à Vienne.

* *Blanchet* (Augustin), ingénieur des Arts et Manufactures, au château d'Olivet, à Renage.

BLANCHET (Victor), maire de Rives.

BLANDIN, architecte-voyer, à Vienne.

BONJEAN (Joseph), avoué, 5, cours Romestang, à Vienne.

KLÉBER (Émile), au château de Valfrey, à Rives.

LINAGE (le vicomte Gaston de), au château de la Tivollière, par Voreppe.

REYMOND (Marcel), place de la Constitution, à Grenoble.

Jura.

Inspecteur : M. l'abbé BRUNE.

Brune (l'abbé), curé-doyen, à Mont-sous-Vaudrey.

PROST (l'abbé), curé-doyen, à la Chapelle-Voland.

Landes.

Inspecteur : M. CAMIADE.

Camiade (Georges), à Dax.

DÉPART (l'abbé), curé-doyen de Saint-Vincent de Tyrosse.

GABARRA (l'abbé), curé de Capbreton.

Loir-et-Cher.

Inspecteur : M.

BOBARD DE LA JACOPIÈRE (Anatole de), à La Roche-Saint-Firmin, par Pezon.

BONTANT (l'abbé), curé de Montrichard.

* COURTARVEL (la marquise de), au château de Baillou, par Montdoubleau.

GUIGNARD DE BUTTEVILLE (Lud.), à Sans-Souci, Chouzy.

* HARDEL (l'abbé), curé-doyen, à Droué.

HAUGOU (l'abbé), curé de Troô, par Montoire.

PRÉVILLE (le chanoine de), à la Providence, à Blois.

RENAULT (G.), conservateur du musée, à Vendôme.

Loire.

Inspecteur : M. le vicomte DE MEAUX.

* AVAIZE (Amédée d'), au château des Paras, par Perreux.

BARBAT (le docteur), à Charlieu,

BLANC (J.-B.), banquier, à Saint-Bonnet-le-Château.

BRASSART (Éleuthère), imprimeur, à Montbrison.

CHASSAIN DE LA PLASSE (Raoul), avocat, à Roanne.

* *Déchelette-Despierres* (Joseph), manufacturier, à Roanne.

Desjoyeaux (Claude-Noël), 5, rue Marthourey, à Saint-Étienne.

Fréminville (J. de La Poix de), archiviste du département, à Saint-Étienne.

Gonnard (Henri), 52, rue Gambetta, à Saint-Étienne.

Meaux (le vicomte de), ancien ministre, au château d'Écotay, par Montbrison.

* Monery (L.), rue de la Sous-Préfecture, à Roanne.

Montuclar (Mathieu), architecte, 12, rue d'Arcole, à Saint-Étienne.

Rioufol (Maxime), greffier en chef du Tribunal civil, 35, rue Balay, à Saint-Étienne.

Testenoire-Lafayette (Philippe), ancien notaire, 28, rue de la Bourse, à Saint-Étienne.

Thiollier (Félix), au château de Verrières, par Saint-Germain-Laval.

* *Thiollier* (Noël), 28, rue de la Bourse, à Saint-Étienne.

Vier (Louis), vice-président de la commission des hospices, à Saint-Étienne.

Loire (Haute-).

Inspecteur : M. Noël Thiollier.

Achard (l'abbé), curé de Loudes.

Brive (Albert de), ancien conseiller de préfecture, au Puy.

* Casati (Sauveur), au château de Barlières, par Brioude.

Giron (Léon), conservateur du musée, 25, avenue d'Espaly, au Puy.

Grellet de la Deyte (Emmanuel), à Allègre.

Jacotin (Antoine), archiviste du département, au Puy.

Malartre (Florentin), ancien député, à Dunières.

Malaval (Fernand de), au Puy.

Marchessou (Régis), imprimeur, au Puy.

Pascal (l'abbé), au Puy.

Polignac (le comte Melchior de), au château de la Voûte-Polignac, par la Voûte-sur-Loire.

Pontvianne (l'abbé), à Chamalières.

Rouchon (Ulysse), publiciste, au Puy.

Surrel (Pierre), fabricant de dentelles, à Craponne-sur-Arzon.

Vissaguet (Louis), au Puy,

Loire-Inférieure.

Inspecteur : M. Roger Grand.

* Chaillou (Félix), avocat, 70, quai de la Fosse, à Nantes.

Courson de La Villeneuve (le vicomte Robert de), lieutenant-colonel d'infanterie, 7, passage Bonnamen, à Nantes.

Grand (Roger), archiviste-adjoint du département, 15, rue Mondésir, à Nantes.

KERVENOAËL (le vicomte Émile de JOUAN de), 3, rue Tournefort, à Nantes.

PERRION (Charles), 5, passage Saint-Yves, à Nantes.

Loiret.

Inspecteur : M. Léon DUMUYS, inspecteur divisionnaire.

BEAUCORPS (le vicomte Maxime de) archiviste-paléographe, 3, rue St-Pierre-Lentin, à Orléans.

DES FRANCS (François), 2, rue de la Bourie-Blanche, à Orléans.

Dumuys (Léon), 61, rue de la Lionne, à Orléans.

*FOUGERON (Paul), rue de la Bretonnerie, à Orléans.

FOUGERON (Étienne), même adresse.

FOUGERON (Pierre), même adresse.

HERLUISON (H.), conservateur du Musée historique et du Musée Jeanne-d'Arc, 27, rue du Bourdon-Blanc, à Orléans.

* JARRY (Eugène), 8, place de l'Étape, à Orléans.

LAMBERT (Paul), capitaine d'infanterie, à Orléans.

MARTELLIÈRE (Paul), à Pithiviers.

POMMIER, juge d'instruction, à Orléans.

POULLAIN, conducteur des ponts et chaussées en retraite, 18, rue Bannier, à Orléans.

ROYER-COLLARD (Paul), au château de Thou, par Bonny.

Lot.

Inspecteur : M. Paul DE FONTENILLES.

DELBREIL (Louis), docteur en médecine, à Puy-l'Évêque.

ÉNARD (S. G. Mgr), évêque de Cahors.

Lot-et-Garonne.

Inspecteur : M. LAUZUN.

DIENNE (le comte Édouard de), au château de Cazideroque, par Dausse.

* *Lauzun* (Philippe), place du Marché, à Agen.

LAUZUN (Mme Philippe), même adresse.

* MARBOUTIN (l'abbé), curé de Cours, par Laugnac.

* MOMMÉJA (Jules), conservateur du Musée, à Agen.

Lozère.

Inspecteur : M. André PHILIPPE.

* BARBOT (Jules), à Mende.

Philippe (André), archiviste du département, à Mende.

Maine-et-Loire.

Inspecteur : M. le comte LAIR, inspecteur divisionnaire.

ACHON (le chevalier Charles d'), au château de Gennes.

BELLEDENT, notaire honoraire, à Noyant.

CHARIL DE RUILLÉ (Élie), ancien conseiller à la Cour d'appel, au château de la Marmitière, par Angers.

CHATILLON (Raymond de), à La Roussellière, par Montreuil-Bellay.

* *Farcy* (Louis de), rue du Parvis-Saint-Maurice, à Angers.

* *Lair* (le comte Charles), au château de Blou, près Longué.

LAMBERT (Maurice), à Saumur.

* PROUST (Daniel), au château de Verneuil, par Auverse.

TOULGOËT-TRÉANNA (la comtesse de), 37, boulevard du Roi-René, à Angers.

URSEAU (l'abbé Charles), chanoine honoraire, à Angers.

anche.

Inspecteur : M.

BOURDE DE LA ROGERIE (Henri), à Avranches.

VOISIN (Auguste), conservateur du Musée de la Société artistique, 16, rue des Fossés, à Cherbourg.

Marne.

Inspecteur : M. le baron Joseph DE BAYE, inspecteur divisionnaire.

* *Baye* (le baron Joseph de), à Baye.

BOSTEAUX (Charles), maire de Cernay-lès-Reims, par Reims.

CHEVALLIER (l'abbé), curé de Montbré, par Reims.

COURTOT, intendant militaire, à Châlons.

* *Demaison* (Louis), archiviste de la ville, 21, rue Nicolas-Perseval, à Reims.

GOSSET (Alphonse), architecte, 9, rue des Templiers, à Reims.

GOSSET (Mme Alphonse), même adresse.

JADART (Henri), bibliothécaire, 15, rue du Couchant, à Reims.

LAUSSAC (le colonel), commandant la légion de gendarmerie, 25, rue du Collège, à Châlons.

LE CONTE (Frédéric), à Châlons.

LEFORT (Alfred), notaire honoraire, 4, rue d'Anjou, à Reims.

MILLARD (l'abbé), curé de Saint-Gond, par Sézanne.

MOREL (Léon), ancien receveur des finances, 3, rue de Sedan, à Reims.

SIMON (C.), chef d'escadron d'artillerie en retraite, à Fismes.

SIMON (Paul), vice-président de la Société des Amis des Beaux-Arts, 53, rue de l'Université, à Reims.

Société d'agriculture de la Marne (la), à Châlons.
WERLÉ (le comte), à Reims.

Marne (Haute-).

Inspecteur : M.

GEORGES (l'abbé), curé-doyen, à Montiérender.

Mayenne.

Inspecteur : M. Paul DE FARCY.

CHÉDEAU, avoué, à Mayenne.
Farcy (Paul de), rue Dorée, à Château-Gonthier.
GARNIER (Louis), architecte, place de l'Hôtel-de-Ville, à Laval.
HÉLIAND (le comte Joseph d'), 20, rue Marmoreau, à Laval.
MORIN DE LA BEAULUÈRE (Louis), à La Drujoterie, par Entrammes.
RAVAULT, notaire, à Mayenne.
RICHARD (Jules-Marie), archiviste-paléographe, à Cossé-le-Vivien.

Meurthe-et-Moselle.

Inspecteur : M. Léon GERMAIN DE MAIDY, inspecteur divisionnaire.

FALGAIROLLE (Edmond), substitut du procureur général, 9, rue Saint-Léon, à Nancy.
* *Germain de Maidy* (Léon), 26, rue Héré, à Nancy.
QUINTARD (Léopold), rue Saint-Michel, à Nancy.
WIENER (Lucien), conservateur du Musée lorrain, à Nancy.

Meuse.

Inspecteur : M.

LAURENS DE ROUVROY (le comte Léon), à Saint-Mihiel.
LEBARQUE (l'abbé), curé de Liny-devant-Dun, par Dun-sur-Meuse.
* Société philomathique de Verdun (la), à Verdun.

Morbihan.

Inspecteur : M. Léon LALLEMENT.

* *Kerviler* (René de), inspecteur général honoraire des Ponts et Chaussées, à Lorient.
Lallement (Léon), avocat, rue des Vierges, à Vannes.
L'Estourbeillon (le marquis de), député, place de l'Évêché, à Vannes, et au château de Penhoët-en-Avessac, par Redon.
L'ESTOURBEILLON (Mme la marquise de), mêmes adresses.

Nièvre.

Inspecteur : M. R. DE LESPINASSE.

Lespinasse (René de), conseiller général, au château de Luanges, par Guérigny.

* Saint-Venant (J. Barré de), inspecteur des Forêts, 7, pl. de la République, à Nevers.

Nord.

Inspecteur : M. A. Favier.

Berteaux (l'abbé Ernest), curé de l'Immaculée - Conception, à Cambrai.

Boissonnet (le baron Ernest), ancien magistrat, avocat, 31, rue des Wetz, à Douai.

Canet (Victor), professeur à l'Institut catholique, 29, rue d'Antin, à Lille.

Coulon (le docteur H.), 9, rue Saint-Aubert, à Cambrai.

Decroix (Pierre), 5, rue d'Inkermann, à Lille.

Doutriaux (André), avocat, 12, rue d'Oultreman, à Valenciennes.

Eeckman (Alex.), administrateur des Musées, 28, rue Alexandre-Leleux, à Lille.

Favier (Alexandre), rue Saint-Jean, 18, à Douai.

Le Glay (André), avocat, 4, rue des Dominicains, à Douai.

Levé (Albert), juge au tribunal civil, 6, rue des Pyramides, à Lille.

Poncelet (Achille), 5, rue Cuvelle, à Douai.

Proyart de Baillescourt (le comte Fernand de), à Cambrai.

* Quarré-Reybourbon (L.), 70, boulevard de la Liberté, à Lille.

Roussel (François), architecte, à Cambrai.

* Sudre (l'abbé), supérieur du grand séminaire, à Cambrai.

Théodore (Alphonse), 197, rue Solférino, à Lille.

Théodore (Émile), même adresse.

Toussaint (Jules), avocat, 10, rue Saint-Jean, à Douai.

Villette (Jules), juge au tribunal civil, 2, rue Arnoul-de-Vuez, à Lille.

Oise.

Inspecteur : M. le baron de Bonnault d'Houët, inspecteur divisionnaire.

Barret (l'abbé), curé-doyen de Formerie.

Bellou (Achille), maire de Formerie.

* *Bonnault d'Houët* (le baron de), à Compiègne.

Bonnault d'Houët (Mme la baronne de), à Compiègne.

* Cauchemé (Victor), inspecteur du Palais, à Compiègne.

* *Chevallier* (Raymond), au Bois-de-Lihus, par Estrées-Saint-Denis.

Chevallier (Mme R.), au Bois-de-Lihus, par Estrées-Saint-Denis.

Civille (le vicomte Robert de), 33, rue de Rouen, à Beauvais.

Dubloc (Édouard), docteur en droit, à Compiègne.

DOUAIS (S. G. Mgr), évêque de Beauvais, Noyon et Senlis, à Beauvais.

DUPUIS (Ernest), conseiller général, à Pontarmé, par La Chapelle-en-Serval.

FAILLY (le comte de), à Compiègne.

LAC (Jules du), rue des Minimes, à Compiègne.

LAMBERTYE (le comte G. de), à Compiègne.

LA PERCHE (Paul), à Compiègne.

* LA PERCHE (Mme Paul), à Compiègne.

LATTEUX (Louis), au Mesnil-Saint-Firmin.

LATTEUX (Ludovic), au Mesnil-Saint-Firmin.

* MARSAUX (l'abbé), vicaire-général, 66, rue des Jacobins, à Beauvais.

*MULLER (le chanoine Eug.), aumônier de l'hospice, à Chantilly.

SÉRÉ (Mme Florimond), à Compiègne.

THUISY (le marquis de), conseiller général, à Baugy, par Monchy-Humières.

VATIN (Eugène), juge de paix, à Senlis.

VATIN (Mme Eugène), à Senlis.

Orne.

Inspecteur : M. L. DUVAL.

BALLU (Camille), conservateur des hypothèques, à Mortagne.

CHARENCEY (le comte de), conseiller général, à Saint-Maurice-les-Charencey.

* *Duval* (Louis), archiviste du département, à Alençon.

FOULON (Eugène), à Laigle.

* MACKAU (le baron de), député, au château de Vimers, par Vimoutiers.

* TOURNOUER (Henry), au château de St-Hilaire-des-Noyers, par Nocé.

VIGNERAL (le comte de), conseiller général, à Ry, par Putanges.

Pas-de-Calais.

Inspecteur : M. Ch. LEGRAND.

* DECROOS (Jérôme), notaire, à Saint-Omer.

Legrand (Charles), avocat, à Saint-Omer.

LENGAIGNE (Maurice), banquier, 39, rue Saint-Bertin, à Saint-Omer.

PAGART D'HERMANSART (Émile), rue Gambetta, à Saint-Omer.

SENS (Georges), rue de l'Arsenal, à Arras.

TIERNY, archiviste-paléographe, au château de Sautricourt, par Saint-Pol.

WILLAME (Paul), à Hesdin.

Puy-de-Dôme.

Inspecteur : M. G. Rouchon.

Aurelle (le vicomte d'), cité Chabrol, à Clermont-Ferrand.

* Bayle (l'abbé), curé de Saint-Saturnin, par Saint-Amand-Tallande.

* Beaumont, directeur des Contributions directes, rue Blatin, à Clermont-Ferrand.

* Corny (le docteur), conseiller général, à Lezoux.

Dourif (le docteur), professeur à l'École préparatoire de médecine, à Clermont-Ferrand.

Fabre (l'abbé François), chapelain, à Craptes, par Lezoux.

* Faucon (Maurice), ancien élève de l'École de Rome, à Arlanc.

* Laporte (Ad.), architecte, rue Fléchier, à Clermont-Ferrand.

Monat, conducteur des ponts et chaussées, à Thiers.

Pontgibaud (le comte de), au château de Pontgibaud.

* *Ranquet de Guérin* (Henri du), 9, rue Savaron, à Clermont-Ferrand.

* *Rouchon* (Gilbert), archiviste du département, 21, rue Fontgiève, à Clermont-Ferrand.

Rougane de Chanteloup (le comte), boulevard de Gergovie, à Clermont-Ferrand.

Teilhard de Chardin (Emmanuel), 7, place Michel-de-l'Hôpital, à Clermont-Ferrand.

Vernière (A.), avocat, à Ménétrol, par Riom.

Pyrénées (Basses-).

Inspecteur : M. A. Planté, inspecteur divisionnaire.

Bauby (Léopold), avocat, à Orthez.

Croizier (le marquis de), villa Jouandin, côte Saint-Étienne, à Bayonne.

Détroyat (Arnaud), banquier, à Bayonne.

Lafond (Paul), 2, rue Devéria, à Pau.

* *Planté* (Adrien), ancien député, à Orthez.

Pyrénées (Hautes-).

Inspecteur : M. X. de Cardaillac.

Cardaillac (X. de), avocat, rue Marensin, à Tarbes.

* Lanore, archiviste du département, à Tarbes.

Rosapelli (Norbert), à Vic-de-Bigorre.

Pyrénées-Orientales.

Inspecteur : M. B. Palustre.

Carsalade du Pont (S. G. Mgr de), évêque de Perpignan.

Palustre (Bernard), archiviste du département, à Perpignan.

Rhône.

Inspecteur : M. VACHEZ, inspecteur divisionnaire.

* BÉGULE (Lucien), peintre-verrier, 86, chemin de Choulans, à Lyon.
* BENOIST, architecte, 2, quai de Bondy, à Lyon.
BIROT (le docteur Joseph), 59, rue Victor-Hugo, à Lyon.
BOISSIEU (Maurice de), 12, rue Vaubécour, à Lyon.
CAILLEMER, correspondant de l'Institut, doyen de la Faculté de droit, 31, rue Victor-Hugo, à Lyon.
CANAT DE CHIZY (Noël), 14, rue Henri IV, à Lyon.
CARRY (le docteur), 54, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Lyon.
CHAPPET (Prosper), 4, place Morand, à Lyon.
CONDAMIN (le chanoine James), professeur à l'Université catholique, 26, place Bellecour, à Lyon.
Le Conservateur de la Bibliothèque du Palais des Arts, à Lyon.
GALLE (Léon), 1, quai de la Pêcherie, à Lyon.
JAMOT (Claudius), architecte, 27, rue Vaubécour, à Lyon.
MARTIN (l'abbé J.-B.), professeur d'archéologie à l'Université catholique, 2, place de Fourvières, à Lyon.
* MORIN-PONS (Henry), banquier, 12, rue de la République, à Lyon.
POIDEBARD (Alexandre), professeur en droit à l'Institut catholique, 20, rue Gasparin, à Lyon.
RICHARD (Paul), 10, chemin de Francheville, à Lyon.
RICHARD (Pierre), architecte, 2, rue d'Oran, à Lyon.
Vachez (A.), avocat, 2, place Saint-Jean, à Lyon.

Saône (Haute-).

Inspecteur : M.

Saône-et-Loire.

Inspecteur : M. LEX.

GILLOT (André), ancien élève de l'École des Chartes, 19, rue Cocand, à Autun.
Lex (Léonce), archiviste du département, à Mâcon.
MARTIN (Jean), conservateur du musée, à Tournus.
* VIREY (Jean), à la Chevanière, Charnay-les-Macon.

Sarthe.

Inspecteur : M. Robert TRIGER, inspecteur général.

* ALBIN (l'abbé), vicaire général honoraire et chanoine titulaire, 27, rue Saint-Vincent, au Mans.

* Beauchesne (le marquis de), à La Roche-Talbot, par Sablé.
Berthelot (Eugène), architecte, 13, rue de Tessé, au Mans.
Bertrand de Broussillon (le comte Arthur), rue de Tascher, 15, au Mans.
Chappée (Jules), 1, place Saint-Pavin, au Mans
* Fleury (Gabriel), imprimeur, à Mamers.
Galpin (Gaston), député et conseiller général, au château de Fontaines, par Fresnay-sur-Sarthe.
La Selle (le comte de), à la Barbée, par Bazouges.
Liger, architecte, au château de Courmenant, par Sillé-le-Guillaume.
Menjot d'Elbenne (le vicomte Samuel), au château de Couléon, par Tuffé.
Poix (le docteur Gaston), 14, rue Victor-Hugo, au Mans.
* Singher (Adolphe), rue Chanzy, au Mans.
Singher (Gustave), 14, rue d'Hauteville, au Mans.
Soyer, architecte, 40, rue de Flore, au Mans.
* *Triger* (Robert), docteur en droit, rue de l'Évêché, au Mans.
Vaissière (Emmanuel de), au château de Vassé, par Bouessé-Vassé.

Savoie.

Inspecteur : M. Pérouse.

Belat, ancien élève de l'École des beaux-arts, à Albertville.
Pérouse (Gabriel), archiviste du département, à Chambéry.

Savoie (Haute-).

Inspecteur : M.

Lambert-Desbuttes, receveur particulier des finances, à Bonneville.

Seine (1).

Inspecteur : M. le chanoine Bouillet.

* Barret (l'abbé P.), 18, boulevard de Strasbourg, à Boulogne-sur-Seine.
* *Barthélemy* (Anatole de), membre de l'Institut, 9, rue d'Anjou-Saint-Honoré (VIII).
Baudicour (Théodule de), conseiller à la Cour d'appel, 91, boulevard Saint-Michel (V).
Baudouin (Henri), 125, avenue des Champs-Élysées (VIII).

1. L'indication de la rue seule est donnée pour tous les membres qui habitent Paris. Le chiffre romain entre parenthèses indique le numéro de l'arrondissement.

BESCHER, graveur en médailles, 5, rue du Pont-de-Lodi (VI).

* BESNARD, architecte, 54, rue des Abbesses (XVIII).

BEUSNARD (Louis), 87, cours de Vincennes (XX).

BIBESCO (le prince Emmanuel), 69, rue de Courcelles (VIII).

* *Blanchet* (Adrien), bibliothécaire honoraire au Cabinet des médailles, 40, avenue Bosquet, (VII).

BONNECHOSE (de), conseiller honoraire à la Cour des Comptes, 1, rue Clément-Marot (VIII).

**Bouillet* (le chanoine), premier vicaire à Saint-Médard, 3, rue de Valence (V).

BOURNON (Fernand), archiviste-paléographe, 12, rue Antoine-Roucher (XVI).

BOUVET (Georges), avocat, 12, rue d'Aumale (IX).

BROGLIE (le duc de), député, 48, rue de la Boétie (VIII).

* CAIX DE SAINT-AYMOUR (le vicomte Amédée de), 112, boulevard de Courcelles (XVII).

CARTERON (Pierre), consul général de France, à Anvers.

* CASATI DE CASATIS (Ch.), conseiller honoraire à la Cour de Paris, 29, rue de Prony (XVII).

CHARDIN (Paul), 6, avenue de l'Opéra (I).

CORROYER (Édouard), membre de l'Institut, inspecteur général des édifices diocésains, 14, rue de Courcelles (VIII).

* COUDRET (Albert), 72, avenue Victor-Hugo (XVI).

CRÈVECŒUR (Lionel de), archiviste paléographe, 120, rue de Longchamp (XVI).

DAMPIERRE (le marquis de), 20, rue Vaneau (VII).

DASSY (Léon), 7, rue Lagrange (V).

DECRON (Léopold), architecte, 38, rue de la Chaussée-d'Antin (IX).

DESLANDRES (Paul), attaché à la bibliothèque de l'Arsenal, 62, rue de Verneuil (VII).

DESMOTTES (Mme A.), 28, place des Vosges (IV).

DESSAIN (Louis), 115, rue Lafayette (X).

DIEY (Octave), chef de bureau au Crédit Foncier de France, 9, rue du Printemps (XVII).

DUMON (Raoul), 10, rue de la Chaise (VII).

DUREAU (le docteur A.), bibliothécaire en chef de l'Académie de médecine, 16, rue Bonaparte Pères (VI).

DURIEZ (Léon), 25, boulevard de Strasbourg, à Boulogne-sur-Seine.

DUVAL (Gaston), 3, rue d'Alger (I).

*ENLART (Camille), 14, rue du Cherche-Midi (VI).

* GERMINY (le comte Maxime de), 14, rue Pierre-Charron (VIII).

GOSSELLIN (G. de), 152, boulevard Haussmann (VIII).

Grellet (Alexandre), avenue Beauséjour, 87, parc Saint-Maur, près Paris.

Guillon (Léon), 7, rue Choron (IX).

Hallays (André), 110, rue du Bac (VII).

Hulot de Collart de Sainte-Marthe (le baron Jules), 4, rue de Cléry, à Neuilly-sur-Seine.

Husson (Georges), 15, rue de Siam (XVI).

*Joanne (Paul), 16, rue Soufflot (V).

Kœchlin (Raymond), 32, quai de Béthume (IV).

Koziorowicz, inspecteur général des ponts et chaussées, 15, boulevard Saint-Germain (V).

Lacave-Laplagne (Jean), 8, rue Pasquier (VIII).

Lafollye (Paul), architecte, 34, rue Condorcet (IX).

* *Lair* (Jules), membre de l'Institut, directeur des entrepôts et magasins généraux, 204, boulevard de la Villette (XIX).

Lair (Mme Jules), même adresse.

* Larcher (Albert), 76, boulevard des Batignolles (XVII).

La Serre (Barbier de), inspecteur des forêts en retraite, 99, rue du Bac (VII).

* *Lasteyrie* (le comte R. de), membre de l'Institut, professeur à l'École des Chartes, 10 *bis*, rue du Pré-aux-Clercs (VII).

Le Blanc-Hardel (F.), 18, rue Demarquay (X).

* Le Corbeiller (Maurice), 63, rue de Chaillot (VIII).

Lefébure (Édouard), 217, boulevard Saint-Germain (VII).

* *Lefèvre-Pontalis* (Eugène), membre du Comité des travaux historiques, 13, rue de Phalsbourg (XVII).

Lefèvre-Pontalis (Mme Eugène), même adresse.

* Lefèvre-Pontalis (Germain), secrétaire d'ambassade, 52, boulevard Malesherbes (VIII).

* Léger (Louis), 9, rue d'Artois (VIII).

Legriel (Paul), architecte, 8, rue de Greffulhe (VIII).

Lemuet (Léon), 9, boulevard des Capucines (II).

* Lévis-Mirepoix (le duc de), 55, rue de Varennes (VII).

Lucas (Charles), architecte, 23, rue de Dunkerque (X).

Magne (Lucien), inspecteur général des monuments historiques, 6, rue de l'Oratoire (I).

Male (Émile), professeur au Lycée Saint-Louis, 11, rue de Navarre (V).

* Manville (Armand), architecte, 19, rue de Bretagne, à Asnières.

* Marchandon de La Faye (Maurice), architecte, 3, rue des Écoles, à Sceaux.

Maurice (Jules), 33, rue Washington (VIII).

Meillassoux (Paul), 33, avenue Rapp (VII).

* Mesnard, 194, rue de Rivoli (I).

* Michel (André), conservateur au Musée du Louvre, 59, rue Claude-Bernard (V).

MORANVILLÉ (Henri), archiviste-paléographe, 112, boulevard Péreire (XVII).

MORTET (Victor), bibliothécaire de l'Université à la Sorbonne, 68, boulevard St-Germain (V).

MOTTAR (Ferdinand), architecte diplômé, 19, boulevard Voltaire (XI).

MOUTON-DUVERNET, ancien conseiller de préfecture de la Seine, 72, rue Blanche (IX).

* NANTET (Edmond), avocat, 15, rue du Cirque (VIII).

* NODET (Henri), architecte des monuments historiques, 40, boulevard des Invalides (VII).

NODLER (le comte Henri), 66, boulevard Maillot, à Boulogne-sur-Seine.

PIET-LATAUDRIE (Charles), 14, avenue de Messine (VIII).

PINOTEAU (le baron), commandant d'état-major en retraite, 4, cité Martignac (VII).

PINOTEAU (le baron Maurice), ingénieur civil, 48, boulevard Émile-Augier (XVI).

* POMMEREU (le marquis Armand de), 67, rue de Lille (VII).

POUSSIELGUE-RUSAND (Maurice), orfèvre, 3, rue Cassette (VI).

PROU (Maurice), professeur à l'École des Chartes, 51, rue des Martyrs (IX).

PUYBAUDET (Guy de), archiviste-paléographe, 26, avenue de Wagram (VIII).

QUANTIN (A.), 5, rue Saint-Benoît (VI).

RAPINE (H.), architecte des monuments historiques, 218, boulevard Raspail (XIV).

REFUGE (Edgar de GOURIO de), 12, rue Ribera (XVI).

RIVIÈRE (Louis), 91, rue Jouffroy (XVII).

ROHAULT DE FLEURY (Georges), 12, rue d'Aguesseau (VIII).

* *Saint-Paul* (Anthyme), 6, rue des Chartreux (VI).

* SCHLUMBERGER (Gustave), membre de l'Institut, 37, avenue d'Antin (VIII).

* SELMERSHEIM (Paul), inspecteur général des monuments historiques, 31, rue de Moscou (VIII).

Serbat (Louis), archiviste-paléographe, 8, rue Châteaubriand (VIII).

SOLEAU (Robert), conseiller à la Cour d'appel, 78, rue de Rennes (VI).

SOUDÉE (A.), architecte honoraire de la ville de Paris, 136, boulevard Saint-Germain (VI).

* STEIN (Henri), 38, rue Gay-Lussac (V).

SURIREY (P.), 20, rue Ancelle, à Neuilly-sur-Seine.

* TAXIL (Louis), géomètre en chef du service du plan de Paris, 76, rue de Turenne (III).

* *Thédenat* (le R.-P. Henri), de l'Oratoire, membre de l'Institut, 8, quai des Célestins (IV).

* TILLET (Jules), architecte, 76, rue de Miromesnil (VIII).

* VASNIER (H.-A.), 20, rue de la Terrasse (XVII).

* Vaulogé (le vicomte Franz de), 7, avenue Carnot (XVII).

Ventre (André), architecte, 35, rue de Valois (I).

* Vignot (Charles), 31, rue Saint-Guillaume (VII).

* *Villefosse* (Antoine Héron de), membre de l'Institut, conservateur des antiquités romaines au musée du Louvre, 16, rue Washington (VIII).

Villefosse (Mme Antoine Héron de), même adresse.

* Vogué (le marquis de), membre de l'Institut, 2, rue Fabert (VII).

Waziers (le comte Louis de), 8, rue de Varennes (VII).

Yanville (le comte Raoul d'), 46, rue Fortuny (XVII).

* Zeltner (Pierre de), 27, rue de Tocqueville (XVII).

Seine-Inférieure.

Inspecteur : M. le Dr Coutan.

Aupinel (le docteur), 3, boulevard Saint-Hilaire, à Rouen.

Beaurepaire (Ch. de), correspondant de l'Institut, archiviste du département, 29, rue Beffroy, à Rouen.

Braquehais (Léon), conservateur-adjoint à la bibliothèque publique, au Havre.

* Costa de Beauregard (le comte Olivier de), au château de Sainte-Foy, par Longueville.

* *Coutan* (le docteur), 35 *bis*, boulevard Saint-Hilaire, à Rouen.

Édouard (l'abbé Paul), curé de Saint-Ouen-du-Breuil.

Le Breton (Gaston), correspondant de l'Institut, directeur du musée départemental d'antiquités, 25 *bis*, rue Thiers, à Rouen.

Le Mire (Eugène), 1, rue du Nord, à Rouen.

Loth (l'abbé), curé de Saint-Maclou, à Rouen.

Marande (Max), côte Saint-Michel, au Havre.

Pallières (Médéric de), 4, rue d'Ernemont, à Rouen.

* Prevost (Gustave-A.), ancien magistrat, 42, rue Chasselièvre, à Rouen.

Seine-et-Marne.

Inspecteur : M. Buisson.

Antheaume, pharmacien, à Provins.

* *Buisson* (Germain), à Montigny-Lencoup.

Chambroux (Eugène), 9, avenue des Abbesses, à Chelles.

Collet (l'abbé), 2, impasse Maciet, à Meaux.

Seine-et-Oise.

Inspecteur : M. le comte A. de Dion, inspecteur général.

Caron (Émile), avoué honoraire, aux Camaldules, par Yerre.

Depoin (Joseph), rue Basse, à Pontoise.

DIGARD (Georges), professeur à l'Institut catholique de Paris, 21, rue d'Angiviller, à Versailles.

* *Dion* (le comte Adolphe de), à Montfort-l'Amaury.

* DUFOUR (A.), bibliothécaire, à Corbeil.

* FOURDRIGNIER (Édouard), 5, Grande-Rue, à Sèvres.

GRAVE, pharmacien, à Mantes.

GUYOT (Joseph), au château de Dourdan.

LORIN (F.), avoué, à Rambouillet.

MARQUIS (Léon), à Étampes.

MARTIN-SABON, ingénieur des Arts et Manufactures, à Ronquerolles, par Chambly (Oise).

* PLANCOUARD (Léon), à Cléry-en-Vexin.

TRUBERT, architecte de l'arrondissement, à Rambouillet.

Deux-Sèvres.

Inspecteur : M. A. BOUNEAULT.

* *Bouneault* (Arthur), conservateur du Musée lapidaire, 172, avenue de Paris, à Niort.

* CUMONT (le marquis de), à la Roussière, par Coulonges-sur-l'Autise.

Somme.

Inspecteur :
M. Henri MACQUERON.

AULT DU MESNIL (G. d'), rue de l'Eauette, à Abbeville.

BOUCHER (l'abbé Édouard), curé de Saint-Roch, 1, rue Blin-de-Bourdon, à Amiens.

BOUCHER DE CRÈVECŒUR (Armand), 53, rue de la Tannerie, à Abbeville.

CRUSEL (René), 9, place Sainte-Catherine, à Abbeville.

DANICOURT (l'abbé), curé de Naours, par Canaples.

DELIGNIÈRES (Émile), avocat, à Abbeville.

DU GROSRIEZ (Fernand), rue du Pont-de-Boulogne, à Abbeville.

* *Durand* (Georges), archiviste du département, 22, rue Pierre-l'Ermite, à Amiens.

FLORIVAL (A. de), président du tribunal civil, à Abbeville.

FORTS (Philippe des), au château d'Yonville, par Hallencourt.

GUYENCOURT (le comte Robert de), 1, rue Gloriette, à Amiens.

* *Macqueron* (Henri), 24, rue de l'Hôtel-Dieu, à Abbeville.

* POUJOL DE FRÉCHENCOURT (Fernand), secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires de Picardie, 6, rue Gloriette, à Amiens.

* PRAROND (Ernest), président d'honneur de la Société d'Abbeville, à Abbeville.

RICQUIER (O.), percepteur, à Conty.

* SOYEZ (Edmond), rue de Noyon, à Amiens.

* VALOIS (Jules de), à Aumâtre, par Oisemont.

* Vayson (Janin), ancien président de la Chambre de commerce, à Abbeville.

Tarn.

Inspecteur : M. le baron de Rivières, inspecteur divisionnaire.

Fort (l'abbé), curé-archiprêtre de Saint-Michel, à Gaillac.
* *Rivières* (le baron Edmond de), au château de Rivières, par Gaillac.
Rossignol (Élie-Antoine), à Montans, par Gaillac.
Toulouse-Lautrec (le comte Bertrand de), au château de Saint-Sauveur, par Lavaur.
Viviès (Timoléon de), au château de Viviers, par Castres.

Tarn-et-Garonne.

Inspecteur : M. le chanoine F. Pottier.

Bourdeau (Jean), ancien maire, à Montauban.
Bouzinac de la Bastide, conservateur des hypothèques, 4, rue de la Capelle, à Montauban.
Fontanié (Paul), à Castelsarrasin.
Laborie (l'abbé), à Montauban.
Montbrison (Georges de), au château de Saint-Roch, par Auvillars.
Olivier (Germain), architecte, à Montauban.
* *Pottier* (le chanoine Fernand), 59, faubourg du Moustier, à Montauban.

Var.

Inspecteur : M. le chanoine Gibelin.

Boyer, architecte, à Hyères.
Gibelin (le chanoine Édouard), archiprêtre de la cathédrale, à Fréjus.
Ollivier (l'abbé), à Porquerolles.
Verlaque (l'abbé), à Fréjus.

Vaucluse.

Inspecteur : M. Duhamel.

Duhamel (Léopold), archiviste du département, à Avignon.
Eysseric (Joseph), à Carpentras.
Faucher (Paul de), à Bollène.
* *Labande* (Léon), conservateur de la bibliothèque et du musée Calvet, à Avignon.
* Musée Calvet (le président de l'administration du), à Avignon.
Requin (l'abbé), archiviste diocésain, rue Victor-Hugo, à Avignon.
* Roux (A.), notaire, à Cavaillon.
Sagnier (Alphonse), docteur en droit, 17, rue Petite-Saunerie, à Avignon.

Vendée.

Inspecteur : M. René Vallette.

Ballereau (Léon), architecte, à Luçon.
Fontaines (Hubert de), au château de Sérigny, par Foussais.
Grélier (l'abbé Charles), à Challans.

Vallette (René), directeur de la *Revue du Bas-Poitou*, à Fontenay-le-Comte.

Vienne.

Inspecteur : M. Alfred Richard, inspecteur divisionnaire.

Branthôme (Stéphane), au château de Jaulnay, par Clan.

Chotard (André), magistrat, 17, boulevard Félix-Faure, à Châtellerault.

Debrun, professeur au collège, à Loudun.

Du Fontenioux (Alfred), avocat, à Poitiers.

Duvau, ancien député, aux Fouinières, par Ingrande.

Froment (le R. P. Dom), moine bénédictin, à Ligugé.

Joliet (Gaston), préfet de la Vienne, à Poitiers.

La Bouralière (A. de), 14, rue de la Baume, à Poitiers.

* La Croix (le R. P. Camille de), boulevard du Pont-Neuf, à Poitiers.

Noury (Charles), contrôleur de l'exploitation à la Compagnie d'Orléans, à Poitiers.

Richard (Alfred), archiviste du département, à Poitiers.

Touchois de Belhoir (Aug.), au château de la Plaine, par Lencloître.

Vergie (Georges de), au château de Touffou, par Bonnes.

Vienne (Haute-).

Inspecteur : M. René Fage, inspecteur divisionnaire.

Drouault (Roger), receveur des domaines, à Saint-Sulpice-les-Feuilles.

Fage (René), avocat, 25, boulevard Gambetta, à Limoges.

* Société archéologique du Limousin (la), à Limoges

Vosges.

Inspecteur : M.

Farnier (Ferdinand), à Robécourt, par Rozières.

Yonne.

Inspecteur : M. Ernest Petit.

Buvignier (Paul), chef de bataillon en retraite, à Sens.

* Clermont-Tonnerre (le duc de), au château d'Ancy-le-Franc.

Petit (Ernest), conseiller général, à Vausse, par Noyers-sur-Serain.

ALGÉRIE.

Département d'Alger.

Département de Constantine.

Département d'Oran.

TUNISIE.

Delattre (le R. P.), conservateur du musée, à Saint-Louis de Carthage.

MEMBRES ÉTRANGERS

ALLEMAGNE.

Clemen (le docteur Paul), conservateur des monuments historiques des provinces rhénanes, à Bonn.

Hettner, directeur du musée d'antiquités, à Trèves.

Lœrsch (le conseiller Hugo), professeur à l'Université, à Bonn.

Noue (le vicomte Arsène de), docteur en droit, à Malmédy.

ANGLETERRE.

Bilson (John), architecte, à Hessle, par Hull.

Dillon (le Très Hon. vicomte), président de l'Institut royal archéologique de Grande-Bretagne et d'Irlande, à Ditchley, Charlbury.

Freemantle (le Rév.), D. D., doyen de Ripon.

Freshfield (le Dr Edwin), président de la Société archéologique de Londres et de Middlesex, à Londres.

Godfray (H.-N.), trésorier des États de l'île, à Jersey.

Godfray (Mme H.-N.), même adresse.

Gosselin (Hellier), membre de l'Institut royal archéologique de Grande-Bretagne, à Bengeo Hall, Bengeo.

Green (Emanuel), F. S. A., Albergate, à Londres.

Jones (Herbert), membre de l'Institut royal archéologique de Grande-Bretagne, 42, Shooters Hill Road, Blackheath S. E., à Londres.

Langhorne (le Rév. W. H.), Over Worton Rectory, Steeple Astoor, Oxford.

Le Cornu (le colonel), président de la Société jersiaise, au manoir de La Hague, à Jersey.

Le Gros (Gervaise), vice-président de la Société jersiaise, à Saint-Hélier.

Spiers (Phéné), architecte, 12, Carlton Chambers, Oxford Street, à Londres.

STEPHENSON (Mill), secrétaire de l'Institut royal archéologique de Grande-Bretagne et d'Irlande, à Londres.

WEALE (James), Kensington Museum, à Londres.

* WILSON (le major-général Sylvester F.), de l'armée royale britannique, à Beaumont (Jersey).

WILSON (Mme S.F.), même adresse.

AUTRICHE-HONGRIE.

MATEJKA (le docteur Bohumil), maître de conférences de l'Université de Prague et de l'Académie des Beaux-Arts, 63, Vaclavskénane, à Prague II (Bohême).

BELGIQUE.

S. M. LE ROI DES BELGES.

BÉQUET (Alfred), président de la Société archéologique, à Namur.

BÉHAULT DE DORNON (Armand de), attaché au Ministère des affaires étrangères, 56, rue de Turquie, à Bruxelles.

BÉTHUNE (Mgr le baron Félix), archidiacre de la cathédrale, à Bruges.

BÉTHUNE (le baron), membre de la députation provinciale, à Oost-Rosebeke, par Gand.

BÉTHUNE (le baron François), professeur à l'Université de Louvain.

BLOMME (Arthur), président du tribunal civil, à Termonde.

BUGGENOMS (Louis de), avocat, 19, place de Bronckart, à Liége.

* CLOQUET (L.), professeur à l'Université de Gand.

DELVIGNE (A.), curé de Saint-Josse-ten-Noode, à Bruxelles.

DEMEULDRE (Amé), président du Cercle archéologique de Soignies, 347, avenue Louise, à Bruxelles.

DEVILLERS (Léopold), président du Cercle archéologique, à Mons.

DOGNÉE (Eugène), 4, rue des Prémontrés, à Liége.

DONNET (Fernand), administrateur de l'Académie des Beaux-Arts, 53, rue du Transvaal, à Anvers.

FRANCART (A.), avocat, à Mons.

* GHELLINCK D'ELSEGHEM-VAERNEWYCK (le vicomte Amaury de), au château d'Elseghem, par Peteghem.

GOBLET D'ALVIELLA (le comte), membre de l'Académie royale de Belgique, à Bruxelles.

HAGEMANS, ancien membre de la Chambre des Représentants, à Bruxelles.

HAMBYE (Adolphe), notaire, 26, rue du Mont-de-Piété, à Mons.

HELBIG (Jules), directeur de la *Revue de l'Art Chrétien*, 16, rue de Joye, à Liége.

HENRICOURT DE GRUNNE (le comte de), au château d'Hamal, par Tongres.

Hubert (J.), ingénieur-architecte, à Mons.

Hymans (Henri), membre de l'Académie royale de Belgique, conservateur des estampes à la Bibliothèque royale, 15, rue des Deux-Églises, à Bruxelles.

Jonghe (le vicomte B. de), président de la Société royale de Numismatique, 60, rue du Trône, à Bruxelles.

Lagasse de Locht, président de la Commission royale des monuments, directeur des bâtiments civils, à Bruxelles.

Loë (le baron Alfred de), 11, rue de Londres, à Bruxelles.

Losseau (Léon), avocat, 37, rue de Nimy, à Mons.

Matthieu (Ernest), secrétaire du Cercle archéologique d'Enghien (Hainaut).

Mons (le Cercle archéologique de la ville de).

Nève (Eugène), architecte, 46, rue Delocht (Schaerbeck), à Bruxelles.

Nimal (Henri de), secrétaire de la Société archéologique de Charleroi.

Reusens (le chanoine), docteur en théologie, bibliothécaire de l'Université de Louvain.

Saintenoy (Paul), architecte, 119, r. de l'Arbre-Bénit, à Bruxelles.

Schuermans, premier président honoraire de la cour royale de Liège.

Soil (Eugène), juge au tribunal civil, 45, rue Royale, à Tournai.

Tahon (Victor), ingénieur, 159, rue de la Loi, à Bruxelles.

Van Caster (le chanoine G.), à Malines.

Van den Gheyn (le chanoine), supérieur de l'Institut Saint-Liévin, 1, rue d'Argent, à Gand.

Van der Haeghe (le Dr), bibliothécaire de l'Université, à Gand.

Van der Straten-Ponthoz (le comte François), 23, rue de la Loi, à Bruxelles.

Vinck de Winnezeele (le baron A. de), secrétaire de l'Académie royale d'Archéologie, 137, avenue des Arts, à Anvers.

Vos (l'abbé), archiviste de l'évêché, à Tournai.

Wauwermans (le lieutenant-général), 128, rue de la Limite, à Bruxelles.

Witte (Alph. de), ingénieur, 49, rue du Trône, à Bruxelles.

DANEMARK.

* Kinch (le docteur K.-B.), 38, Ostersogade, à Copenhague.

Schmidt (Waldemar), professeur à l'Université, à Copenhague.

ÉGYPTE.

* Palanque (Charles), au Caire.

ESPAGNE.

Ansoleaga (Don Florencio de), corr. de l'Acad. R. de San-Fernando, architecte provincial, à Pampelune.

Arzac y Alberdi (Don Antonio), directeur de l'*Euskal-Erria*, à Saint-Sébastien.

Cola y Goiti (Don José), corr. de l'Acad. R. de San Fernando, à Vitoria.

Duro (S. Exc. Don Cesareo Fernandez), capitaine de vaisseau, secrétaire perpétuel de l'Acad. R. de l'Histoire, 13 triplicado, calle del Sauco, à Madrid.

Echandia (S. Exc. Don Rafael Gaztelu, marquis de), corr. de l'Acad. R. de l'Histoire, à Pampelune.

Gudiol y Cunill (l'abbé), conservateur du musée épiscopal, à Vich.

Iturralde y Suit (Don Juan), corr. de l'Acad. R. de l'Histoire, à Pampelune.

Morales de Los Rios (Don Adolfo), architecte, corr. de l'Acad. R. de l'Histoire, à St-Sébastien.

Olano (S. E. Don José de), ancien sénateur, président des Jeux floraux basques, à St-Sébastien.

Oloriz (Don Hermilio de), archiviste de la Navarre, corr. de l'Acad. R. de l'Histoire, à Pampelune.

Pavia y Birmingham (Don Joaquim), architecte, corr. de l'Acad. R. de San Fernando, à Saint-Sébastien.

Saavedra (S. E. Don Eduardo), membre de l'Académie royale espagnole et de l'Académie des sciences, 22, calle de Valverde, à Madrid.

Salas Ricoma (Don Ramon) architecte provincial, à Tarragone.

* Serrano Fatigati (Don Enrique) membre de l'Acad. R. de San-Fernando, président de la Société des excursions archéologiques, 17, calle Pozas, à Madrid.

Soraluce (Don Pedro de), corr. de l'Acad. R. de l'Histoire, à Saint-Sébastien.

Togores (Don Antonio Roca de), à Madrid.

ÉTATS-UNIS.

Frothingham Junior (le Dr), secrétaire de l'Institut archéologique, à Princetone.

Ludlow (Thomas W.), Cottage Lawn, Yonkers, à New-York.

Potter (Armand de), 1122, Broadway, à New-York.

Wagner, président de l'Institut libre des sciences, à Philadelphie.

INDES ANGLAISES.

Rivett-Carnac (S. H.), à Calcutta.

ITALIE.

Brivio (le marquis Giacomo), à Milan.

Cascavilla (l'abbé), secrétaire de l'Académie catholique de Palerme.

Cesa-Bianchi (Paolo), architecte de la cathédrale de Milan.

Garovaglio (le chev. A.), inspecteur des fouilles de l'arrondissement de Come, 18, via Pesce, à Milan.

Grossi (le prof. Vincenzo), attaché au Musée égyptien, à Turin.

Giustiniani Bandini (S. E. le prince Don Sigismond), palais Altieri, à Rome.

Inganni (D. Rafaele), chapelain de Zivido, près Melegnano.

Mathieu (S. E. le Cardinal), cardinal de curie, à Rome.

Minervini (Giulio), bibliothécaire de l'Université, à Naples.

Pecci (le comte Camille), à Rome.

Pigorini (le comm.), directeur du musée préhistorique et ethnographique, à Rome.

Prelini (l'abbé César), à Pavie.

Salinas, correspondant de l'Institut de France, professeur d'archéologie, directeur du musée national de Palerme.

Savinien (le F.), professeur à l'Institut technique de Mérode, place d'Espagne, à Rome.

Varisco (l'abbé Achille), à Monza.

Zorzi (le comte Alvise Piero), directeur du Musée royal archéologique, à Cividale.

MONACO.

S. A. S. LE PRINCE DE MONACO.

S. A. S. LA PRINCESSE DE MONACO.

Saige (Gust.), conseiller d'État, conservateur des archives du Palais, à Monaco.

PAYS-BAS.

Hezenmans (J.-G.-A.), à Bois-le-Duc.

Hezenmans (L.-C.), architecte de la cathédrale, à Bois-le-Duc.

Pleyte (le Dr), directeur du Musée d'antiquités, à Leyde.

* Schöffer Georges-Carel-Valentin), 319, Keisersgracht, à Amsterdam.

Stuers (le chev. Victor de), directeur des Beaux-Arts, au ministère de l'intérieur, à La Haye.

Ten Brink (Jan), professeur à l'Université de Leyde.

PERSE.

Nazare-Agha (le gén^al), envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Perse, à Paris.

PORTUGAL.

Cunha (Augusto José da), président de l'Association royale des Architectes civils et des Archéologues portugais, à Lisbonne.

DELGADO (Nery), membre de l'Académie royale des sciences, à Lisbonne.

ROUMANIE.

TOCILESCO (le prof. Gr.), membre de l'Académie roumaine, à Bukarest.

RUSSIE.

BROBINSKOY (S. E. le comte Alexis Alexievitch), président de la Commission impériale archéologique, 58, Galernaïa, à Saint-Pétersbourg.

CHÉRÉMÉTIEF (S. E. le comte Serge), membre du Conseil de l'Empire, président de la Société des anciens textes, à Saint-Pétersbourg.

OUVAROFF (la comtesse), présidente de la Société impériale archéologique, à Moscou.

SUÈDE.

HILDEBRAND (le docteur Hans), antiquaire du Royaume de Suède, à Stockholm.

LANDBERG (le comte Carlo de), chambellan de S. M. le Roi, à Stockholm.

SUISSE.

BERNOUILLI (le docteur Chr.), administrateur de la Bibliothèque de l'Université, à Bâle.

BERNOUILLI (le docteur J.-J.), administrateur des collections archéologiques et ethnographiques de l'Université, à Bâle.

BURCKHARDT-FINZLER (le docteur Alfred), conservateur du Musée archéologique, à Bâle.

FAVRE (Camille), archiviste-paléographe, rue du Monnetier, à Genève.

FELLEMBERG-BONSTTETTEN (le docteur E. de), directeur du Musée d'antiquités et d'ethnographie, à Berne.

GODET (le prof. Alfred), conservateur du Musée archéologique, à Neuchâtel.

GODET (Philippe), professeur à l'Université, à Neuchâtel.

GOSSE (le docteur), prof. à l'Université, à Genève.

GRIOLLET DE GEER (Ernest), à Genève.

GROSS (le docteur), à Neuveville.

MOLIN (Aloys de), professeur à l'Université, conservateur du musée cantonal d'antiquités, à Lausanne.

NAËF (Albert), architecte, à Corseaux-sur-Vevey, près Lausanne (Vaud).

RODT (E. de), architecte, conservateur du Musée historique, à Berne.

SOLDAN, professeur à l'Université, à Bâle.

GUIDE ARCHÉOLOGIQUE

DU

CONGRÈS DE TROYES

ET DE PROVINS

PAR

MM. Louis LE CLERT, E. LEFÈVRE-PONTALIS
et E. DITSCH.

GUIDE ARCHÉOLOGIQUE

DU

CONGRÈS DE TROYES

ET DE PROVINS

EN 1902

TROYES

D'après M. d'Arbois de Jubainville, Troyes, l'ancienne *Augustobona* des itinéraires, serait de fondation romaine. Trois enceintes l'entourèrent successivement.

Première enceinte. — Elle renfermait la Cité proprement dite, dont les maisons s'élevaient sur un tertre au milieu des marécages, à proximité de la Seine et à sept kilomètres environ de la grande voie romaine de Milan à Boulogne. Cette fortification carrée se composait de fossés et de remparts en terre. Ses portes, défendues par des tours, correspondaient aux quatre rues qui partageaient la ville, dans le sens des quatre points cardinaux.

A l'extrémité sud-est s'élevait un temple dont l'emplacement est occupé actuellement par la cathédrale.

Les ravages des Normands ayant exigé une défense plus sérieuse, la levée de terre protégeant la Cité fut remplacée par un mur construit à l'aide des pierres provenant des monuments ruinés par ces barbares.

Au nord-ouest, dans le cours du IXe siècle, on vit s'élever le plus ancien château des comtes, avec sa grosse tour, dont relevaient toutes les mouvances du comté de Champagne.

De cette première enceinte il ne reste que le souvenir : cependant, à l'aide du tracé encore visible des rues qu'elle renfermait, on peut assez facilement reconstituer son périmètre.

La vieille demeure des comtes et son donjon ont également disparu : seuls, quelques débris de la porte d'entrée, datant de la fin du XIe siècle, sont conservés au musée.

Deuxième enceinte. — Vers l'an 1150, Thibaut II fit élever une nouvelle enceinte englobant toutes les constructions groupées à l'ouest de la Cité autour du vaste emplacement des foires importantes, qui contribuèrent à la renommée commerciale et à la fortune de Troyes.

Les jardins publics et les places qui entourent la ville à l'ouest du canal, occupent l'emplacement de cette seconde enceinte que le comte de Champagne rendit plus facile à défendre en faisant couler les eaux de la Seine dans ses fossés.

Le tracé de cette enceinte est indiqué d'un côté par le cours d'eau qui remonte du bassin du canal vers le moulin de Jaillart, puis traverse la ville derrière

l'église Saint-Nizier et rejoint un affluent supérieur, près du moulin Brûlé; de l'autre côté, au nord, par le cours d'eau voisin du temple des protestants, partant du canal et descendant au même moulin Brûlé.

Dans cette ceinture de fortifications élevée au XIIe siècle, furent compris les emplacements de l'abbaye de Notre-Dame-aux-Nonnains (aujourd'hui la préfecture), des églises Saint-Nizier, Saint-Urbain, Saint-Jean, Sainte-Madeleine, Saint-Pantaléon et Saint-Nicolas ainsi que le second château des comtes, connu sous le nom de Palais-de-la-Salle. Ce monument, dont on doit déplorer la perte, fut construit vers la fin du XIIe siècle et démoli en 1806.

Troisième enceinte. — En 1220, Thibaut IV compléta la défense de la ville, en entourant de fossés le quartier qui s'étend de l'ancien fossé passant derrière Saint-Nizier jusqu'à l'entrée du faubourg Saint-Jacques, dans la direction du levant. Dans cette enceinte se trouvent Saint-Martin-ès-Aires, Notre-Dame-en-l'Ile (ou le Grand-Séminaire) et l'emplacement de l'église de Saint-Aventin.

Au XIVe siècle, pendant la guerre des Anglais, on exécuta des travaux de défense considérables, en élevant des murs en pierre flanqués de plus de quatre-vingt tours, qui firent de la ville de Troyes une des places fortes les plus importantes du royaume. La ville fut en outre protégée par une seconde enceinte de fossés distante de près d'un kilomètre des murailles.

Pendant la lutte de François Ier et de Charles V, quand les Allemands menaçaient la Champagne, on acheva les boulevards, on construisit de nouvelles

tours, et les travaux se continuèrent jusqu'à la soumission de la ville à Henri IV.

A partir du XVIIIe siècle les fortifications sont abandonnées : les portes sont enlevées, une à une, et des pans de murs sont démolis. Enfin, en 1850, les murailles ont entièrement disparu, puis les fossés furent comblés peu à peu et, de nos jours, il ne reste rien de ces fortifications si importantes.

Bibliographie. — Arnaud : *Voyage archéolog.*, p. 8, 25 et 234. — Babeau (A.) : *Quelques aspects du vieux Troyes*, 1878 ; *Les vues d'ensemble de Troyes*, 1892. — Boutiot : *Hist. de Troyes ; Anciennes fortifications et ancien beffroi de la ville de Troyes*, 1874. — *Ann. de l'Aube*, années 1867, 1868, 1870 : *Notices diverses*. — *Congrès archéol. Troyes, 1853*, p. 141. — Corrard de Breban : *Mémoire sur les diverses enceintes et sur les fortifications de la ville de Troyes*, dans les *Mém. de la Société acad. de l'Aube*, t. V, 2e série, 1854. — *Annuaire de l'Aube*, années 1855-1860 : *Notices diverses*. — Det (S.) : *L'ancienne porte Saint-Jacques et les derniers vestiges des fortifications*, 1894 ; *L'ancien déversoir de Croncels*, 1883. — Finot : *Notices sur les anciennes portes de la ville*, dans les *Annuaires de l'Aube*, années 1861, 1865, 1867, 1869. — Gréau (Julien) : *Mémoire sur les derniers restes des fortifications de Troyes*, 1857. — Le Clert : *Étude sur les anciennes fortifications de Troyes ; La tour Chapitre*, 1890.

MONUMENTS RELIGIEUX.

Cathédrale.

C'est un monument remarquable par ses grandes dimensions et par la régularité de son plan qui comprend une large nef, flanquée de doubles bas-côtés et de chapelles latérales, un large transept, un chœur

très profond et un déambulatoire entouré de cinq chapelles rayonnantes.

En 1208, l'évêque Hervé acheta le terrain nécessaire à la construction de l'abside, qui fut commencée aussitôt. Le chœur fut achevé en 1304 et le transept vers 1316. Les comptes de la fabrique, conservés pour les années 1372 à 1385 et commentés par Quicherat, indiquent des achats importants de pierre de Tonnerre. Jean Thierry, maître de l'œuvre, entreprit à cette époque la construction d'un jubé. En 1429, on célébra la dédicace de la cathédrale, mais la nef ne fut achevée qu'à la fin du XVe siècle. Martin Chambiges jeta les fondations du grand portail en 1506, et son fils Pierre, architecte de l'ancien château de Chantilly, continua les travaux de la façade, qui fut terminée vers 1544 : la partie supérieure de la tour remonte au XVIIe siècle.

Les chapelles à sept pans coupés de l'abside sont éclairées par des fenêtres en tiers-point. Tout le chevet, qui date de la première moitié du XIIIe siècle, a été restauré à partir de 1849, par M. Millet, architecte diocésain, qui a modifié la disposition des arcs-boutants. Les grandes fenêtres du chœur ont des meneaux qui supportent un réseau de trois roses; seules, les fenêtres du rond-point n'ont qu'une rose à cause de leurs dimensions. La balustrade qui couronne le bahut des combles est moderne.

Le mur de fond du croisillon nord a été remanié dans sa partie supérieure vers 1474, puis consolidé à sa base en 1849-1853. Le tympan du portail en tiers-point du XIIIe siècle, aujourd'hui nu, mais jadis historié, est soutenu par un trumeau. Au-dessus, une galerie formée d'arcatures trilobées correspond au triforium intérieur. La rosace supérieure, de style

rayonnant, est surmontée d'un pignon moderne. L'archivolte à contre-courbes, qui monte jusqu'au plafond de la grande galerie, est un travail de consolidation exécuté au XVe siècle.

Le croisillon méridional, repris dans sa partie supérieure en 1841-1844, sous la direction de M. Boucher, architecte du département, n'offre qu'une imitation imparfaite du croisillon nord.

La nef et les bas-côtés, bâtis du XIVe au XVIe siècle, ont conservé dans leurs grandes lignes les caractères du type original; les différences se font sentir dans la décoration, dans le remplage des fenêtres, dans les pinacles des contreforts et dans les balustrades.

Le grand portail, commencé vers l'an 1506, contraste avec le reste de l'édifice par la richesse de son ornementation. Les quatre contreforts, couverts de niches élégantes qui s'étagent jusqu'à la naissance des tours, encadrent trois portes à doubles baies dont les voussures sont décorées d'arabesques et de rinceaux. Parmi les sculptures, on voit figurer les mouchetures d'hermine d'Anne de Bretagne, le porc-épic de Louis XII et la salamandre de François Ier, emblèmes dont la présence permet de déterminer la date de la construction de cette partie de l'édifice.

Les voussures du portail central sont encadrées d'une archivolte à redents trilobés, dont le gâble traverse l'appui d'une galerie supérieure. En arrière s'ouvre la rose centrale de style flamboyant. Un arc de décharge protège cette rosace; il est amorti par une accolade qui encadre les armes de la ville. Les portes secondaires ont une décoration semblable.

A l'intérieur de la nef, les voûtes d'ogives, le triforium à claire-voie et les grandes fenêtres à remplage

flamboyant remontent au XVe siècle, mais il faut attribuer au XIVe siècle les grandes arcades et les piliers cantonnés de colonnettes des trois dernières travées, ainsi que la partie correspondante des bas-côtés avec les chapelles latérales. Les travées précédentes, les voûtes basses et les autres chapelles ne sont pas antérieures au XVe siècle, comme l'indique le style des chapiteaux, bien que l'architecte ait pris soin de copier le plan des anciens piliers. Les deux grosses piles ondulées, voisines de la façade, furent montées au XVIe siècle.

Dans le transept, la voûte centrale, renforcée de liernes et de tiercerons, est une œuvre du XVe siècle. Le pilier sud-ouest de la croisée ne fut terminé qu'au XIVe siècle et les remplages des baies occidentales des croisillons furent posés à la même époque, mais à l'est, les fenêtres flamboyantes portent l'empreinte du XVe siècle, comme les grandes rosaces.

Les colonnes du chœur, flanquées de deux fûts en délit et reliées par des arcs en tiers-point, étaient surmontées de statues, comme à Montiérender. La claire-voie trilobée du XIIIe siècle, qui se continue dans le transept, mérite d'être signalée comme un des plus anciens exemples de triforium ajouré. Quatre voûtes d'ogives précèdent les six nervures du chevet. Les chapelles rayonnantes, ornées d'arcatures et voûtées par des nervures en amande, communiquent avec le déambulatoire qui se compose d'une double galerie dans la partie droite.

La clôture de la chapelle des fonts, œuvre de la Renaissance, se compose d'arcades reposant sur un soubassement et surmontées d'un entablement corinthien supporté par des colonnes cannelées.

Les verrières de la cathédrale sont fort remarquables : celles du chœur remontent presque toutes aux temps de la construction primitive. Elles représentent des saints et des saintes, des évêques, des personnages célèbres et des sujets empruntés à l'ancien et au nouveau Testament. Les vitraux de la nef, qui datent pour la plupart du XVe et du XVIe siècle, reproduisent des scènes tirées de la Bible ou des légendes des saints. Dans les bas-côtés, on admire surtout la verrière du Pressoir exécutée au commencement du XVIIe siècle par Linard Gonthier. La rose du grand portail, œuvre du verrier Jean Soudain, a été mise en place en 1547.

La cathédrale renferme encore plusieurs pierres tombales intéressantes : des statues, parmi lesquelles on peut citer : la *Vierge à l'Enfant*, par Simart, dans la chapelle centrale de l'abside, et le *Baptême de saint Augustin*, attribué à Gentil : une remarquable peinture sur bois, *la Cène*, datant du commencement du XVIe siècle, dans la chapelle des fonts.

Dimensions. — Longueur, 114 mètres ; largeur, chœur, 39 mètres ; transept, 50^m^10 ; nef, 45^m^30 ; hauteur, maîtresses-voûtes, 29^m^60 ; basses-voûtes, 12^m^50 ; hauteur de la tour, 62 mètres.

Bibliographie. — *Almanach de Bar-sur-Seine*, 1854, p. 114. — Arnaud : *Voyage archéolog.*, p. 122 ; *Antiquités de la ville de Troyes, Introduction*. — Assier (A.) : *Comptes de l'église de Troyes*. — Aufauvre (A.) : *Troyes et ses environs*, p. 167. — Boutiot (Th.) : *Fouilles faites dans le chœur de la cathédrale de Troyes, 1864*. — Courtalon : *Topog. hist.*, II, p. 107. — D'Arbois de Jubainville : *Répert. archéolog.*, p. 134. — *Inventaire des Archives départementales de l'Aube*, série G. — Fichot (Ch.) : *Album pitt.*, p. 5. — *Statistique monument.*, III,

E. Lefevre-Pontalis, phot.

Cathédrale de Troyes.

Bas côté sud du chœur.

p. 173. — Gadau : *Comptes de la cathédrale de Troyes*, dans *Le Bibliophile de l'Aube*. — Grosley : *Mém. hist.*, II, p. 248. — Guignard (Ph.) : *L'orgue de la cathédrale*, dans l'*Ann. de l'Aube*, 1849, p. 41. — *Mém. de la Soc. des Antiq. de France*, VII, p. xcv ; XXXVI, p. 190 ; XXXIX, p. 78. — Pigeotte (L.) : *Le grand clocher de la cathédrale de Troyes*, 1877. — *Étude sur les travaux d'achèvement de la cathédrale de Troyes*, 1870. — Quicherat : *Comptes de la cathédrale de Troyes*, dans les *Mém. de la Soc. des Antiq. de France*, XIX, p. 41. — Tridon (l'abbé) : *La cathédrale de Troyes*, dans l'*Ann. de l'Aube*, 1834, p. 211. — *Voyage pitt. et romant. dans l'ancienne France : Cathédrale de Troyes*, 3 pl.

Trésor de la Cathédrale.

Le bâtiment du trésor occupe l'emplacement de la deuxième chapelle du bas-côté méridional, près de la première sacristie. Il se compose de deux salles rectangulaires superposées, réparées et remaniées par M. Millet en 1852-1853. On monte au premier étage à l'aide d'un escalier à rampe ajourée et trilobée, placé dans l'église. Des grilles d'un dessin vigoureux garnissent les ouvertures extérieures.

Le trésor, dépouillé de ses richesses à l'époque de la Révolution, possède quelques objets intéressants, parmi lesquels on peut citer : des coffrets et des pierres gravées rapportés de Constantinople à la suite de la prise de cette ville par les croisés, en 1203 ; des coffrets émaillés, d'autres recouverts d'étain (XIIIe et XIVe siècles) ; trois aumônières brodées (XIIIe siècle) ; une châsse dite de Saint-Alban (XIIe siècle) ; des châsses ornées d'émaux ; des crosses ayant appartenu à des évêques de Troyes (XIIIe et XIVe siècles) ; un calice (XIIIe siècle) ; des plaques émaillées, dont un

certain nombre proviennent des tombeaux des comtes de Champagne : des pièces d'orfèvrerie aux armes des Colbert, provenant de la chapelle du château de Villacerf : des pierres précieuses : plusieurs évangéliaires ; le psautier du comte Henri Ier, et d'autres textes précieux portant de riches reliures.

Église de Sainte-Madeleine.

Cet édifice se recommande aux archéologues par la richesse de son jubé, la beauté de ses vitraux et le caractère remarquable de quelques-unes de ses statues.

La nef, les bas-côtés, le transept et la première travée du chœur remontent au début du XIIIe siècle. Toutes les autres parties de l'église ont perdu leur caractère primitif par suite de restaurations et de remaniements opérés surtout au XVIe siècle, époque où le chevet, le déambulatoire et les trois chapelles rayonnantes furent rebâtis.

La porte de l'ancien cimetière, voisine du grand portail, est une œuvre assez remarquable, datant du règne de François Ier, comme l'indiquent l'F couronné et la salamandre qui figurent dans la décoration du tympan. Flanquée de deux contreforts décorés de dais, elle présente un arc en anse de panier, et une archivolte festonnée dont le gâble est très élégant. La tour placée près de cette porte est une œuvre de la Renaissance.

La nef, très courte, est voûtée d'ogives et ses grands arcs retombent sur des colonnes. Son triforium, dont les petits arcs brisés retombent sur des colonnettes, se continue dans le transept. Au fond du croisillon nord, il faut signaler l'élégance de la galerie

supérieure ajourée par cinq fenêtres et voûtée d'ogives. A l'entrée du chœur, on admire le jubé commencé en 1508 et terminé à Noël 1517, sous la direction de Jehan Gahilde. Rien n'égale la hardiesse de sa construction et la richesse des sculptures qui le décorent. Il se compose, sur chaque face, de trois arcs à redents festonnés. Entre chacun de ces arcs est une niche à dais, et, à chaque bout, sur les piliers, une suite de dais abritant des statues. On arrive à la galerie bordée d'une balustrade par un escalier d'une grande élégance.

L'église de Sainte-Madeleine renferme un assez grand nombre de pierres tombales remarquables et de beaux vitraux des XVe et XVIe siècles. On peut signaler les Légendes de Constantin, de saint Éloi, de saint Louis, la Création, l'Arbre de Jessé, la Passion, et d'autres sujets empruntés à l'Ancien et au Nouveau Testament. De toutes les statues, la plus digne de fixer l'attention est celle de sainte Marthe placée en regard du jubé. Quelques toiles sont de Jean Nicot, élève de Poussin.

Bibliographie. — Arnaud : *Voyage archéolog.*, p. 197. — *Antiquités de la ville de Troyes, Introduction* et p. 17-20. — *Annuaire de l'Aube*, année 1834, p. 215. — Aufauvre (A.) : *Troyes et ses environs*, p. 138. — Assier (A.) : *Comptes de la fabrique de l'église de Sainte-Madeleine de Troyes*. — Courtalon : *Topog. hist.*, II, p. 235. — D'Arbois de Jubainville : *Répert. archéol. de l'Aube*, p. 137. — Fichot (Ch.) : *Statist. mon.*, IV, p. 181. — Grosley : *Mém. hist.*, II, p. 318. — Pillard (l'abbé) : *Note sur l'église de la Madeleine*, Congrès de Reims, 1845. — Tridon (l'abbé) : *La Madeleine* (Ann. de l'Aube), année 1834, p. 215, et année 1847, p. 4. — Vallet de Viriville : *Archives hist. de l'Aube*, p. 312. — *Voyage pitt. et romantiq. dans l'ancienne France : La Madeleine de Troyes*, 6 pl.

Église de Saint-Urbain.

La collégiale de Saint-Urbain, achevée seulement de nos jours, est la seule des églises de Troyes qui ait été construite d'un seul jet et sur un plan uniforme. Élevé par ordre et aux frais du pape Urbain IV, d'origine troyenne, sur l'emplacement de la maison de son père, ce monument si remarquable par la science de son architecte, la légèreté et l'harmonie de son style, peut être considéré comme une des plus élégantes productions de l'art gothique à la fin du XIIIe siècle.

La construction de cet édifice, commencée en 1262, fut continuée après la mort du pape, qui arriva en 1264, par son neveu le cardinal Ancher. A la suite du décès de ce dernier, les travaux furent arrêtés, et, depuis cette époque, une partie de la nef et le grand portail attendaient leur achèvement entrepris depuis quelques années, sous l'habile et savante direction de M. Selmersheim, inspecteur général des monuments historiques, à l'aide des offrandes des paroissiens et des subventions de l'État.

En plan, cet édifice, long de 44^m 50, se compose d'une nef de trois travées flanquée de bas-côtés. Le chœur, à pans coupés, s'ouvre sur un transept dont chaque croisillon, précédé d'un porche, est flanqué d'une chapelle polygonale.

On ne saurait trop admirer la richesse et l'élégance des pinacles qui couronnent les culées des arcs-boutants. L'édifice a l'aspect d'une pièce d'orfèvrerie, ou d'un reliquaire en forme d'église, ajouré comme une guipure. L'architecte s'est avant tout préoccupé de faire dominer le vide sur le plein, en donnant une

largeur inusitée aux baies du chœur, en réduisant l'épaisseur de leurs meneaux, en élevant des piles

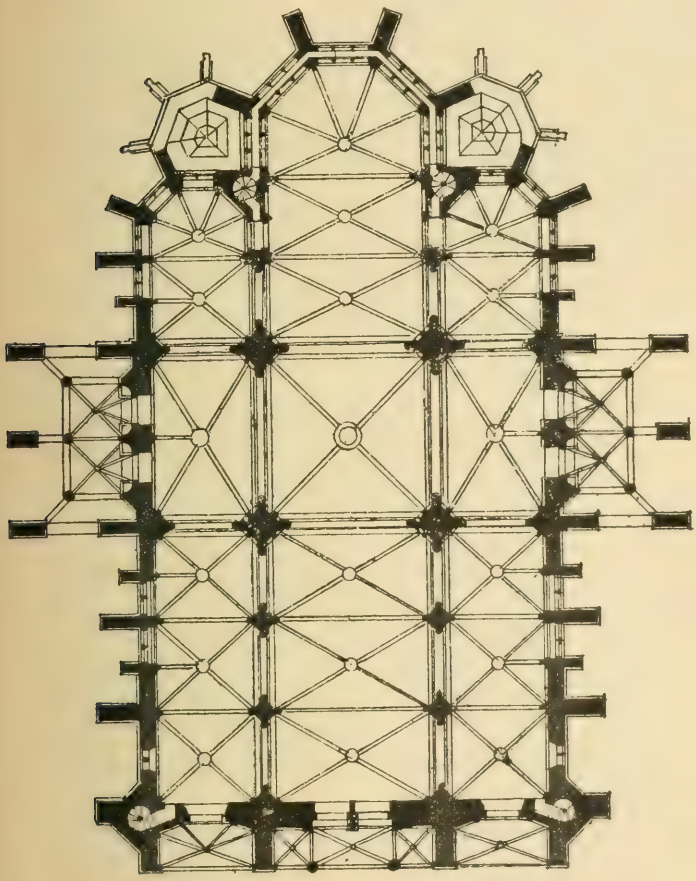

Plan de Saint-Urbain.

de faible diamètre. On remarquera la légèreté de la claire-voie et des gâbles qui s'ajustent dans la

balustrade des combles. Cette recherche de l'élégance architecturale a même été poussée si loin que certains critiques ont reproché au constructeur d'avoir bâti un monument trop grêle.

Le portail principal, abrité sous un porche voûté d'ogives qu'on achève en ce moment, est partagé en deux par un trumeau. Les sculptures du tympan représentent le jugement dernier. Les portes des bas-côtés ont une baie simple à linteau plat, décoré des mêmes profils que la baie de la porte centrale. Elles sont surmontées d'une fenêtre à remplage rayonnant.

Les porches latéraux, placés aux extrémités du transept, sont ornés de niches, de dais, de colonnes et de moulures d'une grande légèreté ; ils abritent des portes jumelles. Trois colonnes dépourvues de chapiteaux supportent les arcs d'encadrement dont la courbe est très élancée. Des contreforts, couronnés de clochetons, épaulent les voûtes d'ogives de ces porches à l'aide d'arcs-boutants.

Au-dessus des portes s'ouvrent deux grandes fenêtres jumelles dont les trois arcs trilobés sont surmontés de quatre-feuilles. Des gâbles évidés et couronnés de fleurons encadrent ces fenêtres et viennent s'appliquer contre une balustrade à jour composée d'une suite de trèfles droits et renversés. Les pignons du transept sont percés de fenêtres et surmontés de grandes croix en pierre.

Les bas-côtés sont limités par des culées servant de point d'appui aux voûtes. Entre ces piliers, il n'existe que de simples cloisons ajourées, ne portant que les chéneaux sans contribuer à la solidité de l'édifice.

Le remplage des fenêtres inférieures mérite d'être signalé : le meneau qui les divise donne naissance à

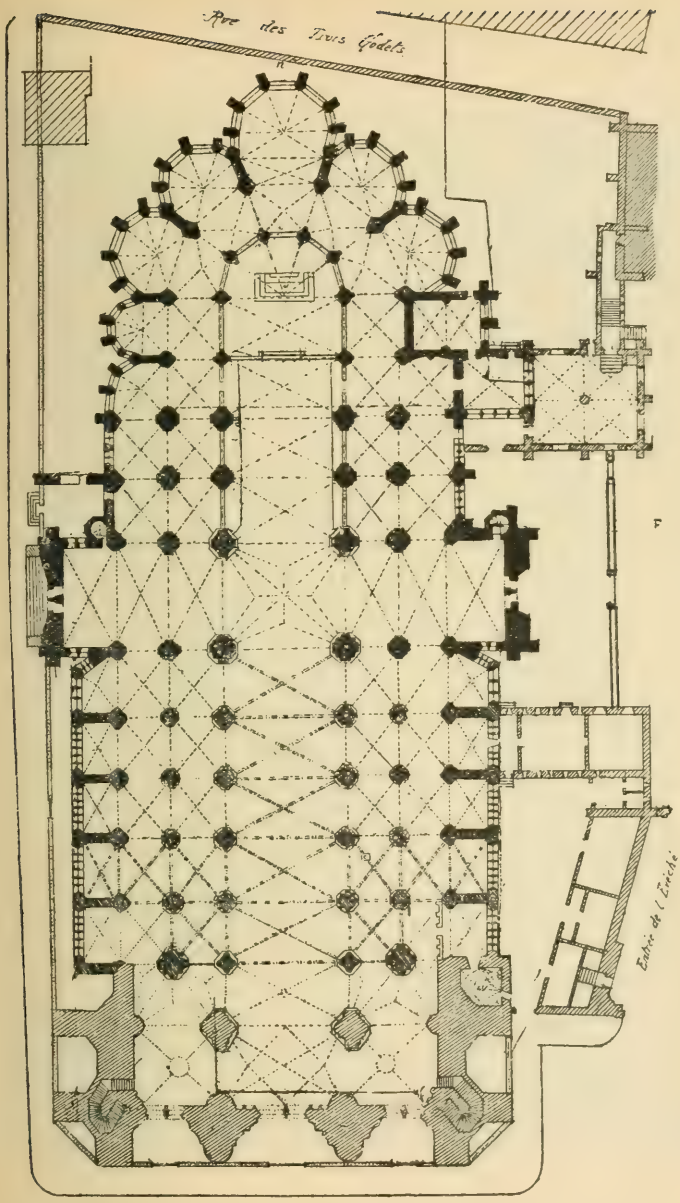

Cathédrale de Troyes.

E. Lefevre-Pontalis, phot.

Église de Saint-Urbain.

Piscine du chœur.

deux arcs brisés surmontés chacun d'un gâble tréflé terminé par un fleuron. Dans les grandes fenêtres du chœur, les meneaux sont surmontés d'une rose à quatre feuilles et de trèfles. Les fenêtres de l'abside ont le même remplage que celles des croisillons.

D'élégants contreforts, flanqués de colonnettes et surmontés de pinacles, soutiennent les voûtes des chapelles et donnent naissance à des arcs-boutants qui contrebutent les grandes voûtes d'ogives.

La balustrade bordant le comble présente une suite de trèfles découpés à jour. Une flèche élancée, haute d'environ 30 mètres, s'élevait sur la croisée ; elle a été démolie en 1761, le chapitre n'ayant pas les fonds nécessaires pour la restaurer. Les nombreuses gargouilles du chœur et de la nef se distinguent par la fantaisie la plus effrénée.

A l'intérieur de l'église, l'ornementation est très pauvre et contraste avec celle de l'extérieur. Elle s'épanouit sur les chapiteaux et dans l'encadrement de la belle piscine du chœur, qui représente, au milieu d'un décor gothique, le Couronnement de la Vierge. Le pape Urbain IV et son neveu, le cardinal Ancher, y figurent aussi avec les donateurs.

On admire de beaux vitraux du XIVe siècle ayant des bordures aux armes de Champagne, de Navarre et du chapitre de Saint-Urbain. Il faut signaler aussi de nombreuses pierres tombales, quelques statues de la Renaissance, une cuve baptismale du XVe siècle, un missel de 1562, avec vignettes, des médaillons en cuivre et en albâtre.

Bibliographie. — Arnaud : *Voyage archéol.*, p. 189. — *Antiquités de la ville de Troyes*, Introduction. — Aufauvre (A.) :

Troyes et ses environs, p. 109. — Babeau (A.) : *Saint-Urbain de Troyes*, 1891. — Courtalon : *Topog. hist.*, II, p. 151. — D'Arbois de Jubainville : *Répert. archéolog.*, p. 136. — Doë : *Notice des principaux monuments de la ville de Troyes*. — Du Sommerard : *Les arts au moyen âge* (2 tombes). — Fichot (Ch.) : *Statist. mon.*, V, p. 95. — Lalore (l'abbé) : *L'église Saint-Urbain*, 1891. — Lorain (P.) : *Étude hist. sur la construction de l'église Saint-Urbain de Troyes*, 1877. — Manson : *Le moyen âge monum. et archéolog.* (2 pl.). — Méchin (l'abbé) : *Documents inédits pour servir à l'histoire de la collégiale Saint-Urbain*, 1878. — *Les pierres tombales de l'église Saint-Urbain*, 1879. — Viollet-le-Duc : *Dictionn. de l'architecture au moyen âge* (passim). — *Voyage pitt. et romant. de l'ancienne France* (Champagne), Saint-Urbain, 7 pl.

Église de Saint-Remi.

Cette église, qui se trouvait primitivement hors de l'enceinte de la ville, se compose d'une nef flanquée de bas-côtés qui remonte au XIVe siècle, mais le transept et le chœur, entouré d'un déambulatoire, ont subi de nombreux remaniements au XVIe siècle et à l'époque moderne.

Le clocher fut bâti aux frais de la paroisse et commencé en 1386, d'après l'inscription placée au sud. Le portail principal et le portail méridional furent construits vers la même époque. Les fenêtres du bas-côté nord rappellent seules la construction primitive : les autres ont été réparées et modifiées au XVIe siècle.

L'église, dont les vitraux sont modernes, possède un Christ en bronze, œuvre remarquable de Girardon, deux médaillons de cuivre attribués au même artiste, plusieurs toiles de Ninet de Lestin et quelques curieuses peintures sur bois.

Bibliographie. — *Annuaire de l'Aube*, année 1834, p. 217. — Arnaud : *Voyage archéolog.*, p. 197. — Aufauvre (A.) : *Troyes et ses environs*, p. 130. — Courtalon : *Topog. hist.*, II, p. 219. — D'Arbois de Jubainville : *Répertoire archéolog.*, p. 136. — Grosley : *Mém. hist.*, II, p. 303. — Fichot (Ch.) : *Album pitt.*, p. 15, et *Statist. mon.*, VI, p. 1.

Église de Saint-Nizier.

Simple chapelle dédiée à saint Maur, puis à saint Nizier, qui devint le siège d'une paroisse au XIe siècle,

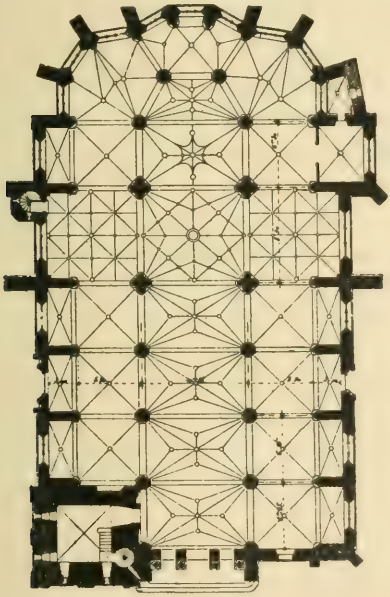

Plan de Saint-Nizier.

l'église de Saint-Nizier fut reconstruite à la suite du grand incendie de 1524.

Les travaux, commencés en 1528, ne furent achevés qu'en 1620. Le grand portail est une des parties les plus intéressantes de l'édifice. Il se compose d'un ordre ionique surmonté d'un ordre corinthien, qui portent l'empreinte du style de la Renaissance. Au rez-de-chaussée, une grande porte, accostée de deux autres plus petites, est placée sous un entablement en forte saillie. Au-dessus, un portique à colonnes encadre trois baies cintrées : celle du milieu est surmontée d'un fronton triangulaire rehaussé d'un écu, où se détache le C, initiale du nom de Charles IX.

Le portail du nord est du meilleur style de la Renaissance. Bien que très inférieur par l'ensemble de sa composition au portail principal, il paraît avoir été exécuté par le même architecte. Il se compose de deux ordres superposés, et son fronton repose sur des pilastres ornés de niches avec des dais et des culs-de-lampe très ornés. La lettre H, initiale du nom de Henri II, unie aux croissants enlacés de Catherine de Médicis, fait connaître sa date de construction.

Le portail méridional, bâti en 1551, est un des plus beaux et des plus élégants spécimens des dernières productions de l'art gothique à Troyes. La porte, en anse de panier, s'ouvre entre des pilastres ornés de culs-de-lampe et de dais formant des niches, et l'arc d'encadrement est garni de redents tréflés réunis par des fleurons.

La tour carrée, bâtie après coup à l'angle du bas-côté nord, a été commencée en 1602 et terminée en 1620. Sur la toiture, on voit encore en quelques endroits des tuiles vernissées rouges, vertes, noires et jaunes, formant des triangles et des rectangles d'un excellent effet.

A l'intérieur, l'édifice bâti sur un plan régulier semble manquer de proportions, la longueur des travées étant trop considérable pour leur hauteur. Les fenêtres, sauf celle de la dernière travée dont les meneaux sont disposés en forme de portique, ont conservé le style flamboyant de la construction primitive. Les piliers cylindriques, reposant sur des bases octogonales, portent des arcs-doubleaux ornés de moulures prismatiques que l'on retrouve sur les nervures des ogives, des liernes et des tiercerons.

L'église de Saint-Nizier possède de belles verrières représentant : L'Apocalypse, les Sept Sacrements, le Jugement dernier, le Calvaire, les Trois Marie, la Légende de saint Nicolas, la Religion foulant aux pieds l'Hérésie, la Légende de saint Sébastien. La sacristie renferme quelques curieux vitraux d'appartement.

Parmi les statues, on peut mentionner : Le groupe du Sépulcre, une Notre-Dame-de-Pitié, un Ecce-Homo, un saint Julien, datant de la fin du XVIe siècle. Quelques toiles sortent de l'atelier de Ninet de Lestin, élève de Vouet.

Bibliographie. — *Annuaire de l'Aube*, année 1834, p. 220. — Arnaud : *Voyage archéolog.*, p. 233. — Aufauvre (A.) : *Troyes et ses environs*, p. 178. — Courtalon : *Topog. hist.*, II, p. 260. — D'Arbois de Jubainville : *Répert. archéolog.*, p. 140. — Doë : *Notice des principaux monum. de la ville de Troyes*, p. 53 et 108. — Fichot (Ch.) : *Album pitt.*, p. 11. — *Statist. monum.*, III, p. 463. — *Voyage pittor. et romantique dans l'ancienne France :* Saint-Nizier de Troyes, 1 pl.

Église de Saint-Martin-ès-Vignes.

La première pierre de ce monument fut posée en 1592, après la démolition d'une autre église placée sous le même vocable. Bâtie à l'époque de la transition de la Renaissance à l'art moderne, l'église de Saint-Martin-ès-Vignes offre dans toutes ses parties des réminiscences des siècles précédents.

Son plan comprend une nef, deux bas-côtés, un transept et un chœur à trois pans flanqué de chapelles latérales.

Les fenêtres de la nef présentent les remplages caractéristiques de la Renaissance et les piliers, dépourvus de chapiteaux, n'ont pour ornement qu'une simple moulure d'un maigre profil. La grande voûte, dont les croisées d'ogives sont renforcées de liernes et de tiercerons, est décorée de rosaces et de clefs pendantes. Les croisillons sont éclairés par deux grandes fenêtres rappelant celles de Saint-Nizier.

Le portail méridional porte la date de 1610. Il se compose d'un fronton échancré reposant sur des colonnes d'ordre corinthien. Quant au portail principal construit vers 1680, sur les dessins du chanoine Maillet, c'est une malheureuse imitation du portique du temple de Jupiter-Stator.

De nombreux et remarquables vitraux ornent les fenêtres de cette église. On peut citer en première ligne : l'Histoire d'Abraham et de Jacob accompagnée d'admirables portraits de donateurs, la Légende de sainte Anne, et l'Enfance de la Vierge.

Bibliographie. — Arnaud : *Antiquités de la ville de Troyes*, Introduction. — *Voyage archéolog.*, p. 230. — Aufauvre (A) : *Troyes et ses environs*, p. 242. — *Congrès archéologique de France*, 1853, p. 223, 262. — Courtalon : *Topog. hist. du diocèse de Troyes*, III, p. 67. — D'Arbois de Jubainville : *Répert. archéolog. de l'Aube*, p. 140. — De Caumont : *Abécédaire d'archéologie*. — Doë : *Notice des princip. monuments de la ville de Troyes*. — Fichot (Ch.) : *Statist. mon.*, V, p. 1. — Finot : *La Verrière de la Passion à l'église Saint-Martin-ès-Vignes*. — Gaussen : *Portefeuille archéologiq. de la Champagne*. — Grosley : *Mémoires hist. et critiq. pour l'hist. de Troyes*. — Le Clert : *Saint-Martin-ès-Vignes*, Extrait de l'Inventaire des richesses d'art de la France. Monum. relig., t. III. — Socard (E.) : *La Verrière de Saint-Joseph à Saint-Martin-ès-Vignes*.

Église de Saint-Jean-au-Marché.

L'église de Saint-Jean-au-Marché est ainsi nommée parce qu'elle se trouve située au centre de l'emplacement occupé jadis par les célèbres foires de Champagne. Elle remplace une chapelle où, suivant la tradition, Louis le Bègue aurait été couronné en 878, par le pape Jean VIII.

Le monument actuel remonte au XIVe siècle et aurait été à peu près terminé en 1395. On y célébra, en 1420, le mariage de Catherine de France avec Henri V, roi d'Angleterre.

Le terrible incendie de 1420 n'épargna pas l'église de Saint-Jean et en détruisit une partie. Il est probable que dans le cours des travaux de restauration de la nef et du chœur, il y eut, comme à Saint-Nizier, à Saint-Pantaléon, à Saint-Nicolas et à Pont-Sainte-Marie, un changement d'architecte, ce qui expliquerait pourquoi

ces monuments renferment des parties appartenant à la dernière époque de l'art gothique, soudées à d'autres où le style de la Renaissance a laissé son empreinte.

La différence de proportion entre les constructions nouvelles et les anciennes, ainsi que le défaut de concordance de l'axe de la nef et du chœur indiquent évidemment que toute la partie primitive était condamnée à disparaître. Les six premières travées de la nef remontent au XIVe siècle.

A l'intérieur du monument, voûté d'ogives, on retrouve le même mélange et la même fusion des styles. L'inclinaison des piliers ne paraît pas intentionnelle, comme certains archéologues ont pu le prétendre ; elle s'explique par la hauteur insuffisante des contreforts et la faiblesse des arcs-boutants qui se sont déversés. L'église de Saint-Jean est un des plus pittoresques monuments de Troyes. Elle doit cet aspect à son élégant clocher, de pur style Renaissance, qui date de 1555.

Parmi les verrières qui ornent l'église, il convient de signaler : des épisodes de la vie de Jésus, des scènes de l'Évangile, le Martyre de sainte Barbe, le Jugement de Salomon, le Sacre de Louis le Bègue, les Allégories de la Tempérance, la Force, la Prudence, la Justice. Le retable du maître-autel a été mis en place en 1666. Exécuté sur les dessins de Noblet, architecte à Paris, il est orné de peintures de Mignard représentant le Baptême du Christ et le Père Éternel.

Au fond de l'abside on peut admirer un retable en albâtre, attribué à Jacques Juliot, qui représente des scènes de la vie du Christ. Signalons en outre, dans cette église, quelques remarquables statues, comme

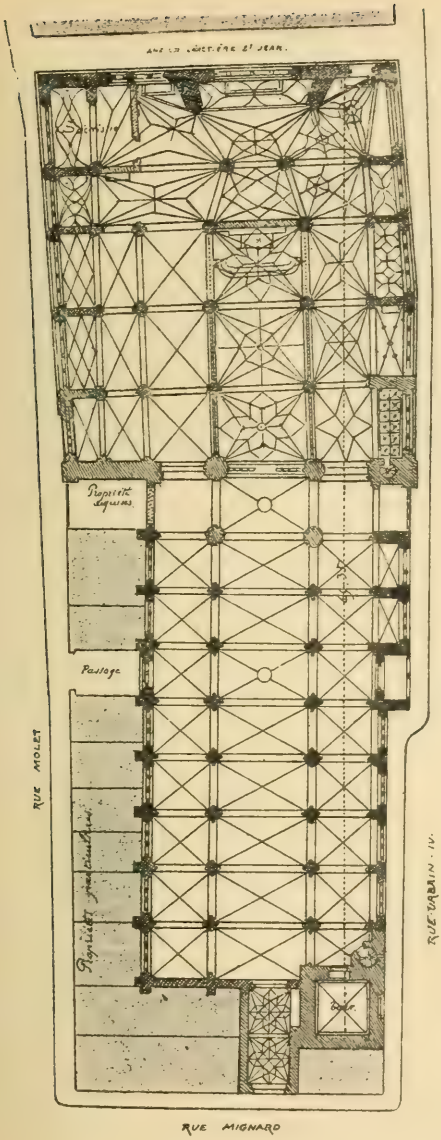

Plan de Saint-Jean.

le groupe de la Visitation et des pierres tombales intéressantes.

BIBLIOGRAPHIE. — Arnaud : *Antiquités de la ville de Troyes*, Introduction, p. 6. — Assier (A.) : *Comptes de la fabrique de l'église Saint-Jean de Troyes*. — Aufauvre (A.) : *Troyes et ses environs*, p. 113. — Babeau (A.) : *Jacques Juliot et les bas-reliefs de l'eglise Saint-Jean de Troyes*. — Courtalon : *Topog. hist.*, II, p. 192. — D'Arbois de Jubainville : *Répert. archéol.*, p. 137 — Fichot (Ch.) : *Statist. mon.*, IV, p. 43. — Grosley : *Éphém. troyennes*, II, 3e partie, p. 235, édit. Patris-Debreuil. — Le Brun-Dalbanne (E.) : *Les bas-reliefs de Saint-Jean de Troyes*. — Morlot : *Notice sur la paroisse Saint-Jean*, 1884. — *Voyage pitt. et romant. de l'ancienne France :* Saint-Jean de Troyes, 1 pl.

Église de Saint-Pantaléon.

La construction de cette église fut commencée en 1517. Elle était presque achevée, lorsque le grand incendie de 1524 vint causer d'énormes dégâts et arrêter les travaux qui ne furent repris qu'en 1536.

La tour étant restée inachevée, on tenta de la terminer vers 1626, mais en raison du peu de solidité de ses fondations, on dut renoncer à lui donner une grande hauteur. Vers 1672, on éleva le transept et la nef à la hauteur du chœur, et l'église ne fut entièrement terminée que dans la première moitié du XVIIIe siècle. La nef est flanquée de bas-côtés et de chapelles latérales, et le transept communique avec un chœur à pans coupés bordé de chapelles.

Le grand portail fut élevé en 1745, mais la petite porte méridionale porte l'empreinte de l'art gothique à son déclin.

La porte du nord présente tous les caractères du style de la Renaissance. Son arc surbaissé, sous un entablement, est dominé par un portique, dont les frontons reposent sur des colonnettes. Dans le compartiment du milieu, plus haut que les autres, on voit une statuette mutilée dans une niche.

La partie inférieure de l'église est gothique jusqu'à la galerie formée par une large corniche à puissants profils, qui se développe sur le pourtour de l'édifice. Toute la partie supérieure, comprenant la claire-voie, est une œuvre de la Renaissance. Les piliers, cylindriques dans le bas, sont ornés de cannelures au-dessus de la galerie et portent des chapiteaux composites qui se trouvent au niveau de la voûte en bois. Ces piliers sont décorés de nombreuses statues et de dais remarquablement sculptés. Les fenêtres des bas-côtés sont de style flamboyant, mais dans la claire-voie les ouvertures sont en plein cintre.

Dans la première chapelle du bas-côté nord est placée la porte de la tourelle d'angle de l'ancienne façade. Son arc en anse de panier est surmonté d'une contre-courbe s'élançant jusqu'à la voussure de l'escalier dont la rampe est ornée de rinceaux de feuillages.

Du côté opposé, contre la première chapelle du bas-côté sud, on voit une remarquable galerie construite en encorbellement sur le mur : sa balustrade est ornée d'arcatures, de colonnettes et de panneaux artistiques.

L'église de Saint-Pantaléon est de toutes les églises de Troyes la plus riche en objets d'art. Elle possède de remarquables statues dont quelques-unes sont attribuées à Dominique le Florentin et à Gentil : on peut

citer celles de saint Jacques, de saint Jean, de saint Joseph, de saint Nicolas, de saint Crépin et de saint Crépinien. Elle renferme des toiles de Carrey, des verrières de Luterau, de Macadré et d'autres célèbres peintres verriers, une chaire à prêcher garnie de bas-reliefs en bronze, œuvre de Simart, une croix reliquaire du XIVe siècle.

Bibliographie. — *Annuaire de l'Aube*, 1834, p. 213. — Arnaud : *Voyage archéolog.*, p. 233. — *Antiquités de la ville de Troyes*, Introduction. — Aufauvre (A.) : *Troyes et ses environs*, p. 84. — Babeau (A.) : *L'église Saint-Pantaléon de Troyes, sa construction et ses objets d'art*, 1881. — *L'église Saint-Pantaléon de Troyes*, dans l'*Invent. des richesses d'art de la France*, III, mon. relig. — Courtalon : *Topog. hist.*, II, p. 318. — Grosley : *Mém. hist.*, II, p. 321. — D'Arbois de Jubainville : *Répert. archéolog.*, p. 141. — Doë : *Notice des principaux monuments de la ville de Troyes*, p. 52 et 106. — Fichot (Ch.) : *Album pitt.*, p. 21. — *Statist. mon.*, IV, p. 338. — *Voyage pitt. et romantiq. dans l'ancienne France* : Église Saint-Pantaléon de Troyes, 4 pl.

Église de Saint-Nicolas.

Détruite dans l'incendie de 1524, l'église de Saint-Nicolas, ancienne chapelle du château des vicomtes de Troyes, fut rebâtie et agrandie à partir de 1526 jusqu'en 1600. Le grand portail est moderne.

La porte du nord appartient au style gothique de la dernière période. Flanquée de deux pilastres à trois étages et décorés de pinacles, elle se compose d'une baie ouverte sous un cintre surbaissé. La grande archivolte, en forme d'accolade, s'élève jusqu'à la corniche, au milieu d'un remplage. Dans cet ensemble,

les ébrasements, les rampants, les dais, les pilastres, sont couverts de rinceaux et de chimères.

Le portail sud fut construit en 1550 par l'architecte Faulchot, dans le style de la Renaissance. Au rez-de-chaussée, la porte à plein cintre est flanquée de deux niches, et les pilastres doriques portent un entablement dont la frise est décorée de triglyphes enguirlandés de roses. Le premier étage, de style ionique, présente la même disposition. La fenêtre percée au-dessus de la porte est partagée par l'arbre et les bras d'une croix à bénitier.

L'église, précédée d'un porche, est dépourvue de transept. Les fenêtres ont des remplages Renaissance à la nef et au chœur, et des remplages flamboyants aux bas-côtés. Deux voûtes des bas-côtés du chœur ont des clefs pendantes.

A gauche du portail principal est un Sépulcre, dont les arcatures reposent sur des colonnes à chapiteaux composites : dans les écoinçons des arcatures figurent les instruments de la Passion. A l'autre extrémité des bas-côtés, sur la droite, un escalier conduit au calvaire qui occupe toute la largeur de l'église.

Saint-Nicolas renferme quelques verrières d'une belle exécution : la Légende de saint Claude, la Généalogie de la Vierge, les Béatitudes, la Vie de saint Roch et des grisailles remarquables : la Légende de l'Hostie, les Miracles du Christ, l'Histoire de Tobie, des statues remarquables, telles que l'Ecce-Homo et le Christ ressuscité, attribuées à Gentil ; des bas-reliefs, une cuve baptismale du XVIe siècle, des carrelages vernissés, une chaire à prêcher fort bien sculptée et des pierres tombales.

Bibliographie. — Arnaud : *Voyage archéolog.*, p. 233. — Aufauvre (A.) : *Troyes et ses environs*, p. 80. — Courtalon : *Topog. hist.*, II, p. 334. — D'Arbois de Jubainville : *Répert. archéolog.*, p. 141. — Doë : *Notice des principaux monuments de la ville de Troyes*, p. 51 et 103. — Grosley : *Mém. hist.*, II, p. 323 et *Éphémérides*, années 1763 et 1765. — Fichot (Ch.) : *Album pitt.*, p. 23. — *Statist. monument.*, IV, p. 454. — Tridon (l'abbé) : Dans les *Mém. de la Soc. acad. de l'Aube*, 2e série, IV, p. 185. — *Voyage pitt. de l'ancienne France :* Église Saint-Nicolas de Troyes, 3 pl.

Sainte-Savine-les-Troyes.

Cette église, bâtie d'un seul jet au commencement du XVIe siècle, ressemble à celles de Saint-André et des Noes. Son plan comprend une nef de huit travées, deux bas-côtés flanqués de chapelles et un chœur à pans coupés.

Le portail principal est daté de 1611, mais la porte méridionale, formée de deux arcades jumelles, est une œuvre de la Renaissance qu'il faut comparer au portail nord de l'église des Noes. La nef, dépourvue de fenêtres, est voûtée d'ogives. Ses gros piliers ronds reçoivent les moulures à pénétration des nervures et des doubleaux.

Il faut signaler de beaux fragments de vitraux représentant la Vierge, des scènes de la vie de saint Éloi et de saint Nicolas, une peinture sur bois, de 1533, où l'artiste a figuré le mariage de la Vierge, la Nativité, Jésus retrouvé dans le Temple, une peinture murale du XVIe siècle, des statues de saints, une châsse en bois ouvragé et la chaire à prêcher datée de 1620.

Bibliographie. — Arnaud : *Voyage archéolog.*, p. 64. — Aufauvre (A.) : *Troyes et ses environs*, p. 240. — Courtalon :

Topog. hist., III, p. 72. — D'Arbois de Jubainville : *Répert. archéolog.*, p. 129. — Fichot (Ch.) : *Statist. monum.*, I, p. 173.

MONUMENTS CIVILS.

Hôtel-de-Ville.

Cet édifice fut construit sur un emplacement acheté par l'échevinage à la famille de Mesgrigny. Le 30 juillet 1625, le duc de Nevers, gouverneur de Champagne et de Brie, en posa la première pierre. L'architecte, Louis Noble, avait été chargé d'en dresser les plans. Faute de ressources suffisantes, les travaux, suspendus jusqu'en 1655, furent repris à cette époque, sous la direction de l'architecte Cottard, et terminés en 1670.

La décoration de la façade se compose, au rez-de-chaussée, de pilastres corinthiens sous un entablement ionique : au premier étage, des colonnes en marbre noir, à chapiteaux composites, portent un entablement corinthien. La niche, placée au-dessus de la porte d'entrée, est occupée par une statue de la Liberté dont on a fait une Minerve ; autrefois, elle abritait une statue de Louis XIV.

La grande salle du premier étage, restaurée en 1856, n'est pas en rapport avec l'extérieur. L'architecte a substitué au plafond à moulures des caissons Renaissance, tout en conservant la corniche primitive. La grande cheminée placée à l'extrémité de cette salle présente le même anachronisme ; elle est ornée d'un très beau médaillon de marbre blanc, œuvre de Girardon, représentant Louis XIV en

buste, accompagné de drapeaux et de branches de laurier. Au bas est gravée une inscription latine, composée par Racine.

Bibliographie. — Aufauvre (A.) : *Troyes et ses environs*, p. 120. — Courtalon : *Topog. hist.*, II, p. 396. — Grosley : *Mém. hist.*, II, p. 266. — Fichot (Ch.) : *Album pitt.*, p. 25 et 26. — *Statist. monum.*, III, p. 162. — *Voyage pitt. et romant. dans l'ancienne France :* Hôtel-de-Ville de Troyes, 1 pl.

Hôtel des Ursins.

Cet hôtel, 5, rue Champeaux, construit en 1526, a jadis appartenu à la famille Jouvenel, connue depuis sous le nom de Juvénal des Ursins.

Le corps de logis, situé au fond de la cour, est seul intéressant. Au milieu de sa façade, à la hauteur du premier étage et à l'aplomb de la porte d'entrée, est un petit oratoire en encorbellement à trois pans ornés de pilastres superposés. Les frontons des trois fenêtres abritent de petits bustes en bas-relief.

Derrière ces frontons s'élève une lanterne décorée de balustres, recouverte d'écailles et terminée par un fleuron. Dans les panneaux supérieurs de cet édicule on voit, au centre, un écu aux armes de France, à gauche, un autre écu mutilé, et, à droite, un cartouche portant une inscription relative à la reconstruction de l'hôtel et aux réparations qui y furent faites en 1688.

La fenêtre destinée à éclairer les combles mérite aussi d'être signalée, bien qu'elle ait perdu une partie de son couronnement. Sa décoration permet de la faire remonter au commencement du XVIe siècle.

Hôtel de Marisy.

Bâti en 1531 par Claude de Marisy, reconstruit en partie et remanié de 1872 à 1874, sous la direction de MM. E. Millet et P. Naples, l'hôtel de Marisy, 9, rue Charbonnet, a subi de grandes transformations.

L'élégante tourelle hexagone, placée en encorbellement à l'angle de la maison, rappelle, par son style et par son ornementation, celle de l'hôtel des Ursins. Le cul-de-lampe qui la supporte est orné de figures en ronde-bosse surmontées d'une rangée de consoles d'où partent les six pilastres encadrant les fenêtres. Dans chacun des compartiments sont des écus armoriés. Quatre fenêtres à baies carrées, couronnées de frontons, éclairent l'édicule surmonté d'un dôme hexagone.

Les grilles en fer forgé, placées en avant de deux fenêtres du rez-de-chaussée, sont remarquables par leur agencement.

Dans la cour de l'hôtel se trouvent des pilastres très variés d'exécution; leurs chapiteaux sont ornés de corbeilles, de figures, d'anges, d'écus armoriés et d'arabesques.

Hôtel d'Autruy.

Cette maison, 104, rue Thiers, bâtie à l'époque de la Renaissance, est construite en briques et pierres disposées en échiquier. La porte ouvrant sur la rue est encadrée d'une grecque : son linteau, qui porte à chaque extrémité un vase fleuri, est orné de cercles juxtaposés. Au-dessus de la plate-bande on voit trois

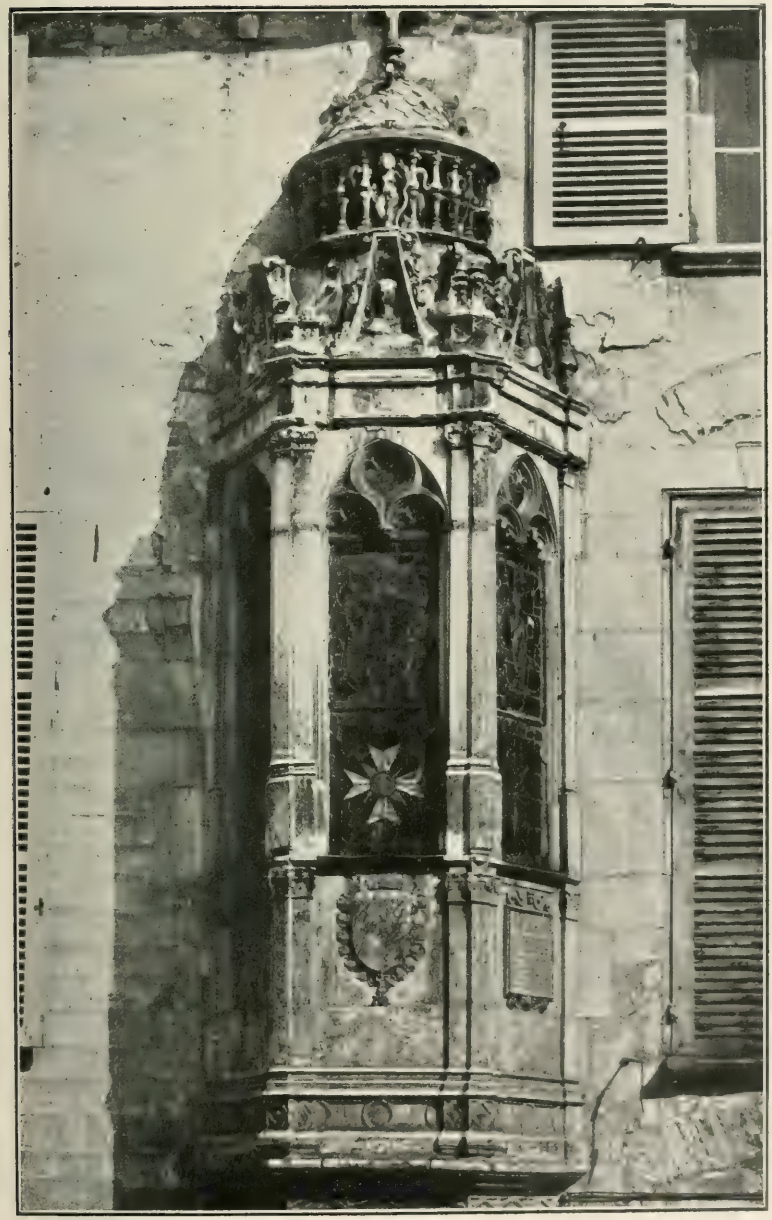

E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Hôtel des Ursins.

Oratoire.

écus modernes. La tourelle d'escalier à pans coupés, qui se dresse dans la cour, est construite, comme la façade donnant sur la rue, en appareil réticulé.

Maison de l'Élection.

Maison en bois, de la Renaissance. 26, rue de la Monnaie. Au-dessus du premier étage, toute la construction en encorbellement se trouve soutenue par des liens décorés de balustres reposant eux-mêmes sur des pilastres cannelés placés au rez-de-chaussée. La façade, dont les bois sont aujourd'hui apparents, était autrefois recouverte d'ardoises.

La tourelle est surmontée d'une toiture aiguë portant un épi en plomb remarquable par son ornementation.

Un curieux devant de foyer, sorte de mosaïque en ardoises, provenant de cette maison, est conservé au musée de Troyes.

Hôtel Deheurles.

Cet hôtel du XVIe siècle est situé, 42, rue de la Monnaie. Au fond de la cour, un corps de logis en pierre et en brique est flanqué, en retour d'équerre, d'une tourelle dont l'appareil mérite d'attirer l'attention.

Au pied de cette tourelle, au midi, une porte, flanquée de deux colonnes Renaissance, est amortie par un fronton rectangulaire, donnant accès à une seconde cour. La porte ouverte à l'est, dans la tourelle, est surmontée d'une corniche avec couronnement en

forme de niche. Le rez-de-chaussée et le premier n'ont qu'une fenêtre flanquée de deux colonnes; celles de la fenêtre du rez-de-chaussée sont ornées de guirlandes de fruits, suspendues à la bouche d'un chérubin, et de petits cartouches portant la date 1540, avec le nom du constructeur de cet hôtel.

Hôtel Riglet.

Nicolas Riglet, riche négociant, maire de Troyes, de 1544 à 1546, fit bâtir cette maison, 6, rue Juvénal-des-Ursins, dans le second quart du XVIe siècle, mais elle a subi une transformation complète. La tourelle d'escalier octogonale est bâtie en pierre et couronnée par une riche balustrade de style flamboyant.

A l'intérieur, la cage de l'escalier à vis s'arrête au niveau du grenier sur un palier voûté. La tourelle s'élevant beaucoup plus haut que les combles, un autre escalier en spirale, assis sur ce palier, conduit à la dernière plate-forme voûtée où la tourelle reprend à l'intérieur la forme octogonale. Les huit nervures de la voûte rayonnent autour d'une clef centrale, et leurs retombées se raccordent avec les arcs-formerets pour venir s'appuyer sur des culs-de-lampe en saillie dans les angles rentrants. Le sol de ce palier est pavé de carreaux vernissés. Il faut également mentionner la balustrade de la lucarne à pignon qui domine la façade donnant sur la cour.

Hôtel de Mauroy.

Cet hôtel fut bâti rue du Cerf, aujourd'hui rue de la Trinité, vers le milieu du XVIe siècle, par Jean

Mauroy et sa femme Louise de Pleurre. Leurs armes, placées au fronton de l'hôtel, avaient pour support une aigle aux ailes éployées.

En 1580, les deux époux léguèrent cette maison aux Trinitaires pour l'établissement de douze enfants pauvres.

La façade, modifiée par l'ouverture de plusieurs fenêtres, a conservé son appareil réticulé en pierre et en brique, une belle lucarne et des gargouilles datant de l'époque de sa construction. La cour offre un véritable intérêt. La façade du fond paraît moins ancienne que les autres; sa partie centrale est occupée par une tourelle d'escalier octogonale à demi engagée, revêtue d'ardoises.

Le corps de logis en façade sur la rue a seul un aspect monumental avec ses colonnes corinthiennes, rehaussées de branches de lierre, qui forment galerie sous l'étage supérieur, décoré de colonnes de bois.

Hôtel de Vauluisant.

Avant le grand incendie de 1524, l'emplacement de cet hôtel appartenait aux religieux de Vauluisant, abbaye cistercienne du diocèse de Sens. De là vient le nom donné, à une époque assez récente, à cet hôtel situé, 4, rue de Vauluisant.

Le pavillon à double perron, flanqué de deux tourelles et couronné de deux épis de plomb très curieux, a été construit en 1564 par Antoine Hennequin. Plus tard, il passa aux de Menan, aux Angenoust, aux Coiffard, puis aux Mesgrigny. Ce corps de logis est composé d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage, séparés par une voussure en encorbellement abritant la porte

d'entrée, ornée d'un cartouche aux armes des Mesgrigny.

Sa façade est ornée de pilastres et décorée d'une frise. Au niveau du toit est une petite balustrade, une lucarne à doubles baies cintrées et un élégant édicule amorti par une statuette nue.

Dans la grande salle du rez-de-chaussée, on peut admirer une belle cheminée de la Renaissance, dont les colonnes portent sur leurs fûts des groupes d'enfants et des guirlandes de fleurs et de fruits. L'entablement, les jambages et le linteau, sont couverts de rinceaux et de cartouches finement sculptés. Un remarquable motif décoratif, portant au centre les armoiries de la famille Hennequin de Vaubercey, complète ce magnifique ensemble.

Hôtel de Chappelaines.

Nicolas Largentier, l'aîné, père du baron de Chappelaines, fit construire cette maison, 56, rue Turenne, vers 1527, sur l'emplacement de l'hôtel de Clairvaux, détruit lors du grand incendie de 1524.

La décoration est fort simple au rez-de-chaussée orné de pilastres. Au premier étage, les fenêtres sont encadrées de colonnettes portant des frontons triangulaires surmontés de vases et de festons. Au pied du comble règne une galerie dont les pilastres sont ornés de vases cannelés.

A l'angle sud-ouest de cette construction, à la hauteur du premier étage, on voit une niche avec cul-de-lampe et clocheton à jour et une énorme gargouille à tête monstrueuse. Au sud, on retrouve l'appareil brique

et pierre en échiquier employé si fréquemment dans les constructions civiles du XVIe siècle.

BIBLIOGRAPHIE. — Arnaud : *Voyage archéol.* — Aufauvre (A.) : *Troyes et ses environs.* — Fichot (Ch.) : *Statist. mon.*, t. III, et *Album pitt.* — Babeau : *L'ancien hôtel Deheurles*, 1885 ; *Les anciennes tourelles des maisons de Troyes*, 1881.

Musée.

Le musée de Troyes, fondé et administré par la Société académique de l'Aube, fut transféré, en 1831, dans l'ancienne abbaye de Saint-Loup et successivement agrandi par la construction de deux ailes qui renferment des salles consacrées à la sculpture moderne et aux arts décoratifs.

Le musée d'histoire naturelle occupe le rez-de-chaussée du corps de logis central.

La galerie de l'ancien cloître abrite une suite d'objets se rattachant à l'étude de l'archéologie monumentale : sarcophages en pierre, pierres tombales, deux très belles statues de prophètes, statues et statuettes en pierre et en bois, moulages de chapiteaux, pinacles et ornements de tous genres, plaques de cheminées armoriées, portes en bois sculpté provenant de la clôture du jubé de Sainte-Madeleine, poteaux, modillons, fenêtres en bois sculpté venant d'anciennes maisons de Troyes, etc.

Musée de sculpture (1re salle) : Œuvres nombreuses de Simart, bas-reliefs du tombeau de Napoléon Ier ; modèle de la Minerve du duc de Luynes ; Oreste ; Le Discobole, etc. ; Biblis changée en source.

par Suchetet ; Sapho, par Pradier ; Le baron Taylor, par Briden ; Combat de Chiens, par Mme Thomas-Soyer ; Louis XIV et Marie-Thérèse, Le Christ, par Girardon, une remarquable cheminée provenant de l'hôtel de Chappelaines ; des sculptures anciennes et des moulages des œuvres les plus importantes des artistes troyens (retable de Saint-Jean-au-Marché ; retable de La Rivour ; bustes provenant de Villacerf, etc...)

(2e salle) : A la terre, les Coureurs, par Boucher ; bustes divers, par Vassé ; bustes et statuettes, par Franceschi ; le monument de Lamoricière, Saint-Jean-Baptiste, Chanteur florentin, Narcisse, le connétable de Montmorency, etc., par Paul Dubois ; les bustes des trois Casimir-Périer ; Pasteur, L. Ulbach, des moulages du jubé de Villemaur.

Peinture (1re salle) : La Cène, par Vasari ; La Vierge et l'enfant Jésus, par Cima da Conegliano ; Léota, par Lorenzo di Credi ; Capitouls de Toulouse, par Chalette ; la réception d'un Chevalier du Saint-Esprit, par Philippe de Champaigne ; deux grands tableaux de fleurs, attribués à Monnayer ; scènes de la vie de Clovis, Danaé, Jupiter et Io, etc. (15 toiles), par Natoire ; l'Enchanteur et l'Aventurière, par Watteau ; Anne d'Autriche et Mme de Montespan, par P. Mignard, et de nombreuses toiles de Tiépolo, Boulogne, Greuze, Boucher, Hubert Robert, Paillot de Montabert, Vigneron, Louis David et autres.

(2e salle) : Portrait de femme, par Mireveld ; Joueur de guitare, par Vélasquez ; Après l'orage, par Chintreuil ; Lesueur chez les Chartreux, par Laugée, et des toiles d'Arnaud, Aviort, Biennourry, Boulanger,

Rouot, Maison, Cabat, Prou, Truelle, Schitz, Royer, etc...

Collection archéologique (1re salle) : Mercure-Apollon, statue en bronze trouvée à Vaupoisson ; trésor de Pouan ; émaux provenant des tombeaux des comtes de Champagne ; collection de céramique grecque, gallo-romaine et du moyen âge ; importante suite de carrelages vernissés ; armes ; objets divers ; médailles et sceaux ; serrurerie.

(2e salle) : Armes et objets divers gaulois, gallo-romains et mérovingiens ; nombreux émaux peints et verrerie ; grande collection d'objets en bronze (statuettes, armes, torques, bracelets, ustensiles de ménage, clefs), débris de fresques et de mosaïques ; coffrets de Bagard, etc...

Musée d'art décoratif : Grande pendule en bronze doré ; fontaine à laver en bronze et émaux ; moulages de candélabres, etc., œuvres de M. E. Piat ; Buste de M. Piat, par Carrier-Belleuse ; Tapisseries d'Aubusson et des Gobelins.

Bibliographie. — Babeau (A) : *Le Musée de Troyes* (Gazette des Beaux-Arts, 1899). — *Catalogues des tableaux, des sculptures, de l'archéologie monumentale, des bronzes, des carrelages vernissés, des émaux peints, des monnaies gauloises, de la collection sigillographique ; du Musée d'art décoratif, des Herbiers.* — D'Arbois de Jubainville : *Répertoire archéolog.*, p. 143. — Le Clert (L) : *Le Musée de Troyes* (Annuaire des musées scientifiques et archéolog. des départements, 1900, p. 380). — Notice sur les collections du musée de Troyes, 1864.

Bibliothèque.

La bibliothèque, installée au premier étage, s'augmenta, en 1796, par la réunion de quinze bibliothèques conventuelles du département, et par celle de vingt-cinq bibliothèques particulières confisquées.

Depuis cette époque le dépôt s'est encore accru. Il renferme aujourd'hui 6.000 volumes manuscrits et pièces diverses, et 125.000 imprimés, dont 525 incunables.

Le fonds le plus considérable de la bibliothèque provient de l'abbaye de Clairvaux; il consiste en 50.000 volumes ou environ, y compris les 31.652 volumes, reliés en veau fauve, ayant fait partie de la collection des présidents Bouhier, achetée par l'abbaye en 1781.

Au point de vue historique, la bibliothèque de Troyes est un vrai trésor: non seulement elle possède les grandes collections, mais encore un nombre considérable de chroniques, de pamphlets, d'armoriaux, ainsi qu'une collection importante d'ouvrages relatifs à l'histoire locale.

Bibliographie. — Harmand: *Notice sur la bibliothèque de Troyes* (Ann. de l'Aube, 1845, p. 50). — Harmand: *Catalogue des manuscrits*. — Socard et Det: *Catalogue des imprimés* en 23 volumes.

PREMIÈRE EXCURSION.

Église de Brienne-le-Château.

Cet édifice avait été rebâti à la fin du XIIe siècle, mais la nef fut remaniée au XIVe siècle. Le transept et le chœur ont été reconstruits au XVIe siècle. Deux piliers primitifs de la nef, flanqués de colonnes et de colonnettes, supportent un arc dont les arêtes sont abattues en biseau, et un formeret en tiers-point permet d'évaluer la hauteur de l'ancienne voûte. Les autres piles ne sont pas antérieures au XIVe siècle.

La façade est une œuvre de la même époque, mais ses trois portes furent remaniées au XVIIIe siècle. Une grande rose à six lobes s'ouvre au-dessous du pignon gothique. Le clocher latéral, épaulé par des contreforts et ajouré par des baies en lancette, fut bâti vers 1390, mais les deux étages supérieurs flanqués de pilastres ne furent élevés qu'à la fin du XVIIIe siècle.

La corniche de la nef se compose d'une série de modillons grimaçants et les clefs des fenêtres sont ornées d'un masque. Ces baies s'ouvrent au-dessus d'un bandeau intérieur.

Le transept et le chœur sont voûtés d'ogives et les cinq chapelles rayonnantes du déambulatoire renferment de belles clefs pendantes. L'encadrement des fenêtres du chevet est orné de feuillages et leur archivolte en accolade devait venir s'engager dans une balustrade qui n'a jamais été mise en place.

Cette église renferme de belles grisailles du XVIe siècle : le martyre de sainte Agathe ; l'histoire des saints Crépin et Crépinien, etc. ; une bonne peinture

sur bois: quelques bas-reliefs et des statuettes en pierre et en bois; un bénitier en fonte de fer, portant une inscription de 1530 en caractères gothiques.

Bibliographie. — *Annuaire de l'Aube*, années 1834, p. 198; 1860, p. 97. — Arnaud: *Voyage archéolog.*, p. 56. — Chapellier: *Le bénitier de l'église de Brienne*, dans les *Mémoires de la Société acad. de l'Aube*, 1865, p. 267. — D'Arbois de Jubainville: *Répert. archéolog.*, p. 41.

Château de Brienne.

Le château de Brienne, propriété des ducs de Bauffremont, s'élève sur l'emplacement d'une forteresse bâtie au Xe siècle par Engelbert et Gosbert, chefs de bandes normandes.

Sa construction, commencée en 1770 par le cardinal de Loménie et son frère le lieutenant général, ne fut terminée qu'en 1777. Les travaux avaient été exécutés sous la direction de l'architecte Jean-Louis Fontaine, parent de P. Fontaine, architecte du Roi, chargé plus tard de la restauration du Louvre.

Le corps de logis principal est un grand bâtiment, composé d'un sous-sol, d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage. Au milieu de sa façade se trouve un avant-corps surmonté d'un fronton triangulaire. A chaque extrémité de cette construction viennent aboutir des ailes en retour d'équerre.

Au point de jonction des pavillons latéraux avec le corps de logis central, deux vastes escaliers en pierre donnent accès aux antichambres. Sur celle de droite s'ouvre une grande salle d'attente ornée de tableaux de maîtres et de portraits de famille. La salle à

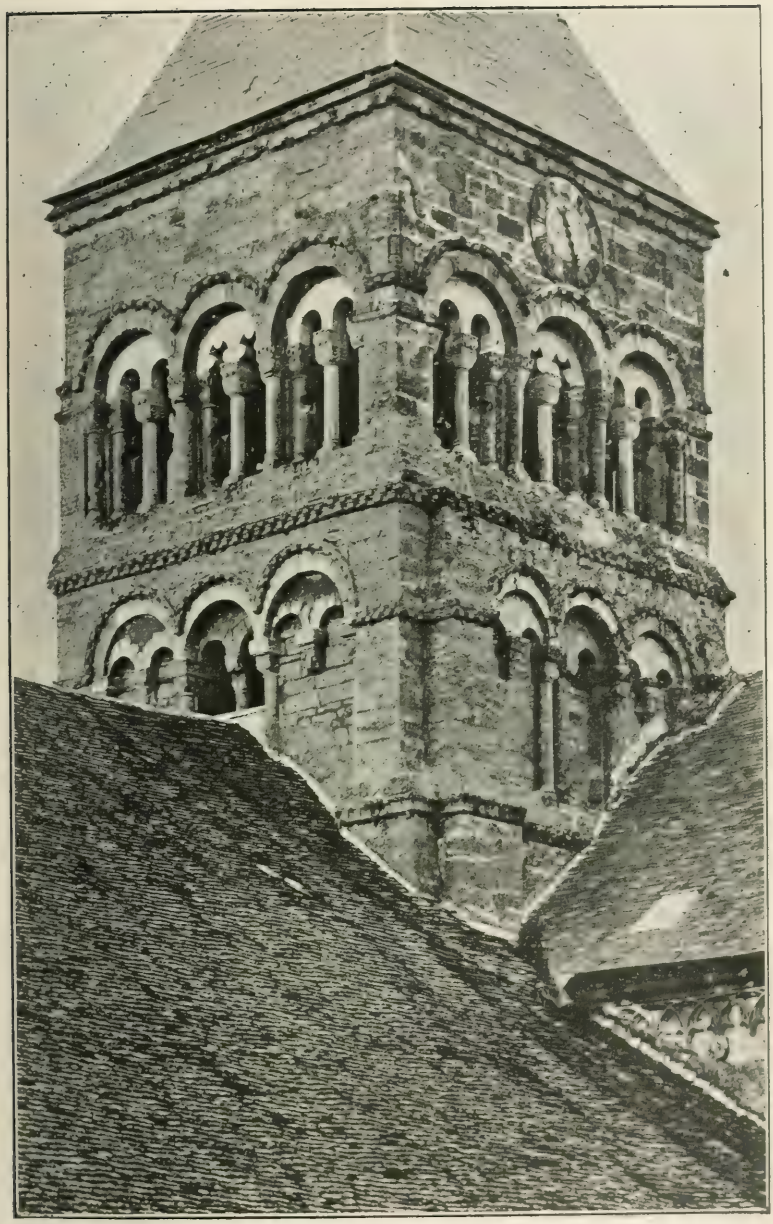

E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Clocher de Ceffonds.

manger est décorée de bas-reliefs en stuc reproduisant des attributs et des fruits. Dans cette pièce il y a de beaux bustes de marbre. A gauche s'ouvre un salon orné de magnifiques portraits.

Le grand salon placé dans l'axe de l'avant-corps renferme de fort beaux meubles, des vases de Chine anciens, des statues de laque et de nombreux bois dorés. Au plafond sont des peintures de style Louis XVI représentant un ciel et des amours.

La bibliothèque fait suite au salon et ses deux étages sont garnis de superbes balustrades en fer forgé : elle contient 10.000 volumes. La précieuse collection dite *Manuscrits de Brienne,* reliée aux armes des Loménie, occupe son premier étage. Près de la bibliothèque, un petit salon entouré de vitrines renferme les pièces les plus remarquables des archives du château et de nombreux souvenirs de famille.

La chapelle contient des tableaux de l'école espagnole et de l'école italienne, des miniatures, des tapisseries remarquables et un tabernacle orné d'un fort beau Christ en corail, sur une croix de cristal de roche.

Un large escalier en pierre, avec une belle rampe en fer forgé de style Louis XV, conduit au premier étage où se trouvent le grand salon, la galerie des tableaux, la chambre d'honneur et des appartements, ornés de tableaux, de portraits, d'objets d'art et de souvenirs offerts par différents souverains à la maison de Bauffremont.

Napoléon Ier visita deux fois cette splendide demeure; en 1805, quand il était à l'apogée de sa puissance, et en 1814, à la veille de sa chute.

Le parc, très vaste et bien dessiné, renferme les ruines de l'abbaye de Basse-Fontaine, fondée en 1143,

par Érard, comte de Brienne, et démolie peu de temps avant la révolution de 1789.

Bibliographie. — Babeau (Albert) : *Le château de Brienne*, Ann. de l'Aube, année 1878, p. 3.— Arnaud: *Voyage archéol.*, p. 54. — D'Arbois de Jubainville : *Répert. archéol.*, p. 41.

Église de Ceffonds.

Cette église fut reconstruite au début du XVIe siècle, car la pose de ses belles verrières s'échelonne entre les années 1511 et 1528, mais l'architecte conserva le clocher roman qui s'élève sur le carré du transept. Les voûtes d'ogives et la façade furent l'objet de remaniements vers 1669. La nef est divisée en cinq travées et l'un des bas-côtés renferme des fonts baptismaux octogones du XVIe siècle, ornés de monstres qui reposent sur des masques. Le chœur à cinq pans communique avec deux chapelles latérales.

Les fenêtres à remplage flamboyant sont garnies de superbes vitraux qui représentent différents saints, le martyre de saint Étienne, donné par Etienne Chevalier en 1528, la vie de saint Jean-Baptiste, la conversion de saint Hubert et le martyre de saint Sébastien, le martyre de saint Crépin et de saint Crépinien, la vie de saint Remi, la passion du Christ donnée par Pierre Pierri en 1511, les apparitions du Christ, verrière donnée par Poinsot Riche en 1522, la Création, datée de 1511, l'arbre de Jessé offert par Jehan Perrin en 1522 et des scènes incomplètes de la vie de la Vierge et du Christ.

A l'extérieur, il faut signaler les élégants contreforts et la corniche de l'abside. Le clocher central remonte au premier quart du XIIe siècle. Sur chaque face de ses

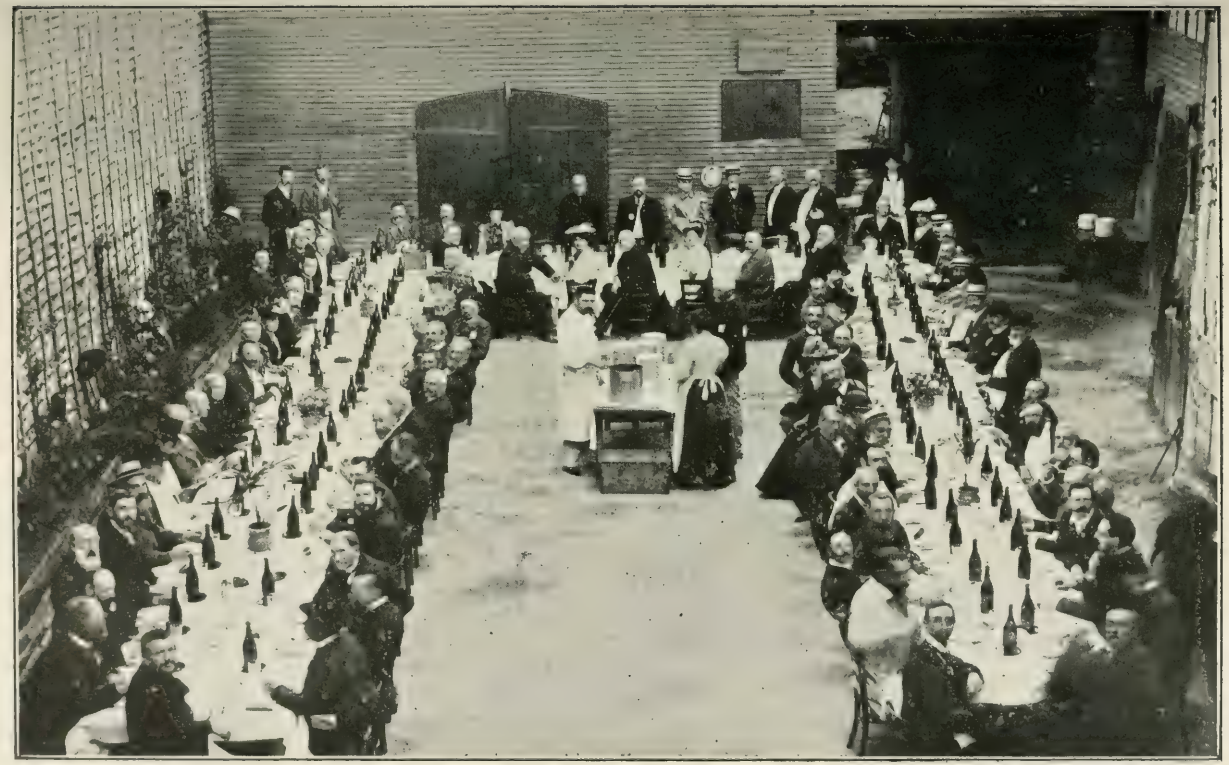

G. Fleury, phot.

Le dîner du Congrès.

à Montiérender.

deux étages, trois baies en plein cintre, encadrées par des billettes et divisées par deux arcades secondaires, s'ouvrent au-dessus d'un bandeau de billettes. Cette tour, couronnée d'une flèche moderne, ressemble beaucoup au clocher de Wassy (Haute-Marne). Ses petits chapiteaux ont une forme cubique.

Bibliographie. — Grancher (l'abbé) : *L'église de Ceffonds et les vitraux* dans les *Mémoires de la Soc. hist. et arch. de Langres*, t. III, p. 190.

Église de Montiérender.

L'abbaye de Montiérender fut fondée par saint Berchaire, premier abbé d'Hauteviller, qui avait obtenu de Childéric II, le 4 juillet 672, la donation d'une partie de la forêt du Der. Ruiné par les Normands, le monastère fut restauré par l'abbé Adson. Son successeur, Bérenger, continua les travaux d'une église romane primitive, consacrée par Guibuinus, évêque de Châlons, le 24 novembre 998.

Dès la fin du XIIe siècle, les moines firent extraire des pierres pour la reconstruction du chœur, qui se poursuivit pendant le premier tiers du XIIIe siècle. En 1334, l'abbé Ferry fit élever au nord la chapelle des fonts et la sacristie. La façade fut rebâtie au XVIe siècle et les cloîtres du XIVe siècle furent incendiés en 1735. La restauration du chœur, qui menaçait ruine, fut commencée en 1851, sous la direction de M. Boeswilwald, et terminée en 1864. Il fallut reprendre les fondations en sous-œuvre et remplacer les tambours des colonnes écrasés sous la charge.

La nef romane, dont la charpente en carène renversée remonte au XVIe siècle, était précédée d'un narthex qui englobait les deux premières travées. Ses

arcades en plein cintre, dépourvues de moulures, retombent sur des piles carrées et sur des tailloirs moulurés. Les baies en plein cintre des tribunes sont divisées par deux arcades secondaires qui s'appuient au nord sur un fût et au sud sur deux colonnes jumelles à chapiteaux cubiques. Cette nef, qui ressemble à celle de l'église de Vignory (Haute-Marne), ne doit pas être antérieure au milieu du XIe siècle. On remarquera, dans la huitième travée du sud, une arcade en tiers-point qui encadrait la tribune. Les fenêtres de la nef ont été remaniées.

Le banc d'œuvre, la chaire en bois et la tribune d'orgues doivent être attribués au XVIIIe siècle. Le bas-côté nord est recouvert de voûtes d'ogives du XVIe siècle. Dans la quatrième travée, rebâtie au XIIIe siècle, on voit un élégant tombeau de la même époque encadré par deux arcatures. La dernière travée communique avec une chapelle polygonale du XIVe siècle voûtée par six branches d'ogives et garnie d'arcatures trilobées.

Le bas-côté sud fut également voûté après coup au XVIe siècle. A l'origine, ses doubleaux en plein cintre encore intacts soutenaient un toit en appentis. Un fragment de retable du XVe siècle, adossé au clocher, représente le Christ en croix.

Le chœur, achevé vers 1220, comprend une large travée droite et cinq travées dans l'hémicycle. Les huit branches d'ogives de l'abside, précédées d'une voûte barlongue, retombent sur des colonnettes à trois bagues. Les piles, reliées par des arcs en tiers-point, se composent de deux colonnes jumelles dont les chapiteaux ont été refaits. On voyait autrefois, au-dessus des tailloirs, les statues du Christ et des Évangélistes, dont

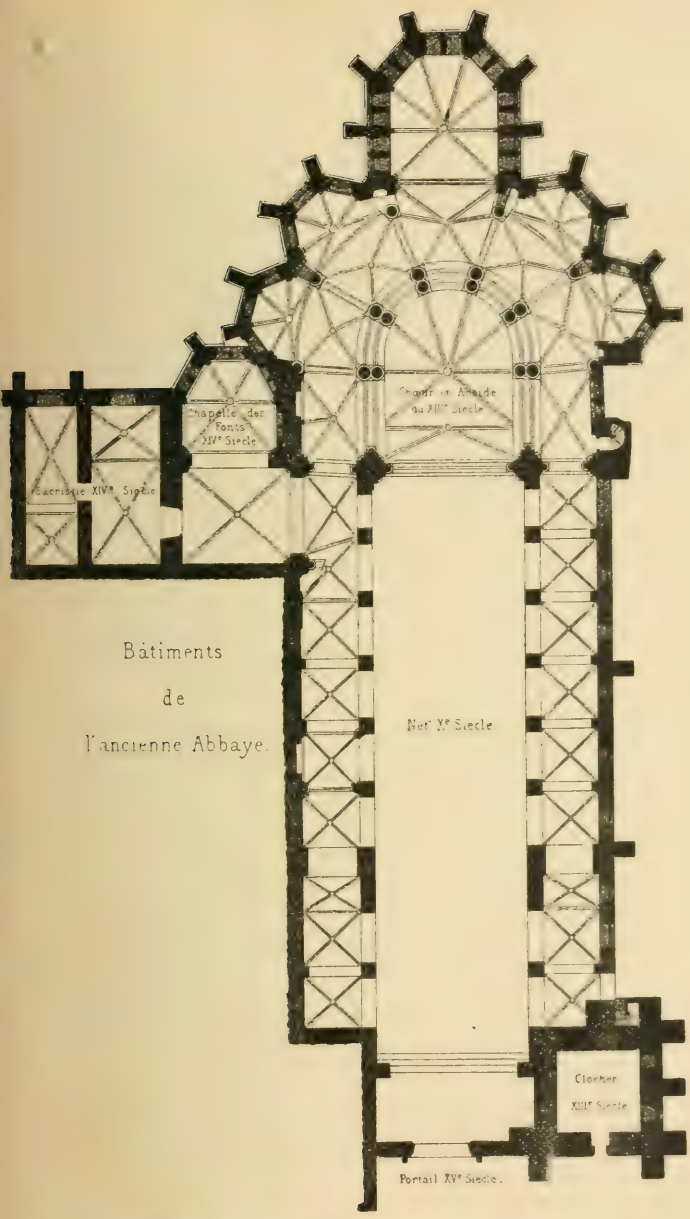

Plan de l'église de Montiérender.

les dais sont encore en place, comme à la cathédrale de Troyes.

La grande tribune qui contourne le sanctuaire, au-dessus du déambulatoire, n'a conservé qu'une seule voûte d'ogives primitive dans l'axe. Ses baies en tiers-point encadrent un oculus et deux arcades secondaires de la même forme, qui retombent sur des colonnettes. Les fenêtres, qui ont la forme d'une demi rose, ont été refaites à l'époque moderne. Au-dessus de cette tribune, une petite galerie de circulation se compose d'arcatures trilobées, comme à la cathédrale de Noyon. Derrière l'arcature centrale de chaque travée, une courte colonne se trouve posée sous le trumeau des baies géminées superieures pour éviter la rupture des linteaux.

Le déambulatoire, voûté d'ogives, renferme cinq chapelles rayonnantes à trois pans, mais celle de l'axe est plus profonde que les autres. A l'entrée des chapelles, de grosses colonnes isolées portent les doubleaux et les ogives toriques, comme à Notre-Dame-en-Vaux, à Châlons, et à Saint-Remi de Reims. Sous l'appui des baies en tiers-point, on remarque des arcatures tréflées dans la chapelle centrale et des arcatures à ressaut ou à double lobe dans les autres chapelles.

La façade du XVIe siècle est flanquée au sud d'un clocher dont les étages inférieurs remontent au XIIIe siècle. Les chapelles de l'abside sont épaulées par des contreforts saillants ; celle de l'axe a conservé les modillons grimaçants de sa corniche. Tous les arcs-boutants ont été refaits pendant les travaux de restauration.

Bibliographie. — Bouillevaux (l'abbé) : *Monographie de l'église abbatiale de Montiérender*, 1855, in-8°. — Boswilwald : Notice insérée dans le tome I des *Archives de la Commission des Monuments historiques*.

SECONDE EXCURSION.

Église de Villemaur.

Le transept et le chœur de cette collégiale datent du XIIIe siècle : les autres parties de l'église ont été élevées dans la seconde moitié du XVIe siècle. La porte principale est en anse de panier. Au sud, s'ouvre une porte latérale en arc surbaissé à moulures concaves, surmontée d'une archivolte en tiers-point qui encadre une petite niche. A côté s'élève une tour en bois.

Le chœur est éclairé par des fenêtres en lancettes, flanquées de colonnettes au chevet. Un bandeau supérieur sert de point d'appui aux colonnettes, qui encadrent des oculi sous un arc en plein cintre : leurs meneaux en croix ont été rajoutés au XVIe siècle.

L'église est recouverte d'une charpente en forme de carène renversée. Un magnifique jubé en bois sculpté ferme le chœur. Il a été mis en place vers 1521 par les menuisiers Thomas et Jacques Guyon, suivant l'inscription placée dans le soubassement de la clôture du chœur, au revers de l'un des panneaux du lambris.

La voussure de la tribune repose sur la corniche de la grille de clôture, dont les panneaux de soubassement et les montants sont couverts d'arabesques finement sculptées.

Cette tribune est ornée, du côté du chœur, d'une suite de onze bas-reliefs gothiques représentant des épisodes de la vie de la Vierge. Du côté opposé, en regard de la nef, les bas-reliefs, également au nombre

E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Jubé de Villemaur.

de onze, reproduisent des scènes de la Passion, exécutées dans le style de la Renaissance.

Il faut signaler dans cette église des pierres tombales des XIIIe, XIVe et XVIe siècles; des fragments de vitraux; des stalles provenant de l'abbaye de Saint-Loup de Troyes; un bénitier en fonte de fer, du XVIe siècle; un lutrin en bois, datant de la même époque; deux statuettes en bronze provenant d'un lutrin; une croix processionnelle du commencement du XVe siècle; une remarquable statue de la Vierge-Mère, du XIVe siècle; une autre statue de la Vierge-Mère, du XVe siècle; la châsse de saint Flavit en bois sculpté et peint, du XVe siècle; un coffre à double serrure, du XIVe siècle; deux châsses en cuivre doré et émaillé, de la fin du XIIIe siècle.

Bibliographie. — Arnaud: *Voyage archéol.*, p. 208. — D'Arbois de Jubainville: *Répert. archéol.*, p. 113. — Fichot (Ch): *Statistiq. mon.*, II, p. 113. — *Voyage pitt. et romant. dans l'ancienne France,* Jubé de Villemaur, 2 pl.

Église de Villeneuve-l'Archevêque.

Deux types d'architecture bien accentués se rencontrent dans cette église. Le style gothique du XIIIe siècle apparaît dans la nef qui ne fut pas construite d'un seul jet. Le transept et le chœur ont été terminés au XVIe siècle, au moment où le style de la Renaissance allait s'épanouir.

Le portail occidental se compose de deux baies géminées séparées par un trumeau orné de colonnettes et portant un bénitier. Une rose à six lobes s'ouvre plus haut sous un triplet en lancette. A gauche de ce portail s'élève le clocher, grosse tour carrée, épaulée

par de puissants contreforts et couronnée d'une flèche flanquée de quatre clochetons.

Un remarquable portail du XIIIe siècle occupe le côté nord de la tour. Son trumeau est orné d'une statue de la Vierge portant sur son bras l'enfant Jésus.

En avant des pieds-droits, six grandes statues, abritées par des dais, reposent sur des supports et sur un riche soubassement. Elles représentent : à droite, David, Salomon et Moïse ; à gauche, l'archange Gabriel, la sainte Vierge et sainte Anne. On distingue, sur le linteau : La Visitation, l'Adoration des Bergers, la Circoncision, l'Adoration des Mages. Le couronnement de la Vierge occupe le sommet du tympan.

De chaque côté du Christ et de sa mère, un ange est debout, un encensoir à la main, et par derrière, deux anges à genoux tiennent un cierge. Plus haut, deux anges portés sur des nuages soutiennent une couronne posée sur un voile.

Les trois voussures qui encadrent le tympan sont peuplées de statuettes. Dans la première, on voit figurer les ancêtres du Christ dans un arbre de Jessé; dans la seconde, les douze apôtres avec leurs attributs; dans la troisième, des anges debout qui chantent les louanges de la Mère de Dieu.

Les voûtes du chœur et du transept portent de nombreuses clefs pendantes. Dans la nef et dans les bas-côtés voûtés d'ogives, les chapiteaux des faisceaux de colonnes sont ornés de feuillages variés et d'animaux fantastiques.

Dans l'église, on remarque plusieurs pierres tombales dont une du XIIIe siècle ; la mise au tombeau, groupe en pierre sculptée datant de 1528 et provenant de l'abbaye de Vauluisant; le Christ présenté au

E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Église de Villeneuve-l'Archevêque.

Portail nord

peuple, grand bas-relief en pierre du XVIe siècle: plusieurs statuettes de la Renaissance, notamment: sainte Anne instruisant la sainte Vierge, saint Joseph.

Bibliographie. — R. Kœchlin et Marquet de Vasselot: *La sculpture à Troyes et dans la Champagne méridionale au XVIe siècle*, 1900. — Petit (Victor): *Guide pittoresque dans le département de l'Yonne* (Ann. de l'Yonne, 1843, p. 150).

TROISIÈME EXCURSION.

Église des Noes.

Cette église du XVIe siècle devait être terminée vers 1521, date de la verrière de l'arbre de Jessé.

La nef, dont les voûtes d'ogives atteignent le même niveau que celles des bas-côtés, renferme cinq travées. Ses piliers cylindriques, flanqués de quatre colonnes, reçoivent les moulures en pénétration des ogives, des doubleaux et des grandes arcades en tiers-point. Les larges baies des collatéraux ont un remplage flamboyant, comme celles du chœur à cinq pans voûté par six nervures à profil prismatique.

Les remarquables verrières représentent un arbre de Jessé donné par les marguilliers, le Baptême du Christ, saint Bernard à genoux devant la Vierge (1529), les légendes de saint Nicolas et de saint Georges, des scènes de la vie de la Vierge et du Christ.

Il faut signaler encore de nombreuses statues du XVIe siècle, une sainte Anne, un Christ couronné d'épines, une sainte Barbe, une Notre-Dame-de-Pitié, un saint Sébastien, un saint Roch, le retable en bois peint du maître-autel, des stalles de la Renaissance, une croix processionnelle du XIIIe siècle, la chaire de

1644 et les fonts baptismaux dont le couvercle est daté de 1654.

Le portail de la façade est une œuvre du XVIIe siècle, mais la porte latérale du nord remonte au XVIe siècle. Ses deux arcades géminées s'ouvrent au-dessous d'une grande baie et retombent sur des pilastres. Plus haut, saint Germain tue un dragon avec son épée. Le portail du sud est moins intéressant.

Bibliographie. — D'Arbois de Jubainville : *Répert. arch.*, p. 127. — Fichot : *Statist. mon.*, I, p. 128.

Église de Saint-André.

Bâtie dans la première moitié du XVIe siècle, cette église, dépourvue de transept comme celle des Noes, comprend une nef de six travées et des bas-côtés dont les voûtes d'ogives sont soutenues par de gros piliers cylindriques. Le chœur à pans coupés renferme des retables en pierre de la Renaissance : l'un d'eux porte la date de 1541. Signalons encore des débris de vitraux et une châsse du XIIIe siècle.

Le portail latéral du sud, flanqué de pilastres couronnés par des pinacles à crochets, est divisé par un trumeau dont les linteaux sont surmontés d'une archivolte. La fenêtre à remplage flamboyant, qui s'ouvre au-dessus de cette porte, est encadrée par une archivolte en accolade garnie de choux frisés.

Le portail occidental, construit en 1549 aux frais des habitants, est une œuvre très remarquable de la Renaissance. Ses deux baies géminées en plein cintre sont séparées par un trumeau flanqué d'une colonne cannelée et enguirlandée avec têtes de chérubins à l'astragale. Quatre autres colonnes corinthiennes s'élèvent à

droite et à gauche des deux portes ; dans les intervalles qui les séparent se trouvent des cartouches portant des inscriptions. Au-dessus de ces colonnes est un entablement composite qui encadre deux fenêtres et cinq colonnes disposées comme celles du rez-de-chaussée. Entre ces colonnes, on voit deux niches décorées de pilastres et d'archivoltes renfermant des statues.

La corniche d'ordre composite repose, ainsi que le fronton, sur des consoles ornées de feuilles d'acanthe. Au milieu du fronton est un écu aux armes de France entouré du collier de l'ordre de Saint-Michel. Les ornements des archivoltes, les encadrements des niches et tous les motifs de la décoration se composent de fruits, de fleurs et de légumes.

Bibliographie. — Arnaud : *Voyage archéol.*, p. 14. — Aufauvre (A.) : *Troyes et ses environs*, p. 256. — Fichot (Ch.) : *Album pittoresq.*, p. 47. — *Statist. mon. de l'Aube*, t. I, p. 221.

Église de Saint-Germain.

Au commencement du XVIe siècle, les habitants de Saint-Germain firent rebâtir leur église. Ce monument, qui se distingue par la simplicité de son plan, comprend trois nefs d'égale hauteur et un chœur à cinq pans. L'église, inachevée, a été complétée de nos jours, en 1856, par l'addition de deux travées et d'une tour.

Le rez-de-chaussée de cette tour sert de vestibule à la nef centrale ; sa porte, dont le linteau est orné d'une statue de la Vierge, s'ouvre sous une large voussure. A la seconde travée, une porte, aujourd'hui murée,

conserve un linteau garni d'un écu porté par deux anges. On remarquera la disposition adoptée pour faire reposer les combles de l'église sur une série de pignons latéraux.

La nef n'est pas éclairée directement et les nervures de ses voûtes d'ogives, ornées de moulures à pénétration, retombent sur des piliers ronds dépourvus de chapiteaux. Les bas-côtés présentent de larges fenêtres à remplage flamboyant, comme celles du chœur qui sont garnies de magnifiques verrières. Il faut signaler un bel arbre de Jessé sur fond bleu, la verrière du Jardin des Oliviers donnée par le curé Le Peleux en 1514, des scènes de la Passion et de la vie des saints, et parmi les statues du XVIe siècle un Ecce-Homo, sainte Anne, sainte Barbe, sainte Marguerite, saint Germain, saint Roch, sainte Julie.

Bibliographie. — Arnaud : *Voyage archéologique*, p. 49. — D'Arbois de Jubainville : *Répert. arch.*, p. 132. — Fichot : *Statist. mon.*, t. I, p. 246.

Église de Bouilly.

Construite en partie à la fin du XVe siècle et terminée en 1540 pour l'addition du porche, d'un second transept et de l'abside, cette église est une des plus vastes du diocèse de Troyes.

Le porche occupe toute la largeur du monument. On y entre par deux portes latérales placées, l'une au nord, l'autre au midi. La porte principale, exposée au couchant, est une œuvre du style gothique flamboyant, son archivolte surbaissée encadre deux arcs de cercle réunis au centre de l'ouverture par une clef pendante : le tout est orné de sculptures d'un aspect très décoratif.

mais fort mutilées. Le linteau de cette porte est surmonté d'une fenêtre à réseau flamboyant dont le meneau central est décoré d'une statue de saint Laurent dans une niche.

Le portail en tiers-point de l'église, encadré par des moulures prismatiques, est flanqué de deux niches, renfermant un Christ couronné d'épines et une statue

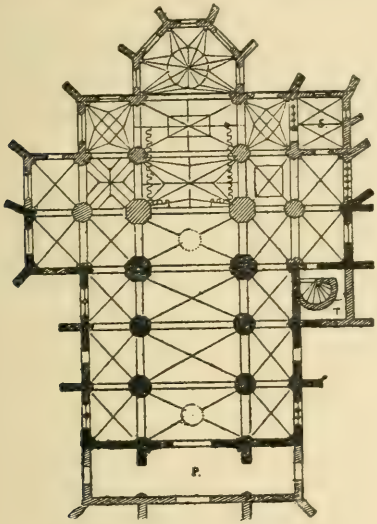

Plan de l'église de Bouilly.

de sainte Anne avec la Vierge à l'enfant, modèle assez rare qui se rencontre également à Ervy.

A l'intérieur, des piliers cylindriques très volumineux, sans chapiteaux et sans bases renflées, soutiennent les arcs-doubleaux et les nervures des voûtes d'ogives à moulures concaves. On a pratiqué de petites ouvertures cintrées sous les formerets pour éclairer la nef. Les fenêtres des bas-côtés ont un remplage flamboyant.

Des piliers cylindriques, plus forts que ceux de la nef, renforcés chacun de quatre colonnes engagées, occupent le transept primitif du XVe siècle et soutiennent les arcs-doubleaux et la charpente de la flèche placée au centre de l'église.

Les piles ondulées de la seconde travée du transept, décorées de consoles et de dais de style Renaissance, indiquent que tout le chevet fut reconstruit vers le milieu du XVIe siècle. Deux grandes fenêtres éclairent chacune des travées du transept; les premières n'ont pas de meneaux, les secondes sont divisées par des meneaux flamboyants.

La voûte de l'abside à cinq pans attire l'attention par la disposition de ses seize nervures reliées par des branches et des liernes. Sa couronne centrale, traversée par dix rayons, était ornée de clefs pendantes qui se sont détachées. Des niches très élégantes, surmontées de dais flamboyants, séparent les fenêtres du sanctuaire à l'intérieur et sont incrustées au dehors dans les contreforts de l'abside.

L'église renferme des débris de verrières, un remarquable maître-autel, surmonté d'un retable en pierre sculptée, daté de 1556, qui représente des scènes de la Passion, un retable en bois, du commencement du XVIe siècle, placé dans le croisillon sud, où l'artiste a figuré les quatre Évangélistes et des scènes de la vie de saint Nicolas et de Moïse.

Enfin on peut encore signaler des statues de saint Jean-Baptiste, de sainte Marguerite, de sainte Catherine, de saint Vincent, de saint Laurent et un fragment de retable représentant saint Hubert.

Bibliographie. — D'Arbois de Jubainville : *Répert. arch.*, p. 103. — Fichot : *Statist. mon.*, t. I, p. 359.

Église de Saint-Léger.

Cette église, dépourvue de transept comme celles de Sainte-Savine, des Noes et de Saint-Germain, fut rebâtie dans le premier quart du XVIe siècle. Sa nef de quatre travées et ses bas-côtés sont recouverts de voûtes d'ogives, qui s'élèvent au même niveau. Les piliers cylindriques, à bases prismatiques, soutiennent des grands arcs et des doubleaux en tiers-point. Les baies des collatéraux conservent leur remplage flamboyant comme celles du chœur à cinq pans voûté d'ogives.

Parmi les verrières du XVIe siècle, il faut signaler une grisaille donnée par Jean de Marisy en 1558, représentant la Vierge dans sa gloire, des scènes de la vie de saint Sébastien et de saint Roch (1525), la verrière de saint Jacques (1523), le vitrail des sept Douleurs de la Vierge, donné en 1523. On remarquera encore des statues du XVIe siècle, l'abat-voix de la chaire, une peinture sur bois du XVIIe siècle, un bénitier en bronze aux armes des Marisy, une paix en cuivre de la Renaissance et la croix en pierre du XVIe siècle, adossée au mur méridional de l'église.

Bibliographie. — D'Arbois de Jubainville : *Répert. archéol.*, p. 106. — Fichot (Ch.) : *Statist. mon.*, I, p. 439. — Gayot (A) : *La croix du cimetière de Saint-Léger*, 1862.

QUATRIÈME EXCURSION.

Église de Pont-Sainte-Marie.

Il y a une grande analogie entre cet édifice et les églises de Saint-André et de Saint-Savine construites à la même époque, c'est-à-dire dans la première moitié du XVIe siècle.

La porte méridionale est une œuvre de l'art gothique à son déclin. Elle se compose de deux pilastres ornés de pinacles et décorés de motifs très élégants, qui soutiennent l'archivolte, dont les redents tréflés sont réunis par des bouquets de feuillages. Au-dessus de cet arc, une contre-courbe, ornée de feuilles de mauve frisée, traverse un remplage flamboyant et une corniche à rinceaux en s'élevant jusqu'au pignon.

La porte centrale de la façade est encore gothique avec ses pilastres, sa voussure, surmontée de contre-courbes, sa double baie surbaissée, séparée par un trumeau à dais bien fouillé.

La porte de gauche marque la transition du style gothique à la Renaissance; ses pieds-droits sont couverts de cartouches, de guirlandes et de médaillons, et deux colonnes corinthiennes portent l'entablement.

Les formes gothiques disparaissent entièrement dans le portail de droite. Au-dessus de la corniche qui surmonte la porte, s'élève une fenêtre à cintre surbaissé avec remplage, niches à dômes et voussures garnies de têtes de chérubins. Un entablement, orné de vases placés de chaque côté d'une arcade à fronton circulaire, domine tout le motif et décore le pignon.

Au nord s'élève une tour carrée, bâtie en 1550, et terminée par une flèche à huit pans. Sur la toiture de l'église, on voit encore quelques panneaux de tuiles vernissées noires, jaunes, vertes et brunes.

A l'intérieur, la nef, flanquée de bas-côtés et voûtée d'ogives, se termine par une abside à cinq pans, suivant le plan habituel des églises rurales bâties au XVIe siècle en Champagne. Il faut signaler les panneaux gothiques d'une tribune du XVIe siècle et des

verrières de la même époque qui représentent le Jugement dernier, la Lutte des vertus chrétiennes contre les vices et la mort, l'Arbre de Jessé, des épisodes de la vie de la Vierge, etc., des stalles et des miséricordes fort curieuses, remontant à la première moitié du XVIe siècle, des peintures sur bois, appartenant à la même époque, ainsi que plusieurs pierres tumulaires, gravées aux XVIe et XVIIIe siècles.

Bibliographie. — Arnaud : *Voyage archéol.*, p. 112. — Aufauvre (A.) : *Troyes et ses environs*, p. 257. — D'Arbois de Jubainville : *Répert. archéolog.*, p. 124. — Fichot (Ch.) : *Album pitt.*, p. 45. — *Statist. mon.*, t. I, p. 28. — Masson (l'abbé) : *Pont-Sainte-Marie, son église, son histoire*, 1893.

Église de Sainte-Maure.

Cette église appartient à deux époques bien distinctes; la nef et ses collatéraux furent construits vers la fin du XVe siècle; le transept et le chœur datent de 1546.

En avant de la façade, dans l'axe du bas-côté sud, se dresse une tour massive, à quatre étages, beaucoup trop large pour sa hauteur. La porte principale s'ouvre entre deux pieds-droits portant un arc surbaissé. Sur la clef du linteau une console était destinée à porter une statue. Le tympan, encadré par une archivolte en tiers-point, ne présente aucune décoration.

Les doubleaux de la nef, garnis de moulures prismatiques, reposent sur des piliers cylindriques cantonnés de quatre colonnes avec bases à renflement. Dans les bas-côtés, les fenêtres à meneau central ont un remplage flamboyant. Le transept est franchement accusé.

Les voûtes d'ogives du chœur sont renforcées de liernes et de tiercerons, et le remplage de ses fenêtres latérales est formé de petits arceaux superposés. Cinq baies à meneau central éclairent le chevet dont la clef de voûte représente Jésus-Christ ressuscité portant sa croix au milieu d'une gloire à rayons.

Dans cette église, on peut signaler une balustrade de tribune ornée de sept panneaux à remplage flamboyant du XVIe siècle; des débris de vitraux, en grisaille et en couleur, de la même époque; un tabernacle orné de jolies peintures, daté de 1635; un autre tabernacle en bois doré du XVIe siècle; à la voûte du chœur, des anges en bois portant une châsse, sculptures faites à Paris en 1776: un siège du XVIe siècle, un retable en pierre et plusieurs statues du XVIe siècle; des peintures sur bois de la fin du XVIIe siècle, et le tombeau de sainte Maure, sarcophage en pierre, du IXe siècle, à couvercle arrondi, revêtu d'une herse en cuivre moderne.

Bibliographie. — Audra (l'abbé) : *Histoire de la paroisse de Sainte-Maure,* manuscrit de la bibl. de Troyes, n° 2297. — D'Arbois de Jubainville : *Répert. archéol.*, p. 124. — Fichot (Ch.) : *Statist. monum.*, t. I, p. 54.

Église de La Chapelle-Saint-Luc.

Construite en grande partie dans les premières années du XVIe siècle et terminée vers 1579, cette vaste église présente à l'extérieur un aspect imposant surtout du côté de l'abside. Son architecture appartient entièrement à la dernière période de l'art gothique. La nef très courte, le transept et le chœur à trois pans sont recouverts de voûtes d'ogives ramifiées.

On remarque quelques vitraux de la Renaissance : verrière des trois Marie, scènes de la vie de la Vierge, fragments d'un arbre de Jessé, etc. ; un retable (épisodes de la vie de la Vierge), et un bas-relief en pierre (la chasse de saint Hubert) ; un triptyque peint sur bois, daté de 1551 ; une clôture en bois sculpté à la chapelle des fonts, et le tabernacle du maître-autel.

Bibliographie. — D'Arbois de Jubainville : *Répert. archéol.*, p. 126. — Fichot (Ch.) : *Statist. monum.*, t. I, p. 105.

CINQUIÈME EXCURSION.

Église de Villenauxe.

Le plan de cet édifice comprend une nef, flanquée de bas-côtés, et un chœur, entouré d'un déambulatoire mais dépourvu de chapelles rayonnantes. La nef est recouverte de voûtes d'ogives ramifiées du XVIe siècle. Les deux premières travées du nord et les trois premières travées du sud remontent à la même époque avec leurs piles ondulées, ainsi que la partie correspondante des bas-côtés qui renferme au sud des chapiteaux de la Renaissance et deux clefs remarquables qui représentent le baptême du Christ et le Christ en croix.

Il faut attribuer à la seconde moitié du XVe siècle deux autres travées de la nef, dont les arcs en tiers-point retombent sur des colonnes et sur des chapiteaux garnis de feuilles de mauve frisée. Les trois dernières travées, recouvertes comme le chœur d'une voûte en bois du XVIe siècle, remontent à la première

moitié du XIIIe siècle, avec leurs grosses colonnes isolées. Une colonnette partant du tailloir soutenait les nervures primitives.

Les cinq travées du chœur, plus étroites, présentent également tous les caractères du style du XIIIe siècle et le déambulatoire, recouvert de nervures en amande, est éclairé par des fenêtres en tiers-point dont le meneau central porte une rosace à cinq lobes, encadrée par la voussure des formerets. Le mur extérieur est tapissé d'arcatures.

Le portail occidental, relancé après coup dans la façade au milieu du XVIe siècle, est divisé par un trumeau. Son archivolte en tiers-point, ornée de dais, de statuettes et de festons, encadre un remplage de style flamboyant. Le clocher latéral avec ses baies géminées et sa balustrade à grandes fleurs de lys, doit être antérieur au portail de quelques années. L'absence d'arc-boutants et de baies supérieures autour du chevet jette un doute sur l'existence d'une voûte au-dessus du chœur au XIIIe siècle.

Château de Montaiguillon.

Le nom de ce célèbre château apparaît pour la première fois dans l'histoire en 1165, dans une charte d'Étienne, évêque de Meaux, qui fait mention d'Hugues de Montaiguillon. En 1251, Thomas de Coucy, sire de Vervins, possédait cette terre qu'il donna à la comtesse Marie de Rethel. Marie, comtesse de Brienne, était dame de Montaiguillon en 1260 et en 1272. En 1328, Philippe de Valois accordait à Guichard, seigneur de Beaujeu, l'autorisation de racheter le château-fort pour 2.600 livres tournois. Dix ans plus tard,

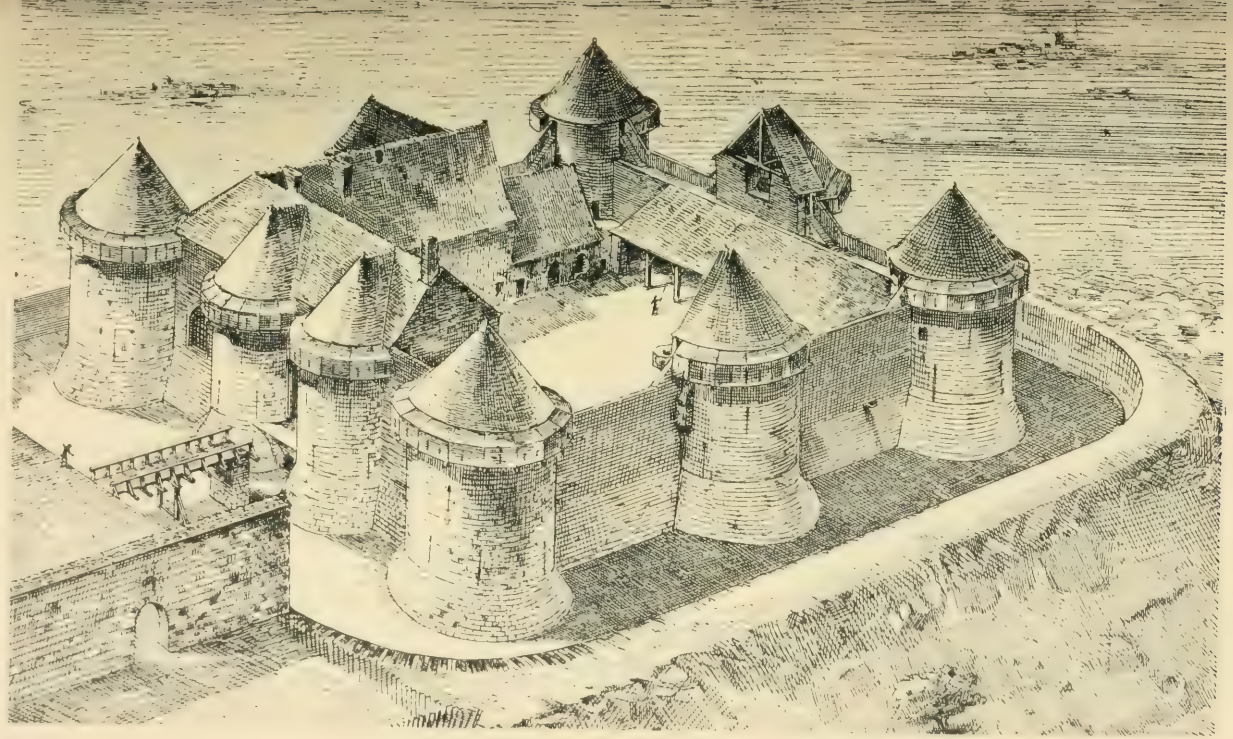

Château de Montaiguillon. C. Detouches, del.

RESTITUTION AU XIIIe SIÈCLE.

les sires de Noyers étaient seigneurs de Montaiguillon. En 1413, Aymé de Choiseul porte le même titre.

Le religieux de Saint-Denis raconte qu'en 1417 le château de Montaiguillon faillit tomber aux mains d'une bande de brigands qui avaient déjà comblé les fossés avec des fascines, quand le bailli royal de Meaux délivra les assiégés. En 1419, la garnison était commandée par un capitaine nommé Pelicon. Après la reddition de Meaux, en mai 1422, le château de Montaiguillon était encore occupé par une garnison française, sous les ordres de deux capitaines bretons, Prégent de Coëtivy et Tugdual Le Bourgeois, lorsque le comte de Salisbury vint l'assiéger au mois de septembre 1423, d'après la *Chronique Picarde*.

Ce siège célèbre dura huit mois. L'une des grosses tours minée s'écroula en faisant périr soixante hommes. Les cent-vingt assiégés, réduits peu à peu au nombre de trente, mangèrent leurs chevaux et finirent par capituler, en payant une rançon de 22.000 saluts d'or. Monstrelet ajoute que la forteresse fut démantelée dès 1424, mais le capitaine anglais Mathew Gough occupa la place après le départ de Prégent de Coëtivy.

A la fin du XVe siècle, Jean de Loan, bailli et gouverneur d'Orléans, possédait le fief de Montaiguillon, et cette terre fut érigée en marquisat, en 1649, en faveur de François de Villemontée. Elle devint, en 1718, la propriété du marquis de Saint-Chamans, dont la famille vient de vendre les ruines du château et les bois qui l'entourent.

Le château de Montaiguillon, précédé au nord d'une basse-cour fortifiée, se compose d'une enceinte défendue par huit grosses tours rondes et par une tour à trois pans coupés qui se trouve dans l'axe du front

sud. Le revêtement en pierre du fossé est encore intact. On entrait dans la forteresse, du côté nord, par un pont-levis qui donnait accès à une porte percée entre deux tours. Les restes d'un escalier qui occupe cet emplacement permettent d'attribuer la construction du château au XIIIe siècle, d'après la forme des corbeaux ; mais l'emploi exclusif du grès, qui ne se prête pas à la taille des moulures, ne facilite pas la tâche des archéologues qui voudront dater les ruines. On reconnaît encore l'emplacement de la chapelle orientée au levant et flanquée de bâtiments d'habitation. La basse-cour qui s'étendait au nord était défendue à ses deux angles par des échauguettes. L'habile restitution du château est l'œuvre de M. Detousches, architecte des monuments historiques.

Église de Voulton.

Cette église, dont le chœur fut bâti dans la seconde moitié du XIIe siècle, ne fut terminée qu'au XIIIe siècle. La nef, qui renferme neuf travées, est flanquée de bas-côtés terminés par des absidioles, et le chœur s'arrondit en hémicycle. Les trois premières voûtes d'ogives à trois boudins embrassent deux travées qui présentent l'alternance de la colonne et du pilier, comme à Saint-Loup-de-Naud, à Champeaux, dans les cathédrales de Sens, de Noyon et de Senlis. Cette partie de l'église se distingue du chevet par l'ornementation des chapiteaux garnis de crochets. Les grands arcs en tiers-point et les doubleaux, dont la courbe est très surhaussée, présentent un double ressaut. Dans la première travée, plus large que les autres, une baie cintrée donne accès dans le comble des bas-côtés voûtés d'arêtes, comme ceux de l'église

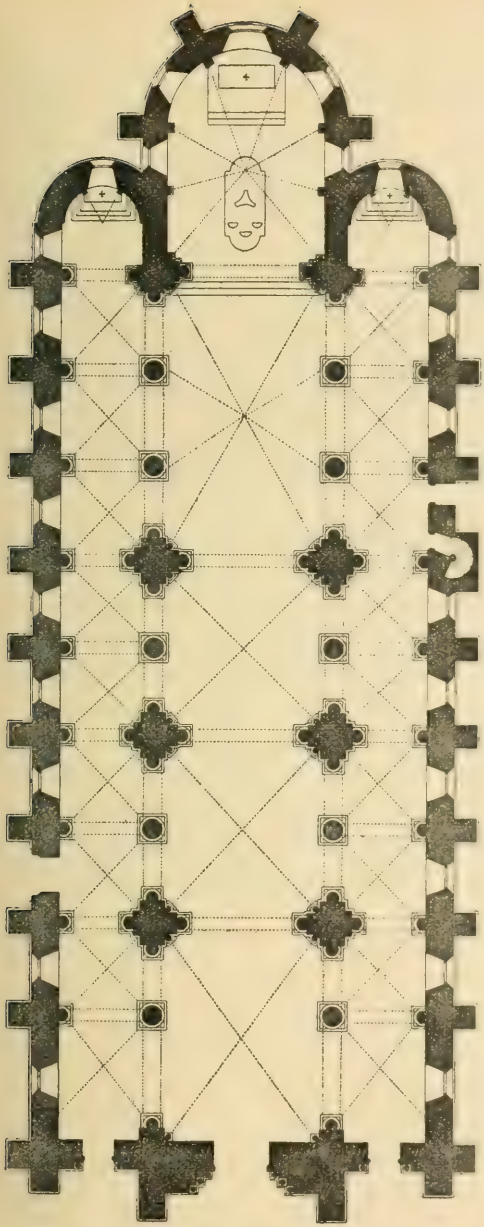

Plan de l'église de Voulton.

de Champeaux, et éclairés par des fenêtres en plein cintre, comme la nef.

La voûte d'ogives à huit branches, qui précède le chevet, mérite d'attirer l'attention. On en retrouve un autre exemple dans le chœur de Saint-Quiriace de Provins, qui doit être l'œuvre du même architecte. Ses nervures du XIIe siècle recouvrent trois travées soutenues par des colonnes. Le chœur, voûté par huit branches d'ogives qui retombent sur des colonnettes à trois bagues, est éclairé par des baies inférieures en tiers-point, sauf celle de l'axe, et par des fenêtres supérieures en plein cintre. Près de l'arc triomphal, deux baies géminées donnent accès dans le comble des bas-côtés, comme dans une travée précédente.

Le portail en tiers-point de la façade, flanqué de six colonnettes dont les chapiteaux à chimères sont bien conservés, remonte au début du XIIIe siècle, ainsi que les portails latéraux, les six premières travées de la nef et le clocher central. Les pignons du toit en bâtière de cette tour sont ajourés par une grande baie dont le meneau central est surmonté d'un quatrefeuilles. Six arcs-boutants qui retombent sur des colonnes engagées épaulent les voûtes de la nef. Les contreforts du chœur se distinguent par la hauteur de leur glacis.

PROVINS

La ville de Provins, que certains archéologues ont vainement cherché à identifier avec Agendicum, nom romain de la ville de Sens, n'apparaît dans l'histoire qu'à l'époque carolingienne, quand Charlemagne y envoie Fardulfe, abbé de Saint-Denis, et Étienne, comte de Paris, en 802, en qualité de *missi dominici*. Un denier d'argent de Charles le Chauve, conservé au cabinet des médailles, porte l'inscription CASTIS PRVVINIS. Les fils de Louis le Débonnaire, révoltés contre leur père, firent emprisonner à Provins leur jeune frère dont ils convoitaient l'héritage.

A la fin du IXe siècle, Provins, capitale du *Pagus Pruvinensis*, appartenait aux comtes de Vermandois dont la famille fut la tige des comtes de Champagne, de Brie, de Blois et de Chartres. Saint Thibault, né vers 1025 et mort en 1066, fut un des plus célèbres personnages de cette illustre maison, avec Thibault III, fondateur de l'abbaye de Saint-Ayoul et de l'Hôtel-Dieu; Thibault le Grand, mort en 1152, qui établit un chapitre à Saint-Quiriace ; Henri le Libéral, qui fit reconstruire cette église vers 1160, et Thibault le Chansonnier, qui fut le véritable chef de la quatrième croisade.

La charte de commune de Provins est datée de 1230, mais les comtes de Champagne avaient octroyé à la ville l'exemption des tailles dès la fin du XIIe siècle.

En 1279, le maire de Provins, Guillaume Pentecoste, fut tué dans une émeute populaire. Philippe Le Hardi fit rétablir l'ordre par Edmond de Lancastre et par Jean de Brienne, qui supprimèrent les privilèges de la ville.

Pendant la guerre de Cent ans, la garnison de Provins repoussa la première attaque des Anglais; mais, le roi de Navarre se rendit maître de la ville en 1378, grâce à la trahison de Guillaume de Mortery. Les Bourguignons s'emparèrent de Provins en 1417, et la ville fit sa soumission à Charles VII à la fin de juillet 1429. Jeanne d'Arc et le roi séjournèrent à Provins du 2 au 6 août 1429, et c'est là que l'attaque sur Paris fut décidée après l'abandon du projet de retraite au sud de la Loire.

Les Anglais et les Bourguignons reprirent Provins en 1432, mais Nicolas de Giresme et Denis de Chailly, bailli de Meaux, chassèrent plusieurs fois les envahisseurs jusqu'à leur départ définitif en 1433. Le siège de Provins par les Huguenots, qui pillèrent les environs de 1567 à 1572 : le siège de 1590 par les soldats de Mayenne et la capitulation du 4 septembre 1592 devant l'armée d'Henri IV, furent les derniers événements militaires de l'histoire locale.

LA VILLE HAUTE

L'enceinte et les portes.

L'enceinte de la ville haute, bâtie presque entièrement au XIIIe siècle, présente la figure d'un pentagone irrégulier de 2 kilomètres de tour. Au sud et à l'est, la colline, défendue par des pentes rapides, n'était

protégée que par un simple rempart dont la trace est difficile à reconnaître, mais à l'ouest et au nord, du côté du plateau, les murailles très hautes et très épaisses sont flanquées de vingt-cinq tours alternativement rondes ou carrées. Un fossé large et profond est creusé au pied de l'enceinte au sud et à l'ouest.

La tour carrée, dite du Bourreau, s'élève au sud, près de la route de Paris : sa porte murée, qui donnait sur la courtine, a été convertie en fenêtre. En partant de ce point, le mur d'enceinte formait un retour d'équerre occupée par la tour ronde du Luxembourg. On rencontre ensuite le Pinacle, grosse tour carrée où les maires de Provins habitaient au moyen âge, puis une longue ligne de murailles qui aboutit à la grosse tour ronde, dite des Pourceaux, à l'un des angles du pentagone. Une tourelle en saillie sur le mur précède la porte Saint-Jean.

Cette porte en tiers-point, du XIIIe siècle, est flanquée de deux tours en forme de bec dont l'appareil en bossage mérite d'attirer l'attention. Deux contreforts furent plaqués après coup sur leur éperon. Les deux salles du rez-de-chaussée, voûtées d'arêtes et éclairées par d'étroites archères, communiquent par un passage souterrain. Au premier étage de chaque tour, des salles identiques sont reliées par un couloir qui passe au-dessus de l'arc de la porte. L'étage supérieur est en ruines depuis longtemps. Cette curieuse construction militaire vient d'être habilement restaurée par M. Nodet.

Les quatre tours rondes et les quatre tours carrées qui font saillie sur le mur d'enceinte, entre la porte Saint-Jean et la grosse tour ronde, dite des Engins, sont divisées en deux étages. La tour des Engins, dont

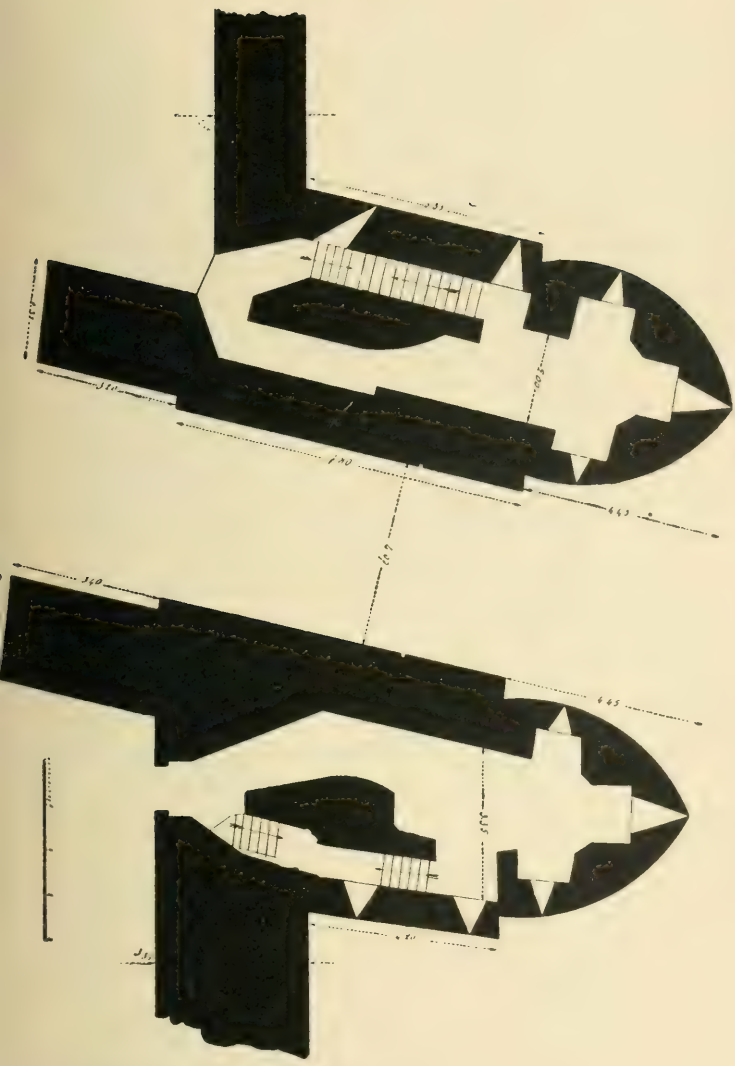

C. Detousches, del.

Porte Saint-Jean.

PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE.

les murs ont 2m 65 d'épaisseur. renferme deux salles voûtées d'ogives. Elle commandait un retour d'angle de l'enceinte défendue par trois tours rondes et deux tours carrées jusqu'à la porte de Jouy. Cette porte, flanquée de deux tours en éperon, du XIIIe siècle, est en partie ruinée, mais ses salles intérieures, reliées par un couloir souterrain, présentaient la même disposition que celles de la porte Saint-Jean. A côté de la porte de Jouy, près du puits salé, on visite la grande salle basse de l'hôpital du Saint-Esprit, dont les voûtes d'arêtes en blocage du XIIIe siècle sont soutenues par vingt piliers carrés disposés sur deux rangs.

En continuant à longer le mur d'enceinte, on rencontre une tour ronde, une tour en éperon voûtée d'arêtes, une tour carrée, puis la porte au Pain, qui fut forcée par les Anglais le 2 octobre 1432, et la curieuse tour hexagone, dite tour Faneron. A ce point. l'enceinte se divise en deux branches : l'une, flanquée de trois tours, descend par le Trou-au-Chat vers la rivière du Durtein, dont elle commandait le pont ; l'autre part de la poterne Faneron et rejoint la massive construction du Bourg-Neuf. Elle se dirigeait ensuite vers le Palais des Comtes.

Le Donjon.

Relié par des murs en ruines et par la porte Hodois à la tour de Luxembourg, qui fait partie de l'enceinte, le donjon, ou tour de César, fut bâti vers le milieu du XIIe siècle. Après la prise de Provins par les Anglais. sa base fut entourée d'une terrasse destinée à recevoir des bouches à feu. Cette tour octogone est flanquée de quatre tourelles qui s'arrêtaient au niveau du chemin de ronde extérieur, mais dont la partie haute a été

reconstruite en porte à faux sur un arc-boutant. Au rez-de-chaussée, où l'on descendait du premier étage, une salle voûtée en coupole renferme l'escalier qui donnait accès au puits. Au premier étage, où la coupole porte

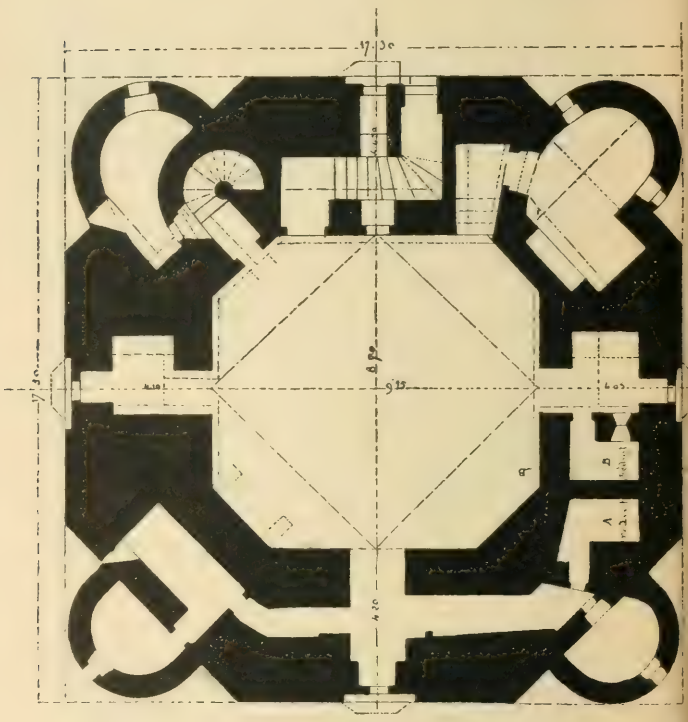

Plan du donjon de Provins.

sur des arcs de décharge. quatre poternes communiquaient avec la chemise au moyen de ponts volants. A l'étage supérieur, un chemin de ronde voûté en berceau se trouve sous le crénelage. Ce donjon, dont le

plan est très original, était couronné par des hourds en bois, dont les grands liens s'appuyaient sur un retrait ménagé au-dessus du chemin de ronde extérieur.

Palais des Comtes.

Transformé en collège, le palais des Comtes de Champagne fut rebâti au XIIIe siècle, à l'exception de la chapelle. Le bâtiment central a été reconstruit, mais l'aile du nord en ruines conserve encore des baies géminées avec leurs colonnettes et leurs archivoltes tréflées qui se détachent sur un linteau. Dans l'aile méridionale, défigurée par des lucarnes modernes, il faut signaler des fenêtres trilobées, une grande salle ornée d'arcatures gothiques et un tuyau de cheminée du XIIIe siècle, dont le couronnement a été refait.

Sous la chapelle, il faut visiter la plus ancienne salle souterraine de Provins, qui peut remonter à la fin du XIe siècle. Sa voûte en berceau est construite en grossier blocage, et son chevet plat est précédé d'un doubleau en plein cintre. Au sud, les fenêtres, très ébrasées, sont bouchées. La chapelle supérieure, dont la nef est coupée par des cloisons modernes, se termine par un chœur carré qui remonte au milieu du XIIe siècle, comme l'indiquent les nervures de sa voûte d'ogives ornée d'une arête entre deux boudins. Sous les fenêtres latérales en plein cintre, comme celles du chevet, on voit des arcatures de la même forme à claveaux nus. Une charte de 1178 fait mention de cette chapelle.

Église de Saint-Quiriace.

Cette collégiale, qui s'élève sur l'emplacement d'une église romane mentionnée dans les chartes du XIe siècle, tombait en ruines quand Henri le Libéral, comte de Champagne, fit commencer les travaux de reconstruction vers 1160. Il accorda de nombreux privilèges aux chanoines en 1161 et en 1176. En 1238, le chapitre envoya des quêteurs dans les diocèses de Sens et de Reims pour réunir les fonds nécessaires à l'achèvement du transept.

Le plan de l'église comprend une nef de deux travées, un large transept et un chœur très profond entouré d'un grand déambulatoire qui communique avec les trois chapelles du chevet plat. La nef du XIIIe siècle est voûtée d'ogives, et les arcades en tiers-point de ses deux travées retombent sur une colonne intermédiaire, comme à Voulton. Le triforium, dont les arcs trilobés sont surmontés d'un quatre-feuilles, se continue dans les croisillons ; mais, dans la première travée, cette galerie a été remaniée au XVIe siècle.

La tour centrale, qui devait remonter au XIIIe siècle, s'écroula sur la voûte d'ogives de la croisée, le 17 août 1662, pendant un incendie. Elle fut remplacée par un dôme, reconstruit à l'époque moderne, qui repose sur des pendentifs ornés des figures en stuc des quatre Évangélistes. Les croisillons du XIIIe siècle, voûtés d'ogives, sont encadrés par de grands doubleaux en tiers-point. Au nord, le mur du fond, tapissé d'arcatures superposées, présente une grande rose bouchée au-dessus du triforium. Au sud, les deux grandes baies géminées, avec leur remplage rayonnant

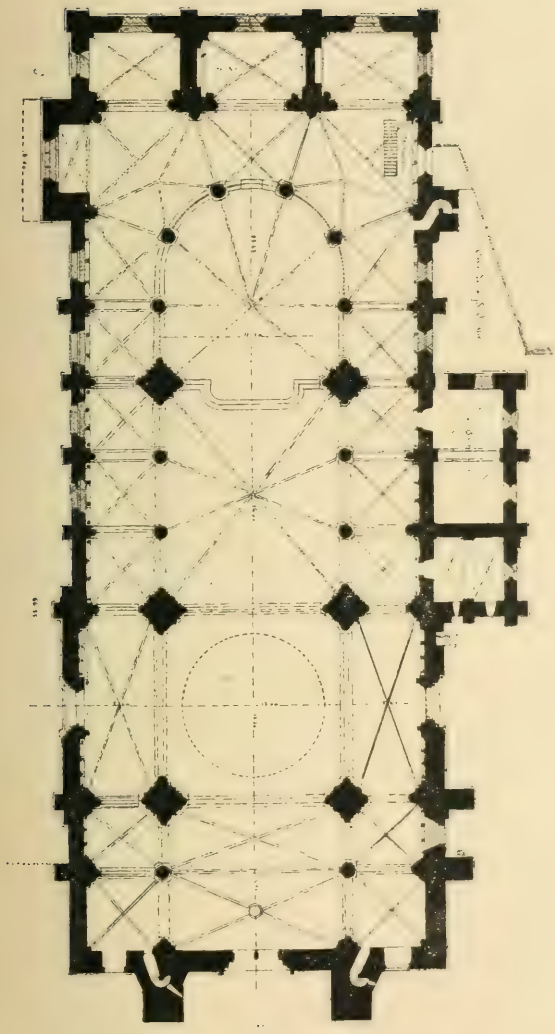

Plan de Saint-Quiriace.

et leur rosace à huit lobes, portent l'empreinte du style du XIVe siècle.

Les trois travées droites du chœur sont recouvertes de huit branches d'ogives dont le tore aminci est flanqué de deux baguettes, comme à Voulton. Toute cette partie de l'église fut bâtie dans la seconde moitié du XIIe siècle, ainsi que le chevet. L'influence romane se fait encore sentir sur la décoration des deux doubleaux ornés de boudins et de bâtons brisés qui encadrent la première voûte du sanctuaire.

Les grandes arcades en tiers-point de la partie droite retombent sur quatre piles et sur quatre colonnes isolées. Dans l'hémicycle, où huit nervures rayonnent autour d'une clef centrale, les arcs des travées s'appuient sur six grosses colonnes et sur des chapiteaux ornés de feuillages. La tribune supérieure, aujourd'hui bouchée, est ajourée par des baies en plein cintre dont les deux tores retombent sur des colonnettes engagées. Les fenêtres hautes, encadrées par un boudin continu, sont divisées par deux arcs secondaires dans la partie droite du chœur : leur archivolte est cintrée.

Le déambulatoire, voûté d'ogives à double boudin avec arête intermédiaire, est flanqué au sud d'une sacristie et d'une salle capitulaire de la même époque. Ses deux voûtes d'angle, dont l'unique nervure vient buter sur la clef d'un doubleau, méritent d'attirer l'attention. Au XIVe siècle, une petite chapelle, qui renferme de remarquables boiseries incrustées du XVIIe siècle, fut bâtie contre la dernière travée du nord. Les arcatures en tiers-point placées sous les fenêtres ne sont pas antérieures au XIIIe siècle. Au sud, de curieuses têtes servent d'amortissement au bandeau torique qui passe sous l'appui des baies.

Les trois chapelles carrées du chevet, dont les croisées d'ogives se font remarquer par l'épaisseur de leurs boudins, sont éclairées chacune par une baie en plein cintre. Les deux caveaux creusés sous les deux chapelles d'angle ont été réunis par un large couloir à l'époque moderne, mais cette crypte rectangulaire n'offre aucun intérêt archéologique.

Au dehors, il faut signaler le Christ du XIIIe siècle, encastré dans le tympan du portail occidental bâti au XVIe siècle et la porte du XIIe siècle du croisillon nord : son archivolte en tiers-point garnie de deux boudins, de bâtons brisés et de feuilles d'acanthes, retombe sur six colonnettes. Le portail du croisillon sud, œuvre du XIIIe siècle, se distingue par l'élégant trilobe de son tympan et ses chapiteaux ornés de chimères. Les arcs-boutants du chœur, qui s'appuient sur une demi-colonne, ont été restaurés et les fenêtres du chevet sont encadrées par un cordon d'étoiles.

Maisons anciennes.

Au nord du donjon, la seule maison romane de la ville haute présente une baie inférieure en plein cintre, encadrée par des étoiles et des grandes fenêtres de la même forme, dont les moulures toriques retombent sur des colonnettes. Il faut attribuer cette habitation à la seconde moitié du XIIe siècle. Au nord de Saint-Quiriace, on visite une maison du commencement du XIIIe siècle. La salle principale, recouverte d'une charpente en berceau, est éclairée par quatre baies géminées dont les archivoltes à moulure torique s'arrondissent sur un linteau soutenu par une colonnette centrale.

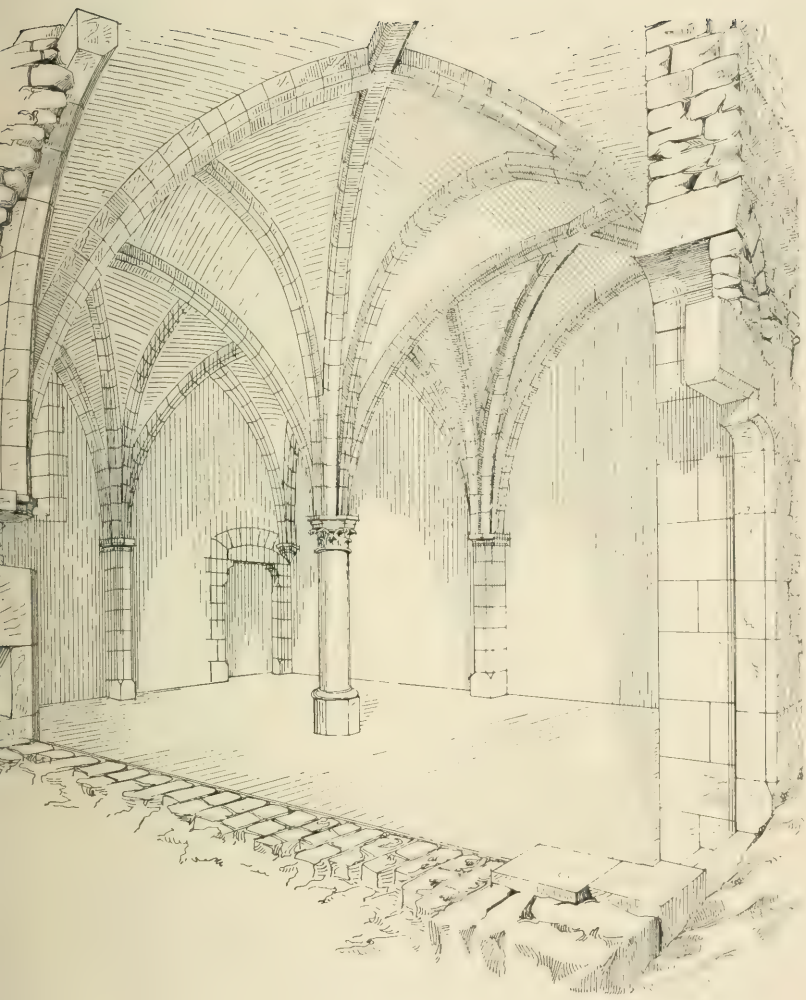

Ch. Detouches, del.

Cave de la rue des Petits-Lions, à Provins.

La ville haute renferme un certain nombre de maisons de la seconde moitié du XIIIe siècle : leurs fenêtres, divisées par un trumeau ou par une colonnette, sont encadrées par un arc brisé. Près de la place du Chatel, ornée d'une croix dont la base en pierre remonte au XIVe siècle et d'une armature en fer forgé, qui recouvre un puits du moyen âge, on voit un débris du portail roman de l'église de Saint-Thibault. La finesse des marques de tâcherons, l'ornementation des chapiteaux et le profil des bases, permettent d'attribuer les colonnettes de cette porte à une époque avancée du XIIe siècle.

Le vieux château roman, appelé aussi hôtel de la Buffette, renferme deux salles superposées dont les voûtes d'ogives retombent sur une pile centrale flanquée de quatre colonnes. Dans la cave, les nervures ont le profil carré et dans la salle supérieure, elles présentent une arête entre deux tores. Il faut signaler sur deux chapiteaux Adam et Ève dans le Paradis et Moïse devant le buisson ardent. Les nombreuses caves de la ville haute mériteraient également la visite des archéologues. Voûtées d'ogives, elles remontent pour la plupart au XIIIe siècle. Au-dessous, un réseau de souterrains aboutit à un centre de rayonnement.

La Grange aux dîmes.

C'est une construction du XIIIe siècle qui servait de halle ou de marché couvert et qui fut transformée en grange aux dîmes vers le commencement du XVe siècle. Ses fenêtres hautes sont divisées par d'élégantes colonnettes qui portent un linteau sculpté. La cave, où l'on descend par un large escalier, est voûtée par des

ogives à profil carré qui retombent sur six colonnes. Les feuillages des chapiteaux et les tailloirs octogones sont d'un excellent style. Une porte en plein cintre donne accès dans la salle du rez-de-chaussée qui contient le musée lapidaire en formation. Les colonnes et les nervures de ses voûtes sont identiques à celles de la cave, mais la salle du premier étage est surmontée d'une simple charpente.

LA VILLE BASSE.

Église de Saint-Ayoul.

Cette église, dont le transept est le meilleur type de l'architecture romane primitive à Provins, fut bâtie à côté d'une chapelle dédiée à saint Médard, qui renfermait le tombeau de saint Ayoul, découvert en 996. En 1048, Thibault III fit venir trente bénédictins pour fonder l'abbaye de Saint-Ayoul qui devint le noyau de la ville basse. Pierre de Celles, qui fut plus tard abbé de Saint-Remi de Reims, raconte dans ses lettres que l'église de Saint-Ayoul fut ruinée par un incendie vers 1160.

Le plan de l'édifice, dont la moitié seulement est consacrée au culte, comprend une nef flanquée d'un bas-côté au sud et d'un double bas-côté au nord, un transept saillant et un chœur à pans coupés flanqué d'une grande chapelle au sud. La nef est une œuvre du XIIIe siècle ; ses six travées du nord, soutenues par des piles rondes flanquées de quatre colonnes, sont un peu antérieures à celles qui leur font face, comme l'indiquent les arcades en plein cintre de la seconde et de la troisième travée.

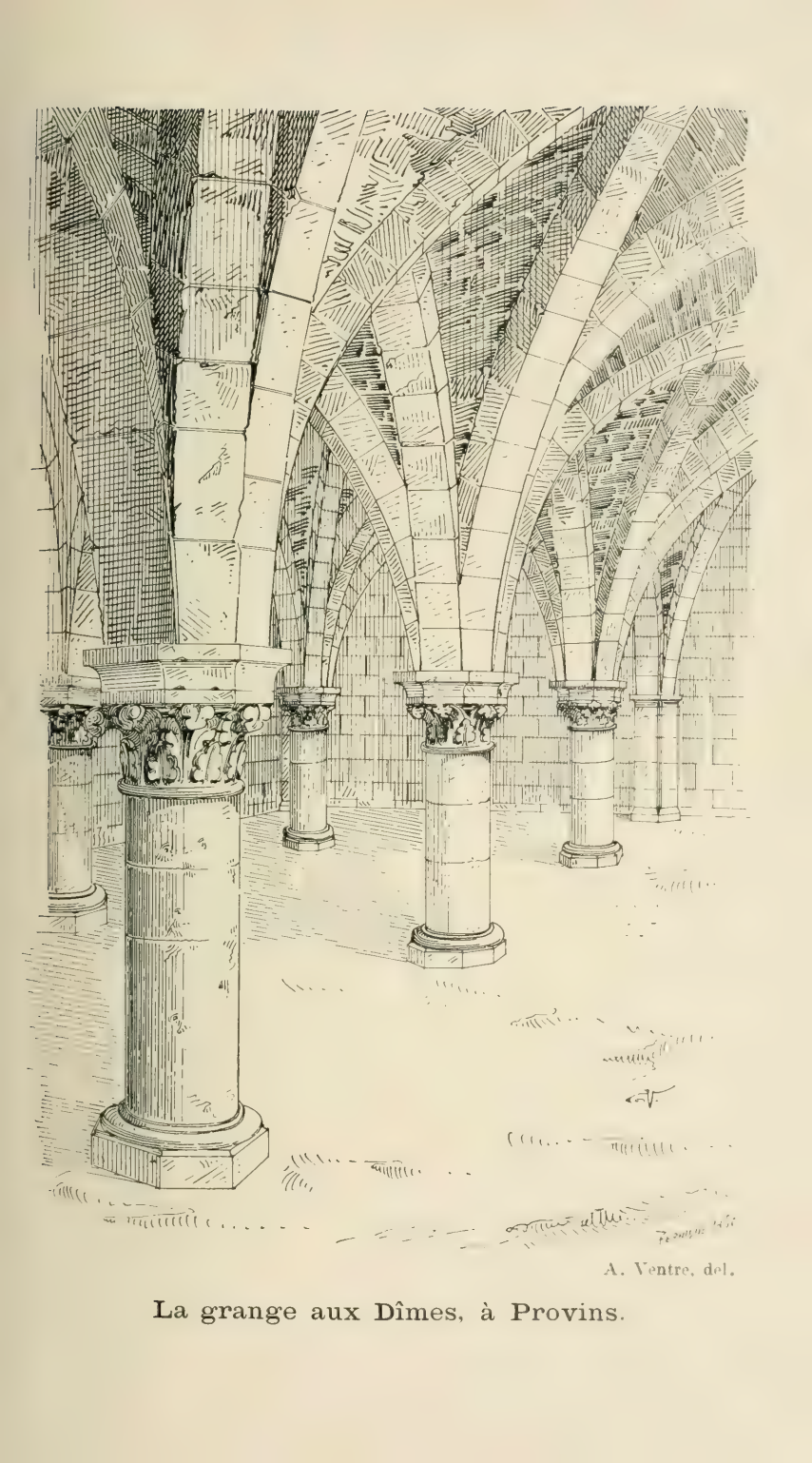

A. Ventre, del.

La grange aux Dîmes, à Provins.

L'arc en plein cintre persiste également dans le triforium, dont les arcatures, accouplées quatre par quatre, retombent sur un faisceau de trois colonnettes. Un oculus s'ouvre dans chaque travée sous les voûtes modernes qui cachent la charpente de la nef ornée d'anciennes peintures.

Le bas-côté nord conserve trois voûtes du XIIIe siècle; mais, vers 1550, son mur extérieur fut remplacé par une file de colonnes qui précèdent un second collatéral éclairé par de larges fenêtres à remplages Renaissance. Le bas-côté sud, dont les baies ont été remaniées, fut construit en même temps que la nef. Il faut signaler dans cette église des statues du XVIe siècle, un tableau de Jacques Stella et les boiseries du maître-autel, sculptées par Pierre Blasset, mort en 1633 et inhumé dans l'église.

Le transept, converti en magasin à fourrages, comme le chœur, doit remonter aux premières années du XIIe siècle, ainsi que la tour centrale. Le croisillon nord est éclairé par des fenêtres en plein cintre garnies de billettes à l'extérieur. Les arcs de la croisée décrivent la même courbe en retombant sur des chapiteaux romans, et les deux baies en plein cintre qui s'ouvrent sur chaque face du clocher conservent leur cordon de billettes. Le chœur à pans coupés du XVIe siècle, dont la charpente en carène renversée est encore intacte, est flanqué d'une grande chapelle de la fin du XIVe siècle, éclairée par de longues baies à meneau central.

Les trois portails de la façade furent sculptés vers 1160. La porte centrale en tiers-point, dont les huit statues décapitées représentent six hommes et deux femmes aux vêtements plissés, est malheureusement

mutilée. Le tympan, coupé par une baie moderne, était orné du Christ entre les animaux symboliques, et les quatre voussures qui retombent sur des colonnettes sont garnies de huit figures d'anges, des statuettes des vieillards de l'Apocalypse, de deux Séraphins à six paires d'ailes, et de groupes d'élus et de damnés. Ce portail offre une grande ressemblance de style avec ceux de Saint-Loup de Naud, de la cathédrale de Chartres, de Notre-Dame d'Étampes, et de la cathédrale du Mans. Les portes secondaires, en tiers-point surhaussé, sont flanquées de huit colonnettes : leurs chapiteaux à chimères méritent d'attirer l'attention.

Au sud de l'église, il faut visiter l'ancienne salle capitulaire du XIIIe siècle, dont les six voûtes d'ogives s'appuient sur deux colonnes isolées. On y fait cuire le pain destiné à la garnison.

En se rendant à l'église de Sainte-Croix, on aperçoit la tour de Notre-Dame du Val, bâtie de 1542 à 1544 sur l'arcade de la porte Bailly, qui remontait au XIVe siècle, et qui donnait accès dans un enclos dont il reste quelques tourelles.

Église de Sainte-Croix.

Cette vaste église du XIIe, du XIIIe et du XVIe siècle comprend une nef dont le bas-côté nord fut doublé après coup, un transept et un chœur très profond entouré d'un double déambulatoire qui communique avec une chapelle centrale.

La nef remonte au XIIIe siècle, mais ses voûtes sont modernes et ses grosses piles, cantonnées de dix colonnettes, portent des arcs légèrement brisés qui retombent sur des chapiteaux à crochets. Le bas-côté

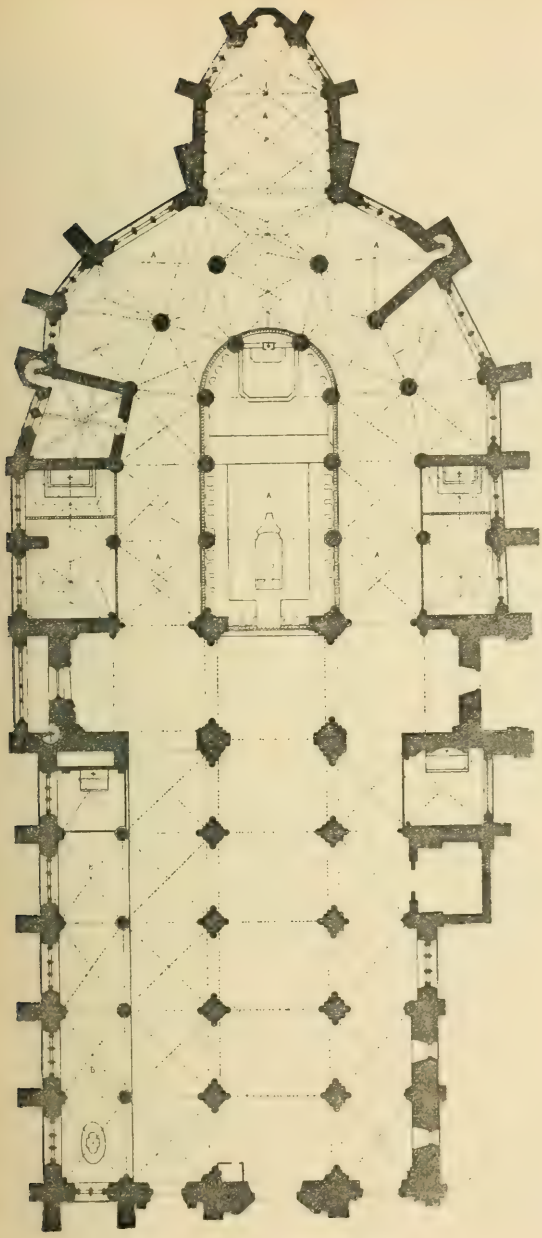

Plan de Sainte-Croix.

Cliché du Dr Birot

Fonts baptismaux de Sainte-Croix.

nord se compose de deux galeries parallèles bâties au commencement du XVIe siècle. Ses voûtes d'ogives s'appuient sur quatre colonnes isolées dont les chapiteaux sont garnis de chimères et de feuilles de chou frisé. On remarque deux fûts en hélice et une belle clef pendante ornée d'anges qui tiennent les instruments de la Passion. L'archivolte des cinq grandes fenêtres encadre un remplage flamboyant. Dans la première travée une cuve baptismale en amande, du XIVe siècle, représente la cérémonie d'un baptême seigneurial avec un cortège de clercs et de laïques au-dessus de petits personnages à genoux.

Les voûtes d'ogives du bas-côté sud doivent être attribuées au XIIIe siècle, mais le mur extérieur remonte en partie au XIIe siècle. Ses deux baies en plein cintre ont été remaniées. La chapelle latérale de la cinquième travée fut ajoutée au XVIe siècle. Le carré du transept, dont les piles furent bâties au XIIe siècle, avait été voûté d'ogives au XIIIe siècle, comme l'indiquent quatre consoles ornées de masques. Les croisillons, maladroitement remaniés, sont encadrés par des arcs en tiers-point primitifs qui retombent sur des chapiteaux romans à volutes.

Le chœur, reconstruit vers le milieu du XVIe siècle et consacré le 24 septembre 1581, est voûté d'ogives: ses trois travées droites précèdent trois pans coupés. Les grandes arcades s'appuient sur des colonnes et le remplage des fenêtres présente des soufflets déformés par l'influence du style de la Renaissance.

Le déambulatoire, coupé par des cloisons modernes et recouvert de voûtes d'ogives ramifiées, se compose de deux galeries concentriques séparées par dix grandes colonnes. La chapelle de l'axe, également

bâtie au XVIe siècle et maladroitement restaurée, est éclairée par des fenêtres à remplage flamboyant. Les verrières du déambulatoire représentent l'Annonciation, la Nativité, la Visitation, la Présentation au Temple, l'Adoration des Bergers, le Christ au Jardin des Oliviers, la Flagellation, le Crucifiement et des scènes de la vie de saint Denis et de saint Paul. Il faut également signaler dans cette église un lutrin en fer forgé et un bénitier rond du XVIe siècle.

La façade conserve un portail central de la Renaissance et un portail latéral du XVIe siècle dont l'ornementation est très remarquable. Son archivolte en accolade découpée par des redents tréflés, retombe sur des pilastres ornés d'arabesques. A l'angle du bas-côté sud un ex-voto du XVIe siècle, finement sculpté, représente le Christ au Jardin des Oliviers et quatre personnages mutilés à genoux devant la Vierge.

Un clocher du XIIe siècle s'élève sur le carré du transept. Ses baies en plein cintre, au nombre de quatre sur chaque face, sont bouchées. L'étage supérieur, sans aucun caractère, est couronné par une flèche moderne.

Hôtel-Dieu.

Henri le Libéral, comte de Champagne, transporta l'Hôtel-Dieu vers 1160 dans l'ancien palais des comtesses. Un portail en tiers-point du XIIIe siècle, flanqué de six colonnettes, donne accès dans un vestibule du XIIe siècle voûté d'arêtes et séparé en deux nefs par une file de courtes colonnes.

On y remarque un curieux retable de la Renaissance donné par Alliaume de Chenoise, bailli de

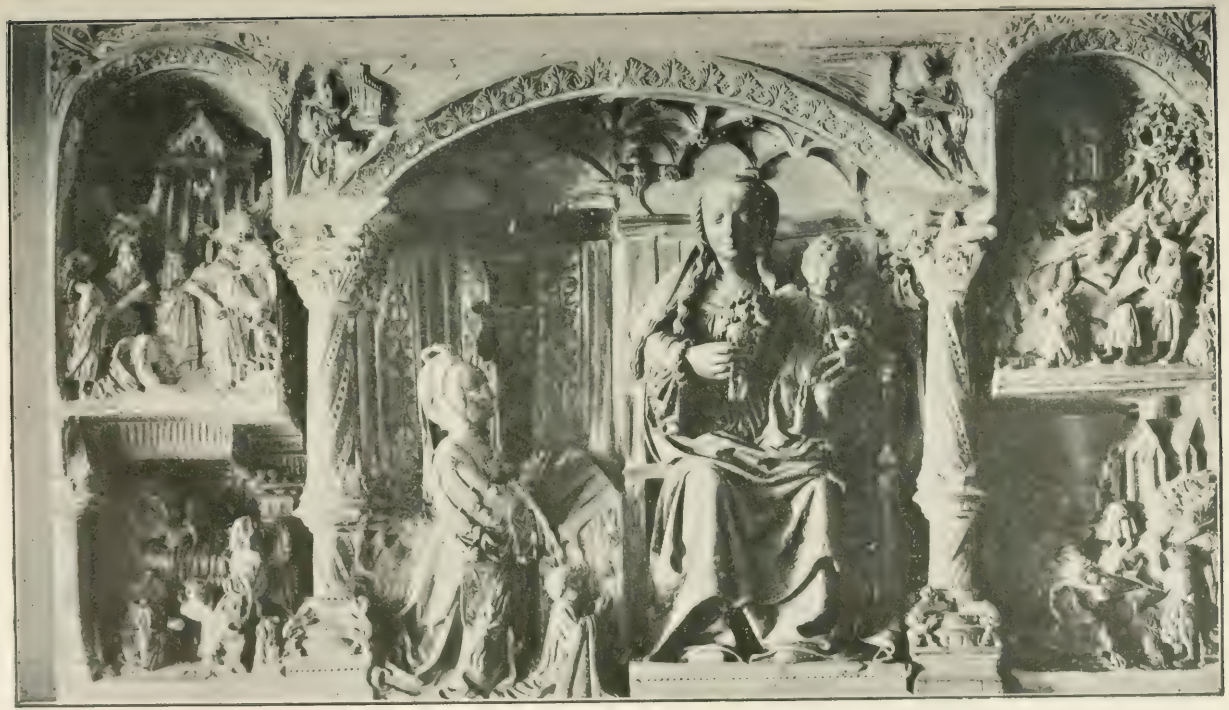

E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Retable de l'Hôtel-Dieu à Provins.

Meaux et de Provins, et par sa femme qui s'agenouille devant la Vierge à l'Enfant, placée sous l'arcature centrale. Au-dessus, deux anges soutiennent une élégante église de style flamboyant dominée par une tour centrale. A droite de la Vierge, des bas-reliefs représentent des pèlerins qui montent à une chapelle par un chemin escarpé ; à gauche, une femme est couchée dans un lit, et des pèlerins font leur dévotion à la porte d'une église. Il est probable que l'artiste a voulu figurer l'invention de la Sainte-Croix par saint Quiriace.

La grande salle de l'Hôtel-Dieu et les grandes caves voûtées d'ogives qui s'étendent sous cet hôpital méritent d'être également visitées.

Maisons du XIIIe Siècle.

La ville basse renferme, comme la ville haute, un grand nombre de maisons et de caves du XIIIe siècle. Il faut signaler l'hôtel de Villegagnon, l'hôtel de la Croix-d'Or, avec ses deux fenêtres gothiques, et la superbe cave d'une brasserie, dont les voûtes d'ogives retombent sur une file de colonnes.

L'hôtel de Vauluisant, dont le rez-de-chaussée est voûté, mérite une mention particulière. C'était la maison des religieux de l'abbaye du même nom. La grande porte en tiers-point a été élargie, mais les quatre fenêtres du premier étage sont divisées par un meneau qui soutient deux arcs trilobés et un trèfle. Dans le pignon, une colonnette centrale soutient le linteau de deux petites baies carrées. Un tuyau de cheminée gothique sort du comble. Cette charmante façade n'est pas antérieure à la fin du XIIIe siècle.

Hôpital Général.

Ancien couvent des dames Cordelières de Provins, fondé en 1248 par Thibault IV, comte de Champagne, cet hôpital, bâti sur le mont Sainte-Catherine, a souffert de nombreux incendies. Louis XV le fit affecter aux malades en 1749.

Le préau est flanqué, à l'ouest, d'une galerie de cloître du XIVe siècle recouverte de charpente. Ses arcs en tiers-point, qui devaient être ornés de redents, d'après les amorces des sommiers, retombent sur des piles à quatre colonnettes et sur des chapiteaux à crochets. La galerie orientale du XVe siècle est surmontée d'une charpente en carène renversée dont les sablières portent directement sur les colonnettes prismatiques du cloître qui conservent des chapiteaux à feuillages contournés.

A l'extrémité de cette galerie, la salle capitulaire du XIVe siècle se fait remarquer par l'élégance de ses neuf voûtes d'ogives à tore aminci qui s'appuient sur quatre colonnes isolées.

La chapelle du XVe siècle renferme la pierre tombale du chanoine Jean de Surdeuil, mort en 1323, des retables en bois, une chaire moderne exécutée dans le style du XVIIe siècle par un ancien aumônier de l'hôpital. Au centre de la nef, un petit monument du XIIIe siècle renferme le cœur de Thibault V, comte de Champagne, mort en 1270, qui se trouvait autrefois dans l'église des Jacobins. C'est un édicule en pierre, à six pans, dont les arcatures trilobées encadrent un moine assis tenant un livre de prières. Le couvercle,

en métal doré, est orné d'écus flanqués de supports qui représentent des chimères, des cerfs, des animaux, des têtes de femmes, et l'inscription funéraire se lit en bordure.

Musée et Bibliothèque.

La villa Garnier, entourée d'un beau jardin, décorée de chapiteaux et de pierres tombales du XIIIe et du XIVe siècle, renferme un musée où les archéologues peuvent étudier des objets gallo-romains trouvés dans la région, une collection de monnaies et les masques en bronze d'une fontaine byzantine rapportés de Constantinople par Thibault, comte de Champagne.

La bibliothèque possède 32,000 volumes, conservés par les soins de MM. Bellanger et Rogeron qui font admirer aux visiteurs des reliures artistiques, des manuscrits à miniatures, des incunables et le superbe exemplaire de la Description de l'Égypte publié sous le premier Empire. M. Félix Bourquelot a légué à la bibliothèque ses notes manuscrites sur la ville de Provins.

Bibliographie. — Opoix (Christophe) : *Histoire et description de Provins*, 1823, in-8°. — Bourquelot : *Histoire de Provins*, 1839-1840, 2 vol. in-8° : *La grosse tour de Provins*, dans le *Bull. de la Soc. des Antiq. de France*, 1846 : *La Grange aux dîmes*, 1847. — Taylor : *Voyages pitt. et roman. dans l'ancienne France*. Champagne, t. II, 1857, in-fol. — Aufauvre et Fichot : *Les monuments de Seine-et-Marne*, 1858, in-fol. — De Caumont : *Abécédaire d'archéologie. Architecture militaire*, p. 338. — Viollet-le-Duc : *Dictionnaire d'architecture*, t. I, p. 377 ; II, p. 145 ; V, p. 64, 527 ; VI, p. 243, 274. — Lefèvre (Émile) : *Les rues de Provins*, 1856 ; *la tour de Provins, description et histoire*, 1868. — Rogeron : *Notice sur la tour de César de*

Provins, 1888, in-8°. — Martin (Alexis) : *Promenades et excursions dans les environs de Paris, région de l'Est*, t. III, 1900, p. 290. — Brossard : *Géographie pittoresque et monumentale de la France*, 1900, t. I, p. 177.

SIXIÈME EXCURSION.

Église de Saint-Loup de Naud.

Le prieuré de Saint-Loup de Naud qui dépendait de l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif de Sens, est mentionné dans une charte de l'archevêque Sevin, datée de 980. La chapelle primitive fut remplacée au XIe siècle par une église dont le chœur en hémicycle et le transept sont encore intacts, mais dont la nef a été reconstruite en grande partie vers le milieu du XIIe siècle.

Les quatre premières travées de la nef sont recouvertes de deux grandes voûtes d'ogives encadrées par des doubleaux en plein cintre surhaussé. Les nervures, garnies d'une arête entre deux boudins, retombent sur des piles cantonnées de six colonnettes qui alternent avec des colonnes isolées, comme à Voulton. Le premier pilier se compose de quatre fûts accouplés, comme dans les salles basses de l'évêché de Meaux. Les grands arcs en plein cintre présentent un simple ressaut, et les chapiteaux à palmettes qui les soutiennent sont couronnés de tailloirs moulurés. On voit des fenêtres en plein cintre, bouchées dans l'axe des grosses colonnes.

Cette nef présente un des plus anciens exemples de l'alternance du pilier et de la colonne dans la région parisienne. Les deux dernières travées, recouvertes d'une voûte en berceau primitive et d'une voûte

E. Lefevre-Pontalis, phot.

Église de Saint-Loup de Naud.

Bas-côté sud.

d'arêtes moderne, remontent au XIe siècle, avec leurs arcs en plein cintre soutenus par des piliers cruciformes qui ont conservé leurs tailloirs en biseau.

Les bas-côtés sont voûtés d'arêtes et les doubleaux en plein cintre retombent sur des colonnes engagées dans les quatre premières travées du XIIe siècle et sur des pilastres dans les suivantes. Les fenêtres en plein cintre sont encadrées sous un arc de décharge de la même forme. Il faut signaler au nord la tombe plate du clerc Jean de Chaumes, mort en 1335, et au sud une jolie boiserie du XVe siècle.

Le carré du transept, encadré par quatre arcs en plein cintre à double ressaut, est surmonté d'une coupole moderne, mais les trompes superposées dans les angles indiquent l'existence d'une coupole primitive. Les croisillons dont la voûte en berceau a été remaniée, renferment une absidiole recouverte d'une voûte d'arêtes et d'une voûte en cul-de-four qui communique par un arc en plein cintre avec la partie droite du chœur.

L'abside, voûtée en berceau et en cul-de-four, est tapissée de grandes arcatures en plein cintre surhaussé, qui retombent sur des pilastres. Trois baies en plein cintre éclairent le chevet complètement restauré et enlaidi par de médiocres peintures.

Le porche, épaulé par quatre contreforts, fut bâti vers 1160. Sa voûte d'ogives, dont le gros boudin est aminci, est encadrée par trois arcs en tiers-point à simple ressaut, qui s'appuient sur des colonnes engagées. Les chapiteaux, ornés de palmettes et de feuilles d'eau, et le tore aplati des bases à griffes, indiquent que ce porche fut bâti en même temps que les premières travées de la nef. Au premier étage, une tribune voûtée d'arêtes et éclairée par trois fenêtres,

s'ouvre sur la nef par trois arcades en plein cintre, soutenues par des colonnettes.

Le portail en tiers-point surhaussé offre une ressemblance frappante avec les portes de Saint-Ayoul de Provins, de Notre-Dame de Chartres et de la cathédrale du Mans. Au trumeau, la statue de saint Loup, en costume d'évêque, les pieds posés sur deux colombes, se détache sous un chapiteau où le saint reçoit une pierre précieuse du ciel en célébrant la messe. A droite, on reconnaît saint Pierre qui tient les clefs, Salomon et Isaïe; à gauche, saint Paul est représenté à côté de de la reine de Saba et de Jérémie.

Les fûts de colonnes qui passent derrière ces six statues conservent des chapiteaux garnis de griffons, d'oiseaux et de chimères: la décoration de leurs tailloirs se compose de rinceaux et de fruits d'arum. Sur le linteau, le sculpteur a représenté la Vierge assise à côté de saint Jean et au milieu de sept autres apôtres qui tiennent des livres. Chaque personnage est encadré par une petite arcature en plein cintre. Au-dessus, le Christ, dans une gloire en amande, tient le livre de vie: sa tête se détache sur un nimbe crucifère et ses pieds sont nus. Le lion ailé, le bœuf ailé, l'aigle et l'ange, attributs des quatre évangélistes, complètent la décoration de ce tympan qui est parfaitement conservé.

Dans la première voussure, on voit dix anges et l'agneau divin à la clef. La seconde voussure renferme l'Annonciation, la Visitation, un clerc baptisant un vieillard dans une cuve, le démon enfermé dans un pot à deux anses par saint Loup, la porte de la basilique de Saint-Aignan qui s'ouvre à la prière de saint Loup, la main de Dieu sortant d'un nuage, deux femmes à

E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Église de Saint-Loup de Naud.

Tympan du portail.

genoux, la cloche de Saint-Etienne de Sens que le roi Clotaire voulut transporter à Paris, et plusieurs autres figurines.

Il faut signaler, dans la troisième voussure, deux vieillards, deux personnages barbus dont l'un est peut-être Abraham saisissant un bélier, saint Loup délivrant des prisonniers attachés par des cordes, un saint à cheval sur un quadrupède, deux clercs, Clotaire aux genoux du saint qui revient de l'exil, deux femmes dont l'une est couronnée et tient un livre ouvert. C'est dans la Légende dorée et dans la vie de saint Loup qu'il faut chercher l'explication de ces curieuses sculptures.

A l'extérieur, l'appareil de l'église se compose d'un blocage grossier, et le clocher central du XIIe siècle est ajouré au levant par quatre baies en tiers-point qui s'ouvrent entre des pilastres. Les baies en plein cintre percées sur les autres faces présentent la même disposition.

Bibliographie. — Bourquelot : *Notice hist. et arch. sur le prieuré de Saint-Loup de Naud* dans la *Bibl. de l'École des Chartes*, t. II, 1840, p. 244.

Église de Donnemarie.

Cet édifice fut construit en deux campagnes dans la première moitié du XIIIe siècle, mais l'architecte conserva les étages inférieurs du clocher roman. La nef, qui se termine par un chœur à chevet plat, est flanquée de deux bas-côtés dont les absidioles sont arrondies. Ce grand rectangle se divise en huit travées voûtées d'ogives, mais les quatre premières présentent tous les caractères d'un style plus avancé, comme l'indiquent le profil des nervures et des doubleaux, les

piles cylindriques flanquées de quatre colonnes, le plan des socles et les moulures des tailloirs.

Dans le chœur, où les piles rectangulaires sont cantonnées de colonnettes, les trois fûts placés sous la retombée des voûtes descendent jusqu'à terre, au lieu de partir du tailloir des chapiteaux inférieurs, les arcatures en tiers-point du triforium de la nef sont remplacées par une baie en cintre brisé, et un passage établi au niveau des fenêtres hautes permet de contourner le sanctuaire. Dans la nef, les baies sont divisées par un meneau central qui supporte un quatrefeuilles.

Au sud, dans la cinquième travée qui s'appuie contre le clocher, on voit deux arcatures romanes et une baie en plein cintre bouchée. Le chevet, tapissé de grandes arcatures en tiers-point qui encadrent des fenêtres de la même forme, est ajouré par une grande rosace à huit rayons.

Les bas-côtés sont voûtés d'ogives. Au nord, les deux dernières travées furent construites, en même temps que le chœur, dans le premier quart du XIIIe siècle. L'absidiole est recouverte de quatre nervures, mais celle du sud a été remaniée, et la voûte qui la précède est une œuvre du XIVe siècle.

Le portail de la façade, très mutilé, doit remonter au milieu du XIIIe siècle, comme celui de l'église de Rampillon. La statue du Christ est adossée au trumeau, et six grandes statues de saints décapités décorent les ébrasements. On distingue dans le tympan le Christ entre les quatre Évangélistes et les animaux symboliques. Au-dessous, des bas-reliefs représentent l'Annonciation, la Visitation, la Nativité, l'Adoration des Mages et la Présentation au Temple. Les

voussures en tiers-point, ornées de fines moulures, de crochets, de feuillages et de douze anges, retombent sur des colonnettes et sur des chapiteaux bien fouillés. Trois baies en tiers-point s'ouvrent au-dessous du pignon. Les portes secondaires à linteau tréflé ont une archivolte en plein cintre; celle de gauche est ornée d'un agneau crucifère.

Au sud, un élégant portail du XIIIe siècle, flanqué de six colonnettes, est encadré par une voussure en plein cintre. La Vierge, encensée par deux anges, se détache au centre du tympan, et deux personnages sont agenouillés à ses pieds. Du même côté, le clocher latéral se compose d'un étage inférieur du XIIe siècle et d'un étage supérieur du XVIe siècle ajouré par de longues baies.

Au nord, des arcs-boutants épaulent les travées de la nef, et des contreforts s'élèvent contre les murs du chœur, ce qui prouve une certaine interruption dans les travaux de l'église. L'ancien cimetière, où l'on entre par une porte monumentale, est bordé par deux galeries du XVIe siècle, soutenues par des colonnes et recouvertes de leur charpente primitive.

Église de Rampillon.

L'église actuelle, bâtie au XIIIe siècle, ne renferme plus aucun débris de l'église romane consacrée par Daimbert, archevêque de Sens, en 1122. Son plan comprend une longue nef, flanquée de bas-côtés, et terminé par un chœur à cinq pans. L'édifice est dépourvu de transept, comme les églises de Voulton, de Donnemarie et de Nangis.

Les huit travées de la nef, soutenues par des piles cylindriques flanquées de quatre colonnes, ne sont pas antérieures au milieu du XIIIe siècle. Le tore en amande des voûtes d'ogives est accosté de deux baguettes et les doubleaux en tiers-point présentent le même profil. Au-dessus des grands arcs en lancette, les arcatures du triforium, garnies de moulures, retombent sur des colonnettes et sur des chapiteaux à crochets à tailloir octogone. Les fenêtres hautes, divisées par un meneau central, s'ouvrent sous un formeret en tiers-point dont la voussure est assez profonde. Des niches modernes cachent la base du faisceau de colonnettes qui part du tailloir des grosses piles.

Cette nef, qui offre une grande ressemblance avec celle de l'église de Nangis, est pavée de pierres tombales de Templiers ornées d'une longue croix au trait ou en relief. L'une des plus curieuses, qui se trouve dans le bas-côté sud, sous les fonts baptismaux, est ornée de losanges accouplés. Il y avait une commanderie à Rampillon.

Les collatéraux, voûtés d'ogives et éclairés par des baies en tiers-point, se terminent par un chevet plat. Le bas-côté nord, qui renferme la statue funéraire de Jeanne de Nangis, morte en 1271, communique à l'angle de la façade avec une tour voûtée d'arêtes dite tour des Templiers. Dans le bas-côté sud, la sixième travée, qui se trouve sous le clocher, porte l'empreinte du style en usage vers 1215, comme l'indiquent le profil des nervures et le tailloir carré des colonnettes. Le retable appliqué contre le mur de fond, derrière une belle Vierge du XVIe siècle, est une œuvre intéressante de la Renaissance. L'artiste y a figuré la Visitation, la Nativité, l'Annonciation aux Bergers,

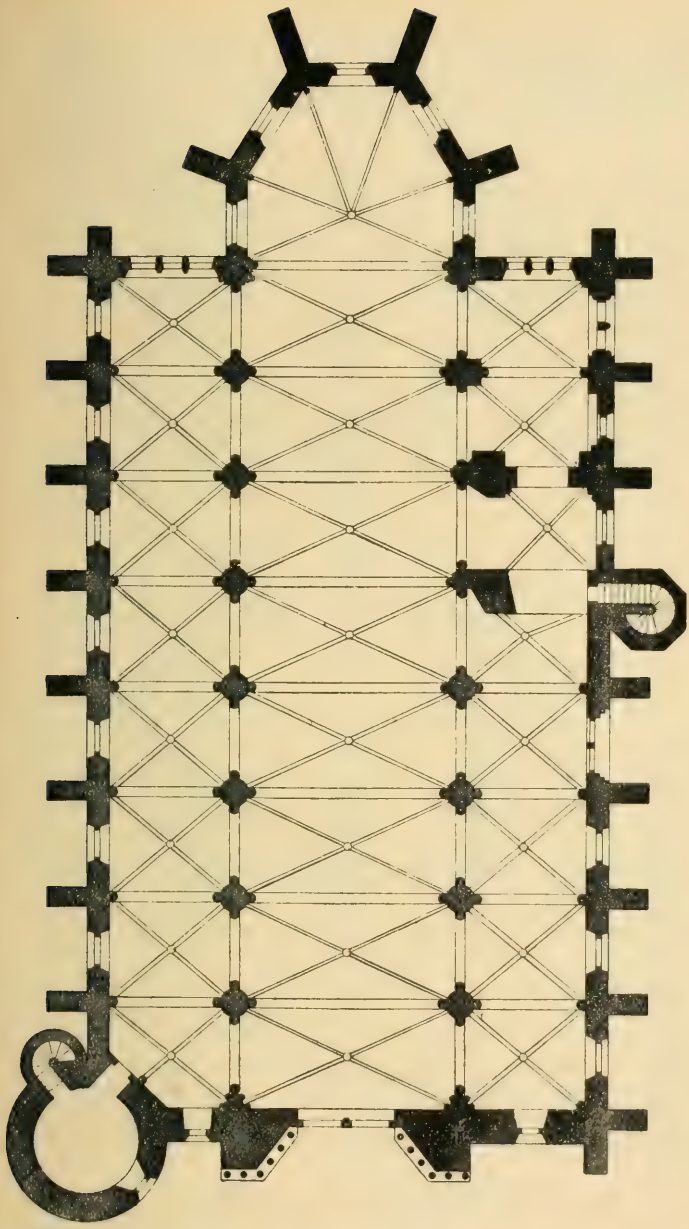

Plan de l'église de Rampillon.

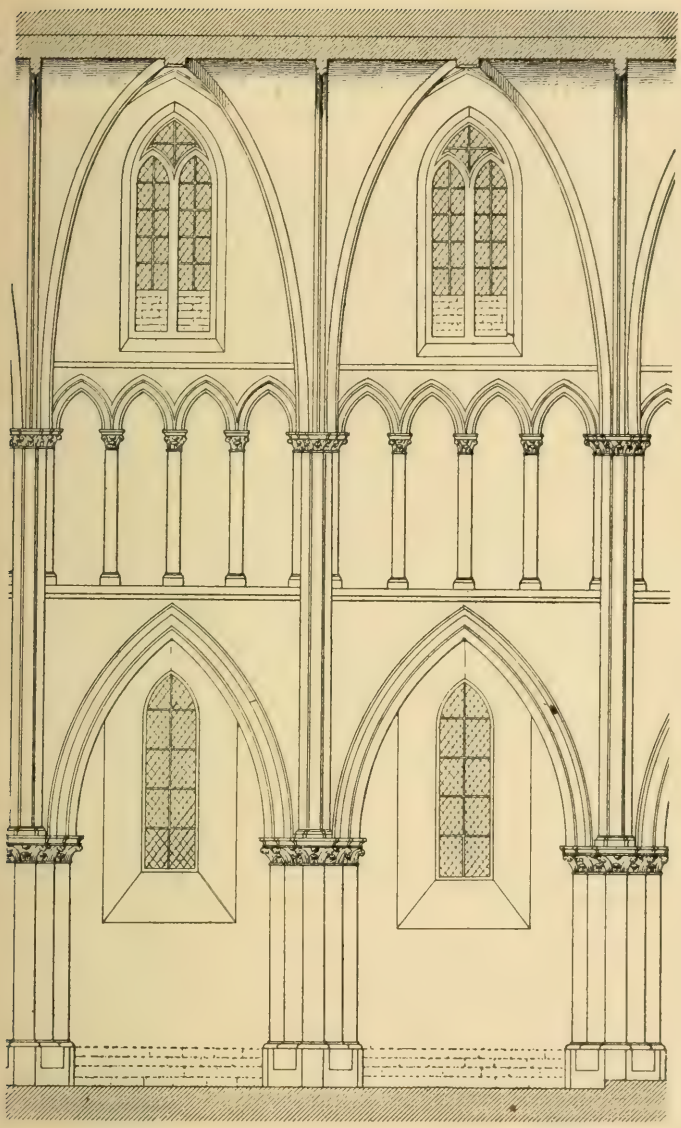

Église de Rampillon.

TRAVÉES DE LA NEF

l'Adoration des Mages, la Présentation au Temple, la Fuite en Égypte, Jésus charpentier, Jésus et la Vierge, le Massacre des Innocents.

Le chœur à pans coupés doit remonter au premier quart du XIIIe siècle. Ses branches d'ogives, au nombre de six, rayonnent autour d'une clef ornée de l'agneau symbolique. Trois arcs de décharge en plein cintre passent au-dessous des baies en tiers-point et cinq grands oculi sont encadrés par des formerets en plein cintre. Une piscine trilobée est encore intacte. Le triforium de la nef ne se continue pas dans le chœur.

Le grand portail de la façade, dont les voussures en tiers-point garnies de douze anges, de crochets et de moulures sont identiques à celles de la porte principale de l'église de Donnemarie, fut sculpté vers le milieu du règne de saint Louis. Le trumeau est orné d'une statue du Christ. On voit sur le tympan la Résurrection des morts et Abraham recueillant les élus dans son sein. Plus haut, le Christ est assis entre deux anges debout: la Vierge et saint Jean sont agenouillés à ses pieds et deux petits anges tiennent le soleil et la lune.

Douze statues d'apôtres, placées sous des arcatures trilobées, décorent les jambages de la porte. Saint Paul se trouve le dernier à droite: on le reconnaît à sa tête chauve. Il tient un livre, comme au portail de Saint-Loup-de-Naud. A gauche, saint Pierre tient des clefs, mais il est impossible d'identifier les autres apôtres imberbes ou barbus qui portent des livres; cependant saint Thomas, à droite, semble tenir les débris d'une équerre.

Sur le soubassement, il faut signaler, en commençant par la gauche, la Présentation au Temple, les

travaux des mois et l'Adoration des Mages. Ces deux scènes ont été identifiées par M. Germain de Maidy, malgré la mutilation des figurines. Deux panneaux, ornés de feuillages délicats, se trouvent sculptés sur le retour des pieds-droits.

Au sud, un portail latéral en tiers-point doit encore attirer l'attention. Le couronnement de la Vierge, sculpté sur le tympan, est une œuvre remarquable qu'il faut comparer à la même scène représentée sous la voussure de la petite porte rouge à Notre-Dame de Paris.

Les arcs-boutants de la nef, beaucoup trop minces, se sont affaissés. Le clocher, bâti sur la sixième travée du bas-côté sud, est une tour carrée flanquée d'une tourelle d'escalier à pans coupés. Ses baies géminées en tiers-point sont dépourvues de colonnettes et de moulures, parce que le grès employé par le constructeur de l'église ne se prête pas à la sculpture. Cette tour est antérieure aux autres parties de l'édifice, mais il ne faut pas la faire remonter au delà du commencement du XIIIe siècle. A la même époque, on avait donné aux fondations du chœur la forme d'un hémicycle, mais, à quelques mètres au-dessus du sol, on prit le parti d'établir des pans coupés à l'aide d'arcs de décharge déjà signalés à l'intérieur.

Il est très intéressant de comparer l'église de Rampillon à celle de Nangis qui doit être l'œuvre du même architecte, mais le plan primitif de ce monument est défiguré par un déambulatoire ajouté après coup à la fin du XVIe siècle. Les piles cylindriques, flanquées de quatre colonnes, sont encore plus légères qu'à Rampillon : le triforium du même type, qui contourne la nef et le chœur à pans coupés, est éclairé par des

E. Lefevre-Pontalis, phot.

Portail de Rampillon.

roses dans le chevet. Les deux portails sont très mutilés. Le clocher qui s'élève sur la première travée du bas-côté nord est identique à celui de Rampillon et les arcs-boutants de la nef présentent la même disposition.

Comme le grès ne se prête pas à un débit régulier, les parements extérieurs de l'église de Nangis offrent un défaut de régularité des lits d'assises entre les contreforts et les murs, mais il est certain que l'édifice fut bâti d'un seul jet dans la seconde moitié du XIIIe siècle.

CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE

DE FRANCE

LXIXe SESSION

TENUE

A TROYES ET PROVINS

EN 1902

PROGRAMME

1. État des études archéologiques dans le département de l'Aube depuis cinquante ans. — Donner une vue d'ensemble des principaux travaux accomplis par les Sociétés savantes et les particuliers.

2. Indiquer les dernières découvertes préhistoriques de l'âge de pierre, du bronze et du fer. — Étudier les monuments mégalithiques, les tumuli, les puits funéraires, les sépultures gauloises.

3. Énumérer les refuges, les castra, les oppida, avant, pendant et après la domination romaine. — Établir le tracé des voies romaines de la région.

4. Présenter une étude d'ensemble sur les fouilles faites dans les cimetières gallo-romains et mérovingiens des départements de l'Aube, de la Marne et de Seine-et-Marne.

5. Citer in-extenso les textes qui se rapportent à la construction et aux remaniements des églises et des châteaux de la région.

6. Dresser la liste des églises du XIe et du XIIe siècle et des derniers restes de l'architecture romane dans le département de l'Aube. — A quelle école peut-on les rattacher?

7. Étudier l'iconographie des portails de Saint-Ayoul de Provins et de Saint-Loup-de-Naud. — Comparer leurs statues à celles des cathédrales de Chartres et du Mans et de Notre-Dame d'Étampes.

8. Quels sont les caractères et les limites de l'école d'architecture gothique de la Champagne au XIIIe et au XIVe siècle? — Étudier les églises de cette époque.

9. Faire ressortir les particularités des églises du XVIe siècle dans le département de l'Aube, en comparant les plans, les voûtes, les piliers, les remplages des fenêtres, les portails et l'ornementation.

10. Étudier les œuvres d'art de l'école de sculpture troyenne à la fin du XVe et au XVIe siècle. — Quelle est la part de l'influence flamande, de l'influence

italienne et de l'influence locale dans ses productions ?

11. Étudier les sépulcres qui représentent la mise au tombeau du Christ, particulièrement dans l'est de la France. — Quels sont les sépulcres les plus anciens ?

12. Signaler les mottes féodales. — Décrire les principaux châteaux forts de l'Aube et de Seine-et-Marne et les enceintes des villes de cette région au moyen âge.

13. Étudier les anciennes maisons et les monuments civils des villes de Troyes et de Provins.

14. Relever les inscriptions des pierres tombales et des cloches antérieures à la Révolution, en faisant connaître le nom des fondeurs. — Peut-on citer des exemples de l'emploi des chiffres arabes dans les inscriptions antérieures au XVIe siècle ?

15. Étudier les carrelages vernissés et leur mode de fabrication.

16. Signaler les verrières, les peintures murales, les tapisseries, les pièces d'orfèvrerie, les meubles et les objets d'art conservés dans les églises, les musées, les collections particulières.

17. Faire connaître les marchés conservés dans les dépôts d'archives ou chez les notaires de la région.

18. Rechercher ce qui concerne les monnaies frappées à Troyes, à Provins et dans les ateliers monétaires de la Champagne. — Signaler les trouvailles

faites en Champagne de monnaies du Sénat romain au type provinois. — Décrire les méreaux de Provins et de Troyes.

19. Étudier l'histoire de la papeterie et de l'imprimerie à Troyes, des vieilles industries locales et des anciennes foires de la région.

Les Membres du bureau
de la Société française d'Archéologie :

Eug. LEFÈVRE-PONTALIS,
Directeur de la Société,
Président du Congrès.

Émile TRAVERS,
Directeur adjoint et Trésorier
de la Société.

P. de LONGUEMARE, Raymond CHEVALLIER,
Secrétaires généraux de la Société.

Baron J. de BAYE,
Inspecteur divisionnaire
de la Société.

L'abbé d'ANTESSANTY,
Inspecteur de la Société
pour l'Aube.

ORDRE DES RÉUNIONS

TROYES

Mardi 24 juin. — 2 heures. Séance d'ouverture à l'Hôtel de Ville.

4 heures. Visite des églises de la Madeleine, de Saint-Rémy et de Saint-Urbain.

8 heures 1/2. Séance.

Mercredi 25. — 8 heures 16. Départ en chemin de fer. Arrivée à Brienne à 9 heures 16. Visite de l'église et du château. Déjeuner.

1 heure 56. Départ en chemin de fer. Arrivée à Montiérender à 2 heures 49. Visite des églises de Ceffonds et de Montiérender. Dîner.

8 heures 21. Départ en chemin de fer. Retour à Troyes à 10 heures 16.

Jeudi 26. — 9 heures. Départ en chemin de fer. Arrivée à Aix-en-Othe à 10 heures. Visite de l'église de Villemaur. Déjeuner.

2 heures 15. Départ en chemin de fer pour Villeneuve-l'Archevêque. Visite de l'église.

4 heures 47. Départ en chemin de fer. Retour à Troyes à 6 heures 10.

8 heures 1/2. Séance.

Vendredi 27. — 8 heures 1/2. Visite du musée, de l'église Saint-Nizier et de la cathédrale.

1 heure. Excursion en voiture aux églises des Noes, de Saint-André, de Saint-Germain, de Bouilly et de Saint-Léger.

Samedi 28. — 7 heures. Excursion en voiture aux églises de Pont-Sainte-Marie, de Sainte-Maure, de La Chapelle et de Saint-Martin-ès-Vignes.

2 heures. Visite des églises de Saint-Jean, de Saint-Pantaléon, de Saint-Nicolas, de Sainte-Savine, des hôtels de la Renaissance et des vieilles maisons.

8 heures 1/2. Séance. Proclamation des médailles. Projections photographiques des monuments de l'Aube par le Photo-Club champenois.

Dimanche 29. — Journée réservée aux excursions individuelles. On peut indiquer: la cathédrale de Sens (train de 9 heures); — les églises de Chaource par la gare de Jeugny ou de Saint-Florentin (train de 8 heures 17); — la ville de Bar-sur-Seine et l'église de Rumilly-les-Vaudes, à 3 kilomètres de la gare de Saint-Parres (train de 7 heures 55); — la ville de Bar-sur-Aube ou l'église de Vendeuvre (train de 9 heures 30).

7 heures. Banquet dans la salle de la Société d'Horticulture.

PROVINS

Lundi 30. — 7 heures 43. Départ de Troyes en chemin de fer. Arrivée à Villenauxe à 10 heures. Visite de l'église. Excursion en voiture au château de Montaiguillon. Déjeuner.

4 heures 1/2. Visite de l'église de Voulton. Arrivée à Provins à 6 heures 1/2.

Mardi 1er Juillet. — 8 heures. Rendez-vous dans la cour du collège. Visite de l'église Saint-Quiriace, du donjon, de la grange aux Dîmes, de la porte Saint-Jean, des remparts, de la porte de Jouy et de la poterne Fenairon.

2 heures. Rendez-vous à Saint-Ayoul. Visite de la ville basse. Notre-Dame. Sainte-Croix. Hôtel-Dieu. Hôtel Vauluisant. Tour du bourreau. Hôpital général. Musée et bibliothèque.

8 heures 1/2. Séance au théâtre. Projections photographiques des monuments de Seine-et-Marne, par M. Martin-Sabon.

Mercredi 2. — 7 heures 1/2. Excursion en voiture aux églises de Saint-Loup-de-Naud et de Donnemarie-en-Montois. Déjeuner.

5 heures. Visite de l'église de Rampillon. Dîner à Nangis.

8 heures 37. Départ en chemin de fer de Nangis. Arrivée à Paris à 10 heures.

CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE

DE 1902

Président du Congrès:

M. Eugène Lefèvre-Pontalis, directeur de la Société française d'Archéologie.

Secrétaires généraux:

M. l'abbé Nioré, secrétaire de la Société académique de l'Aube.

M. Jules Vernier, archiviste de l'Aube.

M. Edmond Ditsch, archiviste de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Provins.

Trésoriers:

M. le docteur Finot.

M. Émile Vachette.

Membres de la Commission d'organisation:

Pour l'Aube : MM. Albert Babeau, membre de l'Institut, président de la Société académique de l'Aube ; — Louis Le Clert, conservateur du Musée archéologique de Troyes ; — Henri Renaud, de La Boulaye, comte de Launay, Arnould, Huot, Fontaine, anciens présidents de la Société académique de l'Aube ; — Charles Baltet, Raymond Kœchlin, Jean Marquet

DE VASSELOT, membres de la Société académique de l'Aube ; — BROUARD, architecte, inspecteur des édifices diocésains ; — PETIT-DESPLANCHE, président du Photo-Club champenois ; — BOUTIOT, secrétaire de la Société des Amis des arts.

Pour la Seine-et-Marne: MM. BUISSON, président ; — ANTHEAUME, vice-président ; — l'abbé BONNO, secrétaire général de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Provins ; — DETOUCHES, architecte à Provins ; — LHUILLIER, président de la Société d'Archéologie de Seine-et-Marne ; — Albert DROZ, président ; — GASSIES, vice-président de la Société littéraire et historique de la Brie ; — le chanoine JOUY, secrétaire de la Conférence d'Histoire et d'Archéologie du diocèse de Meaux ; — BLONDEAU, architecte, secrétaire général de la Société archéologique de Brie-Comte-Robert ; — MARMOTTIN, architecte à Coulommiers ; — HUGUES, archiviste de Seine-et-Marne ; — Henri STEIN, secrétaire général de la Société historique et archéologique du Gâtinais.

LISTE DES MEMBRES (1)

MM.

*Anquetil (Eugène), avocat, à Bayeux (Calvados).
*Antessanty (l'abbé d'), aumônier du Lycée, à Troyes (Aube).
*Antheaume, pharmacien, à Provins (Seine-et-Marne).
*Arnoult, ancien vice-président de la Société académique de l'Aube, à Troyes.
*Avout (le vicomte d'), inspecteur de la S. F. d'A., 14, rue de Mirande, à Dijon.
*Babeau (Albert), membre de l'Institut, à Troyes.
Babeau (Mlle Émilie), à Troyes.
Babeau (Henry), à Troyes.
Baltet (Gaston), à Troyes.
Bardin (l'abbé H.), curé-doyen, à Trainel (Aube).
Baveux (le chanoine), curé-doyen de Brienne (Aube).
*Beaumont (le comte Ch. de), au château de Chatigny, par Fondettes (Indre-et-Loire).
*Bellou (Achille), à Formerie (Oise).
*Besnard (Alfred), architecte, 54, rue des Abbesses, à Paris.
Besnard (Mme Alfred), même adresse.
*Birot (le docteur), 59, rue Victor-Hugo, à Lyon.
Blampignon (E.-A.), 17, rue d'Issy, à Vanves (Seine).
*Blanchet (Adrien) inspecteur divisionnaire de la S. F. d'A., 40, avenue Bosquet, à Paris.
*Bonnault d'Houët (le baron X. de), inspecteur divisionnaire de la S. F. d'A., à Compiègne.

(1) Les noms des membres de la Société française d'Archéologie sont marqués d'un astérisque.

MM.

*Bonnet (Émile), avocat, 8, rue Valfère, à Montpellier.
Bonno (l'abbé), curé de Chelles (Seine-et-Marne).
*Boucher de Crèvecœur (A.), à Abbeville.
*Bouillet (le chanoine A.), inspecteur de la S. F. d'A., 4, rue Corot, à Paris.
Boutiot (Henry), 5, place de la Tour, à Troyes.
*Boullay, à Beauséjour, près Tours.
*Bouzinac de la Bastide, à Montauban.
*Briand (Paul), 74, rue du Boisdenier, à Tours.
Briand (Mme Paul), même adresse.
Brévot, 13, rue Notre-Dame, à Troyes.
Brière (Fernand), rue du Séminaire, à Noyon (Oise).
Brissot (Eugène), 3, rue Sainte-Croix, à Provins.
Brouard, 4, rue des Quinze-Vingts, à Troyes.
Brusson (l'abbé).
*Buisson (Germain), président de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Provins, à Montigny-Lencoup (Seine-et-Marne).
Bulot (Prosper), architecte, 27 *bis*, rue Bancel, à Melun.
Buxtorf (Emmanuel), 70, rue Saint-Martin, à Troyes.
*Carry (le docteur), 54, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Lyon.
*Cauchemé (V.), inspecteur du Palais, à Compiègne.
*Chambroux (E.), 9, avenue des Abbesses, à Chelles (Seine-et-Marne).
*Chappet (Prosper), 4, place Morand, à Lyon.
*Charil de Ruillé (E.), au château de la Marmitière, près Angers.
Chaudon (l'abbé), curé-archiprêtre de la cathédrale, à Troyes.
Chauvanque (Auguste), rue d'Auxerre, à Troyes.
Chevallier (le docteur), à Compiègne.
*Chevallier (Raymond), secrétaire général de la S. F. d'A., au Bois-de-Lihus, par Estrées-Saint-Denis (Oise).

MM.

*Clermont-Tonnerre (le duc de), au château d'Ancy-le-Franc (Yonne).
Collard, 23, boulevard Thiers, à Dijon.
Couard (Émile), archiviste de Seine-et-Oise, à Versailles.
*Couneau (É.), à La Rochelle.
*Coutan (le docteur), 38 *bis*, boulevard Saint-Hilaire, à Rouen.
*Crusel (René), 9, place Sainte-Catherine, à Abbeville.
*Déchelette (Joseph), inspecteur divisionnaire de la S. F. d'A., à Roanne.
*Decroos (J.), notaire, à Saint-Omer.
Defer (l'abbé), curé-doyen de Villenauxe.
Deforge, à Provins.
Delaine (E.), ancien magistrat, 73, boulevard Malesherbes, à Paris.
*Delignières (E.), avocat, à Abbeville.
*Deshoulières, au château de l'Isle-sur-Arnon, par Lignières (Cher).
*Dessain (Louis), 115, rue Lafayette, à Paris.
Dessein (Maurice), 5, rue Saint-Martin, à Troyes.
Dessein (Mme Maurice), même adresse.
*Demaison (Louis), archiviste de la ville, à Reims.
*Demeuldre (Amé), président du Cercle archéologique, à Soignies (Belgique).
Demeuldre (Mme Amé), même adresse.
*Denis (Paul), rue du Temple, à Troyes.
*Depoin (J.), 150, boulevard Saint-Germain, à Paris.
Det, conservateur de la Bibliothèque publique, à Troyes.
Detouches (Ch.), architecte, à Provins.
Diette (l'abbé), curé, à Boulages.
Ditsch (Edmond), à Provins.

MM.

*Dion (le comte Ad. de), inspecteur général de la S. F. d'A., à Montfort-l'Amaury.
Dubel (Isidore), à Saint-Ouen-des-Toits.
Duchat (l'abbé), directeur de la maîtrise, 26, rue Brissonnet, à Troyes.
*Dufour (A.), bibliothécaire, à Corbeil.
*Dulong de Rosnay (le vicomte Joseph), à Frazé (Eure-et-Loir).
*Durand (Georges), archiviste de la Somme, à Amiens.
*Durand (Roger), inspecteur de la S. F. d'A., 12, rue Serpente, à Chartres.
Durand (Mme Roger), même adresse.
*Duret (Edmond), à Saint-Germain-de-Marencennes (Charente-Inférieure).
*Eeckmann, 48, rue Jean-Sans-Peur, à Lille.
*Fage (René), avocat, à Limoges.
*Favier (Alexandre), 18, rue Saint-Jean, à Douai.
*Fayolle (le marquis de), inspecteur général de la S. F. d'A., au château de Fayolle, par Tocane-Saint-Apre (Dordogne).
Fichot, 39, rue de Sèvres, à Paris.
Finot (le docteur), rue de la Monnaie, à Troyes.
*Fleury (Gabriel), à Mamers.
Foisel (l'abbé), curé de Saint-Nizier, à Troyes.
Fontaine, architecte, à Troyes.
*Forts (Ph. des), 13, rue Vaneau, à Paris.
*Fougeron (Paul), rue de la Bretonnerie, à Orléans.
*Foulon (Eugène), à Laigle (Orne).
*Fourdrignier (Édouard), 5, Grande-Rue, à Sèvres.
*Francart (Ad.), avocat, à Mons (Belgique).
*Francs (François des), rue de la Bourie-Blanche, à Orléans.
*Georges (l'abbé), curé de Montiérender (Haute-Marne).

MM.

*Garreau (Gustave), rue Sardinerie, à La Rochelle.
Gérard.
*Germain de Maidy (L.), inspecteur divisionnaire de la S. F. d'A., 26, rue Héré, à Nancy.
*Ghellinck d'Elseghem Vaernewyck (le vicomte de), délégué du Gouvernement belge, au château d'Elseghem, par Peteghem (Belgique).
Gillet (Horace), 42, rue du Grand-Pont, à Joinville (Haute-Marne).
Gillet (René), notaire, 17, rue Jaillant, à Troyes.
Girard, juge au Tribunal civil, à Troyes.
*Gosset (Alph.), architecte, à Reims.
Gouvenin, à Fontainebleau.
*Grasset-Morel, 2, boulevard du Peyrou, à Montpellier.
*Grélier (l'abbé), à Challans (Vendée).
Grésely (l'abbé), rue Jeanne-d'Arc, à Troyes.
*Grosriez (Fernand du), 38, rue de la Tannerie, à Abbeville.
Gry, lieutenant-colonel du 33e régiment territorial d'infanterie, 2, boulevard Morland, à Paris.
Guiffrey (Jules), membre de l'Institut, 42, avenue des Gobelins, à Paris.
Guiffrey (Mme Jules), même adresse.
*Guignard de Butteville (L.), à Sans-Souci, Chouzy (Loir-et-Cher).
*Guillon (J.), instituteur, à Coudreceau (Eure-et-Loir).
Hallade, ingénieur principal de la Compagnie de l'Est, à Troyes.
*Hambye (Adolphe), notaire à Mons (Belgique).
Hariot (Paul), préparateur au Muséum, 63, rue de Buffon, à Paris.
*Herlicison (H.), 27, rue du Bourdon-Blanc, à Orléans.

MM.

*Héron de Villefosse (A.), membre de l'Institut, délégué du Ministère de l'Instruction publique, 15, rue Washington, à Paris.
Hervey (le docteur Raoul), à Troyes.
*Hettier (Ch.), à Caen.
*Hubert (J.), ingénieur-architecte, à Mons (Belgique).
*Husson (Georges), 15, rue de Siam, à Paris.
Huot (Gustave), à la Planche), près Troyes.
*Jamot (Claudius), architecte, 27, rue Vaubécour, à Lyon.
Jeanneton, ingénieur, à Sainte-Savine.
Jossier (l'abbé), curé de Saint-Urbain, à Troyes.
Jourdan (Émile), 13, rue du Cloître-Saint-Étienne, à Troyes.
Journé (Camille), à Rosières, près Troyes.
*Kœchlin (Raymond), 32, quai de Béthune, à Paris.
La Boullaye (de), à Troyes.
*La Bouralière (A. de), 14, rue de la Baume, à Poitiers.
*Lacave-Laplagne (Jean), 8, rue Pasquier, à Paris.
La Couture, avocat général près la Cour d'appel, à Rennes.
*Lafollye (Paul), architecte, 34, rue Condorcet, à Paris.
La Hamayde (Maximilien de), à Saint-Parres-les-Vaudes (Aube).
*Lair (le comte), inspecteur divisionnaire de la S. F. d'A., au château de Blou (Maine-et-Loire).
*Lair (Jules), membre de l'Institut, 204, boulevard de la Villette, à Paris.
*Lair (Mme Jules), même adresse.
Lamotte (l'abbé), curé de Davrey (Aube).
Lancelot (Gustave), à Troyes.
*La Perche (Mme), 31, rue Jean-Goujon, à Paris.
*Larcher (Albert), 23, rue de Sèvres, à Paris.

MM.

Laurent (Jacques), archiviste paléographe, aux Riceys (Aube).

Lefebvre (Henri), 17, rue de Rigny, à Nancy.

*LeFéron de Longcamp (A.), vice-président du Comité permanent de la S. F. d'A., rue de Geôle, à Caen.

*Le Féron de Longcamp (Mme A.), même adresse.

*Lefèvre-Pontalis (Eugène), directeur de la S. F. d'A., 13, rue de Phalsbourg, à Paris.

*Lefèvre-Pontalis (Mme Eugène), même adresse.

*Lefèvre-Pontalis (Germain), secrétaire d'ambassade, 52, boulevard Malesherbes, à Paris.

*Lefranc (Mlle G.), à Bar-sur-Seine.

*Legrand (Charles), inspecteur de la S. F. d'A., à Saint-Omer.

*Le Grix (E.), conservateur des eaux et forêts en retraite, à Tours.

Lemaire (Mlle G.), rue du Coq français, à Roubaix.

Le Sergeant de Monnecove (F.), ancien député, 4, rue Saint-Florentin, à Paris.

*Lespinas (Edmond), rue de Bourdeilles, à Périgueux.

*L'Estourbeillon (le marquis de), député du Morbihan, inspecteur divisionnaire de la S. F. d'A., 20, place Saint-Michel, à Paris.

*Levée (A.), juge au Tribunal civil, à Lille.

*Linage (le vicomte G. de), à Voreppe (Isère).

*Longuemare (P. de), secrétaire général de la S. F. d'A., place Saint-Sauveur, à Caen.

*Macqueron (Henri), inspecteur de la S. F. d'A., à Abbeville.

*Manoir (Gaston du), rue Singer, à Caen.

*Manville (Armand), architecte, 31, rue de Bretagne, à Asnières (Seine).

Marmottin, président de la Société d'Archéologie, à Coulommiers.

MM.

Marquet de Vasselot (Jean-J.), 12, Grande-Rue, à Bellevue (Seine-et-Oise).
*Marsaux (l'abbé), vicaire général, à Beauvais.
*Martin-Sabon (F.), 5 *bis*, rue Mansart, à Paris.
Martin-Sabon (Mme F.), même adresse.
Martinot (Edmond), notaire, à Troyes.
Maryllis (Paul), 57, rue Saint-Jacques, à Paris.
Massé (l'abbé), vicaire général, à Troyes.
Masson (l'abbé), curé du Pont-Sainte-Marie (Aube).
*Mathieu (Ernest), avocat, à Enghien (Belgique).
*Maurice (Jules), 33, rue Washington, à Paris.
Maurice (Mme Jules), même adresse.
Mauroy (le marquis de), à Wassy (Haute-Marne).
*Meillassoux (Paul), 33, avenue Rapp, à Paris.
Meillassoux (Mme Paul), même adresse.
Mérendet (Edmond), à Rosnay-l'Hôpital (Aube).
*Merlet, archiviste d'Eure-et-Loir, à Chartres.
*Michel (André), conservateur au musée du Louvre, 59, rue Claude-Bernard, à Paris.
Michel (Gustave), statuaire, 57, rue de la Fontaine, à Paris.
Monmarte (Paul), architecte, 8, rue de l'Abreuvoir, à Meaux.
Morel, archiviste municipal, à Troyes.
Morin (Louis), à Troyes.
Mortier, vice-président de la Chambre de commerce, à Troyes.
Nioré (l'abbé), secrétaire de l'évêché, à Troyes.
*Osseville (le comte d'), 18, rue Singer, à Caen.
Paillot de Montabert, à Troyes.
*Pasquier (F.), archiviste de la Haute-Garonne, à Toulouse.
*Pélacot (S. G. Mgr de), évêque de Troyes.
Pétel (l'abbé), curé de Saint-Julien (Aube).

MM.

*Petit (Ernest), 8, rue du Bellay, à Paris.
Picault (Émile), statuaire, 22, rue Dareau, à Paris.
*Pierre (J.), au château de Charon (Indre).
Pierre (Mme J.), même adresse.
Pignerol (Léon), notaire honoraire, à Troyes.
*Pinoteau (le baron Maurice), 45, boulevard Émile-Augier, à Paris.
Pinoteau (la baronne Maurice), même adresse.
*Porée (le chanoine), à Bournainville (Eure).
Prox (Hector), artiste peintre, 29, r. de la Paix, à Troyes.
*Prou (Maurice), professeur à l'École des Chartes, 51, rue des Martyrs, à Paris.
Prou (Mme Maurice), même adresse.
*Proust (Daniel), au château de Verneuil, par Auverse (Maine-et-Loire).
*Quarré-Reybourbon (L.), 70, boulevard de la Liberté, à Lille.
*Ranquet (Henry du), 9, rue Savaron, à Clermont-Ferrand.
*Regnauld (G.), conservateur du Musée, à Vendôme.
*Régnier (Louis), rue du Meilet, à Évreux.
Rémond (Th.), inspecteur d'Académie, à Troyes.
Renaud (Henri), rue de Paris, à Troyes.
*Rey (Ferdinand), 5, rue Legouz-Gerland, à Dijon.
*Richter (l'abbé), curé, à Loches (Aube).
Rigoley (l'abbé), curé de St-Maclou, à Bar-sur-Aube.
Royer (Dieudonné), artiste-peintre, 3, rue Thiers, à Troyes.
*Royer-Collard, 8, rue d'Anjou, à Paris.
Romizewski de, receveur des domaines, à Compiègne.
*Saintenoy (Paul), architecte, 119, rue de l'Arbre-Bénit, à Bruxelles (Belgique).
*Saint-Saud (le comte A. de), au château de la Valouze, La Roche-Chalais (Dordogne).

MM.

Savoye.
*Schoffer (G.-C.-V.), à Amsterdam (Pays-Bas).
*Selmersheim (Paul), inspecteur général des monuments historiques, 31, rue de Moscou, à Paris.
*Sens (Georges), 8, rue de l'Arsenal, à Arras.
*Serbat (Émile), 138, avenue des Champs-Élysées, à Paris.
*Serbat (Louis), même adresse.
Serisier (le chanoine), à Troyes.
Seurat (Ad.), percepteur, à Saint-Pierre-les-Vaudes (Aube).
*Soudée (A.), architecte, 136, boulevard Saint-Germain, à Paris.
Teubing (Henry), juge d'instruction, à Troyes.
*Thiollier (Noël), à Saint-Étienne.
*Tillet (Jules), architecte, 76, rue de Miromesnil, à Paris.
*Travers (Émile), directeur adjoint et trésorier de la S. F. d'A., à Caen.
Vachette (Émile), 35, boulevard Danton, à Troyes.
*Valois (Jules de), à Aumâtre (Somme).
*Vayson (J.), à Abbeville.
Vernier (Jean), 26, rue Saint-Loup, à Troyes.
Vernier (Jules), archiviste de l'Aube, à Troyes.
Viatte, architecte, à Fontainebleau.
*Vignot, 31, rue Saint-Guillaume, à Paris.
Villemereuil (B. de), capitaine de vaisseau en retraite, au château de Villemereuil (Aube).
Villemin (Paul), 6, rue des Chartreux, à Paris.
*Wilson (le major général S.), à Floriana, Beaumont (Ile de Jersey).
*Zeltner (P. de), 27, rue de Tocqueville, à Paris.

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

SÉANCE D'OUVERTURE DU MARDI 24 JUIN 1902

Présidence de M. Eugène Lefèvre-Pontalis

L'ouverture de la soixante-neuvième session du Congrès archéologique de France a eu lieu le mardi 24 juin, à 2 heures de l'après-midi, dans la grande salle de l'hôtel de ville, que M. le Maire de Troyes avait bien voulu, avec la plus grande obligeance, mettre à la disposition de la Société française d'Archéologie.

M. Eugène Lefèvre-Pontalis, directeur de la Société française d'Archéologie et président du Congrès, invite à prendre place au bureau : M. le Préfet du département de l'Aube ; S. G. Mgr de Pélacot, évêque de Troyes ; MM. A. Héron de Villefosse, délégué de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts : Pintart, colonel du génie, commandant d'armes : Jules Lair, membre de l'Institut : le vicomte de Ghellinck-Vaernewyck, délégué du Gouvernement belge ; Émile Travers, directeur adjoint de la Société française d'Archéologie, délégué de l'Académie de

l'Histoire de Madrid; R. Chevallier et P. de Longuemare, secrétaires généraux de la Société française d'Archéologie; A. Le Féron de Longcamp; le marquis de Fayolle; Ad. Francart, et Vernier, l'un des secrétaires généraux du Congrès.

Dans la salle on remarque un grand nombre de dames, les principaux fonctionnaires de la ville, des membres de la Société académique de l'Aube, et MM. le baron de Bonnault d'Houët, L. Germain de Maidy et le comte Lair, inspecteurs divisionnaires; l'abbé d'Antessanty et le chanoine Porée, inspecteurs départementaux, ainsi que MM. Alfred Besnard, le docteur Birot, Ad. Blanchet, Paul Briand, le docteur Carry, le duc de Clermont-Tonnerre, des Forts, Fougeron, Hambye, Hubert, Jamot, Legrand, le vicomte de Linage, Macqueron, G. du Manoir, Martin-Sabon, Jules Maurice, le comte d'Osseville, J. Pierre, Ernest Petit, le baron Maurice Pinoteau, Prou, Quarré-Reybourbon, Louis Régnier, F. Rey, Royer-Collard, le comte de Saint-Saud, Louis Serbat, J. de Saint-Venant, J. de Valois, Vayson, P. de Zeltner, etc., membres de la Société française d'Archéologie.

Après avoir déclaré la séance ouverte, M. E. Lefèvre-Pontalis donne la parole à M. Albert Babeau, membre de l'Institut, président de la Société académique de l'Aube, qui souhaite en ces termes la bienvenue aux membres du Congrès:

Messieurs,

Le Congrès de la Société française d'Archéologie qui s'est tenu à Troyes en 1853, et dont nous pourrions célébrer

l'an prochain le cinquantenaire, a laissé parmi nous de vifs et persistants souvenirs. Il s'est réuni à une époque où l'archéologie nationale était dans toute la ferveur d'une impulsion sans précédent; sortie du grand mouvement littéraire que les Chateaubriand, les Victor Hugo, les Mérimée avaient suscité, elle avait trouvé des zélateurs érudits, comme M. de Caumont, le fondateur de la Société francaise. M. de Caumont présida le Congrès de 1853 ; à côté de lui, il fut donné à nos devanciers d'applaudir un grand orateur, le comte de Montalembert, qui rendit, dans son éloquent langage, un légitime hommage au concours efficace qu'une association comme la vôtre peut apporter à la sauvegarde et au culte des monuments du passé.

Vous avez continué vaillamment cette tâche, Messieurs, et les éminents directeurs de votre société n'ont pas laissé défaillir les traditions de travail et de dévouement à la science que leur a léguées M. de Caumont. Aussi je suis heureux de vous souhaiter la bienvenue au nom de la Société académique de l'Aube, qui ne s'est jamais désintéressée des questions archéologiques dans notre département. Si vous recevez de nous tous le plus cordial accueil, si nous sommes prêts à vous donner toutes les indications qu'il est en notre pouvoir de vous fournir, nous sommes assurés de mieux connaître avec vous les richesses d'art et d'archéologie que possède notre région, par les enseignements, les comparaisons, les rapprochements que votre compétence plus étendue que la nôtre vous permettra de formuler. Cette compétence est attestée pour votre directeur, M. Lefèvre-Pontalis, par le cours d'archéologie qu'il a fait à l'École des Chartes, par ses belles publications sur les églises de l'Ile-de-France, et par le succès avec lequel il a présidé au Congrès de l'année dernière.

La ville de Troyes offre à votre examen des sujets d'études variés. Il suffit de jeter les yeux sur un plan de la ville pour reconnaître dans le tracé des rues la cité

romaine et les foires de Champagne au moyen âge. En considérant le quartier où s'élève la cathédrale et que traverse la rue de la Cité, il vous sera facile de discerner, dans ses voies publiques percées à angle droit, le *castrum* romain d'*Augustobona*, dont les limites sont encore marquées par des rues rectilignes. A l'une des portes de cette cité, située près de la chapelle de l'hôtel de Dieu et qui existait encore au commencement du XVIIe siècle, la tradition veut que l'évêque saint Loup ait arrêté Attila. A l'ouest, sur des espaces où l'on a cru pouvoir placer le *forum*, s'éleva la ville commerçante du moyen âge, avec les petites rues étroites et multipliées, sises à l'occident de l'église Saint-Jean, et rappelant les allées parallèles des installations foraines du temps des comtes de Champagne.

L'administration bienfaisante de ces princes s'est manifestée particulièrement dans la ville par la création de nombreux canaux, destinés à faciliter l'exercice de certaines industries locales telles que la tannerie. La plupart de ces canaux sont cachés aux regards par des constructions, mais on peut voir encore du haut du Pont-aux-Cailles la singulière et pittoresque perspective de l'un d'entre eux. Ce pont était placé au dehors d'une des portes de la ville, dont l'enceinte fut reculée plus tard jusqu'à la porte Saint-Jacques, imposant édifice militaire du XVIe siècle, démoli en 1833 et qui aurait dû être conservé. La porte du Pont-aux-Cailles existait encore sous Henri IV, comme l'atteste un très curieux panorama inédit de Troyes, tracé vers 1610 et conservé au Cabinet des estampes de la Bibliothèque Nationale.

Des comtes de Champagne il n'en reste que le souvenir. Leurs trois châteaux ont été rasés. Les magnifiques tombeaux de Henri le Libéral et de Thibault III ont été brisés au moment de la Révolution, et des émaux dont ils étaient revêtus il ne subsiste que quelques spécimens recueillis au musée, comme pour faire plus complètement regretter la

perte des autres. De leur cour, qui rivalisait avec celle de France, on n'a gardé que des aumônières, brodées de dessins qui rappellent les dissertations précieuses où se complaisaient les dames et les damoiseaux du moyen âge. Mais ce qui atteste encore la vitalité de ces époques lointaines, ce sont les belles églises que vous admirerez, Saint-Pierre et Saint-Urbain, qu'un auteur anglais, M. Bampux, rangeait tout récemment parmi les vraies « gloires de la France », édifices superbes, autour desquels sont venues se grouper, au XVe et au XVIe siècle, de nombreuses églises, de valeur inégale en architecture, mais renfermant toutes, à divers degrés, des spécimens remarquables de sculpture et de peinture sur verre, qui forment à notre ville une incomparable parure.

Ces richesses d'art sculptural ou pictural, nous les retrouverons en partie dans les excursions que votre président a préparées et qui vous feront connaître les églises rurales des environs. Je crois qu'il y a peu de régions en France où l'art du XVIe siècle se soit manifesté avec autant de fécondité jusque dans les campagnes. Ce phénomène provient de la grande prospérité commerciale de la ville à cette époque où les riches marchands ne se contentaient pas de décorer de sculptures et de vitraux peints les chapelles qu'ils possédaient dans leurs paroisses urbaines, mais tenaient à honneur d'enrichir les paroisses rurales où ils possédaient des fiefs.

Mais je m'arrête... Je ne veux pas entrer dans les détails que vous donne d'une manière si complète les savantes notices rédigées par notre dévoué confrère et ami, M. Louis Le Clert, dont nous regrettons vivement l'absence, causée par des raisons de santé.

Avec un guide aussi autorisé, vous aurez tous les renseignements que vous pouvez désirer pour les visites et les excursions que vous indique votre programme, et qui justifieront, j'en ai le ferme espoir, le choix qui a été fait de la ville de Troyes pour le Congrès de 1902.

D'unanimes et chaleureux applaudissements accueillent les dernières paroles de M. Babeau.

M. E. Lefèvre-Pontalis prononce le discours suivant qui a été très applaudi :

MESDAMES, MESSIEURS,

En ouvrant à Troyes la 69e session de nos Congrès archéologiques, je suis heureux de vous réunir au centre d'un véritable foyer artistique où notre Société n'avait pas tenu ses assises depuis un demi-siècle. Si vous ne trouvez pas dans les environs une série d'églises romanes, comme celles que nous avons admirées ensemble l'année dernière, vous y rencontrerez tout d'abord deux merveilles de l'architecture gothique, la cathédrale et Saint-Urbain, puis vous pourrez étudier à loisir les œuvres des maîtres de la Renaissance, cette grande époque de l'art dans la Champagne méridionale.

La plupart des édifices du moyen âge dans cette région devaient menacer ruine au XVIe siècle à cause de la mauvaise qualité de la pierre, mais peut-on regretter leur disparition en voyant cette magnifique couronne d'églises rurales qui entourent la ville de Troyes et qui renferment des joyaux artistiques ? Ici chaque église est un véritable musée où les statues, les retables et les vitraux présentent un intérêt exceptionnel. Les archéologues et les architectes qui veulent bien nous accompagner cette année, pourront faire une ample moisson d'observations techniques en constatant la persistance du style gothique flamboyant dans les églises pendant tout le XVIe siècle et l'influence de la Renaissance sur les portails des édifices religieux et sur les délicieux hôtels de la ville de Troyes.

L'absence de châteaux-forts dans la région vous paraîtrait une regrettable lacune si nous ne devions pas terminer notre Congrès en visitant les ruines du château de Montaiguillon, si bien restitué par l'habile crayon de M. Detouches, et les remparts de Provins, si remarquables par leur aspect pittoresque et leur intérêt archéologique.

Après avoir excusé l'absence de M. Lemblin-Armant, l'aimable maire de Troyes, qui sera de retour dimanche pour assister à notre banquet, je tiens à lui adresser ainsi qu'au conseil municipal nos meilleurs remerciements pour avoir mis à notre disposition la grande salle de l'Hôtel de Ville. M. Grégoire, préfet de l'Aube, dont l'un de ses anciens administrés a conservé le plus agréable souvenir, nous fait l'honneur d'assister à la séance d'ouverture. Je tiens à évoquer ici le souvenir de son père dont j'ai été l'élève et je le remercie de sa présence, en le félicitant de plaider avec succès la cause des monuments historiques devant le conseil général. Mgr de Pélacot, évêque de Troyes, a bien voulu prendre place également sur l'estrade en nous faisant espérer qu'il viendra nous rejoindre au futur Congrès du Puy. Qu'il reçoive à ce double titre l'expression de notre reconnaissance, car nous sommes très fiers de compter dans nos rangs trois autres évêques qui aiment l'archéologie et qui font enseigner cette science dans les grands séminaires.

Merci à M. le Président du tribunal, à M. le colonel Pintard, à M. Wender, ingénieur en chef, qui ont répondu à notre invitation. Notre ami, M. Héron de Villefosse, membre de l'Institut, président de la section d'archéologie du Comité des travaux historiques, représente ici M. le Ministre de l'Instruction Publique. Vous savez qu'il s'est fait une douce habitude de suivre nos Congrès pour se délasser de ses durs labeurs et qu'il veut bien nous faire profiter de ses savantes remarques et de son aimable compagnie. Je tiens à le remercier bien cordialement et j'ajoute que nous sommes profondément touchés de

l'hommage qu'il se propose de rendre à notre regretté confrère, M. Bulliot.

Chaque année, M. Jules Lair, membre de l'Institut, se fait un plaisir de nous accompagner en donnant toujours l'exemple de l'endurance et de la bonne humeur. Il veut bien s'associer à nos efforts et reporter sur votre nouveau directeur l'amitié qu'il avait vouée à mon prédécesseur, M. de Marsy. J'y suis particulièrement sensible et l'intérêt qu'il porte à notre Société doit nous encourager à faire mieux encore dans l'avenir. M. Guiffrey, membre de l'Académie des Beaux-Arts, se propose de rester quelques jours avec nous. Je lui adresse en votre nom nos meilleurs remerciements. C'est un regret pour moi de ne pas voir à cette séance deux autres membres de l'Institut que vous aimez tous et qui m'ont prié d'excuser leur absence, M. Anatole de Barthélemy et M. d'Arbois de Jubainville. Ils ont mis leur autorité scientifique au service de l'archéologie et de l'histoire de la Champagne : je vous propose de leur envoyer l'expression de nos meilleurs souvenirs.

Nos amis de Belgique sont toujours fidèles à nos Congrès. Je souhaite la bienvenue à M. le vicomte de Ghellinck, délégué du Gouvernement belge et de l'Académie royale d'Archéologie, en le félicitant de sa récente nomination d'officier d'Académie ; à l'un de nos doyens, M. Hubert ; à MM. Francart et Hambye, délégués du Cercle archéologique de Mons ; à MM. Demeuldre et Matthieu, délégués des Cercles archéologiques de Soignies et d'Enghien, qui sont venus resserrer nos liens de cordiale fraternité.

M. Selmersheim, inspecteur général des monuments historiques, voudra bien nous servir de guide tout à l'heure à Saint-Urbain, en nous expliquant l'œuvre du grand maître du XIVe siècle dont il achève les projets. Je m'empresse de lui témoigner nos sentiments de gratitude. L'union des architectes et des archéologues est également scellée par la présence de M. Besnard, délégué de la Société centrale des architectes, et de M. Jamot, délégué

de l'Académie d'architecture de Lyon, qui veulent bien rendre compte chaque année de nos Congrès. Merci encore à notre inspecteur général, M. le marquis de Fayolle, à nos inspecteurs départementaux et à vous tous, mes chers confrères, qui collaborez à l'œuvre fondée par M. de Caumont et continuée par ses successeurs.

Les organisateurs du Congrès de Troyes ont droit également à toute notre reconnaissance. M. Albert Babeau, membre de l'Académie des Sciences morales et politiques, président de la Société académique de l'Aube, a bien voulu m'aider à rédiger le programme du Congrès et ses souhaits de bienvenue nous ont été droit au cœur. Vous connaissez tous ses ouvrages sur la vie provinciale et sur l'administration française au XVIIe siècle, mais je veux rappeler ici ses titres archéologiques. Son rapport sur les monuments historiques de l'Aube, en 1874, ses notices sur les châteaux des environs de Troyes, ses études sur Jacques Juliot, sur Linard Gonthier, sur Dominique Florentin, sur François Gentil, sont traités avec la sûreté de méthode qui caractérise ses travaux. En publiant le voyage de Dubuisson-Aubenay dans la Champagne, en décrivant les anciennes maisons de Troyes, l'église de Saint-Urbain et les trésors artistiques de Saint-Pantaléon, il a exploré toutes les branches de l'archéologie. Les liens de parenté qui nous unissent me font un devoir et un plaisir de le féliciter de sa récente élection à l'Institut.

M. Louis Le Clert, dont l'excellent guide est entre vos mains, est malheureusement loin de nous et nous serons privés de ses ingénieuses explications pendant la visite du Musée. Nous aurions été heureux de féliciter, au milieu de son domaine, l'auteur des catalogues de vos richesses archéologiques, le savant modeste et désintéressé qui a consacré sa vie au service de sa ville natale et dont la seule ambition est d'être utile aux travailleurs. Il a bien voulu rédiger une série de mémoires qui prendront place dans le volume du Congrès et je tiens à lui renouveler

mes plus chaleureux remerciements. Notre aimable trésorier, M. le docteur Finot, a trouvé moyen de préparer nos excursions sans cesser de se prodiguer au chevet de ses malades et je suis heureux de faire ressortir la part qu'il a prise au succès du Congrès. M. l'abbé Nioré et M. Vernier ont bien voulu remplir les fonctions de secrétaires généraux. Je les en remercie en votre nom ainsi que tous les membres de la Commission d'organisation. Je n'aurais garde d'oublier ce que je dois à l'expérience amicale de notre excellent directeur adjoint, M. Émile Travers, et au dévouement infatigable de M. Raymond Chevallier, l'abeille de notre ruche laborieuse.

J'ai encore à m'acquitter d'une dette de reconnaissance envers nos amis de Provins et les habitants de la ville qui nous préparent une cordiale réception. Grâce à l'aimable concours de la municipalité, notre séance de clôture aura lieu au théâtre, où M. Martin-Sabon, ce maître dans l'art difficile de la photographie, fera passer sous vos yeux une série de remarquables clichés des monuments de Seine-et-Marne empruntés à sa collection et à celle de M. Gassies. M. Ditsch s'est dévoué à la rédaction du guide et j'ai trouvé auprès de M. Buisson, de M. Antheaume, de M. l'abbé Bonno, membres du bureau de la Société archéologique, le concours le plus empressé.

J'espère que le Congrès de 1902 laissera des souvenirs aussi durables que celui de 1853, où deux cents membres vinrent applaudir M. de Caumont à la séance d'ouverture du 9 juin. M. de Montalembert, qui présida deux réunions, rendit un solennel hommage à l'œuvre si méritoire du fondateur de notre Société dont la croisade archéologique durait depuis vingt-cinq ans. Les procès-verbaux des onze séances remplissent la moitié du volume, car M. de Caumont s'efforçait de faire discuter toutes les questions du programme et procédait à une enquête sur les édifices les plus intéressants de la région. Il dut se borner à faire visiter les monuments de Troyes aux congressistes.

tandis que la facilité des communications nous permettra d'étudier les églises les plus remarquables des environs et des départements voisins. Parmi les meilleurs mémoires insérés dans le compte-rendu, je tiens à signaler un travail sur les voies romaines, par M. Corrard de Bréban ; la description des verrières de Saint-Martin-ès-Vignes, par M. l'abbé Mechin ; une notice sur les vieilles maisons de Troyes, par M. Aufauvre ; une étude sur Landunum, par M. Thiollet ; un mémoire sur les châteaux de l'Aube, par M. Boutiot, et l'histoire de la construction de la Madeleine, par M. Assier.

Par contre l'étude des églises de Troyes, l'analyse de leur style et la question de leur date ne furent traitées que d'une manière superficielle. A cette époque imprégnée de romantisme, on se contentait trop souvent de confondre l'architecture avec la littérature. « La cathédrale de « Troyes, disait alors M. l'abbé Tridon, appartient aux quatre « époques de l'art gothique. La première a placé à l'abside « sa lancette puissante ; la seconde, aux transepts ses « soleils rayonnants ; la troisième a fait onduler ses « flammes dans la nef et à la rosace du portail ; la qua- « trième a couronné de fleurs et de guirlandes le front du « temple sacré ».

Si je reproduis cette citation, c'est pour faire comprendre le chemin parcouru depuis un demi-siècle dans la science de l'archéologie monumentale. Le dépouillement des textes, l'étude des voûtes, l'examen des profils, la recherche des remaniements ont complètement renouvelé la façon de décrire une église ou un château du moyen âge. La poésie des ruines a cédé le pas à la science, tandis que la photographie mettait entre les mains des archéologues le moyen de faire des reproductions d'une exactitude absolue. Malgré le labeur incessant de nos confrères, il reste encore beaucoup à faire. Il faudrait achever tout d'abord, sur un plan plus complet, la collection des répertoires archéologiques. Grâce à M. d'Arbois de Jubainville, ce travail est

imprimé pour le département de l'Aube, mais combien d'autres régions de la France ont été moins favorisées. Je citerai comme modèle du nouveau type le *Répertoire de l'arrondissement de Reims,* publié par nos confrères, MM. Jadart et Demaison.

La Champagne méridionale a la bonne fortune d'avoir été explorée par un artiste qui a passé sa vie à étudier ses monuments, c'est M. Charles Fichot, l'un des rares survivants du Congrès de 1843. Je veux saluer ici, devant ses nombreux amis, l'infatigable travailleur qui a relevé avec une admirable patience les détails des églises de la région, l'habile dessinateur qui a reproduit les monuments de Seine-et-Marne et les pierres tombales de l'ancien diocèse de Paris. Notre Société ne manquera pas de récompenser ses efforts en lui décernant une grande médaille pour couronner une carrière si bien remplie. Son exemple a été suivi par deux jeunes archéologues, MM. Kœchlin et Marquet de Vasselot, qui ont étudié les œuvres si intéressantes des sculpteurs troyens du XVIe siècle. Le beau livre où ils ont exposé le résultat de leurs observations leur fait grand honneur et je ne saurais trop vous en recommander la lecture attrayante.

Les études régionales, comme celle de M. de Rochemonteix sur les églises romanes du Cantal, se poursuivent, mais elles sont loin d'être achevées et d'importants diocèses de France attendent encore l'archéologue qui saura faire ressortir les caractères de leurs édifices religieux. Les écoles gothiques n'ont été l'objet d'aucun travail sérieux. Enfin beaucoup de pierres tombales et d'inscriptions du moyen âge continuent à disparaître ou à s'effacer sans qu'on prenne le soin de les publier. Je tiens donc à féliciter devant vous notre confrère M. Henri Stein et M. Quesvers, de mener à bonne fin l'épigraphie du diocèse de Sens dont nous sommes les voisins. Il faut également applaudir aux efforts de nos confrères qui collaborent à la *Picardie monumentale* et au recueil publié par la Société

archéologique du Midi de la France où la valeur du texte est rehaussée par de superbes héliogravures.

Le rôle de notre Société consiste à décrire et à protéger les monuments dont la France a le droit d'être fière. Nous ne saurions donc trop encourager la création des Commissions diocésaines qui sont chargées de contrôler les restaurations souvent déplorables des églises paroissiales non comprises dans le service des Monuments historiques. Mgr Dubillard, évêque de Quimper, a droit à toutes nos félicitations pour avoir institué récemment une commission de ce genre dont nos zélés confrères, M. l'abbé Abgrall et M. Paul du Chatellier, font partie.

Chaque année, votre directeur se plaît à enregistrer les succès obtenus par les membres de notre Société. L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a décerné à notre confrère, M. le chanoine Porée, la seconde médaille au concours des Antiquités Nationales pour son importante histoire de l'abbaye du Bec. La quatrième médaille a été accordée à M. Charles de Lasteyrie qui continue les savantes traditions de sa famille et qui vient de publier un excellent ouvrage sur l'abbaye de Saint-Martial de Limoges. Nos confrères, MM. Jules Gauthier et Cazalis de Fondouce, ont obtenu des mentions honorables, l'un pour *l'Obituaire du chapitre métropolitain de Besançon*, l'autre pour *l'Hérault préhistorique*. Le prix Fould a été partagé entre notre confrère, M. Georges Durand, l'auteur de la superbe monographie de la cathédrale d'Amiens, et MM. Kœchlin et Marquet de Vasselot, pour leur étude si remarquable sur la sculpture à Troyes et dans la Champagne méridionale au XVIe siècle. Notre éminent confrère, le R. P. Delattre, a reçu 3000 fr. sur la fondation Piot pour continuer ses belles fouilles de Carthage.

Mon frère, M. Germain Lefèvre-Pontalis, a obtenu le prix Bordin avec M. Léon Dorez, un de vos compatriotes, pour avoir édité la Chronique d'Antonio Morosini, contemporain de Jeanne d'Arc. Le travail de M. le comte Charles

de Beaumont sur les jetons tourangeaux vient d'être couronné par l'Académie des Inscriptions qui a décerné le prix Duchalais à l'auteur. Notre ami, M. Joseph Depoin, est l'un des lauréats du prix La Fons-Mélicocq pour le Cartulaire et le Livre de raison de l'abbaye de Saint-Martin de Pontoise. M. Léon Plancouard a obtenu le prix Comartin, décerné par le Conseil général de Seine-et-Oise, pour ses recherches sur l'histoire de Cléry-en-Vexin. Enfin notre confrère, M. l'abbé Chevallier, auteur d'une étude archéologique sur l'abbaye de Bonport, a été récompensé de ses efforts par le prix Fouché que la Société libre de l'Eure lui a réservé.

Je tiens également à mentionner les distinctions accordées à nos confrères depuis le dernier Congrès et je me fais un plaisir de les en féliciter. M. le marquis de Ripert-Monclar a été promu commandeur dans l'ordre de la Légion d'honneur. M. Beauvois a obtenu la croix de commandeur de l'ordre du Danebrog. M. Émile Travers a été nommé chevalier de l'ordre de Charles III d'Espagne. M. Charles Lucas a été promu officier de l'ordre de Saint-Jacques de Portugal. MM. Eckmann et Enlart viennent d'être nommés officiers de l'Instruction publique. M. le comte de Ghellinck, M. le chanoine Abgrall, M. l'abbé Danicourt, MM. Louis Régnier, Gaston Duval et Léon Plancouard ont été décorés des palmes académiques.

Depuis le Congrès d'Agen, nous avons eu le regret de perdre deux de nos inspecteurs divisionnaires. M. Bulliot, correspondant de l'Institut, président de la Société Éduenne, était l'un des doyens de notre Société. Ceux d'entre vous qui ont assisté au Congrès de Mâcon se rappellent encore avec quelle ardeur il dirigea la visite des monuments d'Autun et du musée de l'hôtel Rolin qui était son œuvre. Ses belles fouilles du mont Beuvray l'avaient justement rendu célèbre. Il fit preuve en cette circonstance d'une noble passion pour la science en consacrant à ses découvertes une partie de sa fortune et en ne reculant

devant aucune fatigue pour partager la vie de ses ouvriers.

Mgr Desnoyers, inspecteur de la 6me division, s'est éteint dans un âge très avancé après avoir consacré sa vie à enrichir les collections de la ville d'Orléans. Il avait voué à Jeanne d'Arc un véritable culte et le musée qui avait été fondé sous ses auspices, dans un charmant hôtel de la Renaissance, a été l'œuvre capitale de ses dernières années.

Alexandre Sorel, ancien président du tribunal de Compiègne, décédé le 28 août 1901, était l'un des meilleurs amis du comte de Marsy. Membre assidu de nos Congrès, je le revois encore dans l'excursion de Maintenon où j'ai conservé le souvenir d'une de ses causeries remplies de finesse dont il avait le secret. Président de la Société historique de Compiègne, il a publié un grand nombre de travaux sur l'histoire de la Révolution dans cette ville et il laisse des œuvres juridiques du plus haut intérêt. Les séjours de Jeanne d'Arc à Compiègne et le fatal siège de 1430 lui avaient inspiré des études si bien documentées qu'on ne trouvera plus rien à glaner après lui. La noble figure de ce magistrat qui était un homme de bien ne s'effacera jamais de nos cœurs.

Vincent Durand, président de la Diana, mort le 28 janvier 1902, avait rendu de grands services à notre Société au Congrès de Montbrison, où mon prédécesseur avait mis en relief sa belle carrière scientifique. Il connaissait à merveille l'histoire et les monuments de cette région pittoresque du Forez où il aimait à guider ses confrères. Ses études sur le trésor de Notre-Dame de Montbrison, sur des tables d'autels à rebords, sur le prieuré de Rosiers, sur l'histoire de Charlieu, sur le canton de Boën, sont de véritables modèles. L'une de ses dernières œuvres, la plus parfaite peut-être, est le compte-rendu d'une excursion archéologique à Saint-Germain-Laval et aux environs. Il avait publié de nombreux articles dans le *Bulletin de la Diana* et dans le *Bulletin monumental* et il laisse de nombreux manuscrits, notamment

sur les fouilles du Cret-Chatelard et sur l'histoire du droit forézien. L'influence personnelle qu'il a exercée sur les études d'archéologie locale, la droiture de son caractère et sa complaisance inépuisable pour ceux qui profitaient des trésors de son érudition, laisseront un profond souvenir dans la mémoire de ses nombreux amis.

Je veux adresser aussi un dernier hommage à M. Paul Canat de Chizy qui appartenait à une famille d'archéologues dont la Bourgogne a le droit d'être fière ; à M. Jules de Buyer, notre inspecteur dans la Haute-Saône ; à M. le comte de Nédonchel, président de la Société archéologique de Tournai ; à M. Beaujour, notaire honoraire à Caen ; à M. Fournereau, de Lyon ; à M. Octave de Viry, à Noirétable ; à M. Sabatier, mort à Aix ; à M. de Gombert, décédé à Sisteron. Enfin, nous avons encore à déplorer la perte de trois architectes, M. Poisel, à Châlons-sur-Marne ; M. Georges Dalbin, à Paris, et M. Piébourg, à Chartres, président de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, qui venait de s'enrôler dans nos rangs.

Pour combler les vides causés par la mort, nous avons fait de nouvelles recrues et je suis heureux de souhaiter la bienvenue à tous ceux qui assistent à notre Congrès annuel pour la première fois. Ils verront avec quel soin nous étudions les monuments de notre art national. Ils resserreront les liens de fraternité amicale et scientifique qui nous unissent. Ils nous aideront à continuer l'œuvre de M. de Caumont, qui s'est fait l'apôtre d'une croisade archéologique dont les résultats ont été si féconds. Je fais appel à tous ceux qui comprennent l'utilité d'une Société capable de faire rayonner son influence sur toutes nos provinces et je demande à tous les archéologues de travailler avec nous à conserver le patrimoine artistique de la France.

M. A. Héron de Villefosse, membre de l'Institut, délégué de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, se lève à son tour et adresse à l'assemblée les paroles suivantes:

Mesdames, Messieurs,

Je me félicite de venir aujourd'hui, au milieu de vous, pour la cinquième fois partager vos travaux et vous apporter, au nom de M. le Ministre de l'Instruction publique, au nom du Comité des travaux historiques, l'expression d'un intérêt qui s'accroît chaque jour et d'une bienveillance que vous méritez à tant de titres. Le devoir que j'ai à remplir m'est doux et agréable. Je retrouve au milieu de vous de vieux camarades dont l'amité m'est chère, auxquels me rattache étroitement une communauté d'études, de sentiments, de traditions. J'aime à y rencontrer aussi de plus jeunes confrères dont le zèle, l'intelligence, l'ardeur au travail constituent le fonds le plus ferme et le plus solide de nos espérances scientifiques. Cette jeune phalange est celle de l'avenir! Elle s'est recrutée d'une manière particulièrement brillante sous l'habile direction de M. Eugène Lefèvre-Pontalis. Je suis heureux de reconnaître en sa personne et de saluer avec vous un des maîtres de notre archéologie nationale.

On vous le rappelait tout à l'heure: un demi-siècle s'est écoulé depuis que la Société française d'Archéologie est venue à Troyes pour la première fois. C'était en 1853. La réunion fut nombreuse et animée; Arcisse de Caumont en était l'âme. Autour de lui se pressait une foule d'hommes distingués et d'érudits dont le caractère et les travaux ont honoré cette cité. Leurs noms n'y sont point oubliés. C'étaient l'abbé Coffinet, Julien Gréau, Le Brun-Dalbanne, l'abbé Lalore, Lucien Coutant, Camusat de Vaugourdon, Boutiot, Corrard de Bréban et d'autres encore. Parmi ces

vaillants ouvriers de la première heure, combien sont encore debout? Il reste heureusement quelques survivants, comme M. Ch. Fichot, qui a attaché son nom à l'une des belles publications archéologiques sur le département de l'Aube. Un jeune archiviste d'avenir, né au milieu de vous, venait d'arriver à Troyes et se distingua, au Congrès de 1853, par son activité. Il est devenu depuis professeur au Collège de France et membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, après avoir donné à son pays ce magistral ouvrage sur les comtes de Champagne et de Brie, conçu et rédigé ici même, à l'ombre de vos vieux édifices et que vous avez tous si souvent et si utilement consulté.

Il y a six mois, lorsque M. Albert Babeau vint s'asseoir à côté de M. d'Arbois de Jubainville sur les bancs de l'Institut, la Société académique de l'Aube dut tressaillir d'orgueil et d'allégresse, en voyant les mérites de deux de ses meilleurs collaborateurs consacrés par cette distinction peu banale. La Fortune a parfois d'heureuses inspirations ; elle fut bien avisée, cette année, en amenant à Troyes le Congrès archéologique de France pour y présenter à la Société académique de l'Aube et à son dévoué président, M. Albert Babeau, les félicitations et les hommages de tous les amis de notre histoire nationale.

Mais, en ce monde, il n'y a pas de bonheur sans revers. Au moment même où nous nous réjouissions de ce succès, nous apprenions la mort d'un des plus anciens amis d'Arcisse de Caumont, d'un de ses collaborateurs les plus dévoués, d'un savant qui n'avait jamais quitté sa ville natale et dont le nom pourtant était connu de toute l'Europe, car il avait rendu, par des efforts patients, à la cause de nos antiquités nationales des services inoubliables. Il n'appartenait pas à la Champagne, il était Bourguignon ; mais le pays des Tricasses n'est pas si éloigné du territoire des Éduens et beaucoup d'entre vous l'ont connu, beaucoup l'ont aimé.

Petit, maigre, chétif, Gabriel Bulliot avait une apparence délicate qui cachait une force d'âme peu commune et une ténacité indomptable. C'est à l'un des premiers Congrès de la Société française d'Archéologie, à Nevers, en 1851, qu'il exposa pour la première fois ses idées sur Bibracte. Il avait contre lui deux rudes adversaires, difficiles à terrasser, l'opinion courante et la science officielle. Il n'en fut point effrayé : il avait entrevu la vérité et il ne devait jamais se lasser de combattre pour elle. La lutte, d'ailleurs, fut relativement courte ; il en sortit vainqueur et confondit ses adversaires. Il fallut se rendre à l'évidence, il fallut reconnaître que le véritable emplacement de Bibracte n'était pas à Autun, comme on le soutenait avant lui, mais au sommet du mont Beuvray, dans une admirable position aussi utile à la défense du pays que favorable à son commerce.

Dès lors, les maîtres se rangèrent à son opinion. En France et à l'étranger on s'occupa de cette grande découverte : elle avait, en effet, pour la géographie historique de la Gaule, pour l'histoire de la conquête romaine, pour l'étude de la vie, des mœurs, de l'industrie de nos ancêtres, les conséquences les plus importantes. La renommée venait à Gabriel Bulliot sans qu'il ait fait un pas au-devant d'elle. Le souverain subventionna les fouilles ; il lui confia la direction de recherches qui se rattachaient à ses travaux personnels. Et bravant l'inclémence des saisons, sans se préoccuper des difficultés matérielles de l'existence, l'intrépide chercheur prit sa besace et son bâton de voyage, un vieux brin de houx coupé sur les flancs de la montagne, il quitta son foyer tranquille, il s'arracha aux joies de la famille, pour monter courageusement sur le plateau désert qui domine tout le Morvan. Il y fit construire une cabane très primitive où, chaque année, il demeurait des semaines entières. Là, tout seul, entre le ciel et la terre, ravitaillé à la grâce de Dieu, entouré de ses plans et de ses notes, au milieu du silence de la nature, souvent sous le coup de ses colères, il travaillait, soutenu par la pensée d'accomplir

une œuvre utile, et il retrouvait lentement sous le taillis, au milieu des ronces et des épines, les précieuses traces du vieil oppidum gaulois et les éloquents débris encore cachés dans les profondeurs du sol. Le froid, la neige, le vent, venaient souvent l'inquiéter ; quelquefois les loups hurlaient jusqu'à la porte de sa cabane. C'était bien là de l'archéologie militante au premier chef ! De telles fouilles si nécessaires à nos études, mais en même temps pénibles et dangereuses, méritaient une récompense exceptionnelle. Elle se fit longtemps attendre. Dans sa modestie naïve et délicate, Bulliot crut l'avoir reçue lorsqu'il vit ses contradicteurs d'autrefois adopter ses idées et rendre ainsi le plus éloquent témoignage à sa démonstration. Ce fut seulement en 1873 qu'on se décida à lui donner la croix de la Légion d'honneur. Plus tard les titres de membre du Comité des travaux historiques et de correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres vinrent le surprendre : il ne fit jamais une démarche pour obtenir le moindre honneur.

Un homme de cette trempe était né pour conduire les autres et les diriger dans le droit chemin. On en eut la preuve lorsqu'il prit à la Société Éduenne une place éminente qu'il a conservée pendant plus de quarante ans. Cette Société devint sa seconde famille ; il se donna tout entier à elle et à ses œuvres avec l'abnégation la plus complète ; il lui attira des collaborateurs dévoués auxquels il communiquait le feu sacré qui l'animait, lui ; il écrivait pour elle ses meilleurs travaux. L'estime dont la Société Éduenne jouit dans le monde savant, l'autorité légitime qu'elle a conquise, elle les doit à son regretté président. En dehors de ses affections familiales, il ne vécut plus que pour elle. C'est à cette union intime que la ville d'Autun doit la conservation des monuments romains qui rappellent sa puissance et sa richesse, l'installation du Musée lapidaire de la chapelle Saint-Nicolas, l'acquisition et la restauration de l'hôtel Rolin, où sont réunis maintenant tant de notes et

des ouvrages précieux sur le Morvan à côté des trésors du mont Beuvray et de la riche collection d'antiquités patiemment formée par Bulliot. Depuis de longues années, la vieillesse arrivait sans ralentir son activité intellectuelle. Il s'éteignit en travaillant. L'archéologie nationale et l'histoire de la Bourgogne ont perdu en lui leur serviteur le plus dévoué, le meilleur et le plus désintéressé.

Ouvriers de la même œuvre, vivant sous l'obsession de la même pensée, nous ne pouvons nous défendre d'une émotion sincère lorsqu'un tel homme disparait après une longue vie de labeurs. Il faut saluer nos morts, Messieurs, mais il faut surtout saluer avec respect ceux qui appartiennent à la période héroïque de nos études, ceux qui ont creusé péniblement le sillon où nous récoltons maintenant la semence qu'ils ont jetée. Bulliot était de ceux-là. Jamais il n'a épargné ses peines; plus qu'un autre il a payé de sa personne et jusqu'au dernier jour il s'est montré le confrère le plus serviable et le plus affectueux. Sans quitter sa chère province, il a conquis dans l'archéologie française une place d'honneur; il a joué un rôle prépondérant ; en même temps, il s'est montré l'homme de tous les devoirs. Honorons-le, Messieurs, comme il mérite de l'être. Que son souvenir reste vivant dans nos mémoires et dans nos cœurs; que cette vie modeste et laborieuse, mais si utile, si pleine de dignité et de grandeur, nous serve à tous d'exemple et de modèle.

Ces nobles paroles ont été soulignées de nombreux applaudissements.

M. Albert Babeau lit un rapport très complet sur *les Études archéologiques dans l'Aube depuis cinquante ans* (1).

(1) V. Mémoire I.

M. l'abbé Nioré analyse un mémoire étendu de M. le chanoine Baveux sur l'église de Brienne, qui sera visitée demain par le Congrès (1).

La séance est levée à quatre heures (2).

(1) V. Mémoire VIII.

(2) Ce procès-verbal a été rédigé, ainsi que les suivants, à l'aide de notes prises par les secrétaires des séances et des comptes-rendus de divers journaux. De larges emprunts ont été faits aux excellents articles publiés dans la *Tribune de l'Aube*. La Société française d'Archéologie adresse ses plus sincères félicitations et tous ses remerciements à leur auteur, qui n'a eu qu'un tort, celui de garder l'anonyme.

DEUXIÈME SÉANCE DU 24 JUIN

Présidence de M. A. Héron de Villefosse

La séance est ouverte à neuf heures du soir.

Siègent au bureau : MM. Albert Babeau, le vicomte de Ghellinck-Vaernewyck, le marquis de Fayolle, Le Féron de Longcamp, Ad. Francart, l'abbé Nioré et Jules Vernier.

M. le Président adresse de vives félicitations à M. Ch. Fichot, qui a parcouru toutes les communes du département de l'Aube et, à l'aide de superbes dessins, a dressé un inventaire artistique, aussi complet que possible, des richesses architecturales et archéologiques de la région. Cette collection, déposée sur le bureau, sera mise à la fin de la séance sous les yeux de l'assemblée.

M. L. Morin signale des restaurations malencontreuses qui ont été exécutées à la chapelle Saint-Gilles. Il émet le vœu que les piliers en bois de cet édifice soient dégagés de la gaîne en menuiserie dont on les a habillés il y a quelques années.

Plusieurs membres de la réunion constatent le bien-fondé des observations de M. Morin, dont le vœu est adopté à l'unanimité.

M. E. Lefèvre-Pontalis donne lecture d'un mémoire de M. le chanoine Defer sur l'église des Noes, près de Troyes, que le Congrès visitera vendredi. Cet

intéressant édifice, qui a dû être achevé vers 1521, renferme de remarquables verrières du premier quart du XVIe siècle, de nombreuses statues, des stalles de la Renaissance, une croix processionnelle du XIIIe siècle, une chaire et des fonts que l'auteur décrit avec soin.

M. Lefèvre-Pontalis signale, à propos de cette église, le nombre important d'églises champenoises bâties au XVIe siècle et où l'on remarque l'emploi simultané du style gothique et de celui de la Renaissance. Il recommande aux archéologues de la région de se livrer à une étude sérieuse au point de vue architectural des églises de ce genre.

M. l'abbé Nioré mentionne, dans le même ordre d'idées, les églises de Pont-Sainte-Marie et de Saint-Phalle dont chacune offre un portail gothique et un portail de la Renaissance.

M. Albert Babeau ajoute que les églises de Saint-Nicolas et de Saint-Nizier présentent la même particularité et que la tour de la cathédrale de Troyes appartient à l'époque gothique jusqu'à l'horloge et, à partir de cette hauteur, à l'époque de la Renaissance. On sait, d'ailleurs, que la partie supérieure de cette tour a été construite par un architecte, qui était le gendre de Dominique Florentin.

M. l'abbé Nioré rectifie une légère erreur commise par M. le chanoine Defer dans sa description d'un des vitraux de l'église des Noes. Ce n'est pas la légende de saint Dominique qui y est représentée; c'est la tête seule de ce saint qui s'y trouve.

M. E. Lefèvre-Pontalis demande que les différentes églises dont il vient d'être question soient étudiées au point de vue spécial de la construction de leurs

différentes parties à des époques successives et comparées entre elles.

M. Joseph Depoin offre au Congrès une monographie de la chapelle du château de Vigny (Seine-et-Oise), bâtie par les cardinaux d'Amboise.

M. de La Boullaye lit un travail de M. Le Clert en réponse à la troisième question du programme : Énumérer les refuges, les castra de la région, les oppida, avant, pendant et après la domination romaine (1). Dans cette étude, M. Le Clert signale, entre autres, l'immense oppidum de Bar-sur-Aube, qui occupe une surface de dix hectares au moins, celui de Brienne, situé sur l'emplacement du château moderne, celui connu sous le nom de Montagne de Linçon, où fut bâti plus tard le château fort de Montaigu, un autre à Bar-sur-Seine, et un autre appelé mont Morvois, à Pont-sur-Seine.

L'auteur conteste l'existence de divers camps romains que des archéologues ont cru reconnaître.

M. Joseph Depoin fait remarquer que certains de ces castra ou lieux de refuges peuvent fort bien ne pas remonter à l'époque romaine ; mais, selon lui, la plupart d'entre eux sont du IXe siècle et ont été établis au moment des invasions normandes, alors que des populations étaient forcées de se mettre à l'abri, avec leurs troupeaux, derrière des retranchements. M. Depoin énumère un certain nombre de refuges analogues qui se voient en Lorraine et datent assurément du temps qu'il vient d'indiquer.

M. le Président félicite M. Depoin de la justesse de ses observations qui sont confirmées par les recherches auxquelles on s'est livré dans diverses provinces.

(1) V. Mémoire n° II.

M. Quarré-Reybourbon soumet à la réunion des extraits d'un voyage fait, à la date de 1609, « en France, duché et comté de Bourgogne, Savoie, Piémont, Italie et Allemagne », par Pierre Le Monnier, notaire et bourgeois de la ville de Lille. Ce manuscrit renferme, à côté de curieuses impressions de voyage, beaucoup de renseignements épigraphiques et des notes sur des édifices aujourd'hui disparus. A Troyes, Pierre Le Monnier fut frappé de la longueur des rues, de son commerce florissant, et de la beauté des églises, de celle de Saint-Urbain surtout qu'il décrit avec une admiration enthousiaste et quelque peu naïve. Il relève avec soin les inscriptions en vers qui accompagnaient les tapisseries reproduisant la légende de saint Urbain et signale au cloître des Frères Prêcheurs « un bel et riche peinture : la vigne de nostre sauveur Jésus-Christ sortant de S. Dominique avec tous les saints canonizés sortis de son ordre iusques au S. Hyacinthus canonizé par le Pape Clément VIII, le XVII d'avril 1594 ». Il serait à souhaiter que M. Quarré-Reybourbon publiât le curieux manuscrit de son compatriote.

La séance est levée à dix heures et demie.

SÉANCE DU JEUDI 26 JUIN

Présidence de M. E. Lefèvre-Pontalis

La séance est ouverte à huit heures et demie du soir.

Siègent au bureau : MM. Héron de Villefosse, Albert Babeau, Jules Lair, le marquis de L'Estourbeillon, Pasquier, P. de Longuemare, A. Le Féron de Longcamp, Feugère des Forts, Adrien Blanchet, l'abbé Nioré et Jules Vernier.

M. L. Morin lit un travail très documenté sur les contrats passés entre les marguilliers ou certains particuliers et divers artistes au sujet des vitraux de l'église Saint-Pantaléon (1).

M. F. Pasquier renouvelle ensuite une communication qu'il a déjà faite dans plusieurs Congrès archéologiques et dans les réunions des Sociétés savantes à la Sorbonne. Il expose que les archives des notaires sont en général fort riches en renseignements sur l'histoire de l'art provincial, par suite des nombreux « baux à besogne » qu'elles renferment. Il est donc de la plus haute importance que ces archives soient non seulement conservées avec soin, mais encore mises à la disposition des travailleurs. Le moyen d'arriver à ce résultat est d'obtenir des notaires de les centraliser

(1) V. Mémoire n° IX.

aux chefs-lieux de département ou d'arrondissement dans un dépôt public où elles seront plus facilement accessibles à tous. C'est ce qui a été fait déjà à Toulouse où les minutes notariales de la ville ont été centralisées sous la direction de l'archiviste départemental. A l'appui de ses dires, M. F. Pasquier cite une série de faits piquants. On a retrouvé, entre autres, dans les papiers d'un notariat du Midi une lettre du marquis de Montespan, mari de la fameuse maîtresse de Louis XIV, prouvant ses embarras continuels d'argent et racontant ses frasques personnelles lors de la campagne de 1669, de façon à ne laisser dans son histoire qu'une place médiocre à la pitié.

A ce propos, M. Jules Lair parle d'une lettre de Louvois relative à Montespan et dans laquelle le ministre du grand Roi mande à son correspondant de faire passer le marquis en Espagne, la chose devant être vue d'un très bon œil en haut lieu. « Vous brûlerez cette lettre », dit un post-scriptum. Le destinataire ne s'est point soumis à cette injonction et les historiens, ajoute spirituellement M. J. Lair, se frottent les mains aujourd'hui de cette désobéissance qui jette un jour plus jaune que doré sur la situation financière et conjugale de Montespan.

MM. le marquis de L'Estourbeillon et Henri Macqueron appuient la proposition de M. Pasquier. Cependant M. H. Macqueron, tout en s'associant au vœu de la conservation mieux comprise des minutes notariales, repousse l'idée de la centralisation de ces documents telle que la conçoit M. F. Pasquier. Pour lui, il préfère les voir rester chez les titulaires respectifs des études, cette situation créant dans chaque localité une source de renseignements précieux.

Après une discussion très complète, le Congrès émet à l'unanimité le vœu suivant :

« Le Congrès,

« Reconnaissant la nécessité qu'il y a de prendre des mesures pour conserver les minutes notariales et d'en faciliter la communication pour les intérêts publics et privés et notamment pour le progrès des études historiques, archéologiques et économiques ;

« Émet le vœu :

« 1° Que les notaires soient autorisés à remettre aux archives départementales ou dans tout autre dépôt les minutes antérieures à la Révolution ;

« 2° Que cette remise s'effectue avec la réserve des droits de chaque dépositeur et que la communication en soit faite dans les conditions auxquelles sont soumises les autres communications dans les archives départementales ».

M. E. Lefèvre-Pontalis soumet à l'assemblée l'adoption de deux vœux dont le premier est ainsi conçu :

« Le Congrès,

« Considérant que les crédits affectés par l'État aux monuments historiques permettent à peine d'entreprendre les grosses réparations ;

« Considérant que les crédits d'entretien des couvertures sont insuffisants pour empêcher les infiltrations qui obligent à faire tôt ou tard des travaux très coûteux ;

« Considérant qu'il importe de sauvegarder les monuments historiques de la France en évitant les causes de leur dégradation ;

« Considérant que l'intérêt artistique des églises de l'Aube attire les artistes et les archéologues à Troyes et dans tout le département ;

« Émet le vœu que le Conseil général de l'Aube affecte chaque année un crédit de 1.000 à 2.000 francs pour l'entretien des toitures des monuments historiques ».

Divers membres appuient chaleureusement les conclusions que M. E. Lefèvre-Pontalis présente en faveur de ce vœu qui est adopté à l'unanimité.

Le second vœu présenté par M. E. Lefèvre-Pontalis vise les restaurations souvent déplorables apportées aux édifices par des bonnes volontés incompétentes. On devrait, pour remédier à cet état de choses, constituer dans chaque diocèse une commission composée d'archéologues, d'ecclésiastiques et d'architectes avec mission d'examiner les projets de restauration des monuments classés ou non et de ne les laisser exécuter qu'après en avoir contrôlé sérieusement l'innocuité et la valeur artistique.

A ce sujet, M. Émile Travers fait observer que ce ne sont pas seulement les gens de bonne volonté, plus ou moins archéologues, dont il faudrait surveiller les travaux. N'y aurait-il pas lieu de demander aussi que certaines restaurations confiées à des architectes officiels soient l'objet d'un contrôle éclairé ? Les travaux des architectes diocésains ou municipaux sont contrôlés par des inspecteurs généraux des monuments historiques, mais qui contrôle les travaux des inspecteurs, quand ils se chargent eux-mêmes de réparer une église, un château, un édifice quelconque ? Personne, pas même la Commission des monuments

historiques dont ils sont membres. Tout en reconnaissant le très grand talent des architectes du gouvernement, M. Travers regrette un état de choses dont les conséquences sont quelquefois des plus fâcheuses. Il cite quelques exemples de restaurations qui sont de véritables dégradations. Ainsi, à Caen, dans un charmant édifice de la Renaissance, acquis de concert par l'État et la ville, on a enlevé de ravissants médaillons et le mur d'une tour dont l'aspect était fort pittoresque est aujourd'hui plat et nu. Il est évident que la Commission des monuments historiques n'a pu autoriser un tel acte de vandalisme.

Plusieurs membres de la réunion s'associent aux observations de M. É. Travers et font connaître un certain nombre de faits qui les justifient.

M. E. Lefèvre-Pontalis propose le vœu suivant :

« Le Congrès,

« Considérant que les églises rurales du moyen âge et de la Renaissance sont souvent l'objet de restaurations maladroites ;

« Considérant que la construction de voûtes modernes, le remaniement des charpentes, la pose de vitraux et de carrelages, l'enlèvement du badigeon, l'installation des bancs peuvent gravement altérer le caractère d'une église intéressante au point de vue archéologique ;

« Émet le vœu qu'il soit institué dans chaque diocèse, comme dans ceux de Saint-Brieuc et de Quimper, une Commission archéologique composée d'ecclésiastiques, d'archéologues et de l'architecte diocésain, qui soit appelée à donner son avis sur les moindres

travaux exécutés dans les églises rurales, en dehors de l'entretien des couvertures ».

Ce vœu est adopté à l'unanimité.

M. de La Boullaye signale l'œuvre très méritoire accomplie par M. Gustave Lancelot, qui, depuis quarante ans, a réuni une remarquable collection de plus de quinze cents photographies des monuments religieux et civils de la Champagne.

Des félicitations sont votées à M. G. Lancelot.

M. Albert Babeau lit, au nom de M. Louis Le Clert, un mémoire sur les mottes féodales et les mottes gauloises dans l'Aube (1). L'auteur énumère un certain nombre de ces buttes factices dont il attribue quelques-unes à l'époque pré-romaine.

M. de Saint-Venant ne peut accepter cette assertion. Il estime que la simple vue du profil d'une motte féodale permet de la dater. Pour sa part il en a examiné beaucoup et, comme il n'y a jamais rencontré de poteries des époques gauloise ou gallo-romaine, il affirme qu'on doit, jusqu'à preuve contraire, les considérer comme appartenant à la période féodale.

Une dicussion à laquelle prennent part MM. E. Lefèvre-Pontalis, A. Babeau et divers membres de la réunion, s'engage à ce sujet. Il en résulte que l'existence de mottes gauloises est encore conjecturale.

M. le Président remercie les auteurs de livres et de manuscrits offerts au Congrès. Il signale notamment la piquante et érudite *Histoire singulière et véridique de cinq bustes en marbre, offerts à la ville de Troyes par Grosley et exécutés par le sculpteur Louis-Claude*

(1) V. Mémoire n° IV.

Vassé, œuvre de M. Joseph Pierre, accompagnée de curieux documents inédits avec des photogravures fort artistiques.

M. Louis Morin communique d'excellentes recherches sur l'imprimerie à Troyes, où l'introduction de cet art remonte à 1483.

Le premier livre imprimé dans la capitale de la Champagne est un Bréviaire daté du 25 septembre de cette année et sorti des presses de Jean Le Rouge, dont la famille exerça la même industrie pendant cent cinquante ans. Grâce aux Le Rouge, aux Lecoq, aux Trumeau, et à d'autres encore, l'imprimerie fut longtemps florissante à Troyes ; des ateliers de ces maîtres habiles sortirent, en très grand nombre, des ouvrages liturgiques, des livres ascétiques, des coutumiers, etc., aujourd'hui rarissimes. Mais, dès le milieu du XVIIe siècle, l'art typographique tomba en décadence. Les Oudot, puis les Garnier imprimèrent une foule de petits livrets : traités de piété, almanachs, alphabets, romans, facéties de tout genre, sur de mauvais papier et avec de méchants caractères. Ces détestables productions inondèrent toute la France par l'intermédiaire des colporteurs.

A côté de l'imprimerie, la dominoterie et la fabrication des cartes à jouer firent également la fortune de Troyes pendant une longue série d'années.

En terminant, M. Louis Morin constate que, depuis l'origine jusqu'à la Révolution, c'est-à-dire pendant trois siècles, l'industrie du livre a occupé à Troyes un millier de personnes au moins, tant maîtres, compagnons ou apprentis imprimeurs, que libraires, relieurs et fondeurs.

M. le chanoine Bouillet fait part, au nom de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc, de l'intention qu'a la ville de Saint-Mihiel d'élever un monument au sculpteur lorrain Ligier Richier. Malheureusement on ne possède de ce grand artiste qu'un portrait qui n'a rien d'authentique. M. le chanoine Bouillet propose donc au Congrès d'émettre le vœu, qui est adopté, que la municipalité de Saint-Mihiel renonce à ce projet et consacre plutôt une maison de cette ville à un musée dans lequel on réunirait les œuvres de Ligier Richier.

M. Héron de Villefosse parle de la pierre tombale très curieuse que les congressistes ont vue à Villeneuve-l'Archevêque et qui représente un mari entre ses deux femmes. Il propose de prier M. le Curé de faire relever contre le mur de l'église cette dalle dont les pas des fidèles effacent chaque jour les inscriptions et les dessins.

M. E. Lefèvre-Pontalis s'associe à cette demande et il formule le vœu que, d'une façon générale et pour le même motif, les pierres tombales, si précieuses pour l'histoire locale, soient partout dressées contre les parois des églises, pour les préserver contre l'usure fatale du temps.

Ce vœu est adopté.

La séance est levée à onze heures.

SÉANCE DU SAMEDI 28 JUIN

Présidence de M. Eugène Lefèvre-Pontalis

La séance est ouverte à neuf heures.

Siègent au bureau : MM. Albert Babeau, Jules Lair, Émile Travers, le baron de Bonnault d'Houët, Adrien Blanchet, Ernest Petit, le comte de Saint-Saud, Ad. Francart.

M. Joseph Pierre donne lecture d'un mémoire très documenté sur les foires de Champagne au XVe siècle (1). A la longue prospérité de ces foires avait succédé une période de décadence à la suite de l'établissement par Charles VII de quatre grandes foires annuelles à Lyon. Deux de ces dernières furent transférées en 1484 à Bourges, d'où conflit entre cette ville et celle de Troyes. Un terrible incendie ayant ravagé Bourges, ses deux foires furent transférées de nouveau à Lyon, puis enfin à Troyes en 1486. Mais, dans l'intervalle, des marchands de Troyes les avaient suivies à Bourges et y avaient fait souche ; ainsi s'expliquent l'établissement dans la capitale du Berry des Riglet et des Jaupite, vieilles familles troyennes, et l'exode d'un certain nombre de leurs compatriotes vers une nouvelle résidence.

(1) V. Mémoire n° XI.

M. Monmarte soumet deux bons dessins de la clôture et des lambris d'une chapelle de l'église de Pont-sur-Seine (Aube) et donne à leur sujet quelques détails intéressants. La chapelle, située dans le côté nord de l'église, est close par une grille en bois de style Louis XIII, et d'un travail soigné, avec une porte à deux vantaux au milieu. Jusqu'à une hauteur d'environ trois mètres, les murs de la chapelle sont recouverts par un lambris et par un autel de la même époque que la grille. Toutes ces boiseries sont en chêne, mais malheureusement elles ont été recouvertes, au XVIIIe siècle, par de détestables peintures imitant le chêne et le vert bronze. Sous ce badigeonnage, il y a, croit-on, des peintures artistiques, représentant des paysages ou d'autres sujets, et analogues à celles qui se voient encore sur les lambris d'une autre chapelle de la même église.

M. Albert Babeau analyse deux notes adressées au Congrès par M. de Villemereuil.

La première est relative à une éminence qui se trouve au lieu dit les Prés-Geats, entre le village et le château actuel de Villemereuil. D'après une tradition, que tout vient confirmer, ce serait la motte de l'ancien château féodal: une douve et les fossés qui l'entouraient ont laissé des traces encore très visibles.

La seconde note de M. de Villemereuil rappelle qu'un château fut bâti au moment de la Renaissance. Jean-Jérôme Molé, seigneur de Villy-le-Maréchal, de Villemereuil et de Bierne, le trouva trop petit et fit élever un nouveau château dont les façades reproduisirent exactement celles d'Estissac. Une des cheminées porte la date de 1715 ; mais, à la mort de J.-J. Molé, en 1727, les constructions n'étaient pas encore

achevées. Sa veuve, Françoise de Thomassin, les termina et fit, en 1731, placer au-dessus d'un des pavillons une cloche pesant 47 kilogrammes et portant l'inscription suivante :

EN NOVEMBRE 1731 J'AI ÉTÉ FAICT PAR LES
SOINS DE DAME FRANÇOISE DE THOMASSIN DE MOLÉ
VEUVE DE MESSIRE JEAN-JÉROME MOLÉ POUR SERVIR
A SON CHATEAU DE VIL + MEREUIL.
JEAN GRUMEAU (1) M'A FAICT.

En réponse à une partie de la 19e question, M. Louis Morin présente un intéressant tableau de l'Imprimerie à Troyes depuis la fin du XVe siècle.

M. E. Lefèvre-Pontalis, à propos des tableaux de l'église Saint-Pantaléon qui ont été vus dans la journée par les congressistes, dit que ces toiles fort médiocres, placées entre les piliers de la nef, nuisent à l'éclairage des bas-côtés et font un effet déplorable au milieu des chefs-d'œuvre qu'ils encadrent. Il en demanderait donc l'enlèvement ainsi que du « rocher de carton » qui forme le sépulcre.

M. Albert Babeau ne partage pas cet avis. Les tableaux en question, si médiocres qu'ils soient, concourent à un effet d'ensemble qui peut être discuté, mais qui semble unique dans son genre. D'ailleurs, ils sont l'œuvre d'un peintre troyen, Jacques Carrey, protégé par le marquis de Nointel, qui l'emmena à Constantinople durant son ambassade. Revenu dans

(1) Ici une Vierge debout tenant dans ses bras l'Enfant Jésus.

sa ville natale, où il mourut marguillier de Saint-Pantaléon, Jacques Carrey y exécuta cette série de tableaux qu'il offrit à l'église de sa paroisse. Ne sont-ce pas là des titres qui méritent la conservation d'une série d'œuvres assez intéressantes ?

L'assemblée paraît approuver l'opinion de M. Babeau et M. E. Lefèvre-Pontalis maintient seulement sa demande d'enlèvement du sépulcre, qui n'a rien à démêler avec les questions artistiques.

M. le Président analyse une monographie de l'église de Villenauxe-la-Grande, par M. le chanoine Defer. Cette église est l'une des plus remarquables du diocèse de Troyes par ses dimensions et le fini de ses sculptures des XIIIe, XVe et XVIe siècles. Il convient d'y signaler les voussures d'un portail où se voient des anges musiciens, les clefs de voûtes du bas côté sud et des verrières dont une partie est assez bien conservée. L'une d'elles représente l'histoire du jeune pèlerin qui, en se rendant à Compostelle, fut accusé de vol à Toulouse, condamné à être pendu et miraculeusement ressuscité par saint Jacques.

Auprès des fonts baptismaux, une plaque en marbre noir, incrustée dans la muraille, porte l'inscription suivante qui rappelle la dernière dédicace de l'église de Villenauxe :

Anno Dn̄ 1499 die vero Dn̄ica 3a post
Pascha 21 mensis aprilis dedicata est
presens Ecclesia parochialis de Villonixa
magna in honorem beatorum Petri et Pauli

apostolorum per reverendum in Chrō
Patrem et Dōnum Jacobum Ragvier
Dei et sanctæ sedis apostolica
gratia Trecensem Episcopum.

M. l'abbé Diette communique un mémoire ayant pour titre : *La Tourbière de Boulages a-t-elle été une station lacustre?* L'auteur répond par l'affirmative à la question posée par lui. Il se base sur les nombreux vestiges d'habitations préhistoriques, gauloises et gallo-romaines qui se rencontrent dans les marais de Boulages et des environs.

M. le Président dépose sur le bureau divers ouvrages imprimés ou manuscrits offerts au Congrès et dont il remercie les auteurs. Une partie des manuscrits sera publiée dans le compte-rendu du Congrès archéologique de Troyes.

M. le Président donne lecture des décisions prises par le Conseil administratif de la Société française d'Archéologie dans sa séance du 27 juin.

Ont été nommés :

Inspecteur de la 6e division : M. Léon Dumuys, à Orléans ; — Inspecteur de la 15e division : M. le vicomte d'Avout, à Dijon : — Membre du Conseil administratif : M. Ferdinand Rey, à Dijon.

Ont été admis membres de la Société :

S. G. Mgr de Pélacot, évêque de Troyes ; Mme Barba, née Vieillard, à Caen ; Mlle G. Lefranc, à Bar-sur-Aube ; MM. Albert Babeau, membre de

l'Institut, à Troyes ; A. Benoit d'Entrevaux, au château d'Entrevaux (Ardèche) ; Eugène Berthelot, architecte, au Mans ; Lucien Broche, archiviste-paléographe, à Presles (Aisne); Germain Buisson, maire, à Montigny-Lencoup; Eugène Chambroux, à Chelles; Prosper Chappet, à Lyon; Paul Denis, à Troyes; le vicomte Joseph Dulong de Rosnay, à Frazé (Eure-et-Loir); Étienne Fougeron, à Orléans ; Pierre Fougeron, à Orléans; Eugène Foulon, à Laigle (Orne); Léon Galle, à Lyon; l'abbé Georges, curé-doyen, à Montiérender (Haute-Marne); Grasset-Morel, à Montpellier; Georges Husson, à Paris ; Raymond Kœchlin, à Paris; Albert Larcher, à Paris; Joseph Pierre, au château de Charon (Indre); Selmersheim, inspecteur général des monuments historiques, à Paris; A. Soudée, architecte honoraire de la ville, à Paris; Jules Tillet, architecte, à Paris.

Le Conseil, à l'occasion de la soixante-neuvième session du Congrès archéologique de France, a accordé, pour publications et services archéologiques, les récompenses suivantes :

Grandes médailles de vermeil:

M. Louis Demaison, à Reims (médaille offerte par le comte Lair, en souvenir du comte de Marsy); — M. Louis Le Clert, à Troyes; — M. Charles Fichot, à Paris.

Médailles de vermeil:

MM. le vicomte Ad. de Chalvet de Rochemonteix, à Pradines (Cantal); — l'abbé Nioré, à Troyes; —

Raymond Kœchlin et Jean Marquet de Vasselot, à Paris.

Médailles d'argent :

MM. Jules Vernier, à Troyes ; — Louis Morin, à Troyes ; — Germain Buisson, à Montigny-Lencoup ; — Charles Detouches, à Provins ; — l'abbé Bonno, à Chelles ; — Gustave Lancelot, à Troyes ; — Edmond Ditsch, à Provins ; — Ferdinand Rey, à Dijon ; — Quesvers, à Montereau ; — Gassies des Brulies, à Meaux.

Médailles de bronze :

MM. l'abbé Thiriot, à Villemaur ; — Marin, à Jouy-le-Châtel ; — Adolphe Desmaisons, à Troyes.

M. Raymond Kœchlin fait ensuite une très intéressante conférence sur les Vierges du XIVe siècle. Notre confrère a parcouru dans tous les sens le département de l'Aube et la région voisine pour étudier les représentations plastiques de la mère du Christ qui se trouvent encore dans les églises. L'examen approfondi auquel il s'est livré à propos de ces petits monuments lui permet d'affirmer qu'au XIVe siècle il n'y avait pas d'école de sculpteurs à Troyes. Les Vierges qui datent du troisième quart de ce siècle ou d'une date voisine de cette époque témoignent, par la conformation de leur visage, par les plis de leurs vêtements, par l'agencement de l'ensemble, que les artistes avaient alors abandonné l'observation de la nature et la recherche de la vérité réaliste pour adopter des

types conventionnels. M. Kœchlin le prouve en mettant sous les yeux de la réunion, à l'aide de projections photographiques, de nombreuses Vierges appartenant aux églises de l'Aube.

A son tour, le Photo-Club Champenois, sous la direction de son distingué président, M. Petit-Desplanches, présente une série très nombreuse de projections photographiques des monuments les plus remarquables de la ville de Troyes et de ses environs.

L'assemblée est vivement intéressée par cette remarquable exhibition de clichés qui font le plus grand honneur à l'habileté des opérateurs.

M. E. Lefèvre-Pontalis prend la parole et remercie en termes chaleureux les autorités de la ville de Troyes qui ont avec tant de bienveillance prêté le plus utile concours aux bureaux de la Société française d'Archéologie ; les municipalités et les membres du clergé des bourgs et des villages visités par le Congrès, dont l'accueil empressé a permis aux visiteurs d'examiner en détail les richesses artistiques de leurs églises et de leurs châteaux ; les membres de la Commission d'organisation, et notamment M. Albert Babeau, membre de l'Institut, président de la Société académique de l'Aube, et ses aimables confrères, puis MM. l'abbé Nioré et Jules Vernier, secrétaires généraux, et le docteur Finot, trésorier, qui ont préparé la réunion avec un zèle au-dessus de tout éloge ; les auteurs de mémoires ou de communications, tels que MM. Louis Le Clert et Louis Morin, auxquels les applaudissements mérités d'un public d'élite ont montré quel intérêt ont présenté leurs savantes recherches ; les dames, qu'aucune fatigue n'a effrayées ; les confrères, qui, de toutes les parties de la France et même de l'étranger, viennent

chaque année plus nombreux prendre part à ces assises archéologiques où nul n'a d'autre préoccupation que le progrès de la science ; enfin tous ceux dont la bonne volonté a assuré le brillant succès du Congrès.

M. le Président déclare clos le Congrès de Troyes et il annonce que la soixante-dixième session du Congrès archéologique de France se tiendra, au mois de juin 1904, dans la ville de Poitiers.

BANQUET

DIMANCHE 29 JUIN

Un banquet de quatre-vingts couverts a réuni les membres du Congrès, à sept heures du soir, dans la salle de la Société horticole. Le repas, très soigné, avait été préparé par le restaurateur Goubault.

Au dessert plusieurs toasts ont été portés et tous ont été chaleureusement applaudis.

M. Eugène Lefèvre-Pontalis s'est levé le premier et tout d'abord il a remercié M. Ch. Baltet et la Société horticole de leur aimable hospitalité. Puis s'adressant à Mgr de Pélacot, il lui exprime sa respectueuse gratitude pour l'honneur que la présence de l'évêque de Troyes fait à la Société française d'Archéologie, dont il le prie d'accepter le titre de membre d'honneur. Il remercie ensuite M. le Maire et les membres de la municipalité de Troyes, ainsi que les habitants de cette ville, de leur accueil si cordial et si empressé, et se tournant vers les délégués belges il se félicite des étroites sympathies qui unissent non pas seulement les archéologues, mais les habitants de la France et de la Belgique. « Je bois, dit-il en terminant, à la ville de Troyes, qui a donné au monde de si grands artistes, à cette ville qui symbolise si bien ce que nous aimons le plus : la science et la patrie ».

Mgr de Pélacot répond qu'il ne s'attendait pas à l'honneur de prendre la parole, mais que, provoqué d'une si aimable façon, il ne saurait se dérober. « Vous m'avez remercié, dit le vénérable prélat ; pensez-vous que les rôles ne soient pas intervertis et que ce ne soit pas à moi de vous remercier, Messieurs, vous qui prenez soin de nos églises et à qui nous devons en grande partie leur conservation et leur restauration. Je vous promets de mériter le titre que vous avez bien voulu m'accorder, je vous promets que tous mes efforts s'uniront aux vôtres et tendront à sauvegarder et à développer les richesses de mon diocèse ». En terminant Mgr de Pélacot parle de Saint-Urbain ; il rappelle aux délégués belges que ce fut sur les instances d'une de leurs compatriotes qu'Urbain IV, à qui nous devons cette merveille de l'art gothique, institua la Fête-Dieu. Puis il évoque sa terre natale, ses montagnes de l'Auvergne et leurs antiques manoirs, dont il espère un jour faire les honneurs aux membres de la Société française d'Archéologie. Il porte enfin la santé de tous les convives et en particulier celle de M. Albert Babeau.

M. Lemblin-Armant, maire de Troyes, remercie la Société française d'Archéologie d'avoir choisi la ville de Troyes pour le siège de son soixante-neuvième Congrès. Il donne l'assurance que la municipalité veillera avec sollicitude à la sauvegarde de ses monuments et de ses vieilles maisons et qu'elle s'efforcera de concilier les projets de reconstruction de l'Hôtel de Ville avec la conservation de l'ancien.

M. Albert Babeau lève son verre en l'honneur des dames, de M. E. Lefèvre-Pontalis, de ses confrères de l'Institut, MM. Jules Lair et Héron de Villefosse, et

de M. le vicomte de Ghellinck-Vaernewyck. « Victor Hugo, dit l'honorable académicien, emploie à la fin d'une de ses lettres cette formule : « Je mets tout mon cœur dans mes mains pour serrer les vôtres ». Permettez-moi, Messieurs, de lui emprunter cette métaphore expressive à votre égard ».

M. Émile Travers raconte quelques souvenirs bien lointains de M. Caumont dont son père fut le confident pendant près de soixante ans. Il se rappelle les visites qu'il faisait dans sa première enfance à Caen, dans un hôtel de la rue des Carmes, tout encombré de débris de sculpture et de tessons de poterie et où habitait le créateur de l'Archéologie française. Jeune homme, il a été son disciple, puis il a été l'ami de Léon Palustre et du comte de Marsy. Il salue avec émotion la mémoire de ces hommes dont la vie a été toute de dévouement à la science. Puis il remercie les organisateurs dont le zèle a assuré le succès éclatant de cette réunion. Enfin, il offre aux congressistes l'expression des profondes sympathies de l'Académie royale de l'Histoire de Madrid, qu'il a l'honneur de représenter, et celles de MM. Soil, de Tournai, et Schöffer, d'Amsterdam, qui l'ont chargé d'exprimer leurs regrets de n'avoir pu venir à Troyes.

M. le vicomte de Ghellinck-Vaernewyck remercie M. le Président du Congrès, Mgr de Pélacot, M. A. Babeau, M. le Maire de Troyes et les membres de la Société française d'Archéologie du gracieux accueil qu'ils ont fait au délégué du Gouvernement belge. Il invite ses confrères à prendre part au Congrès archéologique qui doit se tenir à Bruges et les assure qu'ils y seront reçus avec la même cordialité.

M. Ad. Francart, au nom du Cercle archéologique de Mons, exprime toute sa reconnaissance envers les congressistes.

M. le vicomte d'Avout, au nom de la Bourgogne, porte un toast à la Champagne et à la ville de Troyes.

M. le comte d'Osseville lit un joli sonnet à l'adresse des Troyens.

M. le marquis de Fayolle, s'inspirant du local du banquet, boit aux fleurs qui le décorent, c'est-à-dire aux dames.

M. Ch. Baltet, s'adressant aux représentants de la Belgique, rappelle que c'est dans ce pays qu'il a reçu sa première médaille d'or comme horticulteur. Il parle avec effusion des rapports affectueux qu'il a toujours entretenus avec les sociétés de ce pays et il prie M. le vicomte de Ghellinck-Vaernewyck de les assurer de sa gratitude.

M. H. Macqueron félicite MM. Émile Travers et Raymond Chevallier du dévouement et de l'activité qu'ils apportent dans le fonctionnement de la Société française d'Archéologie et dans l'organisation de ses Congrès.

Enfin M. Jules Maurice prend la parole au nom des dames et remercie les orateurs qui les ont saluées avec tant de courtoisie.

La soirée se prolonge encore pendant plus d'une heure et on se sépare pour prendre le lendemain la route de Provins.

SÉANCE A PROVINS

MARDI 2 JUILLET

Présidence de M. E. Lefèvre-Pontalis

A huit heures et demie du soir, une nombreuse assistance se pressait dans la jolie salle du Théâtre de Provins. On y remarquait M. le Sous-Préfet, M. le Président et M. le Procureur du Tribunal de Provins, des membres de la municipalité, les notabilités de la ville, des officiers de la garnison et beaucoup de dames.

Sur la scène avaient pris place, aux côtés de M. le Président, MM. Buisson, président de la Société archéologique de Provins, Antheaume, l'abbé Bonno, Émile Travers, le baron de Bonnault d'Houët, le colonel de Wignacourt, Raymond Chevallier, P. de Longuemare, Ditsch, Detousches, et les membres de la Société française d'Archéologie.

M. le Président, en ouvrant la séance, donne lecture d'une lettre de M. Munaut, maire de Provins, et d'un télégramme de M. Héron de Villefosse, qui s'excusent de leur absence. Il remercie l'assistance d'élite d'être venue avec tant d'empressement à une séance dont l'ordre du jour ne rappellera que de très loin les distractions qu'offre habituellement une salle de spectacle. Il

adresse l'expression de la reconnaissance du Congrès aux autorités et aux habitants de Provins pour l'accueil si cordial qu'ils ont fait aux archéologues et tout particulièrement à MM. Antheaume et Ditsch, les sympathiques organisateurs de cette réunion. Il termine en faisant l'éloge de Provins et de ses curieux monuments dont il décrit les richesses artistiques en ces termes :

Si Fontainebleau est la ville des artistes, Provins est la cité des archéologues. On peut faire à Provins un véritable cours d'archéologie, car on y rencontre des types de tous les genres de construction. L'architecture romane y est représentée par le transept et les trois portails de Saint-Ayoul dont les statues sont identiques à celles de Saint-Loup-de-Naud, des cathédrales de Chartres, du Mans, de Bourges et de Notre-Dame d'Étampes. L'église de Saint-Quiriace, dont le chevet présente un plan exceptionnel, prouve la persistance de l'arc en plein cintre, dans les tribunes et dans les fenêtres, dans la seconde moitié du XIIe siècle, et l'emploi raisonné de l'arc en tiers-point autour des voûtes d'ogives. J'y ai retrouvé la main de l'habile architecte qui éleva l'église de Voulton.

Au XIIIe siècle, le style gothique s'épanouit dans le transept de Saint-Quiriace, dans les nefs de Saint-Ayoul et de Sainte-Croix. A la fin du XVe siècle, on démolit le bas-côté nord de cette église pour le remplacer par ce double collatéral dont les charmantes proportions et les élégantes colonnes torses provoquent l'admiration des archéologues et des artistes. La double galerie du chevet, dont l'effet est malheureusement gâté par des cloisons modernes, est une production originale de l'art du XVIe siècle, comme la partie nord de l'église de Saint-Ayoul. Au XVIIe siècle, Pierre Blasset orne les édifices religieux de boiseries d'un excellent style.

L'architecture militaire donne à la ville haute un caractère tout particulier avec ce donjon du XIIe siècle dont le plan semble le résultat d'une fusion entre la forme du donjon octogone de Gisors et du donjon à quatre feuilles d'Étampes. L'enceinte du XIIIe siècle évoque la silhouette pittoresque de la cité de Carcassonne. La porte Saint-Jean et la porte de Jouy, avec leurs deux tours à éperon, semblent des réductions de la porte Narbonnaise. Les fossés, encore intacts avec leur fraîche verdure, nous font comprendre comment Provins a pu résister aux premiers assauts des Anglais, et c'est avec fierté que j'évoque ici le souvenir de Jeanne d'Arc qui sut combattre ici même le honteux projet de retraite au sud de la Loire.

L'architecture civile du moyen âge, dont les démolisseurs nous ont laissé si peu d'exemples, peut être étudiée ici avec le plus grand fruit. J'espère qu'un de vos concitoyens écrira un jour un livre sur Provins souterrain, en montrant aux constructeurs modernes l'art de bâtir des caves indestructibles. Nous avons vu ce matin tout d'abord la plus vieille cave de Provins qui remonte au XIe siècle et qui se trouve sous la chapelle du château, puis la cave du vieux château, bâtie au XIIe siècle, dont le pilier central à quatre colonnes est unique à Provins. Les belles caves de la Grange-aux-Dîmes avec leurs colonnes et leurs nervures à profil carré, les caves de l'hôpital de Saint-Esprit et de l'Hôtel-Dieu avec leurs piliers carrés et leurs voûtes d'arêtes correspondent à deux types de caves du XIIIe siècle. Au commencement du XIVe siècle, la cave du brasseur de la rue des Petits-Lions, qui ressemble à la salle inférieure de l'hôtel de Vauluisant, nous montre les progrès de l'architecture gothique qui donne la même épaisseur aux ogives et aux doubleaux pour les faire retomber sur une seule colonne centrale. Il aurait fallu descendre plus bas encore pour explorer ces souterrains de la ville haute qui communiquent avec les caves et qui forment un réseau de galeries

où les habitants pouvaient chercher un abri et amasser des provisions en temps de guerre.

Enfin, la ville haute nous offre de nombreux exemples de maisons du moyen âge. Voici d'abord la maison romane qui se trouve au pied du donjon, puis cette maison gothique du commencement du XIIIe siècle, voisine de Saint-Quiriace, avec son petit vestibule voûté, ses quatre fenêtres divisées par une élégante colonnette et sa charpente du XIVe siècle. Ce type de baie se transforme par les arcs tréflés qui se détachent sur les linteaux, comme dans les fenêtres du palais des comtes de Champagne et de plusieurs maisons gothiques de la ville haute. La salle supérieure de la Grange-aux-Dîmes est éclairée par des fenêtres très élégantes où l'architecte eut soin de percer un trou dans le meneau central pour tenir le verrou des volets. Les fenêtres de l'hôtel de Vauluisant, qui fut élevé au début du XIVe siècle, présentent un tympan ajouré par un arc trilobé. Cette disposition laissait pénétrer plus de lumière dans la pièce principale et une maison voisine de la place du Châtel nous montre déjà l'application du principe de l'allongement des fenêtres et des tympans à jour dans la seconde moitié du XIIIe siècle. Je tiens à féliciter son propriétaire de l'avoir récemment dégagée de l'enduit qui masquait ses dispositions primitives.

Plus on étudie l'architecture du moyen âge, plus on admire la logique des constructeurs qui ont su faire durer plus de sept siècles un donjon comme la tour de César, parce qu'ils savaient employer la pierre et qu'ils surveillaient son extraction dans les carrières. Les artistes qui décoraient vos églises en fouillant la pierre savaient interpréter les feuillages au lieu de copier de froids moulages. Ils surent varier les formes de la feuille d'acanthe reproduite à satiété sur les monuments antiques, ils copièrent, dès le XIIe siècle, la feuille et le fruit de l'arum, les feuilles du plantain et du nénuphar, la fleur de l'iris. On surprend leur méthode de travail en examinant les griffes des grosses

colonnes qui se trouvent à l'entrée du chœur de Saint-Quiriace. Il est évident que ces sculpteurs cueillaient, le matin, en venant à leur travail, la feuille d'une plante aquatique dont ils voulaient interpréter la forme. Ils la faisaient recourber sur elle-même et nous montrent même la feuille qui se flétrit et qui s'affaisse quand elle est séparée de sa tige. Au XIIIe siècle, c'est la chélidoine, le géranium, la vigne, le cresson, l'ancolie qui servent de modèles aux artistes et ces crochets d'un modèle si puissant, dont ils ornent les chapiteaux, ressemblent à une fleur de gueule-de-loup prête à s'épanouir. Au XIVe siècle, ils copient les feuilles du chêne et de l'érable, le lierre, la sauge et la fougère. Ces traditions disparaissent au XVe siècle et les sculpteurs préfèrent les feuilles contournées de la mauve frisée qui décorent les chapiteaux du bas-côté nord de Sainte-Croix. L'architecture suivit la même évolution en compliquant les profils, en faisant ramifier les nervures des voûtes, en imaginant ces clefs pendantes qui ressemblent à des stalactites suspendues au plafond des grottes.

Vous me demanderez peut-être si la rose, cette fleur qui s'épanouit à Provins dans sa grâce native, telle que nos ancêtres l'ont connue avant les progrès de l'horticulture moderne, a eu le don d'inspirer les artistes du moyen âge. Jadis, un de ces amateurs qui faisaient de l'archéologie avec de belles phrases, aurait cherché à vous plaire en venant prétendre devant vous que la rose de Provins avait donné à l'architecte de Saint-Quiriace l'idée d'ouvrir cette grande rosace du croisillon nord si maladroitement bouchée à l'époque moderne, mais la vérité est beaucoup plus prosaïque. La rosace gothique n'est que le développement normal de l'oculus du XIIe siècle qui persiste encore au commencement du XIIIe siècle dans le chœur de l'église de Rampillon. Est-ce à dire cependant que les sculpteurs n'ont jamais cherché à copier la feuille et la fleur du rosier? Je me garderais bien de l'affirmer en voyant, dès le milieu du XIIIe siècle, la feuille du rosier décorer la petite

porte rouge qui s'ouvre au nord du chœur de Notre-Dame de Paris. Au XIVe siècle, on peut également signaler des roses entre les arcatures du croisillon nord de l'église d'Évron, près de Laval. L'année dernière, dans l'une des excursions du Congrès d'Agen, nous avons remarqué des roses sculptées sur un délicieux manoir de la Renaissance, à Perricard, près de Fumel, et ce motif de sculpture était assez répandu dans le Quercy au XVIe siècle. En mettant la flore de la France à contribution pour décorer les chapiteaux et les portails des églises, nos artistes allaient puiser leur inspiration dans l'imitation des formes végétales qui est la véritable source de l'art décoratif.

L'allocution de M. E. Lefèvre-Pontalis est saluée par de chaleureux applaudissements.

M. le Président rappelle ensuite qu'à Troyes, dans la séance du 28 juin, au nombre des récompenses accordées par le Congrès, plusieurs ont été décernées à de zélés archéologues de Provins et du département de Seine-et-Marne. Ce sont des médailles d'argent attribuées à MM. G. Buisson, à Montigny-Lencoup ; Ch. Detouches, à Provins ; l'abbé Bonno, à Chelles ; Edmond Ditsch, à Provins ; Quesvers, à Montereau ; Gassies, à Meaux ; et une médaille de bronze à M. Marin, à Jouy-le-Châtel.

M. Ditsch donne lecture d'un travail sur l'enceinte de Provins, par M. Rogeron (1).

M. le Président analyse ensuite une étude de M. Jules Tillet sur l'église de Nesle-la-Reposte, dont le portail ressemblait beaucoup à celui de Saint-Ayoul de Provins (2).

(1) V. Mémoire n° XIII.
(2) V. Mémoire n° XIV.

La seconde partie de la séance est remplie par la projection de remarquables photographies dues à M. Martin-Sabon, qui accompagne chaque cliché d'un commentaire très court mais très substantiel.

Tour à tour défilent sous les yeux de l'assistance les vues des plus remarquables monuments de Seine-et-Marne, les châteaux de Nantouillet et de Crouy-sur-Ourcq, la cathédrale de Meaux, la crypte de Jouarre, les églises de Chamigny, de Couilly, de la Chapelle-sur-Crécy, de Rozoy-en-Brie, de Villeneuve-le-Comte, d'Othis, de Dammartin, de Fleury-en-Bière, de Larchant, de Grès et de Moret-sur-Loing, de Château-Landon, de Donnemarie-en-Montois, de Rampillon et de Saint-Loup de Naud. La collection des miséricordes de l'église de Champeaux, les vues pittoresques des abbayes de Dammarie-les-Lys et de Preuilly et la série complète des clichés de Provins ont obtenu le plus vif succès.

M. le Président fait l'éloge du talent de M. Martin-Sabon qui s'ingénie à prendre les vues intéressantes pour les archéologues et qui leur rend d'inappréciables services.

La séance est levée à onze heures.

MÉMOIRES

I

LES ÉTUDES ARCHÉOLOGIQUES

DANS LE

DÉPARTEMENT DE L'AUBE

depuis cinquante ans,

Par M. Albert BABEAU.

Notre savant et dévoué confrère, M. Le Clert, m'a remis les notes qu'il avait recueillies sur le mouvement archéologique dans notre département depuis 1853, en me priant de les mettre en œuvre et de vous les présenter. J'ai déféré à son désir, à la condition de rendre l'hommage qui est dû à ses recherches savantes et à sa collaboration désintéressée.

Votre président et M. Héron de Villefosse, qui m'ont adressé des paroles trop aimables, dont j'ai été vivement touché, ont parlé des deux plus éminents survivants du Congrès de 1853, MM. d'Arbois de Jubainville et Charles Fichot. Il en est d'autres à qui nous devons

adresser également un salut cordial et respectueux. C'est ainsi que nous devons mentionner Mme d'Anthenay, dont les dessins de certains aspects de Troyes ont été lithographiés ; le Père Brisson, qui a fondé des établissements d'instruction dans plusieurs parties du monde ; M. Émile Gayot, depuis longtemps sénateur du département ; M. Auguste Truelle, dont les tableaux sont un des ornements de notre musée ; M. Alexandre Assier, bien connu par ses monographies troyennes : tous ont rempli une honorable carrière, à côté de MM. d'Arbois de Jubainville et Charles Fichot, dont l'éloge vient d'être fait en termes éloquents auxquels je suis heureux de m'associer entièrement.

M. Fichot, depuis près de soixante-dix ans, n'a pas cessé de dessiner ou de décrire nos anciens monuments. Il publiait déjà de remarquables lithographies dans le *Voyage archéologique et pittoresque,* qui a marqué, vers 1837, la renaissance, on pourrait même dire la naissance de l'archéologie dans notre région. Le peintre Arnaud a eu le mérite de reproduire et de faire reproduire quelques-unes des richesses d'art de Troyes et de ses environs, en les accompagnant de textes instructifs, puisés pour la plupart aux archives locales. Il avait eu sans doute un prédécesseur au XVIIIe siècle dans Grosley, dont il est juste de mentionner le nom, sans accorder à sa critique une confiance sans réserve ; il eut des émules plus sérieux parmi ses contemporains, tels que Corrard de Bréban, Fléchey, l'abbé Tridon, les archivistes Vallet de Viriville et Guignard, qui ont décrit nos antiquités avec un zèle méritoire ; et le remarquable *Portefeuille archéologique* de Gaussen, orné de chromolithographies exécutées avec soin par un imprimeur du département, était en voie

de publication, lorsque le Congrès de 1853 vint donner à l'archéologie une impulsion nouvelle.

Cette impulsion concordait avec le grand mouvement qui s'était opéré dans l'opinion, grâce à de puissants écrivains, en faveur de notre architecture nationale. Déjà, au lieu de dénaturer comme on le faisait au siècle précédent nos églises gothiques en en dissimulant les beautés sous des décorations grecques ou rocaille, on les restaurait avec le souci méritoire de leur rendre leur primitif aspect. On alla même trop loin, en proscrivant tout ce que les siècles postérieurs avaient ajouté à l'ornementation intérieure de l'édifice. C'est ainsi que dans notre cathédrale, restaurée sous l'habile direction de l'architecte Millet, on enleva la grille de l'abbaye de Clairvaux qui séparait le chœur de la nef ; sans doute, on eut raison de déplacer cette clôture qui jurait avec l'aspect général du vaisseau ; mais n'était-il pas possible de la placer dans une chapelle latérale, et n'est-il pas à jamais regrettable d'avoir vu récemment enlever aux enchères de la municipalité, qui voulait le conserver à la ville, ce travail distingué de ferronnerie du XVIIIe siècle, qui sera entièrement perdu pour la France, puisqu'il a été transporté aux États-Unis d'Amérique ?

Notre cathédrale a mis plus de trois siècles à se construire ; on la restaure depuis cinquante ans. D'excellents travaux y ont été exécutés, sous la direction de MM. Millet, Selmersheim, Danjoy et Gout, à côté de réfections dont l'utilité peut être contestée. C'est ainsi qu'on peut se demander s'il était opportun d'ouvrir à l'entrée de la nef deux hautes fenêtres, qui jusque-là avaient été garnies de maçonnerie, pour y placer des verrières modernes, d'un dessin et d'une

couleur médiocres, qui forment contraste avec les magnifiques vitraux anciens des hautes fenêtres de toute l'église. N'aurait-il pas mieux valu entreprendre la réfection des sculptures du tympan du grand portail, dont la nudité affligeante date de la fin du XVIIIe siècle? Nous n'aurons en revanche que des éloges à faire pour la restauration du pignon du transept nord, restauration qui fait honneur à l'intelligente érudition de l'architecte, M. Gout.

Sur beaucoup de points du département, on a consolidé ou réparé les églises, consolidé ou refait des vitraux ou des parties ornementales, tandis que dans d'autres on construisait des églises nouvelles, d'après des modèles de style roman ou gothique, sur les plans des architectes diocésains ou locaux. Mais c'est surtout dans le chef-lieu que d'importants travaux de construction, de réfection et d'achèvement ont été entrepris. Grâce à l'initiative et au zèle des curés, grâce au concours des paroissiens, de la municipalité et de l'État, qui s'est exercé là comme ailleurs, les églises de Sainte-Madeleine, de Saint-Jean et de Saint-Nicolas ont été l'objet de travaux nécessaires, qui en appellent encore d'autres pour les compléter; l'église Saint-Remy, n'étant pas soumise aux formalités de l'administration des Monuments historiques, a été restaurée, garnie de vitraux, achevée d'une manière aussi rapide qu'heureuse. Et si la critique peut s'exercer avec justesse sur l'effet produit par le portail de Saint-Urbain, si l'on doit déplorer des lenteurs regrettables dans les travaux, nous ne pouvons qu'applaudir aux grands efforts qui ont été déployés depuis près de trente ans pour la consolidation du chœur et l'achèvement de la nef de cette incomparable collégiale, que

Viollet-le-Duc regardait comme un chef-d'œuvre de composition architectonique et la « dernière limite à laquelle la construction de pierre puisse atteindre ».

L'impulsion de la Société française d'Archéologie s'est surtout manifestée par les vœux que le Congrès de 1853 a formulés, par les subventions qu'il a accordées, non moins que par le goût des études archéologiques que les discours et les dissertations de ses membres ont inspiré. Les vœux, il est vrai, n'ont pas été réalisés comme on l'espérait. La porte du château des comtes de Champagne, située sur la place de la Tour, fut, il est vrai, transportée dans les jardins de la Bibliothèque pour y être reconstituée; mais les architectes de la ville, oublieux de sa destination, puisèrent dans ses matériaux de telle sorte qu'on ne put en recueillir au musée que de rares débris. Le vœu pour la pose d'une plaque destinée à rappeler l'entrevue de saint Loup et d'Attila n'a pas été suivi d'exécution ; peut-être serait-il juste de le renouveler, et d'exprimer en même temps le désir que d'autres inscriptions commémoratives fussent apposées sur d'autres points de la ville, notamment sur l'emplacement de la maison de François Pithou, qui l'avait donnée pour y établir le collège, dont l'épigraphe en latin bizarre : *trecopithæanum*, rappelait à la fois le nom du bienfaiteur et celui de la ville, tandis que l'inscription grecque : Νομοις πειθου, pouvait être traduite à la fois par : *obéis aux lois* et *sous les lois de Pithou.*

Les subventions votées par le Congrès pour faire restaurer quelques monuments et faire exécuter des fouilles sur différents points du département donnèrent des résultats plus satisfaisants. Si les fouilles de Verrières ne mirent au jour qu'une plaque de bronze

et quelques colliers, celles de Paisy-Cosdon, d'Isle-Aumont, de Neuville-sur-Seine et d'Auxon furent véritablement fructueuses. A Paisy-Cosdon, où des recherches avaient déjà été faites, Fléchey a retrouvé les substructions d'une villa romaine, avec des fragments de peintures murales et de nombreux objets de métal ou de poterie. A Isle-Aumont, dix sépultures furent explorées et l'on en tira des bijoux en fer et en bronze, notamment des bracelets placés au poignet et à la partie supérieure du bras gauche. A Neuville-sur-Seine, on avait antérieurement trouvé une piscine en mosaïque; on en dégagea les abords et l'on reconnut les restes d'une villa, avec des salles de bains, des *tepidaria*, des fragments de mosaïques et de colonnes. Les explorations d'Auxon restèrent incomplètes, mais n'en fournirent pas moins des monnaies antérieures à l'époque mérovingienne, des poteries, des boucles et des débris de matériaux de construction. La plupart des objets trouvés dans ces différentes fouilles ont été recueillis au musée de Troyes, déjà riche de quelques morceaux précieux, et qui devait s'accroître d'une manière incessante et quelquefois remarquable jusqu'à nos jours.

Il suffit, pour se rendre compte des progrès des collections archéologiques de cet établissement, de parcourir le catalogue sommaire qui en fut publié en 1865 et d'étudier ensuite les catalogues détaillés où M. Le Clert a décrit avec autant de science que de soin les morceaux d'archéologie monumentale, les monnaies gauloises, les carreaux émaillés, les spécimens de sigillographie, les bronzes antiques, les émaux peints que renferme le musée, en accompagnant quelques-uns d'entre eux de dessins et de reproductions en couleur,

qui les font complètement connaître et en font valoir tout le prix. C'est surtout par la générosité de nombreux donateurs que se sont augmentées ces collections auxquelles ils ont apporté des objets trouvés, pour la plus grande partie, dans le département; car le but que doit poursuivre un musée de province, surtout lorsqu'il ne dispose pas de ressources exceptionnelles, est de retenir et grouper tout ce qui provient de la région dont il est le centre. Il serait trop long d'énumérer les innombrables spécimens de silex, de poteries, de bronzes, de verreries, les monnaies, les fragments de sculpture exhumés depuis 1853 sur différents points du département et qui sont venus aboutir au musée; mais il convient de signaler avant tout, avec les legs précieux de nos anciens confrères, M. Camusat de Vaugourdon et l'abbé Coffinet, et de Mme Mitantier, le superbe trésor trouvé à Pouan et donné par Napoléon III. Ce trésor se compose de garnitures d'épée, d'ornements de baudrier, de *torques* et de bagues, en or, qui formaient une partie de l'équipement d'un chef gaulois ou mérovingien. D'autres épaves du passé ont été recueillies, comme les émaux champlevés qui, provenant des magnifiques tombeaux des comtes de Champagne, avaient été réunis par l'abbé Coffinet et font vivement regretter la destruction opérée à l'époque de la Révolution des monuments dont ils faisaient l'ornement.

Tandis que les vitrines des salles du premier étage se remplissaient d'objets précieux en tous genres, depuis les faïences, les tissus, les empreintes de sceaux jusqu'aux bijoux et aux émaux, les galeries de la cour et la salle de sculpture se garnissaient d'anciens et précieux spécimens de notre art local. Les

moulages de sculpture donnés par Gréau ou par d'autres, des statues ou des fragments de bas-reliefs, sont venus se grouper pour permettre d'étudier plus complètement la sculpture champenoise, dont les plus beaux modèles se trouvent dans nos églises. Citons au moins parmi les œuvres qu'il nous a été donné de ecueillir les deux intéressantes statues de prophètes placées dans la cour, et qui avaient dû servir à l'ornementation extérieure d'une de nos églises, peut-être du portail nord de la cathédrale. On remarquera aussi dans cette cour des monuments saisissants des temps préhistoriques, l'allée couverte, le dolmen et les polissoirs, qui, de la région située entre la Seine et la Vanne, ont été transportés au musée par les soins de la Société académique.

Non moins que le musée qu'elle dirige, les *Mémoires* et l'*Annuaire* que publie cette société prouvent que le souci de l'archéologie n'a pas cessé de se manifester sous des formes diverses dans notre département. D'innombrables monographies, que je louerais davantage si je n'y avais apporté mon contingent, sont venues étudier et décrire dans ces publications les monuments des diverses époques de notre histoire. Les monuments primitifs ont été l'objet de travaux sérieux de Boutiot, de Lapérouse, de Gréau, d'Émile Pillot et de Philippe Salmon, auteur d'un *Dictionnaire paléonthologique du département*, composé avec la collaboration de Jules Ray, qui, non content d'avoir consacré une partie de sa vie au développement du musée d'histoire naturelle, apportait la même ardeur et le même dévouement dans les études anthropologiques et ethnographiques. Les grands chemins dont la période romaine a laissé des traces remarquables

dans nos régions ont été examinés par Corrard de Bréban et par Boutiot. La numismatique a pu s'approprier de savantes notices rédigées par Camusat de Vaugourdon, Gréau, Le Clert, l'abbé Garnier, enlevé prématurément à cette science, pour laquelle il avait enregistré les découvertes qui ont été faites dans notre département. On a essayé de faire connaître plusieurs des châteaux de la région et de faire valoir le mobilier dont ils étaient ornés. Des monographies locales ont été dues à la plume d'écrivains féconds, comme Arsène Thévenot et l'abbé Étienne Georges, qui a fondé un prix pour l'encouragement des études historiques relatives à la Champagne. Les églises et leurs richesses d'art ont suscité de nombreuses et utiles descriptions; leur architecture, leurs verrières, leurs statues, leurs bas-reliefs, leurs reliquaires étaient attentivement signalés et souvent reproduits dans l'*Annuaire* par la lithographie ou la photogravure. Si les monuments du département n'étaient pas oubliés, ceux de Troyes fournissaient aux érudits de très nombreux sujets d'étude. Les fortifications, dont les derniers débris ont disparu au XIXe siècle, ont été décrites par Corrard de Bréban, Boutiot et Finot. La construction, la décoration, le mobilier de ses nombreuses églises ont trouvé des historiens et des critiques dans Le Brun Dalbanne, Pigeotte, l'abbé Lalore, l'abbé Méchin, l'abbé Nioré, à qui sont venus s'adjoindre d'autres chercheurs qui se sont occupés des vieilles maisons, des puits, des enseignes, de tous ces détails qu'il importe de sauvegarder et qui constituent la physionomie pittoresque de nos cités.

A côté de ces études spéciales et partielles, au-dessus de ces monographies, la seconde moitié du

dernier siècle a vu se produire de remarquables travaux d'ensemble, dont on ne saurait trop faire apprécier la science et le mérite. Tandis que s'achevait le beau portefeuille archéologique de Gaussen, tandis que se publiait l'album pittoresque de l'Aube, illustré de précieuses lithographies de Ch. Fichot et rédigé par Aufauvre, auteur d'un intéressant guide à Troyes et d'autres productions estimées, M. d'Arbois de Jubainville, après avoir fait paraître le pouillé du diocèse et tout en poursuivant, avec la collaboration de Pigeotte, sa grande *Histoire des comtes de Champagne,* couronnée par l'Institut, rédigeait le *Répertoire archéologique* du département, qui a servi de modèle à d'autres travaux similaires; Boutiot, l'historien de la ville de Troyes et le bibliothécaire Émile Socard, préparaient le *Dictionnaire topographique de l'Aube* qui a été couronné à la Sorbonne; l'abbé Lalore mettait au jour une série de cartulaires conservés aux archives départementales; Charles Fichot, son fidèle crayon à la main, recueillait sur place les matériaux de sa très consciencieuse et très documentée *Statistique monumentale de l'Aube,* dont il a commencé la publication en 1884 et que malgré son âge avancé il poursuit avec une vaillance qui ne se lasse point. Le cinquième volume paraît par livraisons, et saluant en lui l'artiste et l'archéologue, nous serons heureux de le voir bientôt terminer ce volume, destiné à compléter le magistral tableau qu'il a tracé des monuments d'art de la ville de Troyes et de son arrondissement.

Parmi les savantes études qu'a suscitées l'étude de notre art local, il est juste de rendre hommage au superbe volume publié par MM. Kœchlin et Marquet de Vasselot sur *la Sculpture à Troyes et*

dans la Champagne méridionale. Ces jeunes auteurs, étrangers par leur naissance à notre région, ont été séduits par les qualités exceptionnelles de notre sculpture provinciale et lui ont consacré une étude dont nous ne saurions trop louer la science, la sagacité et la portée, malgré de légères différences d'appréciation que l'absence de documents précis et l'incertitude des attributions peuvent permettre de formuler.

En présence de ces grands travaux et des catalogues rédigés par M. Le Clert depuis 1888, nous pouvons donc dire que les études archéologiques ne se ralentissent pas dans notre région. Sans doute, elles se sont transformées; les fouilles se sont ralenties; les collectionneurs se font plus rares. Il était facile pour les archéologues et les chercheurs de faire des trouvailles, lorsque les richesses artistiques du passé étaient dédaignées du plus grand nombre, lorsque les endroits soupçonnés de renfermer des trésors n'avaient pas été explorés, lorsque les spéculateurs n'avaient pas exploité les villes et les campagnes. Il n'y a plus d'amateurs comme les Gréau, les Lebrun, les Coffinet; leurs collections, dont on a pu retenir à grand'peine quelques épaves à Troyes, ont été dispersées au vent des enchères. D'autres collections, comme celles formées par Habert, ont été transplantées dans d'autres musées où elles n'offrent plus le même intérêt que dans le centre où elles ont été primitivement réunies. On peut se demander si les fouilles, si les recherches, si les dons au musée sont toujours suffisamment encouragés par l'État, qui ne sait pas toujours user des concours que lui apporterait l'initiative privée. Un de nos confrères avait proposé de faire l'inventaire des richesses d'art des églises de notre département,

moyennant le simple remboursement de ses frais de déplacement. Aucune réponse satisfaisante n'a été faite à cette offre, dont l'exécution serait pourtant d'un si grand intérêt pour la conservation des trésors de nos églises, qui peuvent être considérés comme une des parties essentielles de notre patrimoine artistique et national.

On ne saurait méconnaître les efforts que fait la Société académique, par ses publications comme par le souci qu'elle prend du musée qu'elle dirige, afin d'entretenir le feu sacré de l'archéologie. D'autre part, les recherches peuvent être stimulées jusqu'à un certain point par les musées d'arrondissement, cantonaux et même scolaires que l'on fonde; mais c'est à la condition que ces musées, essentiellement locaux, ne fassent pas concurrence au musée départemental. La décentralisation ne doit pas aboutir à l'éparpillement des forces. Les objets les plus précieux perdraient de leur valeur s'ils étaient confinés dans des collections sans importance. Les musées cantonaux et scolaires doivent être surtout des établissements d'enseignement; aussi serait-il à désirer qu'il s'établît entre eux et le musée central des échanges amiables; que celui-ci cédât aux autres des doubles et des modèles, qui faciliteraient l'éducation esthétique et archéologique des jeunes générations, tandis que les musées locaux pourraient offrir en retour des objets qui prendraient toute leur valeur, en venant compléter les collections plus importantes du chef-lieu. De ce concours mutuel naîtraient de véritables avantages pour les uns et pour les autres, tandis que leur rivalité et leur défaut d'entente ne pourraient entraîner que des résultats fâcheux.

Les collections importantes ont aussi l'avantage de pouvoir faire connaître au loin leurs richesses par les catalogues que publient leurs conservateurs. J'ai déjà parlé de ceux du musée de Troyes, et je ne saurais trop redire la reconnaissance que nous devons avoir pour leur rédacteur, M. L. Le Clert. Afin que vous puissiez plus facilement en apprécier la valeur et l'utilité, je suis chargé de vous informer qu'ils seront cédés à moitié prix aux membres du Congrès qui désireraient en faire l'acquisition.

Ce Congrès marquera, nous l'espérons fermement, une nouvelle étape dans les progrès de l'archéologie : il nous apprendra à mieux apprécier nos richesses et à les faire plus complètement valoir. Le commencement de la sagesse antique consistait à se bien connaître soi-même. Vous nous apprendrez à mieux connaître les ressources archéologiques et artistiques de notre région, et, sans dénigrer celles des contrées voisines, à estimer à leur juste valeur les richesses qui nous entourent et qui, tout en étant l'honneur du passé, semblent avoir été conservées pour être l'instruction, le charme et l'ornement des temps présents.

II

LES CASTRA ET LES OPPIDA

DE L'AUBE

Par M. Louis LE CLERT.

Deux de nos regrettés confrères de la Société académique de l'Aube ont traité d'une façon magistrale et des plus complètes, dans le volume de nos Mémoires pour l'année 1862, la question des voies romaines. Le premier, M. Corrard de Bréban, a donné un Mémoire sur *les Voies romaines signalées dans les anciens itinéraires et comprises dans le département de l'Aube*. L'autre, M. Théophile Boutiot, est l'auteur d'une *Étude sur les voies romaines du département de l'Aube non indiquées dans les anciens itinéraires*. Ces notices sont accompagnées de cartes, qui en facilitent l'intelligence.

Il n'y a donc pas lieu de revenir sur cette question à laquelle il serait très difficile de répondre en proposant soit des rectifications, soit des données nouvelles. Quant aux oppida, aux castra et aux refuges, on ne peut en parler qu'en émettant des conjectures très admissibles.

On sait qu'à leur arrivée dans les Gaules les armées romaines rencontrèrent des enceintes fortifiées généralement construites sur des hauteurs escarpées de trois côtés et dominant le cours d'une ou de plusieurs rivières. César a fait connaître le mode ingénieux de construction employé pour les murailles de ces forteresses. Les pierres qui les composaient étaient maintenues à l'intérieur du mur par de grosses poutres de bois dur fixées elles-mêmes, à l'aide de longs clous, sur d'autres pièces de bois disposées transversalement et venant affleurer le parement de la maçonnerie. Cet agencement résistait merveilleusement aux attaques du bélier et des autres machines de guerre.

Quelques oppida, cependant, semblent n'avoir été protégés que par des grands fossés et des remparts en terre garnis de palissades.

Il est certain que les Romains durent occuper ces oppida, seuls endroits fortifiés existant alors où ils pussent séjourner, avec quelque sécurité, au milieu des populations gauloises impatientes du joug. Plus tard, lorsque la tranquillité fut rétablie sous le règne des premiers empereurs, ces camps furent abandonnés par leurs habitants qui vinrent grouper leurs demeures au bas de la montagne, à proximité des cours d'eau, dans des emplacements plus commodes et plus agréables. C'est ainsi que Clermont s'éleva au pied de l'oppidum de Gergovie et Autun, non loin de Bibracte.

Mais, vers la fin du IVe siècle, lors des invasions des barbares, les anciens oppida gaulois retrouvèrent leur destination première et servirent de refuges aux populations que le pouvoir central était impuissant à protéger.

Plus tard encore, dès qu'une société nouvelle eut pris la place de celle qu'avaient établie les Romains, les oppida, qui avaient été successivement des castra, puis des refuges, devinrent de puissantes forteresses où de nouveaux oppresseurs pouvaient au besoin offrir un abri aux populations voisines, mais d'où, aussi, ils les tenaient en respect et les maintenaient sous leur obéissance.

Y a-t-il dans notre région quelques emplacements analogues à ceux que nous avons décrits plus haut et paraissant avoir subi les mêmes vicissitudes ?

Avant de répondre à cette question nous ferons remarquer qu'à l'époque gauloise, comme l'a démontré avec autorité M. d'Arbois de Jubainville, le territoire de notre département était, en grande partie, couvert de forêts entrecoupées par d'immenses marécages. Dans un tel milieu la population se trouvait clairsemée : on ne la rencontrait guère qu'au bord des cours d'eau ou sur les hauts plateaux. La situation des localités où l'on a découvert des objets en bronze ou en fer datant de l'époque antérieure à l'occupation romaine, ne laisse aucun doute à ce sujet.

Il n'est donc pas étonnant que nous ne puissions mentionner que quatre ou cinq emplacements qu'il soit possible de considérer comme ayant dû être occupés par des oppida. Ce sont d'abord, près de la rivière d'Aube, Bar-sur-Aube et Brienne.

Au sud de la ville de Bar, sur la rive gauche de l'Aube, s'élève une colline escarpée présentant trois côtés abrupts et dont le sommet est occupé par un plateau où l'on trouve encore des traces de fossés et de remparts en terre. Au moyen âge, cet emplacement a été utilisé comme forteresse et on a construit du côté

de Bar-sur-Aube une sorte de citadelle ou de donjon, qu'on a dû isoler de l'enceinte primitive par de profondes tranchées. Il en est résulté que la partie intacte de l'ancienne fortification contient aujourd'hui seulement dix hectares, et que celle qui a été convertie en citadelle est de 4 hectares 96 ares. La surface fortifiée par les Gaulois aurait donc été de 14 hectares 96 ares ou environ trente-trois arpents.

Sur cet emplacement on a découvert des potins gaulois au type du sanglier (monnaie des Leuci) et un coin monétaire appartenant aujourd'hui au Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale. Il porte le nom de Togirix, chef Lingon ou Leuke, dont on a recueilli plusieurs monnaies dans les ruines d'Alesia.

Ces trouvailles sont venues confirmer la tradition qui place un oppidum en cet endroit.

Les Romains ont aussi occupé cette forteresse pour veiller à la sécurité de l'importante voie romaine de Corbeil à Langres passant à proximité de la rivière et de cette *Segessera*, cité romaine mentionnée par les itinéraires, dont la création précéda celle de la ville de Bar-sur-Aube et qui fut détruite lors du passage des barbares dans le cours du Ve siècle.

A cette époque, les nabitants de la vallée avaient cherché un refuge dans l'ancien oppidum, et les hagiographes nous montrent la vierge Germaine descendant de ces hauteurs, un vase à la main pour aller puiser une eau pure à la fontaine qui prend sa source au pied de la montagne. Tombée aux mains des Vandales, elle dut subir le martyre.

Brienne semble aussi avoir eu un oppidum sur l'emplacement qu'occupe le château actuel et dont la

situation est identique à celle de l'oppidum de Bar-sur-Aube. Placée comme lui au sommet d'un promontoire escarpé, non loin des rives de l'Aube et à proximité de la voie romaine, cette forteresse dominait la vaste plaine de Brienne, lit d'un ancien lac alors en partie désséché.

Tout porte à croire à l'existence d'un oppidum en cet endroit, mais le sommet de la colline qu'il occupait a été si fréquemment remanié, surtout à la fin du XVIIIe siècle, qu'il est impossible de se rendre compte de son étendue.

Devenu plus tard castrum romain, puis forteresse féodale de premier ordre, il dut ensuite céder la place à l'important château que l'on connaît.

Des monnaies gauloises ont été trouvées à Brienne et sont entrées dans la collection de M. de Saulcy. Le musée de Troyes en possède une de même provenance ; elle lui a été gracieusement offerte par M. le duc Eugène de Bauffremont. C'est un statère en or appartenant à la série des Regenbogen Schüsselchem qui porte le n° 312 du catalogue des monnaies gauloises du musée de Troyes.

Un autre oppidum paraît avoir existé dans la vallée de la Seine, au sommet d'un haut mamelon en forme de cône tronqué qui s'élève en avant de la chaîne de collines limitant à l'ouest la plaine de Troyes, du côté de la forêt d'Othe, et distante de cette ville d'environ onze kilomètres. Au nord et au levant ses pentes sont abruptes ; à l'ouest et au midi il semble taillé à pic. De ce dernier côté il domine un vallon nommé la Vallée de Gloire.

Le sommet de ce plateau est couronné d'un plateau dont la superficie est d'environ un hectare

soixante-quatre ares. Son plus grand diamètre est de 180 mètres et son plus petit de 130 mètres.

D'accord avec l'abbé Lebeuf, nous croyons que l'on peut considérer cet emplacement comme étant celui du refuge de la montagne de Linçon (*perfugium montis Latisconi*), dont le nom a été emprunté à un petit cours d'eau et à un hameau qui se trouvent dans la plaine, non loin de cet endroit.

C'est là que le grand évêque de Troyes, saint Loup, s'efforça de réunir les habitants de cette ville, alors qu'ayant abandonné leurs foyers à la suite des ravages causés par le séjour des Huns dans la vallée de la Seine, ils allaient errants de tous côtés, fuyant la peste et la famine, compagnes inséparables des grandes invasions.

Ce refuge que l'on peut considérer comme ayant été dans la suite un castrum romain commandant la grande voie romaine de Milan à Boulogne, qui passe dans son voisinage, devint plus tard une redoutable forteresse dépendant du domaine des comtes de Champagne et connue sous le nom de château de Montaigu.

Elle fut démolie en 1420 par ordre de Charles VI, son importance stratégique en ayant fait pendant la guerre des Anglais l'objectif des belligérants qui s'en emparèrent tour à tour. A l'abri de ses remparts, ils rançonnaient impitoyablement les marchands assez téméraires pour s'aventurer sur la grande route, empêchant ainsi tout commerce entre Paris, Troyes et la Bourgogne, et en même temps ils affamaient les villages voisins sur lesquels ils fondaient à l'improviste pour les ravager.

On peut encore considérer comme ayant été occupés par des oppida, d'abord la colline voisine de la Seine

sur laquelle s'éleva le château fort de Bar-sur-Seine, puis le sommet du Mont-Morvois qui domine le château et la ville de Pont-sur-Seine ainsi que la voie romaine d'Orléans à Reims. Cette dernière passant sur le flanc de la montagne traversait ensuite les différents bras de la Seine et de l'Aube à l'aide de douze ponts (*duodecim pontes*) qui ont valu son nom à la ville de Pont-sur-Seine, comme on peut le constater en lisant les écrits de Frédégaire d'Aimoin et d'autres auteurs.

Il conviendrait peut-être encore d'ajouter à cette liste la falaise abrupte qui, dans la même région et un peu au nord-ouest de Nogent-sur-Seine, se dresse au-dessus du village de Saint-Nicolas ; mais il n'y a là que des hypothèses, aussi faute de documents précis nous n'insisterons pas sur ce point et nous parlerons sommairement des castra.

D'après le *Dictionnaire paléoethnologique du département de l'Aube* de M. Philippe Salmon, rédigé en grande partie à l'aide des notes qui lui ont été fournies par M. Jules Ray, cette région renfermait dix-sept castra ou enceintes fortifiées par les Romains. Il les place près de la ville de Bar-sur-Aube (déjà mentionnée) et des villages d'Allibaudières, Châtres, Étrelles, Fontaine-lès-Bar-sur-Aube, Lesmont, Juzanvigny, Soulaines, Ville-sur-Terre, Villemoyenne, Chesley, Buxières, Chacenay, Le Mériot, Auxon, Lusigny, et Le Mesnil-Saint-Père.

M. Salmon se contente de donner cette liste sans la faire suivre d'aucun commentaire tendant à préciser les indications qu'il fournit.

Nous allons revenir sur cette nomenclature et dire ce qu'il faut en penser.

Tout d'abord nous en retrancherons, sans hésiter, le camp de Lesmont connu depuis le XVIe siècle sous le nom de *Camp de César*.

M. de Caylus, mal renseigné, paraît être le premier qui en ait fait mention (1), il a induit en erreur tous ceux qui en ont parlé après lui et qui l'ont copié sans prendre la peine de vérifier son assertion.

A l'extrémité nord de la plaine de Brienne, au milieu de la contrée dite la *Grande-Pièce*, on rencontre la voie romaine de Corbeil à Langres dont il a été question plus haut. Elle se dirige en ligne droite vers la rivière la Voire qu'elle traversait sur un pont de bois pour gagner les hauteurs voisines. Un autre tronçon de chemin romain venant de Troyes par Lesmont, et conduisant à Montiérender, coupe obliquement cette première voie avec laquelle il forme un angle aigu. Enfin, un peu plus bas, une troisième voie les relie l'une à l'autre, et constitue la base d'un triangle dont la contenance est d'environ 95 hectares.

A l'époque où les Romains tracèrent ces grandes voies de communication, toute la partie basse de la plaine de Brienne était encore couverte de flaques d'eau alimentées par la rivière d'Aube, qui n'avait encore qu'imparfaitement pris possession du lit de l'Amance : en outre cette même contrée se trouvait fréquemment inondée par les débordements de la Voire.

En raison de cet état du sol les ingénieurs romains durent construire leurs chemins en remblais à l'aide des matériaux qu'ils trouvèrent sur place.

Ces voies antiques, dont l'une porte le nom de Haut-Chemin-des-Romains, existent encore en parfait état de

(1) *Recueil d'antiquités*, t. VI, p. 346.

conservation. Grâce au béton très dur qui les compose, les propriétaires riverains n'ont pas essayé de les détruire pour en tirer des matériaux dont ils n'auraient su que faire et, d'autre part, le sol grèveux sur lequel elles sont assises a si peu de valeur que les frais nécessités par la démolition des remblais surpasseraient de beaucoup le profit qu'on pourrait en tirer. L'aspect de ces voies est tel que les visiteurs non prévenus les prennent au premier abord pour des talus de chemins de fer. Larges à la base de 14 mètres et au sommet de 6 mètres, elles ont une hauteur variable de 2 mètres 50 à 3 mètres. Aucune trace de fossé ou vallum n'existe sur leurs flancs.

Il n'est donc pas admissible que ces terrassements aient été faits dans un but de défense et qu'ils aient protégé un castrum, un camp romain dont la garnison aurait été forcée de séjourner dans l'eau. En outre, la situation et la disposition de ce camp seraient peu conformes aux règles de la castramatation romaine que M. de Caumont a rappelées d'une manière si complète. Il a constaté que les emplacements choisis, de préférence à tous les autres, pour établir ces enceintes retranchées, étaient surtout des terrains en pente au midi et d'où l'on pouvait surveiller les campagnes environnantes, et que leur forme était presque toujours carrée ou rectangulaire.

On doit aussi exclure de la liste donnée par M. Salmon le prétendu castrum de Juzanvigny. Il se trouve dans la forêt à l'ouest du village ; on le nomme le *château du Haut-Guet*. C'est un carré de 95 mètres de côté, entouré de fossés larges de 5 mètres et profonds de 4 mètres. On y rencontre des débris de briques et de maçonneries.

Rien ne distinguant d'une manière caractéristique cet emplacement de ceux qui furent occupés au moyen âge, dans notre région, par des maisons fortes, nous croyons devoir le faire rentrer dans la catégorie de ces dernières.

Il en est de même pour les ruines du château de *Villemahu*, au territoire de Soulaines. Placée au milieu de la forêt, au centre d'un étang aujourd'hui desséché, cette maison forte occupait une plate-forme carrée, de 60 mètres de côté, défendue par des remparts en terre. En 1366 elle appartenait à Pierre de Villemahu, écuyer, et à Jacqueline de Conflans, dame de Montreuil ; sa démolition date de la fin du XVIe siècle.

On peut aussi considérer comme ayant été occupé par une maison forte le rectangle entouré de fossés, et contenant 38 ares 10 centiares, qui se trouve près du village de Fontaine-lès-Bar-sur-Aube, et que M. Salmon croit devoir faire remonter à l'époque romaine. Suivant le même auteur, il y aurait eu des camps romains au Mesnil-Saint-Père, dans la contrée nommée le Camp (section A, feuille n° 1) ; — à Chesley, dans l'emplacement du hameau dit *le Châtelier;* — à Buxières, où la montagne du *Chasté* a été signalée par le P. Vignier comme ayant été occupée par les Romains ; — à Auxon, dans l'emplacement fortifié nommé *le fort de Vaupicat,* indiqué sur la carte de Cassini et considéré comme étant un travail romain ;— à Ville-sur-Terre, mais seulement d'après une communication de M. Ménétrier, agent voyer, qui croit avoir découvert un camp romain sur le territoire de cette commune.

Voilà tout ce qu'on sait au sujet de ces prétendus castra ; c'est peu et il faut recourir à beaucoup trop d'hypothèses.

Au Mériot, près du hameau de Beaulieu, sur le bord de la Seine, guéable en cet endroit, on a rencontré, en 1878, dans une sablière exploitée par la Compagnie de l'Est, des restes de baraquements, des sépultures, des épées, des ornements en bronze et des vases en terre cuite dont l'un porte l'estampille d'un Gallo-Romain. Cet emplacement a été considéré à tort ou à raison comme ayant été occupé par un camp. Nous n'avons pas ouï dire qu'on y ait relevé des traces de retranchements. Les objets intéressants trouvés en cet endroit ne sont pas venus au musée de Troyes et nous le regrettons ; ils ont été offerts au musée de Saint-Germain-en-Laye où il faut aller pour les étudier. D'après M. Bertrand, l'éminent conservateur de ce musée, toutes ces pièces et celles qui ont été trouvées dans des sépultures voisines accuseraient deux civilisations différentes, l'une antérieure à la conquête romaine et à laquelle les objets de bronze donnent un caractère franchement gaulois ; l'autre dénotant par la présence des armes en fer l'influence des Romains. Le camp de Beaulieu, si l'on peut lui donner ce nom, serait donc contemporain de l'invasion romaine.

Le château de Chacenay, indiqué comme ayant été un castrum, se trouvait autrefois à la limite de la Champagne et de la Bourgogne. Il est situé sur un mamelon escarpé, à 307 mètres d'altitude, dans le canton d'Essoyes, à 16 kilomètres de Bar-sur-Seine. Au nord, à l'est et à l'ouest, ce château se trouve naturellement fortifié par des pentes très abruptes : au midi il est défendu par un puissant rempart et par trois rangées de fossés larges et profonds, creusés dans le roc, revêtus de pierres de taille et flanqués de demi-tourelles.

La position de cette forteresse étant analogue à celle des castra de Bar-sur-Aube, de Brienne et autres, il est très admissible et même probable que les Romains l'ont occupée.

A l'est du village d'Allibaudières, dans le lieu dit le chemin de Boulages, sur un point culminant dominant les vallées de l'Aube et de l'Herbissonne, on mit à découvert, en 1838, des fondations décrivant un cercle de 100 mètres de diamètre et d'une superficie de 78 ares 63 centiares. Deux rangées de bâtiments formaient à l'est de cette enceinte une rue longue de 40 mètres.

On a trouvé là, au milieu des décombres, des tuiles romaines et des monnaies des empereurs Commode, Alexandre Sévère, Posthume, et du César Decius.

Bien que cet endroit n'ait été fortifié par aucun fossé, ou, du moins, ne paraisse pas l'avoir été, on a cru y reconnaître l'emplacement d'un *castrum stativum* établi probablement sous le règne de Gallien lors de l'invasion des Gaules par les Francs et les Germains.

Le nom de Châtres évoque l'idée d'un camp. A ce qu'on croit, il aurait été situé à l'intérieur du village, dans un retranchement rectangulaire de 600 mètres sur 500 mètres qui s'appuyait au levant sur la voie de Saint-Germain — ancien chemin allant de Reims à Sens et que l'on peut considérer comme romain — au nord sur la grande rue, au couchant sur la voie Richard, et au midi sur la route de Paris à Bâle.

Non loin de cet endroit est un gué important sur la Seine entre Châtres et Saint-Oulph. A l'époque ancienne et au moyen âge, ce lieu a été un des principaux passages des différents corps d'armées qui sont venus dans notre région.

Le tracé du *carré d'Étrelles* est encore très apparent dans le pays on dit : les *carrés,* nous ne savons pourquoi. C'est un quadrilatère long de 600 mètres, large de 200 à une extrémité et de 180 à l'autre, entouré d'un remblai de terre de 1m 50, et sans fossé.

Près de l'un des côtés de cette enceinte passe le chemin de Saint-Germain déjà mentionné à propos de Châtres. Malgré l'absence de fossés, on a cru devoir classer cet emplacement au nombre des castra, peut-être avec raison, car c'est un poste naturel d'observation d'où l'on pouvait surveiller les campagnes environnantes.

Un *camp* du même genre semble avoir existé à Villemoyenne, dans le lieu dit *le Camp,* à peu de distance du hameau des Hautes-Villeneuves, près de l'ancienne voie romaine venant de Lantages et allant dans la direction de Fresnoy et de Clérey. De cet endroit la vue s'étend sur les vallées de la Civanne, de la Baudronne et de la Barse ; il était donc indiqué pour l'établissement d'un poste d'observation du genre de ceux que les Romains créaient, surtout dans l'est de la Gaule, contre les invasions des Germains.

Aujourd'hui la contrée est plantée en vignes et il ne reste aucune trace des retranchements ; cependant, une découverte faite en 1892, à peu de distance de cet endroit, semble confirmer son occupation par un camp romain. Dans un fossé du chemin conduisant des Hautes-Villeneuves dans les *vignes du Camp,* on a trouvé un vase en terre argileuse renfermant environ 500 monnaies, tous grands bronzes du Ier au IIme siècle depuis Vespasien (an 69), à Commode et sa femme Crispine (an 180 à 192).

Le département a déjà fourni deux découvertes de monnaies cachées s'arrêtant à la même date aux

Fallets et à Villevoque. Notre confrère M. l'abbé Garnier, le savant numismate dont nous regrettons la perte, en a conclu qu'on pouvait reporter leur enfouissement à la guerre des Déserteurs et à l'épouvante que dut causer dans notre région le passage des bandes de Maternus vers l'an 190 de notre ère.

Quant à l'enceinte dite *la Fortelle* ou le Petit-Clos, sise à Lusigny dans la partie la plus basse du finage, entre la vieille route d'Arcis à Bar-sur-Aube, elle consiste en un quadrilatère, presque carré, long de 250 mètres et large d'à peu près autant, fermé partie par un fossé plein d'eau, partie par la rivière de Barse et un marais.

M. Salmon pense que cet emplacement a été occupé par un camp. Ne vaudrait-il pas mieux y voir un de ces refuges où les habitants durent se réunir et se mettre à couvert dans les moments de danger, lorsqu'au IVe siècle les invasions des barbares devenant plus fréquentes, ils se virent forcés de pourvoir à leur sécurité? Peut-être même conviendrait-il de considérer ce retranchement comme datant d'une époque plus récente? Nous ne pouvons trancher la question, les documents manquant entièrement à ce sujet.

Sur sa liste M. Salmon a omis un emplacement qui mérite cependant de fixer l'attention.

Appartenant à la même région que les castra de Châtres et d'Étrelles et voisin du hameau de Courlanges dépendant de la commune de Vallant-Saint-Georges, il est situé entre la route nationale de Paris à Bâle et le chemin de fer, dans un coude formé par le ruisseau de Courlanges qui prend sa source dans la fontaine Saint-Georges. Près de là passe un vieux chemin venant de la voie Rège avec laquelle il se raccorde, et

d'où, après avoir traversé l'emplacement du village aujourd'hui disparu de Veurlaines, il franchit la Seine dans le lieu dit les *culées du pont*, puis se dirige, au sud-ouest, vers Échemines.

Dans cet endroit nommé le *Mont-Émini*, est un monticule factice en forme de rectangle et environné de fossés dont le tracé est encore apparent. Ces fossés aujourd'hui comblés étaient alimentés par les eaux de la fontaine Saint-Georges.

Les côtés du quadrilatère au nord et à l'ouest ont encore leurs bords taillés à pic, le reste a été déformé par le travail de la charrue. La hauteur du monticule est de 2^{m} 50 à 3 mètres au-dessus des terrains environnants.

Faut-il considérer cette terrasse comme ayant été occupée par un camp romain ou plutôt par un refuge du genre de la Fortelle à Lusigny ? Jusqu'à nouvel ordre, cette dernière opinion nous paraît la meilleure, aucune trouvaille faite en cet endroit n'ayant pu nous renseigner sur sa destination primitive.

Pour terminer cette énumération il convient de joindre à la liste des castra de notre département l'enceinte de la cité de Troyes. Elle contient environ 16 hectares. Sa forme rectangulaire est bien celle qui, d'après Polybe, caractérise les camps consulaires. Deux rues la coupent à angle droit et correspondent aux quatre portes, Décumane, Prétorienne et principales de ces vieux camps. La fortification primitive ne se composait que d'une levée de terre et de fossés remplis d'eau courante : la disposition de certaines rues de la ville permet encore d'en reconstituer le tracé.

Il est évident que le nombre des castra fut chez nous plus considérable. A notre avis il faudrait y joindre les

emplacements de quelques-unes des bourgades qui devinrent plus tard le siège de châtellenies.

D'après M. d'Arbois de Jubainville, le nombre de ces dernières était de 45 dans l'étendue de notre département. Outre Allibaudières, Bar-sur-Aube, Bar-sur-Seine, Brienne, Chacenay et Pont-sur-Seine dont il a déjà été parlé, ne pourrait-on pas considérer les localités d'Arcis, Beaufort (aujourd'hui Montmorency), Chaource, Chappes, Dampierre, Ervy, Isle-Aumont, Méry-sur-Seine, Mussy, Nogent-sur-Seine, Plancy, Pougy, Ramerupt, Trainel, Vendeuvre et Villemaur comme ayant été primitivement occupées par des camps romains ?

Mais, comme nous l'avons dit d'abord, tout cela n'est que conjecture.

Il serait à désirer que notre territoire, offrant encore à sa surface quelques rares vestiges des terrassements qu'exécutèrent nos ancêtres dans le cours des siècles, fût étudié avec le plus grand soin. Il n'est que temps de se hâter ; les défrichements, les travaux d'utilité publique et les besoins de la culture transforment journellement l'aspect du sol et font disparaître peu à peu les quelques témoins du passé qui nous restent. Aussi ce n'est pas sans regrets que nous voyons les pouvoirs publics envoyer à grands frais des missions explorer la Grèce, la Judée, la Syrie et d'autres terres étrangères, alors que notre propre pays demeure inexploré, et qu'il n'est fait aucun sacrifice pour encourager et assurer la recherche, l'étude et la conservation de tout ce qui peut intéresser notre histoire nationale.

III

LES CIMETIÈRES ANTIQUES

DE L'AUBE ET DE LA MARNE

Par M. l'abbé DIETTE.

Il n'est pas rare de trouver dans le cimetière gallo-romain des objets de l'époque antérieure ou d'une date plus récente. Il en faut dire autant à l'égard du cimetière franc ou mérovingien.

Nous en avons une preuve dans les cimetières d'Abbaye-sous-Plancy et de Granges. Le premier, qui appartient à l'époque gallo-romaine, nous a donné un petit vase gaulois fait à la main, des épées et des chaînes en fer, le scramasaxe et même quatre puits funéraires qui pourraient bien se rapprocher du moyen âge. Le second, de l'époque franque, contenait des fragments de poterie romaine, des tuiles à gros rebord, un moyen bronze de César Auguste, une pièce de monnaie à l'effigie de Gallien (260-268), enfin un puits funéraire de quatre pieds de profondeur.

Nous allons indiquer et développer les traits particuliers qui caractérisent les cimetières gallo-romains et mérovingiens, en examinant d'abord la position du

cimetière et le mode de sépulture que l'on y pratiqua, puis le mobilier funéraire qu'il renferme.

Plusieurs archéologues ont constaté que le cimetière gallo-romain était situé quelquefois sur le penchant d'une colline, mais plus souvent dans un lieu bas, près d'une voie, ou à l'entrée d'un bois, toujours en dehors de l'enceinte des villes ou des villages, comme l'ordonnait la Loi des XII Tables. Il supposait une certaine agglomération d'individus unis par l'obéissance aux mêmes lois, par les mêmes goûts et des habitudes sédentaires. Or les groupes de familles gallo-romaines habitaient de préférence près des sources et des rivières; leur dernière demeure ne devait pas en être éloignée.

Le cimetière mérovingien est ordinairement situé sur une hauteur et va s'inclinant vers le couchant.

Le mode de sépulture suivi dans les Gaules pendant l'espace de trois cents ans, aussitôt après la conquête, est, dit l'abbé Cochet, celui de l'ustion gréco-romaine (1). Cependant l'incinération complète fut rare dans nos contrées. « Si l'on consulte le mobilier recueilli dans les sépultures et si l'on examine le mode employé dans les inhumations, dit M. Habert, il faut faire remonter la nécropole découverte à Jessains à la première période de l'occupation romaine » (2). L'abbé Cochet lui-même nous dit en parlant de cette époque : « Les petits enfants, que l'on ne brûlait pas, emportaient avec eux leurs tétines, leurs poupées ou leurs joujoux en terre ou en verre » (3). Les ossements qui n'étaient qu'à demi

(1) *Archéologie céramique*, p. 8.
(2) *Congrès de Blois*, 1884.
(3) *Op. cit.*, p. 9 .

brûlés étaient confiés à la terre, et l'on mettait à côté d'eux un fragment de tuile ou un morceau de poterie.

« A partir de Constantin jusqu'à Augustule, c'est-à-dire pendant les derniers siècles que les Césars gouvernèrent encore les Gaules, et où malheureusement ils partageaient si souvent l'empire avec les barbares, les corps sont rendus à la terre » (1). La sépulture par inhumation va désormais être en usage en tous lieux pour ne plus cesser.

Nous examinerons les principaux points qui s'y rapportent, savoir : l'orientation des fosses et des corps, les sarcophages, le mobilier funéraire.

Cimetières gallo-romains.

Les Fosses.

Le résultat des fouilles opérées dans les sépultures de Jessains et d'Abbaye-sous-Plancy étant à peu près identique, ces cimetières vont nous servir de témoignage pour tous ceux de la même époque.

Les fosses mesurent environ 2 mètres de longueur, $0^{m}50$ à $0^{m}60$ de largeur, et 1 mètre à $1^{m}50$ de profondeur. La distance entre chacune varie de $0^{m}30$ à $0^{m}60$. Elles sont en ligne. Leur direction n'est pas uniforme; les unes vont du sud-ouest au nord-est; la plupart sont du levant au couchant; on en voit rarement aller du nord au sud.

L'orientation des corps n'est pas unique, régulière: elle est plutôt indécise pour beaucoup; ce qui démontre que l'on inhumait alors sans ordre, cinq ou six dans

(1) *Op. cit.*, p. 11.

un sens, et autant dans un autre. La plupart des corps ont la tête au levant et les bras croisés; quelques-uns ont la face contre terre, ou sont assis, ramassés sur eux-mêmes. On ne voit aucune trace de cercueil.

Dans le cimetière d'Abbaye-sous-Plancy qui a été exploré sur une étendue de six ares environ, les corps sont rarement tout entiers; la tête manque à plusieurs d'ailleurs bien conservés. Les ossements manifestent des hommes de haute taille, pour un certain nombre; le crâne est puissant, les mâchoires sont intactes et garnies de toutes leurs dents.

La fosse des chefs est plus spacieuse; l'aire en est comme dallée. C'est une sorte de carrelage formé de tuiles pilées. J'ai constaté la présence de plusieurs foyers ou chambres sépulcrales. Le fond en est dur et lisse. Il est recouvert d'une terre très noire, grasse, mêlée de débris de toutes sortes : ossements humains, ossements d'animaux, bois carbonisé, ciment, tuiles et briques, vases, moellons, pierres de différente dimension. Ces pierres ont formé un monceau d'un mètre cube. Un coutelas accompagné de son fourreau et de sa bouterolle, ainsi que de la pierre qui servait à l'aiguiser ($0^m 23 \times 0^m 04$), a été donné au musée de Troyes en 1892.

Dans ce même cimetière se trouvent quatre puits funéraires, ou fosses communes, dont la profondeur varie de sept à neuf pieds. La largeur va toujours en diminuant sous forme d'un cône renversé. On y remarque peu d'ossements intacts, mais un mélange de vases, de briques et tuiles, d'os calcinés, de pierres noircies au feu, de mâchefer, etc.

Ici nous sommes dans un cas particulier et nous touchons un écueil. L'existence de ces puits est-elle

due à un fait de guerre, après lequel on aurait brûlé, en cet endroit, un nombre considérable de corps humains ? Un vase en terre grise, rugueuse, portant une anse en fer enclavée dans la saillie du rebord, comme le sont les anses de nos bénitiers portatifs, reposait au fond de l'un d'eux, sur une pierre plate. De chaque côté de ce vase, on avait mis, comme pour le protéger, deux gros pavés hauts de $0^{m}21$. C'est là sans doute une preuve que nos puits funéraires sont postérieurs à l'occupation romaine.

Le cimetière d'Abbaye-sous-Plancy ne renfermait aucun sarcophage.

Mobilier funéraire.

Dans le cimetière de Jessains, qui peut servir d'exemple pour tous ceux de la même époque, nous voyons, dans une première sépulture, aux pieds du squelette : une petite terrine en terre rouge portant sur sa bordure deux filets en creux et des dentelures ; elle contient des ossements de poulet. Un vase à libation en terre grise.

Deuxième sépulture. — Près des épaules, un bracelet en bronze, ouvert, orné de lignes diagonales en creux ; un bracelet en jayet, fermé. Une bague en argent ; trois anneaux simples et unis, en bronze. Entre les genoux : une petite bouteille en verre de couleur verdâtre irisé, de forme sphéroïdale. Une terrine en terre rouge, renfermant du gravier mélangé de cendres et de charbon.

Troisième sépulture. — Aux pieds, une assiette ou terrine : un vase à boire en terre jaune : un petit bronze.

Quatrième sépulture. — Près de la tête, trois bracelets en bronze, plats et ouverts, lourds, d'un mauvais métal, tous ornés de décors gravés en creux : plusieurs fragments d'un barillet en verre fin très irisé portant des traces de lettres ou ornements gravés ; les cassures indiquent que cet objet a été brisé au moment de l'inhumation. Une terrine en poterie rouge, cassée au moment de l'inhumation : une autre petite terrine dans laquelle était un os de poulet : une petite pointe de lance en fer très oxydée.

Cinquième sépulture. — Près du squelette, ni vase, ni bronze ; quatre grands et quatre petits clous : ceux-ci, provenant de ses chaussures sans doute, gisaient à ses pieds. Contrairement aux autres sépultures, dans lesquelles il se trouvait plus ou moins de charbon et de cendres, ici un gravier pur recouvrait le squelette.

Aucune trace de cercueil, de ligatures, clous ou autres objets indiquant un linceul quelconque. Les pierres apposées exactement sous la tête de chaque squelette sont la preuve évidente de l'absence de cercueil.

Les vases en terre sortent de poteries régionales : la terre rouge-brun, notamment, est identique à celle de nos poteries actuelles. Certains vases pourraient être des modèles, s'ils ne péchaient par leurs assises étroites et mal équilibrées et par leurs anses, maigres, trop courtes et mal attachées.

M. Habert, à qui sont empruntés les détails ci-dessus, a trouvé dans ce même cimetière de Jessains un beau vase, espèce de péloké de forme sphéroïdale, en terre de couleur rouge-tuile fine et bien cuite, avec une couverture grise très légère.

Le cimetière d'Abbaye-sous-Plancy renfermait quelques terrines contenant de petits ossements, une grande quantité de vases brisés, de couleur presque noire, des anneaux en fer et des pierres brutes entaillées, de toute provenance; umbo, boucles, lances en fer.

Le catalogue du musée de Baye mentionne dans les gisements de Morains, Reims, Bussy-Lettrée, Barbonne, de l'époque gallo-romaine, des urnes cinéraires, des poteries sigillées, des poteries ornées, des passoires, des vases en verre de différente forme, des épingles, des poinçons, un peigne en os, un peigne en bronze, des bracelets en bronze, en os, en jayet. Nous voyons plutôt ici l'ornement obligé des personnes de condition.

Cimetières Mérovingiens.

Les Fosses.

Je prendrai pour exemple le cimetière franc de Granges-sur-Aube.

Les fosses ont, en général, plus de profondeur que dans les précédents; elles sont faites avec plus de soin et de travail. Leur direction est presque partout du levant au couchant.

La plupart des corps sont alignés, les pieds au levant, comme dans les sépultures chrétiennes; quelques-uns ont les pieds au midi. Ils sont isolés, sauf en deux endroits. Chacun a sa tombe ; il y a hommes, femmes et enfants. L'intervalle entre les fosses n'est pas régulier. La profondeur est aussi variable, ne dépassant guère 1^{m} 40.

Huit corps sont en ligne, ayant chacun près de lui soit un vase en terre, soit des armes, soit des boucles à l'ardillon recourbé, soit des agrafes en métal argenté. Dans une tombe il faut signaler trois corps superposés.

Sarcophages.

Au commencement d'une ligne se trouve un sarcophage en pierre tendre, avec son couvercle légèrement bombé, brisé par le milieu, mesurant 1^{m} 85 de long à l'intérieur, et renfermant trois corps déposés sans doute à plusieurs fois. Il est orné sur les côtés et dans toute sa longueur de simples feuillures en arêtes de poisson séparées par deux lignes parallèles formant bande.

Un autre sarcophage mesure 1^{m} 97 × 0^{m} 60, à la tête, et 0^{m} 32 aux pieds, orienté du couchant au levant. Il y avait près du corps de nombreux fragments d'armures en fer; un vase de terre à ses pieds, et plusieurs agrafes en bronze gravé, ainsi qu'un noyau de pêche. En dehors, et tout contre le sarcophage, à droite: un sabre, deux couteaux, une boucle en bronze argenté et un vase renversé près duquel se trouvait une pièce de monnaie de Gallien.

A la droite du premier cercueil en pierre se voit un enfant ayant un anneau à côté du bras, et à sa tête, une petite fiole dite lacrymatoire, d'un beau travail et conservée intacte: 0^{m} 14 de haut, 0^{m} 05 à la panse, 0^{m} 06 à la base. Au-dessous, un joli collier de perles fines.

Mobilier funéraire.

Nous avons déjà un aperçu de ce riche mobilier : je vais encore en donner quelques exemples pris dans le cimetière de Granges.

1° En dehors du premier sarcophage, à gauche, est le corps d'une femme avec ses ornements : trois petits bronzes assez frustes, dont deux troués, au bras droit ; un collier en verroterie multicolore ; des perles irisées ; une boucle en bronze à la ceinture ; une épingle à cheveux, en bronze, à la tête ; une agrafe accompagnant un médaillon.

2° Une autre tête de femme est ornée d'un collier de quatre cents perles, de cabochons de couleur rouge ou bleue montés en argent, et d'une paire de boucles d'oreilles de même métal.

3° A dix mètres de là se trouvait un corps avec un scramasaxe, un couteau et deux plaques de cuivre argenté avec dessins variés en creux, placées l'une au poignet, l'autre au gras du bras gauche. On pense que ces plaques supportaient un bouclier.

4° Sépulture d'une femme. En plus des ornements des précédentes, elle avait un peigne en os, de forme circulaire, avec dessins gravés et ses montures qui en soutiennent encore les parties désagrégées ; des fibules en bronze, de forme peu ordinaire.

5° A $0^{m}70$ seulement de profondeur, sur un lit de plâtre, se trouvait le corps d'un homme orienté au levant, ayant entre les genoux un vase en terre gris-noir, qui contient une statuette en plâtre de 55 millimètres. A côté du vase, un moyen bronze à l'effigie de César Auguste.

6° Au commencement du cimetière, un corps d'homme reposait, à 1m 20 de profondeur, sous des pierres brutes disposées en croix à 0m 40 au-dessus de lui. Le vase traditionnel manquait.

Le catalogue du musée de Baye mentionne, pour l'époque franque, les objets funéraires suivants, trouvés dans les sépultures de Broussy, de Fèrebrianges, de Germinon, de Mondement, de Plivot, de Villevénard, de Oyes et de Joches :

Collection très variée de vases en terre.

Poteries de différents spécimens.

Colliers en grains de verre émaillé, ambre, verre polychrome.

Monnaies romaines.

Fusaioles en cristal de roche, en terre cuite. — Oursin percé.

Boucles de ceinture en bronze, en fer.

Fibules en bronze, ornées d'or, d'émaux.

Bagues en bronze, avec émail, en forme de clef. — Bagues ornées.

Bagues à chaton et croix gravée.

Boucles d'oreilles en bronze. avec chaton orné de verre de couleur.

Épingles à cheveux en bronze. — Épingles avec tête de cheval.

Bracelets en bronze.

Pinces épilatoires en fer. — Peigne en os.

Scramasaxes. — Lances. — Couteaux en fer.

Aiguilles. — Styles en bronze.

Fibules en bronze, en forme d'oiseau.

Épées en fer.— Restes de fourreau.

Haches variées, en fer. — Flèches en fer, à douille.

Vases en verre, de différentes formes.

Médailles.

Lances avec douille, de différents genres.

Boucles de ceinture, en fer.

Umbos en fer avec manipules rectilignes et arqués.

Briquets en fer avec leurs silex.

Silex travaillés. — Coquillages marins. — Coquillages percés.

Fusaioles en cristal de roche, en os.

Petites plaques en bronze. — Ornements de la ceinture d'une épée.

Pince épilatoire en bronze.

Couteau en fer avec silex adhérent.— Fragments de cuir.

Calcanéum accompagné des boucles de la chaussure.

Trois épées en fer. — Croix gammée ornant l'extrémité de la garde. — Sarcophage en plâtre d'Oyes.

L'ensemble de ces objets est pour l'histoire un témoignage certain de l'industrie et de l'état religieux de chaque âge.

Le cimetière gallo-romain n'appartient pas à la civilisation chrétienne, car tout y est païen : orientation des fosses et des corps, abondance de vases funéraires, traces de sacrifices. Il est une preuve que l'idolâtrie dominait encore parmi nous, aux IVe et Ve siècles de l'ère chrétienne.

Dans le cimetière mérovingien, nous commençons à rencontrer des marques de christianisme. La croix est gravée sur les bagues en bronze, sur le chaton des anneaux sigillaires, mais le symbole de la foi est peu reproduit ; il disparaît sous les vases de toutes formes,

de toutes tailles, et de toutes matières. La physionomie générale n'a guère changé sous ce rapport. Les rites funèbres du paganisme seront longtemps à disparaître. Pourquoi cette ténacité, malgré la protection ouverte de Constantin et de ses successeurs, malgré les travaux évangéliques des apôtres des Gaules? Ne devons-nous pas en chercher la cause dans la conviction que l'on avait alors de plaire à Dieu en croyant seulement à l'immortalité du défunt?

On ne peut douter que l'évangélisation de notre pays n'ait rencontré un de ses plus grands obstacles dans la pratique persistante des coutumes idolâtriques à l'égard des morts. Pour les déraciner, il n'a pas fallu moins que la vertu des saints du VIIe siècle et l'influence puissante de Charlemagne.

IV

LES MOTTES FÉODALES ET LES MOTTES GAULOISES DANS L'AUBE

Par M. Louis LE CLERT.

Pour décrire les châteaux forts et les enceintes des villes du département de l'Aube au moyen âge, il faudrait tout un volume et encore ce travail laisserait beaucoup à désirer, car il ne peut être fait qu'à l'aide de documents parfois peu précis et très incomplets. Il ne reste, en effet, aujourd'hui, que le souvenir et les emplacements souvent remaniés et défigurés de ces vieilles enceintes : c'est à peine si l'on en possède certaines vues ou quelques plans.

Dans tout le département on ne rencontre qu'un seul spécimen des anciennes maisons fortes et malheureusement il est en ruines. C'est le petit château de Foujon datant de la fin du XIIe siècle, aujourd'hui ferme située sur le finage de la commune de Pont-sur-Seine.

Il est bâti sur un point culminant d'où la vue s'étend à de grandes distances.

Avec son donjon carré de seize mètres de côté, défendu à chaque angle par des tours rondes, dont la plus élevée n'avait pas moins de vingt mètres, et, en avant de l'entrée, par une courtine flanquée de tourelles; avec sa ceinture de fossés à fond de cuve revêtus de maçonnerie et avec sa basse-cour entourée de murailles longues de 95 à 100 mètres, protégées dans les angles par des tours et formant une enceinte carrée d'un hectare, ou environ, cette maison forte donne une idée de la résistance que les petites forteresses du même genre pouvaient opposer à un coup de main à l'aide de défenseurs recrutés parmi les domestiques de la ferme et les habitants du hameau voisin.

Il serait à désirer que l'administration des hospices de Troyes aujourd'hui possesseur de ce domaine, qui lui a été donné pour asseoir une fondation charitable, assure la conservation de ces ruines par quelques mesures protectrices.

Les fermes ou manoirs fortifiés se rencontrent ici en plus grand nombre. Le mieux conservé de tous est celui de Bucey-en-Othe : on peut le donner comme type du genre.

Entouré de fossés larges et profonds il a la forme d'un parallélogramme. Les murailles des bâtiments d'habitation et d'exploitation, qui s'allongent sur le bord des fossés, forment une enceinte que protègent des tourelles placées dans les angles. On y entrait jadis à l'aide d'un pont-levis placé au milieu de la façade principale, en avant d'une sorte de tour ou donjon carré faisant partie de la maison d'habitation.

Quant aux mottes féodales ou buttes artificielles sur lesquelles s'élevaient les donjons des forteresses

du moyen âge, s'il en reste encore, elles sont en bien petit nombre et appelées à disparaître à brève échéance.

Il y a vingt ans environ nous avons vu raser la motte du château des sires de Villehardouin, nos célèbres compatriotes, qui s'illustrèrent par les armes et par les lettres.

Cette motte, ovale de 43 mètres sur 33 mètres, avait encore 5 mètres de haut et se trouvait entourée d'un fossé large de 10 mètres. La basse-cour formait un rectangle ayant deux côtés longs de 113 mètres et les deux autres de 71 mètres. Les plus grands allaient du levant au couchant, les plus petits du nord au sud. Une ceinture de fossés larges de 11 à 12 mètres entourait le tout. C'est à l'intérieur de cette basse-cour, contre le fossé du côté méridional et à peu près vers le milieu de sa longueur, que se trouvait placée la motte.

En ce moment tous les fossés sont comblés et c'est à grand'peine qu'on peut en retrouver le tracé.

La motte du donjon de Dampierre, démolie en 1810, était une des plus importantes de toute la région. Haute de dix mètres et entourée de fossés profonds de cinq mètres, elle portait une tour ronde ayant un diamètre de treize mètres, bâtie en pierre, en craie et en bois et s'élevant à une hauteur de 48 mètres, y compris son couronnement composé d'un épi en fer portant une couronne, une bannière en cuivre et des figurines en plomb.

La motte du château de Brienne fut rasée vers 1775 pour servir à la construction du terre-plein qui conduit du château actuel à la ville de Brienne. On n'en a qu'un vague souvenir. Elle s'élevait, paraît-il, à une

grande hauteur. De son sommet, dit M. de Norvins dans son *Mémorial,* on découvrait à dix lieues en ligne droite les tours du château des sires de Joinville.

Dans la même région la motte du château de Beaufort, aujourd'hui Montmorency, avait, dit-on, 13 mètres 50 de diamètre et le donjon qu'elle portait s'élevait à une hauteur de 26 mètres sans compter la toiture.

Nous ne nous attarderons pas à passer en revue les mottes de nos vieilles forteresses féodales et nous nous permettrons d'attirer l'attention sur certaines mottes qui nous semblent appartenir à une catégorie bien distincte des autres. Toutes ces mottes sont du même type et se rencontrent dans les mêmes conditions.

De forme circulaire ou légèrement ovale et dont le diamètre varie de 25 à 30 mètres, elles sont entourées de fossés larges de 8 à 10 mètres. On les trouve dans les parties basses du territoire occupées par des marécages, des prés ou des friches, soit près d'une fontaine, qui presque toujours jaillit dans les fossés mêmes de la motte, soit au bord d'une rivière dont l'eau alimente ces mêmes fossés.

Cette situation dans des endroits que la culture ne peut que très difficilement utiliser a dû contribuer à la conservation des mottes assez nombreuses qui existent encore.

Quand on a étudié ces amas de terre et quand on s'est bien rendu compte des conditions topographiques de leur établissement il devient très facile d'en découvrir de nouvelles.

Dernièrement ayant rencontré dans des pièces anciennes la mention d'un fief de franc-alleu nommé

la *Motte de Béard*, situé sur le finage de Crespy, près Brienne-le-Château, et désireux de savoir si elle existait encore, nous écrivions à l'un de nos dévoués confrères, juge de paix à Brienne, pour le prier de nous renseigner à ce sujet.

Depuis quelque temps déjà, lui disions-nous, nous vous avons parlé de nos vieilles mottes et de l'intérêt qu'il pourrait y avoir à dresser une liste de celles qui existent encore. Voulez-vous en voir une ? Allez à la ferme de Béard : demandez s'il y a dans les prés une fontaine ou un petit cours d'eau. La réponse devra être affirmative. Dirigez-vous alors vers cet endroit, j'ai presque la certitude que vous y trouverez, sinon une motte en bon état de conservation, au moins quelques traces de l'emplacement qu'elle occupait.

Quelques jours après nous recevions la réponse suivante : — Je suis allé à Béard ; il y a là effectivement une motte et je l'ai facilement trouvée.

Elle est située à 40 pas environ de l'ancienne maison féodale, aujourd'hui demeure d'un fermier, qui est construite sur un terrain de forme rectangulaire entouré de fossés en partie comblés.

Intacte jusqu'à ce jour, cette motte vient d'être attaquée par la charrue. Son diamètre est de 20 pas et elle a encore un relief d'au moins un mètre sur le terrain environnant. Une légère dépression marque suffisamment le fossé circulaire ; il est sans eau et large d'environ 8 pas.

L'emplacement de la motte est voisin du ruisseau de *Froideau* et presque au sommet de l'angle formé par la rencontre de ce cours d'eau avec le ruisseau *La Bourbonne*. Non loin de là était un étang, maintenant en culture, dont les eaux alimentaient les fossés de la

maison seigneuriale et ceux de la motte avant de rencontrer à leur point de jonction les deux ruisseaux dont on vient de parler et avec lesquels elles formaient la petite rivière appelée la *Brevonne*.

Cette constatation justifiait nos prévisions. La motte en question appartient donc à la catégorie de celles que nous vous signalons tout particulièrement.

Quelquefois les mottes sont doubles, c'est-à-dire qu'on en trouve deux placées l'une près de l'autre et séparées seulement par un fossé de même dimension que celui qui les entoure.

Il en existe plusieurs de ce genre, notamment à Périgny-la-Rose et à Assenay, toujours placées dans des bas-fonds et à portée de l'eau. Il est vrai qu'à Périgny le bras de la rivière d'Aube passant près du village a été supprimé et il en est résulté que la fontaine qui coulait dans le pré, au pied de la motte, s'est tarie.

Ailleurs, sans être côte à côte, les mottes sont placées à peu de distance les unes des autres comme à Pars-lès-Romilly. Dans ce village on en trouve une, à la naissance du marais, et plus loin, en allant vers Romilly, il y en a deux distantes de 150 mètres l'une de l'autre et placées sur le bord du marécage.

Dans quel but et à quelle époque ces mottes furent-elles construites ? Ce petit problème a préoccupé un de nos meilleurs écrivains et il en a donné une solution assez irréfléchie.

Précisément à propos des mottes de Pars, dont il vient d'être question, Grosley raconte, dans ses *Éphémérides*, que de son temps (1774) « on voit « encore à la tête du marais traversé par le ruisseau dit « *le Rup*, qui prend sa source vers Pars, à quelque

« distance d'une hauteur appelée les Hauts-Buissons, « deux ou trois petites élévations ou buttes de terre; « dans le pays on les appelle *Temels,* dérivé du latin « *Tumuli.* Elles paraissent avoir servi au romain « Ætius pour y poster des sentinelles lorsqu'il vint « livrer bataille au roi des Huns », dans la plaine qui s'étend de Pont-sur-Seine jusqu'aux portes de Troyes.

Ne trouvez-vous pas comme nous que le général romain eût été singulièrement inspiré s'il avait fait construire ces buttes fortifiées dans le fond d'un marais pour y placer des vedettes, alors qu'à peu de distance s'élève le mamelon des Hauts-Buissons dominant le cours de la Seine sur une grande étendue?

Il est très probable que ces buttes, avec leurs fossés circulaires, n'ont eu d'autre destination que celle de porter des habitations dont la fortification était complétée à l'aide de palissades et de ponts-levis. Telle est croyons-nous la donnée généralement admise et la plus vraisemblable.

Quant à l'époque à laquelle on peut faire remonter la construction des mottes de ce genre nous nous permettrons d'émettre une opinion peut-être très contestable mais qui néanmoins nous paraît mériter d'être discutée.

M. de Caumont fait certainement allusion à des mottes de même nature en disant : « Il est très difficile « de déterminer si quelques-unes des éminences coni- « ques appelées mottes ont été établies sous la domi- « nation romaine. S'il est vrai que des médailles ont « été trouvées autour de quelques-uns de ces petits « châteaux, comme plusieurs personnes me l'ont « assuré, il faudra sans doute les regarder comme

« plus anciennes que les autres et les classer parmi les « forteresses privées du IVe siècle ».

Plus audacieux que l'illustre fondateur de la Société française d'Archéologie, nous proposerons de voir dans ces mottes des forteresses privées remontant non pas au IVe siècle de notre ère, mais bien à l'époque gauloise, c'est-à-dire à une date antérieure à l'occupation romaine.

Les maisons des Gaulois, dit Strabon (livre IV), étaient rondes, construites avec des poteaux et des clous, et garnies intérieurement de cloisons en terre. Le tout était recouvert d'une toiture composée de bardeaux en chêne et de paille mêlée d'argile. Le foyer occupait le centre de l'habitation et la fumée s'échappait par une ouverture pratiquée dans la toiture. D'après César, Tacite, Hérodien et Vitruve, cette manière de bâtir n'existait pas seulement chez les Gaulois, on la trouvait aussi en Bretagne et chez les Germains.

Les mêmes écrivains nous apprennent que ces maisons étaient disséminées sur le territoire près des bois et des cours d'eau. Le chef gaulois habitait cette sorte de forteresse près de laquelle il logeait dans des huttes les serviteurs attachés à son domaine.

La forme ronde de nos mottes ne correspond-elle pas parfaitement à celle des maisons gauloises ? Leur situation à proximité des sources, des cours d'eau et des bois n'est-elle pas identique à celle que l'on choisissait pour ces habitations ?

Enfin la maison gauloise rapprochée des demeures occupées par les habitants du domaine n'est-elle pas le type primitif du donjon et de la basse-cour féodale ?

Lorsqu'on fouille ces mottes que trouve-t-on ? — Généralement au centre de la butte il y a quelques pierres plus ou moins calcinées, des cendres, des charbons en poussière, des débris de poteries en terre grise ou rouge et des ossements d'animaux brisés en menus fragments. Cet emplacement est évidemment celui d'un foyer ; on n'en saurait douter.

Parfois aussi, on rencontre à l'intérieur, sur le bord du fossé qui entoure la motte, des morceaux de bois de chêne, ou d'aune, enfoncés dans la vase : ce sont certainement des restes de la palissade qui constituait la fortification.

Il y a plus ; dans quelques mottes on a découvert des sépultures dont les squelettes avaient près d'eux des armes ou des bijoux en bronze, ce qui fait qu'on a pris ces mottes pour des *tumuli*.

En 1890, près de Troyes, dans la commune de Pont-Sainte-Marie, le propriétaire d'une maison de campagne bâtie sur un terrain dépendant d'un ancien franc-alleu, connu sous le nom de fief du Moulinet, fit enlever de son jardin une butte en terre, de forme conique, située à proximité de la rivière et sur laquelle on avait planté des arbres formant une sorte de labyrinthe.

Dans le centre de cette butte les ouvriers trouvèrent quelques pierres et des cendres, puis, sur son pourtour, ils mirent à découvert plusieurs squelettes rangés les uns près des autres, ayant la tête vers le centre et les pieds sur le bord du fossé dont le tracé était encore reconnaissable. Les ossements, enterrés peu profondément dans la craie ayant servi à élever la butte, se trouvaient, paraît-il, en bon état de conservation. Près des restes d'une femme on trouva même,

dit-on, une abondante chevelure n'ayant subi d'autre altération qu'une décoloration complète.

Une partie des ornements en bronze, tels que bagues et bracelets, trouvés dans ces sépultures, sont conservés au Musée de Troyes (nos 437 à 450 du catalogue des bronzes).

Mais, dira-t-on, si cette butte renfermait des squelettes ce n'était pas la motte d'une maison gauloise, mais bien un tumulus, une butte funéraire !

A cette objection nous répondrons que la présence de sépultures dans un monument de ce genre n'entraîne pas avec elle la conséquence d'une destination purement funéraire et que par conséquent rien ne nous empêche de considérer la butte en question comme étant une motte sur laquelle s'élevait la demeure d'un chef gaulois. Les ossements rencontrés sur le bord du fossé sont ceux de ce personnage et des membres de sa famille qui, suivant la coutume, avaient été enterrés sous l'égout de leur toit. On sait, du reste, quel culte professèrent pour l'eau pure et fraîche de nos vallées les envahisseurs d'origine orientale lorsque, fuyant les plaines asiatiques asséchées par un soleil brûlant et ravagées par le feu souterrain, ils vinrent s'établir sur notre territoire.

Dans une note que nous avons adressée à la Société des Antiquaires de France (1), nous avons démontré combien est grande la vitalité des vieilles coutumes et la puissance de la tradition en rappelant qu'à Pont-sur-Seine, en 1886, lors de la démolition de quelques murailles, restes de l'ancien hospice bâti par Alcuin, on a constaté dans une cour la présence de nombreux cadavres enterrés en ligne, le long du mur, la tête sous l'égout du toit d'une chapelle ou d'un cloître.

(1) *Bulletin*, année 1889, p. 196.

Si les fouilles qui ont été faites dans certains prétendus tumuli avaient été étudiées avec plus de soin et en dehors du parti pris de n'y rencontrer que des sépultures, on aurait certainement recueilli un nombre de documents beaucoup plus considérable à l'aide desquels il serait plus facile d'apprécier le bien fondé de notre opinion.

M. Léon Morel a constaté la présence de fossés circulaires autour des buttes de la Marne et de l'Aube, dites tumuli, qu'il a explorées.

A Barbuise, vers 1871, on découvrit dans une butte de terre située près de la rivière de Nauxe, à l'extrémité de la contrée des grèves de Bouligny, deux sépultures superposées renfermant, la première : le squelette d'une femme orné d'un torque curieux et de bracelets en bronze ; la seconde : le cadavre d'un guerrier ayant à ses côtés une épée, un couteau, une longue épingle à enroulements et d'autres objets, le tout en bronze. Il est à remarquer que cette butte de terre était entourée d'un fossé circulaire de 17 mètres de diamètre et surtout que les pieds des squelettes aboutissaient sur le bord du fossé alors rempli en grande partie par les inondations de la Nauxe. Tels sont du moins les documents fournis par le rapport écrit à l'occasion de cette découverte et que l'on trouve dans le *Bulletin Monumental* ainsi que dans les publications de MM. Chantre et de Mortillet. Malheureusement on ne nous dit pas ce qu'on a rencontré au centre de la butte ; ce n'était certainement que quelques pierrailles provenant de l'ancien foyer.

Comme l'a constaté M. de Barthélemy, un fossé existait également autour de la sépulture de Béru qui renfermait un casque en bronze.

A Sillery, en 1832, on a signalé l'existence autour de la tombe d'un chef d'une tranchée, ou fossé circulaire, de 30 mètres de diamètre.

M. Morel a été fort intrigué par la présence de ces fossés et il s'est demandé si l'on ne devait pas les considérer comme étant la fondation d'une haie, ou clôture, destinée à protéger la sépulture, ou plutôt comme un symbolisme. Nous avons dit ce que nous pensons à ce sujet.

M. Morel constate aussi que dans le cimetière de Somme-Bionne, se trouvaient deux ou trois de ces buttes entourées de fossés dans lesquelles on n'a rien découvert, les fosses qui étaient au centre ayant été violées.

Ici cet auteur est conséquent avec lui-même; il veut rencontrer une sépulture, comme il n'y en a pas il prétend que les fosses ont été violées. Rien cependant ne l'empêchait de remarquer que les pierres et les cendres qu'il considérait comme étant les restes d'une sépulture pouvaient aussi bien provenir d'un foyer.

Dans la Bresse et dans les Dombes il y a encore de nombreuses mottes semblables aux nôtres; on les appelle des poypes. M. Vingtrinier a écrit, en 1884, un mémoire où il combat l'opinion de ceux qui les regardent comme des mottes féodales couronnées au moyen âge par des tours d'observation. Il rappelle que ces poypes s'élèvent dans des bas-fonds, et il prétend que ces monticules doivent être considérés comme des tumuli. A l'appui de son opinion, il raconte que, l'année précédente, à Malfretaz (Ain), dans un poype démoli par le propriétaire du sol, on découvrit, au centre de la butte, une couche de cendres peu

épaisse couvrant plusieurs mètres carrés. On doit remarquer que M. Vingtrinier ne dit rien de plus ; qu'il ne cherche pas à expliquer la présence du fossé circulaire et qu'il ne mentionne la trouvaille d'aucun ossement humain, d'aucun vase funéraire ou autre objet permettant de croire à l'existence d'une inhumation en cet endroit.

Parmi les mottes de la même catégorie subsistant encore dans notre département, nous croyons devoir signaler, outre celles dont nous avons déjà parlé, la motte dite *La Croix-La-Motte* ou *La Croix-la-Beigne,* sise au finage de Sainte-Savine près Troyes, à proximité de la route de Sens. Elle était autrefois entourée d'un fossé qu'alimentaient les eaux d'un marécage, aujourd'hui desséché, nommé la Noue-du-Lutel. Dans son voisinage, on a trouvé des silex polis et des pointes de flèches en bronze.

Dans la vallée de la Vanne, non loin de Fontvanne, près de la source du ruisseau de Mauzanne, l'emplacement d'une motte dite de *Mauzanne* est encore apparent. Il en est de même pour celui qu'occupait la motte d'Oiselet, près de la rivière de Vanne, entre Neuville et Villemaur. Dans le marais de Saint-Pouange il y a deux mottes ; une autre motte se trouve non loin de Souleaux au milieu des prés de la contrée de Dronay, à la source d'un ruisseau. A Racines, dans la prairie, on signale trois mottes, la motte Briffault, la motte Marguerain et la motte Maquaire. A Longeville se trouve la motte Philippe ; à Montaulin la motte de Nerbonne, toutes sont à proximité de fontaines.

Près de Paisy-Cosdon, sur le bord de la Nosle, on reconnaît facilement l'endroit qu'occupait une motte à peu de distance du lieu dans lequel on a rencontré les

substructions d'une opulente villa romaine dont on a extrait des fragments de mosaïques et de fresques ainsi que des débris de marbres précieux conservés au musée de Troyes.

A Rouilly-Sacey, à côté de la route nationale, au milieu d'un pré et à la source d'une fontaine dont les eaux vont se perdre dans l'Auzon, une motte ronde, de 25 mètres de diamètre, est entourée de fossés larges de 10 mètres. On l'a fouillée en 1855 et on a trouvé dans sa partie centrale des fragments d'os d'animaux domestiques (omoplate de génisse, dent de chien), de nombreux petits ossements indéterminés, un morceau de poterie rouge, des pierres, des cailloux et des rognons de terre agglutinés par de l'oxyde de fer.

A Villy-le-Maréchal, sur la gauche de la route, avant d'entrer dans le village en venant de Troyes, on voit les restes d'une importante fortification ayant la forme d'un triangle irrégulier; ce sont des fossés larges de 15 à 18 mètres et profonds de 6 mètres. La longueur de cet emplacement est de 183 mètres, fossés compris, et sa largeur de 133 mètres. De l'autre côté de la route, à la distance d'environ 20 mètres, une motte circulaire est entourée d'un fossé encore apparent où le ruisseau de Bouray prend sa source. Elle est ovale et ses diamètres sont de 30 et 35 mètres.

Comme à Béard et à Paisy-Cosdon, la vieille motte, que nous qualifierons gauloise, se trouve conservée dans le voisinage d'une installation plus récente et plus conforme, suivant le temps, aux besoins du propriétaire du domaine.

Il nous serait facile de donner un développement beaucoup plus considérable à cette énumération et de

mentionner encore un grand nombre d'autres mottes existant dans les mêmes conditions, mais cela nous semble inutile. Nous nous résumerons donc en disant, bien entendu sous toutes réserves, comme nous l'avons déjà fait, que les mottes du genre de celles dont nous venons de parler paraissent remonter à l'époque gauloise.

Pour motiver cette opinion, nous rappellerons qu'à la suite de leur arrivée dans notre pays les envahisseurs gaulois peu nombreux, comme les historiens nous l'ont appris, se cantonnèrent à distance des bourgades celtiques dans des localités appropriées à leurs besoins, c'est-à-dire dans le voisinage des cours d'eau et des pâturages qui leur fournissaient à la fois des moyens de défense naturels, pour leurs habitations, et des ressources pour l'alimentation des bœufs, des porcs et autres animaux domestiques constituant la plus grande partie de leur richesse.

Jouissant à titre précaire, il est vrai, d'une partie du sol appartenant à la communauté, ils vivaient, entourés de leurs compagnons d'armes et de leurs serviteurs, dans leurs petites forteresses, sortes de blockhaus destinés à tenir en respect les populations environnantes.

Lorsque les Romains se furent rendus maîtres des Gaules ils voulurent tirer parti de leur conquête au profit du tresor public. Ne pouvant facilement taxer des propriétés sans possesseurs directs, ils durent chercher des personnes qui consentirent à se reconnaître propriétaires du sol pour établir des cens ou impôts de quotité.

Dans le but de s'attacher les chefs gaulois qui devaient avoir conservé une certaine suprématie, et

pour les engager à accepter facilement les innovations fiscales, les Romains leur accordèrent certainement de grandes facilités pour entrer en possession réelle de certaines parties du territoire où s'élevaient leurs petites forteresses qui devinrent alors pour leurs détenteurs une sorte de titre de propriété, un témoin matériel de l'existence de leurs droits.

Ne serait-ce pas de cette époque que date la coutume, qui subsista jusqu'en 1789, de faire figurer au premier rang la possession d'une motte dans l'aveu et dénombrement d'un domaine ?

Dans tout ce que nous venons de dire il y a beaucoup de conjectures, mais nous croyons que des découvertes, faites dans un ensemble de fouilles judicieusement pratiquées, viendront justifier nos prévisions et permettre de formuler des conclusions précises au sujet de l'âge et de l'origine des vieilles mottes sur lesquelles nous avons cru devoir attirer l'attention.

V

LES ÉGLISES ROMANES DE L'AUBE

Par M. Louis LE CLERT.

Au lieu de donner lecture d'une longue liste des églises du diocèse de Troyes qui peuvent remonter en partie à l'époque romane, je me contenterai de faire connaître les résultats que j'ai pu tirer de mes recherches.

Je dois avant tout faire des réserves au sujet des fausses attributions ou des omissions que j'ai pu commettre et, en même temps, rappeler que nos archéologues, dans leurs ouvrages, ne s'accordent pas toujours lorsqu'il s'agit de déterminer d'une façon précise l'âge des monuments remontant à la fin du XIIe siècle. La persistance de l'arc en plein cintre dans certaines fenêtres et dans quelques portails du XIIIe siècle a pu induire en erreur ceux qui n'ont pas étudié les profils en usage à l'époque gothique.

Avant d'entrer en matière, je tiens aussi à déclarer que les éléments de mon travail sont empruntés, sinon en entier, au moins en grande partie, à l'excellent

Répertoire archéologique de l'Aube publié par M. d'Arbois de Jubainville et aux précieux ouvrages de MM. Arnaud et Ch. Fichot ; j'ajouterai qu'il m'était impossible de puiser à de meilleures sources.

L'arrondissement de Troyes est de tout le département celui qui compte le moins d'édifices religieux portant l'empreinte de la période romane. Parmi ses 147 églises ou chapelles, il n'y en a que 43 où l'on rencontre des constructions remontant au XIIe siècle.

Le diocèse de Troyes ne possède aucune église datant du XIe siècle. Une seule, celle de Saint-Lyé, renferme quelques pans de murailles paraissant remonter à cette époque. Ces maçonneries se rencontrent dans la partie centrale du portail et de la nef ; elles présentent un exemple de l'appareil romain connu sous le nom d'*opus spicatum*, dont les matériaux sont disposés comme les arêtes qui se rattachent à l'épine dorsale d'un poisson. Généralement pour les travaux de ce genre on employait la brique ; ici on a fait usage de cailloux, ou pierres de silex, disposés en chevrons de 25 centimètres de largeur, séparés par des chaînes horizontales de pierres plates ayant la forme et les dimensions des briques ordinaires.

L'entrée primitive de cette église, qui était placée dans la base de la tour, a été murée à l'aide de débris de sarcophages en pierre, semblables à ceux que l'on rencontre dans les cimetières de l'époque carlovingienne. On croit que ces fragments de cercueils proviennent de l'ancienne abbaye de Mantenay, fondée vers l'an 530, sur le territoire de Saint-Lyé, par saint Romain, originaire de ce village, qui fut plus tard le successeur de saint Remi à l'évêché de Reims.

Tout le reste de ce monument date de la fin du XIIe siècle, mais une grande partie des constructions ont été refaites au commencement du XVIe siècle et dans le cours du XVIIIe siècle.

En plus de cette église de Saint-Lyé, que nous avons classée parmi les édifices romans du XIIe siècle, l'arrondissement de Troyes en compte trois autres appartenant presque en leur entier à la même époque ; ce sont celles de Moussey, de Vosnon et de Vulaines.

La plus intéressante des trois est l'église de Moussey classée au nombre des monuments historiques.

Dénuée de voûtes et de décorations architecturales, elle n'en est pas moins remarquable par la disposition de son plan et la simplicité de son style. Sa forme est celle d'une croix avec abside en hémicycle. Les arcades en plein cintre de la nef retombent sur des piles rectangulaires dont l'axe coïncide avec celui des fenêtres.

Cinq arcades s'ouvrent dans la nef; la sixième fait communiquer le carré du transept avec les croisillons et la septième donne accès à la sacristie, ancienne chapelle voûtée en cul-de-four, comme l'abside.

La tour centrale est carrée. Chacune de ses faces est ajourée par deux petites baies en plein cintre qu ont été remaniées avec des briques.

L'édifice est presque tout entier construit en silex et mortier de terre ; les archivoltes et les fenêtres sont en craie. La façade était précédée d'un porche dont les baies géminées en plein cintre sont divisées par quatre colonnettes accouplées.

L'église de Vosnon, qui vient d'être démolie, s'élevait sur un plan rectangulaire. Les archivoltes de son porche, ornées de boudins et de gorges, retombaient

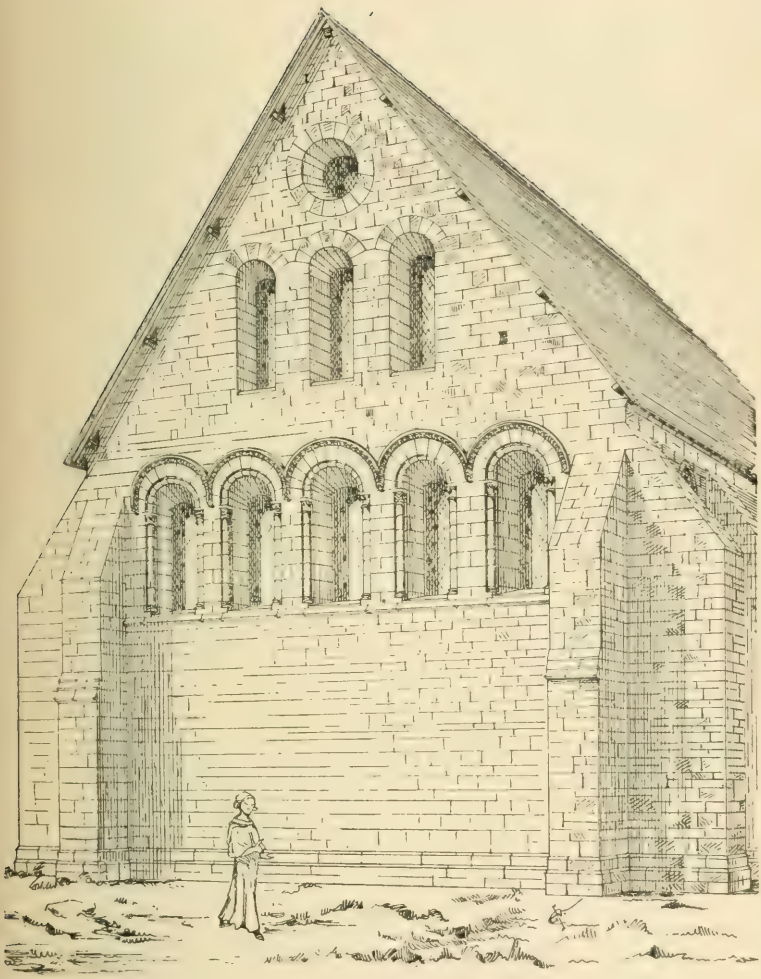

A. Ventre, del.

Église de Vosnon.

Chevet.

sur de jolis chapiteaux. Au chevet, on voyait cinq fenêtres romanes flanquées de colonnettes et surmontées d'un triplet sous un oculus.

Le silex et la terre ont été employés, comme à Moussey, dans la construction de l'église de Vulaines. Le plan de cet édifice est rectangulaire. Les deux archivoltes du portail sont taillées en biseau ; au-dessus est un oculus éclairant la nef.

Six autres églises de l'arrondissement de Troyes, appartenant à l'ère romane secondaire, ont été plus ou moins remaniées au commencement du XVIe siècle ; ce sont celles de Courgerennes, Coursan, Neuville-sur-Vanne, Saint-Aventin, Villevoque et Auzon.

Vingt-six monuments datant de la même époque ont conservé tout ou partie de leurs nefs. Dans cinq autres existent des restes de transepts romans.

Les églises de Rigny-le-Ferron, Isle-Aumont, Montiéramey et Rouilly-Sacey ont encore des piliers du XIIe siècle. On rencontre des sanctuaires et des chœurs de la même période, mais presque toujours remaniés, à Courgerennes, Isle-Aumont, Rouilly-Saint-Loup, Sacey, Saint-Benoît-sur-Vanne, Saint-Pouange, Vannes et Villacerf, soit dans huit édifices.

Dans ce même arrondissement de Troyes, les églises de Courmononcle, Macey, Montreuil, Moussey, Rouilly-Saint-Loup, Saint-Benoît-sur-Seine et Vosnon conservent leurs portails romans.

Le portail de Moussey n'est qu'une simple arcade en plein cintre sans aucune décoration ; celui de Montreuil se compose de deux jambages sans moulures, avec linteau droit surmonté d'un arc en saillie dont les arêtes sont taillées en dents de scie.

A Courmononcle, l'archivolte du portail, ornée de tores et de gorges, repose sur un bandeau à biseau formant la tête des pieds-droits.

Le portail de Macey se compose de deux jambages portant un plein cintre, dont les claveaux sont ornés de dents de scie et de trois tores.

Dans le portail de Rouilly-saint-Loup on rencontre un des rares spécimens de l'architecture du commencement du XIIe siècle. Son linteau est orné de palmettes : de chaque côté des pieds-droits, qui le portent, est une colonnette engagée dans les angles rentrants du mur de la façade. Les chapiteaux de ces colonnes sont ornés, l'un de deux oiseaux affrontés becquetant une pomme de pin, l'autre, de deux serpents mordant la tête d'une feuille ornementale légèrement courbée sur la face du chapiteau. L'archivolte en plein cintre qui repose sur ces chapiteaux est garnie de quatre rangs de damiers.

Au portail de Saint-Benoît-sur-Seine trois pieds-droits à retraits portent des arcs en plein cintre dont le second est orné d'un damier.

Quant aux tours romanes on en rencontre dans les églises de Clérey, Mesnil-Saint-Père, Montreuil, Saint-Lyé et Villacerf.

La tour de Clérey est tronquée, le couronnement de sa partie supérieure ayant été enlevé. Sa forme est carrée et deux baies en plein cintre, avec imposte en retour, l'éclairent sur chaque face.

Au Mesnil-Saint-Père, la tour est carrée et surmontée d'une corniche que portent des modillons. Elle a sur chaque face deux baies en plein cintre. Le clocher central de Montreuil, qui est très bien conservé, présente la même disposition : ses baies encadrées par un

boudin et recoupées par deux arcades secondaires ressemblent à celles de la tour de Lhuitre.

Les petites fenêtres romanes qui éclairaient la tour de Saint-Lyé ont aussi été murées, sauf une seule : elles sont divisées par une colonnette trapue avec chapiteau fruste.

La tour de Villacerf est placée au milieu de la première travée du transept et n'a qu'un étage ; les fenêtres de ses quatre côtés sont au nombre de huit, toutes en plein cintre, divisées par des colonnettes ayant des chapiteaux à feuillages et des bases à deux tores.

Arrondissement d'Arcis-sur-Aube.

Il y a aujourd'hui dans l'arrondissement d'Arcis, sauf erreur ou omission, 96 églises ou chapelles, dont 53 datent de l'époque romane. Parmi ces dernières il en est 7 qui ont conservé une partie de leur aspect primitif : ce sont les églises de Pars-les-Chavanges, Lhuître, Poivre, Trouan-le-Petit, Feuges, Mailly-le-Petit, Saint-Étienne-sur-Barbuise.

Les églises d'Allibaudières, Aubeterre et Champigny ont été remaniées, surtout au XIVe siècle.

Vingt et un autres édifices religieux ont conservé tout ou partie de leurs nefs du XIIe siècle et dix autres n'ont plus que le chœur ou l'abside remontant à cette époque.

A Bessy, Plancy, Premierfait, Salon et Saint-Mesmin, on trouve encore des restes du transept primitif et quelques piliers de la même époque.

Trois portails encore intacts présentent un certain intérêt.

Le portail de Chavanges est encadré par quatre colonnettes, par deux tores et par trois boudins qui décrivent une courbe en plein cintre et qui descendent sur les jambages.

Le portail de Chapelle-Vallon se compose d'un arc en plein cintre orné d'un tore et d'un rang de têtes de clous. Deux colonnettes soutiennent cette arcade. Le linteau de la porte, taillé en bâtière à sa partie supérieure, repose sur deux consoles qui couronnent les pieds-droits.

Parmi les clochers les mieux conservés on peut citer la belle tour de Lhuître qui s'élève sur la croisée. Chacune de ses faces présente trois baies en plein cintre flanquées de colonnettes, encadrées par un boudin et divisées par deux arcades secondaires.

Les deux ouvertures placées sur chacun des quatre côtés de la tour de Savières sont ornées de colonnettes et recoupées par deux petites archivoltes.

Arrondissement de Bar-sur-Aube.

Parmi les 96 églises ou chapelles existant à ce jour dans l'arrondissement de Bar-sur-Aube, on en compte 60 se rattachant au XIIe siècle. Treize de ces dernières ont conservé, sinon entièrement, au moins en grande partie, le caractère de la période romane : ce sont les églises de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube, de Mondeville, de Champignol, de Fravaux, Juvanzé, La Rothière, Magny-Fouchard, Trannes, La Ville-aux-bois-les-Soulaines, La Ville-au-bois-les-Vendeuvre, La Villeneuve-au-Chêne, Vauchonvilliers et Valsuzenay.

Dans 18 églises on rencontre des nefs entières ou des parties de nefs datant du XIIe siècle, tandis que dans 16 autres ce sont les chœurs qui ont survécu.

Les églises d'Amance, d'Argançon, de Bossancourt, de Chaumesnil, de Colombé-le-Sec et de Colombé-la-Fosse ont été très remaniées.

A Blignicourt, Fresnay et Rosnay on ne trouve plus que quelques piliers du XIIe siècle.

Il reste encore quelques beaux portails romans dans cet arrondissement. A Saint-Pierre de Bar-sur-Aube qui fut rebâti à la fin du XIIe siècle, il y en a trois : la porte occidentale, ouverte sous une large voussure en plein cintre ornée de tores retombant sur des colonnettes : le tympan, nu et sans aucun ornement, repose sur un linteau dont les deux pieds-droits se recourbent en consoles. La porte méridionale, appartient au même type que la précédente, mais les colonnettes qui soutiennent les tores de la voussure sont engagées dans les retraits de la baie.

Quant au portail nord il se compose d'un large plein cintre orné d'un boudin.

A l'église Saint-Maclou, dans la même ville, les portails latéraux datent seuls de l'époque romane. La porte du nord est placée sous une arcade en plein cintre garnie de boudins, de filets et d'un rang de fleurs épanouies, côtoyées de zigzags. Cette arcade repose sur deux colonnes dont les chapiteaux sont ornés de feuilles recourbées formant des touffes arrondies.

La porte méridionale est encadrée par deux cintres : le plus saillant est bordé d'un boudin, il a pour support deux colonnes dont les chapiteaux sont ornés de rubans enlacés, chargés de têtes de clous et réunis par

un lien d'où s'échappe une palmette recourbée remplaçant la volute. Le tympan est entièrement nu.

Il n'en est pas de même à Colombé-le-Sec ; le tympan, entouré d'une archivolte plein cintre ornée de chevrons, est orné d'une croix grecque accotée d'un agneau, à gauche, et d'un loup, à droite. Les colonnettes sont couronnées de beaux chapiteaux à feuillages.

Le portail de l'église de Brienne-la-Vieille n'a pas été fait pour l'emplacement qu'il occupe : il provient de l'église de l'abbaye de Basse-Fontaine démolie à la fin du XVIIIe siècle. Ses quatre colonnettes reçoivent les tores et les boudins évidés des voussures en plein cintre.

On trouve aussi des portails romans à Ailleville, Vernonvilliers, Magny-Fouchard, Juvanzé et Unienville.

Des tours de la même époque se rencontrent à Saint-Pierre de Bar-sur-Aube, à Rouvres, Arsonval, Champignol et Colombé-le-Sec.

Dans les églises de Molins et de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube, les bases des tours datent du XIIe siècle.

On ne peut quitter l'arrondissement de Bar-sur-Aube sans mentionner les ruines de l'abbaye de Basse-Fontaine. Le côté nord du cloître, qui remonte à la fin du XIIe siècle, est encore debout. Il présente onze petites arcades en plein cintre ornées de trois gorges et de deux boudins qui retombent sur des petits fûts isolés, sur des colonnettes jumelles et sur des piles cantonnées de quatre colonnettes d'angle cannelées. Les chapiteaux sont garnis de feuillages élégants qui se recourbent en volutes. Sur une pile d'angle, on voit le sacrifice d'Abraham.

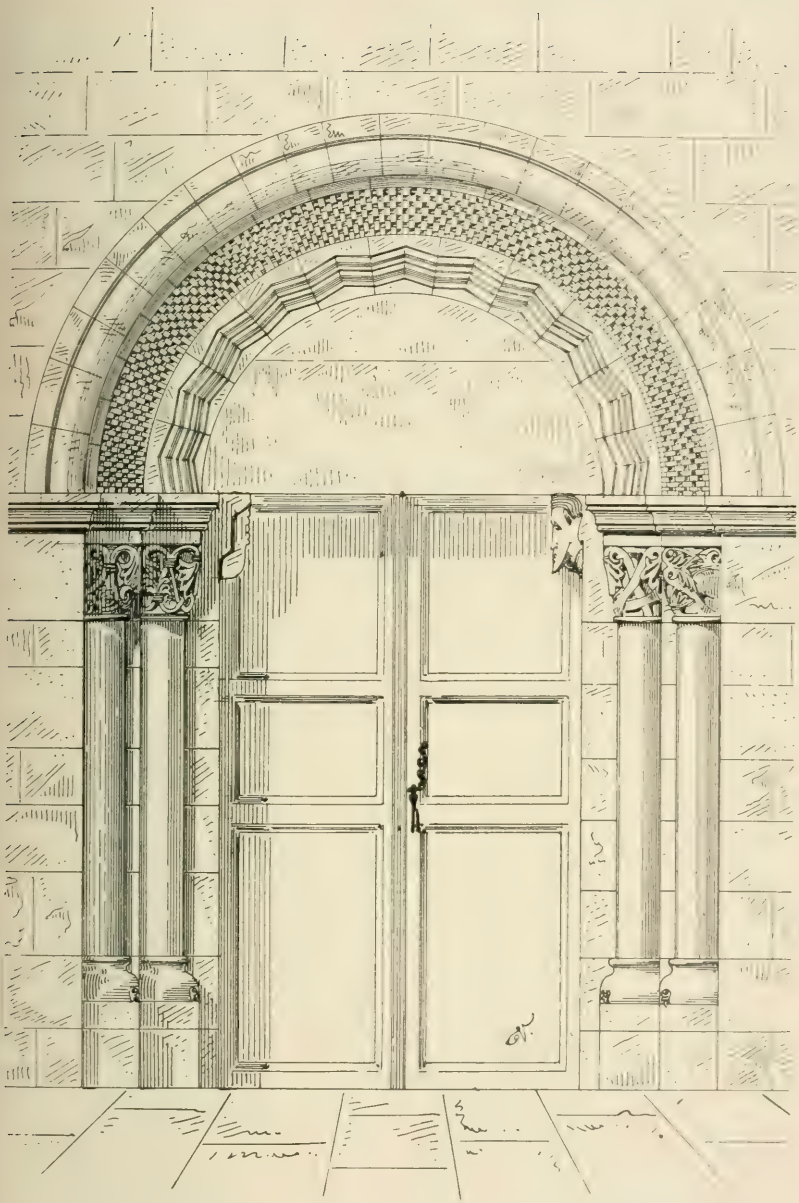

A. Ventre, del.

Église de Noë-les-Mallets.

Portail.

Arrondissement de Bar-sur-Seine.

Dans cet arrondissement, sur les 98 églises ou chapelles existant à ce jour, il y en a 41 que l'on considère comme datant en tout ou en partie du XIIe siècle.

Neuf d'entre elles appartiennent entièrement à cette époque ou en renferment encore de nombreuses traces : ce sont les églises de Chesley, Coussegrey, Noé-les-Mallets, Verpillières, Villemorien, Villemoyenne, Villy-en-Trodes, Vitry-le-Croisé et la chapelle de l'ancienne commanderie d'Avalleur.

Les églises de Bernon, Éguilly, Étourvy, Gyé-sur-Seine, Lignières, Plaines, Virey-sous-Bar et Viviers ont moins bien conservé leur aspect primitif.

Dans quatorze autres églises, celles d'Avreuil, Beurey, Balnot-sur-Laignes, Bourguignons, Chappes, Chacenay, Chervey, Landreville, Metz-Robert, Saint-Parres-les-Vaudes, Vanlay, Vaudes, Villiers-le-Bois et Vitry-le-Croisé, on rencontre des nefs romanes plus ou moins remaniées.

Des chœurs du XIIe siècle, plus ou moins modifiés, existent encore dans les églises de Bragelogne, Bertignolles, Chacenay (chapelle du château), Gyé-sur-Seine, Lantages, Loches, Polisy, Thieffrain, Turgy, Vitry-le-Croisé et Vougrey.

Le portail roman de Noé-les-Mallets, encadré par quatre colonnettes et par une archivolte garnie de chevrons et de damiers, mérite une mention spéciale. La planche ci-contre me dispense de le décrire plus longuement. Les portes de Magnant, Villy-en-Trodes et Virey-sous-Bar sont plus simples.

Arrondissement de Nogent-sur-Seine.

Dans l'arrondissement de Nogent il y a en ce moment 69 églises ou chapelles dont 42 ont gardé en tout ou en partie le caractère de l'architecture romane.

Parmi les mieux conservées on peut citer celles d'Avant, Belleville, Faux-Villecerf, Mâcon, Marnay, Mesnil-Saint-Loup, Plessis-Gâteblé, Pouy, Prunay-Belleville, Resson, Traînel, Saint-Flavy, Saint-Loup de Buffigny et Saint-Nicolas.

Seize églises ont encore des nefs du XIIe siècle intactes ou remaniées : dans quatre autres, à Courceroy, Gumery, Fontenay-Bossery et Villeneuve-au-Châtelot, c'est l'abside ou le chœur qui subsiste.

Des parties de transept existent encore à Bercenay-le-Hayer et à Somme-Fontaine.

Le portail de l'église d'Origny-le-Sec est orné de dents de scie ; deux autres portails, ceux de Gelannes et du Mesnil-Saint-Loup, sont bien conservés.

L'église d'Origny-le-Sec possède encore sa tour du XIIe siècle placée au milieu de la croisée. Dans les clochers des églises de Marcilly-le-Hayer, Maizières-la-Grande-Paroisse et Saint-Hilaire, on rencontre des pans de murs datant du XIIe siècle.

En résumé, dans le nombre des 453 églises et 54 chapelles, en tout 507 monuments consacrés au culte existant à ce jour dans le diocèse de Troyes, il y en a 245 dont la construction primitive peut être considérée comme remontant au XIIe siècle.

C'est donc dans la moitié de nos églises, ou peu s'en faut, qu'il est possible de rencontrer quelques débris de l'architecture romane.

Si l'on établit une statistique de la répartition de ces églises par arrondissement, on constate que l'arrondissement de Nogent est celui qui en renferme le plus : sur 69 églises il y en a 42 datant du XIIe siècle, tandis que dans l'arrondissement de Troyes, qui en renferme le moins, sur 147 églises et chapelles on n'en compte que 43 remontant à la période romane.

Cette différence s'explique facilement lorsque l'on se rend compte de la qualité des matériaux fournis par chaque région et naturellement employés de préférence à tous les autres par les constructeurs.

Dans l'arrondissement de Nogent-sur-Seine, le grès à bâtir, pierre dure et résistante, se trouve en grande abondance et c'est certainement à son emploi que l'on doit la conservation d'un grand nombre d'églises romanes de cette région. D'autre part, la difficulté qu'on éprouve à travailler cette pierre forçait les architectes à renoncer pour ces églises à l'emploi des sculptures qu'ils se plaisaient à prodiguer dans les monuments construits avec des pierres d'un emploi plus facile. On sait d'ailleurs avec quelle énergie saint Bernard dut protester contre cette sorte d'exubérance ornementale très souvent fort peu en harmonie avec la sainteté des lieux où elle s'exhibait.

A Troyes et à Arcis-sur-Aube on n'a d'autre pierre que la craie, le plus mauvais de tous les matériaux, incapable de résister à l'humidité et à la gelée. On peut aussi mettre en œuvre les cailloux de silex si communs dans la région de la forêt d'Othe, mais le transport en est dispendieux et ils ne servent que dans des maçonneries de petit appareil, empilés au milieu de couches d'un mortier de terre jaune et de chaux grasse.

Dans l'arrondissement de Bar-sur-Aube, le calcaire jurassique des carrières de Bossancourt est généralement employé, bien qu'il se laisse attaquer par la gelée lorsqu'il n'est pas préservé contre l'humidité.

On trouve également des calcaires jurassiques dans l'arrondissement de Bar-sur-Seine. Leur résistance aux agents délétères est peut-être plus considérable que celle des pierres de Bossancourt, mais elle est loin d'égaler la dureté du grès.

Nos églises romanes sont en grande partie bâties sur un plan rectangulaire avec des absides de même forme terminées par un mur plat. Quelques-unes n'ont qu'une simple nef, mais d'autres renferment des bas-côtés, un transept, un chœur et une abside qui leur donnent la forme de la croix latine.

Dans plusieurs de ces églises le sanctuaire et le chœur forment un rectangle plus large que celui de la nef, comme dans l'église de Chesley ; quelquefois c'est le contraire qui a lieu, le rectangle occupé par la nef est plus large que celui du chœur et du sanctuaire. L'église de Bertignolles offre un spécimen de cette disposition.

Certaines églises rectangulaires ont des absides demi-circulaires en saillie et voûtées en cul-de-four. C'est dans l'arrondissement de Nogent qu'on les rencontre. En dehors de cette région nous n'en connaissons que quatre disposées de la même façon ; elles appartiennent l'une à l'arrondissement de Troyes et les trois autres à celui de Bar-sur-Aube.

On trouve aussi quelques églises ayant des absides à trois et à cinq pans. L'église de Saint-Pierre de Bar-sur-Aube en a sept. Quant à l'église de Saint-Maclou de la même ville, elle a trois absides en saillie.

Presque toutes ces églises romanes ont été remaniées au XVIe et au XVIIe siècle. Les fenêtres primitives ont été murées ou élargies et remplacées par des fenêtres gothiques ou renaissance.

Beaucoup d'anciens portails ont été démolis et refaits dans un autre style.

Dans plusieurs paroisses, à la nef romane, qui constituait l'église primitive, on a ajouté un chœur et une abside et même parfois un transept.

Les quelques tours romanes qui nous restent s'élèvent toutes au point de jonction de la nef et du chœur, et elles sont surmontées de flèches ou de toitures des plus variées.

A quelle école doit-on rattacher ces diverses églises?

Il est difficile de répondre à cette question, le plus grand nombre de celles qui subsistent encore étant d'humbles constructions rurales dénuées pour la plupart d'ornements ou de sculptures caractéristiques. Cependant, en tenant compte des quelques motifs décoratifs que l'on rencontre le plus communément, tels que les dents de scie, les losanges, les billettes, les étoiles, les bâtons brisés et les têtes de clous, on peut rattacher le plus grand nombre des églises de la partie septentrionale du département à l'école de l'Ile-de-France.

Les églises de la région méridionale avec leurs rosaces et leurs fleurons appartiennent plutôt à l'école de la Bourgogne.

Si d'autre part on s'enquiert des initiatives qui ont présidé à la construction de ces édifices, on constate que beaucoup d'entre eux relevaient de prieurés à la collation de diverses abbayes.

Une partie de ceux du Nogentais, par exemple, dépendaient des abbayes de Saint-Denis en France, de

Saint-Quentin de Beauvais, de Cormery, de Saint-Benoît et autres maisons religieuses des bords de la Loire; tandis que dans le Baralbois et le Barséquanais presque tous les prieurés relevaient d'abbayes d'origine cistercienne, telles que Clairvaux, Molème, Pontigny et autres.

On connaît au surplus la tendance qui a toujours porté les constructeurs à élever dans une même région des monuments similaires.

Pour peu qu'on voyage, il est facile de remarquer que dans telle contrée ce sont les flèches qui dominent dans la couverture des églises, tandis que dans telle autre on ne voit que des toits en bâtière ou à plusieurs versants.

On peut donc en tirer la conclusion que, dans chaque région, un type de construction, une fois adopté, a été très fréquemment reproduit pendant toute une période, sans qu'on y ait apporté d'importantes modifications.

En terminant cette étude, peut-être par trop étendue, nous nous permettrons de formuler un vœu. Nous voudrions que nos architectes, lorsqu'ils sont appelés à réparer ces vieux édifices, s'appliquent, en laissant de côté toute initiative personnelle, à leur conserver le cachet de leur époque et cette simplicité, non dépourvue de grandeur et inspirée par un profond sentiment religieux, qui en fait le mérite.

VI

LA SCULPTURE

DU XIVe ET DU XVe SIÈCLE

DANS LA RÉGION DE TROYES

Par M. Raymond KŒCHLIN.

La région troyenne est surtout riche en sculptures du XVIe siècle (1), mais le XIVe siècle y a laissé des traces nombreuses, et si les imagiers troyens ne paraissent pas avoir été doués à ce moment d'une originalité bien remarquable, les monuments de leur activité sont pourtant intéressants à étudier. L'examen attentif des œuvres de sculpture qui subsistent dans la Champagne méridionale peut contribuer en effet à poser au moins certains jalons de cette étude de l'art du XIVe siècle, si négligée jusqu'à ces dernières années et un peu ingrate en vérité, mais singulièrement utile, puisqu'elle permettra seule de comprendre comment s'est prolongée et transformée la grande école de sculpture française du XIIIe siècle.

(1) Voir *La sculpture à Troyes et dans la Champagne méridionale au XVIe siècle*, par Raymond Kœchlin et Jean-J. Marquet de Vasselot. Paris, 1900, in-8°.

Sans doute, dans les admirables leçons professées à l'École du Louvre de 1887 à 1890, sur les *Origines de la Renaissance* (1), Courajod s'est occupé du XIVe siècle, et le premier il a démêlé les tendances diverses qui s'y font jour ; il a montré la survivance du style du XIIIe siècle dans beaucoup de monuments qu'il remettait en lumière, et en même temps il notait les premiers symptômes de rénovation, symptômes qu'il suivait avec une merveilleuse sagacité depuis les ouvrages des premiers tombiers à tendances réalistes, jusqu'au moment où l'école de Dijon rayonnait avec les chefs-d'œuvre des Jean de Marville, des Sluter et de leurs successeurs. Mais peut-être, entraîné par son idée si ingénieuse d'une première Renaissance toute naturaliste du XIVe siècle, précédant et inspirant en quelque façon la Renaissance italienne du début du XVe siècle, celle de Ghiberti et de Donatello, a-t-il quelque peu sacrifié l'élément purement traditionnel de l'art du XIVe siècle, et, après l'avoir très nettement dégagé, n'en a-t-il pas suffisamment reconnu l'importance ; il l'a rabaissé comme à dessein pour donner la première place à l'élément naturaliste dont il faisait honneur aux Flamands. Nous n'avons pas à discuter ici, pour l'avoir déjà fait ailleurs (2), si ceux-ci le méritent et si c'est en Belgique qu'a pris naissance le mouvement réaliste du XIVe siècle ; toutefois, quelle qu'en soit l'origine, il s'en faut de beaucoup que les tendances

(1) Courajod, *Leçons professées à l'École du Louvre*, publiées par MM. Lemonnier et André Michel, t. II : *Les origines de la Renaissance*. Paris, 1901, in-8°.

(2) Voir nos articles de la *Gazette des Beaux-Arts*, 1903, t. II, sur *La sculpture belge et les influences françaises aux XIIIe et XIVe siècles*.

réalistes dominent à ce moment et certainement l'art idéaliste traditionnel demeurait en pleine faveur dans les ateliers ; malheureusement, cet art traditionnel est aujourd'hui encore très malaisé à étudier. Tandis que, grâce à Courajod, les ouvrages d'inspiration réaliste et qu'il tenait pour flamande ont été inventoriés assez exactement, les monuments d'art traditionnel, dispersés en très grand nombre à travers la France, sont demeurés pour la plupart inédits ou même inconnus. Jamais un archéologue, rebuté assurément par l'énormité des recherches et des voyages à entreprendre, n'en a tenté une classification raisonnée et n'a cherché à établir l'histoire et les lois de leurs transformations progressives. On ne pourra déterminer ces lois avec certitude que quand les érudits locaux auront signalé et publié tant de statues encore perdues dans des églises de villages. Nous essayerons de faire connaître celles de la région troyenne, ou du moins les principales d'entre elles : de cette étude, quelques notions pourront être tirées, qui ne seront peut-être pas inutiles à nos confrères des autres provinces de France.

Les diverses statues qui subsistent du XIVe siècle, aussi bien dans les églises de Troyes que dans celles des environs, ne sont plus en possession de leur état civil. M. Natalis Rondot a publié jadis (1) les noms de plusieurs sculpteurs ; M. Assier (2) en avait donné

(1) Natalis Rondot : *Les sculpteurs de Troyes au XIVe et au XVe siècle (Revue de l'art français*, mars 1887).

(2) *La Champagne encore inconnue*, t. II, *Les arts et les artistes*. Paris, 1876, in-8°.

quelques-uns, lui aussi, et des fragments de comptes nous laissent entrevoir qu'ils avaient exécuté des ouvrages considérables ; mais, des monuments ainsi désignés, aucun n'est arrivé sûrement jusqu'à nous, et nous n'en possédons plus un seul sur lequel on puisse mettre soit un nom d'artiste, soit une date certaine. Il en est ainsi dans la plupart des régions, et c'est certainement une des causes pour lesquelles aucun classement des statues du XIVe siècle n'a jamais été tenté. Mais cette époque n'est pas la seule dont les monuments nous soient parvenus anonymes et sans dates : d'autres siècles ont souffert les mêmes injures, et pourtant les sculptures en ont été étudiées et classées. La sculpture troyenne du XVIe siècle, pour ne prendre qu'un exemple, a pu, malgré l'ignorance complète où nous sommes sur le compte de la plupart des morceaux qui en demeurent, retrouver son histoire, grâce au seul examen attentif de ces morceaux. Il nous paraît qu'en suivant la même méthode on pourrait faire revivre l'école troyenne du XIVe siècle, ou tout au moins présenter à son sujet des hypothèses logiques.

Pour le XVIe siècle, il est vrai, la tâche était facilitée par l'innombrable quantité des monuments ; il suffisait, après avoir photographié toutes les statues de quelque valeur parmi celles qui remplissent les églises de la région troyenne, de les comparer et de les ordonner en des groupements rationnels : le développement de l'école apparaissait comme de lui-même, et presque aucune lacune n'en venait rompre les grandes lignes. Le XIVe siècle, lui, n'est plus aussi riche, et la plupart des séries n'y sont représentées que par des monuments isolés. Certes, les deux *Prophètes* du musée

Vierge de Sacey.

de Troyes (1) sont des pièces de grand style, d'une fermeté de dessin remarquable et qui doivent donner une bonne idée de la décoration sculpturale des églises troyennes ; mais, seuls survivants de ce peuple de figures dont les niches sont vides dans les portails, ils ne sauraient donner lieu à aucune étude d'ensemble et nous ne pouvons que les admirer en eux-mêmes sans leur faire place dans aucun groupe. Les gargouilles de la cathédrale et de Saint-Urbain (2) sont de même des morceaux excellents, très larges et à la fois très fins d'exécution, où une bonhomie charmante s'allie à une singulière fantaisie ; mais, sans compter que le départ est parfois malaisé à faire de loin entre les restitutions très habiles des pasticheurs modernes et les œuvres originales, cet art un peu caricatural est assez court : pour l'histoire des mœurs, il est intéressant à considérer, mais il forme un chapitre bien spécial de l'histoire de la sculpture et l'on n'en saurait guère tirer de conclusion générale. Quant aux quelques retables ou fragments de retables qui nous restent, tels que le *Martyre de saint Laurent*, de Villy-en-Trodes (3), ou la *Descente de croix* de Mussy-

(1) Nos 160 et 161 du *Catalogue d'archéologie monumentale*, de M. Le Clert. Voir ce que nous disons de ces statues, dont l'une se trouve reproduite fig. 4, dans *La sculpture à Troyes au XVIe siècle*, p. 5.

(2) *La sculpture à Troyes au XVIe siècle*, fig. 6, 7 et 8.

(3) *Catalogue des photographies de la Commission des monuments historiques*, publié par Robert, no 8513. Nous continuons à donner ces numéros, mais depuis la mort de Robert sa collection a été dispersée ou plutôt elle est devenue à peu près inaccessible aux travailleurs entre les mains de son successeur. Il serait à souhaiter que l'on mît un peu d'ordre dans ces clichés et qu'il fût de nouveau possible de les consulter ; la Commission des monuments historiques aurait le devoir d'y tenir la main.

sur-Seine(1), leur intérêt est fort secondaire et il n'y a pas lieu de s'y arrêter. A ne considérer que ces morceaux, il semblerait donc que nos sources d'informations soient bien peu abondantes et que notre enquête doive se trouver assez mal en point ; heureusement le XIVe siècle nous a laissé dans les églises troyennes toute une série de *Vierges*, qui nous donneront, si nous savons les interroger, la clé du développement de l'école pendant un siècle et plus de son histoire.

Pour les bien comprendre, il est nécessaire de se rendre compte de ce qu'étaient les tendances de la sculpture troyenne à la fin du XIIIe siècle. L'idéalisme, qui avait été, à Troyes comme partout ailleurs, la caractéristique de tout l'art du siècle, continuait d'y régner en maître. L'œuvre d'art étant avant tout et uniquement religieuse, rien ne devait détourner l'esprit du but élevé qu'elle se proposait : tout détail par trop individuel était éliminé des types reproduits ; dans le geste, ne devait apparaître aucun accent qui ne fût pas indispensable à son intelligence ; du vêtement ou de la draperie était exclue toute imitation trop directe de la réalité, voire même toute fantaisie qui eût distrait l'attention. Tout le XIIIe siècle avait tendu vers cet idéal et il l'avait réalisé, mais si les grands maîtres qui lui avaient donné sa forme sculpturale avaient réussi, à force d'art et de sincérité, à demeurer près de la nature tout en l'épurant, et à ne point tomber dans la formule, c'était là un équilibre singulièrement difficile à maintenir, et tout prouve que, dans notre école troyenne, comme d'ailleurs dans les autres écoles, il était près de se rompre à la fin du siècle. Chez des ouvriers sans

(1) Phot. par Robert, non inscrite au catalogue.

génie, la part d'observation de la nature que comportait nécessairement sa transformation tend à diminuer, sinon à disparaître ; la reproduction banale de simples modèles d'ateliers devient constante, et de plus en plus la sculpture semble s'inspirer seulement de poncifs courants. Or, ce mouvement qui se dessinait dans les dernières années du XIIIe siècle trouve tout son développement au XIVe ; on peut dire même que l'histoire de l'art français à ce moment, dans ce qu'il garde de traditionnel, est surtout l'histoire de l'exagération de l'idéalisme et de sa chute progressive dans le maniérisme et dans la formule. C'est ce que nous montre très clairement la série des *Vierges* troyennes et nous nous attacherons, en les passant en revue, à mettre ce point de vue en pleine lumière.

Celle de Villeneuve-l'Archevêque, l'une des plus anciennes de la région, est un médiocre morceau; il est intéressant pourtant de noter qu'elle ne présente encore aucune de ces recherches de grâce et de tendresse que l'on trouve d'ordinaire dans les vierges qui lui sont contemporaines; elle date de 1270 environ (1) et, loin d'avoir rien de commun avec les vierges-mères de la Porte dorée d'Amiens ou du portail nord de Paris, c'est plutôt des vierges majestueuses du commencement du siècle qu'elle se rapproche (2). Or cet effort vers la grandeur est bien caractéristique de

(1) Quand saint Louis y reçut les fragments de la Vraie-Croix au-devant desquels il était allé en 1259, l'église n'était pas commencée encore. Le portail est reproduit dans le *Guide du Congrès*, p. 48, et dans *La sculpture à Troyes*, fig. 1 et 2.

(2) Une tête de vierge recueillie à Montiéramey conserve le même caractère. Voir musée de Troyes, n° 481 du *Cat. d'arch. mon.*

tout un groupe de statues troyennes que l'on peut attribuer aux premières années du XIVe siècle. La plus voisine de l'art du XIIIe est sans doute la vierge de Montiérender et l'on n'en trouve guère ailleurs à ce moment qui soient empreintes de plus de noblesse : tout en demeurant dans la tradition idéaliste, le visage, très généralisé, reste vrai, expressif et n'a rien de la banalité d'un type abstrait; le mouvement est simple, et si, dans les draperies, certains plissements annoncent déjà les mièvreries prochaines, la grande ligne droite du manteau est d'une puissance saisissante et rappelle les plus hautes inspirations des imagiers des générations précédentes. De même la vierge de Bayel (1); si la draperie, par ses plis amples et logiques, distribués suivant de larges parti pris et parfaitement lisibles, rappelle encore celle du XIIIe siècle, dans l'expression, la grandeur est atteinte surtout par l'intensité du sentiment et c'est là toujours un trait du XIIIe siècle. La douleur ne s'y fait pas réaliste, et pourtant ces traits réguliers, ce geste simple ont quelque chose de tragique; le pressentiment du supplice futur apparaît clairement, sans rien de mélodramatique, avec une résignation douloureuse, mais sereine, et ce qu'il y a de contenu en même temps que de profondément humain dans cette œuvre, par cela même encore éloignée de toute formule, en fait un des morceaux accomplis de la sculpture de cette période de transition.

Nous croirions volontiers que la vierge de Thiefrain (2) est à peu près contemporaine. Sans doute la

(1) Voir *La sculpture à Troyes*, p. 6 et fig. 3.

(2) N° 8862 du catalogue Robert.

Vierge de Bayel.

composition en est différente, mais la tradition du XIIIe siècle n'est pas éloignée : sous l'idéal de grandeur traditionnelle perce la délicatesse du sentiment maternel, et s'il n'a rien de poignant, comme à Bayel, il est aussi tout à fait exempt de manierisme et de froideur; la mesure est parfaite. Les vierges de Saint-Pouange (1) et de Sacey (2) peuvent se rapprocher de celle de Thieffrain, mais de l'une on ne saurait plus guère juger tant le badigeon et des restaurations indiscrètes l'ont altérée, et l'autre, assez noble encore, est décidément plus froide; la tête est moins expressive et le geste plus banal; l'équilibre tend à se rompre entre la fidélité aux canons d'atelier et l'observation de la nature (3). Pour la vierge du portail de Jully-sur-Sarce, elle rentre sans doute dans la même série, quoique d'une gracilité plus allongée; mais ce n'est qu'un débris et sa pierre rongée ne donne plus qu'une impression vague, qui pourtant n'est point sans grâce.

La vierge de Fouchères (4) nous fait presque perdre de vue le XIIIe siècle, car avec elle le maniérisme commence à paraître, et c'est là le propre du XIVe siècle. Certes, c'est un morceau exquis : à l'entrée du village, tout auprès de la rive de la Seine et sous un platane séculaire, elle se dresse sur le socle d'une haute croix de pierre, et dans ce site on ne saurait échapper à son charme; mais qu'on l'examine de plus près, et bien

(1) N° 8846 du cat. Robert.

(2) *Ibid.*, n° 8857. Il va sans dire que certaines parties de la couronne et l'étrange fleur de lis qu'elle tient à la main sont des adjonctions modernes.

(3) La vierge de Villy-le-Maréchal est de ce type, mais d'une extrême grossièreté et il n'y a pas lieu de s'y arrêter.

(4) Phot. par Robert, non numérotée au catalogue.

des traits apparaîtront qui nous éloignent fort du XIIIe siècle. Que le jet du manteau soit naturel et que ces grands plis creux fassent jouer les ombres en perfection, il est certain que ces plis sont pourtant d'une sécheresse singulière auprès de ceux de Bayel, par exemple, et nous verrons que plus on avance dans le XIVe siècle, plus le pli, dénaturé, se dessèche : ici d'ailleurs, le défaut est léger. Ce qui est plus grave, c'est le maniérisme de l'expression : assurément, il est permis à une mère qui tient son enfant dans ses bras de lui sourire et la vierge dorée d'Amiens, pour ne citer que celle-là, n'y manque point : mais ici le sourire a quelque chose de figé et de forcé qui est presque un rictus, et comme on ne saurait taxer l'imagier de maladresse, car l'exécution est d'une finesse extrême, il y faut voir sans doute le premier et fâcheux effet d'une formule maniérée dont nous aurons à noter bien d'autres méfaits.

La vierge du portail de Sainte-Savine (1), à Troyes, peut passer, elle, pour le type de la vierge de transition, et elle est vraiment fort intéressante à ce titre. La draperie, à la vérité, n'est pas encore exactement celle de la statue banale du XIVe siècle, telle que nous allons la rencontrer, et, très logique avec les plis droits, presque en tuyaux d'orgue, de la robe apparente dans toute sa longueur, le manteau rejeté sur les épaules et à peine visible, elle n'a d'autre défaut que son extrême sécheresse. Mais on y trouve déjà très nettement marquées deux des formules caractéristiques des vierges postérieures, à savoir : le visage

(1) N° 8.853 du catalogue Robert.

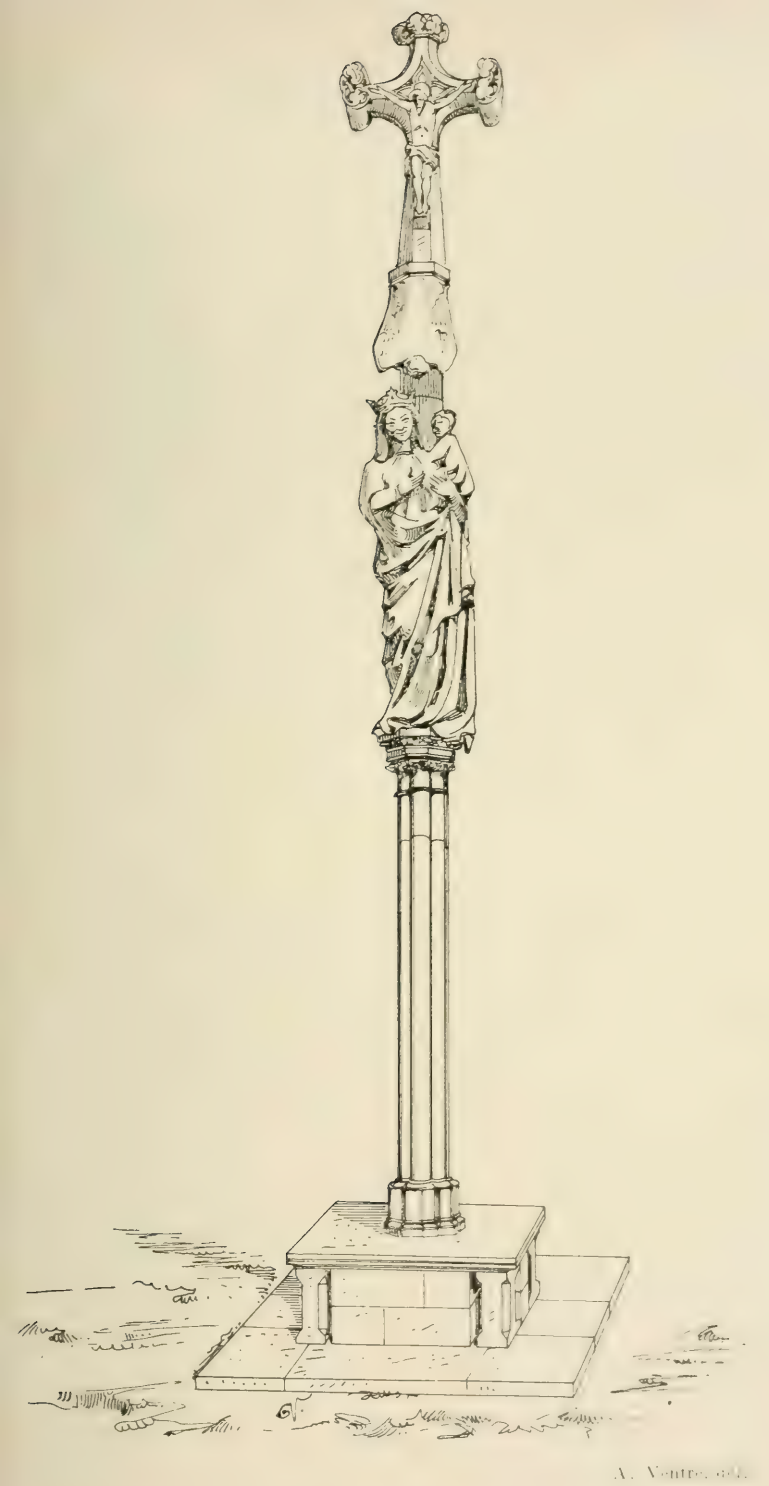

A. Ventre, del.

Vierge de Fouchères.

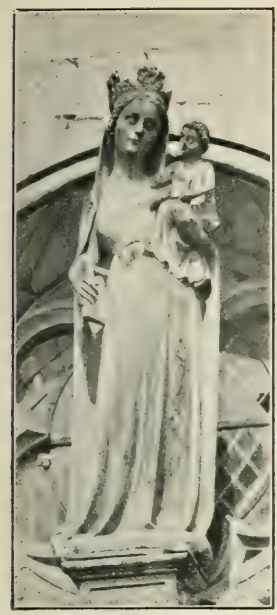

Sainte-Savine.

Anglure.

Laubressel.

Péas.

rond et inexpressif et le déhanchement du corps. Pour ce qui est du visage, nous avions noté déjà à plusieurs reprises dans nos statues une certaine froideur ; elle tenait évidemment à la désaccoutumance, de la part des imagiers, de l'observation directe de la nature. Au XIIIe siècle, on simplifiait la nature pour l'idéaliser, mais elle demeurait à la base de tout art : peu à peu l'imagier ne prit plus la peine de regarder et un poncif se forma que la mode adopta et dont nous avons ici, sans doute, un des premiers modèles. Visage rond, joues très pleines, menton en boule et creusé souvent d'une fossette, bouche petite, nez court, yeux sortant légèrement de l'orbite, sourcils arqués, cheveux dépassant sous la couronne et le voile de tête, fortement ondulés et tombant en boucles sur les épaules : tel est le signalement de cette vierge de Sainte-Savine et tel sera celui de la plupart des vierges du plein XIVe siècle. La statue ici a encore de la grâce, le port de la tête notamment, légèrement inclinée vers l'enfant, n'est pas sans naturel : la formule n'a pas tout envahi, mais elle est proche, on le sent, et le manque absolu d'expression de la physionomie la dénonce.

Quant au déhanchement, on sait qu'il devint une des habitudes les plus invétérées des sculpteurs du XIVe siècle. Le XIIIe siècle avait d'ordinaire posé les statues d'aplomb sur leurs deux jambes, ne cherchant le caractère que dans le geste et l'ordonnance des draperies ; au XIVe, la coutume s'implante de ne les plus poser que sur une jambe, de telle sorte que la hanche ressorte et que le contraste des deux lignes, l'une rentrante et l'autre sortante, produise un effet curieux. L'origine de cette formule est assez simple sans doute : pour tenir son enfant sur un

bras, la vierge imprimait naturellement à son corps une sorte d'inclinaison ou de déhanchement : on le remarque déjà au XIIIe siècle et la vierge du portail nord de Paris, qui date du milieu du siècle, en offre un exemple concluant : il suffisait d'exagérer ce geste naturel pour obtenir l'effet cher aux imagiers du XIVe et il n'était pas nécessaire pour l'expliquer d'imaginer des théories compliquées, comme celle qui veut que les ivoiriers aient les premiers pratiqué le déhanchement, contraints par la forme des dents d'éléphants qu'ils mettaient en œuvre : les ivoiriers ont certes hanché leurs statuettes, mais ils l'ont fait assurément en suivant la mode qui inclinait les grandes statues. D'ailleurs, le déhanchement, une fois passé dans les habitudes des ateliers, fit fortune : les vierges-mères ne furent pas seules à l'adopter, quand raisonnablement il aurait dû leur être réservé, et il devint de règle, de mode, dans toutes les statues, presque sans exception. Cet arrangement évitait à l'imagier des inventions d'attitudes dont souvent il eût été incapable, et donnait à ses ouvrages une élégance factice dont il se contentait. Ici, du reste, il est encore peu accentué et très raisonnable, mais il ne tardera pas à devenir presque une contorsion et par là proprement insupportable (1).

Le changement qui se produit non seulement dans le style de la draperie, mais aussi dans sa forme même, contribue d'ailleurs à accentuer ce déhanchement. La plupart des vierges du XIIIe siècle et du commencement du XIVe sont entourées d'un grand

(1) A rapprocher de la vierge de Sainte-Savine, celle de Maraye-en-Othe.

Vierge de la cathédrale
de Troyes.

manteau qui laisse à peine entrevoir la robe : dans celle de Bayel, la main seule passe qui caresse la joue de l'enfant ; dans d'autres, comme à Montiérender, comme à Fouchères, un bras tout entier est découvert, mais le corps demeure enveloppé et le large pan d'étoffe qui, pendant des épaules par derrière, passe par devant et va se perdre sous le bras qui porte l'enfant, forme en se relevant des plis diagonaux d'un parti pris très heureux ; l'imagier a parfois tiré de ce dessin des effets de draperies véritablement grandioses, quoique très simples. Mais, en avançant dans le XIVe siècle, la coutume change. Les femmes rétrécirent-elles alors leurs manteaux ? Nous ne le savons pas précisément ; en tout cas les tailleurs d'images adoptèrent cet usage, et entre leurs mains le manteau ne tarda pas à devenir comme une sorte d'écharpe. Quand ils lui maintiennent quelque ampleur, l'effet peut être assez gracieux encore et dans la vierge de la cathédrale de Troyes il est même tout à fait heureux ; mais ordinairement, ce n'est plus qu'une étroite bande tombant à peine de la ceinture aux genoux, retournée sur elle-même, formant sur le ventre une multitude de petits plis horizontaux, sortes de stries tout à fait disgracieuses et accrochant au plus mal la lumière. Cette draperie coupant perpendiculairement les plis de la robe qui, profondément creusés parfois, tombent en diagonale sur les pieds où ils se cassent, dessine de façon malencontreuse le déhanchement, mais un détail le marque encore davantage : le manteau, retenu sous le bras qui tient l'enfant, laisse tomber sur le côté une sorte de lai ; peu perceptible d'abord, il s'étoffe par la suite, les plis s'y amassent, s'y superposent, forment des

escaliers ou des volutes, à mesure que se perd le sens exact de ce qu'est une draperie naturelle et logique et que la seule convention en dirige le jet, et c'est enfin une véritable excroissance qui se greffe sur la hanche déjà proéminente, au plus grand détriment de l'équilibre de la statue, de la beauté des lignes et aussi de la saine raison.

La vierge d'Auxon présente tous ces caractères réunis, visage rond aux traits petits et inexpressifs, entouré de cheveux lourdement gravés, déhanchement excessif encore accentué par le manteau en écharpe retombant en plis épais sur le côté gauche, et nous ne parlons pas de l'enfant, quelque peu caricatural, comme à l'ordinaire: c'est un exemplaire assez complet, quoique médiocre, de cette sculpture froide où l'imagier, déshabitué peu à peu d'observer la nature, se borne à exécuter le type à la mode, sans y rien ajouter de son propre fonds, et tombe naturellement dans la formule et dans la pure convention. Cette figure pourtant demeure relativement correcte; mais il faut voir ce que devient un tel poncif, car c'en est un véritablement, quand il tombe aux mains de maladroits qui le poussent à l'extrême, et la vierge de Vaudes (1) semble avoir été photographiée en grand format par les soins de la Commission des monuments historiques précisément pour nous l'apprendre : identique dans tous ses éléments à celle d'Auxon et à tant d'autres, elle n'en est pas moins extraordinairement ridicule. La banalité de la tête ronde, d'où toute individualité a disparu, est devenue exaspérante; le manteau n'est plus qu'une sorte de linge mouillé et tordu passé

(1) Non inscrite au catalogue.

Vierge d'Auxon.

de l'épaule à la hanche, et cette hanche, grâce à son propre mouvement sans doute et surtout au paquet chiffonné qui l'accable, semble une protubérance d'un caractère pathologique.

Reconnaissons-le cependant : nous avons poussé tout de suite les choses à l'extrême et il serait injuste de juger l'art du XIVe siècle tout entier sur ces pauvretés; il n'en est pas moins vrai que c'est à quoi aboutit nécessairement l'usage exclusif et forcené des formules. Ici elles sont toutes résumées, et c'est ce qui rend ces morceaux particulièrement déplaisants; mais dans toutes les œuvres du XIVe siècle on en retrouve toujours soit l'une, soit l'autre. La vierge de Sourdun (Seine-et-Marne), une statuette, n'est pas sans grâce : mais c'est la même tête ronde et inexpressive, ce sont les mêmes draperies sèches et qui se contrarient au manteau et à la robe; celle de Rumilly-les-Vaudes (1) a quelque grandeur, les lumières et les ombres s'y distribuent assez habilement, mais elle pousse le déhanchement jusqu'à la plus extrême contorsion et inquiète le regard par l'instabilité de son équilibre; il en est de même à Brienne-la-Vieille (2); à Marolles (3), les plis se recroquevillent en incroyables volutes et ce maniérisme est d'un effet d'autant plus bizarre que la statue est d'une extrême lourdeur, voire même tout à fait grossière.

Quand les œuvres sont de qualité plus fine, le maniérisme est évidemment moins déplaisant, il est

(1) Photographiée par les monuments historiques, non inscrite au catalogue.

(2) *Cat. mon. hist.*, n° 8665.

(3) *Ibid.*, n° 8738.

même parfois séduisant, mais ses caractères n'en demeurent pas moins identiques. M. Doistau possède une petite vierge en marbre provenant d'une Annonciation (1), enlevée jadis à l'église de Javernant; elle est d'un travail très délicat et un tel morceau, loin de sortir d'ateliers campagnards, comme beaucoup des précédents, ne peut être que l'œuvre d'un ouvrier raffiné. L'aspect en est tout à fait élégant. Regardons-la bien cependant, et nous retrouverons toujours, sous le ciseau infiniment habile, la tête ronde, le déhanchement, les draperies sèches, et les volutes en escalier. Pas plus que le pauvre imagier qui taillait grossièrement la vierge de Rumilly dans un morceau de pierre du pays, celui qui a ciselé, si l'on peut dire, cette statuette de marbre, n'a regardé la nature: tous deux ont suivi la même mode, usé de la même formule et ont abouti l'un et l'autre à la création d'une œuvre froide et sans vie.

Quelques imagiers ont essayé d'ajouter quelque chose d'eux-mêmes au modèle courant, car il ne se peut que dans un pays de sculpteurs comme la Champagne, une génération tout entière, si ce n'est plus, passe sans qu'un maître se produise qui veuille sortir des sentiers battus. Celui de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube (2) l'a tenté et celui de Saint-Pantaléon de Troyes (3), et il est certain que dans l'une et l'autre de ces statues il y a un joli sentiment: la vierge de Saint-Pantaléon paraît une jeune mère charmante, autant qu'on en peut juger

(1) Cette statuette a été exposée, en 1900, au Petit-Palais (n° 4.641 du catalogue); M. Lancelot l'a photographiée avec l'ange, mais on a perdu la trace de ce dernier. La vierge est moulée au Trocadéro. Elle a fait partie jadis de la collection Maillet du Boulay.

(2) *Catalogue des monuments historiques*, n° 8638.

(3) *Ibid.*, n° 8912.

Vierge de Saint-Pantaléon
à Troyes.

sous le bariolage moderne dont elle est déshonorée, et la vierge de Saint-Maclou est d'une tendresse très mélancolique ; mais les imagiers n'ont pas échappé, quoiqu'ils fassent, aux procédés et aux conventions du moment, et la draperie de la vierge de Saint-Pantaléon exagère même singulièrement les ordinaires volutes. Un seul peut-être a su, tout en demeurant dans les données habituelles à ses contemporains, faire une œuvre vraiment exquise, c'est l'auteur de la vierge de la cathédrale de Troyes (1) ; là encore se retrouvent le visage rond, les draperies sèches et conventionnelles et le corps déhanché, mais l'auteur, plus adroit que ses confrères, a su pallier ces défauts et presque les transformer en qualités. Chez lui, le maniérisme le plus aigu se laisse supporter à force de grâce.

Nous avons montré le maniérisme se développant graduellement dans l'école champenoise et par quelle transition a passé l'idéalisme des vierges de la fin du XIIIe siècle pour en arriver à l'acuité de maniérisme de celles du type du plein XIVe siècle : malheureusement, si nous avons pu déterminer les phases de l'évolution, il nous est impossible d'en marquer la durée exacte, car aucune date ne se trouve qui nous permette de rien préciser. Cette évolution a-t-elle été rapide ? a-t-elle été lente ? nous ne le savons pas,

(1) *Catalogue des monuments historiques*, n° 8875. Rep. dans *La sculpture à Troyes*, fig. 5. Cette statue est fendue dans une partie de sa longueur et ne manquera pas de se briser si les services compétents ne la consolident ; un crampon y suffirait, mais c'est en vain que nous avons signalé le danger qu'elle court, en vain aussi que les membres du Congrès archéologique de 1902 y ont insisté. Rien n'y a fait et l'on trouvera quelque jour cette jolie statue en morceaux sur le pavé.

car aucune de ces statues, nous l'avons dit déjà, n'a son état civil en règle. Nous en sommes réduits à leur égard aux hypothèses, et la logique seule, non l'absolue chronologie, nous a guidés dans notre classement. Cependant, si les textes troyens sont muets, on peut trouver dans les provinces voisines des monuments qui sont de nature à éclairer quelque peu la question. A Saint-Germain-des-Prés de Paris, on a transporté une vierge de marbre qui était jadis à Saint-Denis. Certes, nous n'avons dans la Champagne méridionale aucune œuvre aussi achevée; on ne pourrait lui comparer, comme fini de travail, que la statuette de la collection Doistau, et comme grandeur d'allure, elle n'a pas d'analogue dans notre art troyen; mais comme style elle est tout à fait semblable. Or, la vierge de Saint-Germain-des-Prés est parfaitement datée : c'est la reine Jeanne d'Évreux qui l'a donnée à l'abbaye de Saint-Denis en 1340 (1). Comme l'évolution de l'art troyen est la même que celle de l'art français en général et que le travail de stylisation, si l'on peut dire, est ici complet, aussi complet que dans les statues les plus conventionnelles de Troyes, mais plus habile seulement, on peut estimer qu'elles en sont contemporaines et que, vers le milieu du XIVe siècle, l'évolution qui conduisait l'art idéaliste du XIIIe siècle au maniérisme du XIVe était achevée. Elle avait pris une cinquantaine d'années.

Mais si cette évolution était achevée vers le milieu du XIVe siècle, l'art qu'elle avait créé ne devait pas moins lui survivre et se prolonger bien au delà de

(1) Guilhermy : *Itinéraire archéologique de Paris*, p. 139.

cette date. Courajod, nous l'avons dit, en étudiant la sculpture du XIVe siècle, s'était surtout préoccupé d'y rechercher les origines de ce qu'il appelait la renaissance franco-flamande du XVe ; il avait bien reconnu en vérité l'existence d'une école purement traditionnelle et française et l'avait, à diverses reprises, très justement caractérisée : c'est lui qui l'a fait entrer dans l'histoire de l'art ; mais, absorbé surtout par son idée des pénétrations réalistes qu'il tenait pour flamandes (1), il n'avait plus voulu, ou à peu près, à partir de notre époque, voir en France autre chose que du flamand. Certes, il serait difficile de nier aujourd'hui l'importance de cet apport flamand ; si nous ne sommes pas persuadés, comme le voulait Courajod, que toutes les statues tombales exécutées en France pendant les trois premiers quarts du siècle avec un souci de l'exactitude du portrait (2), du réalisme en un mot, étaient l'œuvre d'ouvriers venus de Flandre, il est certain que plus tard, au moment où les grands artistes qui travaillaient à la cour de Bourgogne entrent en scène, cet

(1) Les nombreux articles où Courajod a comme élaboré sa doctrine au jour le jour sont résumés dans les *Leçons professées à l'école du Louvre*, sur *Les origines de la Renaissance* ; ce que cette doctrine, si féconde d'ailleurs et d'une si grande nouveauté de vues, pouvait avoir à nos yeux d'un peu excessif a été poussé à l'extrême par Mgr Dehaisnes, dans l'*Histoire de l'art dans la Flandre, l'Artois et le Hainaut avant le XVe siècle*, 3 vol. in-4°, Lille, 1886, et *L'art flamand en France depuis la fin du XIVe siècle jusqu'au commencement du XVIe (Bulletin de l'Académie royale de Belgique)*, 1892, t. I.

(2) Cf. un intéressant article de M. Paul Leprieur sur *Le portrait en France aux XIIIe, XIVe et XVe siècles*, dans *L'Artiste* de janvier 1891. Voir aussi Gonse : *La sculpture française*, Paris, 1895, in-4° (chapitre préliminaire).

apport devient prépondérant et qu'aucun des monuments purement français qui subsistent de la fin du XIVe siècle et de la première moitié du XVe ne peuvent lutter avec le *Puits de Moyse* et les tombeaux des ducs de Bourgogne ou de Bourbon. Pourtant, ce serait une erreur de croire que cette veine purement française ait été tarie et que tous les imagiers français se soient pris à travailler dans le style des sculpteurs de Dijon et de leurs successeurs : l'œuvre de ceux qui se sont attachés à continuer les anciennes traditions de l'école a été plus modeste assurément, mais elle n'est pas tout à fait à dédaigner, et la région troyenne va nous donner quelques exemples de leur art.

Aaucune région de France peut-être n'a échappé aussi complètement que la Champagne méridionale à l'influence des modes qui régnaient glorieusement en Bourgogne. Les deux provinces étaient voisines pourtant et l'art de Dijon avait pénétré jusque dans les localités de l'extrême nord du duché : à Mussy-sur-Seine, qui est presque champenois, se trouve un saint Jean-Baptiste qui passe pour une œuvre caractéristique de l'art bourguignon de la fin du XIVe siècle (1). Or, ni à Troyes, ni dans la région troyenne, on ne rencontre aucun morceau qui, de près ou de loin, rappelle le style de l'école de Dijon, et pour en apercevoir un, il faut monter jusqu'à Notre-Dame de

(1) Moulé au Trocadéro et phot. par les mon. hist. ; non marqué au catalogue. — On a beaucoup reproché à Courajod, MM. Prost et Dehaisnes notamment, cette expression d'art bourguignon dont il se servait, et il est certain que le mot art *de Dijon* est plus exact ; mais en attendant que la question des origines et l'histoire de cette école aient été débrouillées, le choix du vocable dont on se servira pour la désigner est peut-être assez indifférent.

l'Épine, près de Châlons, dont les voussures, bien postérieures d'ailleurs, puisque l'église date de Louis XI, pourraient être un produit attardé de cet art ou d'un atelier influencé par lui : on sait qu'en fait de sculpture la région châlonnaise est tout à fait indépendante de l'école troyenne.

Une des raisons de ce peu d'influence de l'art de Dijon sur celui de Troyes peut être cherchée dans l'histoire. Les guerres dont cette région frontière a été le théâtre peuvent être alléguées pour expliquer que la pénétration dijonnaise ne se soit pas étendue aux ateliers troyens : mais cette explication n'est qu'à demi satisfaisante, et il faut admettre plutôt que le tempérament troyen était rebelle à l'art bourguignon. Mesuré, modéré, plutôt gracieux, l'imagier troyen ne pouvait guère comprendre le réalisme puissant et l'intransigeante recherche de l'expression qui ont caractérisé de tout temps l'art bourguignon (1) et qui se sont développés si prodigieusement à la fin du XIVe siècle : ses tendances étaient précisément opposées à celles-là et il demeura rebelle aux nouveautés qui, dans d'autres provinces, firent une si belle fortune. Tandis que Jean de Marville, que Sluter, que Claus de Werve travaillaient à Dijon et que plus tard les Jacques Morel et les Le Moiturier répandaient par toute la France l'évangile nouveau, nos troyens, les Oudart, les Trubert et d'autres (2), doués, nous le reconnaissons sans peine, d'un beaucoup moindre génie et qui n'étaient en somme que de braves imagiers

(1) Cf. Kleinclaus, *L'art funéraire de la Bourgogne au moyen âge (Gazette des Beaux-Arts*, 1901).

(2) Natalis Rondot, *Les sculpteurs de Troyes au XIVe et au XVe siècle (Revue de l'art français*, mars 1887).

locaux sans prétention, continuèrent à tailler leurs figures suivant la mode de leurs ancêtres, à la française, sans se préoccuper des nouveautés variées venués de Bourgogne.

Nous ne prétendons pas assurément que Troyes n'ait jamais connu d'ouvriers étrangers, de ces flamands en particulier qui étaient si nombreux à Dijon, ou des allemands, et qu'elle ne les ait pas accueillis avec honneur : les documents seraient là pour nous contredire. Des maçons et des imagiers de Flandre vinrent en Champagne et le jubé de la cathédrale de Troyes fut même une œuvre surtout flamande. Henri de Bruxelles concourut pour cet ouvrage en 1382-83 avec des troyens et son projet fut tenu par les bourgeois et les ouvriers de la ville pour être le meilleur (1) ; avec la collaboration d'un architecte de Paris, Henri Soudan, il le construisit à partir de 1385, et bien qu'on nous dise que les sculptures furent exécutées par Denizot et Drouin de Mantes (2), il paraît cependant que plusieurs imagiers flamands, dont M. Rondot (3) relève à ce moment les noms dans les comptes, les Jean de Bruxelles, les Girardin et les Henri de Mons, ont été les collaborateurs de Henri de Bruxelles. Mais, malgré la présence incontestable et l'activité probable de ces flamands à Troyes, on ne voit dans aucun des monuments qui subsistent aucune trace de leur influence.

Dans la seconde moitié du XIVe siècle, il n'y a pas lieu de s'en étonner, car l'art flamand à ce moment

(1) Assier : *La Champagne inconnue*, t. II : *Les arts et les artistes*. Paris, in-8°, p. 111.

(2) *Ibid.*, p. 113.

(3) Rondot, *ibid.*, p. 65.

était beaucoup moins différent qu'on ne l'a dit de l'art français et il était fort loin de présenter encore cette intransigeance de réalisme qu'on lui attribue d'ordinaire (1) : aucune trace d'esprit local ne se remarque dans des morceaux tels que la vierge de Notre-Dame d'Hal, dans celle de la cathédrale d'Anvers, dans la Sainte-Catherine de Courtrai, et qui sont d'inspiration et de facture tout à fait analogues à celles que l'on taillait à la même époque dans les régions les plus absolument françaises. Quant à l'école de Dijon de la fin du XIVe siècle et à ce réalisme bourgeois et souvent caricatural, qui, au XVe siècle, caractérisera si nettement la sculpture flamande, nulle trace, nous le répétons, ne s'en rencontra dans l'art troyen et bien qu'on ait pu signaler la présence à Troyes, dans la première moitié du XVe siècle encore, de plusieurs imagiers flamands (2), leur action paraît avoir été sans importance. Les ateliers troyens ont continué de travailler à leur manière, dans la pure tradition française.

Ce style si particulier au XIVe siècle, avec ses formules caractéristiques, s'est prolongé beaucoup plus longtemps qu'on ne l'avait cru, et une statue de vierge récemment entrée au Louvre nous en

(1) Voir sur ce sujet nos articles déjà cités de la *Gazette des Beaux-Arts*, 1903, t. II ; nous y avons donné des reproductions de diverses vierges belges du XIIIe siècle et du XIVe siècle et l'on en trouvera d'autres dans l'*Étude sur la sculpture brabançonne*, de M. Destrée (*Annales de la Société archéologique de Bruxelles*, 1894 et 1895), et dans *La sculpture au pays de Liège*, par M. Helbig. Bruges, 1890, in-8°.

(2) N. Rondot, *ibid.*, en compte jusqu'à vingt-deux au cours des XIVe et XVe siècles.

donne une preuve certaine. Figure ronde, draperies sèches, déhanchement, tous les traits du maniérisme propre au XIVe siècle y sont réunis ; or la forme des chaussures, rondes au lieu d'être pointues, et le travail des ornements, témoignent d'une façon évidente que le morceau est des dernières années du XVe siècle. Il est assurément fort médiocre en lui-même, mais c'est une pièce très intéressante, parce qu'elle prouve que le faire traditionnel s'était conservé un siècle et plus dans certains ateliers. Cette vierge provient de Besneray, en Normandie ; dans la Champagne, nous n'en avons pas qui puissent se dater aussi précisément, mais nous ne serions pas surpris que telles des statues qu'on attribue très raisonnablement au XIVe siècle, soient en réalité d'une époque assez avancée déjà dans le XVe. Imagiers de peu de génie et d'invention médiocre, nos troyens ont dû répéter longtemps les modèles consacrés. Ce n'est pas à dire pourtant que tous se soient bornés à reproduire, une fois formé le style du XIVe siècle, les poncifs qui traînaient dans les ateliers, et nous serions très disposés à attribuer à la fin du XIVe siècle un petit groupe de monuments, qui, tout en demeurant fidèles à la formule des vierges que nous avons étudiées précédemment, paraît témoigner de recherches nouvelles : ils pourraient former la transition entre l'art du XIVe siècle, dans la région troyenne, et celui du XVe, sur lequel nous sommes si mal renseignés.

La vierge de Laubressel (1) a encore la draperie du XIVe siècle : c'est la même façon de porter le manteau en écharpe, de manière que la main libre le relève, et

(1) *Cat. mon. hist.*, n° 8721.

les plis en sont comme déchiquetés, tant les pans s'y recroquevillent : mais le déhanchement qui avait si longtemps sévi et était devenu comme une des caractéristiques de l'école s'atténue et surtout le visage semble reprendre quelque vie : au lieu de ce visage rond, encadré des éternels bandeaux ondulés, où la monotone répétition d'un poncif a fait disparaître jusqu'au souvenir de l'expression d'autrefois, il y a une recherche sensible de vérité, et si le sentiment qui se reflète est plutôt maussade qu'ému, sachons gré néanmoins à l'imagier de son effort.

Les deux vierges de Rosson (1) et de Courgerenne (2) sont conçues encore suivant la formule habituelle au XIVe siècle : mais l'imagier, — car l'attribution des deux morceaux à un même atelier, sinon à un seul « tailleur », ne saurait faire de doute — a su, dans la vierge de Rosson surtout, vivifier cette formule. Si quelque maniérisme se révèle dans la façon dont la main droite relève le manteau et en laisse retomber un pan pour le seul plaisir d'esquisser un joli geste et d'avoir sur le côté de ces volutes ou de ces escaliers si chers aux modes d'alors, il est certain, et le visage demeure bien conventionnel : mais le sourire pourtant ne semble plus figé, le geste même, pour précieux qu'il soit, paraît témoigner d'une sorte d'effort d'observation, et la draperie surtout, malgré quelques restes de sécheresse, commence à reprendre quelque ampleur. Ce n'est pas encore la nature directement étudiée, certes, mais le poids du poncif d'atelier n'accable plus autant l'imagier : il s'en dégage peu à peu et ses essais mêmes sont pleins

(1) *Cat. mon. hist.*, n° 8790.
(2) *Ibid.*, n° 8685.

de charme. De même la vierge de Péas. Le visage a gardé quelque chose de l'immobilité traditionnelle ; au contraire la draperie, tout en demeurant fidèle à certains procédés de plissement en escalier, s'élargit elle aussi, et si cette statue sort du même atelier que celle de Laubressel, comme certaines dispositions analogues le feraient croire, le pli vertical notamment qui s'aperçoit au corsage, dans l'échancrure formée par le voile qui tombe de la tête en se croisant sur la poitrine, le progrès est sensible : la sécheresse des petites volutes menues a fait place à la profondeur de grands plis larges, bien dessinés, et qui se rapprochent de la vérité. C'est d'ailleurs un aimable arrangement que celui du manteau qui recouvre la tête, au lieu du petit voile devenu bien grêle avec le temps, et si cette disposition n'est ni imprévue ni rare, puisqu'on la remarque déjà dans la vierge de vermeil du Louvre, celle que Jeanne d'Évreux donna en 1339 à Saint-Denis (1), elle est singulièrement adroite ici et élégante.

Ces monuments sont la suite naturelle de ceux que nous avons étudiés plus haut ; les mêmes caractères s'y retrouvent et il semble impossible d'y reconnaître aucune adjonction étrangère, rien qui, bon ou mauvais, ne soit foncièrement français : la Flandre n'a eu aucune influence sur les ateliers d'où sont sortis ces imagiers, pas plus que la Bourgogne, et c'est en vain que l'on nous nomme des flamands qui ont travaillé à Troyes à la fin du XIVe siècle ; aucun morceau, dans tout ce qui a été conservé, ne nous décèle leur activité

(1) Reproduit dans Molinier, *Histoire générale des arts appliqués à l'industrie*, t. IV : *Orfèvrerie religieuse et civile*, pl. x, p. 213.

efficace. Tout au plus pourrait-on noter l'effort de nos troyens vers une draperie moins collante, moins sèche, plus ample que celle du milieu du XIVe siècle, et rappeler en même temps l'extraordinaire puissance de la draperie dijonnaise ; mais entre l'essor, bien timide vraiment, des plis d'un manteau comme celui de la vierge de Rosson (1) et l'emportement génial de celui de la vierge de la Chartreuse de Dijon, avec ses complications furieuses et le dramatique de ses envolements, il n'y a point de commune mesure et nul rapport d'effet à cause. De même, ce n'est pas de Dijon, ni des Flandres, qu'est venu l'abandon de la convention des visages ronds et sans expression et de ce déhanchement que la mode du XIVe siècle avait si constamment pratiqués ; la formule épuisée ne se pouvait ressasser davantage et un simple coup d'œil sur la nature plus librement interprétée devait la faire disparaître. L'art réservé du XVe siècle troyen ne trouve pas son origine dans l'acuité et dans la violence des Sluter et des Jacques Morel.

Ce qui caractérise en effet l'art des imagiers troyens du XVe siècle, autant que la rareté des monuments nous permet d'en juger, c'est la discrétion et la mesure. Nous ne possédons presque plus de sculpture de ces temps, qui furent pour la Champagne méridionale parmi les plus durs de son histoire, soit que, dans la dernière période de la guerre de Cent ans, elle fût incessamment

(1) Parmi les vierges troyennes du XIVe siècle à draperies amples, on pourrait citer encore celle d'Engente, et une pièce de l'ancienne collection Gréau, photographiée par Lancelot (têtes refaites).

foulée par les Anglais et les Bourguignons, ou que plus tard elle servît de base aux opérations de Louis XI contre le duché qu'il allait réunir à sa couronne; mais les quelques morceaux qui subsistent sont singulièrement éloignés de tout réalisme, et nous avons beau savoir par les documents publiés par N. Rondot que plusieurs flamands à ce moment ont travaillé à Troyes, Nicolas Cordonnier, l'ancêtre de toute une famille de peintres et d'imagiers, Girardin de Bruxelles, et d'autres, venus surtout de Tournai, semble-t-il. Nous avons beau trouver dans la région troyenne, à Clérey, à Colligny, à Fromentières, des retables importés des Flandres (1) et qui auraient pu être pris pour modèles : il nous est impossible de voir dans l'art troyen de cette période autre chose que la suite de la grande école française, purement française, du XIVe siècle. Tandis que, durant tout le XVe siècle, les ateliers de Bruxelles et d'Anvers professent un réalisme bourgeois qui se traduit dans les visages par la recherche du trait individuel et volontiers vulgaire, et dans les draperies par les complications et les cassures, c'est précisément le charme serein des visages et la pureté des lignes des draperies que nos champenois continuent à rechercher, se contentant d'une pointe d'observation discrète et prolongeant ainsi, par leurs qualités comme par leurs défauts, cette grande tradition française que trop souvent on a crue morte avec le XIVe siècle, tuée par les imagiers des Flandres et par la force incoercible du réalisme bourguignon.

(1) Il faut noter d'ailleurs qu'ils datent tous de la fin du XVe siècle ou du commencement du XVIe.

Vierge de Rosson.

La vierge d'Avreuil (1), du début du XVe siècle sans doute, n'est pas un chef-d'œuvre et un ouvrier assez malhabile assurément l'a taillée : mais outre cet aspect grave et même sévère, qui est si rare au XIVe siècle, et qu'on ne saurait méconnaître ici, il faut noter, à côté des « escaliers » traditionnels du manteau, ces grands plis droits de la robe, presque en tuyaux d'orgue, qui s'allongent de la ceinture jusqu'aux pieds où ils se brisent. Le XIVe siècle, tout occupé à étager des petits plis secs les avait oubliés : notre XVe siècle troyen les étale de nouveau, et ce seul détail suffirait à marquer chez lui l'absence des influences bourguignonnes ou flamandes.

Dans un groupe particulier de statues de Sainte-Savine (2), d'Ervy (3) et de Rouilly-Sacey (4), la gravité est sensible et les grands plis droits des robes, encadrées dans les amples manteaux, tombent de même des épaules jusqu'à terre ; mais déjà, dans les visages, une observation plus exacte apparaît et l'on y chercherait en vain le type conventionnel usé jusqu'à l'extrême banalité par tant de générations d'imagiers ; la tendance s'y laisse voir plutôt vers une certaine grâce discrète, qui bientôt sera comme la marque des ateliers troyens du début du XVIe siècle. Peut-être la vierge de Sainte-Savine en est-elle encore assez éloignée : mais elle se sent déjà à Ervy où un charme indéniable se dégage de ce visage sérieux et régulier, et même

(1) *Cat. mon. hist.*, n° 8634.

(2) *Ibid.*, n° 8854.

(3) *Ibid.*, n° 8705.

(4) Phot. par les mon. hist., mais catalogué à tort comme se trouvant à Rosson ; rep. en héliogravure dans Fichot, *Statistique monumentale du département de l'Aube*, t. II, pl. I, Troyes, 1887, in-8°.

à Rouilly il s'y joint quelque chose dans l'expression qui annonce, par on ne sait quelle légère touche, les vierges et les saintes, presque bourgeoises dans leur grâce un peu provinciale, de l'Hôtel-Dieu (1) ou de Saint-Jean (2) de Troyes. La vierge d'Anglure nous y achemine de même et aussi celle de Ramerupt, d'un art plus petit sans doute et à moindres ambitions, mais plus aimable aussi et par cela même plus véritablement troyen. Entre de tels morceaux et les ouvrages de ce début du XVIe siècle où l'école, merveilleusement féconde, a enfin atteint sa pleine originalité, la distance n'est pas longue, et l'imagination, ou plutôt la logique, reconstitue aisément les échelons qui pourraient manquer.

De l'analyse attentive que nous venons de faire des principaux types de statues de vierges du XIIIe au XVIe siècle qui subsistent dans la Champagne méridionale, il résulte nettement, croyons-nous, que l'art troyen durant toute cette longue période fut d'une remarquable unité. Sans doute, si des statues d'un autre genre que les seules vierges nous avaient été conservées, notre démonstration se trouverait peut-être infirmée sur certains points et on pourrait rencontrer, dans les retables, les tombeaux ou dans d'autres monuments, des dissonances, si l'on peut dire, qui témoigneraient de diverses sources d'inspiration ; telle que l'école se présente à nous, l'unité y est parfaite, et si nos analyses ont été exactes, la logique de son développement est

(1) Reproduit dans *La sculpture à Troyes*, fig. 18.
(2) *Ibid.*, fig. 54.

absolue. Nous avons donc montré l'existence, dans la région troyenne, d'une école de sculpture qui, durant tout le XIVe siècle, continue les traditions d'idéalisme du XIIIe, les poussant même à l'excès et transformant, par la répétition et l'abus des formules, cet idéalisme en un maniérisme trop souvent creux et sans vie. Cette école ne paraît pas avoir eu une originalité bien marquée, et ses produits ne différaient guère, semble-t-il, de ceux de la plupart des autres écoles françaises contemporaines : partout l'inspiration était semblable et il serait fort malaisé assurément de distinguer une vierge troyenne d'une vierge normande ; du moins ne croyons-nous pas qu'à l'heure présente une telle distinction soit possible. Mais, quand vers la fin du siècle les influences dijonnaises deviennent sensibles dans presque toutes les provinces et quand, on n'en trouve guère qui n'aient accueilli, avec plus ou moins de faveur cependant, les modes nouvelles et le réalisme qu'elles leur enseignaient ; quand les influences flamandes nous sont présentées comme partout triomphantes, à Troyes, c'est surtout dans les documents que nous rencontrons la marque de ces influences, car les monuments subsistants n'en conservent aucune trace.

Nous ne prétendons pas, en vérité, en faire à l'école de Troyes un mérite singulier : cette invasion d'un art, fondé sur l'observation directe de la nature dans l'art français parvenu, par l'abus des formules, au dernier degré du maniérisme, a eu souvent des résultats heureux et de nombreux chefs-d'œuvre demeurent pour en témoigner. Il n'est pas certain pourtant que le réalisme bourguignon avec toutes ses violences, et celui des flamands plus sec et plus vulgaire, fussent

indispensables pour tirer l'art français de l'ornière où il paraissait s'enliser, et Troyes est là pour en témoigner. Dès la fin du XIVe siècle, une sorte de renouvellement s'y produit dans la sculpture, renouvellement très lent sans doute et qui ne nous est plus attesté aujourd'hui que par de rares monuments, mais évident pour qui sait voir. Tous les caractères de l'art du XIVe siècle, dans l'expression de la figure, dans les attitudes ou les draperies, disparaissent l'un après l'autre ; les formules s'évanouissent et un art plus près de la nature apparaît : expression du visage, attitude du corps, plis des draperies, tout se rajeunit comme au contact de la vie.

Ce n'est pas certes le réalisme flamand qui inspire nos imagiers : leur observation aimable de la nature, le choix qu'ils font dans la réalité, la mesure et la grâce qu'ils mettent dans leur art, sans compter leurs procédés, leur technique, tout cela n'a rien de flamand et ne vient pas des Flandres, c'est proprement français. Nous l'avons montré pour Troyes, mais la Champagne n'a pas eu ce privilège exclusif. M. Vitry, dans son excellent livre sur Michel Colombe (1), a noté ces survivances dans la région de la Loire. Il y signale, à la vérité, des œuvres d'inspiration bourguignonne et flamande et à côté d'elles, indépendamment d'elles, durant tout le XVe siècle, des morceaux absolument français qui n'ont subi aucune influence étrangère. Sans doute, si la sculpture du XVe siècle avait été un peu plus soigneusement étudiée, on trouverait partout en France, à côté des ateliers de style nouveau, d'autres ateliers de tradition toute française. Cette cons-

(1) *Michel Colombe et la sculpture de son temps*, Paris, 1901, in-4°.

tatation aurait un singulier intérêt : jusqu'ici, en effet, si l'on admettait l'existence unique ou presque unique, durant la plus grande partie du XVe siècle, sur tout le sol français, d'une école d'inspiration exclusivement flamande, la sculpture de la période qu'on a appelée parfois, et bien à tort d'ailleurs, la première renaissance, demeurait incompréhensible dans ses origines : elle si foncièrement française, comment eût-elle pu naître dans ce milieu imprégné de flamand ?

Si une école française a subsisté durant le XVe siècle, tout s'éclaire, et le gothique, progressivement détendu, suivant le mot si juste de Courajod, devient tout naturellement le style du commencement du XVIe siècle. De même que, sur les bords de la Loire, l'art de Michel Colombe et de Guillaume Regnault a sa source dans celui des imagiers anonymes du XVe siècle, de même à Troyes (1), par un progrès insensible mais parfaitement clair, l'art du XVe siècle, que trop de guerres et de troubles civils avaient empêché de prendre son essor, devient l'art maître de la Sainte Marthe, et la sculpture troyenne s'épanouit dans tant d'œuvres exquises qui lui valent une place honorable, quoique

(1) Dans un article du *Moyen âge* que M. Marignan consacrait en 1901 à notre livre sur la sculpture à Troyes, il a noté certaines ressemblances entre un groupe de statues de la région du Bas-Rhin, à Clèves et Calcar notamment, et les statues champenoises du commencement du XVIe siècle, et il a cru en pouvoir conclure que l'art champenois tirait son origine des écoles rhénanes. Nous avons étudié les statues que M. Marignan nous signalait, mais si nous avons reconnu les analogies qu'il note, il nous a semblé qu'elles étaient purement fortuites, et que le caractère local, si fortement marqué dans ce groupe, ne se retrouvait en aucune façon dans les monuments troyens.

discrète, dans l'art français, jusqu'au moment où l'invasion de l'italianisme dessécha ses sources traditionnelles d'inspiration, et où elle se laissa prendre au mirage des formules de la décadence qui caractérise l'école de Michel-Ange.

VII

L'ARCHITECTURE GOTHIQUE

DANS LA

CHAMPAGNE MÉRIDIONALE

AU XIIIe ET AU XVIe SIÈCLE

Par M. Eugène LEFÈVRE-PONTALIS

Les écoles gothiques de la France sont au nombre de six, à savoir : l'école de l'Ile-de-France, qu'il ne faut pas séparer de celle de la Picardie (1), l'école champenoise, l'école bourguignonne, l'école normande, l'école angevine et l'école méridionale. Il faudrait leur consacrer tour à tour une étude approfondie accompagnée d'un grand nombre de planches, mais le cadre de cet article ne comporte qu'une esquisse des caractères originaux de l'école champenoise, dont le développement se trouve compris entre la construction des chœurs de Saint-Quiriace de Provins et de Notre-Dame-en-Vaux à Châlons, vers 1160, et celle de l'église

(1) Cette région présente certaines traces d'influence germanique, comme le triforium extérieur du transept à la cathédrale de Noyon.

Saint-Urbain de Troyes, commencée en 1263 et terminée vers 1280. Cette école ressuscita pour ainsi dire au XVIe siècle dans le diocèse de Troyes où l'activité des architectes se donna libre carrière dans toutes les paroisses. Le trait d'union entre ces deux grandes époques est formé par le style de Notre-Dame de l'Épine, près de Châlons. Si la Champagne n'eut pas d'école romane, elle a le droit d'être fière de son école gothique qui a produit de véritables chefs-d'œuvre.

Les églises du XIIIe siècle.

Le plan des églises champenoises du XIIIe siècle ne diffère pas de celui des édifices religieux de l'Ile-de-France et de la Bourgogne à la même époque. Ainsi l'absence de transept qu'on remarque à Rampillon où les bas-côtés se terminent par un mur droit, à Villenauxe (Aube), à Voulton, à Donnemarie, à Nangis, à La Chapelle-sur-Crécy et à Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne), doit être également signalée à Gonesse (1) et à Notre-Dame de Mantes (Seine-et-Oise), à Michery et à Villeneuve-sur-Yonne, près de Sens. Dans les églises de Champeaux et de Saint-Quiriace de Provins, les croisillons ne font pas de saillie sur le mur des bas-côtés.

Les architectes champenois restèrent fidèles aux traditions romanes en ouvrant deux absidioles dans le transept, comme à Saint-Urbain de Troyes, à

(1) Au XIIe siècle, la cathédrale de Senlis et l'église de Saint-Leu-d'Esserent étaient dépourvues de transept, comme la cathédrale de Bourges.

Mussy-sur-Seine (1), à la cathédrale et à Saint-Gengoult de Toul (2), ou à l'extrémité des bas côtés, comme à Donnemarie, à Voulton, à La Chapelle-sur-Crécy, à Ferrières et à Villeneuve-le-Comte (Seine-et-Marne). Dans ces deux dernières églises, qui doivent être l'œuvre du même architecte, les absidioles, voûtées par six branches d'ogives, sont plantées sur une ligne diagonale, comme à Saint-Yved de Braine.

Les doubles collatéraux de la cathédrale de Troyes, amorcés dès le XIIIe siècle de chaque côté du chœur, comme à Saint-Pierre de Lagny (Seine-et-Marne), évoquent une comparaison avec ceux de la cathédrale de Bourges, de Notre-Dame de Paris et avec le double bas-côté sud de l'église de Beaumont-sur-Oise. Les plus modestes églises rurales se composaient d'une nef et d'un chœur, comme à Lizines (Seine-et-Marne). L'église de Clérey, près de Troyes, qui est bâtie sur le même plan, fut fondée par Hugues, seigneur de Daude, comme le prouve l'une de ses curieuses inscriptions du XIIIe siècle (3).

Les chevets plats, moins fréquents au XIIe siècle que dans le Soissonnais, avaient cependant apparu à cette époque, à Feuges, à Morvilliers, à Vosnon, à Saint-Aventin (Aube), à Vertus (Marne), dans la chapelle

(1) Les chapelles rectangulaires qui se trouvent dans les croisillons de cette église, comme à Pont-sur-Yonne, furent bâties au XIVe siècle, ainsi que tout l'édifice. Les chapelles primitives du transept de la cathédrale de Châlons présentaient la même forme avant l'addition du déambulatoire. Les absidioles à pans coupés du transept à Saint-Maclou de Bar-sur-Aube ont été reconstruites vers 1320.

(2) Ce plan fut également adopté à Taverny (Seine-et-Oise), à la cathédrale de Laon, à Saint-Yved de Braine et à Saint-Maurice d'Épinal.

(3) Fichot : *Statistique monumentale de l'Aube*, t. II, p. 291.

du château et dans l'église de Saint-Quiriace à Provins, mais au XIIIe siècle les chœurs carrés ou rectangulaires, dont le plan s'adapte si bien aux voûtes d'ogives, s'élevèrent dans beaucoup de paroisses, notamment à Fouchères, à Clérey, à Gyé-sur-Seine, à Jaucourt, à Loches, à Villemaur (Aube), à Isomes (Haute-Marne), à Dormans, à Corribert, à Oger (Marne) et dans un grand nombre d'églises de ce département, à Donnemarie, à Preuilly et à l'église abbatiale du Lys (Seine-et-Marne), comme à Bagneux, à Créteil, à Montreuil-sous-Bois (Seine), à Gaillon, à Cormeilles-en-Vexin (Seine-et-Oise), à Bury, à Cires-les-Mello, à Nogent-les-Vierges, à Villers-Saint-Paul (Oise). Le grand chevet droit de Brie-Comte-Robert, qui est flanqué de bas-côtés, est bâti sur le même plan que celui de la cathédrale de Laon (1).

Les architectes de la Champagne donnaient le plus souvent au sanctuaire la forme polygonale, comme à Rieux (Marne), à Beauchery, à Ferrières, à Moret, à Villeneuve-le-Comte (Seine-et-Marne) et à Saint-Urbain de Troyes, qui servit de modèle à l'architecte de l'église de Mussy-sur-Seine. On en trouve un exemple remarquable à La Chapelle-sur-Crécy (Seine-et-Marne) où la voûte du chœur est soutenue par douze nervures qui rayonnent autour d'une clef centrale. Il est rare de rencontrer des chœurs en hémicycle du XIIIe siècle, comme à Lizines, près de Provins. Dans l'église de Rampillon, l'abside présente cette forme au niveau du sol, mais le constructeur eut un repentir et monta des pans coupés sur trois arcs de décharge.

(1) La grande église de Saint-Jean des Vignes, de Soissons bâtie au XIIIe siècle, se terminait également par un chevet plat, comme celle de Saint-Thomas à Crépy-en-Valois.

Les déambulatoires du XIIIe siècle sont rares dans la Champagne méridionale. Je citerai celui de la cathédrale de Troyes dont la chapelle centrale est plus profonde que les autres, comme à Orbais et à Montiérender. Cette disposition apparaît dès le XIIe siècle à Saint-Remi de Reims, mais elle n'existe pas à Saint-Pierre de Bar-sur-Aube où les sept chapelles rayonnantes, voûtées en berceau, sont englobées dans un grand chevet polygonal copié sur celui de l'ancienne église abbatiale de Clairvaux. A Villenauxe (Aube), dont le sanctuaire n'était pas voûté au XIIIe siècle, le déambulatoire est dépourvu de chapelles, comme à Deuil, à Gonesse, à Meulan (Seine-et-Oise), à Notre-Dame de Paris et à Notre-Dame de Mantes dans leur état primitif.

Le rond-point de Montiérender se distingue par l'allongement très accentué et très précoce de la chapelle centrale et par ses colonnes isolées au point de jonction des chapelles rayonnantes. C'est une disposition bien champenoise, car on retrouve des colonnes à l'entrée des chapelles à Notre-Dame de Châlons (1), à Saint-Remi de Reims, dans le croisillon sud de la cathédrale de Soissons (2), mais on peut en citer cinq autres exemples à la cathédrale et à Saint-Germain d'Auxerre, à la collégiale de Saint-Quentin, à la cathédrale de Chartres (3)

(1) Viollet-le-Duc : *Dictionnaire d'architecture*, t. IV, p. 76.

(2) J'ai expliqué la filiation de ces trois édifices dans *l'Architecture religieuse dans l'ancien diocèse de Soissons au XIe et au XIIe siècle*, t. II, p. 192. — Cf. L. Demaison : *Les chevets des églises Notre-Dame de Châlons et Saint-Remi de Reims*, dans le *Bulletin archéologique*, 1899, p. 84.

(3) Le plan original de son abside fut imposé par la nécessité de faire reposer les colonnes sur les murs des cryptes romanes.

et à la cathédrale d'Avila, en Espagne. Au XIIIe siècle, le constructeur de l'église abbatiale de Saint-Pierre de Lagny (Seine-et-Marne) avait élevé sur un plan grandiose un double déambulatoire, comme celui de Notre-Dame de Paris, entouré de cinq grandes et de deux petites chapelles rayonnantes, mais les ressources firent défaut pour terminer l'édifice.

Bien que le déambulatoire de Saint-Quiriace de Provins soit une œuvre de la seconde moitié du XIIe siècle, il est bon d'attirer l'attention sur son plan tout à fait exceptionnel. Comme ses trois chapelles se trouvent emboîtées dans un chevet plat, l'architecte eut à résoudre une difficulté pour voûter l'espace triangulaire qui se trouve aux deux coins, à l'entrée des deux chapelles latérales. Il lança une nervure en biais qui forme la base du triangle et il relia cette base au sommet par une branche d'ogives. Le plan original du chevet de cette église ne peut se comparer qu'à celui de Saint-Jean de Troyes, bâti au milieu du XVIe siècle.

A Champeaux, les deux chapelles établies au XIIIe siècle dans les angles du chœur primitif, font communiquer les bas-côtés du sanctuaire par des travées adossées au chevet plat, comme à Louveciennes, à Lorris, à Saint-Martin de Clamecy et à la cathédrale de Dol. Le déambulatoire et les chapelles rayonnantes de la cathédrale de Châlons et de l'église de Nangis furent également ajoutés après coup, comme à Saint-Jacques de Compiègne.

L'emploi de la voûte d'arêtes au XIIIe siècle persiste d'une façon curieuse autour de Provins, non seulement dans les caves de cette ville, comme celles de l'Hôtel-Dieu et de l'hôpital du Saint-Esprit, mais aussi dans les bâtiments du prieuré de Saint-Loup-de-Naud, dans

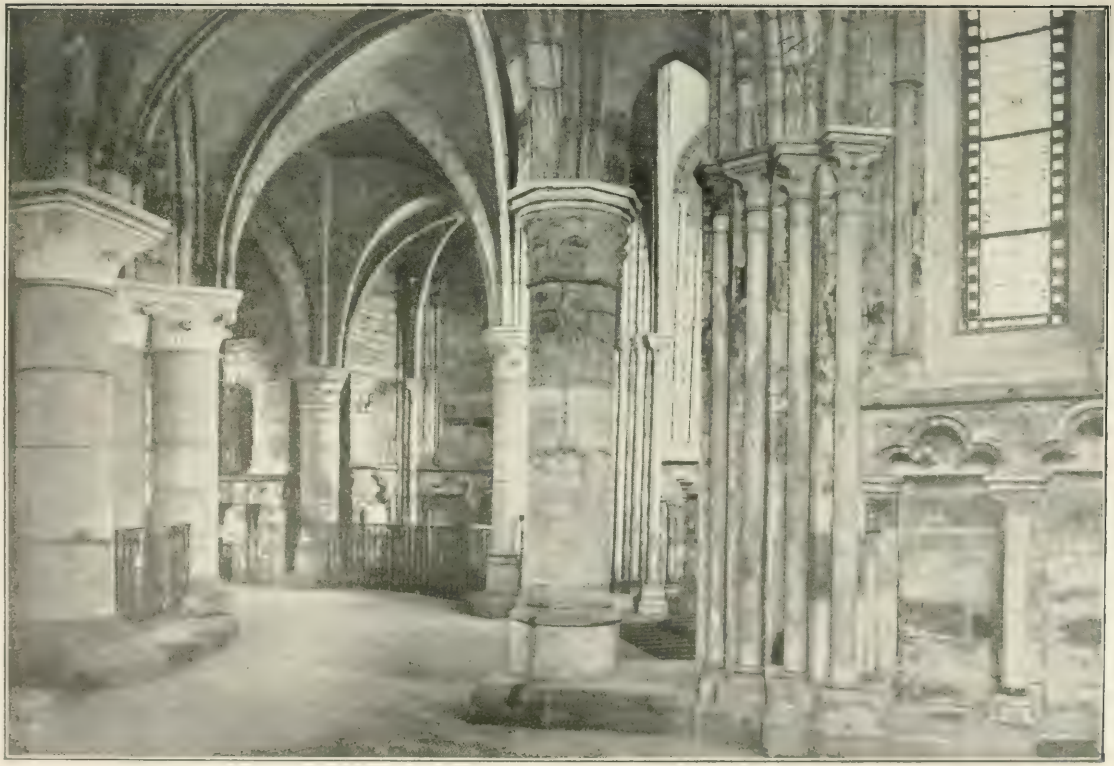

E. Lefevre-Pontalis, phot.

Déambulatoire de Montiérender.

les bas-côtés des églises de Champeaux et de Voulton. Au XIIe siècle, les nefs des églises rurales du diocèse de Troyes étaient recouvertes d'un plafond de bois, comme dans le Soissonnais, mais la voûte d'ogives, qui apparaît à la même époque dans les bas-côtés de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube, fut d'un usage plus précoce autour de Provins vers 1150 : par exemple au chevet de la chapelle du palais des comtes, dans le chœur des églises de Saint-Quiriace et de Voulton, sur la nef et le porche de Saint-Loup-de-Naud, dans les salles basses de l'évêché de Meaux. Elle se perfectionna comme dans les autres écoles gothiques au XIIIe siècle, parce que les constructeurs s'efforcèrent de mettre au même niveau la clef des ogives, des doubleaux et des formerets.

On ne rencontre plus à cette époque des voûtes d'ogives bombées comme des coupoles, par suite de l'inclinaison de l'arête des voûtins de remplissage vers la clef des arcs d'encadrement. Ce caractère si frappant des voûtes d'ogives du XIIe siècle se rencontre dans les chœurs de Saint-Quiriace de Provins et de Voulton, qui doivent être attribués au même architecte. Les trois travées droites qui précèdent l'hémicycle de leur abside sont recouvertes d'une grande voûte d'ogives à huit nervures dont le profil se compose d'un boudin en amande entre deux baguettes. Je ne connais pas d'autres exemples d'une voûte du même genre. Les grandes nervures diagonales ont une ouverture deux fois plus large que celle des arcs-doubleaux. Il en résulte que le constructeur fut obligé de surhausser les doubleaux d'une façon exceptionnelle, comme à Fouchères (Aube), pour diminuer la différence de niveau entre leur clef et celle des ogives. Le croisillon

sud de l'église de Vertus (Marne), qui forme le soubassement d'un beau clocher roman, est recouvert de huit branches d'ogives en amande du XIIIe siècle, comme la lanterne du transept à Nouvion-le-Vineux (Aisne) et à la cathédrale de Laon.

Les voûtes d'ogives sur plan barlong, comme celles de la cathédrale de Troyes, des nefs de Montiéramey (Aube) et de Saint-Quiriace de Provins, de Donnemarie, de Rampillon, sont beaucoup plus répandues que les voûtes sexpartites établies sur deux travées, avec doubleau intermédiaire passant par la clef, comme à Mouzon (Ardennes), dans le croisillon nord de Vertus, à La Madeleine de Troyes (1), à Fouchères, à Margerie (Aube), à Beauchery, à Champeaux, à Chamigny, à Rozoy-en-Brie et à Larchant (Seine-et-Marne). Ce type de voûtes gothiques apparut dans l'Ile-de-France et en Normandie vers le milieu du XIIe siècle. Les anciennes voûtes des cathédrales de Noyon et de Senlis étaient bâties sur ce plan, comme celles des cathédrales de Laon, de Bourges et de Paris, de Notre-Dame de Mantes, des églises de Chaalis, de Saint-Jean-aux-Bois, d'Angicourt (Oise) et de Saint-Frambourg à Senlis.

Il faut également signaler les voûtes d'ogives à cinq branches qui se trouvent dans le déambulatoire de la cathédrale de Troyes, dans le transept et dans les bas-côtés de Saint-Urbain (2). Les compartiments de remplissage sont en blocage dans toutes les caves de Provins où le profil des nervures est carré, à Saint-Quiriace

(1) L'ancienne collégiale de Saint-Étienne de Troyes était recouverte de voûtes sexpartites.

(2) On peut en indiquer d'autres exemples dans les tribunes du chœur de Notre-Dame de Noyon et dans les déambulatoires de Saint-Denis, de Saint-Maclou de Pontoise, de Deuil et de Gonesse.

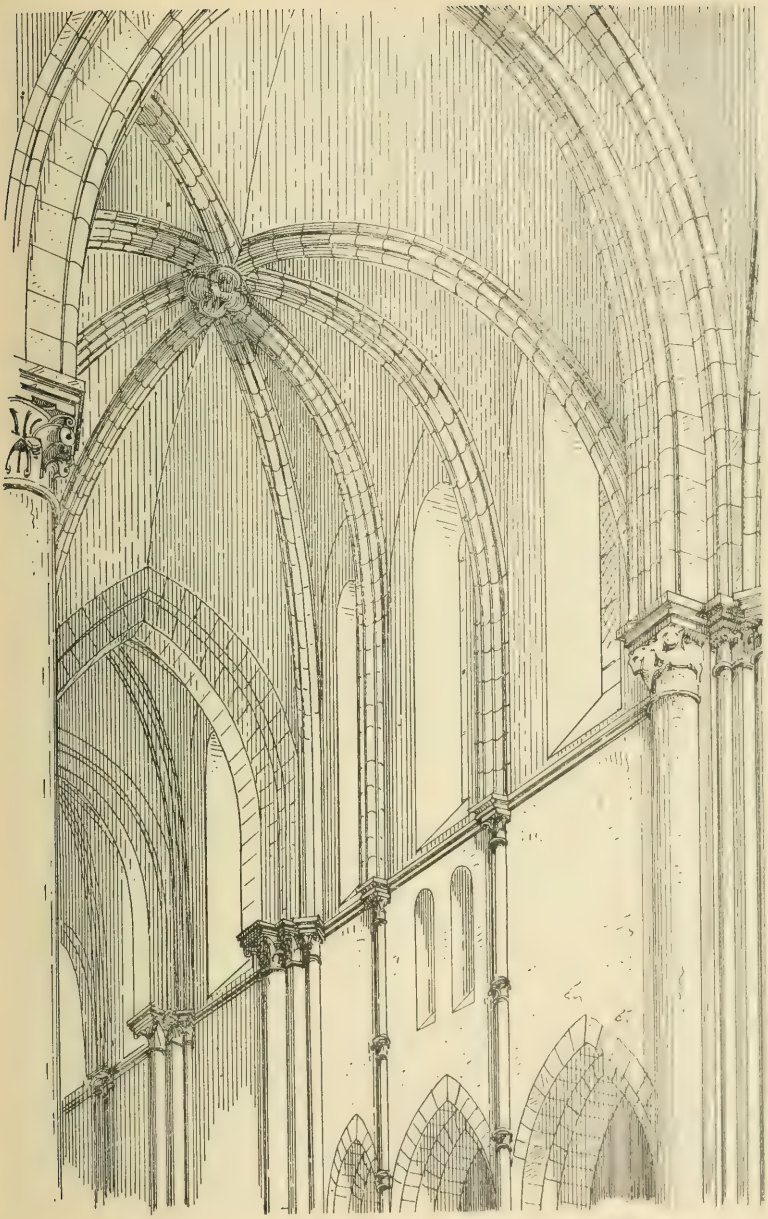

A. Ventre, del.

Église de Voulton.

Voûte du chœur.

E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Saint-Quiriace de Provins.

Chœur.

et dans les environs de la ville, par exemple à Beauchery, à Nangis, à Rampillon, à Voulton et à Champeaux. L'une des particularités des voûtes de la Champagne, c'est la profondeur des voussures en tiers-point qui jouent le rôle de formerets, comme dans le transept de La Madeleine de Troyes, à Mussy-sur-Seine, dans le déambulatoire de Villenauxe, à Donnemarie et à Rampillon. Grâce à ce système, les architectes pouvaient établir un passage qui traverse les piles des nefs, des bas-côtés et des chapelles rayonnantes au niveau de l'appui des fenêtres.

Au milieu du XIIe siècle, l'usage des arcs-boutants était complètement inconnu dans la Champagne, comme dans les autres régions de la France. L'architecte de Saint-Pierre de Bar-sur-Aube s'était contenté d'épauler par des contreforts la partie supérieure de l'abside, mais quand les murs se déversèrent, il fallut bien prévenir la ruine du sanctuaire en ajoutant des arcs-boutants après coup, comme autour du chœur de l'église de Pontigny (Yonne), bâti sur le même plan. On fit la même opération au chevet de Saint-Quiriace de Provins vers la fin du XIIe siècle. Ce qui le prouve, c'est que les sommiers des fenêtres étaient reliés par un bandeau de feuillages en partie caché sous la tête des arcs-boutants refaits à l'époque moderne. La même remarque s'applique aux arcs-boutants qui entourent les chevets de Notre-Dame-en-Vaux à Châlons, de Saint-Remi de Reims, de l'église de Saint-Leu-d'Esserent (Oise), de Saint-Germain-des-Prés à Paris et du croisillon sud de la cathédrale de Soissons.

A la cathédrale de Troyes, M. Millet a remplacé tous les arcs-boutants à double volée du chœur en élevant des culées de fantaisie, mais ceux de la nef de

Voulton, qui ne sont pas antérieurs au XIIIe siècle et qui retombent sur une demi-colonne, sont bien conservés. A Rampillon et à Nangis, les arcs-boutants primitifs, dont les claveaux de grès trop minces s'appuient sur des pilastres, se sont affaissés. Il faut signaler d'autres arcs-boutants du XIIIe siècle à Orbais (Marne), à Champeaux, à Donnemarie, à La Chapelle-sur-Crécy, à Brie-Comte-Robert, à Larchant et à Villeneuve-le-Comte (Seine-et-Marne). Les arcs-boutants si hardis et si légers de Saint-Urbain de Troyes sont des chefs-d'œuvre de construction, mais l'écoulement des eaux était défectueux, car l'eau qui descendait du toit par un coffre et qui passait dans le chéneau de l'arc, tombait dans un conduit vertical à l'intérieur des culées pour aboutir à une gargouille, ce qui devait produire des infiltrations (1).

Au XIIIe siècle, le tracé des arcs en tiers-point des églises de la Champagne tend vers l'arc en lancette, comme en Normandie, notamment à la cathédrale et à Saint-Urbain de Troyes, à la cathédrale de Reims, à Rampillon, à Nangis et à Rozoy-en-Brie (2). On constate une singulière persistance de l'arc en plein cintre à cette époque, de même qu'en Bourgogne. Ainsi les fenêtres de l'église de Pouan, les arcatures des triforiums de Saint-Pierre de Bar-sur-Aube et de Saint-Ayoul de Provins, qui retombent sur des chapiteaux à crochets, sont encore en plein cintre, comme plusieurs grandes

(1) M. Selmersheim a été obligé de modifier cette disposition primitive qui ne fut pas reproduite à l'église de Mussy-sur-Seine copiée sur celle de Saint-Urbain.

(2) C'était une conséquence du surhaussement déjà visible au XIIe siècle dans le rond-point de Notre-Dame de Châlons, à Saint-Quiriace, à Voulton et à Champeaux.

arcades de la nef gothique de cette dernière église et comme les arcatures du déambulatoire de Saint-Jean de Sens. La fenêtre centrale de la façade, les trois arcatures et les formerets du chœur de Rampillon, l'archivolte des deux portails secondaires de la façade et de la porte méridionale de Donnemarie, les trois baies inférieures du clocher de Lizines, l'archivolte des portails de Montiéramey (Aube) et de Corribert (Marne), les trois portails de Saint-Pierre de Bar-sur-Aube, les arcs d'encadrement des chapelles rayonnantes dans cette église et à Montiérender, décrivent la même courbe. Le cloître de Basse-Fontaine (Aube), terminé au commencement du XIIIe siècle, est formé d'arcs en plein cintre, comme ceux du cloître de la cathédrale de Reims (1) et de l'abbaye de Chelles (2).

Les piliers du XIIIe siècle présentent le plus souvent le plan de ceux des cathédrales de Meaux, de Reims et d'Amiens, qui se composent d'un massif cylindrique flanqué de quatre colonnes. Ce type se rencontre à Brienne-le-Château (3), à La Madeleine et à Saint-Jean de Troyes, aux Istres (Marne), à la cathédrale de Meaux, à Lagny, à Rampillon, à Nangis, à Villeneuve-le-Comte (Seine-et-Marne) et dans la cathédrale de Toul. On en voit deux exemples à Donnemarie. L'architecte champenois du croisillon sud de la cathédrale de Soissons avait été un véritable novateur en faisant construire des piliers de ce genre à la fin du XIIe siècle, mais leur noyau circulaire n'a que 0^m60 de diamètre. Il avait eu cependant des précurseurs, car les piles de

(1) On peut voir quelques arcades entre les contreforts du sud.

(2) Plusieurs arcades de ce cloître sont engagées dans le mur d'un potager.

(3) Les piles de cette église sont du XIVe siècle.

la première travée de la nef à Saint-Loup-de-Naud et celles des salles basses de l'évêché de Meaux présentent déjà un plan à peu près identique. C'était une forme très logique pour faire reposer du côté de la nef le faisceau de trois ou de cinq colonnettes (1) destiné à supporter les ogives, les doubleaux et les formerets, tandis que le chapiteau d'une colonne isolée peut se rompre sous la charge.

Dans la cathédrale de Troyes, qui renferme toutes les variétés du pilier gothique, il faut signaler, à l'entrée du déambulatoire, des piles à quatre colonnes du XIIIe siècle dont le massif central est octogone, comme à la cathédrale de Chartres (2). Les colonnes du chœur sont flanquées de deux colonnettes et portent des statues sur leur tailloir, comme à Montiérender, suivant une disposition très rare qui fut adoptée au XIVe siècle par l'architecte de l'église d'Évron, près de Laval.

Un second type de piles assez répandu en Champagne, c'est un massif cantonné de huit ou de douze colonnettes qui reçoivent la retombée des arcades, des doubleaux et des voûtes d'ogives de la nef et des bas-côtés, comme dans les chœurs de la cathédrale

(1) Ce dernier nombre est plus rare, mais on voit des faisceaux de ce genre dans le chevet de Lagny, à l'entrée du chœur de Rampillon et à la cathédrale de Laon. Dans la cathédrale de Metz, les piles, semblables à celles de la cathédrale de Reims, soutiennent un groupe de sept colonnettes.

(2) Il y avait des piliers octogones du XIIIe siècle dans la collégiale de Saint-Étienne de Troyes. M. de Dion en a signalé d'autres dans les églises de Saint-Saturnin de Chevreuse et de Saint-Remy-l'Honoré (Seine-et-Oise) : *Bulletin Monumental*, t. XLII, 1876, p. 727.

de Troyes et de Saint-Jean de Sens (1), à Chaumont, à Isomes (Haute-Marne), à Saint-Urbain de Troyes, à Saint-Ayoul et à Sainte-Croix de Provins, à Moret, à Donnemarie. Au XIVe siècle, l'architecte qui éleva les doubles collatéraux de la cathédrale de Troyes entoura les piles intermédiaires de huit colonnettes pour soutenir les voûtes d'ogives, comme dans l'église de Saint-Gengoult à Toul, mais il fit engager seize colonnettes dans les piles de la nef.

La colonne isolée, employée dès le XIIe siècle dans le chœur de Saint-Quiriace de Provins, fut en usage au XIIIe siècle dans les nefs des églises de Brie-Comte-Robert, de La Chapelle-sur-Crécy, de Couilly (2), de Ferrières (Seine-et-Marne), de Mouzon (Ardennes), de Saint-Eugène et de Mézy-Moulins (Aisne). C'est le support de la plupart des églises gothiques de l'Ile-de-France. Enfin les colonnes jumelles se rencontrent dans la Champagne au XIIIe siècle, par exemple autour du chœur de Montiérender, à Saint-Jacques de Reims et à Champeaux (Seine-et-Marne). Ce type assez rare de pilier avait apparu dès le XIIe siècle dans la cathédrale de Sens et dans le déambulatoire de Saint-Martin d'Étampes.

L'alternance de la colonne et du pilier, qui donna naissance à la voûte sexpartite dans l'Ile-de-France

(1) Dans cette église, les huit colonnettes des piles du déambulatoire sont groupées en faisceau, comme à Berteaucourt (Somme), à Saint-Aubin de Guérande (Loire-Inférieure) et à Javarzay (Deux-Sèvres).

(2) La nef de cette église fut surhaussée dès le XIIIe siècle par un architecte qui monta des colonnettes en faisceau sur le tailloir des colonnes isolées.

dès le XIIe siècle dans les cathédrales de Noyon et de Senlis, dans le chœur de Saint-Leu-d'Esserent, ne produisit pas les mêmes conséquences à Saint-Loup-de-Naud et à Voulton (1) où les croisées d'ogives sur plan carré sont dépourvues de doubleau intermédiaire passant par la clef. Au XIIIe siècle, les architectes de la région parisienne renoncèrent à ce système de piles et de colonnes (2) qui apparaît dès le XIe siècle dans les nefs des églises de Jumièges, de Notre-Dame-du-Pré au Mans et de Saint-Hilaire de Poitiers, mais dont l'origine fut une importation germanique, tandis que les constructeurs champenois y restèrent fidèles. Ainsi à Trouan-le-Grand, à Fouchères, à Margerie, à Pouan (Aube) et à Michery, près de Sens, les grandes travées de la nef correspondent à deux travées dans les bas-côtés et les piles cantonnées de colonnettes alternent avec les colonnes isolées. On peut en citer encore un autre exemple dans la nef de Saint-Quiriace de Provins qui n'est pas antérieure à 1250 environ.

Dans l'ancienne collégiale du château de Troyes, dédiée à saint Étienne et démolie en 1806, les piles octogones de la partie droite du chœur alternaient avec des piles cruciformes à double ressaut et les grandes travées de la nef, voûtées d'ogives, étaient également divisées par des supports intermédiaires (3). Cette alternance existait peut-être dans l'église bâtie par Henri Ier, comte de Champagne, vers 1157, mais

(1) A Fleury-en-Bière (Seine-et-Marne) la nef du XIIe siècle renferme également des piles et des colonnes alternées.

(2) Sauf à Angicourt (Oise) et dans la nef de l'église abbatiale de Chaalis, consacrée en 1219 et démolie après la Révolution.

(3) Cf. le plan dans Arnaud : *Voyage archéologique et pittoresque dans le département de l'Aube*, p. 25.

E. Lefèvre-Pontalis phot.

Église de Voulton.

Nef.

l'édifice fut en grande partie reconstruit après l'incendie de 1188. Une seule chapelle très saillante s'ouvrait dans l'axe du déambulatoire, suivant une disposition fréquente en Bourgogne, notamment dans les cathédrales de Sens, de Langres et d'Auxerre et à Saint-Jean de Sens.

A Champeaux, les colonnes simples succèdent aux colonnes jumelles qui se rencontrent également dans la nef de Saint-Jacques de Reims entre des piliers carrés. A Pont-sur-Yonne et à Rozoy-en-Brie, des piles en forme de quatre-feuilles (1), comme celles des églises romanes du Poitou, alternent avec des massifs flanqués de huit et de douze colonnettes. Dans la nef de Saint-Pierre de Bar-sur-Aube, reconstruite au XIIIe siècle, les piliers cantonnés de huit et de seize colonnettes se succèdent les uns aux autres.

En Champagne, comme en Normandie, on eut l'idée d'arrondir les tailloirs des chapiteaux vers le commencement du XIIIe siècle, par exemple dans les chapelles rayonnantes de la cathédrale de Troyes, dans les fenêtres du chœur de Fouchères (Aube), à La Chapelle-sous-Orbais, aux Istres (Marne), dans une chapelle rayonnante de Montiérender et dans le chœur de Saint-Maurice d'Épinal. A La Chapelle-sur-Crécy (Seine-et-Marne), les tailloirs des chapiteaux de la nef ont le plan d'un losange dont les angles seraient abattus, afin de donner plus d'assiette au sommier des grandes arcades, car les trois colonnettes qui soutiennent les voûtes s'appuient sur des consoles ornées de figures. Dans beaucoup d'autres églises, comme à

(1) L'église de Saint-Martin-au-Bois (Oise), qui fut bâtie au XIIIe siècle, renferme des piles du même genre.

Montiérender, à Villenauxe, à la cathédrale de Châlons, les tailloirs ont le plan d'un octogone régulier, suivant la disposition habituelle du XIIIe siècle qui apparut vers 1170 dans le rond-point de Saint-Remi de Reims, à Notre-Dame de Melun et quelques années auparavant dans le déambulatoire de Notre-Dame de Châlons où les angles des tailloirs sont abattus.

Le profil des grandes arcades en tiers-point des nefs se compose généralement d'un large méplat flanqué de quatre tores, comme à la cathédrale de Troyes, à Donnemarie, à Sainte-Croix et à Saint-Ayoul de Provins, mais dans la nef de Rampillon, qui remonte à la seconde moitié du XIIIe siècle, le méplat central est remplacé par trois tores et les boudins latéraux sont reliés par des cavets, comme à Saint-Urbain de Troyes et à la cathédrale de Reims, au lieu d'être engagés dans des angles rentrants.

L'architecte qui fit élever le chœur de Montiérender au commencement du XIIIe siècle établit une large tribune ajourée par des baies géminées en tiers-point au-dessus du déambulatoire, suivant la disposition que ses prédécesseurs avaient adoptée à Notre-Dame de Châlons, à Saint-Remi de Reims et dans le croisillon sud de la cathédrale de Soissons. A Mouzon (Ardennes), on peut également circuler dans une vaste tribune du XIIIe siècle, comme à Notre-Dame de Paris, à la cathédrale de Laon (1) et à la collégiale de Mantes (2). Dans les dernières travées de la nef de Donnemarie, on

(1) Cette cathédrale doit être considérée comme le prototype de l'église abbatiale de Mouzon, qui reproduit toutes ses dispositions et le plan de son déambulatoire primitif.

(2) Les tribunes de la cathédrale de Meaux furent défoncées au XIVe siècle et leurs voûtes sont devenues celles des bas-côtés.

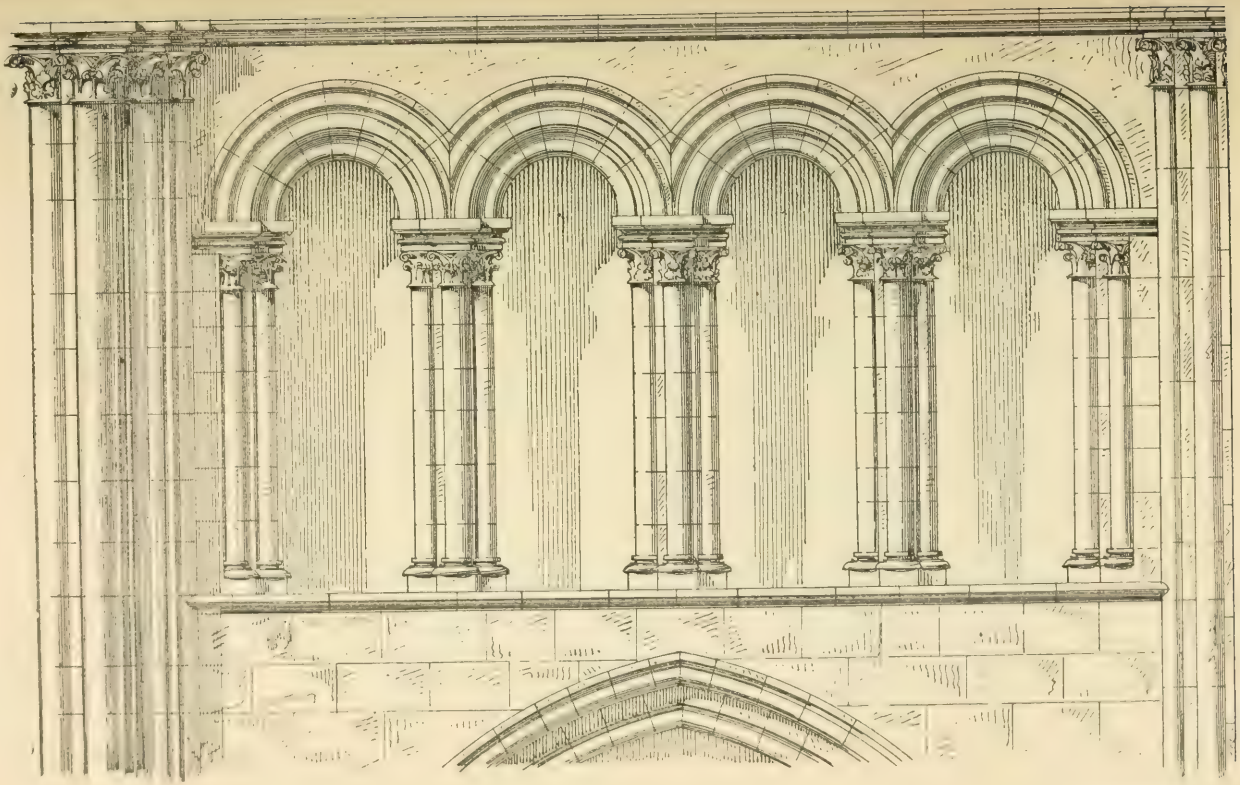

C. Detouches, del.

Triforium de Saint-Ayoul de Provins.

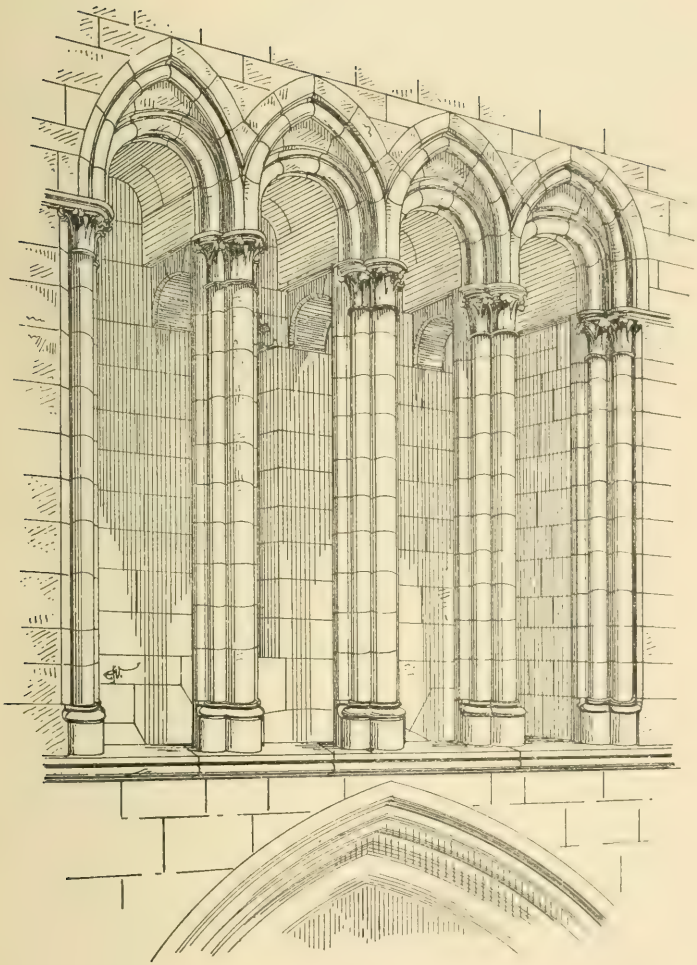

A. Ventre, del.

Église de La Madeleine de Troyes.

Triforium de la nef.

aperçoit les baies en tiers-point d'une tribune qui s'ouvrait sous le comble du bas-côté, comme celles de Trouan-le-Grand, de Saint-Maclou à Bar-sur-Aube et du chœur de Saint-Quiriace à Provins, dont les baies en plein cintre sont flanquées de colonnettes. L'architecte du XIIIe siècle qui construisit le triforium de Saint-Ayoul dans la même ville s'en inspira certainement. Ses petits arcs en plein cintre reposent sur des pilastres flanqués de longues colonnettes et reliés au mur de refend par des linteaux qui portent des petites voûtes transversales (1), comme à La Madeleine de Troyes où chaque arcade en plein cintre est encadrée par une courbe en tiers-point. Les colonnettes du triforium de Saint-Pierre de Bar-sur-Aube soutiennent des arcs en plein cintre.

Le triforium bien connu des cathédrales de Reims, de Soissons et de Chartres, formé d'arcatures en tiers-point et recouvert de dalles, qui se rencontre dans la plupart des églises gothiques voisines de Paris, décore l'église abbatiale d'Orbais et celles de Donnemarie, de Rozoy-en-Brie et de Villeneuve-le-Comte (Seine-et-Marne). Dans l'église de Ferrières (Seine-et-Marne), les arcatures du triforium sont engagées dans un mur plein, disposition très rare à l'époque gothique. A Rampillon et à Nangis, dont les églises doivent avoir été construites par le même architecte, le type de ce triforium devient plus élégant parce que les colonnettes sont plus allongées. Dans la courte nef et dans le transept gothique de Saint-Quiriace de Provins, les arcs en tiers-point du triforium encadrent deux arcades tréflées

(1) On trouve le même système appliqué dans le porche latéral de Saint-Julien-du-Sault (Yonne) et le porche de Saint-Nicaise de Reims en présentait un autre exemple.

et un quatre-feuilles. On retrouve un triforium du même genre dans l'église de Brie-Comte-Robert (1). Le prototype de cette élégante galerie mérite d'être signalé à La Chapelle-sur-Crécy où les petits arcs trilobés, dépourvus de moulures, sont surmontés d'un trou rond (2).

Au XIIe siècle, les architectes de la Champagne ajouraient leurs tribunes par trois baies accouplées et encadrées sous un arc de décharge, comme dans le chœur de Saint-Remi de Reims et dans le croisillon sud de la cathédrale de Soissons. Cette disposition se répète dans le triforium de certaines églises du XIIIe siècle, notamment autour du chœur de Villeneuve-le-Comte (Seine-et-Marne), dans le déambulatoire de Saint-Jean de Sens où l'arcade centrale du triplet est plus haute que les deux autres (3), et à Moret où les trois arcades accouplées sont surmontées d'un oculus. Dans le chœur de la cathédrale de Meaux, les trois meneaux de chaque travée du triforium soutiennent des petits arcs et cinq trèfles.

Vers le milieu du XIIIe siècle, le triforium du chœur de la cathédrale de Troyes, dont les arcades en tiers-point encadrent deux petits arcs trilobés et un trèfle, fut ajouré par un remplage correspondant percé dans le mur de fond. C'est un exemple très précoce de claire-voie qu'on peut rapprocher de celle qui se

(1) Le remplage du triforium de Cambronne (Oise) et de Cormeilles-en-Vexin (Seine-et-Oise) se compose des mêmes éléments.

(2) A l'époque moderne, on a percé autour du chevet des baies rectangulaires pour ajourer ce triforium.

(3) On peut signaler dès le XIIe siècle des baies en plein cintre du même type qui s'ouvrent sur les tribunes des églises de Saint-Germer (Oise) et de Chars (Seine-et-Oise).

C. Detousches, del.

Saint-Quiriace de Provins.

Triforium de la nef.

A. Ventre, del.

Cathédrale de Troyes.

Claire-voie du chœur.

trouve dans le chevet de Saint-Pierre de Lagny. Ses arcatures en tiers-point retombent sur des petites piles flanquées de colonnettes et reliées au mur par une dalle de pierre posée de champ. Pierre de Montereau, qui dessina l'élégante claire-voie de Saint-Denis, avait donc eu des précurseurs en Champagne. D'ailleurs, dans le croisillon nord de La Madeleine de Troyes, on peut voir une application plus ancienne des principes de la claire-voie qui consistent à percer des fenêtres dans le mur extérieur d'une galerie de circulation encadrée par des arcatures, comme dans le chevet plat de Brie-Comte-Robert et dans le rond-point de Saint-Jean de Sens (1). A la cathédrale de Châlons, le dessin de la claire-voie est formé de deux arcades en tiers-point et d'un quatre-feuilles, comme dans la cathédrale de Metz où les petits arcs sont tréflés.

Autour du chevet de Saint-Urbain de Troyes, la claire-voie de chaque travée se compose en avant de trois longues arcatures trilobées et en arrière d'arcatures du même genre plus basses et surmontées de grands trèfles. Dans la travée droite du chœur, les arcatures tréflées des deux remplages ont la même hauteur, mais celles qui se trouvent en avant soutiennent des quatre-feuilles dont les lobes occupent les angles d'un carré. Les faisceaux de colonnettes des supports forment des meneaux d'un diamètre très faible : cette galerie ressemble à une vraie dentelle de pierre. Le constructeur du chevet de Mussy-sur-Seine (Aube), qui

(1) L'architecte qui éleva la nef de Saint-Leu-d'Esserent (Oise), vers 1220, avait percé des petites baies dans le mur de fond du triforium. A Gonesse (Seine-et-Oise), il faut également signaler un exemple précoce de claire-voie vitrée.

copia le chœur de Saint-Urbain au XIVe siècle, se contenta d'ajourer la claire-voie par des triplets dont l'archivolte est tréflée.

Les galeries qui permettaient de circuler au niveau de l'appui des fenêtres hautes furent d'un usage aussi répandu dans la Bourgogne que dans la Champagne au XIIIe siècle. Les architectes du XIIe siècle en avaient établi dans le chœur de Saint-Remi de Reims et dans le bras méridional du transept de la cathédrale de Soissons. A Montiérender, cette galerie est tréflée, comme à Mouzon et dans le chevet de la cathédrale de Noyon : derrière l'arcature centrale de chaque travée une courte colonne se trouve posée sous les jambages des fenêtres hautes pour soutenir les linteaux. Les églises de Donnemarie (Seine-et-Marne), de Villeneuve-sur-Yonne, de Saint-Jean de Sens, de Saint-Julien-du-Sault (Yonne), la cathédrale et la collégiale de Saint-Gengoult à Toul, renferment des chemins de ronde supérieurs.

A Saint-Remi de Reims, à la cathédrale de Châlons, à Orbais, à Moret, à La Chapelle-sur-Crécy et à Saint-Urbain de Troyes, le passage est à l'extérieur de l'abside, au niveau de l'appui des grandes baies. Dans l'église de Mussy-sur-Seine, dont Saint-Urbain est le prototype, un chemin de ronde intérieur contourne la nef, le transept et le chœur. La profonde voussure des formerets facilitait l'établissement de ces galeries qui traversent les piles. Au fond du croisillon nord de La Madeleine de Troyes, le chemin de ronde traverse une étroite tribune encadrée par cinq arcades en tiers-point, recouverte de petites voûtes d'ogives et éclairée par trois fenêtres. Au revers de la façade occidentale, on peut également passer dans une galerie du même genre recouverte de dalles.

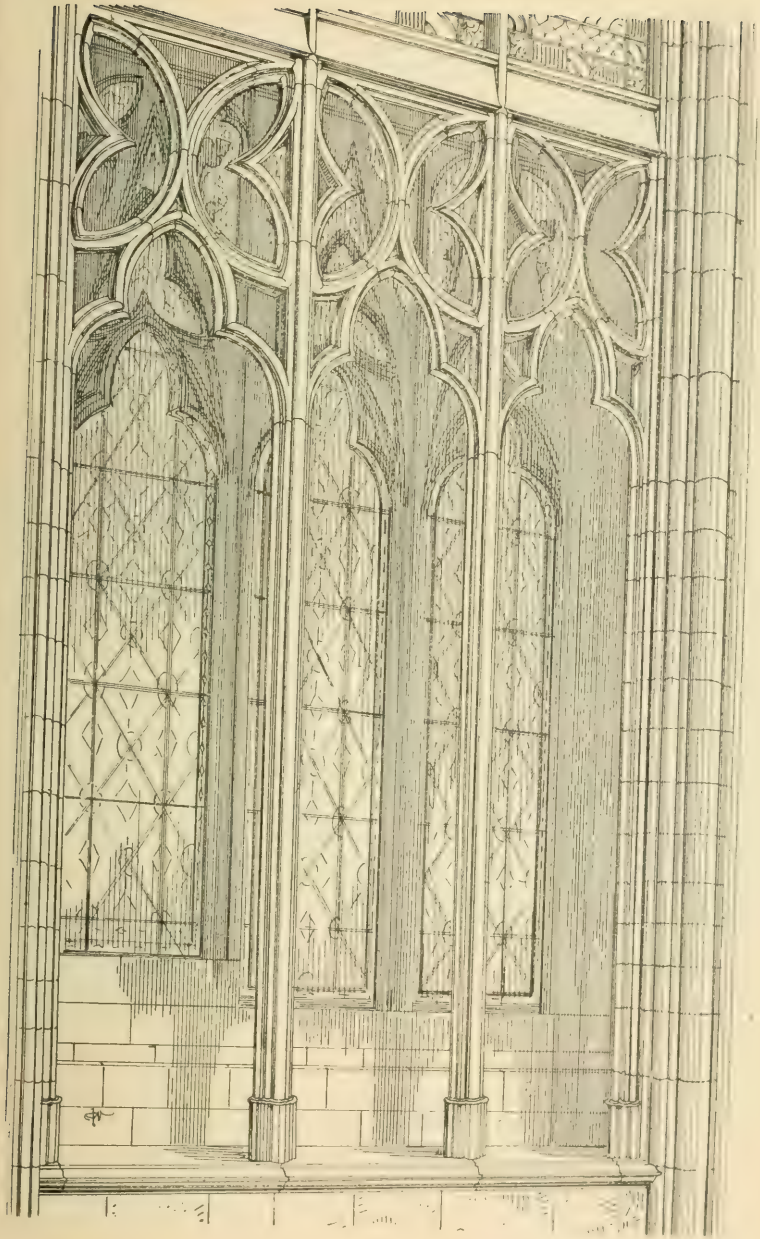

A. Ventre, del.

Saint-Urbain de Troyes.

Claire-voie du chœur.

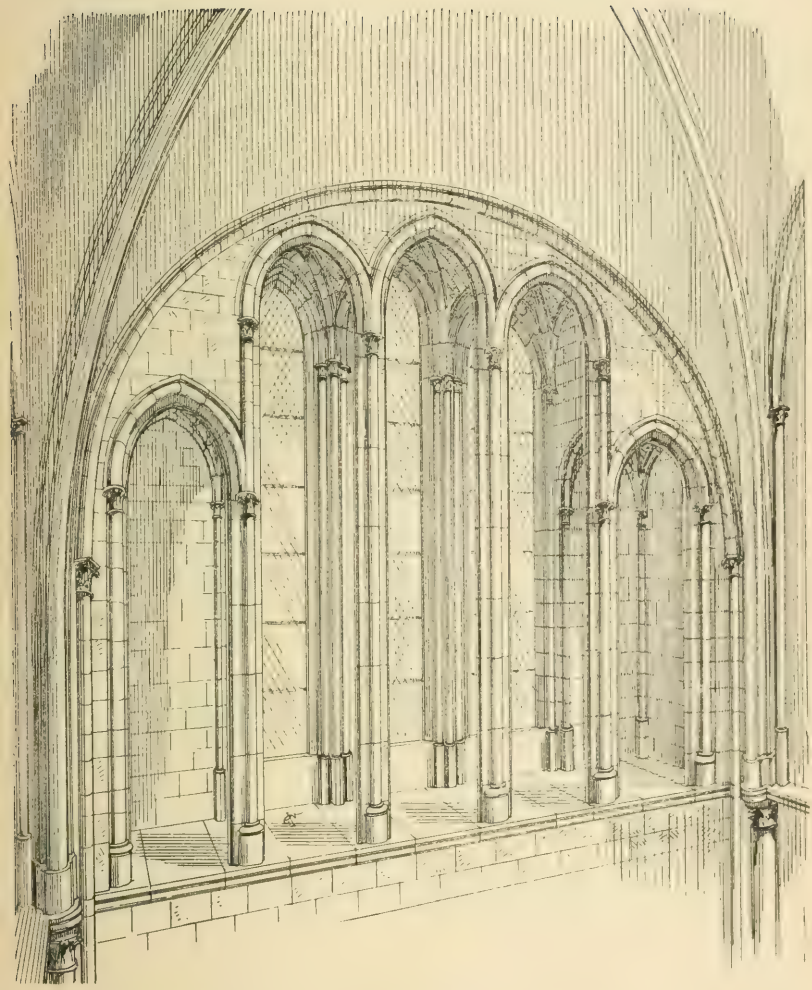

A. Ventre, del.

Église de La Madeleine de Troyes.

Galerie du Croisillon nord.

Les passages supérieurs qui étaient ménagés dans les nefs romanes de la Normandie, comme celles de Saint-Étienne de Caen et de Cerisy-la-Forêt, se rencontrent également à l'époque gothique dans les cathédrales de Coutances, de Quimper, d'Angers, d'Auxerre, de Nevers, de Bordeaux et de Bayonne. Il ne faut donc pas les considérer comme une disposition spéciale à l'école champenoise, mais ce qui est bien un caractère propre des églises de cette région au XIIIe siècle, c'est le chemin de ronde intérieur qui traverse les piles dans les bas-côtés et dans les chapelles du rond-point, au niveau de l'appui des fenêtres.

Vers 1170, quand on commença les travaux du chœur de Saint-Remi à Reims, ce passage apparaît dans la chapelle centrale du déambulatoire. Jean d'Orbais, premier architecte de la cathédrale de Reims, adopta cette disposition dans les chapelles rayonnantes et on la retrouve dans les bas-côtés, comme dans la chapelle de l'archevêché de Reims, dans le chœur de l'église de Rieux (1) près de Montmirail, au chevet de Saint-Urbain de Troyes, de Saint-Maurice d'Épinal et de la cathédrale de Saint-Dié, dans les ronds-points de Saint-Jean de Sens et de la cathédrale d'Auxerre, dans les bas-côtés et dans le déambulatoire de Villeneuve-sur-Yonne, dans les collatéraux de Saint-Martin de Clamecy, de la cathédrale et de l'église Saint-Gengoult à Toul, à Saint-Vincent de Metz (2). L'existence de cette galerie de circulation permet de

(1) Viollet-le-Duc : *Dictionnaire d'architecture*, t. IV, p. 151.

(2) En dehors de la Champagne, de la Bourgogne et de la Lorraine, on peut signaler un passage intérieur dans les bas-côtés de la cathédrale de Poitiers et de Saint-Martin à Brive, dans les déambulatoires de Saint-Paul de Narbonne et de la cathédrale de Bayonne.

constater une influence champenoise dans les bas-côtés de l'église abbatiale de Saint-Denis, bâtie par Pierre de Montereau (1), et de la cathédrale de Léon, en Espagne, dans les chapelles rayonnantes de Saint-Pierre-sur-Dives (Calvados) et de l'ancienne cathédrale de Cambrai, bâtie par Villard de Honnecourt vers 1230.

Les fenêtres en tiers-point simples se rencontrent dans l'église abbatiale de Mouzon (Ardennes), autour des chœurs de La Chapelle-sur-Crécy et de Lizines, dans les chapelles rayonnantes de la cathédrale de Troyes et de Saint-Pierre de Lagny. Elles sont géminées à La Madeleine de Troyes (2), au chevet de l'église de Montiérender, à Champeaux, à Dormans, à Orbais, dans l'abside du Breuil (Marne), suivant une disposition adoptée au XIIe siècle dans le chœur de Saint-Quiriace de Provins, à Notre-Dame de Châlons-sur-Marne, à la cathédrale de Sens et à la cathédrale de Noyon. Les triplets en usage à la même époque pour éclairer les tribunes de Notre-Dame-en-Vaux à Châlons et de l'église de Mouzon, le chevet de Saint-Remi de Reims et le croisillon sud de la cathédrale de Soissons, persistent également au XIIIe siècle à Janvilliers, à Louvercy, à Orbais (Marne), dans les chevets plats, comme ceux d'Isomes (Haute-Marne), de Brie-Comte-Robert, de Donnemarie, de Fouchères et de Villemaur, dans le chœur de Saint-Jean de Sens, dans les façades, notamment à Mézières (Ardennes), à Vertus, à Saint-Alpin et à Saint-Jean de Châlons, à Donnemarie, à Rampillon,

(1) Henri Stein : *Pierre de Montereau, architecte de l'église abbatiale de Saint-Denis,* dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France,* t. LXI, 1903, p. 79.

(2) La collégiale de Saint-Étienne de Troyes était éclairée par des baies du même genre.

F. Lefevre-Pontalis, phot.

Église de Saint-Jean à Sens.

Déambulatoire.

à Villeneuve-l'Archevêque, et plus rarement dans le transept, comme à La Madeleine de Troyes et dans le pignon des croisillons de Saint-Urbain.

Le meneau unique, taillé en biseau, qui porte deux arcs brisés et une rosace à plusieurs lobes, apparut dès le premier quart du XIIIe siècle à Villenauxe, à Brie-Comte-Robert (1) et à Donnemarie, dans le chœur de l'église de Rieux (Marne) et de la cathédrale de Châlons, puis à Beauchery (Seine-et-Marne), dans les bas-côtés du chœur de Champeaux, à Moret, à l'église d'Orbais, à la cathédrale et à Saint-Jacques de Reims et à la cathédrale de Toul. Dans les églises de Rampillon et de Nangis, construites par le même architecte, la rosace est remplacée par un triangle sphérique évidé, dont l'effet n'est pas heureux.

Le nombre des meneaux s'élève à trois dans les grandes fenêtres du chœur de la cathédrale de Troyes, ajourées par trois rosaces à six lobes, dans la baie du chevet plat de l'église de Dormans, dans les fenêtres de la nef à la cathédrale de Châlons. Le remplage des verrières latérales de l'abside à Saint-Urbain de Troyes, formé de deux grands trèfles et d'un quatre-feuilles dont les lobes sont ornés d'une fleur de lis à leur point de rencontre, est encadré par un gâble qui repose sur un arc bandé entre les contreforts et destiné à porter le chéneau, comme à Mussy-sur-Seine. A Moret, les six meneaux des grandes fenêtres du transept soutiennent des arcs brisés et trois rosaces à plusieurs lobes.

Les fenêtres du XIVe siècle des chapelles latérales de la cathédrale de Troyes présentent des remplages

(1) Dans cette église la rosace du remplage est dépourvue de redents, comme dans les fenêtres de la nef à Notre-Dame de Paris.

d'un excellent style divisés par cinq meneaux, six trèfles et trois quatre-feuilles. Au fond du croisillon sud de Saint-Quiriace de Provins, une immense verrière de la même époque qui renferme deux rosaces à six lobes et une à huit lobes, doit être considérée comme un chef-d'œuvre de légèreté. De grands oculi éclairent le chœur des églises de Villemaur, de Nangis, de Rampillon et de Moret, la nef des églises de Champeaux (1), de Gouvernes (2) et de Ferrières (3), mais on a souvent découpé six lobes autour de ces baies circulaires, comme dans le chœur de Dampierre (Aube), dans la nef de Villeneuve-le-Comte (Seine-et-Marne) qui doit avoir été bâtie par l'architecte de l'église de Ferrières (4). Les oculi en forme de quatre-feuilles furent surtout en usage au XIIe siècle, par exemple dans le transept de Notre-Dame de Châlons, au chevet des églises de Nanteuil-Notre-Dame, d'Oulchy-le-Château et de Vailly (Aisne), mais l'architecte qui rebâtit le chœur de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube au XIVe siècle inscrivit encore quatre lobes dans un losange flanqué de quatre trèfles.

Il faut signaler de belles roses du XIIIe siècle dans le croisillon nord de Saint-Quiriace de Provins, au chevet de Brie-Comte-Robert et de Donnemarie, dans le transept d'Orbais, dans la façade de Saint-Pierre de

(1) Ces oculi, remplis de maçonnerie, étaient divisés par un remplage, comme ceux de Notre-Dame de Paris.

(2) Dans ces deux églises les oculi remplacent le triforium, comme à Vitry-sur-Seine.

(3) Cette disposition se retrouve également dans les nefs d'Arcueil, de Bagneux, de Bougival, de Jouy-le-Moutier, de Louveciennes et de Mareil-Marly.

(4) Les oculi de la nef de Saint-Ayoul de Provins sont modernes.

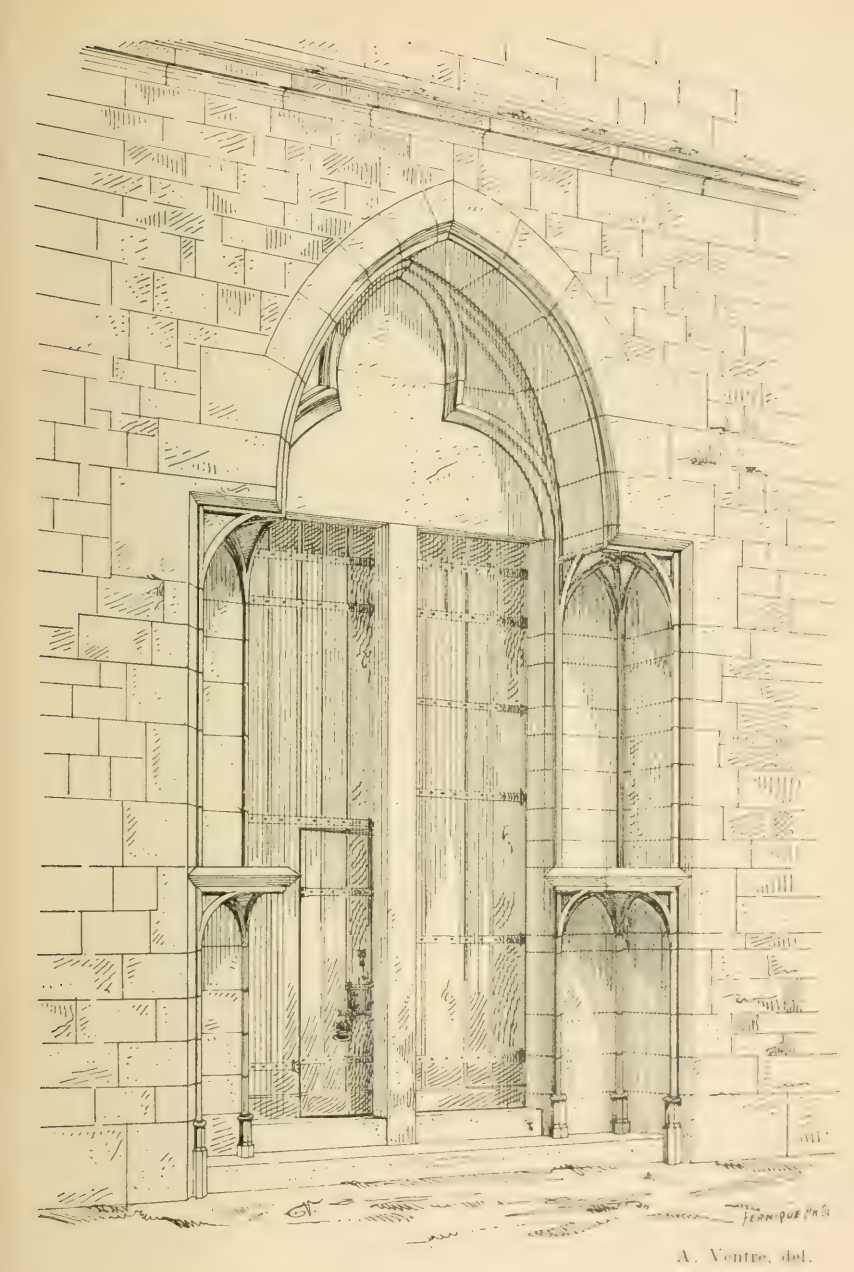

A. Ventre, del.

Église de Mussy-sur-Seine.

Porte du croisillon sud.

Bar-sur-Aube. Les grandes roses du croisillon nord dans les cathédrales de Troyes et de Châlons remontent au XIVe siècle. L'une est inscrite dans un carré aux angles ajourés ; l'autre, encadrée dans une grande baie en tiers-point, repose sur cinq quatre-feuilles flanqués de deux arcatures à jour.

Les portails du type le plus simple ont un trèfle découpé sur le tympan, comme dans les portes secondaires de la façade de Donnemarie et de Mouzon, à Ferrières, dans le portail du croisillon sud de Saint-Quiriace de Provins et à Isomes (Haute-Marne). Le portail trilobé de l'hôpital de Brie-Comte-Robert est encadré par une archivolte du XIIIe siècle ornée de bâtons brisés, comme à Taverny (Seine-et-Oise). On peut comparer le tympan des portes principales de Saint-Nicaise de Reims, de Mussy-sur-Seine et de Villeneuve-le-Comte (1), garnis de deux arcs tréflés et d'un quatre-feuilles, à celui du portail occidental de Saint-Urbain de Troyes; ses petits arcs en tiers-point et les trois rosaces à quatre lobes encadrent des scènes du Jugement dernier. L'architecte qui l'a dessiné s'est sans doute inspiré du tympan de la porte centrale de la cathédrale de Sens dont les divisions sont identiques. Au XIVe siècle, on fit encore des portes à tympan nu et trilobé, comme celles du transept de l'église de Mussy-sur-Seine dont chaque piédroit renferme deux niches superposées sous la retombée de la voussure en tiers-point. C'est une copie simplifiée des portails latéraux de Saint-Urbain.

La grande porte latérale de Villeneuve-l'Archevêque, dont les statues sont bien conservées et dont le tympan

(1) Viollet-le-Duc : *Dictionnaire d'architecture*, t. IX, p. 319.

représente des scènes de la Nativité et le Triomphe du Christ, est une œuvre remarquable du XIIIe siècle. Le dais qui surmonte la statue de la Vierge adossée au trumeau est couronné par une église dont la façade ressemble à celle de la cathédrale de Sens dans son état primitif (1). Le portail de Trouan-le-Grand (Aube) mérite également d'attirer l'attention. Les trois portes principales de Donnemarie, de Rampillon et de Nangis, divisées par un trumeau, étaient ornées de statues et de voussures d'un profil identique, mais le portail de Nangis est mutilé. Dans la façade de Donnemarie, on voit encore le Christ sculpté sur le tympan, entre les animaux symboliques (2), comme dans les portails romans de Saint-Ayoul de Provins et de Saint-Loup-de-Naud.

A Rampillon, les statues assez médiocres sont encore intactes. Dans le tympan on voit la Résurrection des morts et le Christ triomphant. Les travaux des mois se développent sur le soubassement. Le portail latéral de la même église représente le couronnement de la Vierge par le Christ, sujet reproduit également sur un tympan que j'ai photographié au musée de Troyes et qui provient de l'ancienne chapelle de l'Hôpiteau, près de Gérosdot (Aube). Je dois ce renseignement ainsi que plusieurs autres à l'inépuisable obligeance de M. Louis Le Clert. Dans la porte méridionale de Donnemarie, on voit deux grands anges qui encensent la Vierge, comme à Lizines. Il est probable que ces deux tympans sont l'œuvre du même artiste.

(1) Je tiens à remercier notre confrère M. Prou de m'avoir fait remarquer ce détail intéressant.

(2) Cette représentation est rare au XIIIe siècle, mais j'en citerai un bon exemple dans le portail sud de la cathédrale de Burgos.

E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Tympan de la chapelle de l'Hôpiteau.

Musée de Troyes.

L'ajourage des tympans fut très précoce en Champagne. Sans doute l'origine de cette disposition remonte au XIIe siècle, comme le prouvent les arcatures découpées à jour dans les portails secondaires de la façade à la cathédrale de Senlis et dans la porte méridionale de Saint-Vaast-les-Mello (Oise), mais quand Bernard de Soissons jeta les fondations des trois portails occidentaux de la cathédrale de Reims, vers 1255, il ajoura leur tympan par une grande rose. Dans les portes latérales de Saint-Urbain de Troyes, le trèfle vitré du gâble fait partie d'un fenestrage composé de deux arcs trilobés et d'un quatre-feuilles. L'influence champenoise s'exerça sur le portail central de Saint-Jean des Vignes de Soissons, dont le linteau orné de deux trèfles était surmonté d'une rose vitrée à douze lobes entourée de douze quatre-feuilles. Malheureusement les boulets allemands ont détruit ce curieux remplage en 1870, mais on peut signaler un autre exemple de tympan ajouré dans la porte du croisillon nord de la cathédrale de Soissons.

Dans la région du nord, les architectes champenois avaient monté des porches en pierre dès le XIIe siècle, comme à Cauroy et à Hermonville (Marne), mais au sud on ne peut guère citer que celui de Saint-Loup-de-Naud recouvert d'une croisée d'ogives et surmonté d'une tribune. Le porche occidental de Saint-Étienne de Troyes, démoli en même temps que l'église, était une œuvre du XIIIe siècle. On y entrait par une porte à tympan tréflé et ses baies en tiers-point étaient divisées par une colonnette centrale qui portait un linteau orné de deux arcs trilobés (1). Les porches du XIIIe siècle, épaulés

(1) Arnaud : *Voyage archéologique dans l'Aube*, p. 27.

par des arcs-boutants (1), qui sont adossés aux croisillons de Saint-Urbain de Troyes (2), méritent d'attirer l'attention. Le porche tréflé de Saint-Nicaise de Reims présentait une disposition très originale (3). Le porche de Saint-Jean-Baptiste de Chaumont, voûté d'ogives, est une œuvre remarquable du XIVe siècle. Son arcade centrale à redents tréflés et ses arcades latérales en lancette, dont l'ouverture est beaucoup plus étroite, sont encadrées par des gâbles rehaussés de crochets. A Troyes, le porche en bois de l'église de Saint-Remi remontait à la même époque, mais il a été refait sous l'habile direction de M. Selmersheim.

La corniche bourguignonne et cistercienne, dont les modillons concaves sur leurs faces latérales se relient les uns aux autres en formant des demi-cercles, est très répandue en Champagne. J'en signalerai des exemples à Auzon, à Saint-Maclou de Bar-sur-Aube, à Courtaoult, à Gérosdot, à Thennelières, à Torvilliers, à Villacerf (Aube), sur les clochers de Saint-Jean et de Saint-Remi à Troyes, à Saint-Jean-Baptiste de Chaumont et à Isomes (Haute-Marne). Cette corniche, inconnue dans le diocèse de Reims, persista dans le diocèse de Troyes jusqu'à la fin du XVIe siècle, comme on peut le voir à Saint-Lyé où la courbe qui sépare les corbeaux est remplie par un masque. Dans plusieurs

(1) Le grand porche de la cathédrale de Noyon est épaulé par des petits arcs-boutants rajoutés après coup au XIVe siècle.

(2) Viollet-le-Duc : *Dictionnaire d'architecture*, t. VII, p. 302. Je n'ai pas insisté sur les particularités de cette église qu'il a si bien décrite en montrant que son architecte devança le style de son époque. On trouvera l'histoire de sa construction dans *Saint-Urbain de Troyes*, par Albert Babeau.

(3) Viollet-le-Duc : *Dictionnaire d'architecture*, t. VII, p. 299.

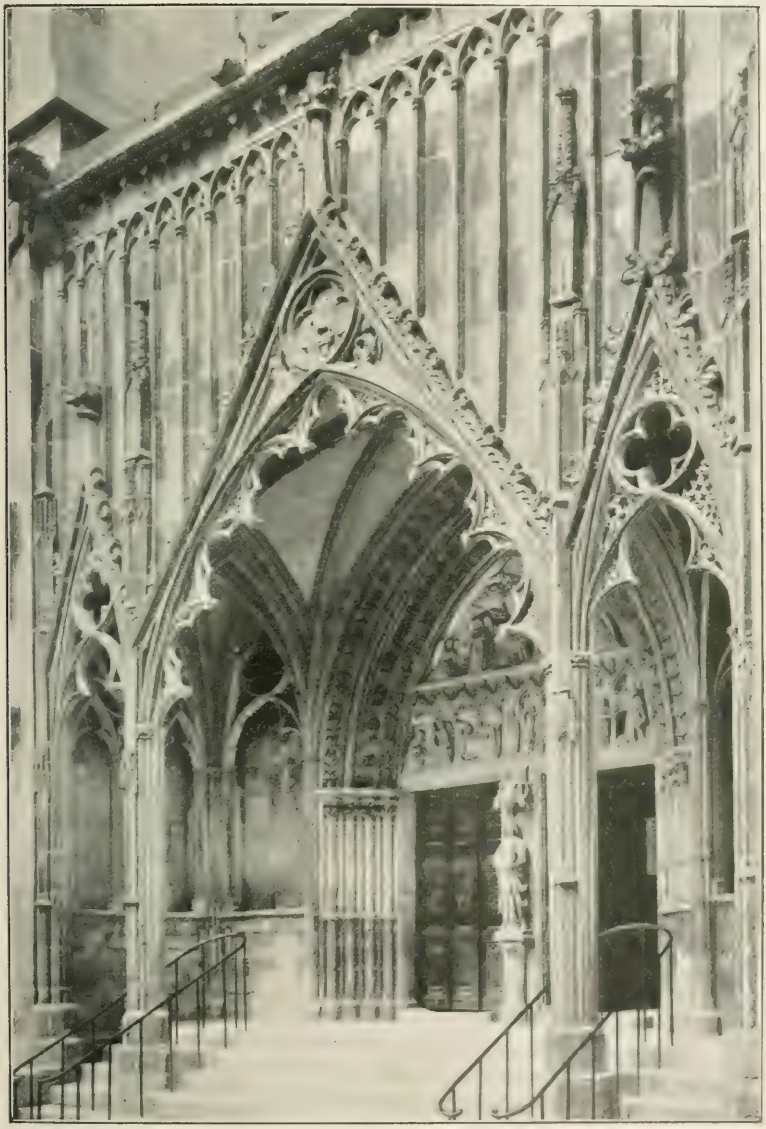

E. Lefèvre-Pontalis. phot.

Église de Chaumont.

Porche sud.

églises, les corniches se continuent sur les rampants des pignons de la façade ou des chevets plats, comme à Saint-Pierre de Bar-sur-Aube, à Villemaur, à Bourbonne-les-Bains et à Isomes.

Les clochers romans de Ceffonds et de Wassy (Haute-Marne), le clocher sud de Saint-Remi de Reims (1), celui de Beauchery, près de Provins, et l'unique tour intéressante du XIIe siècle dans l'Aube, qui domine l'église de Lhuitre, portent l'empreinte d'une influence germanique, car on remarque trois baies accouplées sur chacune de leurs faces, comme dans les clochers gothiques de Dormans, de Mussy-sur-Seine, de Saint-Jean et de Saint-Remi à Troyes (2). Cette influence s'exerce encore au XIIIe siècle sur le couronnement des clochers de La Chapelle-sur-Crécy, de Mormant et de Rampillon (Seine-et-Marne), dont les quatre pignons, ajourés par une baie en tiers-point, sont reliés par des toits qui se pénètrent (3). M. Detousches, architecte des monuments historiques, qui a si aimablement contribué à l'illustration de ce volume, a reconnu que les clochers de Villegruis et de Voulton présentaient la même disposition au XIIIe siècle (4) : les deux pignons intacts de cette dernière tour sont ajourés par une baie dont le meneau central soutient une rosace à cinq lobes.

(1) On trouve des clochers du même genre dont les baies se composent de trois arcades en plein cintre encadrées par un arc de décharge, à Azy-Bonneil et à Brasles, près de Château-Thierry.

(2) Ce clocher fut commencé en 1386. On voit aussi deux triplets sur une face de la tour du sud à la cathédrale de Châlons.

(3) L'école rhénane éleva des clochers à quatre pignons dès le XIIe siècle à Anderstadt, à Bonn, à Laach, à Spire, dans les églises des Saints-Apôtres et de Saint-Géréon de Cologne.

(4) Ces tours ont conservé des gargouilles d'angle.

Avant la Révolution, une belle tour-lanterne, dont les quatre pignons étaient ajourés par deux baies en tiers-point, trois quatre-feuilles et trois petites ouvertures, s'élevait sur le transept de l'église abbatiale de Notre-Dame de Soissons. Notre confrère M. André Ventre l'a fort habilement restituée d'après une ancienne gravure (1). Le clocher de Vasseny (Aisne), bâti au XIIIe siècle, avec ses pignons ajourés par un remplage à trois quatre-feuilles, est encore intact, comme celui de Saint-Gilles d'Étampes (2) et comme la tour de Presles (Seine-et-Marne) qui remonte au XVe siècle. A la même époque, on refit les quatre pignons du clocher de Dormans, percés de trois baies accouplées (3).

Libergier, architecte de Saint-Nicaise de Reims, était resté fidèle à cette tradition en couronnant par des pignons les trois baies accouplées qui se trouvaient sous les flèches de la façade. On peut signaler des pignons du même genre, flanqués de massifs triangulaires, à la base de la flèche romane d'Isomes, près de Langres. Depuis sa restauration, la tour-lanterne de Saint-Yved de Braine est surmontée de quatre pignons, mais rien ne prouve que ce couronnement fut primitif. Au XVIe siècle, on avait élevé sur ce clocher une flèche en bois qui fut remplacée par un dôme à lanternon après l'ouragan de 1628 (4). Au

(1) Laborde (De): *Voyage pittoresque de la France,* t. VI, Soissonnais, n°s 8 et 14. Le clocher d'Ambleny, près de Soissons, dont le toit est en bâtière, a des pignons percés de baies du même genre.

(2) A l'époque moderne, on a monté quatre pignons sur la plate-forme du clocher-porche de Saint-Martin d'Étampes qui fut bâti au XVIe siècle.

(3) Viollet-le-Duc : *Dictionnaire d'architecture,* t. III, p. 333.

(4) Laborde (De): *Voyage pittoresque de la France,* t. V, n° 34 quater.

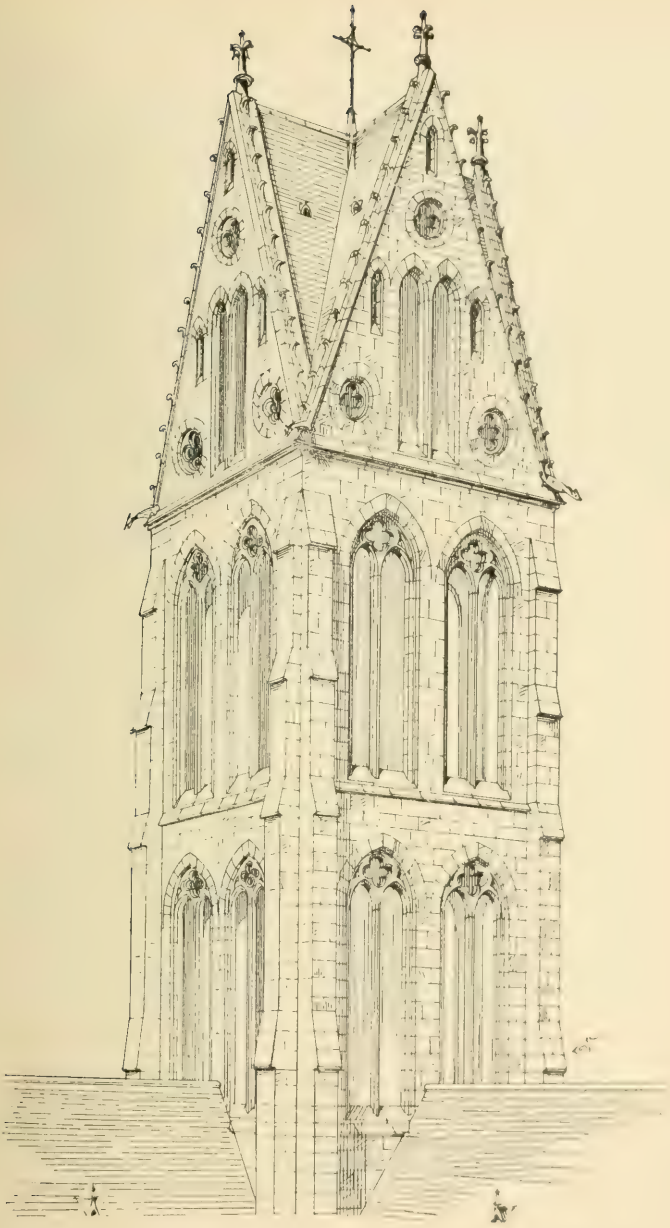

A. Ventre, del.

Clocher de Notre-Dame de Soissons.

Restitution.

XVe et au XVIe siècle, on éleva des clochers à quatre pignons dans la Normandie, le Maine et la Provence, à Hadancourt-le-Haut-Clocher (Oise), à Notre-Dame de Guibray à Falaise, à Sainte-Gauburge (Orne), à Connerré, à La Ferté-Bernard, à Saint-Nicolas de Mamers, à Villaines-la-Gosnais (Sarthe), à Saint-Didier et Saint-Pierre d'Avignon, à Saint-Jean d'Aix.

La chapelle de Resson, commune de La Saulsotte (Aube), est surmontée d'un petit clocher-arcade du XIIIe siècle, dont les deux baies en plein cintre sont flanquées de colonnettes. Les clochers latéraux, comme ceux de Saint-Jean et de Saint-Remi à Troyes, de Brie-Comte-Robert (1), de Champeaux (2), de Nangis, de Rampillon et de Villeneuve-le-Comte, se rencontrent plus souvent que les clochers-porches, comme ceux de Lizines (Seine-et-Marne), de Mussy-sur-Seine et de Pouan. Ce dernier est divisé en trois étages : ses baies supérieures sont recoupées par un meneau, deux arcs trilobés et un trèfle. Au XIIe siècle, on avait bâti des tours centrales à Saint-Ayoul de Provins, à Saint-Loup-de-Naud, à Beauchery, à Lhuitre et à Montreuil, mais les clochers du XIIIe siècle, qui occupaient le même emplacement, sont rares dans la Champagne méridionale. On peut citer ceux de Chapelle-Vallon, de Dormans, de Voulton. La tour de Saint-Quiriace de Provins s'écroula en 1662. La flèche en bois d'Orbais (3), ornée de pinacles et de lucarnes, remonte au XIVe siècle, comme le beffroi de Saint-Jean.

(1) Ce clocher s'élève au nord de l'abside.

(2) Les clochers de Champeaux et de Lizines (Seine-et-Marne) doivent être attribués au même architecte qui a décoré d'arcatures la partie supérieure de leurs contreforts.

(3) Viollet-le-Duc : *Dictionnaire d'architecture*, t. V, p. 461.

En résumé, parmi les caractères principaux de l'école gothique champenoise depuis le milieu du XIIe siècle jusqu'à la fin du XIIIe siècle, il faut signaler la profondeur de la voussure des formerets, les passages établis dans les chapelles du rond-point et dans les bas-côtés au niveau de l'appui des fenêtres, l'alternance de la pile et de la colonne, la persistance des absidioles dans le transept ou au chevet des collatéraux, les colonnes isolées à l'entrée des chapelles rayonnantes, les chapiteaux ronds, les baies géminées, les triplets dans les chœurs, dans les façades et dans les tribunes, les corniches qui se continuent sur les rampants des pignons, les clochers à trois arcades accouplées et à quatre pignons. Les architectes de cette région ont emprunté à l'Ile-de-France les voûtes sexpartites, les triforiums, les oculi qui s'ouvrent dans les nefs ou dans les chœurs et à la Bourgogne les profondes voussures des formerets et les corniches.

« L'école gothique champenoise, dit M. Enlart, est la moins originale des écoles gothiques : elle doit tout à ses deux puissantes voisines » (1). Cette opinion me semble beaucoup trop absolue. Toutes les écoles gothiques de la France, qui mériteraient d'être mieux étudiées, ont fait nécessairement usage de la voûte d'ogives, de l'arc en tiers-point et de l'arc-boutant. Dès lors elles ne se distinguent que par des caractères secondaires, comme la ramification des nervures, le tracé des plans, la forme des piliers, le remplage des fenêtres, le style des clochers et l'ornementation. Ces éléments d'originalité se retrouvent en Champagne comme en Normandie, en Bourgogne comme dans l'Ile-de-France.

(1) *L'art gothique et la Renaissance en Chypre*, t. I, p. 24.

La puissance de cette école s'est affirmée par de superbes monuments, tels que la cathédrale de Troyes, Notre-Dame-en-Vaux et la cathédrale de Châlons, le chœur d'Orbais et de Saint-Remi de Reims, Saint-Quiriace de Provins, les églises de Champeaux et de Rampillon. Elle a produit Jean d'Orbais, premier architecte de la cathédrale de Reims, et ses successeurs Jean Le Loup, Gaucher de Reims et Bernard de Soissons, Libergier, maître de l'œuvre de Saint-Nicaise, et l'artiste de génie qui a bâti Saint-Urbain de Troyes, l'un des monuments religieux les plus originaux du moyen âge. Il faut identifier cet architecte avec Jean Langlois, désigné sous le nom de *Johannes Anglicus, civis Trecensis,* dans une bulle de Clément IV, en 1267, et qualifié d'ancien maître de l'œuvre (1), qui fut obligé de rendre compte d'une somme de 2500 livres reçue pour l'achèvement du chœur et qui se préparait à partir pour la Terre-Sainte ?

On peut également rappeler les noms de maître Jacques, mort en 1295, de maître Henri, de maître

(1) « Fuit propositum coram nobis quod licet Johannes Anglicus, civis Trecensis, crucesignatus, quondam magister fabrice ipsius ecclesie Sancti Urbani, de pecunia operi ejusdem fabrice deputata usque ad summam duorum millium et quingentarum librarum Turonensium receperit, Johannes dictis decano et capitulo de hujusmodi summa pecunie rationem reddere indebite contradicit ». Lalore (L'abbé) : *Cartulaires du diocèse de Troyes,* t. V, p. 274. Henri, architecte de la cathédrale de Troyes en 1294, qui se rendait souvent aux carrières d'Augy, près d'Auxerre, porte également le titre de « magister fabrice ». Bibl. nat., latin 9111, fol. 206 v°, Nicolas de Chaumes et Pierre de Chelles, architectes des cathédrales de Sens et de Paris, sont désignés sous le nom même. Cf. Mortet : *L'expertise de la cathédrale de Chartres en 1316,* dans le *Congrès archéologique de Chartres,* p. 311 et 312.

Richer et de maître Gautier, architectes de la cathédrale de Troyes à la fin du XIIIe siècle (1), et de leurs successeurs du XIVe siècle, Jean de Torvoye, Thomas, Michelin de Jonchery, Jean Thierry et Michelin Hardiot. J'attribuerais volontiers la construction de l'église de Mussy-sur-Seine à maître Geoffroy, qui habitait cette paroisse en 1297, quand il reçut cent sous du chapitre pour avoir visité comme expert les travaux de la cathédrale (2).

L'influence de l'école champenoise se fit sentir sur l'église abbatiale de Saint-Denis, sur le croisillon sud de la cathédrale de Soissons, sur le plan de Saint-Yved de Braine, sur le chevet de la collégiale de Saint-Quentin, sur la cathédrale et sur Saint-Jean de Sens, sur d'autres églises de ce diocèse, sur la chapelle centrale de la cathédrale et de Saint-Germain d'Auxerre, sur l'église de Saint-Martin de Clamecy, sur la cathédrale et l'église de Saint-Gengoult à Toul, sur la collégiale d'Épinal, sur la cathédrale de Metz et dans le midi de la France. On retrouve certaines particularités de son style dans les cathédrales d'Avila et de Léon en Espagne; à Saint-Martin d'Ypres, à Saint-Quentin de Tournai et à la cathédrale d'York ; en Allemagne et dans l'Italie méridionale ; dans les églises de Mistra en Grèce et dans l'île de Chypre où l'art gothique champenois, encouragé par Alix de Champagne, femme de Hugues Ier de Lusignan, a laissé son empreinte sur les cathédrales de Famagouste, de Nicosie et sur beaucoup d'autres églises.

(1) Bibl. nat., latin 9111, fol. 207 v° et 209.
(2) *Ibid.*, fol. 214 v°.

Les églises du XVIe siècle.

Le mouvement architectural qui se produisit dans le diocèse de Troyes au XVIe siècle eut deux causes principales. La première, c'est que toutes les églises romanes de la région, bâties en moellons de craie, tombaient en ruine à cette époque ; la seconde, c'est que la richesse des bourgeois de la Champagne où le commerce était très prospère, permit aux fabriques de trouver les ressources nécessaires à la reconstruction presque générale des édifices religieux. D'autres régions de la France, comme une partie de la Picardie où l'on vit s'élever les belles églises de Saint-Vulfran d'Abbeville, de Rue, de Saint-Riquier, de Folleville, de Tilloloy, comme le Vexin où deux familles d'architectes, les Lemercier à Pontoise et les Grappin à Gisors, travaillèrent dans un grand nombre de paroisses, comme la Bretagne ou comme les bords de la Loire, furent animées du même souffle artistique, mais le diocèse de Troyes peut revendiquer l'honneur de former un groupe d'une importance exceptionnelle par le nombre et la beauté de ses églises.

Parmi les plus intéressantes, il faut citer celles de Saint-Jean, de Saint-Nizier, de Saint-Nicolas, de Saint-Martin-ès-Vignes à Troyes, de Bouilly, de Pont-Sainte-Marie, de Saint-André, d'Auxon, d'Ervy, de Chaource, de Bar-sur-Seine, de Nogent-sur-Seine, de Rumilly-les-Vaudes et des Riceys. L'art gothique à son déclin s'y est transformé, parce que les constructeurs ont poussé ses principes à leur dernière limite sans conserver la

pureté du style, comme le maître de l'œuvre de Saint-Urbain. Cette école locale, qui a produit toute une pléiade d'architectes, de sculpteurs et de peintres-verriers du plus grand talent, mérite une place à part dans l'histoire de l'art religieux au XVIe siècle. Il serait bien difficile de citer une seule église qui n'ait pas été l'objet de travaux importants à cette époque. Quand on s'est décidé à garder une nef plus ancienne, le chœur fut presque toujours rebâti, comme à La Madeleine, à Saint-Jean et à Saint-Remi de Troyes, à Gérosdot, à Montiéramey, à Pouan, à Thennelières, à Trouan-le-Petit, mais dans la plupart des paroisses les églises furent reconstruites de fond en comble.

Pour comprendre quel était le type des églises de la région troyenne au XVe siècle, afin de remonter aux origines du style gothique flamboyant qui exerça une influence capitale sur l'architecture du siècle suivant, il faudrait pouvoir souder la nef de Villenauxe (1) au chœur de Rosnay-l'Hôpital, entouré d'un déambulatoire avec trois chapelles rayonnantes et bâti sur une vaste crypte qui mériterait une étude spéciale (2). On obtiendrait alors un monument dont les voûtes d'ogives seraient peu élevées et dont les grandes arcades retomberaient sur de courtes colonnes, comme dans les églises du XIIIe siècle. Le chapiteau, réduit à un

(1) Cette église fut consacrée en 1499. Cf. p. 149.

(2) Cette crypte, recouverte de vingt-deux voûtes d'ogives, est soutenue dans sa partie centrale par six colonnes rondes entourées par les six piliers octogones qui bordent le déambulatoire. Ses trois chapelles, reliées par des murs droits et épaulées par deux contreforts, sont arrondies au dehors et forment trois pans coupés à l'intérieur. On en trouvera le plan dans Aufauvre : *Voyage archéologique et pittoresque dans le département de l'Aube*, p. 206.

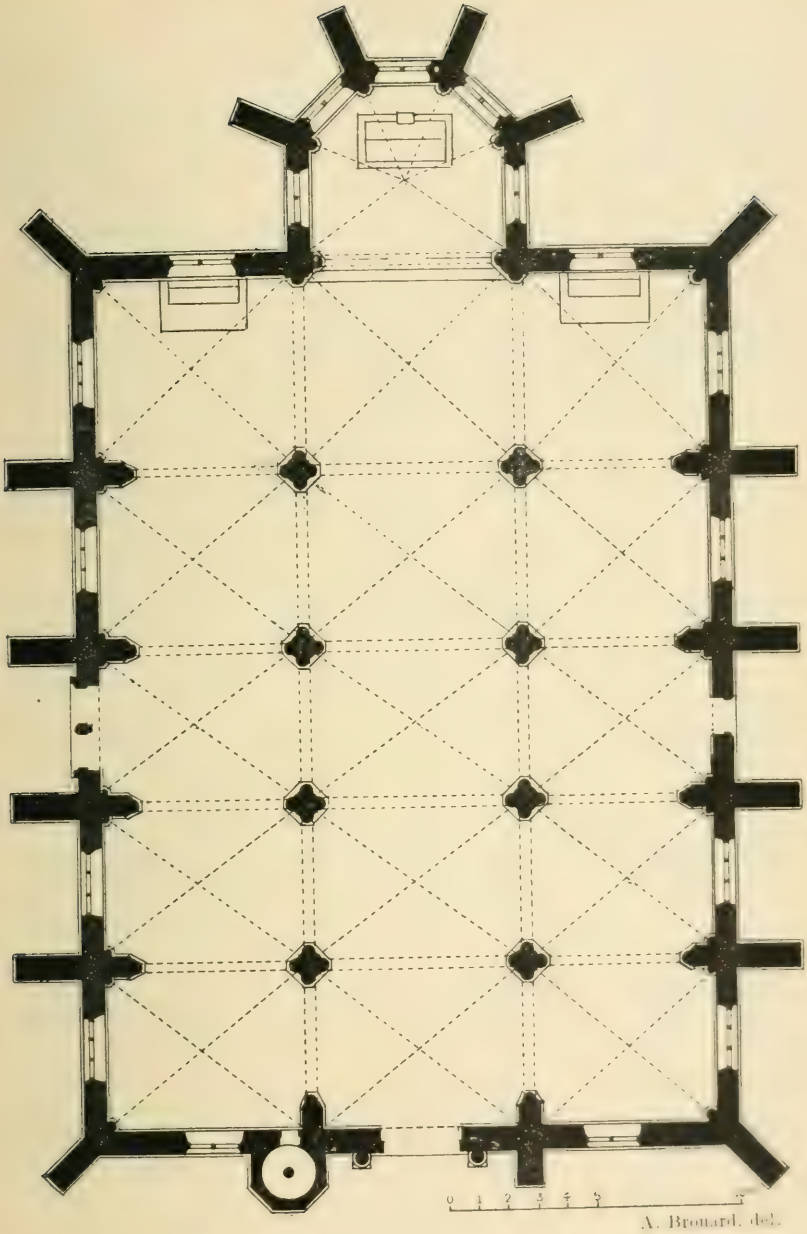

Église des Noes.

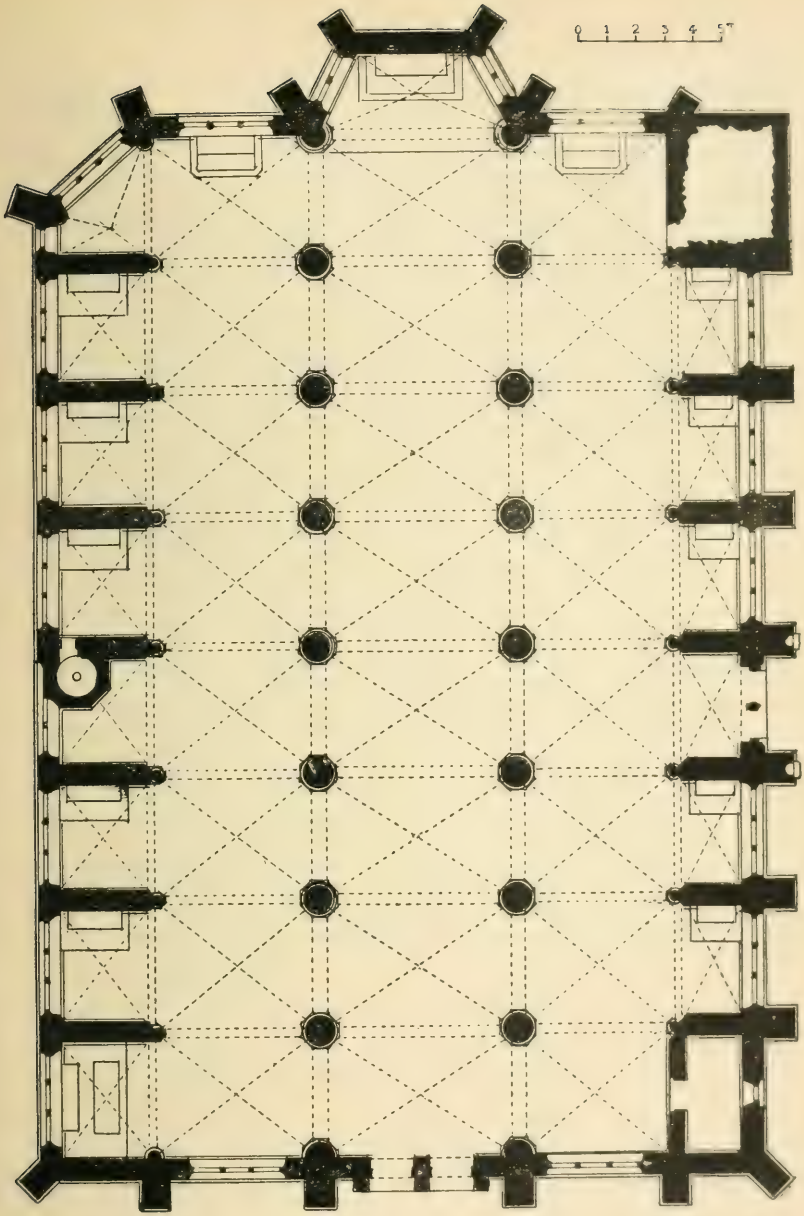

A. Brouard, del.

Église de Sainte-Savine.

bandeau de feuilles frisées, persistait encore à cette époque et même au commencement du XVIe siècle, comme dans le bas-côté nord de Sainte-Croix de Provins. Les fenêtres sont de faible dimension ainsi que les portails.

Les plans des églises du XVIe siècle peuvent se réduire à trois types principaux. Quelques-unes n'ont qu'une seule nef, par exemple à Javernant, à La Chapelle-Saint-Luc, à Verrières, à Villy-le-Maréchal, mais un grand nombre d'églises rurales se composent d'une nef, de deux bas-côtés à chevet plat presque aussi larges que le vaisseau central, et d'un chœur à cinq pans coupés, comme aux Noes, à Pont-Sainte-Marie, à Saint-Léger, à Saint-Germain. Tous ces édifices se font remarquer par l'absence de transept et par la prolongation des bas-côtés jusqu'à l'entrée du chœur. Les églises du Mesnil-Saint-Père et de Sainte-Savine présentent une particularité : ce sont les chapelles latérales bâties entre les contreforts, comme dans les églises de premier ordre. A Saint-Nicolas et à Saint-Pantaléon de Troyes, ces chapelles communiquent avec un bas-côté très étroit. Il faut signaler des doubles collatéraux dans le chœur de Saint-Jean de Troyes, à Saint-Ayoul et à Sainte-Croix de Provins, comme à Saint-Eustache de Paris, à Saint-Maclou de Pontoise et à Gisors.

D'autres monuments religieux, comme les trois églises des Riceys, ont une nef bordée de deux collatéraux, un transept et un chœur polygonal. L'église du Ricey-Haut a la forme d'une grande croix grecque, parce que son transept fut allongé après coup. Le croisillon nord forme un second chœur à pans coupés. Il n'est pas rare de rencontrer dans les croisillons une

absidiole à pans coupés, comme à Chavanges, ou une chapelle carrée qui communique avec le chœur, comme à Bouilly, à Rumilly-les-Vaudes, à Polisot et à Villeret (Aube). A Neuvy-Sautour (Yonne), les absidioles à chevet plat donnent à l'église un plan déjà signalé au XIVe siècle à Mussy-sur-Seine. D'ailleurs, j'ai fait remarquer la persistance des absidioles dans l'école gothique champenoise, par exemple à la cathédrale de Châlons où les absidioles étaient carrées (1) et à Saint-Urbain de Troyes.

Dans plusieurs églises, le transept est divisé en deux travées par des colonnes isolées, mais à Laubressel la première travée fut bâtie au XIIIe siècle et la seconde au milieu du XVIe siècle. A Bouilly, le transept occidental remonte au XVe siècle et le transept oriental au XVIe siècle. Il en est de même à La Chapelle-Saint-Luc où les deux voûtes centrales du transept sont datées de 1513 et de 1553, ce qui permet d'étudier la variation des profils. Néanmoins ce parti fut adopté dans certains transepts bâtis d'un seul jet au XVIe siècle, comme à Avirey, à Chavanges, à Mailly, à Valentigny et à Vendeuvre (2).

L'architecte qui reconstruisit le transept et le chœur de l'église abbatiale de Montiéramey, vers 1545 (3), adopta le même plan, mais il eut l'idée de faire communiquer le chevet avec les croisillons par un passage

(1) Cf. Viollet-le-Duc: *Dictionnaire d'architecture*, t. II, p. 353.

(2) La division du transept en deux travées par un pilier central apparut dès le XIe siècle à Saint-Denis de Nogent-le-Rotrou et se rencontre à Dommartin (Pas-de-Calais), à Saint-Jean-aux-Bois (Oise) à la fin du XIIe siècle, à la collégiale d'Épinal au XIIIe siècle, à Saint-Nicolas de Port au XVIe siècle.

(3) L'un des vitraux du chœur est daté de 1549.

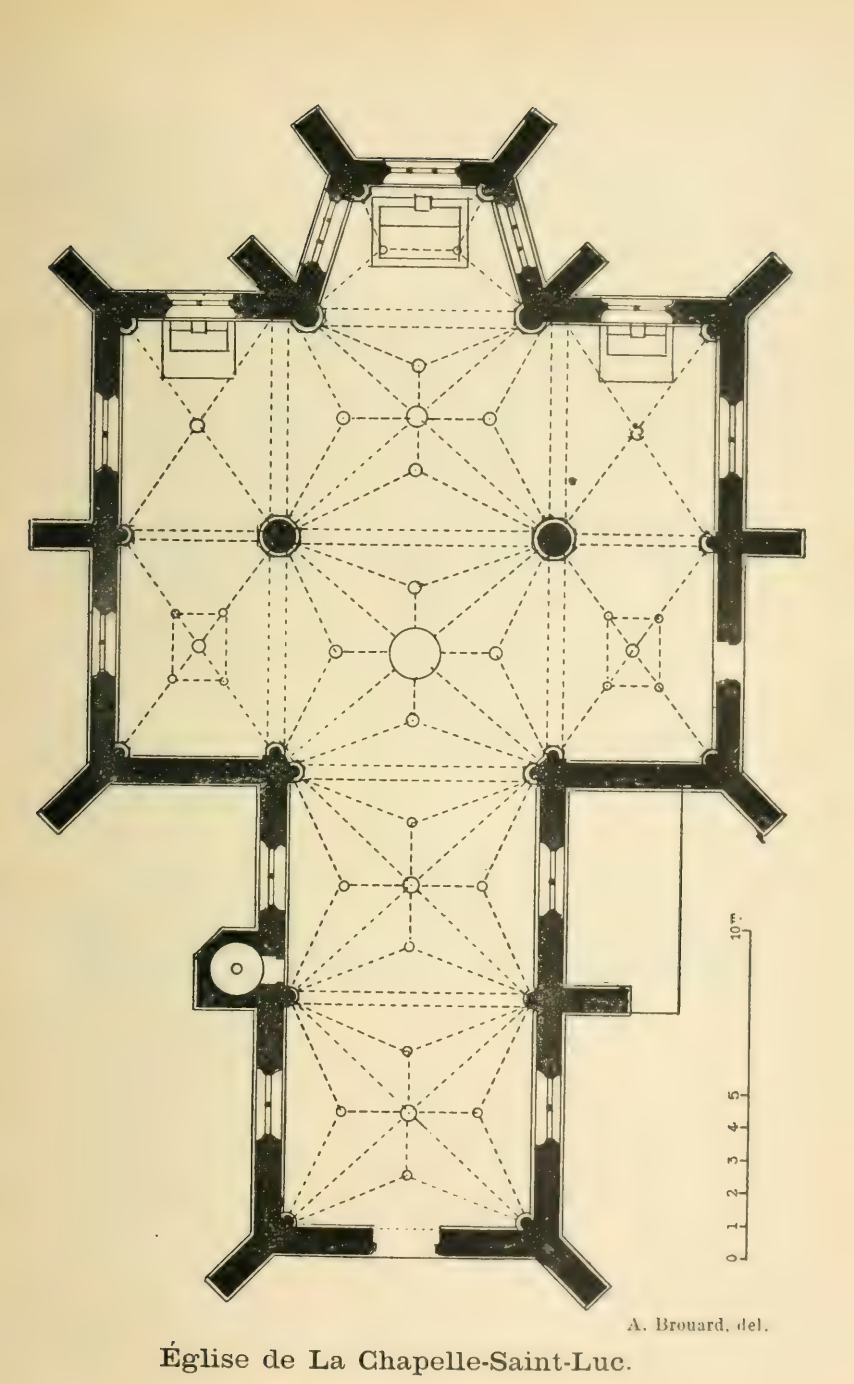

A. Brouard, del.

Église de La Chapelle-Saint-Luc.

oblique recouvert de trois branches d'ogives. Cette disposition originale fut adoptée dans les environs de l'abbaye, à Montreuil où le transept se divise en trois

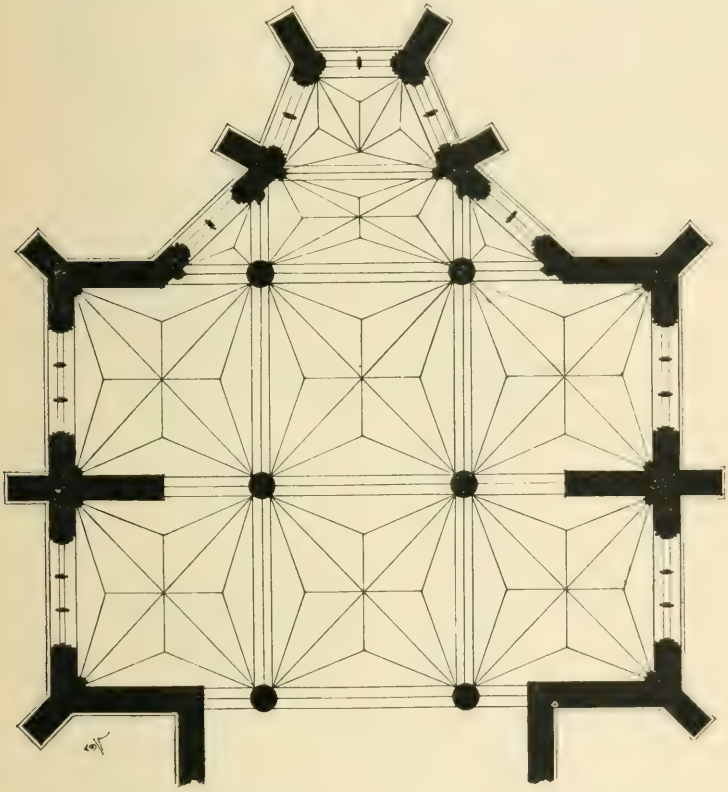

Église de Montiéramey.

travées, à Montaulin où le couloir forme deux pans coupés et au Mesnil-Saint-Père. Ces deux dernières églises possèdent des doubles croisillons. A Aulnay, le mur de fond de la chapelle ouverte sur le chœur et

sur le transept se dirige également en biais. Dans l'église de Bouy-Luxembourg, qui est dépourvue de transept, le passage oblique relie le chœur aux bas-côtés.

Quand les transepts sont accouplés, le chœur forme généralement trois pans coupés, comme à La Chapelle-Saint-Luc, au Mesnil-Saint-Père, à Montaulin, à Montiéramey et à Montreuil, mais ce plan particulier du chevet se rencontre également dans les églises d'Arrembécourt, d'Auxon, de Bouy-Luxembourg, de Creney, de Chapelle-Vallon, d'Échemines, de Ferreux, d'Herbisse, de Macey, de Polisot, de Premierfait, de Saint-André, de Saint-Pouange, de Saint-Remy-sur-Barbuise et de Sainte-Savine. Néanmoins la plupart des absides sont limitées par cinq pans coupés, comme à Avirey, à Bouilly, à Bérulles, à Chavanges, à Laines-aux-Bois, à Marolles-sous-Lignières, aux Riceys, à Rumilly-les-Vaudes, à Saint-Mards-en-Othe, à Torvilliers, à Villy-le-Maréchal, à Vaupoisson, à Valentigny et à Villeret. Le chœur à sept pans de l'église de Gérosdot est une véritable exception.

Le plan des grands édifices, tels que Saint-Nizier de Troyes, comprend une nef flanquée de bas-côtés et de chapelles latérales peu profondes, un large transept et un chœur entouré d'un déambulatoire qui renferme trois grandes chapelles rayonnantes à deux ou trois pans coupés, comme à Saint-Remi et à La Madeleine de Troyes et à Brienne-le-Château. Les cinq chapelles du rond-point de Notre-Dame de l'Épine, qui furent élevées de 1509 à 1524, sont beaucoup plus profondes que celles dont je viens de parler. Les deux premières ont quatre pans coupés et les autres cinq côtés.

L'église d'Ervy, qu'il faut faire rentrer dans cette catégorie, se distingue par l'absence de transept et par le plan de son abside à trois pans coupés, comme celle de la cathédrale de Lectoure. Les cinq chapelles rectangulaires du déambulatoire sont limitées par un mur droit, suivant un système appliqué dans l'église

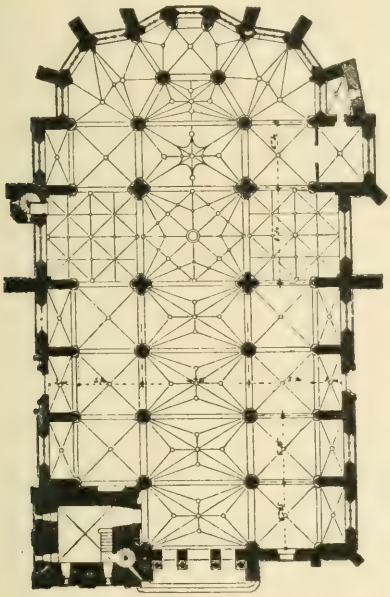

Plan de Saint-Nizier de Troyes.

abbatiale de Clairvaux, à Saint-Pierre de Bar-sur-Aube et à Évron, près de Laval, mais elles sont séparées les unes des autres, tandis qu'à Saint-Martin-ès-Vignes, dont la première pierre fut posée en 1592, le rond-point inscrit dans trois pans coupés se trouve dépourvu de chapelles rayonnantes.

Le déambulatoire double de Sainte-Croix de Provins, consacré en 1581 et divisé en deux galeries par une file de colonnes, ne renferme qu'une seule chapelle centrale, comme celui de l'église de Bar-sur-Seine. Cette disposition, qui fut adoptée à la même époque à Saint-Étienne de Beauvais, à Saint-Eustache et à Saint-Étienne-du-Mont de Paris, se rencontre en Bourgogne au XIIe et au XIIIe siècle, comme je l'ai déjà signalé. Au XIIIe siècle, on plantait toujours quatre colonnes dans l'hémicycle d'un chœur entouré d'un déambulatoire pour obtenir cinq pans coupés, comme à la cathédrale de Troyes et à Montiérender, mais les architectes du XVIe siècle se contentèrent d'en poser deux sur la même courbe, ce qui donne le plan d'un trapèze aux sanctuaires de La Madeleine, de Saint-Nizier, de Saint-Martin-ès-Vignes, de Brienne-le-Château et d'Ervy.

Les chevets plats, conformes à la tradition romane, se rencontrent dans plusieurs églises rurales du XVIe siècle, comme à Balnot-sur-Laigne, à Charmont, à Charvey, à Estissac, à Fontaine, à Montgueux, à Montfey, à Pars, à Rouilly-Saint-Loup, à Saint-Georges et à Villiers-le-Bois. Je n'en connais que trois exemples dans les grandes églises, à Saint-Jean, à Saint-Pantaléon et Saïnt-Nicolas de Troyes. Le plan spécial de ces trois monuments religieux doit s'expliquer par le manque d'espace dans une grande ville où les achats de terrain étaient difficiles, et où il était impossible de supprimer une rue, comme celle qui passe au chevet de Saint-Pantaléon. A Saint-Jean où le transept fait défaut, comme à Saint-Nicolas, le déambulatoire, flanqué de chapelles rectangulaires, contourne le sanctuaire à trois pans coupés et se trouve

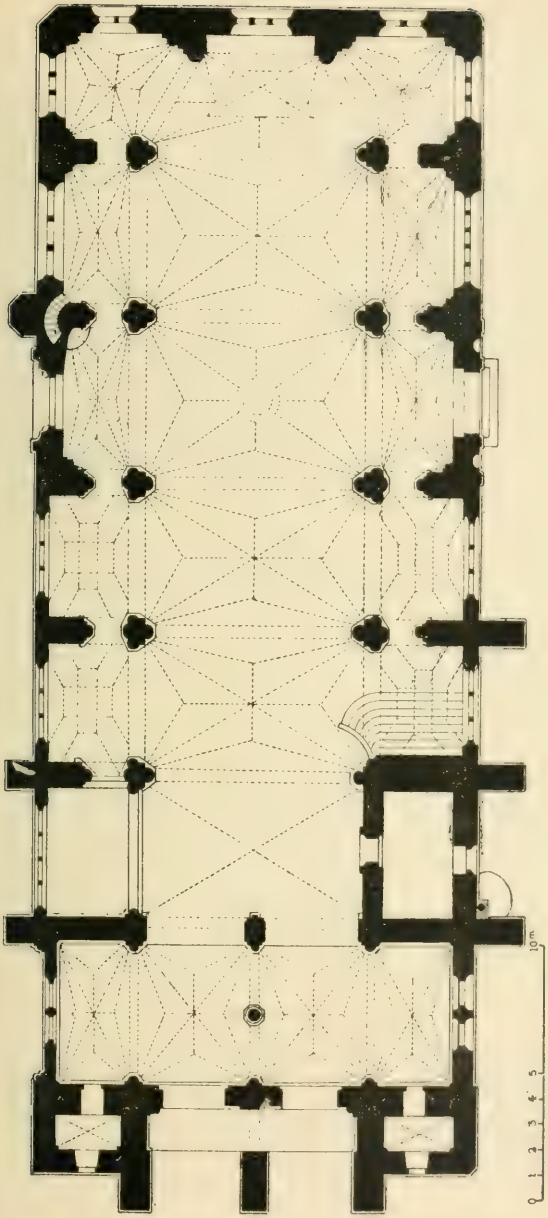

A. Brouard. del.

Plan de Saint-Nicolas à Troyes.

limité à l'orient par un grand mur droit, suivant un système adopté au XIIe siècle dans l'église Saint-Quiriace de Provins.

Les architectes de Saint-Nicolas et de Saint-Pantaléon, qui n'avaient pas assez de place pour construire un rond-point, eurent l'idée ingénieuse de faire un faux déambulatoire qui est un véritable trompe-l'œil. Ils lancèrent deux arcs en biais entre la dernière pile du chœur et le chevet plat, de façon à obtenir trois pans coupés égaux. Les voûtes d'angle qui recouvrent la dernière travée des bas-côtés se trouvent donc établies sur le plan d'un trapèze, et le déambulatoire semble contourner le sanctuaire, tandis qu'il n'existe pas.

Quelques églises rurales, comme celles de Villemaur, de Neuville-sur-Vanne, de Racines et de Vanlay, sont entièrement recouvertes d'un lambris de bois en berceau brisé du XVIe siècle (1). A la même époque, on a construit en panneaux de bois la chapelle de Saint-Gilles à Troyes, le transept et le chœur de Juzanvigny, les nefs des églises de Chauffour-les-Bailly, de Lentilles et de Saint-Léger-sous-Margerie.

La voûte d'ogives simple, formée par l'entrecroisement de deux nervures, fut d'un usage général à la même époque, par exemple à Saint-Jean de Troyes, à Ervy, aux Noes, à Pont-Sainte-Marie, à Sainte-Savine, à Saint-Léger, à Saint-Germain, à Saint-André. Dans

(1) On peut signaler d'autres lambris de la même époque à Viffort (Aisne), à Villenauxe, à Montiérender, à Baulne (Marne) et à Saint-Ayoul de Provins, où les voûtes d'ogives modernes masquent la charpente encore visible sur le croisillon nord et sur le chœur.

ces six dernières églises où les bas-côtés sont aussi larges que les nefs, leurs voûtes d'ogives assez basses arrivent au même niveau que celles du vaisseau central, comme à Aulnay. Il en résulte que les voûtes latérales contrebutent celles de la nef, comme à la cathédrale de Poitiers où ce système fut employé au XIIIe siècle. On faisait ainsi l'économie des arcs-boutants. Cette disposition, qui ne se rencontre pas dans les églises importantes du diocèse, semble localisée dans les environs de Troyes.

Dès le XIVe siècle, l'architecte du transept de la cathédrale de Troyes avait appareillé sur la croisée une grande voûte d'ogives renforcée par des liernes (1) et des tiercerons, comme à la cathédrale d'Amiens, mais ce système de voûte ne fut pas employé au XVe siècle, du moins à Rosnay-l'Hôpital, dans la nef de Bouilly et dans le double bas-côté nord de Sainte-Croix de Provins. Dès le commencement du XVIe siècle, on en fit usage dans le transept de La Chapelle-Saint-Luc, dont une voûte porte la date de 1513 : les quatre évangélistes, qui écrivent sur des pupitres avec les animaux symboliques à leurs pieds, sont représentés sur ses clefs, comme à Davrey, près d'Ervy. Ces deux voûtes doivent être attribuées au même artiste.

Les voûtes d'ogives à quatre liernes et à huit tiercerons, dont les nervures dessinent en plan une étoile à quatre pointes, se rencontrent au-dessus des nefs dans

(1) Les liernes, qui forment des branches secondaires en croix dans une voûte d'ogives, apparurent dès le XIIe siècle à Lucheux, à Airaines (Somme), dans la cathédrale, à Saint-Martin et à La Trinité d'Angers. On peut en voir d'autres exemples du XIIIe siècle à Cunault, à Candes, près de Saumur, au Puy-Notre-Dame, à la cathédrale et à Sainte-Radegonde de Poitiers.

F. Lefèvre-Pontalis, phot.

Eglise de Pont-Sainte-Marie.

Nef.

la plupart des églises de la région, notamment à Saint-Nizier, à Saint-Martin-ès-Vignes et à Saint-Nicolas de Troyes, à Chavanges, à Ervy, à La Chapelle-Saint-Luc, à Montiéramey, à Montreuil, au Ricey-Bas, au Ricey-Haut, à Rigny-le-Ferron, à Rumilly-les-Vaudes, à Thuisy (1553), à Valentigny, à Vendeuvre, à Villenauxe. On en fit plus rarement usage dans les bas-côtés, sauf à Brienne-le-Château et dans l'église de Saint-Nicolas à Troyes où chaque travée est recouverte par la même voûte en étoile que la chapelle latérale, comme dans quelques chapelles de Saint-Pantaléon, qui doit être l'œuvre du même architecte. Parfois, on a supprimé les liernes, en joignant par des branches la clef des doubleaux et des formerets, ce qui divise la voûte en quatre losanges et en huit triangles, comme sur la première travée de la nef à la cathédrale de Troyes, dans le bas-côté sud d'Ervy, dans les chapelles carrées du transept de Bouilly, dans le chœur de Saint-Jean-Baptiste de Chaumont et dans la chapelle du chevet de Sainte-Croix de Provins.

Il faut ranger dans la même catégorie les curieuses voûtes des bas-côtés du chœur de Nogent-sur-Seine, qui furent construits entre 1551 et 1554. Encadrées par des doubleaux en plein cintre garnis de dix caissons à l'intrados et soutenus par des pilastres cannelés, elles sont appareillées comme une coupole et des emblèmes de corporations se détachent entre les nervures plaquées contre la voûte. Dans les chapelles latérales, voûtées suivant le même système, les ogives principales et les formerets en plein cintre sont ornés de rais de cœur. Quand les branches des voûtes de ce genre sont brisées, on obtient des losanges irréguliers,

comme dans le bas-côté sud de Saint-Jean de Troyes.

Dans la nef de l'église de Bar-sur-Seine, on rencontre encore une autre variété qui forme au centre un grand losange dont chaque angle est relié aux piles par deux longues nervures. Ce type de voûte entraîne la suppression des liernes et des ogives principales. Parfois, comme dans la travée droite du chœur de Bouilly, les tiercerons n'existent pas et les ogives sont reliées par quatre branches qui forment un rectangle. La même église renferme une voûte dont les tiercerons, parallèles aux ogives, viennent buter contre les arcs d'encadrement et dessinent une croix de Saint-André, comme dans quatre chapelles latérales de Saint-Nicolas de Troyes où ce plan se complique par celui d'une croix grecque au centre de la voûte.

Au XIIIe siècle, les architectes de l'Anjou s'étaient efforcés de multiplier les nervures des voûtes d'ogives du style Plantagenet, comme à Saint-Serge et à Toussaint d'Angers, à Mouliherne et à Asnières (Maine-et-Loire). Les constructeurs du XVIe siècle imitèrent leur exemple, et les branches secondaires se ramifièrent sur les croisées d'ogives, de façon à former un réseau de plus en plus compliqué. Si l'on veut se faire une idée des voûtes de ce genre, il faut étudier celles du porche et du chœur de Saint-Jean de Troyes, qui ont la forme d'une étoile à quatre branches traversée par une croix grecque aux bouts pointus. Dans les chapelles latérales du même sanctuaire, on distingue des voûtes à caissons, des voûtes qui forment un treillis de losanges, comme à Brienne-le-Château, et des réseaux de nervures en segments de cercles.

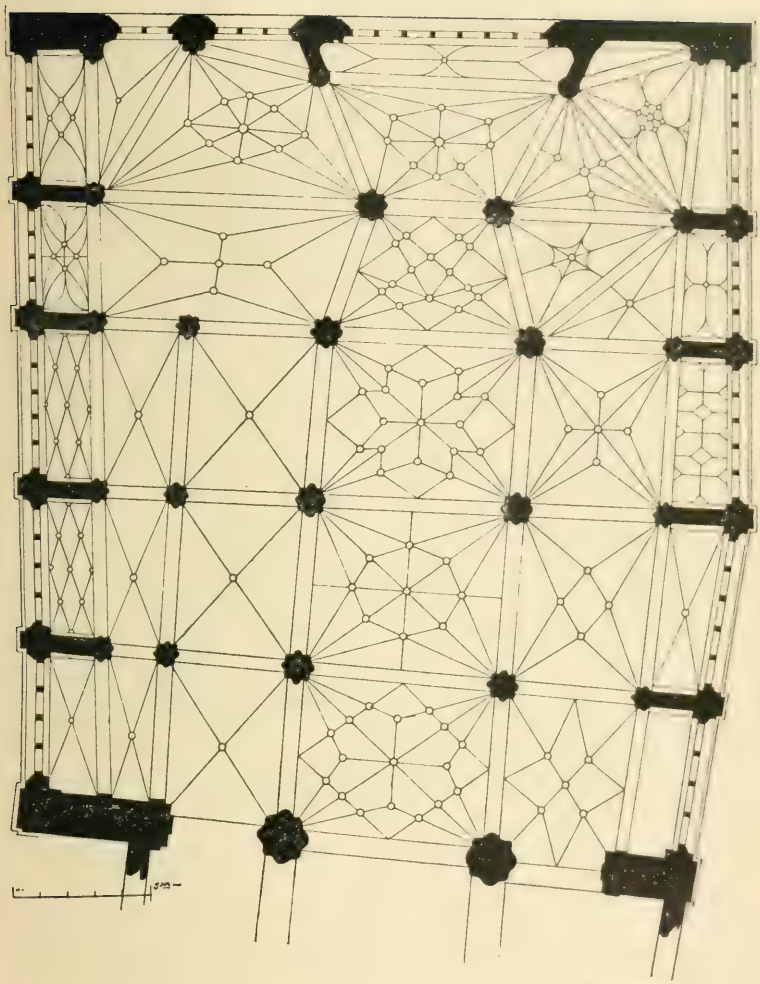

A. Brouard, del.

Église de Saint-Jean à Troyes.

Plan du chœur.

Les croisillons de Saint-Nizier de Troyes sont recouverts de voûtes du XVIe siècle tracées sur le même plan que celles d'Airvault et de Saint-Jouin-de-Marnes (Deux-Sèvres), qui furent lancées sur des nefs romanes au XIIIe siècle. Cette disposition consiste à juxtaposer dans un grand rectangle quatre voûtes d'ogives à huit branches inscrites dans un carré. Comme l'une des diagonales de chaque carré se trouve dans le prolongement de celle du carré opposé, il en résulte que tout le système est soutenu par une véritable croisée d'ogives. Il faut signaler encore des voûtes à nervures ramifiées sur la première travée de la nef du Ricey-Bas, où les liernes et les tiercerons se divisent en Y.

Les voûtes en caissons qui caractérisent le style propre à la Renaissance sont assez rares. On les voit apparaître vers 1534 dans les chapelles rayonnantes de l'église d'Ervy où elles se composent d'un berceau divisé par des nervures qui se recoupent à angle droit ou en losange. Sous leurs retombées, on remarque une série de petites niches dans la première chapelle au nord du déambulatoire et des grands médaillons dans la chapelle voisine (1). A Saint-Jean de Troyes, la voûte à caissons de la première chapelle méridionale du déambulatoire mérite d'être signalée, comme celles du chœur de Sainte-Maure et d'une chapelle latérale de l'abside au Ricey-Bas.

Dans plusieurs églises, les absides à cinq pans coupés sont voûtées par des nervures qui se dirigent vers une clef centrale, comme dans les chevets du XIIIe siècle. Pour augmenter l'effet produit par cette

(1) Je tiens à remercier M. l'abbé Bazin, curé-doyen, de m'avoir communiqué une série de photographies de cette belle église.

disposition, les architectes du XVIe siècle divisèrent chaque compartiment de remplissage triangulaire par trois nervures qui se réunissent au même point, comme à Avirey, à Aulnay, à Chavanges, à Pouan, à Valentigny et à Villeret. Ils appliquèrent le même principe dans les chapelles rayonnantes à Brienne-le-Château, à La Madeleine de Troyes et à Notre-Dame de l'Épine. Dans le chœur de Dienville, cinq nervures se ramifient entre les ogives.

Au chevet de l'église de Bouilly, seize branches d'ogives rayonnent autour d'un cercle traversé par dix nervures qui rejoignaient des clefs pendantes aux points d'intersection. Ce type de voûte à couronne centrale se retrouve dans le transept de Saint-Jean-Baptiste de Chaumont, dans la chapelle du chevet de Saint-Gervais-Saint-Protais à Paris et dans une chapelle des cathédrales de Noyon et de Senlis. Courtalon a décrit celle du chœur de l'église abbatiale de Montier-la-Celle, près de Troyes, démolie après la Révolution (1). La couronne ajourée avait 5^m 90 de diamètre et la clef pendante qui en occupait le centre mesurait 5 mètres de longueur. On peut en rapprocher la voûte de la chapelle du Saint-Esprit à Rue (Somme), dont les rayons sont inscrits dans un losange.

Le tracé des voûtes des ronds-points est très intéressant à étudier, car certains architectes ont pris le parti de fusionner la voûte du déambulatoire avec celle des chapelles rayonnantes qui sont généralement au nombre de trois. Il était facile d'appliquer ce système en raison de la faible profondeur des chapelles.

(1) *Topographie historique de la ville et du diocèse de Troyes*, t. III, p. 34.

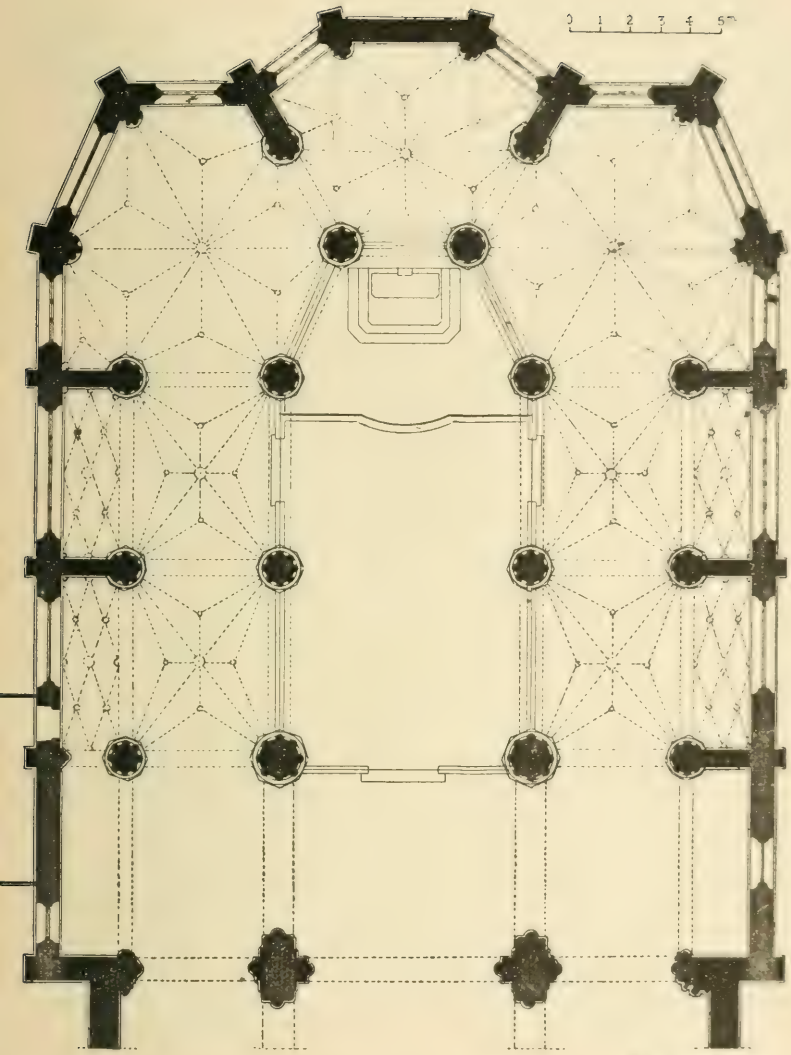

A. Brouard, del.

Église de Brienne-le-Château.

Plan du chœur.

D'ailleurs, les constructeurs du diocèse de Troyes au XVIe siècle ne se doutaient peut-être pas que leurs prédécesseurs du XIIe siècle avaient résolu le même problème au chevet de l'église abbatiale de Saint-Denis et de l'église de Saint-Maclou de Pontoise, en appareillant des voûtes d'ogives à cinq branches. Le rond-point de l'église cistercienne de Vaucelles, près de Cambrai, présentait la même particularité, comme Villard de Honnecourt a pris soin de l'indiquer.

Cette fusion est réalisée de la façon la plus ingénieuse à La Madeleine de Troyes et à Brienne-le-Château. Dans ces deux églises, les six branches d'ogives des voûtes qui recouvrent le déambulatoire et les chapelles rayonnent autour d'une clef centrale. Les compartiments de remplissage sont subdivisés par trois nervures secondaires qui se relient à une autre clef intermédiaire. Il faut remarquer avec quelle habileté l'architecte a planté ses piles pour obtenir un hexagone à côtés égaux. L'élégance de ces voûtes produit un heureux effet fort bien rendu dans la photographie de M. Lancelot. Je tiens à remercier M. Brouard, inspecteur des édifices diocésains, d'avoir bien voulu relever le plan du rond-point de Brienne et d'avoir exécuté plusieurs autres dessins qui font le plus grand honneur à son talent.

Regny Gouveau, Antoine Guichart et Antoine Bertaucourt, qui rebâtirent les cinq chapelles du déambulatoire de Notre-Dame de l'Épine entre 1509 et 1524 (1), ont adopté le même système de construction dans les voûtes qui forment une étoile à six

(1) Demaison : *Documents inédits sur l'église Notre-Dame de l'Épine*, dans les *Mémoires de l'Académie de Reims*, t. XCV, p. 121.

branches (1). Il est probable que l'œuvre remarquable de ces trois architectes exerça une heureuse influence sur le rond-point de La Madeleine de Troyes dont les autels furent consacrés en 1519 et sur le déambulatoire de Brienne où les vitraux portent les dates extrêmes de 1550 et de 1556, mais à Notre-Dame de l'Épine les voûtes des chapelles ne se confondent pas avec celles du bas-côté tournant.

A Saint-Nizier de Troyes, dont le chevet fut bâti sur le même plan que celui de Brienne, les chapelles d'angle à trois pans et la travée correspondante du déambulatoire sont recouvertes de deux voûtes à cinq nervures. L'une de ces branches, qui est très courte, vient rejoindre la clef du doubleau intermédiaire. En face de la chapelle d'axe, on voit une croisée d'ogives flanquée de trois nervures qui se réunissent à une clef commune. Le déambulatoire de Saint-Jean à Troyes, emboîté dans un chevet plat dont le plan est tout à fait irrégulier, présente des voûtes d'ogives tellement fantaisistes qu'elles échappent à toute classification. Il est plus simple de les tracer sur un plan que de les décrire (2). Le maître de l'œuvre a cherché à les établir sur des triangles et des trapèzes. L'architecte de l'église d'Ervy n'appliqua pas les mêmes principes, car les voûtes du rond-point et des rayonnantes sont indépendantes les unes des autres. A Saint-Martin-ès-Vignes de Troyes, le déambulatoire est dépourvu de chapelles : ses doubleaux encadrent six triangles divisés par trois nervures et un trapèze central recouvert d'une voûte en étoile.

(1) Cf. le plan dans Taylor et Nodier : *Voyages pittoresques dans l'ancienne France*, Champagne, t. I, pl. 64.

(2) Cf. p. 318.

G. Lemercier phot.

Église de Brienne-le-Château.

Voûtes du déambulatoire.

Le profil des ogives se compose d'un boudin aminci dont la pointe est remplacée par un méplat et qui est flanqué de deux larges cavets. Ce méplat central est un dernier souvenir de celui qui apparut sur les boudins des ogives à la fin du XIIIe siècle dans l'église Saint-Urbain de Troyes et qui caractérise les voûtes du XIVe siècle. Vers 1550, les appareilleurs rendirent ce profil moins sec en collant une baguette sur le méplat, comme dans le déambulatoire de Brienne. Les doubleaux et les grandes arcades, dont la courbe est toujours en tiers-point franchement accusé, sont ornés de profils du même type que les ogives, mais leur méplat central est plus large et les gorges latérales sont limitées par un filet. Des arcs formerets en tiers-point soutiennent les lunettes des voûtes.

Au commencement du XVIe siècle, on sculpta de jolies clefs de voûtes en forme de médaillons, qui représentent soit la Trinité et les quatre évangélistes, comme à La Chapelle-Saint-Luc, à Davrey et à Courtaoult, soit d'autres saints, comme dans l'église de Sainte-Savine (1). Les clefs pendantes sont d'un usage général, mais elles atteignent rarement de grandes dimensions, comme dans le chœur de Saint-Jean-Baptiste à Chaumont. J'en ai vu d'autres exemples à Ervy, à Brienne-le-Château, à Saint-Martin-ès-Vignes, à Saint-Jean et à Saint-Nicolas de Troyes, à Villeneuve-l'Archevêque. La clef en bois sculpté du chœur de Saint-Pantaléon est une œuvre du XVIIe siècle. La voûte de la première travée de la nef à Villenauxe est rehaussée d'une clef pendante centrale

(1) Les clefs de voûte du chœur de cette église ont été déposées dans les chapelles latérales.

et de seize clefs secondaires. Dans le bas-côté sud de la même église, on peut admirer deux clefs de ce genre : l'une représente le baptême du Christ dans un encadrement octogone ajouré, et l'autre est ornée d'un Christ en croix. Le bas-côté nord de Sainte-Croix de Provins renferme une remarquable clef pendante entourée d'anges qui tiennent les instruments de la Passion.

Ce qui caractérise les retombées des voûtes de cette époque, c'est la pénétration dans les piliers des moulures qui ornent les ogives, les grandes arcades, les doubleaux et les formerets. Au XVe siècle et au commencement du XVIe, on faisait descendre ces moulures le long des piles qui se trouvaient cantonnées de colonnettes rondes ou piriformes, comme dans les premières travées des collatéraux de la cathédrale de Troyes, dans la nef du Ricey-Bas et au chevet des bas-côtés d'Ervy. Dès la fin du XIIIe siècle, l'architecte de Saint-Urbain avait appliqué ce principe en supprimant les chapiteaux sur les colonnes isolées des porches latéraux et sur les quatre piles d'angle du carré du transept. De même il fit tailler quelques arcatures en accolade sous le porche du croisillon sud. On peut donc le considérer comme un précurseur du style gothique flamboyant. Dans toutes les églises du XVIe siècle du diocèse de Troyes, la pénétration des moulures se fait en pointe au niveau du sommier des colonnes sans se prolonger sur leur fût, comme à Pont-Sainte-Marie, à Montiéramey, à Brienne-le-Château et à Ervy.

Les arcs-boutants à double volée de la nef de la cathédrale de Troyes remontent au XVe siècle et leur chéneau est porté sur des arcatures tréflées. Vers le

milieu du XVIe siècle, l'architecte du chœur de Saint-Jean imita cette disposition, mais il évida l'écoinçon voisin de la culée par quatre trous ronds, en faisant porter l'intrados sur un fût hexagone et sur deux branches courbes. Ces trois étrésillons, qui ressemblent à un trident, sont soutenus par un pilier dissimulé sous le comble des chapelles. Je ne connais pas d'autres exemples d'un système aussi compliqué destiné à soulager l'arc-boutant par des étais permanents. A Saint-Pantaléon, j'ai remarqué de même des trous circulaires et elliptiques à l'extrados des arcs-boutants du XVIIe siècle. Leurs culées sont couronnées de vases à large panse, comme celles de l'église du Ricey-Haut, et les gargouilles reposent sur des consoles, tandis qu'on voit encore des pinacles de style flamboyant sur les culées des arcs-boutants du XVe siècle de la cathédrale de Troyes, comme au sud des églises du Ricey-Hauterive et du Ricey-Bas. Au nord, les culées de ce dernier édifice se terminent par un gros chapiteau corinthien, comme à Chaource, surmonté d'un clocheton qui ressemble à un vase à long col (1).

Il est bon de signaler l'inclinaison extraordinaire des arcs-boutants de Saint-Martin-ès-Vignes : leurs écoinçons pleins et leurs hautes culées sont destinés à contrebuter la poussée qui se rapproche de la verticale. Les contreforts du XVIe siècle se distinguent par la saillie de leur larmier, dont le glacis est légèrement concave. Ils sont souvent décorés de pinacles et de niches à dais très élégants, comme dans la façade de

(1) A Brie-Comte-Robert, les culées du XVIe siècle voisines de la façade sont flanquées d'une colonne cannelée. Les gargouilles de la cathédrale et de Saint-Jean de Troyes, de Nogent-sur-Seine et du Ricey-Bas sont très originales.

la cathédrale et à Saint-Jean de Troyes, au nord de l'église de Nogent-sur-Seine, au chevet des églises de Ceffonds (Haute-Marne) et du Ricey-Hauterive, à Bouilly, à Lhuitre, au Ricey-Bas, à Rumilly-les-Vaudes, et quand ils s'élèvent de chaque côté d'un portail. Par exception, ils affectent la forme d'un pilastre corinthien ou d'une colonne cannelée contre les chapelles du chœur de Nogent-sur-Seine.

Les architectes du XVIe siècle firent un usage continuel de l'arc en tiers-point. Les arcs en anse de panier encadrent les portes des églises. J'en ai remarqué plusieurs exemples dans la tribune occidentale de Saint-Nicolas de Troyes. Le plein cintre reparut dans la seconde moitié du XVIe siècle dans les grandes arcades de la même église, des chœurs d'Ervy, de Nogent-sur-Seine et de Saint-Martin-ès-Vignes, sous les voûtes à caissons, dans les fenêtres, les baies des clochers et les portails, comme celui de la façade de Saint-André, daté de 1549. L'arc en chaînette, qui apparaît par exception dans les baies supérieures de l'abside à Saint-Eustache de Paris et à Notre-Dame des Andelys, ne fut pas employé dans le diocèse de Troyes.

Les piliers présentent quatre types principaux : Les grosses colonnes cylindriques appareillées, dont le diamètre varie de 1 mètre à 1^m 50, se rencontrent à Saint-Nizier, à Saint-Martin-ès-Vignes de Troyes, à Saint-Germain, à Sainte-Savine, à Saint-André, à Pont-Sainte-Marie, à Aulnay, à Bar-sur-Seine, à Auxon, à Nogent-sur-Aube, à Vendeuvre. Elles sont dépourvues de chapiteaux et les retombées des voûtes pénètrent dans les dernières assises de leur fût. Leur socle est garni de moulures dont le profil rappelle celui de la base attique, mais à Saint-Nizier et à Bouilly, on remarque seize

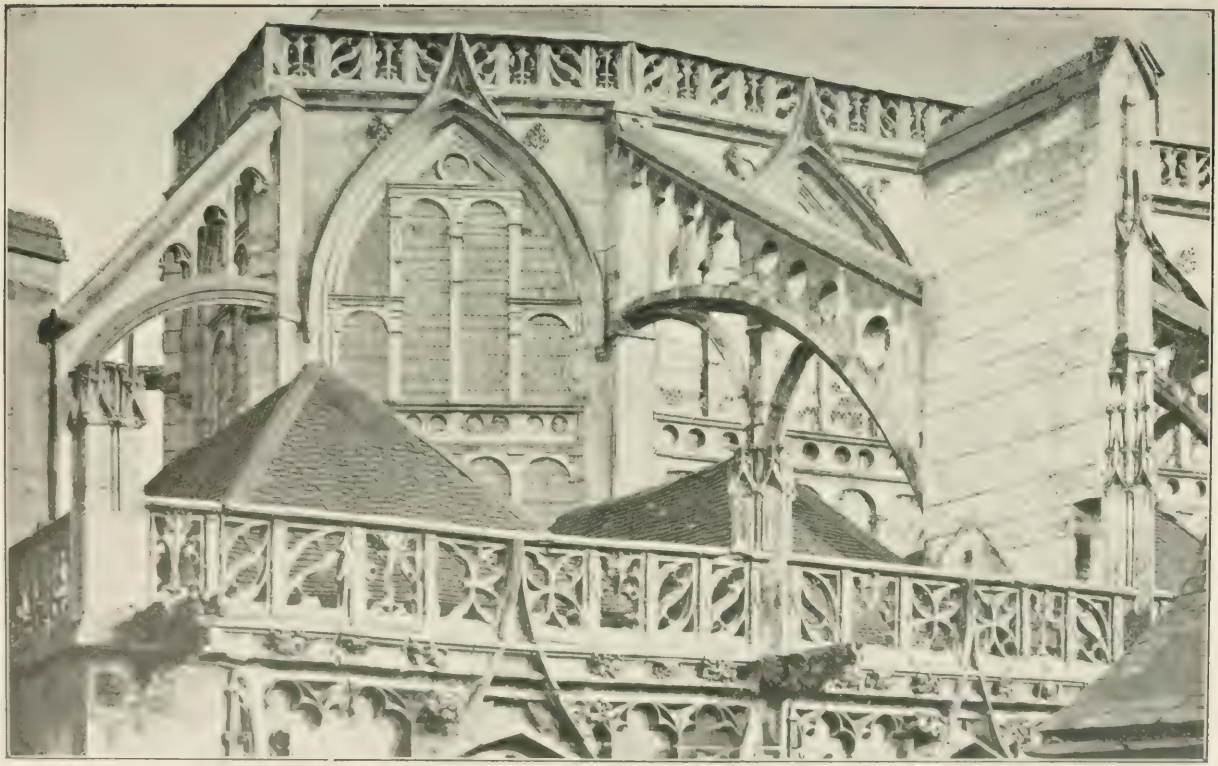

G. Lance et phot.

Eglise Saint-Jean de Troyes.

Abside.

petites bases au pied du fût. Ce type de support apparaît dès le XVe siècle dans la nef de l'église de Bouilly. A la même époque, on cannelait des fûts en spirale, comme dans la crypte de Rosnay-l'Hôpital et dans le double bas-côté nord de Sainte-Croix de Provins (1). Les colonnes isolées du déambulatoire de la même église et celles du bas-côté nord de Saint-Ayoul ont des chapiteaux doriques, comme au rond-point de Saint-Martin-ès-Vignes et dans le chœur de Nogent-sur-Seine, mais la réapparition du chapiteau n'eut pas lieu avant la fin du règne de Henri II.

Un autre type de pilier très répandu dans les églises du diocèse de Troyes à l'époque de la Renaissance, c'est le massif cylindrique flanqué de quatre colonnes qui prouve la persistance de l'influence gothique dans la région. En effet, plusieurs piliers d'Ervy, de Nogent-sur-Aube, des Noes, de Saint-Léger, de Pont-Sainte-Marie, de Sainte-Maure, de Villeret, de Torvilliers (2) sont identiques à ceux de la cathédrale de Reims, qui se retrouvent dans la nef de Saint-Jean de Troyes, dans d'autres églises du XIIIe siècle que j'ai déjà citées et à Notre-Dame de l'Épine près de Châlons, commencée avant 1410. A Laines-aux-Bois, au Mesnil-Sellières, à Vendeuvre et à Chaource, une gorge se creuse à la jonction des colonnes et de la pile cylindrique, ce qui modifie le type primitif. Dans le chœur du Ricey-Haut, on peut indiquer une variante :

(1) Deux colonnes du portail de Rumilly-les-Vaudes et de la porte méridionale de Notre-Dame de Senlis présentent la même particularité, ce qui permet de les attribuer peut-être au même architecte Pierre Chambiges.

(2) On peut en signaler d'autres exemples du XVIe siècle à Brie-Comte-Robert et à Couilly (Seine-et-Marne).

ce sont quatre colonnes engagées dans un petit massif carré, comme à l'époque romane. Les différences capitales entre ces piles et celles du XIIIe siècle consistent dans l'absence des chapiteaux et dans le profil des bases dont le petit tore aplati se relie au socle octogone par une grande contre-courbe.

Au XIIIe siècle, j'avais signalé des piles flanquées de huit colonnes. On en a monté au XVIe siècle dans les églises de Dampierre, de Bagneux-la-Fosse, de Bouilly, de Valentigny et à la croisée de l'église de Bar-sur-Seine, mais leur plan n'est pas le même qu'à la bonne époque gothique, car elles sont dépourvues d'angles rentrants et le diamètre des colonnes qui entourent le noyau circulaire est beaucoup plus fort. Le quatrième type de supports, c'est la pile ondulée qui apparaît au commencement du XVIe siècle dans la nef de Nogent-sur-Seine (1), vers 1507 derrière la façade de la cathédrale de Troyes et vers 1517 à Saint-Pantaléon, puis dans le chœur de Saint-Jean et à Saint-Nicolas. J'en citerai d'autres exemples dans la nef d'Auxon, dans les ronds-points de Brienne-le-Château et d'Ervy, à Bérulles, à Bouilly, à Chavanges, à Dienville, au Ricey-Bas, à Rumilly-les-Vaudes et à Villenauxe.

Les piliers cantonnés de pilastres et de colonnes cannelées qui se rencontrent dans la plupart des églises de la Renaissance sont de véritables exceptions, mais l'architecte du chœur de Nogent-sur-Seine en fit usage au milieu du XVIe siècle. Dans les nefs de Saint-Nicolas et de Saint-Pantaléon à Troyes, de Rumilly-les-Vaudes et dans l'église d'Ervy, les piliers

(1) Le plan de ces piles se compose d'une série de lobes concaves reliés par un petit filet, comme le fût des colonnes doriques.

F. Lefèvre-Pontalis, phot.

Église d'Ervy.

Bas-côté sud.

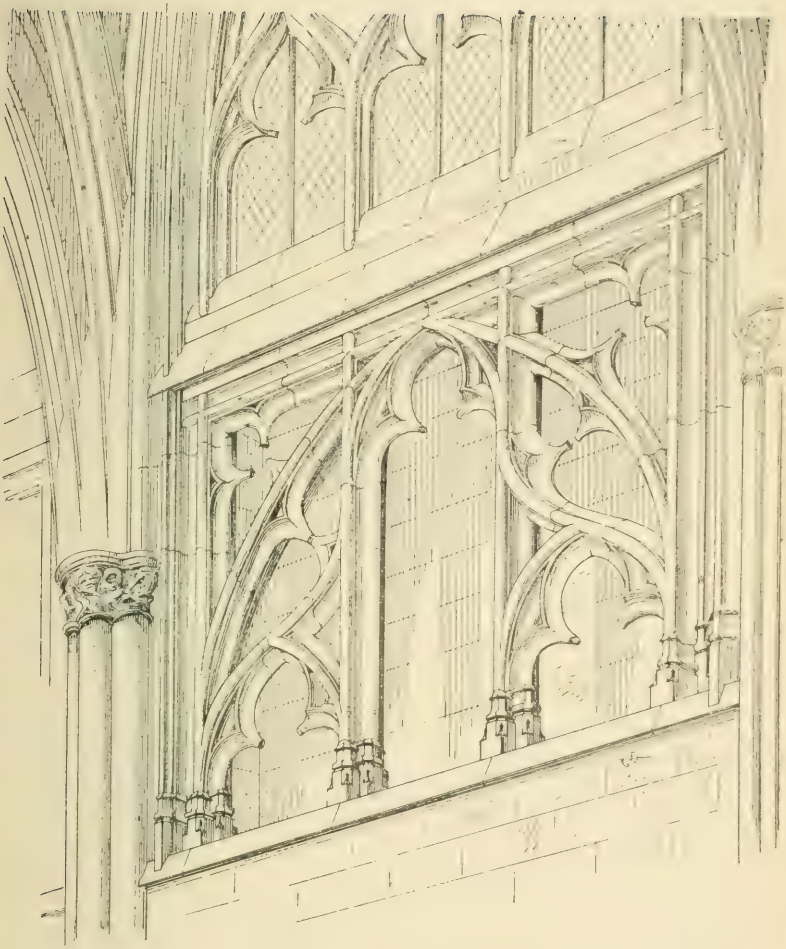

A. Ventre, del.

Église de La Chapelle-sur-Crécy.

Triforium de la nef.

sont ornés de consoles et de dais du meilleur style pour encadrer des statues, suivant une disposition déjà signalée au XIIIe siècle à la cathédrale de Troyes et à Montiérender.

L'architecte qui construisit la partie haute de la nef de la cathédrale de Troyes au XVe siècle avait continué la claire-voie en faisant appareiller un remplage de style flamboyant qui se compose d'arcades jumelles tréflées et surmontées de trois mouchettes (1). Le triforium de trois travées de la nef à La Chapelle-sur-Crécy (Seine-et-Marne) est inscrit dans un rectangle ajouré par une grande arcature tréflée et deux petites, par deux mouchettes et deux trèfles à lobes pointus. On peut signaler un triforium du XVIe siècle encadré par des arcatures tréflées à Saint-Jean-Baptiste de Chaumont et à Saint-Jacques de Reims.

Certains constructeurs de la même époque restèrent fidèles à la tradition des passages supérieurs ménagés au XIIIe siècle dans beaucoup d'églises champenoises. A Saint-Pantaléon de Troyes une galerie de circulation portée sur une large corniche moulurée contourne les piliers au niveau de l'appui des fenêtres hautes. Dans la nef du Ricey-Bas, un chemin de ronde bordé d'une balustrade flamboyante traverse les piles, comme dans le transept de Bar-sur-Seine, où la galerie est ajourée par trois arcatures en plein cintre dans chaque travée. Au-dessus des grandes arcades de la nef, le passage est encadré par des arcs en anse de panier :

(1) Les églises de Saint-Séverin de Paris et de Saint-Vulfran d'Abbeville renferment des triforiums de la même époque. On fit encore des galeries de ce genre au XVIe siècle à Saint-Eustache de Paris, à Saint-Germain et à Saint-Martin d'Argentan, à Saint-Taurin d'Évreux et à La Ferté-Bernard.

une riche balustrade du style de la Renaissance, portée sur des corbeaux, permet d'y circuler sans danger.

La grande tribune occidentale de Saint-Nicolas de Troyes, qui faisait communiquer l'église avec le chemin de ronde de l'enceinte fortifiée, mérite une mention particulière. Elle est recouverte de quatre voûtes d'ogives renforcées par des liernes et des tiercerons et encadrées par des arcs en anse de panier. On y monte par un large escalier qui se trouve au bas de la nef. C'est une œuvre très originale achevée vers 1551 par un maître dans l'art de bâtir.

Dans les églises assez basses où les voûtes des bas-côtés et celles de la nef se trouvent au même niveau, le vaisseau central n'est éclairé que par les grandes baies des collatéraux. Cette tendance se manifeste dès le XVe siècle dans la nef de l'église de Bouilly où les fenêtres supérieures sont très étroites, parce que le toit des bas-côtés montait très haut. Quand les nefs n'étaient pas éclairées directement, comme à Pont-Sainte-Marie, à Saint-Germain, à Saint-André, les architectes en profitaient pour recouvrir chaque travée des bas-côtés d'un toit à double rampant perpendiculaire à celui de la nef et soutenu par un pignon. Cette série de pignons latéraux caractérise également les églises d'Assencières, de Creney, de Laines-aux-Bois, de Luyères, du Mesnil-Sellières, de Nogent-sur-Seine et du Ricey-Bas. A la fin du XIIIe siècle, on avait prévu la même disposition pour l'écoulement des eaux à l'église des Cordeliers de Provins, comme le prouve un devis de 1284 publié par MM. Mortet et Bellanger (1). C'est

(1) « Chascune forme de cele ele sera à pignon en table d'entablement de taille parpein ». *Bulletin Monumental*, t. LXII, 1897, p. 239.

E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Église de Bar-sur-Seine.

Nef.

donc un système de toiture particulier aux églises champenoises.

Pendant la première moitié du XVIe siècle, les grandes fenêtres en tiers-point des édifices religieux du diocèse de Troyes furent garnies d'un remplage de style flamboyant. Ce réseau de soufflets et de mouchettes est soutenu par deux ou trois meneaux à profil prismatique, comme dans les fenêtres basses de Saint-Jean, de Saint-Nicolas et de Saint-Pantaléon, à Saint-Nizier, à Pont-Sainte-Marie, aux Noes, à Saint-Germain, à Saint-Léger, à Chavanges, au Ricey-Bas, au Ricey-Hauterive et dans le chœur de l'église de Ceffonds (Haute-Marne) bâti vers 1510. Dans la cathédrale de Troyes, la première chapelle du bas-côté sud est éclairée par une grande baie où trois fleurs de lis ajourées font partie du remplage, comme à Bar-sur-Seine. Au chevet du croisillon nord de Chaource, on voit une verrière divisée par les courbes d'une fleur de lis de très grandes proportions. Le remplage de la baie centrale du chœur d'Avirey se compose de trois arcades en plein cintre surmontées d'une fleur de lis. Une charmante fenêtre de l'église de Bar-sur-Seine, datée de 1531, encadrée par des niches et un entablement du meilleur style de la Renaissance, renferme deux pilastres et trois arcades surmontées de trois fleurs de lis à jour.

Vers 1560, les architectes se mirent à supprimer les redents tréflés des mouchettes et des soufflets en donnant aux courbes des remplages la forme d'une amande, d'une ellipse ou d'un cœur, comme dans les fenêtres de Saint-Eustache de Paris. J'ai remarqué des baies de ce genre dans le chevet des églises de Bar-sur-Seine, de Brienne-le-Château et d'Ervy, au

Ricey-Haut, à Rumilly-les-Vaudes, à Montiéramey, à Aulnay, à Bagneux-la-Fosse, à Marolles-sous-Lignières, à Saint-Jean-Baptiste de Chaumont, à Saint-Ayoul et à Sainte-Croix de Provins ; leurs meneaux sont reliés par des petits arcs en plein cintre, comme au chevet de Saint-Pantaléon de Troyes où la rosace et les deux demi-cercles de remplage sont soutenus par deux pilastres. Les grandes fenêtres qui s'ouvrent dans le mur de fond des chapelles rayonnantes d'Ervy sont divisées par deux grandes arcades en plein cintre et par deux petites arcades de la même forme surmontées d'un cercle. Les deux meneaux intermédiaires portaient des statuettes abritées sous un dais. Ce type de remplage est exceptionnel dans la région, comme les fenêtres du chœur de Saint-Mards-en-Othe dont les deux arcs inférieurs retombent sur un meneau orné d'une colonne et d'un dais. Plus haut, deux grands cercles ajourés s'ouvrent au-dessous de trois arcades et de deux petits cercles.

Au nord de la nef de La Chapelle-Saint-Luc, le millésime de 1579 est inscrit sur le remplage d'une fenêtre dont le meneau en forme de pilastre soutient deux arcades cintrées. C'est une date à retenir, mais vers le milieu du XVIe siècle on divisait déjà des larges baies par des petites arcades en plein cintre superposées qui retombent sur des pilastres, comme à Aix-en-Othe, à Chaource, à Dienville, à Luyères, à Saint-Phal, à Saint-Nicolas de Troyes et à Sainte-Maure. Ce type de remplage se rencontre également dans les baies supérieures de l'abside à Saint-Jean de Troyes et dans les fenêtres hautes de Saint-Martin-ès-Vignes, où le premier rang d'arcades cintrées se trouve séparé des deux autres par une ligne de petits trous ronds.

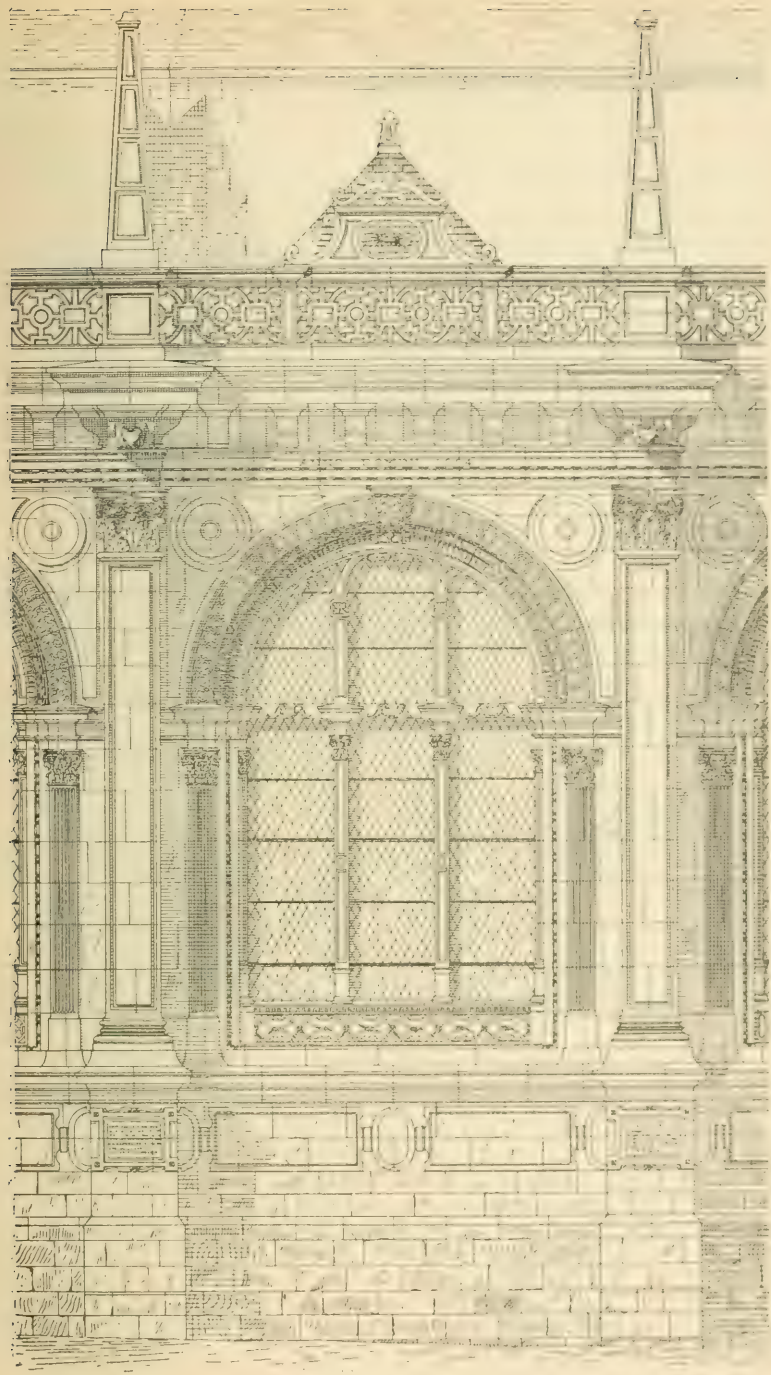

J. Tillet, del.

Fenêtre du chœur de Nogent-sur-Seine.

Toutes les fenêtres de ce genre sont divisées en deux parties par une traverse horizontale qui donne plus de raideur au remplage, suivant un système appliqué dans l'architecture civile au XIVe siècle. Cette disposition apparaît dès le second quart du XVIe siècle dans les chœurs du Ricey-Haut et de Rumilly-les-Vaudes, où le meneau de chaque baie est flanqué de deux arcades tréflées au milieu de sa hauteur. Elle fut également appliquée en 1554 aux fenêtres des chapelles latérales du chevet de Nogent-sur-Seine. Ces grandes baies, soigneusement dessinées par notre confrère M. Tillet, sont divisées par deux colonnettes qui s'engagent dans une traverse à la hauteur de l'imposte. L'arcade supérieure du remplage est flanquée de deux segments de cercle qui viennent buter contre l'archivolte en plein cintre garnie de palmettes et soutenue par des pilastres. Leur caractère original se retrouve dans les voûtes, les piliers, les contreforts et les balustrades du chœur de la même église. On a prétendu que Philibert Delorme avait travaillé dans cet édifice, mais il faudrait en donner la preuve. Ce qui est certain, c'est que l'architecte qui avait entrepris la reconstruction de l'abside, dont il avait amorcé le déambulatoire, fut également chargé de bâtir la porte du cimetière transportée par Lenoir au Musée des Petits-Augustins, car elle portait l'empreinte du même style tout à fait exceptionnel dans la région.

A la fin du XVIe siècle et au commencement du siècle suivant, on appareilla dans les fenêtres des longues arcades en plein cintre portées sur des pilastres et surmontées de petites arcatures en éventail comme celles d'une demi-rose, notamment à Bagneux-la-Fosse, à Ervy et dans la chapelle des Jésuites de

Chaumont (1). Le plus ancien type de ce remplage apparut en 1549 dans les baies de la façade de Saint-André, près de Troyes, dont le pilastre central soutient six triangles et six demi-cercles rayonnants. Tous ces remplages ne portent plus la trace de la moindre influence gothique. On fit encore des roses au XVIe siècle. La plus grande, dont les mouchettes sont encadrées par des soufflets, s'ouvre dans la façade de la cathédrale de Troyes. Les rosaces de Lhuitre, d'Avirey, de Chaource, de Rumilly et de Villenauxe n'encadrent pas un réseau aussi compliqué, mais celle de Bar-sur-Seine est divisée par seize rayons et par des arcs tréflés qui s'entrecroisent en formant des courbes en plein cintre.

La plupart des portails du XVIe siècle portent l'empreinte du style flamboyant, comme ceux de la façade de la cathédrale de Troyes qui furent commencés par Martin Chambiges en 1507. Leurs voussures en tiers-point à redents tréflés sont couronnés par des gâbles finement découpés et leur tympan plein était garni de niches et de statuettes. Le portail méridional de Saint-Nizier, daté de 1531 et dont le tympan est ajouré, doit être considéré comme le prototype de ceux qui donnent accès dans le bas-côté sud à Pont-Sainte-Marie et à Saint-Parres-les-Tertres. Au nord de l'église de Nogent-sur-Seine et à Villenauxe on peut signaler des portes du même genre, leur cordon, rehaussé de crochets, décrit une courbe en accolade et le remplage du tympan se compose de petits meneaux qui portent des arcs trilobés, des soufflets et des mouchettes : les

(1) On peut en voir un autre exemple dans le tympan du portail de Serans-le-Bouteiller (Oise).

E. Lefevre-Pontalis, phot.

Église de Saint-André.

Portail sud.

piédroits sont ornés de niches et de pinacles. Les gâbles des portails de Rumilly-les-Vaudes et de la cathédrale de Troyes viennent s'engager dans une balustrade flamboyante. A Javernant (1) et à Rumilly (2), les redents se redressent comme une corne : à Saint-Phal, ils se recourbent en crosse au lieu d'être trilobés. Dans le portail principal d'Arcis-sur-Aube, commencé en 1503, le tympan est plein et ses trois niches renfermaient des statuettes, comme à Jully-sur-Sarce, à Pont-sur-Seine, à Saint-Thibault, et à l'entrée du cimetière de La Madeleine de Troyes dont la porte date du règne de François Ier. La porte centrale de la façade à Pont-Sainte-Marie présente la même particularité.

Il faut classer dans la même catégorie les portes à tympan ajouré d'Ervy, de Laines-aux-Bois, de Nogent-sur-Aube, de Dampierre, de Polisot, les deux portails de Lhuitre, la porte du bas-côté sud de Bar-sur-Seine et le portail du bas-côté nord de Saint-Nicolas à Troyes. Dans la porte latérale de l'église de Saint-André, le style flamboyant et l'art de la Renaissance sont venus se fusionner, comme dans le portail du bas-côté nord de Sainte-Croix à Provins. Un trumeau et deux arcades secondaires en anse de panier, encadrées par un arc très surbaissé, divisent toutes ces portes en deux vantaux, comme au nord de l'église des Noes, à Cussangy et à la façade de l'église de Vallière, où cette double entrée forme le portail.

(1) Le tympan vitré de ce portail est bouché par un mur moderne.

(2) Ce portail présente encore une autre particularité, ce sont les deux croix de pierre en forme de T dont la hampe sort du dais des niches principales. Sa ressemblance avec la porte du croisillon sud de la cathédrale de Senlis permet de supposer qu'il est l'œuvre du même architecte, Pierre Chambiges.

Certains architectes ont décoré le nu du mur au-dessus d'un portail ou d'une fenêtre avec des arcatures tréflées longues et étroites, par exemple à Lhuitre, à Nogent-sur-Seine, à Saint-Jean et à Saint-Nicolas de Troyes. Le même système d'ornementation fut appliqué dès le XIVe siècle au porche de Saint-Jean-Baptiste de Chaumont. Par exception, le tympan de la porte de Verrières représente le couronnement de la Vierge par les trois personnes divines. Les portails de Bouilly, de Courtaoult, d'Isle-Aumont, de Pel-et-Der et de Saint-Just se rattachent également au style flamboyant, comme ceux qui donnent accès dans le transept de l'église du Ricey-Hauterive, dans le bas-côté sud du Ricey-Bas et de Saint-Pantaléon de Troyes.

Il est intéressant de rechercher l'origine des redents tréflés qui caractérisent la plupart de ces portes dont la sculpture est vraiment remarquable. Dès le XIIe siècle, les lobes apparurent dans les voussures des portails du prieuré du Wast (Pas-de-Calais), de Ganagobie (Basses-Alpes), de l'Isle-Jourdain (Vienne), de Montréal (Yonne), en Limousin et dans le Velay, mais au XIIIe siècle les redents des trois portails de la cathédrale d'Amiens et de Saint-Jean-des-Vignes de Soissons sont plus finement découpés (1). Les arcades à lobes tréflés du porche de Saint-Jean-Baptiste de Chaumont, qui remonte au XIVe siècle, ressemblent beaucoup à celles des portes occidentales de la cathédrale de Troyes, commencées en 1507.

(1) Des redents du même genre, mais dont la courbe est renversée, furent en usage au XIIIe siècle sur les rampants des gâbles, par exemple dans les portails du croisillon sud à Notre-Dame de Paris et à la cathédrale de Rouen.

G. Lancelot, phot.

Église de Rumilly-les-Vaudes.

Portail.

E. Lefevre-Pontalis, phot.

Église de Pont-Sainte-Marie.

L'ajourage des tympans, dont j'ai expliqué les origines, avait continué à être en usage au XVe siècle, par exemple dans la porte du croisillon sud de Notre-Dame de l'Épine : ses voussures encadrent quatorze trèfles. A Saint-Remi de Reims, le portail qui occupe le même emplacement est une œuvre du XVIe siècle et son tympan est ajouré par des mouchettes en éventail.

Vers le milieu du XVIe siècle, l'influence de la Renaissance se fait sentir dans l'ordonnance et l'ornementation. En 1549, l'architecte du portail occidental de Saint-André construit deux ordres dont les colonnes superposées encadrent quatre larges baies en plein cintre, comme à Saint-Nizier de Troyes où le portail de la façade fut bâti sous le règne de Charles IX. Un entablement classique surmonte le second ordre, mais le style du premier est beaucoup plus riche, car les archivoltes des portes d'entrée sont ornées de guirlandes de fleurs et de fruits d'une excellente facture. Le portail gothique flamboyant du bas-côté sud de la même église venait d'être achevé en 1547, date de sa dédicace. Il faut donc en conclure que les deux styles étaient en usage à la même époque.

La porte méridionale de Saint-Nicolas de Troyes est l'œuvre d'un artiste de la Renaissance, Gérard Faulchot, et celui du bas-côté nord de Saint-Nizier remonte au règne de Henri II, comme le prouvent la lettre H et les croissants enlacés de Catherine de Médicis. Dans la façade de Pont-Sainte-Marie, le portail qui se trouve dans l'axe du bas-côté sud est daté de 1553. Un auvent à double rampant, dont la toiture peu saillante est soutenue par deux pièces de bois courbées en tiers-point, les protège contre la pluie.

ainsi que les trois autres portes de la même église, comme à Saint-Nizier, à Lhuitre, à Chaource, à Bar-sur-Seine et à Saint-Parres-les-Tertres. On voit de même la charpente dépasser le pignon dans la façade de la chapelle de Notre-Dame des Ormes à Piney, et dans le transept des églises de Gérosdot et de Verrières, suivant une disposition empruntée à l'architecture civile, car les toitures des maisons de bois présentaient la même particularité à Troyes et dans beaucoup d'autres villes.

La porte du bas-côté sud de l'église d'Auxon, datée de 1537, présente un des plus élégants modèles du style de la Renaissance, avec ses arabesques, ses niches à dais ornés de colonnettes et les bustes à mi-corps du Christ et des apôtres qui forment un bandeau au-dessus de la grande arcade. On peut citer également les deux portails de Chaource, les portails de Creney et de Laubressel, la porte du bas-côté nord de Saint-Pantaléon et du bas-côté sud de Nogent-sur-Seine, celles de Bérulles, de Dienville, du Ricey-Hauterive, de Bagneux-la-Fosse, de Villeret, de Vendeuvre, de Montier-la-Celle, de Rosnay-l'Hôpital, la porte centrale et le portail latéral nord de l'église du Ricey-Bas, le portail occidental de Bar-sur-Seine, daté de 1616. Les portes des églises de Neuvy-Sautour (Yonne) et du Mesnil-sur-Oger (Marne) doivent être l'œuvre de la même école. A Bérulles et à Saint-Phal (Aube) on voit des portes de la Renaissance encadrées dans un portail de style flamboyant plus ancien.

Voici leurs caractères généraux : la grande archivolte cintrée encadre un tympan plein, sauf dans les deux portes latérales de la façade à Pont-Sainte-Marie où le tympan est ajouré par deux petites baies à

G. Lancelot, phot.

Église d'Auxon.

Portail sud.

meneau ; le dais de la niche centrale est flanqué de deux ouvertures (1). On voit souvent des colonnes ou des pilastres sur les piédroits et un entablement supérieur. Les arcades secondaires, simples ou jumelles, décrivent une courbe en plein cintre en retombant sur le trumeau, mais à Auxon l'arc en anse de panier persiste encore. Les portails d'Avirey et du bas-côté nord de Chaource sont abrités sous un dais en pierre soutenu par deux arcades en encorbellement et à clef pendante.

Les porches en pierre sont très rares. Il faut signaler celui de Bouilly (2), appliqué après coup contre la façade, et celui de Verrières. Dans la façade de l'église du Ricey-Bas, les trois portes de la nef sont abritées par une large voussure en plein cintre dont les bas-reliefs représentent la Trinité, le sacrifice d'Abraham, le martyre de saint Pierre et les quatre évangélistes. Les porches en charpente se rencontrent dans beaucoup de paroisses. Le plus important, destiné à servir de marché couvert, est appliqué contre la façade et le bas-côté sud à Saint-Pierre de Bar-sur-Aube. Ses arcades tréflées sont surmontées de croix de Saint-André : c'est une œuvre du XVe siècle. A la même époque, on avait abrité le portail latéral de l'ancienne collégiale de Saint-Étienne de Troyes sous un auvent en bois bordé de redents tréflés en plomb. Le tympan de cette porte représentait Henri Ier, comte de

(1) Les portails du transept de Saint-Eustache de Paris ont également un remplage dans le tympan.

(2) Le portail de ce porche est encadré par deux archivoltes qui retombent sur une petite clef pendante, comme à Notre-Dame de Louviers, suivant une disposition qui se rencontre au XIIIe siècle dans les portes de Saint-Jean-le-Vieux à Perpignan et de Sauveterre en Béarn.

Champagne à genoux offrant à saint Étienne le modèle de l'église (1). Les porches en bois des églises d'Auzon, de Brantigny, de Bérulles, de Bosches, de Courgerennes, de Coursan, de Gérosdot, de Macey, de Montceaux, de Rouilly-Sacey, de Torvilliers, de Villehardouin et de Villy-le-Maréchal sont bien conservés.

Les modillons concaves des corniches bourguignonnes du XIIe siècle continuèrent à couronner les murs des églises du diocèse de Troyes au XVIe siècle, par exemple à Saint-Lyé, à Bar-sur-Seine, sur le transept de l'église de Polisot, sur les clochers du Ricey-Bas et du Ricey-Haut, sur la porte du château de Vermoise. La corniche de l'abside à Ceffonds (Haute-Marne), qui se compose de petites arcades tréflées, mérite d'attirer l'attention. Les balustrades de style flamboyant formées de fleurs de lis, comme sur la façade de la cathédrale de Troyes, ou de mouchettes, comme au chevet de Saint-Jean, persistèrent jusqu'au milieu du XVIe siècle, mais l'ornementation particulière de la Renaissance a laissé son empreinte sur les balustrades du clocher de Nogent-sur-Seine, décorées de griffons, et sur celles des chapelles du chœur dans la même église. On peut en citer d'autres exemples à Bar-sur-Seine en bordure du passage supérieur de la nef.

Les clochers du XVIe siècle, ajourés par deux baies supérieures en plein cintre sur chaque face, sont lourds et disgracieux, sauf celui de Nogent-sur-Seine, bâti entre 1521 et 1537, qui ressemble à celui de Saint-Maclou de Pontoise. Ses contreforts garnis de pinacles et ses longues baies, ajourées par un oculus dans le

(1) Arnaud: *Voyage archéologique et pittoresque dans l'Aube*, p. 27.

J. Hillet, phot.

Clocher de Nogent-sur-Seine.

tympan et recoupées par deux arcades superposées à trois lobes, lui donnent une silhouette très élégante. Ces tours massives s'élèvent généralement sur les premières travées du bas-côté nord, comme à Pont-Sainte-Marie, à Saint-Parres-les-Tertres, à Arcis-sur-Aube, à Chavanges, à Dival, près de Villenauxe, à Gelannes, à Rumilly-les-Vaudes, à Rosnay-l'Hôpital, à Villenauxe, ou du bas-côté sud, comme à Bar-sur-Seine où l'écoinçon des baies est ajouré par un trèfle, à La Madeleine de Troyes, à Crancey, à Sainte-Maure. Elles dominent plus rarement le carré du transept, comme à Auxon et dans les trois églises des Riceys. A Dampierre, le clocher est bâti sur la seconde travée de la nef. Les clochers-porches de Bagneux-la-Fosse et de Bérulles renferment une tribune qui s'ouvre sur la nef, et les tours d'Arcis-sur-Aube, de Chennegy, d'Ervy et de Soulaines s'élèvent au milieu de la façade, comme celle d'Ay, près d'Épernay. Les clochers de Saint-Nizier et de la cathédrale de Troyes furent construits au XVIIe siècle.

Je ne connais pas de flèche en pierre du XVIe siècle dans le diocèse de Troyes, mais à la même époque on en avait monté deux sur les tours de Notre-Dame de l'Épine, près de Châlons. Le lanternon du clocher de Nogent-sur-Seine est très habilement composé. Au centre, un édicule ajouré, monté sur une coupole, abrite une petite cloche et se trouve relié par des linteaux à huit piles flanquées d'une colonnette et surmontées d'un vase, comme les contreforts de la tour. Le couronnement se compose de fleurons et de contre-courbes qui rejoignent le socle de la statue de saint Laurent. Cette disposition produit un effet plus heureux que les quatre petits arcs-boutants de la plupart

des lanternons de la Renaissance. La façade de l'église du Ricey-Bas est couronnée par trois clochetons circulaires recouverts d'une toiture en forme de cloche.

La plus belle flèche en bois du diocèse avait été montée de 1428 à 1432 sur la tour centrale de la cathédrale de Troyes. Le charpentier Jean de Nantes avait commencé à tailler les bois dès 1413, mais quand il mourut en 1418, son gendre Perrin Loque continua son œuvre. Cette flèche octogone, ajourée à la base par huit baies géminées en tiers-point surmontées d'un quatre-feuilles et de pinacles, ressemblait à celle de Notre-Dame de Paris. Elle s'élevait à 70 mètres de hauteur au-dessus des combles, mais elle fut incendiée par la foudre le 8 octobre 1700 (1). Jean Auldon, originaire de Sens, avait construit une flèche du même genre sur la tour de l'église abbatiale de Saint-Loup de Troyes en 1492.

Au XVIe siècle, on fit souvent des flèches octogones en bois, flanquées de quatre clochetons. La plus haute est celle de l'église du Ricey-Bas (2), dont le prototype s'élève à Troyes sur la tour de Saint-Remi. Le clocher central de Saint-André, revêtu d'ardoises et ajouré par six baies en tiers-point accouplées sur chaque face, est couronné d'une flèche du même genre, comme celui du Ricey-Haut. D'autres tours en bois s'élèvent sur le carré du transept, à Nogent-sur-Aube, à Saint-Pierre-les-Vaudes, à Vaucogne, à Vaupoisson,

(1) Pigeotte : *Le grand clocher de la cathédrale de Troyes*, dans les *Mémoires de la Société académique de l'Aube*, t. XLI, p. 149.

(2) On peut en signaler une autre à Mareuil-le-Port (Marne) qui a conservé ses épis de plomb.

E. Lefevre-Pontalis, phot.

Clocher de Villemaur.

et sur la façade de l'église de Polisot. Les flèches octogones en charpente d'Assencières, de Crency, de Gerosdot, de Mailly, de Villy-le-Maréchal, sont dépourvues de clochetons, comme celle de Saint-Pierre de Bar-sur-Aube, dont le dôme à huit pans est surmonté d'un lanternon.

Il faut signaler tout particulièrement à l'attention des archéologues le curieux clocher en bois de Villemaur, qui est isolé de l'église, comme celui de Sainte-Catherine de Honfleur. Je ne le crois pas antérieur au XVIe siècle (1). Recouvert de bardeaux taillés carrément et coupé par trois auvents superposés, il est ajouré par huit baies cintrées sous la flèche à quatre pans. A côté de la cathédrale de Beauvais on voyait, avant la Révolution, le beffroi de la cité, qui se composait d'un étage inférieur en pierre et d'un étage supérieur en bois du XVe siècle sur plan carré, bordé d'un auvent et éclairé par d'étroites ouvertures. Son toit en pavillon était percé de quatre lucarnes (2).

Ainsi les églises bâties dans le diocèse de Troyes au XVIe siècle se distinguent par la division de leur transept en deux travées, par les chœurs à trois pans, par le passage oblique qui relie quelquefois l'abside aux croisillons, par la persistance des chevets plats, par la variété de leurs voûtes, par la fusion des nervures du déambulatoire et des trois chapelles rayonnantes, par leurs gros piliers ronds et par leurs piles

(1) M. l'abbé Thiriot, ancien curé de Villemaur, a retrouvé la mention de trois grosses cloches qui furent installées dans la « tour de bois » en 1543.

(2) Laborde (De): *Voyage pittoresque de la France*, t. VI, Dép. de l'Oise, n° 23.

cylindriques flanquées de quatre colonnes. On peut indiquer également les fenestrages formés de petits arcs en plein cintre superposés, les tympans ajourés et les redents tréflés des portails, les pignons latéraux qui soutiennent les toits des bas-côtés, les corniches bourguignonnes, les auvents et les porches en charpente.

En cherchant à dégager les caractères essentiels de cette école régionale, j'ai voulu montrer quel intérêt présenterait un travail d'ensemble sur les églises qui s'y rattachent, accompagné de plans, de coupes et de photogravures. Les œuvres d'art qu'elles renferment ont été décrites et dessinées par d'excellents archéologues, mais leur construction n'a pas été l'objet d'une étude assez sérieuse. Le style gothique avait poussé de si profondes racines en Champagne que toute l'architecture religieuse fut imprégnée de ses principes jusqu'à la mort de François Ier, comme dans beaucoup d'autres provinces. L'art si gracieux de la Renaissance n'exerça son influence que sur les portails et les remplages de fenêtres, sur les voûtes à caissons et sur les culées des arcs-boutants, tandis que le style flamboyant a laissé son empreinte sur la plupart des églises du XVIe siècle.

L'étude archéologique de ces beaux monuments reposerait sur des bases solides, grâce aux dates inscrites sur leurs voûtes, sur leurs piliers, sur leurs portails, et grâce aux comptes de la cathédrale de Troyes. Jehançon Garnache avait été nommé maître maçon de cet édifice en 1486, mais quand le chapitre voulut faire bâtir la façade, on fit appel à Martin Chambiges, ou plutôt Cambiche, qui avait construit le portail du croisillon méridional dans les cathédrales de Sens et

de Beauvais. La première pierre fut posée le 3 mai 1507 et celle du clocher sud le 11 mai 1512. Les chanoines achetèrent de la pierre dure à Tanlay, à Lezinnes, à Quincey (Yonne), à Aulnois et à Savonnières (Meuse), et ils firent extraire des blocs de craie dans leurs carrières de Pont-Sainte-Marie, de Sainte-Maure et de Culoison.

Martin Cambiche fit travailler sous ses ordres Jehançon Garnache qui mourut vers 1529, Colas Savetier et Jean Ier Bailly, mais comme il était absorbé par d'autres travaux, il confia vers 1512 la direction du chantier à son gendre Jean de Damas, dit de Soissons, qui fit sculpter des scènes de la vie de saint Paul et de la Passion dans le tympan et dans les voussures du grand portail par Nicolas Haslin de 1524 à 1527. A la mort de Jean de Soissons, en 1531, la façade s'arrêtait au niveau de la galerie sous la rosace qui fut vitrée en 1547 par Jehan Soudan. Jean II Bailly, gendre de Jean de Damas, continua son œuvre et mourut en 1559, son successeur fut Gabriel Favereau, gendre de Dominique Florentin. Gérard Faulchot devint maître maçon de la cathédrale en 1577 (1).

On peut également citer Jean Gahilde, qui sculpta le jubé de La Madeleine, de 1508 à 1517, dans le style flamboyant (2). Martin de Vaux, qui travaillait avec lui, dirigea peut-être les travaux du chevet dont les autels furent consacrés le 27 et le 28 juin 1519. Jean Rousseau

(1) Pigeotte : *Étude sur les travaux d'achèvement de la cathédrale de Troyes de 1450 à 1630.*

(2) L'ancien jubé de la cathédrale de Troyes, commencé en 1381 et terminé en 1388, était l'œuvre d'Henri de Bruxelles et d'Henri Soudan. Il fut démoli en 1793, comme celui de la collégiale de Saint-Étienne, construit en 1550 par Dominique Florentin et

éleva le portail du charnier au sud de la façade, d'après le dessin du peintre Nicolas II Cordonnier, et Nicolas Mauvoisin était maître maçon de la même église en 1535. Le clocher fut bâti de 1531 à 1559. Jehançon Garnache et Jean Ier Bailly furent appelés en 1509 à donner leur avis sur la reconstruction du chœur de Saint-Jean, mais les maîtres de l'œuvre furent Martin de Vaux qui y travaillait en 1536 et qui mourut vers 1557, puis Remy Mauvoisin qui termina les parties hautes vers 1580. La tourelle de l'horloge fut élevée vers 1555 par Martin de Vaux et Jean, son fils.

La première pierre de l'église Saint-Nicolas de Troyes fut posée le 23 avril 1526 et les autels furent consacrés en 1535, mais la tribune du calvaire ne fut achevée qu'en 1551. L'année précédente, Gérard Faulchot signa un marché pour la construction du portail méridional. Jean Rousseau, Clément le Lorrain et Gilles Lyé participèrent également à l'entreprise, et Remy Mauvoisin leur succéda vers 1569. Il mourut en 1594. Jean Ier Bailly commença l'église de Saint-Pantaléon en 1517, quand la fabrique eut acheté de la pierre de Tonnerre, et il eut pour successeurs Antoine Dumuy et Jean Faulchot qui dirigea les ouvriers de 1546 à 1552. Pendant la seconde moitié du XVIe siècle, les travaux furent interrompus (1). Saint-Nizier fut commencé vers 1528, car le portail méridional est

Gabriel Favereau. D'autres jubés du XVIe siècle ornaient les églises de Saint-Jean, de Saint-Loup, des Cordeliers, des Jacobins et de Saint-Martin-ès-Aires, à Troyes, avant la Révolution. Le jubé en bois de Villemaur fut posé en 1521 par Thomas et Jacques Guyon, menuisiers.

(1) Le clocher fut bâti de 1625 à 1628 et l'église, surélevée en 1661 et en 1674, fut recouverte d'un lambris en 1675.

daté de 1531. Le chœur était achevé en 1544 et les voûtes de la nef en 1578. La porte du nord remonte au règne d'Henri II et celle de la façade, dessinée sans doute par Dominique Florentin, fut achevée par Gabriel Favereau en 1574. Le chevet de Saint-Remi fut rebâti vers 1555 et la première pierre de Saint-Martin-ès-Vignes fut posée en 1592.

En dehors de Troyes, le portail d'Arcis-sur-Aube fut commencé en 1503. Jehançon Garnache construisit le cloître de Montier-la-Celle de 1506 à 1508, et Gérard Faulchot acheva vers 1540 l'église abbatiale commencée en 1517. J'ai déjà signalé la date de 1513 inscrite sur une voûte du transept de La Chapelle-Saint-Luc. La dédicace du chœur de Montreuil eut lieu le 28 août de la même année. Les verrières de Torvilliers, données en 1506 et en 1508, celles des Noes, datées de 1510, de 1521 et de 1529, les vitraux de Saint-Léger, posés en 1523 et en 1524, permettent de préciser l'époque où ces trois églises étaient terminées. L'église de Rumilly-les-Vaudes, commencée en 1527, fut consacrée en 1549, comme le prouve le texte de deux inscriptions. M. Fichot a relevé les noms de L. Cabutel et de C. Pariso sur le portail de Javernant (1), dont les redents se redressent comme ceux du portail de Rumilly.

(1) *Statistique monumentale de l'Aube*, t. I, p. 405. L'auteur de cet excellent ouvrage a relevé beaucoup de dates. On peut consulter également Courtalon : *Topographie historique de la ville et du diocèse de Troyes*. Arnaud : *Voyage archéologique et pittoresque dans l'Aube*. D'Arbois de Jubainville : *Voyage paléographique dans le département de l'Aube — Répertoire archéologique de l'Aube*. Assier : *Les arts et les artistes dans la capitale de la Champagne*, p. 109. Raymond Kœchlin et Jean Marquet de Vasselot : *La sculpture à Troyes et dans la Champagne méridionale au XVIe siècle*.

Jehan Bertrand, maître maçon, construisit les chapelles latérales de l'église de Chaource, du côté sud, de 1532 à 1538, et son successeur Vaultherin-Vaultherin termina les chapelles du nord et la nef en 1548. Les comptes de la fabrique mentionnent l'achat de la pierre dans les carrières d'Augy, près d'Auxerre. Les dates de 1522, 1527 et 1543 sont gravées sur les chapelles de l'église du Ricey-Bas, celles de 1531 et de 1541 sous une fenêtre et sur le chevet de Bar-sur-Seine (1), celle de 1533 sur un pilier de Bagneux-la-Fosse, celle de 1534 sur la voûte de la dernière chapelle du bas-côté sud à Ervy, celle de 1537 sur le portail d'Auxon et celle de 1547 sur l'église des Maisons qui fut bâtie par les frères Gougelot, maîtres maçons, sur le plan de l'église d'Étourvy, comme l'indique le marché daté du 6 mai de la même année. L'église de Saint-André fut consacrée en 1547 et son portail occidental est daté de 1549. Les travaux de l'église du Ricey-Haut commencèrent la même année et celle du Ricey-Hauterive fut achevée en 1563.

A Nogent-sur-Seine, le clocher fut bâti de 1521 à 1537 et les chapelles latérales du chœur, commencées le 22 mars 1551, étaient terminées en 1554. Le chœur de Marolles-sous-Lignières fut commencé le 1er avril 1540, le chevet de Sainte-Maure en 1546, la tour de Pont-Sainte-Marie le 4 août 1550, et le portail sud de la façade fut terminé en 1553. A Thuisy et à La Chapelle-Saint-Luc, on lit la date de 1553 sur une voûte, et dans cette dernière église celle de 1579 sur le pilastre d'une fenêtre de la nef. Le chœur de l'église de

(1) Les travaux de cette église furent interrompus en 1562 et repris en 1602. Elle fut consacrée le 3 septembre 1618.

Bouilly était achevé en 1556, date de la pose du maître-autel. Le portail de Rosnay-l'Hôpital est daté de 1557. Le clocher de Saint-Parres-les-Tertres fut commencé le 9 mai de la même année par les maîtres maçons Jademet et J. Thiedot qui montèrent la même année la porte de Creney et celle de Laubressel en 1560, car leur ornementation est identique. Les travaux de l'église de Courteron étaient en pleine activité en 1560 et en 1561. La première pierre de l'église de Merrey fut posée en 1550 et ses piliers sont datés de 1584, de 1587 et de 1589.

Il serait facile d'allonger cette liste en groupant les dates des verrières qui prouvent à quelle époque telle ou telle église était achevée, comme dans le chœur de Ceffonds (Haute-Marne) où la pose des vitraux s'échelonne entre 1511 et 1528, et dans le chevet de Brienne-le-Château dont les verrières furent peintes de 1550 à 1557. J'ai voulu simplement indiquer quelques points de repère pour montrer qu'il serait facile de suivre année par année le prodigieux mouvement de construction qui se produisit dans le diocèse de Troyes au XVIe siècle. Les imagiers de cette époque, comme Jacques Juliot, Dominique Florentin, François Gentil et leurs élèves, sont beaucoup plus connus que les maîtres maçons, mais comme les minutes notariales n'ont pas livré tous leurs secrets, j'espère que d'heureuses recherches feront découvrir les noms de nouveaux architectes champenois qui surent jeter un véritable éclat sur la décadence du style gothique.

VIII

LES VITRAUX DE L'ÉGLISE

DE

BRIENNE-LE-CHATEAU

Par M. l'abbé BAVEUX.

PREMIÈRE CHAPELLE DU SUD

Cette chapelle latérale du chœur est sous le vocable de la Sainte-Famille. sa fenêtre est la seule qui renferme des vitraux de couleur dans sa partie centrale.

1re rangée, en bas.

1er PANNEAU. — *La Sibylle et l'empereur Auguste.* — La Sibylle est à droite, coiffée d'un turban blanc à mentonnière jaune d'or et vêtue d'une robe rouge. Elle a la main gauche levée, l'index tendu. A gauche, l'empereur Auguste, vieux et barbu, la couronne impériale sur la tête, lève les yeux vers le ciel. Il portait un riche manteau en drap d'or à ramages.

2e PANNEAU. — A gauche, le donateur à genoux, les mains jointes, la tête nue et les cheveux longs. On voit sous sa robe rouge un manteau violet, ouvert aux épaules pour laisser passer le bras. Ce donateur est Jean de Vassan, marchand demeurant à Brienne.

comme l'indique l'inscription suivante qui se trouve plus haut à la dernière rangée :

Jehan de Vassan

puis, en lettres retournées :

march demourāt a briēne

A droite, la donatrice à genoux, les mains jointes, tenant un chapelet. Elle est vêtue d'une robe violette avec fourrure aux manches.

2e rangée.

1er PANNEAU. — *L'Ecce homo.* — A gauche, Notre-Seigneur couronné d'épines, la barbe courte et raide. Devant lui cinq juifs, la bouche largement ouverte et montrant une mâchoire formidable, hurlent ce cri de mort qui est sur une banderolle au-dessus d'eux et sur un fragment incrusté dans le panneau de la Sibylle :

Tolle, tolle, crucifige eum (1).

2e PANNEAU. — Saint Nicolas en chape, mitre et crosse.

3e rangée.

Les deux panneaux de cette rangée ne forment qu'un sujet : *Jésus reposant sur les genoux de la Sainte Vierge après la descente de croix.*

La Sainte Vierge, en robe rouge, recouverte d'un manteau violet qui lui voile la tête, tient dans ses bras le corps de Notre-Seigneur. A ses pieds, une tête de mort et un ossement. Derrière elle, la croix. A sa gauche,

(1) On lit seulement *cr... if... eum.*

sainte Madeleine et Joseph d'Arimathie. Sainte Madeleine porte un voile blanc qui forme guimpe sur le haut de la poitrine. Vêtue de violet, elle tient de la main droite un vase d'or et porte la main gauche à ses yeux. Devant elle, Joseph d'Arimathie, la tête coiffée d'un bonnet rouge, vêtu d'une belle robe rouge avec un large tablier blanc à bordure d'or.

A droite, aux pieds de Jésus, saint Jean, en robe blanche et manteau rouge, détourne la tête et s'essuie les yeux avec la main gauche.

Le fond de ce sujet est une tenture bleue damassée. Tous les personnages ont un dais rouge au-dessus de la tête.

SECONDE CHAPELLE DU SUD

Martyre de saint Crépin et saint Crépinien.

La fenêtre de la chapelle Sainte-Catherine est divisée en cinq compartiments et les panneaux en grisaille dorée forment deux rangées horizontales.

1re rangée.

1er PANNEAU. — *Saint Crépin et saint Crépinien partent de Rome pour la Gaule.* — Le bourdon à la main, la besace au côté, ils ont sur la tête un chapeau noir orné de coquilles et de bourdons en sautoir. Un valet passe sous la porte à herse, portant sur son épaule un lièvre suspendu à un bâton. Trois autres personnages, qui s'entretiennent ensemble, vont aussi rentrer en ville.

2e PANNEAU. — *Les deux saints arrivent à Soissons.* — A l'entrée de la porte à herse, le gouverneur les reçoit. Il tient à la main son bâton de commandement, et il est entouré de soldats armés de lances, de piques et de hallebardes.

3e PANNEAU. — *Arrestation des deux saints dans leur atelier de cordonniers.* — Les deux saints sont dans leur atelier, dont le plafond est en charpente ; au mur sont appliquées deux traverses auxquelles sont accrochées des chaussures. Saint Crépin, debout, coupe du cuir sur une table ; saint Crépinien, assis, le pied nu passé dans la corde qui retient la chaussure sur un genou, perce un trou avec l'alène. Près de lui, un baquet où trempent des semelles.

Trois soldats viennent les arrêter. L'un pose la main sur l'épaule de chacun d'eux. Les deux autres arrêtent saint Crépin.

4e PANNEAU. — *Ils comparaissent devant le juge.* — Le juge Rictiovarus est assis sur son tribunal. Deux soldats les accompagnent. Dans le haut, à droite, sur un balcon, deux petits personnages regardent ; l'un d'eux est tout à fait penché sur la balustrade. Au bas du panneau se trouve un chien.

5e PANNEAU. — *Ils sont battus de verges.* — Les saints, dépouillés de leurs vêtements, un linge autour des reins, sont attachés à deux colonnes et flagellés par deux valets qui tiennent des fouets à cordes. Par terre, une corde, un fouet, des verges. Le sol et le mur sont couverts de taches de sang. Dans le haut, entre les deux colonnes, le juge sur son siège. A gauche, un autre personnage debout ; à droite, deux valets.

2e rangée.

1er PANNEAU. — *Supplices infligés aux saints martyrs.* — Les deux saints sont attachés aux deux colonnes d'un portique surmonté de deux statuettes de femmes nues, adossées l'une à l'autre. Un bourreau incise le dos de saint Crépin pour arracher la peau ; le sang coule en abondance. Un autre enfonce des alènes sous les ongles de saint Crépinien ; le saint en a déjà dans l'index et dans l'annulaire, et le bourreau lui en enfonce une autre dans le médius. Cinq alènes sont éparses sur le sol. A droite, Rictiovarus assiste à ces supplices.

2e PANNEAU. — *Ils sont précipités dans le fleuve, une meule au cou.* — Les mains liées, une meule au cou, les saints sont précipités dans un fleuve, dont les eaux passent sous un pont. A gauche, Rictiovarus préside à cette exécution. A droite, un soldat, coiffé d'un casque et armé d'une pique, assiste à ce spectacle entre deux personnages vieux et barbus. Au-dessous du panneau, l'inscription suivante :

Cōment lesdict miraculeusement
ayant au col des meules de molin
De Leaue sortirent sans torment
louant de dieu le nom bénīg.

3e PANNEAU. — *Supplice du plomb fondu.* — A gauche, un brasier avec une chaudière de plomb fondu. Les deux saints, dépouillés de leurs vêtements, les mains liées, sont assis. Des bourreaux, ayant en main des tubes, leur versent le plomb fondu sur la tête et sur le corps. Dans le haut, à gauche, Rictiovarus,

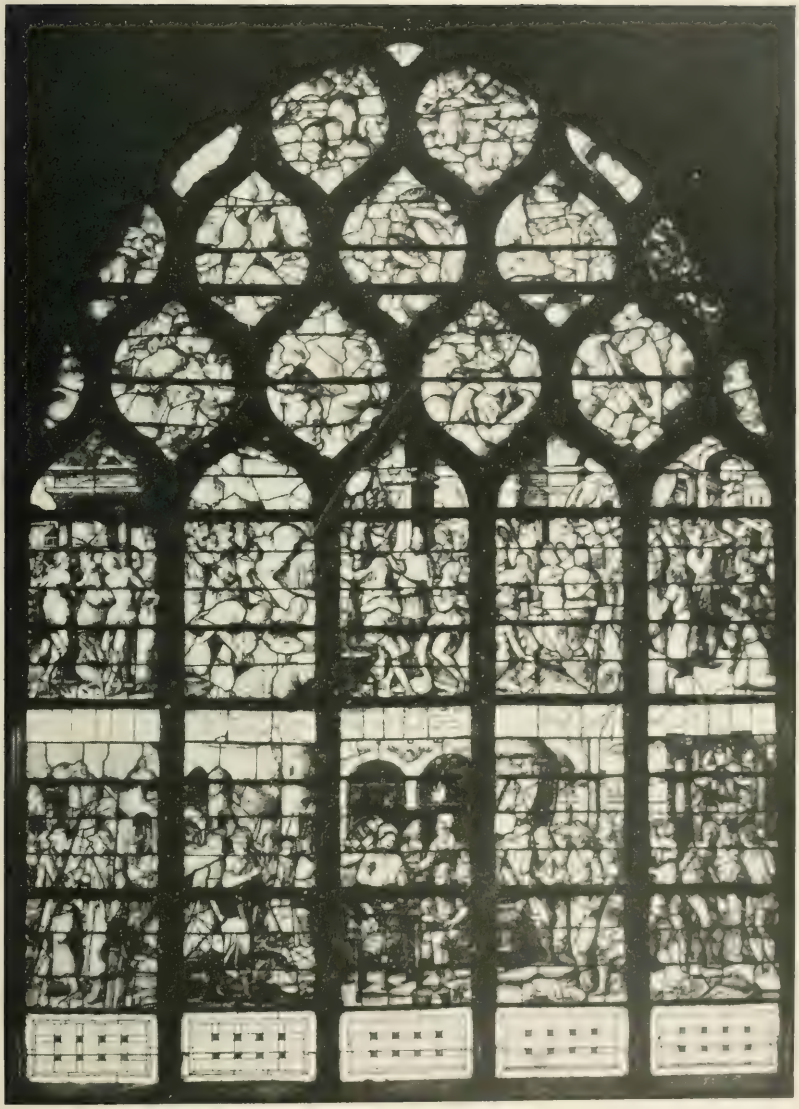

G. Lancelot, phot.

Église de Brienne-le-Château.

Vitrail de saint Crépin et saint Crépinien.

debout, assiste à ce supplice avec trois autres personnages. Au-dessous, l'inscription suivante :

Cōment plomb chauld prins avec poches
en leurs bouches fut entonné
Mais le tyrant pour son reproche
Dudict plomb chauds fut aveuglé.

4e PANNEAU. — *Les saints plongés dans une chaudière d'huile bouillante.* — Au milieu du panneau, sur un brasier ardent, est une chaudière d'huile bouillante, dans laquelle les deux saints sont plongés à mi-corps. A gauche, deux bourreaux attisent le feu avec des crochets. L'un d'eux, genou en terre, se rejette en arrière à cause de la violence du feu. Un fagot de bois est par terre. A droite, un bourreau, avec une longue poche, verse de l'huile sur les deux saints. Rictiovarus et les autres personnages ordinaires assistent au supplice. Dans le haut, un ange vient du ciel assister les martyrs. Au-dessous, l'inscription suivante :

Cōment lange de dieu
Fut aux martyrs de saincte Foy
En leurs promettant paradis
Cy le cueur deux parséveroit.

5e PANNEAU. — *Mort des deux saints martyrs.* — Les deux saints sont à genoux. Un bourreau vient de tirer l'épée du fourreau pour frapper saint Crépin. Un autre lève la sienne pour frapper saint Crépinien

devant Rictiovarus et les autres personnages. Au-dessous, l'inscription suivante est tronquée :

Cōment ces pl torm
de maxim mal pl leur i ume
Devant ly dieu ssōmen ter
servn felon e da dero nōme

Le tympan de la fenêtre se compose de neuf lobes et de plusieurs écoinçons remplis d'anges qui jouent de divers instruments. Le lobe central renferme Dieu le Père tenant un globe et bénissant.

TROISIÈME CHAPELLE DU SUD

1re FENÊTRE.

Guérison du paralytique par saint Pierre et saint Jean.

Cette fenêtre se compose de deux baies avec deux rangées horizontales de panneaux.

1re rangée.

1er PANNEAU. — *Saint Pierre et saint Jean se rendent au temple.*

Au-dessous, l'inscription suivante :

Petrus et Johannes ascendebant in
templum ad horam orationis nonam.

2e PANNEAU. — Ce panneau, absolument mutilé, devait représenter les donateurs, si l'on en juge par les fragments d'inscriptions qui subsistent encore :

Feme damoil elle Ieh... autr femme
Pour eux aucourt dem iez pons de

Autre fragment :

luct' In Etern l.....

D'où vient ce texte ?

2e rangée.

1er PANNEAU. — Le paralytique est assis sur une pierre, tenant un bâton de la main droite et une écuelle de la main gauche. Saint Pierre, un gros livre sous le bras gauche, lui adresse la parole ; en même temps saint Jean parle à saint Pierre. Contrairement à l'usage, saint Jean porte la barbe. Derrière saint Pierre, une banderole porte ces mots :

Respice in nos.

Au bas du panneau, l'inscription suivante :

At ille intendebat in eos speras se aliquid accepturū ab eis

2e PANNEAU. — *Guérison du paralytique.* — Saint Pierre, toujours son livre sous le bras, prend le paralytique par la main et le relève. Saint Jean lui vient en aide. Derrière saint Pierre, trois vieux pharisiens s'étonnent et s'entretiennent de ce miracle. A droite, derrière saint Jean, un autre pharisien a l'air irrité. On aperçoit une tête de jeune homme dans l'ouverture de

la *Belle Porte* du temple. Au-dessus des personnages une longue banderole porte :

Argētum et aurū non est mihi... in nomine Jesu christi nazare surge et ambula... uctun. 3°

Au bas du panneau, l'inscription suivante :

Et protin' consolidate sunt bases ej' et plate... uct 3°

Dans le haut de la fenêtre il y a trois lobes superposés.

LOBE DE GAUCHE. — Blason au 1 d'azur, à une bande d'or, chargée au sommet d'une étoile de gueules, accompagnée en chef à sénestre, et en pointe à dextre, d'une croix tréflée d'argent ; — au 2 de gueules, à une bande d'argent, chargée en bas d'une tête d'oiseau, et accompagnée en chef de... et en pointe d'un trèfle d'or. A ce blason est adossé un gros angelot accroupi, qui souffle dans une trompe recourbée.

LOBE DE DROITE. — Blason pareil à la 1re partie du blason précédent. Un angelot accroupi, soufflant dans une trompe recourbée, y est adossé et fait face à celui du lobe gauche.

LOBE SUPÉRIEUR. — Saint Pierre à genoux dans la grotte où il fit pénitence de son reniement.

2e FENÊTRE (3e chapelle sud)

Sainte Agathe.

Cette fenêtre a quatre baies avec trois rangées horizontales.

1re rangée.

1er PANNEAU. — *Naissance de sainte Agathe.* — La mère est dans un lit à baldaquin avec grands rideaux. A gauche, une servante à corsage lacé. A droite, au pied du lit, une nourrice dont l'enfant presse le sein. Près d'elle, une vieille matrone. Par terre, un bassin plein d'eau. De l'autre côté du lit, deux femmes dont l'une, la tête voilée, prend dans ses bras l'autre femme qui lui passe le bras autour du cou pour l'embrasser.

2e PANNEAU. — La scène représente un édifice romain : dans le haut, et à l'angle de cette balustrade, une statuette de femme nue assise. Dans cet édifice, entre deux colonnes, un juge devant lequel se présente un homme à très belle figure soulevant sa toque, et accompagné d'une femme à l'air effrayé, aux cheveux dressés sur la tête. C'est probablement le père et la mère de la sainte. En face, une fontaine à portique donnant l'eau par deux têtes de lion.

3e PANNEAU. — Le même édifice et la même fontaine. Au-dessous de la fontaine on voit le bassin plein d'eau. Sainte Agathe, suivie d'un soldat cuirassé portant un superbe bouclier et d'un autre qui tient un sabre à la main gauche, est dépouillée de ses vêtements. De la main gauche, elle retient l'étoffe légère qui la couvre. De la main droite, elle gesticule devant deux personnages, dont le premier ressemble à celui du panneau précédent et doit être son père. La sainte est admirablement belle.

4e PANNEAU. — Il doit se rattacher au troisième et ne faire qu'une même scène avec lui. Une douzaine de personnages, tête nue, regardent avec étonnement ce qui se passe. Le troisième a une tête bien vivante. Il

porte des bottes mouchetées comme de fourrure. Il joint les mains et semble fléchir le genou. Derrière lui, un autre qui a une fort belle tête et les bras croisés sur la poitrine. A droite, le donateur à genoux, les mains jointes. Il porte un vêtement jaune qui descend aux cuisses, ouvert par devant et serré à la taille ; par-dessus il a un manteau blanc gris, doublé de fourrures ; il porte des dentelles au poignet. Derrière lui, un beau jeune homme imberbe, qui pourrait bien être son fils.

2e rangée.

1er PANNEAU. — *Sainte Agathe devant le juge Quintien.* — La sainte est vêtue. Conduite par un soldat, elle comparaît devant un juge assis sous un baldaquin, coiffé d'un turban, tenant un livre ouvert. Elle retient sa robe de la main gauche, et, le geste de la main droite, l'index tendu vers le livre, montre qu'elle répond aux arguments de Quintien.

2e PANNEAU. — *La sainte menacée de verges.* — La sainte, nue jusqu'au dessous de la ceinture, est entre deux soldats, dont l'un tient, à la main droite, deux fouets et trois lanières. Le juge est assis à gauche, tenant son sceptre, et, de la main droite, l'index tendu vers la terre, où il montre un paquet de verges, il lui montre le supplice qui l'attend. Dans le haut, fragment d'un autre panneau. Un personnage assis, la main gauche sous le menton, l'index droit tendu et menaçant. Devant lui, la sainte, nue jusqu'à la ceinture.

3e PANNEAU. — Il y a dans ce panneau deux fragments de sujets différents :

1° Dans le haut, *la petite sainte Agathe est en bergère,* coiffée d'un chapeau de paille avec une longue

plume, la houlette à la main droite : elle garde des brebis, des chèvres, des vaches qui paissent çà et là dans le panneau. De la main gauche, l'index tendu, elle montre au-dessous quelque chose qui a disparu.

2° Dans le bas, un soldat saisit par les cheveux la sainte assise sur la terre dans la campagne. Elle a la main gauche appuyée sur la terre, la main droite levée pour partir.

4e PANNEAU. — *La sainte attachée à une colonne, la tête en bas.* — Sa robe est nouée à la ceinture et aux pieds, la poitrine découverte. A gauche et à droite, deux bourreaux : l'un la perce d'une lance ; l'autre, le genou droit en terre, lève à deux mains une espèce d'équerre. A droite, le juge et deux autres personnages dont l'un tient un gros maillet d'or.

3e *rangée.*

1er PANNEAU. — La sainte, nue jusqu'à la ceinture, est attachée à une colonne, le bras gauche lié au-dessus de sa tête, le bras droit lié par derrière. Deux bourreaux lui coupent les seins avec des tenailles. A gauche, deux personnages, dont l'un, qui se retrouve dans plusieurs panneaux, porte le chiffre 701 sur sa coiffure. Par terre, un paquet de cordes.

2e PANNEAU. — La sainte, nue jusqu'à la ceinture, a les mains liées et croisées sur sa poitrine pour cacher sa nudité. A gauche, un soldat coiffé d'un casque, le corps et les bras couverts d'une cotte de mailles qui dépasse la cuirasse. D'une main, il tient une corde pour emmener la sainte, et de l'autre il montre le ciel. Près de lui, une figure de femme effrayée, qui porte trois plumes de paon dans sa chevelure, et un autre

soldat. A droite, un soldat, bardé de fer, tient aussi la corde qui lie la sainte. En haut, à gauche, un temple circulaire.

3e PANNEAU. — La sainte, à genoux, les mains jointes, dépouillée de ses vêtements, vient d'être décapitée. Sa tête est par terre, le cou tout ensanglanté. Des flammes et des pierres tombent du ciel. L'exécuteur, tenant sa lourde épée, s'enfuit à toutes jambes à droite. A gauche, le juge, qui tient encore son bâton de magistrat, et, près de lui, deux ou trois têtes effrayées.

4e PANNEAU. — *Tombeau de la sainte.* — A genoux, des hommes, des femmes, un homme tête nue, implorent la sainte.

TYMPANS DES BAIES. — Dans chaque cintre il y a un petit sujet décoratif. A la première et à la quatrième baie, une niche avec un vase enflammé, et, de chaque côté, une tête d'homme terminée en feuillage.

A la deuxième et à la troisième baie, une niche avec la statue d'un soldat romain, jambes nues, et, de chaque côté, un ange accroupi, nu, soufflant dans une conque très recourbée.

Dans les lobes, des anges jouent de l'orgue, du triangle et de la harpe et on voit la tête du Père Éternel.

3e FENÊTRE (3e chapelle sud)

Les tentations de Notre-Seigneur au désert.

Cette fenêtre est divisée en deux baies et trois rangées.

Le vitrail en grisaille dorée, en très mauvais état, est daté de 1557.

1re rangée, en haut.

1er PANNEAU. — *Saint Nicolas sauve de la mort trois officiers.* — Trois jeunes princes sont à genoux. Le bourreau tient l'un deux par les cheveux. Saint Nicolas, en mitre et en chape, tenant sa crosse de la main droite, arrête l'épée avec sa main gauche.

2e PANNEAU. — Saint Nicolas, en mitre et en chape, tient la crosse de la main droite. Devant lui, le reste du panneau est brisé.

LOBE SUPÉRIEUR. — Saint Nicolas est en évêque.

2e rangée, au milieu.

1er PANNEAU. — *Baptême de Notre-Seigneur dans le Jourdain.* — Il ne reste plus qu'un personnage qui doit être saint Jean-Baptiste.

2e PANNEAU. — *Tentation dans le désert.* — Notre-Seigneur est en face du diable, à longue barbe, qui lui propose de changer les pierres en pains.

Fragment d'inscription: **priez dieu,** qui doit se rapporter au 1er panneau de la rangée du bas, ci-dessous.

3e rangée, en bas.

1er PANNEAU. — *Le démon transporte Notre-Seigneur sur le temple.* — Le diable est un personnage à longue barbe, avec deux cornes sur sa coiffure. En argumentant avec Notre-Seigneur, il gesticule des deux mains, l'index droit appuyé sur l'index gauche. Notre-Seigneur le regarde et se détourne en lui répondant. Au-dessus, on voit les dômes du temple et une

pyramide. En bas, trois juifs qui regardent avec curiosité ce qui se passe en haut. Au-dessous, un fragment d'inscription :

..... Fame ont done cette verriere l'an 1556
(priez dieu) pour eulx.

2e PANNEAU. — *Le démon transporte Notre-Seigneur sur une montagne.* — Le diable, en capuchon, deux cornes de bélier sur la tête, une grande barbe au menton, montre du doigt à Notre-Seigneur les royaumes de la terre en le regardant d'un air provocateur. Notre-Seigneur se détourne en le regardant, le bras droit baissé, le bras gauche se retirant et protestant. Le donateur, un livre à la main, figure dans ce panneau.

Fragment d'inscription : ... marguerite. Ce fragment doit se rapporter au panneau précédent, il doit désigner la femme du donateur.

En continuant à tourner autour du chœur, on arrive à la chapelle à gauche de celle de l'axe (1) :

TROISIÈME CHAPELLE DU NORD

1re FENÊTRE

Cette fenêtre de la chapelle Saint-Vincent, qui se compose de deux rangées séparées par un meneau, renferme un vitrail du Bon-Pasteur, donné en 1553 par Claude Carpentin, curé de Brienne (2).

(1) La chapelle centrale ne renferme que des vitraux modernes.
(2) Archives de l'Aube. G. 68, fol. 92.

1re rangée.

1er PANNEAU. — *Jésus va à la recherche de la brebis égarée.* — On ne voit plus que Notre-Seigneur disant :

Quis ex vobis si perdiderit ovem, non vadit ad illam donec inveniat eam.

En bas, le peintre a représenté des prairies et des tombeaux.

2e PANNEAU. — *Saint Nicolas dotant trois pauvres filles.* — Ce panneau appartient à une autre fenêtre, probablement à celle qui termine le bas-côté sud.

2e rangée.

1er PANNEAU. — *La brebis retrouvée.* — A droite, le Bon-Pasteur rapporte la brebis sur ses épaules, en disant :

Gaudete mecum quia inveni ovem meam que perierat.

A gauche, le festin auquel le Bon-Pasteur a convoqué ses amis et ses voisins pour se réjouir avec eux.

2e PANNEAU. — Le donateur à genoux, disant :

Erravi sicut ovis que periit quere servum tuum.

Près de lui, saint Nicolas, son patron. Les armes du donateur sont d'azur au dextrochère d'argent tenant une épée. De chaque côté une étoile d'or.

TYMPAN DE LA FENÊTRE. — *Le Jugement dernier.* — Ce sujet se rapporte au vitrail de la chapelle Sainte-Anne.

Tout en haut, dans le lobe : Jésus venant juger les vivants et les morts. Au-dessus de lui, une immense assemblée des saints dans le ciel.

Dans le bas, des anges qui viennent chercher les élus. Inscription :

Surgite mortui venite *(ad judicium).*

2e FENÊTRE (3e chapelle nord)

Légende de saint Jean-Baptiste.

Ce vitrail à quatre baies renferme des panneaux mal agencés. Nous en rétablissons l'ordre chronologique :

1° *Zacharie dans le Temple,*	4e	panneau,	1re	rangée.
2° *La Visitation,*	3e	—	1re	—
3° *Naissance de saint Jean,*	4e	—	2e	—
4° *Saint Jean prêche dans le désert,*	1er	—	3e	—
5° *Baptême de Notre-Seigneur,*	4e	—	3e	—
6° *Saint Jean devant Hérode,*	1er	—	2e	—
7° *Saint Jean conduit en prison,*	2e	—	2e	—
8° *Décollation de saint Jean,*	2e	—	3e	—
9° *Salomé porte sur un plat la tête de saint Jean,*	3e	—	3e	—
10° *Hérode fait brûler le corps de saint Jean et enfouir sa tête,*	3e	—	2e	—

1re rangée.

1er PANNEAU. — *Les donateurs.* — Saint Jean l'évangéliste, tenant un calice d'où sort un petit serpent, présente le donateur à genoux sur un prie-Dieu et ses deux fils, dont l'un est prêtre : ses armes mutilées sont d'argent à un arbre au naturel. Sur une banderole on lit :

Sancte Ioannes evangelista Ora pro nobis

Sur le prie-Dieu, il y a un écu d'azur à trois... d'or.

2e PANNEAU. — La donatrice et ses deux filles : ses armes sont lozangées d'azur au cerf passant d'or

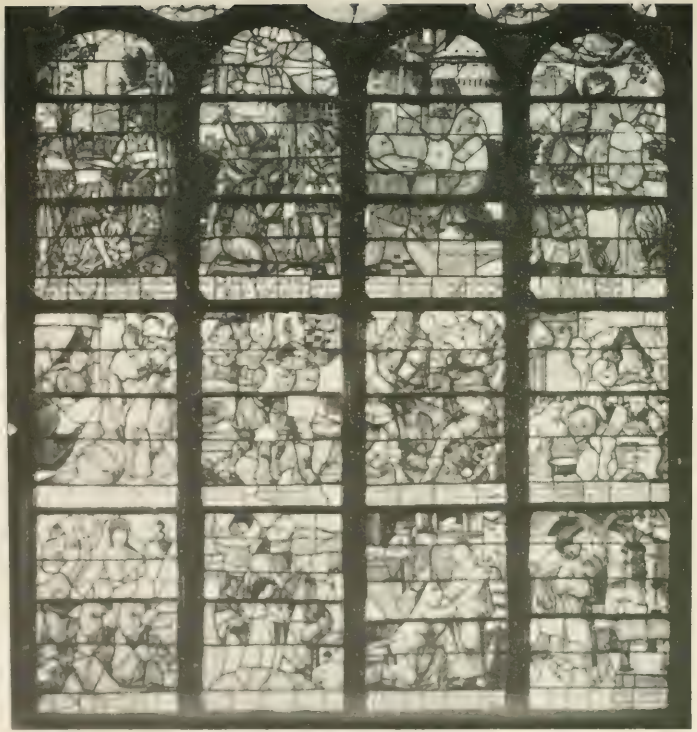

G. Lancelot, phot.

Église de Brienne-le-Château.

Vitrail de Saint-Jean-Baptiste.

Vitrail de Noe.

regardant à sénestre. Derrière elle, son patron : saint François d'Assise.

3e PANNEAU. — *La Visitation.* — Sainte Élisabeth est à genoux devant la sainte Vierge. Zacharie descend les marches de sa maison.

Au-dessus, l'inscription suivante :

En Judée de nazareth Vint Marie en diligence
Saluer sainte Elizabeth avec grande réverence.

4e PANNEAU. — *Zacharie dans le temple.* — Revêtu des habits sacerdotaux, Zacharie est devant un autel à quatre colonnes où l'on voit une coupe et des chandeliers. Un ange, tenant une palme à la main, vient du ciel lui annoncer la naissance de saint Jean-Baptiste.

Un fragment d'inscription :

. . . . z ple quāt lage de gloire
et ne voulut croire

2e rangée.

1er PANNEAU. — *Saint Jean devant Hérode.*

2e PANNEAU. — *Saint Jean conduit en prison.* — Hérode, sur son trône, vient le condamner.

Inscription :

SEt Jeha herod re *(doutoit)* **Car il maintenoit le rois herodias et reten** *(oit)* **le Fist mettre en prison.**

Ce panneau est daté de 1552.

3e PANNEAU. — *Hérode fait brûler le corps de saint Jean et enfouir sa tête.* — Hérode préside à cette scène. Deux bourreaux attisent le feu qui brûle les

ossements du saint. Dans le haut, à gauche, deux vieillards juifs déposent le chef de saint Jean dans une muraille. Au-dessous, l'inscription suivante :

Le chef feist en une muraille enclore par crudélité
Pour doublance sans nulle faulte que Jehan ne fust ressussité

4e PANNEAU. — *Naissance de saint Jean.* — La mère est au lit et une servante lui apporte à manger. Deux autres servantes lèvent l'enfant. A droite. Zacharie écrit sur une tablette : Joannes.

Au-dessous, l'inscription suivante :

En ce faisant ne fut pas sage Dont par la divine action
De parler il perdit l'usage Et fut privé de loqution

3e rangée.

1er PANNEAU. — *Saint Jean prêche dans le désert.*

2e PANNEAU. — *Décollation de saint Jean.*

3e PANNEAU. — *Salomé porte dans un plat la tête de saint Jean.*

Au-dessous, l'inscription suivante :

La saulterelle deshoneste Au roy herode demanda
De Jehan baptiste la teste Ce que le roy luy accorda

4e PANNEAU. — *Baptême de Notre-Seigneur.*

Tous les panneaux de cette rangée sont très inférieurs aux autres. Dans le tympan, on distingue la Trinité et dans le lobe supérieur le Saint-Esprit est représenté sous la forme d'une étoile.

3e FENÊTRE (3e chapelle nord)

Cette fenêtre à trois baies et à trois rangées contient des sujets divers.

1re rangée.

1er PANNEAU. — Le donateur avec saint Jean l'évangéliste son patron. On lit sur une banderole :

O Mater dei memento mei

Une inscription date ce vitrail de 1550.

2e PANNEAU. — Notre-Dame-de-Pitié soutenant Jésus-Christ. Saint Jean est près d'elle. Sainte Madeleine aux pieds du Sauveur. La croix domine le groupe. Fragments d'inscription au-dessous :

Jehan... Fra... dit Martin... de messieurs les
. . . . . cinquante... dieu pour luy

3e PANNEAU. — Apparition du Sauveur à Marie-Madeleine. Un manteau sur son corps nu. Notre-Seigneur tient une bêche. Devant lui, Madeleine à genoux, son vase posé à terre. Entre eux, un arbre autour duquel on lit :

noli me tangere.

2e rangée.

1er PANNEAU. — *La Transfiguration.* — Moïse tient les tables de la loi. Élie, coiffé d'un turban, a les bras

croisés sur la poitrine. Les trois apôtres sont au pied de la montagne.

2e PANNEAU. — *La Cène.* — Sur la table, l'Agneau Pascal. Saint Jean, tout jeune, est accoudé sur la table, la tête appuyée sur son bras gauche. Judas est devant la table, à gauche; il semble dire: *Numquid ego sum Rabbi,* et du doigt il paraît désigner un autre apôtre comme coupable.

3e PANNEAU. — *Messe de saint Grégoire.* — Le saint dit la messe au moment de l'élévation. Il est revêtu d'une chasuble à peu près semblable aux nôtres, avec une croix en orfroi sur le dos. Un diacre et un sous-diacre, en tunique, portent des torches et soulèvent la chasuble. Au-dessus de l'autel apparaît Notre-Seigneur debout dans son tombeau, couronné d'épines, les mains liées et percées. A gauche, l'échelle à laquelle est attachée la bourse de Judas, l'éponge, la main qui souffleta le Sauveur, les dés, le bassin, le linceul et les trente deniers. A droite, les clous, la lance, les verges, les tenailles, le manteau, les fouets, la colonne de la flagellation entourée de cordes et surmontée du coq de saint Pierre. La croix est au second plan.

3e rangée.

1er PANNEAU. — *Saint Pierre.*

2e PANNEAU. — *L'Assomption.*

3e PANNEAU. — *Saint Paul.*

Des anges remplissent les écoinçons et le lobe supérieur de la fenêtre représente le Père Éternel, en tiare, tenant dans ses bras Jésus-Christ crucifié. C'est le symbole de la Trinité.

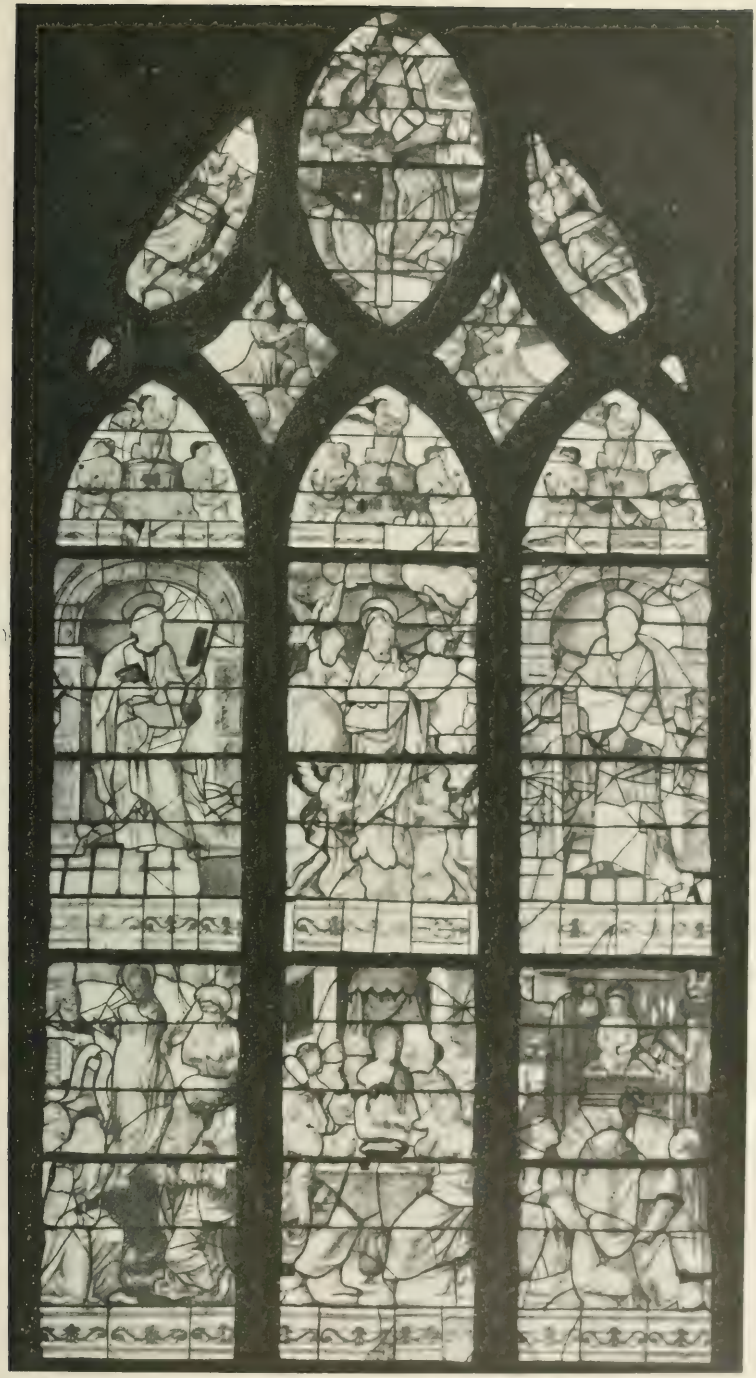

G. Lancelot, phot.

Église de Brienne-le-Château.

Vitrail de l'Assomption.

SECONDE CHAPELLE DU NORD

Histoire d'Adam et de Noé.

Cette fenêtre de la chapelle Saint-Nicolas est divisée en baies et trois rangées. Ses panneaux sont mélangés, mais il est facile de rétablir l'ordre chronologique. Dans les lobes supérieurs, la date de 1732 doit indiquer une restauration.

TYMPAN. — Dieu, portant la tiare, interdit à Adam et à Ève de manger du fruit défendu.

1re Rangée du haut.

1er PANNEAU. — *Dieu donne à Noé l'ordre de construire l'arche.* — Dieu apparaît dans les nuages à Noé qui est assis.

2e PANNEAU. — *Adam et Ève chassés du paradis terrestre.* — Dieu porte la tiare. Adam et Ève assis cachent leur nudité avec des branches d'arbre.

3e PANNEAU. — *Premiers travaux d'Adam et Ève.* — Adam est très bien vêtu. Il donne un fruit à Caïn encore enfant. Ève est assise. Derrière elle, une maison en pierres et en bois. Elle donne le sein à Abel.

4e PANNEAU. — *Noé prend ses mesures pour la construction de l'arche.* — Assis devant une table à quatre colonnes, sur laquelle il y a une règle, un compas et un marteau. Noé tient une palette. Par terre il y a une truelle, un sac à plâtre et une auge de maçon.

5e PANNEAU. — *Noé construit l'arche et y amène les animaux.* — Il tient un marteau et enfonce un clou. Dans l'arche, il y a déjà un chameau ; à côté, des moutons et un bouc. Derrière Noé, sa femme.

2e rangée du milieu.

1er PANNEAU. — *Lamech tuant Caïn.* — Lamech, vêtu de peaux de bête, tient un arc et lance une flèche. A gauche, en face de lui, derrière des arbres, Caïn, son aïeul à la septième génération, vieillard à la figure effrayée. Lamech a le bras attaché par une corde qui tient à l'arc ; à ses pieds, un enfant nu tient la corde et l'arc.

2e PANNEAU. — *Sacrifice de Noé après le déluge.* — On voit l'autel, la flamme, la fumée qui monte vers le ciel. Au pied de l'autel, un bœuf, un bélier et d'autres animaux.

3e PANNEAU. — *Noé plante la vigne.* — Un de ses fils bêche, un autre porte un fagot. Noé tient un rameau de vigne et donne ses ordres. Derrière lui, son troisième fils porte un baril. Dans le haut, un champ de vignes.

4e PANNEAU. — *Noé s'enivre.* — Un de ses fils, à gauche, porte un panier de raisins ; un autre porte un baril. Noé boit à pleine bouche. Derrière lui, un arbre autour duquel grimpe un cep de vigne.

5e PANNEAU. — *Sem couvre la nudité de son père.* — Noé est couché, le dos appuyé à une claie d'osier placée contre sa maison. Sa gourde est renversée à terre. Sem ramène son vêtement sur lui pour cacher sa nudité.

3e rangée du bas.

1er PANNEAU. — *Donateur et donatrice.* — Le donateur est à genoux devant son prie-Dieu. Il a une très belle tête barbue. Saint François. son patron, est à

côté de lui, les mains étendues, laissant voir les stigmates. Derrière le donateur, sa femme à genoux, portant de la fourrure aux manches de sa robe. Elle est déjà avancée en âge. Sa patronne, sainte Madeleine, tenant et ouvrant son vase de parfums, est auprès d'elle. Sous ce panneau et les deux suivants, on lit l'inscription suivante qui doit être de 1549 ou de 1559 :

honorable homme François Gonthiere procureur
es baillage et provoste de Brienne
A donné ceste verriere an de grâce Mil Cinq
Cens... ix .Priez dieu pour luy.

Fragment intercalé :

. . . ble Ces Freres
. . . mil cinq

Se rapporterait-il au 3e panneau ci-dessous : Joseph et ses frères ?

Autre fragment :

upine
Fème
us et X

Ce débris continuerait-il la 2e ligne du fragment ci-dessus : mil cinq cens et dix ?

2e PANNEAU. — *Adam sème ; Abel laboure* avec deux chevaux.

3e PANNEAU. — *Noé et ses trois fils.* — Noé est assis sur son trône. Il a ses trois fils devant lui.

4e PANNEAU. — *Jugement de Salomon.* — Salomon est sur un trône dont les bras se terminent par une

tête de lion. Il a trois personnages devant lui et quatre derrière. Les deux mères sont devant lui et un soldat armé d'un sabre se prépare à exécuter le jugement.

5e PANNEAU. — *Saint Nicolas, patron d'un donateur et d'une donatrice.* — On ne voit plus de lui que sa tête mitrée et sa crosse. Sur une banderole on lit un fragment d'inscription qui paraît être une prière :

† non Iudicium q` in te dne Speravi.

Au-dessus, la frise avec cette inscription de donation :

Nicolas michault & Nicole de Guillerault ont donné ceste verriere lan mil vc cinquante & un priez dieu por eux.

PREMIÈRE CHAPELLE DU NORD

La fenêtre de la chapelle Sainte-Anne se divise en deux rangées de panneaux incomplets.

1re rangée.

1er PANNEAU. — *Sacre de saint Nicolas.* — Trois évêques, dont deux portent une crosse, le troisième tenant une croix, posent la mitre sur la tête du saint.

2e PANNEAU. — *Saint Nicolas dotant trois jeunes filles.* — Par la fenêtre d'une maison en pierres, saint Nicolas, en surplis et barrette noire, jette trois bourses dans la chambre.

Le vieillard et ses trois filles, qui complètent le panneau, se trouvent dans la troisième chapelle du sud, dans la fenêtre des *Tentations*.

2e rangée.

1er PANNEAU. — *Résurrection des morts.* — Ce sujet est traité d'une manière fort intéressante et différente de la manière ordinaire.

A droite, un ange soulève le couvercle en pierre d'un sépulcre d'où sort une femme voilée, qui tend les bras vers le ciel ; un grand ange, au milieu du panneau, la prend par la main. Plusieurs enfants sortent à mi-corps de terre. Un corps est étendu sur la terre. Dans ce panneau, sur un fragment de verre jaune, se trouve la marque du peintre-verrier.

2e PANNEAU. — *Même sujet.* — Un grand ange soulève la pierre d'un tombeau d'où un homme couché tend les mains vers le ciel. Des jeunes gens et des jeunes filles sortent de terre.

Ces deux panneaux se rapportent à la scène du jugement dernier décrite dans le premier vitrail de la chapelle Saint-Vincent.

IX

LES TRAVAUX D'ACHÈVEMENT ET LES VITRAUX

DE L'ÉGLISE

SAINT-PANTALÉON DE TROYES

Par M. Louis MORIN.

L'église Saint-Pantaléon de Troyes, dont la construction avait été commencée en 1516, était loin d'être terminée au milieu du XVIIe siècle, car le portail actuel fut élevé de 1735 à 1745. Il lui manquait ses deux dernières travées, les voûtes du chœur, de la nef et des transepts, ainsi que quelques ornements secondaires. Vers 1660, les marguilliers songèrent à compléter l'édifice confié à leurs soins et y employèrent les ressources importantes de la fabrique.

M. Albert Babeau a déjà parlé de ces travaux dans une intéressante étude, pleine de documents inédits puisés dans les registres de comptes de la fabrique (1); je vais compléter ses précieuses indications en présentant les contrats passés à cette occasion avec les

(1) *L'église Saint-Pantaléon de Troyes; sa construction et ses objets d'art,* dans l'*Annuaire de l'Aube* pour 1881, p. 33 à 74.

entrepreneurs et les artistes, en l'étude de Me Simon Langlois, notaire à Troyes, et dont les originaux se trouvent au minutier de son successeur, Me René Gillet, avec une suite de procès-verbaux d'assemblées des marguilliers.

Ces contrats ont le triple avantage de nous faire connaître des œuvres aujourd'hui disparues, de nous indiquer les donateurs et auteurs de celles qui subsistent et de nous renseigner sur les conditions matérielles d'exécution des unes et des autres.

*
* *

A la suite de délibérations prises avec le concours des paroissiens, la fabrique décida donc, en 1660 (11-19 mai et 1er juin), de faire élever le chœur, qui était resté écrasé sous un plafond bas pendant plus d'un siècle, et de le faire recouvrir d'une voûte en bois, particularité que Saint-Pantaléon partage avec la petite chapelle Saint-Gilles, également succursale de la riche paroisse de Saint-Jean.

On s'efforça de racheter la pauvreté relative des matériaux employés par une ornementation convenable. Edme Peschat et Louis Prieur firent le gros œuvre de charpente, fournirent les lambris et le cul-de-lampe (1); Pierre Chabouillet et son fils furent chargés de poser ces lambris et d'exécuter les sculptures; les peintres Léonard Fouché et Jean Hurant blanchirent les lambris, peignirent et dorèrent le cul-de-lampe et la rose qui pendent encore à la voûte.

(1) Convention fut passée, pour ce travail, le 24 mai 1660 (Min. Levesque); quittance du 31 décembre 1661 (Arch. de l'Aube, 19 G, 67).

On verra tout à l'heure les détails de cette ornementation.

Douze années plus tard, on décida de parfaire ce premier travail en couvrant de même toute la partie de l'édifice qui était déjà construite, c'est-à-dire jusqu'aux piliers de saint Claude et saint François, dont on avait décidé la construction. Toutefois, dans une assemblée tenue par devant notaire, le 8 avril 1674, les marguilliers en charge firent remarquer que, comme il faudrait démolir la grande cloison qui est au chœur pour la reporter auxdits piliers, il serait préférable, pour éviter ces frais, de monter du même coup les deux autres piliers, qui devaient compléter le plan primitif de l'église, et d'employer à un autre usage les bois de la cloison et ceux de la vieille charpente de la nef.

Les assistants approuvèrent ce projet; ils chargèrent leurs représentants de traiter avec les marchands de pierre, charretiers, charpentiers, maçons, etc., et leur donnèrent pouvoir d'emprunter jusqu'à 4.000 livres en rentes constituées pour payer les travaux.

Le 12 juillet 1674, en exécution de cette décision, Edme Bourgeois, maître maçon, promettait aux marguilliers de « faire et eslever les deux derniers pilliers « de ladite église après ceulx de saint Claude et de « saint François, de mesme structure, fasson et haul- « teur que les autres de ladite église et à niveau desdits « pilliers de saint Claude et de saint François, faire « deux arcades qui se poseront et joindront lesdits « pilliers, et faire les remplages des deux vistres...». Il devait avoir terminé pour le jour de l'Assomption. Les marguilliers, de leur côté, s'engageaient à fournir les matériaux, ainsi que les bois d'échafaudage. Le prix convenu était de 950 livres, payables au fur et à mesure.

Auparavant, on avait passé avec le charpentier Louis Peschat, le 4 avril, un marché pour la construction de la charpente des voûtes des transepts et de la première partie de la nef, moyennant 650 livres, en stipulant que si l'on se décidait à achever l'église, — ce qui eut lieu, comme on vient de le voir, — il serait engagé à le faire et recevrait pour cela un supplément de 250 livres. Voici la partie essentielle du contrat relatif à ce travail :

4 avril 1674. — Louis Peschat, maître charpentier à Troyes, fait marché avec les marguilliers de Saint-Pantaléon pour « faire bien et deuement tout à neuf « la charpente de la couverture de ladite église, « depuis celle du chœur jusques au dessus des deux « pilliers où sont les images de saint Claude et de saint « François, la poser et mettre au dessus de l'ouvrage « de massonnerie de ladite église et de la largeur « d'icelle, ladite charpente faite en ramée, suivant, « conformément et de mesme fasson et haulteur que « celle du chœur et des deux ailles, en sorte qu'elle « soit propre pour mettre un lambris de menuiserie, « lequel lambry et doublotz d'icelluy se fera aux frais « de la fabrique. Sera tenu ledit Peschat de faire en « la travée du milieu une clef percée propre pour mon- « ter les mathériaux nécessaires pour les réparations « d'icelle église ; sera tenu ledit Peschat d'eschafau- « der et faire les eschafaulx à ses frais et despens, « fournir tous les bois qu'il conviendra, grue, chable, « cordages, ustanciles, et généralement tous outilz « tant pour luy que pour ses ouvriers, eschafaulx, et « pour faire ladite charpente ; sera tenu ledit Peschat « de faire aussy la charpente pour joindre la croisée, « faire aussy touttes les lucarnes que besoing sera ;

« sera aussy tenu ledit Peschat d'abattre et oster la « vieille charpente, qui est à l'endroit où il fera et po- « sera ladite charpente neufve, dessendre les bois et « les mettre en la place où il luy sera désigné par « lesdits sieurs marguilliers, à ses frais ; oster la grande « cloison de charpente qui est posée sur la grosse et « basse corniche des deux pilliers de saint Joseph et « saint Sébastien et la remettre au dessus desditz pil- « liers saint Claude et saint François, aussy à ses « frais... ». Les marguilliers fourniront les bois, les feront mener sur « la tour Boileaue » (1) pour les tailler et façonner ; les ouvriers de Peschat aideront à les charger et décharger, mais n'en pourront emporter autre chose que les copeaux (2). Ces bois seront ramenés, après façonnage, auprès de l'église ; le charpentier reprendra le bois de ses échafaudages. — Pose dans trois mois ; prix convenu, 650 livres, dont 200 payées de suite.

Le 19 février 1676 fut donné le certificat d'accomplissement. On paye à l'entrepreneur les 450 livres qui lui restent dues, 250 livres pour travaux supplémentaires à cause de l'achèvement de l'église et 300 livres pour 300 journées passées par les ouvriers à d'autres travaux que ceux stipulés tout d'abord.

Viennent ensuite les travaux de décoration ; ils font l'objet des deux contrats ci-après :

Le 18 octobre 1674, Antoine et Claude les Fournier, maîtres menuisiers à Troyes, font marché avec les

(1) La tour Boileau était un point des fortifications de la ville où se préparaient les matériaux destinés à l'église.

(2) A diverses reprises, la législation dut réprimer les abus des ouvriers qui emportaient du bois des chantiers.

marguilliers de Saint-Pantaléon pour « faire bien et « deuement les ouvrages de menuiserye et sculture « cy après déclarez, au dessus de la nef et des deux « aisles faisant la croisée de ladite église Saint Pantha- « léon, sçavoir un lambris à grain d'orge et rabotté « par devant de ce qui est à la veue, de mesme fasson « que celuy du cœur de ladite église, que lesdits « Fournier ont dict avoir veuz ; joindre toutes les « pièces de bois les unes contre les autres attachez « aux chevrons du centre de ladite nef et ailles, de la « longueur et largeur de la charpente qui est faicte à « neuf; plus seront tenus faire quatre grands dou- « bleaux dont le premier prendra au dessus du pillier « de saint Joseph et répondra à celuy de saint Sébastien, « un autre au dessus du pillier de la chaire respon- « dant à celuy du bureau, un autre qui prendra au pil- « lier de saint Claude et qui répondra à celuy de saint « François, et le quatriesme au dessus des deux pil- « liers nouvellement construits, plus quatre autres dou- « bleaux et deux demys aux deux aisles, sçavoir un au « dessus desdits pilliers de saint Sébastien respondant « à celuy de la chaire, un autre au dessus des pilles à « l'endroict des grosses fermes et un demy doubleau « contre le pignon, et en faire pareil nombre à l'autre « aisle, et aux mesmes endroicts. Seront aussy tenus « de faire au milieu de la nef seront tenus de faire (*sic*) « un casdre en ovalle enrichy de feuilles de chesne et « quatre augives (1) qui prendront aux pilliers de saint « Joseph, saint Sébastien, de la chaire et du bureau, « et qui joindront audit casdre ovalle, plus trois

(1) Ce mot est bien pris ici dans son véritable sens de nervure d'une voûte.

« liernes dont l'une sera en la nef qui prendra depuis « ledit casdre ovalle et continuera jusques au bout de « ladite église, laquelle lyerne se joindra contre la « lyerne de la charpente, et icelle lyerne se fera de « deux pièces à cousper au droict des pilliers de la « chaire et du bureau et du pillier de saint Claude et « de saint François, plus un bout de lyerne au bout de « celuy du cœur qui respondra audit casdre ovalle, « plus deux lyernes pour lesdites deux aisles : seront « aussy tenus de faire trois grandes roses et une demye, « sçavoir une au dessus desdits pilliers saint Joseph « et saint Sébastien, une autre au dessus de ceulx de « la chaire et du bureau, une autre au dessus de ceulx « de saint Claude et saint François, et la demye au « bout de la lyerne proche le pignon, plus deux autres « rozes à costé dudit casdre du costé desdites deux « ailles, et deux culz de lampes au milieu desdits dou- « blotz desdites ailles, avec deux demyes rozes aux deux « ailles proche les pignons, lesquelles rozes et culz de « lampe seront de mesmes fasson, grosseur, largeur de « diamettre que celle qui est audit cœur, et adjouste- « ront un bouton esdites rozes et seront tenus de faire « ausdits doubleaux, augives et lyernes des moulures « d'architecture et menuiserye, tant de costé que « d'autre, de mesme fasson et architecture que ceulx « dudit cœur et de mesme grosseur et espaisseur. Ne « seront tenus lesdits Fournier de ce qui est du fait et « travail de la charpente pour l'escarrage des gros « bois, et seront tenus ayder lesdits charpentiers à « mettre lesdits bois en place après estre travaillez « tant de leur ouvrage de sculture et menuiserye que « celuy desdits charpentiers... ». La fabrique fournira les bois, clous et ferrailles, et les amènera sur

place. La pose de tout ceci devra être achevée pour le 1er avril suivant, pour une somme totale de 300 livres. Les Fournier fourniront de plus un pied de bois sculpté propre à mettre la croix d'argent sur le bureau.

Le 9 mars 1675, fut fait un paiement de 135 livres; et le 26 juillet suivant, les menuisiers recevaient le complément du prix fixé, soit 165 livres.

Puis, le 1er mai 1675, Estienne Fourché (il signe ainsi), peintre à Troyes, s'engage envers les marguilliers à « blanchir à la colle tout le lambry de ladite « église, tant celuy du cœur, de la nef, que des deux « aisles, et y faire des trais et lignes en fasson de « voulte de pierre, relaver l'or du cul de lampe et « celuy de la rose dudit cœur et repasser du blanc où « il y en aura, et repeindre les testes des chérubins « dudit cul de lampe, dorer d'or bruny le casdre « ovalle qui est au milieu de la croisée ; sçavoir le « demy rond qui faict bordure dudit casdre, les glandz « et liens dudit casdre, et d'un poulce de large chas- « cune feuille dudit casdre, et pour le milieu desdites « feuilles sera blanchy à colle ; comme aussy dorer le « rond de la roze en forme de roue avec la palme et « le laurier, et le rond du milieu et le fond et poincte « de ladite roue blanchy ; pareillement... dorer les « bordages de six autres roses et de trois demyes de « mesme que celle qui est au cœur de ladite église, « peindre au fond dudit casdre ovalle un soleil, le « tout bien et deuement à dire d'ouvriers à ce con- « gnoissans : de plus... relaver les figures du grand « autel et celles de la nef qui sont aux pilliers de ladite « église... et... l'or du grand autel... ». — Ce travail devra être achevé le 1er juillet : les marguilliers feront

faire les échafaudages nécessaires et payeront 200 livres au peintre.

Le certificat d'accomplissement est donné le 13 août.

Tandis que s'effectuaient ces travaux importants, de menus embellissements modifiaient l'aspect de l'église.

Le 20 janvier 1674, en considération de ce que Edme Bourgeois, le maître maçon de Saint-Pantaléon, et Jacques Bridollet, le maître couvreur, avaient fait faire un banc au milieu duquel était un tronc avec un Christ en croix au-dessus; que Bourgeois avait fait le « remplage » de la vitre au-dessus du grand autel, et que Bridollet avait fait dorer le coq du clocher, le tout à leurs frais, les marguilliers leur donnent la jouissance de quatre places de ce banc.

Ensuite, le 9 juillet 1675, une autre assemblée des marguilliers, ayant considéré « qu'il y a deux images « au dehors de ladite église, du costé de la rue du Daul- « phin, sçavoir l'une de Moyse et l'aultre de saint « Nicolas, qui sont exposez à la pluye et au mauvais « temps, et que dans ladite église il y a deux niches « vuides dans la nef », décide de rentrer ces deux statues dans les niches vides et de faire mettre à leur place « les figures et images qui sont au bas des « pilliers de saint Sébastien et saint Joseph ».

Les six niches extérieures du chevet sont maintenant vides.

Il résulte très clairement, des divers actes qui précèdent, que la place des piliers de Saint-Pantaléon qui y sont dénommés peut être ainsi fixée:

Pilier de saint Joseph, faisant l'angle du chœur et du transept nord ;

Pilier de saint Sébastien, faisant l'angle du chœur et du transept sud ;

Pilier du bureau, faisant l'angle de la nef et du transept nord ;

Pilier de la chaire, faisant l'angle de la nef et du transept sud ;

Pilier de saint Claude, faisant suite au pilier du bureau ;

Pilier de saint François, faisant suite au pilier de la chaire.

Il est probable que ces noms avaient pour origine les statues qui ornaient la base des piliers ; mais l'acte du 9 juillet 1675 montre qu'on les déplaçait volontiers et qu'il ne serait pas prudent de s'y fier pour établir la topographie artistique de l'édifice.

D'autres indications sont faites pour dérouter les curieux. Ainsi, le 12 mai 1692, quand il fut question de refaire la vitre n° 14, donnée par François Flobert, il est dit que cette vitre « est au-dessus du bureau (ce qui est exact), entre les piliers de sainte Reine et saint François », ce qui ne concorde pas du tout avec les renseignements précédents. Ces désignations se rapportaient peut-être aux statues supérieures des piliers en question.

*
* *

La surélévation des voûtes avait permis de terminer les hautes fenêtres de l'église. Il fallut songer à garnir celles-ci de verrières. Pour cela, les paroissiens luttèrent de générosité : en quelques années, le chœur d'abord, ensuite la nef et les transepts, furent vitrés aux frais de divers donateurs par des artistes locaux.

C'est surtout à propos de ces verrières, toutes en grisaille, mais dont malheureusement l'intérêt artistique

est loin d'égaler celui des œuvres de même nature produites à Troyes antérieurement, que le minutier du notaire Langlois fournit de précieux documents. On y voit les noms des derniers représentants troyens d'un art qui enfanta tant de merveilles, les prix payés à ces artisans et les noms des fidèles charitables qui permirent à la fabrique, par leurs libéralités, d'achever l'aménagement du temple paroissial où le souvenir de plusieurs d'entre eux est conservé par des inscriptions.

En publiant ces actes, je réponds en grande partie à la question posée par M. Babeau, dans son étude précitée, quand il demande « à qui peuvent être attri-« bués les derniers vitraux peints de 1662 à 1672 ? »

Plusieurs projets, dessinés par les artistes pour être soumis à leurs clients et joints aux contrats, ajoutent encore à l'intérêt de ces derniers.

Ces dessins permettent de constater que l'exécution n'était jamais l'exacte reproduction du modèle. Les donateurs ne s'en plaignaient pas, semble-t-il, puisqu'ils acceptaient le travail tel quel et en soldaient le montant.

Afin de rendre plus compréhensible la situation des vitraux dont il va être parlé, toutes les fenêtres supérieures de l'église Saint-Pantaléon sont numérotées ainsi qu'il suit : celle du milieu du chœur porte le numéro 1 ; celles qui suivent, à l'orientation du midi, ont les numéros impairs 3 à 15, et celle du grand portail, 17 ; celles du nord vont de 2 à 18, chiffres pairs.

Avec ce fil conducteur, aidé des descriptions déjà données par M. Babeau et par la *Statistique monumentale du département de l'Aube,* de M. Charles Fichot (volume IV, p. 338 à 453), je vais énumérer

d'abord les fenêtres auxquelles sont attribués les chiffres impairs, en m'arrêtant à celles sur lesquelles les documents nouveaux permettent de donner des renseignements inédits.

1. La fenêtre centrale, divisée en trois lancettes, représente le Christ attaché à la croix, accompagné de la Vierge et de saint Jean. Elle est datée de 1662 et contient deux blasons indéterminés. Le Père éternel est représenté dans un lobe au-dessus de son fils, des anges sont dans les demi-lobes, le soleil et la lune occupent les écoinçons.

Je n'ai rien trouvé concernant cette verrière (1) qui a été réparée en 1691.

3. La fenêtre voisine, à gauche, de même disposition, montre l'apparition de Jésus-Christ à Marie-Madeleine : dans la lancette de droite est saint Jacques en costume de pèlerin. Dessous sont les blasons des donateurs, Jacques Truelle et Marie Dufour, dont une inscription de 1663 fournit d'ailleurs les noms. Dans le haut, un soleil rayonnant et des nuages.

Cette verrière pourrait être du peintre Léonard Fourché, qui est tenu de la prendre pour modèle dans un marché de 1673 (verrière n° 10).

5. Cette verrière, à cinq lancettes, a été donnée par Vincent Nevelet, conseiller au Parlement, le 1er janvier 1665. On y voit saint Vincent, sainte Catherine,

(1) Les contrats étant passés entre les artistes et les donateurs, on conçoit que ceux-ci ne choisissaient pas toujours le notaire de la fabrique ; d'autre part, il peut en avoir été fait sur commande purement verbale.

une Assomption sans caractère, sainte Reine et saint Dominique, ainsi que plusieurs blasons et de longues inscriptions.

Elle ne m'est pas autrement connue.

7. Vitrail divisé en quatre compartiments. Il représente le baptême de Jésus-Christ et saint Jean-Baptiste devant Hérode ; il a été donné en 1663 par Pierre Maillet, conseiller du roi, avocat, sieur du Petit-Bastilly, dont on y voit le blason, accompagné de ceux de ses quatre femmes et des familles alliées à la sienne. Une inscription rappelle le donateur au souvenir de la postérité.

Ces peintures ont leur pendant à la verrière n° 6 ; elles sont d'une autre main que les précédentes et aussi beaucoup mieux traitées, ce qui fait regretter de n'en pas connaître l'auteur. Des recherches postérieures permettront peut-être de le découvrir.

9. Fenêtre est du transept sud, à trois lancettes, blanche avec seulement une inscription indiquant que Jean Chappelot en a fait les frais en 1676. Un blason est à côté.

11. Cette fenêtre à quatre baies, au-dessus du portail sud, contient un saint François d'Assise et une sainte Agnès. Elle a été faite en 1675, à la suite d'un legs de François Monnot, dit Greslé, marchand (inhumé le 28 octobre 1674, à Saint-Pantaléon), dont le blason existe et qui avait déjà offert, en 1673, le vitrail n° 10.

Voici le contrat passé pour l'exécution de cette verrière :

24 mai 1675. — Jacques Clément, peintre vitrier à Troyes, s'engage envers les marguilliers à faire « une

« grande vistre... composée de deux figures, sçavoir « l'une de saint François à droicte et l'autre de sainte « Agnès à gauche, et les bordures de mesme que « celle que feu François Monnot et Marie Charmoy, « sa veuve, ont faict faire... au-dessus de la porte qui « est du costé de la maison du sieur Chappelot, et y « aura au rond d'en hault de ladite vistre la figure du « Saint-Esprit et aux deux demys ronds des nuages, « le tout de beau verre de Lorraine bien peinct en « grisalle et au dessoubz desdites figures un escripteau « où sera faict mention comme ledit feu Monnot a donné « ladite vistre, et à costé, en un autre panneau, les « armes d'icelluy Monnot comme elles sont peintes en « l'autre vistre, et pour le surplus de ladite vistre sera « de verre de France bon et de recepte... Et sera tenu « ledit Clément de mettre ladite vistre à l'autre costé « de celle que ledit Monnot a faict en ladite église, « qui sera au dessus de celle qui est derrier l'or- « gue (1)... ». — La date extrême de pose est fixée au 15 juillet et le prix à 130 livres.

Clément devra, de plus, raccommoder toutes celles des hautes vitres qui sont cassées.

Le certificat d'accomplissement est signé le 8 août.

13. Cette vitre, située à l'ouest dans le transept sud, est blanche ; ses trois lancettes sont meublées seulement d'une inscription rappelant qu'elle a été donnée par Jacques Dufour, marchand, et Nicole Nevelet, sa femme, en 1675. Le blason du mari est demeuré comme témoin.

(1) M. Albert Babeau a indiqué que l'orgue était auparavant dans le transept sud.

15. Ce vitrail de la nef a été donné, en 1673, par dame Claude Sorel, veuve d'Innocent Poupot, marchand drapier. Il est à quatre lancettes et représente saint Joseph portant l'Enfant Jésus, une Annonciation et saint Claude. Deux blasons et une inscription complètent la décoration, avec des anges dans les écoinçons.

Je ne possède pas le contrat qui dut être passé, à son sujet, entre l'artiste et la donatrice, mais j'ai trouvé du moins celui par lequel Simon Vatard (1), maître serrurier, s'engage envers Claude Sorel à façonner « toute la ferrure qu'il conviendra pour une vistre qui sera posée au dessus de la chaire de Saint-Pantaléon ». Il devait y entrer 260 livres de fer, que Vatard devait fournir et poser avec l'aide du maçon, dans le délai d'un mois, à raison de 3 sols la livre.

Les deux travées qui suivent, étant masquées par la tour de l'église, n'ont pas de fenêtres ; la première d'entre elles n'en a que les montants de pierre, identiques à ceux de sa voisine de gauche, et sa surface est occupée par une peinture murale, bien effacée, représentant le sacrifice d'Abraham.

17. Le portail actuel comporte, à sa partie supérieure, une fenêtre blanche à quatre panneaux dont les meneaux séparatifs sont en simple fer plat. Celle qui l'a précédée en avait une à cinq compartiments ; elle était ornée d'une bordure, d'armoiries et d'une inscription dont le texte est perdu.

Voici du moins quelques détails sur sa construction.

Le 7 décembre 1674, une assemblée des marguilliers

(1) Des Vatard furent imprimeurs à Troyes de 1594 à 1622 au moins ; il y en eut également dans plusieurs autres villes de France.

acceptait les offres d' « une personne » qui donnait 110 livres tournois et 500 livres pesant de fer pour faire une vitre au-dessus de la grande porte de l'église ; et comme cela ne devait pas suffire, la fabrique décidait de payer le surplus.

Le contrat de réfection du 20 août 1691, rapporté plus loin, nous apprend que cette personne était un sieur Dare.

Quelques jours après cette première décision, les chargés de pouvoirs de la fabrique signaient la convention suivante :

12 décembre 1674. — Jacques Clément, peintre vitrier, promet de faire « une grande vistre à cinq « jours de mesme grandeur, haulteur et largeur que « celle que Monsieur Michelin a faict faire en ladite « église (n° 14), laquelle vistre sera de beau verre de « Lorraine blanc avec des bordures autour de chascun « desdits jours et les armes et escript au bas qui luy « seront donnez par lesdits sieurs marguilliers, laquelle « bordure sera sur du verre peint et recuit ainsy que « les armes... ». Cette vitre sera posée le 6 janvier prochain, au-dessus de la grande porte d'entrée, et son prix est fixé à 130 livres, dont 50 sont versées de suite.

2. Remontons maintenant au sanctuaire. Voici la fenêtre voisine de celle du milieu, à gauche. Elle est à trois lancettes et contient les figures de saint Jean et de saint Pantaléon, surmontant chacune un écusson. La lancette centrale est vide, à part une inscription encadrée dont il ne subsiste que des débris où l'on peut comprendre néanmoins que le vitrail a été donné par Jean Hatot, marchand sellier, et Marie Hatot, sa sœur, veuve d'Étienne Paillot.

On n'en saurait pas plus sans l'acte suivant, du 24 janvier 1662, accompagné d'un projet dressé par l'artiste, qui ne l'a pas tout à fait suivi au cours de l'exécution. Ce dessin restitue pour nous le motif de la lancette centrale, une Assomption de belle allure, qui a malheureusement disparu. Peut-être avait-elle été trop mutilée par la grêle le 11 août 1691 pour pouvoir être réparée.

Voici le texte du contrat passé au sujet de ce vitrail, dont la décoration supérieure, encore existante, consiste en un Père Éternel, deux anges et le millésime 1662 dans les écoinçons :

« Du vingt quatriesme janvier mil six cens soixante « deux après midy en l'estude de Langlois notaire.

« Fut présent Jean Barbarat, peintre vitrier, demeu- « rant à Troyes, lequel a recongneu avoir faict mar- « ché et convention avec honorable homme Jean Hattot, « marchand sellier à Troyes, à ce présent, acceptant, « de faire de son dict estat de peintre vitrier, en « l'église de Saint Pantaléon de ceste ville, une grande « vistre suivant le desseing y attaché, paraphé des « partyes et des notaires soubsignez ; et ce, à la main « droite plus proche de celle au dessus du maistre « autel de ladite église. Les couleurs des images et « figures de laquelle vistre seront des grisalles seulle- « ment. A laquelle vistre ledict Barbarat commencera « à travailler incessamment, pour la rendre faicte et « mise en place en ladicte église, dans l'endroict sus- « dict, dans le jour de Pentecoste prochain.

« Cette convention faicte moyennent et à raison de « dix solz le pied, qui est d'unze poulces, tant pour la « bordure que verre blanc, armes dudict Hattot estans « au bas dudict desseing aux deux costez et escript

Cliché de M. Prin-Bourville.

Église de Saint-Pantaléon.

Vitrail de Jean Barbarat.

« estant au milieu, et pour le restant des images qui « sont audict desseing, la somme de trente livres, sur « laquelle convention ledict Hattot sera tenu et a pro- « mis payer audict Barbarat la somme de soixante « livres tournois dans d'huy trois semaines prochai- « nes, et quant au surplus lui sera payé par ledict « Hattot incontinant après ladicte vistre faicte et « mise en place. Promettant les partyes respective- « ment tenir, entretenir, payer, fournir et satisfaire à « ce que dessus, sans contrevenir à peyne, etc. Obli- « geant biens chacun en droict soy, qu'ils ont soubzmiz, « etc. Et ont signé, adverty du scel.

« Ce mot *solz* approuvé bon, estant en interlignes.

« Barbarat, Jehan Hatot, Picquet, Langlois ».

« Et le douziesme jour d'aoust audict an mil six « cens soixante deux, avant midy, en l'estude dudict « Langlois, notaire, par devant les notaires royaulx à « Troyes soubsignez, comparut ledict Barbarat dé- « nommé en la convention d'autre part, d'une part, et « ledict Hattot aussy y dénommé, d'autre : lesquelz ont « recongneu sçavoir, ledict Barbarat avoir eu et reçeu « dudict Hattot et d'honneste femme Marye Hattot, « vefve de feu Estienne Paillot, vivant marchand ser- « rurier audict Troyes, la somme de soixante livres « tournois d'une part, et quatre vingtz treize livres « d'autre, à quoy s'est trouvé monter le prix de la- « dicte convention, outre la somme de six livres tour- « nois pour le présent faict au filz dudict Barbarat : « qui est, pour ledict Hattot la somme de soixante « dix neuf livres dix solz, et pareille somme pour la- « dicte vefve Paillot, comme ayant contribué pour « moityé à faire faire ladicte vistre, quoyque par

« ladicte convention il n'en est faict mention. Et ledict
« Hattot et ladicte vefve sa sœur ont aussy recongneu
« que ledict Barbarat a faict ladicte vistre et mis en la
« place qu'il est porté par ladicte convention, de la-
« quelle ilz se tiennent pour contant et en deschargent
« ledict Barbarat et tous autres. Et ont signé.

« Marie Hatot, Jehan Hatot, Barbarat, Picquet,
« Langlois ».

Sur le dessin du vitrail, au dos, on lit :

« Signé et paraphé de honnorable homme Jean
« Hattot, marchand seillier à Troyes, et de Jean
« Barbarat, peintre vitrier, suivant et au désir du
« contract de convention ce jour faicte entre les par-
« tyes, et des notaires royaulx à Troyes, soubzsignés,
« le vingt quatriesme jour de janvier mil six cens soi-
« xante deux.

« Jehan Hatot, Barbarat, Picquet, Langlois ».

En publiant cet acte intéressant et le dessin qui l'accompagne, je ne puis qu'associer mes vœux à ceux du vénérable curé de la paroisse Saint-Pantaléon, pour qu'un jour prochain une nouvelle Assomption, exécutée sur le modèle de la première, prenne la place demeurée vide au vitrail mutilé depuis deux siècles.

4. Le vitrail suivant, à cinq lancettes, représente saint Nizier, sainte Anne et saint Aventin ; il ne porte ni date, ni armoiries, ni inscription, et je ne connais rien de plus sur son compte, sinon qu'il a été réparé en 1691. C'est sans doute à cette époque qu'on a rempli de verre blanc toute la surface des panneaux dépourvus de personnages.

6. La verrière n° 6, pendant du n° 7, montre la Décollation de saint Jean et Salomé portant la tête du saint sur un plat. Les blasons de la famille Maillet, qui s'y trouvent, indiquent son origine. Les écoinçons renferment le millésime de 1661. Elle a été réparée en 1691. Le cintre et les demi-cintres supérieurs sont en blanc, sans doute depuis cette réfection.

8. La fenêtre qui se trouve à l'est, dans le transept nord, est garnie entièrement de verre blanc. Peut-être contenait-elle autrefois le vitrail de la Résurrection qui fut réparé le 12 mai 1692, et qui est attribué dans le contrat au chœur de l'église, où il n'y a pas de place pour lui.

Il se pourrait encore qu'elle ait contenu — à moins que ce ne soit la verrière 12, ou encore la verrière 16 — la vitre dont il est fait mention dans les extraits ci-dessous des comptes de la fabrique pour 1675-1676 (Arch. de l'Aube, 19 G, 80, fol. 12, v°) :

« Plus la somme de cent quatre vingtz livres payée « par ledict comptable au sieur Clément, vistrier, pour « une vistre par luy faicte en ladicte église pour les « dames Carrey, suivant sa quictance, cy . . 180 l.

« Plus la somme de soixante et quinze livres pour « la ferrure de ladicte vistre, payée à Pierre Naudinot, « serrurier, suivant sa quictance, cy . . . 75 l. »

10. Fenêtre entièrement blanche. C'est un second état succédant à un vitrail qui représentait la Vierge tenant son Fils, et à côté saint François ; il avait été offert par le donateur du vitrail qui lui fait face (n° 11), le charbonnier François Monnot. On le répara en 1691.

Voici le contrat passé avec les artistes le 9 mai 1673 :

9 mai 1673. — Antoine Cochot et Léonard Fourché (il signe ici Fouché), peintres vitriers à Troyes, s'engagent envers François Monnot, marchand charbonnier, à faire « une grande vistre en l'église Saint « Panthaléon de Troyes, au dessus de celle qui est « au dessus de la porte et entrée de ladite église, du « costé de la maison où demeuroit feu le sieur de « Marisy, de bon verre, sçavoir celuy peinct de verre « de Lorraine et celuy qui sera blanc de verre de « France, le tout loyal, marchand et de recepte ; en « laquelle vistre y aura aux deux paneaux du milieu « deux figures de quatre paneaux de haulteur et un « paneau quarré où sera escript les noms dudit « Monnot et de Marie Charmoy, sa femme, et au rond « d'en hault la figure d'un Saint Esprit et aux deux « demy rond du costez des nuages de peinture de « grisaille et la bordure. L'une desquelles figures sera « de la Sainte Vierge tenant son fils Jésus à droicte et « l'autre de saint François tenant une croix à gauche, « laquelle bordure sera de mesme dessein et couleur « que de la verrière qui est en ladite église qu'a fait faire « le sieur Truelle et aura cinq poulces de large et le « Saint Esprit sera accompagné de rayons tout autour, « le tout conformément au dessein qui sera fourny « par lesdits recongnoissans dans dimanche pro- « chain ».

La verrière devra être posée pour le 10 juillet ; le prix est arrêté à 130 livres, dont 60 payées de suite.

Dans le certificat d'accomplissement, délivré le 10 septembre, il est indiqué un supplément de 10 livres pour deux armoiries non prévues tout d'abord.

12. La fenêtre à côté, absolument blanche, devait contenir jadis — à moins que ce ne soit la fenêtre n° 8 — un vitrail de la Nativité, sur lequel divers documents notariés fournissent quelques renseignements.

Le 30 juillet 1673, les marguilliers de Saint-Pantaléon décidèrent de poursuivre l'exécuteur testamentaire du sieur Daultruy, « affin de faire délivrance du « legs faict à ladicte fabricque pour faire faire une « vistre... ».

Le 20 septembre suivant, ils convinrent d'accepter les propositions du sieur Paillot, bourgeois, qui, bien qu'ayant interjeté appel d'une sentence par laquelle il avait été condamné à payer la somme de 100 livres léguée à la fabrique « pour estre employée à faire une « vistre où sera paincte la Nativité de la Vierge », offrait de les payer à condition que la fabrique supporte les frais faits à son sujet.

Puis, le 24 janvier 1674, Antoine Cochot, vitrier, reconnaît avoir reçu des marguilliers de Saint-Pantaléon la somme de 72 livres « pour avoir... faict... une « vistre.... fourny le verre et mis icelle en place en la « croisée attenant de celle qu'a naguère faict faire « François Monnot..., et pour avoir faict peindre sur « deux paneaux de ladicte vistre la Nativité de la « Saincte Vierge, suivant la convention verballe cy « devant faicte entre les partyes... ». Les deniers proviennent du legs fait dans ce but par feue Madame Daultruy.

Le vitrail de la Nativité figure parmi ceux à réparer en 1691 ; il n'existe plus aujourd'hui. Peut-être, au moment d'y toucher, jugea-t-on préférable de n'en rien conserver, comme il arriva pour les fenêtres 14 et 16.

14. Ici encore, nous sommes en présence d'un deuxième état, survenu après l'orage du 11 août 1691.

Le vitrail qui a précédé celui qui existe actuellement avait été donné par Jérémie Michelin, marchand, et commandé à Antoine Cochot et Léonard Fouché, le 16 mai 1676. Le contrat passé à son sujet est accompagné d'une feuille, sur les deux côtés de laquelle sont dessinés deux projets. L'un répond au texte du contrat, c'est sans doute celui qui fut exécuté ; l'autre, fait à la sanguine, ne comporte pas le prophète Jérémie et la Vierge avec son fils y tiennent deux des quatre jours de la fenêtre.

Voici le contrat signé par le donateur et les artistes :

16 mai 1676. — Antoine Cochot et Léonard Fouché, peintres vitriers à Troyes, font avec Jérémie Michelin, marchand à Troyes, marché pour « une grande « vistre en l'église Saint Panthaléon de Troyes, à quatre « jours, au dessus du bureau des sieurs marguilliers, « sur laquelle vistre sera peinct une Nostre Dame de « Pityé avec deux anges à ses costez, tenant son cher « filz sur ses genoux, et au dernier jour à gauche le « prophète Jérémye, avec les armes dudit sieur Mi- « chelin et celles de la dame sa femme en deux car- « touches, avec un escript suivant les lettres qui luy « seront données par ledit sieur Michelin ; allentour « de toute laquelle vistre il y aura des bordures. La- « quelle peinture sera sur du verre de Lorraine beau « et bien recuyt, et pour le verre blanc sera de beau « verre de France ; à laquelle vistre ilz emploiront de « bon plomb et de grosseur convenable... ».

La verrière devra être mise en place pour le jour de la sainte Marguerite (20 juillet), moyennant 200 livres tournois, dont 80 payées de suite.

Cochot fournira tout le verre et le plomb, sauf le verre pour peindre les figures, fourni par Fouché qui fera toutes les peintures. Cochot mettra le plomb. Ils partageront par moitié le prix fixé.

Certificat d'accomplissement est donné le 24 juillet.

Brisée par l'orage de 1691, la fenêtre n° 14 est maintenant toute blanche avec une mince bordure et une inscription qui nous apprend qu'elle a été donnée, sous sa nouvelle forme, par François Flobert, marchand, et par Claude Jourd[ain], son épouse, en 1692. Deux blasons accompagnent l'inscription. Voir plus loin un contrat du 12 mai 1692, qui en confie l'exécution à Edme Barbarat.

16. On ne sait quel était l'état primitif de la fenêtre n° 16 ; elle est aujourd'hui vitrée en blanc, avec bordure de couleur, et porte une inscription qui indique qu'ayant été entièrement cassée par l'orage du 11 août 1691, elle a été remise à neuf, des deniers de la fabrique, en 1692, sans doute aussi par Edme Barbarat, car sa bordure est la même que celle de la fenêtre n° 14.

18. Celle-ci, la dernière de celles que nous avions à examiner, est une grande fenêtre murée dans laquelle ont été pratiquées deux petites fenêtres jumelles, vitrées de blanc.

*
* *

On a vu que le 11 août 1691, un orage épouvantable de grêle avait brisé ou détérioré toutes les verrières exposées à sa fureur. Les marguilliers de Saint-Pantaléon avaient cependant pris quelques précautions en

vue d'événements de ce genre. En 1657, ils avaient dépensé 11 livres pour faire garnir deux fenêtres de châssis d'osière (Arch. de l'Aube, 19 G, 66, fol. 17, r°), et en 1675-1676, 18 livres pour en mettre à quatre autres fenêtres (*Ibid.*, 19 G, 80) (1).

Il fallut pourvoir rapidement à réparer les dégâts qui étaient importants. D'après une mention trouvée par M. Albert Babeau, un peintre fut chargé « d'écrire un tronc pour la réparation des vistres et couvertures de l'église ». Divers contrats permettent de donner la nomenclature des vitres atteintes situées à l'ouest et au nord de l'édifice. On remarque qu'aucune de celles des bas-côtés n'eut à souffrir; c'est que celles du nord étaient protégées par les maisons qui ne laissaient entre elles et l'édifice qu'une ruelle étroite et presque couverte par leurs avant-toits.

20 août 1691. — Antoine Cochot et François Bertrand, vitriers à Troyes, font marché avec les marguilliers de Saint-Pantaléon pour raccommoder six grandes vitres: celle du Crucifix (n° 1), au-dessus du grand autel; une autre attenant, où est représentée l'Assomption (n° 2); celle où sont sainte Anne, saint Nizier et saint Aventin (n° 4); celle de la Décollation de saint Jean (n° 6); une autre où est, sur un panneau, la Nativité (n° 8, 12 ou 16), et enfin celle qui est au-dessus du grand portail (n° 17) où il n'y a que la

(1) Les vitriers chargés d'entretenir à l'année le vitrage des églises avaient soin de prévoir les cas de force majeure. Le 20 janvier 1678, Pierre Masson, en s'engageant à entretenir les vitres de Saint-Nicolas, tant figures que blanches, moyennant 18 livres par an, écarte de ses soins obligés le cas où elles seraient détériorées par orage de feu ou grêle (Min. Serqueil).

bordure et les armes du sieur Dare. Les vitriers devront suivre les desseins « encore paroissans » : ils termineront pour la saint Luc (18 octobre) et toucheront 100 livres pour leur travail. Le certificat d'accomplissement est donné le 20 novembre.

Le même jour, Jacques Clément l'aîné, peintre vitrier, s'engage à réparer la grande vitre qui est au-dessus de celle qui surmonte la porte de l'église du côté de la maison Marisy, où sont la Vierge et saint François (n° 10), également pour la saint Luc, moyennant 120 livres. Le certificat d'accomplissement est daté du 15 novembre.

12 mai 1692. — Jacques Clément, peintre, promet aux marguilliers de réparer et rétablir « une grande « vistre au cœur d'icelle église, où est représentée la « Résurrection de Notre Seigneur », de même couleur et suivant le dessin qui reste de ladite vitre et comme elle était avant l'orage du 11 août 1691. Le vieux verre et le vieux plomb appartiendront à l'artiste, qui touchera de plus une somme de 50 livres et devra terminer pour le jour de la fête paroissiale (27 juillet).

Le reçu des 50 livres est donné le 5 août.

Je ne sais pas où était placée cette vitre (n° 8, 12 ou 16).

Le même jour, Edme Barbarat s'engage à faire à neuf « une grande vistre de verre blanc de Lorraine, « garnye de bordure peincte tout allentour des pa- « neaux, avec deux cartouches et escussons dedans « iceux, avec les armes dont luy sera donné le des- « sein... et deux lignes d'escriture au bas ». Cette verrière, de verre peint et recuit, sera posée au lieu de celle qui est au-dessus du bureau, entre les piliers de sainte Reine et saint François (n° 14). Barbarat

reprendra le plomb et le verre restant de l'ancien vitrail : il touchera 90 livres et devra terminer pour la fête de saint Pantaléon.

Le reçu est donné le 2 août. Le même jour, François Flobert, marchand, ancien marguillier, rembourse les 90 livres aux marguilliers en charge.

*
* *

L'église Saint-Pantaléon n'avait pas été seule à souffrir de l'orage du samedi 11 août 1691. D'autres contrats nous montrent que dans plusieurs autres la nécessité de réparations s'était fait sentir (1).

Le 20 août, Jacques Clément avait fait marché avec Louis Jolly, jardinier à la Basse-Moline, pour réparer et rétablir une vitre à l'église Saint-Aventin, située tout à fait à l'est de la ville, contre le rempart, et à présent démolie : cette vitre représentait la Circoncision, la Fuite en Égypte et d'autres figures encore. — Le 10 septembre, il touchait 18 livres pour son travail (Min. Langlois).

Le 11 septembre 1691, une assemblée des marguilliers de Saint-Nicolas fut convoquée pour s'entendre sur la réparation de la couverture et des vitres du couchant de l'église, endommagées par l'orage du mois précédent. Une très grande quantité de figures étaient brisées et des ouvriers experts, consultés, avaient déclaré « qu'ils croyoient estre nécessaire et à

(1) Les recueils de l'avocat Sémilliard, à la Bibliothèque de Troyes (ms. 2317, t. II, ancien III, p. 383), nous apprennent que l'orage, survenu vers une heure de l'après-midi, atteignit surtout les églises Saint-Jean, Saint-Nizier et Saint-Pantaléon.

« propos de prendre l'une desdites vistres figurez, la « plus endommagée, qui est celle représentant l'is- « toire de la Sainte Famille, pour se servir du verre « qui se trouvera propre pour réparer les autres vis- « tres figurez, et remetre en place de celle qui repré- « sente la Pentecoste la forme de vistre qui est derrière « la Résurrection, qui est pleine de grisailles, et y « mettre en place une vistre de verre blanc, ce qui évi- « teroit une grande dépence à ladite fabrique, laquelle « mesme n'a aucuns deniers pour survenir aux char- « ges... » (Min. Serqueil).

L'assemblée adopte cette manière de voir, et le 22 septembre, Jean et Edme Barbarat, peintres et vitriers, furent chargés du travail prévu et aussi de mettre des pièces à diverses vitres, moyennant 130 livres, avant le jour de Noël.

C'était un procédé économique, c'est vrai, mais à coup sûr pas artistique, que de combler les lacunes des vitres endommagées par des morceaux empruntés à leurs voisines plus maltraitées encore : il en résultait des assemblages de pièces disparates, dans lesquels l'œil s'efforce en vain de trouver quelque chose. Malheureusement, notre époque n'est pas exempte non plus de ces regrettables anachronismes.

Les fabriciens de Sainte-Madeleine, en prise aux mêmes soucis financiers que leurs collègues des autres paroisses, employèrent un moyen plus pratique pour faire exécuter les travaux indispensables. Ils recoururent à une adjudication au rabais dont les procès-verbaux furent rédigés par le notaire Serqueil.

Le premier jour, 26 août 1691, Pierre Masson, maître vitrier, se présenta seul et offrit de faire, pour 80 livres, la réparation des vitres, tant peintes que

blanches, brisées par l'orage du 11 août, avant la saint Remy. L'adjudication fut remise au dimanche suivant et annoncée de nouveau au prône. — Le 2 septembre, trois concurrents prirent part à l'enchère « au descroist » : Jacques Clément, Denis Mesnage, sonneur de l'église (agissant sans doute pour un tiers absent), et Pierre Masson. Clément s'arrêta à 58 livres et emporta la commande, à moins qu'il ne se trouve aucun « descroissant » jusqu'au jeudi à midi. Ce dernier jour enfin, 6 septembre, Pierre Masson offrit de faire le travail à 54 livres, et finalement, de rabais en rabais, Clément l'obtint pour 34 livres.

Les marguilliers, c'est probable, en eurent pour leur argent....

A Saint-Jean, les dégâts entraînèrent une dépense de 1.100 livres. Moyennant cette somme, Jacques Clément l'aîné et Jacques Clément le jeune s'engagèrent, le 25 août, à refaire et à raccommoder toutes les vitres brisées, qui se trouvaient surtout du côté de la grande rue. L'acte indique notamment comme devant être refaits, avec le Christ et la vitre derrière le maître-autel, celles du chœur où sont les quatre Évangélistes, la Nativité et Attila, ces deux derniers en grisaille. Avec les verres qui en provenaient, les artistes s'engageaient à réparer les vitres de chapelles en évitant « que cela ne fasse aucune mauvaise figure ni diffor mité » (Min. Bourgeois).

J'ai terminé l'historique des travaux d'achèvement de l'église Saint-Pantaléon ; mon dossier est vide ; je n'y trouve plus qu'un contrat du 20 juin 1705, par lequel Sébastien Capitain, fondeur de cloches à Sens, fait marché avec les marguilliers pour refondre deux

cloches : la grosse qui est cassée, la petite qui est discordante. La grosse doit être refaite de poids égal, à huit ou dix livres près, que l'ancienne, et la petite rendue d'accord avec les trois autres que renfermait alors le clocher. Elles doivent être remontées, bien sonnantes et d'accord, pour le 20 juillet, moyennant 150 livres, avec déduction ou addition à ce prix de 18 sous par livre de métal qu'elles pèseront en plus ou en moins.

Le 19 juillet, une quittance de 206 livres 14 sous fait savoir que 63 livres de métal ont été ajoutées.

L'aspect extérieur du monument est demeuré presque tel qu'il était à cette époque. Je pourrais peut-être parler encore du portail adapté au XVIIIe siècle : mais il vaut mieux passer sous silence cette grosse faute de goût. Si son ameublement a subi, sous la Révolution, des modifications sans grand dommage, ce sont là des questions d'art dont il ne m'appartient pas de vous entretenir. M. Albert Babeau, à qui l'on revient toujours quand on aborde ce domaine où les manifestations du beau se lient étroitement à l'histoire et à la philosophie, en a fait l'inventaire avec la compétence que vous lui connaissez, et vous jugerez par vous-mêmes, dans la promenade qui vous est préparée, de la richesse de cette humble paroisse où de simples marchands ont réuni tant de chefs-d'œuvre que peu de leurs successeurs savent maintenant apprécier.

X

NOTES BIOGRAPHIQUES

SUR DES

PEINTRES VERRIERS TROYENS

DU XVIIe SIÈCLE

Par M. Louis MORIN.

Les nouvelles méthodes scientifiques exigent que l'on ne sépare pas l'ouvrier de son œuvre. Après avoir décrit un monument remarquable, il est juste de faire connaître celui qui l'a construit et les artistes qui ont contribué à sa décoration.

Pour répondre à cette règle, je réunis ci-dessous les indications que j'ai pu trouver sur les artistes cités au cours de mon étude sur *les Travaux d'achèvement et les Vitraux de l'église Saint-Pantaléon,* ainsi que sur leur famille, car presque tous étaient membres de dynasties professionnelles dont il est difficile de les isoler.

Les Barbarat.

Pendant près de cent quarante ans, des Barbarat furent peintres et vitriers à Troyes. Le plus ancien,

Jean (I) Barbarat, peintre, naquit vers l'an 1600 (1); il épousa Jeanne Carrey, sans doute parente des peintres troyens de ce nom, et en eut *Claude* et *Jean (II)*; il fut inhumé le 12 octobre 1664, âgé de 64 ans, proche l'autel Saint-Nicolas à l'église Saint-Nizier, où une lame de cuivre dut rappeler une fondation qu'il fit avec sa femme (9 novembre 1671, min. Cligny).

C'est sans doute lui qui, aidé peut-être par le suivant, fut l'auteur du vitrail de l'*Assomption* de Saint-Pantaléon, en 1662 (v. p. 392).

Son fils Jean (II) Barbarat, peintre verrier, avait été baptisé le 8 septembre 1639 (Saint-Jean); il eut pour première femme Nicole Hurant, sœur de Nicolas Hurant, peintre (contrat du 25 juin 1662), décédée en 1664 (inventaire du 9 mai, min. Chastel : sa seconde épouse, Anne Lebé (contrat du 9 août 1664, min. Cligny), lui donna un fils nommé *Pierre*.

Jean (II) Barbarat fut inhumé le 5 février 1717 sur Saint-Nizier. Il avait renoncé à la communauté professionnelle en 1701 (Arch. de l'Aube, C, 1943).

Il est l'auteur d'un Armorial manuscrit que le catalogue de M. Cornuau, libraire à Paris, annonçait en ces termes en 1902 (n° 5328) : « *Livre des blasons des armoiries en faveur de la noblesse françoise*, où elle peut apprendre à discourir comme il faut des armoiries, de leurs cimiers, suppots, couronne, etc. Ensemble des pavillons, des mantelets et des cordeliers, marques d'honneur des femmes, avec les armes des

(1) La seule naissance d'un Jean Barbarat dont il soit fait mention sur les tables décennales de l'état-civil de Troyes, qui commencent en 1601, est celle d'un fils de Pierre Barbarat, dit Crespin, et de Loyse Peletinne, le 31 mai 1603 (Saint-Nizier).

plus illustres maisons de France et de toutes les provinces tant estrangères que françoises ; dessiné par Jean Barbarat, peintre et vitrier à Troyes, commencé au mois de décembre 1668; 3 vol. in-4°, demi-bas. (rel. anc.) (B. N.). 900 fr. — Précieux armorial manuscrit du XVIIe siècle, orné de dix-neuf cent onze blasons finement dessinés et coloriés avec soin. — Chaque blason est accompagné en regard d'une note manuscrite donnant les noms des titulaires des armoiries et la description de ces dernières. — Document précieux ».

Jean Barbarat demeurait dans la grande rue en 1664, et rue du Flacon (rue Boucherat actuelle) en 1691. Il figure dans un acte de la communauté des peintres, le 9 mai 1692 (min. Langlois), et de celle des « maistres vitriers imagiers », le 6 décembre 1694 (min. Febvre). Le 22 septembre 1691, avec Edme (I), son neveu, il se chargeait de réparer les vitraux de l'église Saint-Nicolas (v. p. 403).

L'inventaire fait à la suite du décès de sa première femme, en 1664, montre combien était simple et restreint le matériel de l'artiste. En voici les articles intéressants :

En une chambre haute :

« Dans l'un des guichets d'une haute armoire, cinquante petits carreaux de verre, prisés 3 l.

« Une petite quassette et dans icelle quelques vieilz petits pinceaux et brouesses », 10 s.

Une épée garnie de son fourreau et un baudrier de buffle, 30 s.

« Dix neuf tableaux peincts a destrempe a la reserve d'un qui est peinct a huille, aulcuns garnis de leurs cadres et les autres non », 42 l. 15 s.

En une petite estude estant en ladicte chambre :

« Dix sept petittes pièces de mignatures sur parchemin, un gros livre de plusieurs tailles doulces et quelques tailles doulces en feuilles », 35 l.

« Trois layettes de bois dans lesquelles y a de lazur tant brun qu'aultres couleurs qui se sont trouvées dans quelques petittes boestes », 35 l.

En la boutique :

Une grande table de bois de chêne à quatre piliers, servant au métier de vitrier, avec un dessus de table en bois blanc, 6 l.

Un tire-plomb avec les ustensiles qui en dépendent, 15 l.

« Quelques plomb tant viel que neuf, soudure, grazoirs, une paire de sizaille, une paire de tenaille, deux petitz compas, deux petitz marteaux, une enclume, deux brouesses, deux ferts a souder et les reigles servans audict mestier de vittrier », 6 l.

Un diamant servant à couper le verre, 4 l.

« Trois toilles peintes a destrempe, trois cartons aussy peinctz ; la representation de la ville de Seville en taille doulce sur toille prisée avec six aultres tailles doulces representans des villes », 6 l.

Trois planches garnies de goussets, 10 s., sur lesquelles s'est trouvé quelque petite quantité de verre coupé, 3 l. 10 s.

Deux paniers de verre, 40 l.

Seize livres de verre, 16 l.

Il était dû 100 l. à la veuve de Jacques de Letin, en son vivant peintre, et 4 l. 18 s. 6 d. à Alexandre Duviert, peintre.

Pierre Barbarat, fils de Jean (II) et d'Anne Lebé, baptisé le 4 juillet 1670 (Saint-Nizier), fut peintre vitrier comme son père et son grand-père.

On connaît d'ailleurs très peu de choses sur son compte. Le 3 août 1695, il acheta d'Élisabeth Billard, veuve de Guillaume Adnet, peintre vitrier, une partie de maison dans la grande rue, vis-à-vis le puits de la Hache, avec boutique, chambre basse, chambre haute, deux cabinets, grenier et petit jardin, pour le prix de 700 livres (min. Moreau).

Le 7 janvier précédent *(ibid.)*, il avait passé contrat de mariage avec Marie Bourgeois, qu'il épousa sur Saint-Nizier, le 5 septembre.

Il semble avoir quitté Troyes et sa trace est perdue.

Le second fils connu de Jean (I) et de Jeanne Carrey, Claude Barbarat, baptisé le 31 mai 1643 (Saint-Nizier), suivit la carrière paternelle. Marié à Jacquette Lenoir, il en eut un fils, *Edme (I)*, et une fille, Marie, qui épousa François Bertrand, également peintre verrier. Il fut inhumé le 11 décembre 1684 *(ibid.)*.

Edme (I) Barbarat, son fils, baptisé le 15 septembre 1667 (Saint-Nizier), fut marié à Jeanne Jannet. La date de sa mort n'est pas connue. Il figure avec son son oncle Jean (II) dans les actes de communauté de 1692-1694 et disparaît ensuite. On a vu p. 403 qu'il travailla à réparer les vitraux de Saint-Nicolas, en 1691. Il a refait aussi en 1692 la vitre n° 14 de Saint-Pantaléon (v. p. 401).

Edme (II) Barbarat, fils du précédent et baptisé le 10 janvier 1693 (Saint-Nizier), fut seulement maître vitrier ; il épousa, le 21 janvier 1724, à l'église Saint-Jacques, Charlotte Madain, fille de Jean Madain, également vitrier et descendant de maçons et de peintres troyens d'une certaine notoriété.

Il renonça au titre de peintre en 1701.

L'existence de Edme (II) Barbarat fut obscure comme sa profession, désormais dénuée de toutes préoccupations artistiques. Le 22 septembre 1760, « ne voullant plus exercer et faire valloir son dit mestier de vitrier », il vendit et céda à son fils Pierre-Gaspard Barbarat, et à sa bru Anne Piat, « le fond de boutique appartenant audit sieur vendeur, qui consiste en trois paniers de verre de France, un reste de verre de Bohême, deux vieux tireplombs, plusieurs vieux paneaux, vieilles croisées, vieux plomb, lingotiers, marteaux et autres utils et ustencilles propres audit mestier de vitrier..., trois petits couverts d'argent, et enfin la somme de cent soixante et cinq livres à luy due par différents particuliers pour ouvrage de sondit mestier, suivant qu'il est porté sur son livre journal », moyennant la somme de 500 livres ainsi décomposée : 135 livres pour le verre de France, 50 livres pour celui de Bohême, 50 livres pour les deux tireplombs, 50 livres pour les panneaux, croisées et autres outils, 50 livres pour les couverts et 165 livres pour les dettes actives. — Barbarat fils passe, par le même acte, constitution à son père de 75 livres de rente viagère. — Barbarat père demeure chez son fils à titre de pensionnaire, à raison de 100 livres par an ; mais ses meubles sont réservés par lui, ainsi que tout ce qui peut lui appartenir, afin d'éviter des

difficultés avec ses autres enfants (min. Boucherat).

Je n'ai pu trouver la date ni le lieu de sa mort.

Son fils Pierre-Gaspard Barbarat, baptisé le 7 janvier 1731, à Saint-Nizier, était vitrier comme ses ancêtres ; il avait pour épouse Anne Piat.

Je ne sais pas ce qu'il devint après la cession à lui faite du fonds paternel, le 22 septembre 1760.

François Bertrand.

François Bertrand, fils de Cyprien Bertrand, maître tondeur, et d'Antoinette Clément (laquelle était fille de François (I) Clément, peintre vitrier, ci-après cité), fut baptisé à Troyes, sur la paroisse Saint-Jean, le 17 juin 1666; il épousa, le 27 novembre 1691, sur Saint-Nizier, Marie Barbarat, fille de feu Claude Barbarat, maître vitrier.

En 1692 et 1694, il signe avec ses collègues les actes de communauté.

Le 30 mars 1697, qualifié « peintre d'histoire », il prend à loyer une maison dans la grande rue (min. Chastel).

François Bertrand ne paraît pas être mort à Troyes.

Il fut employé par les marguilliers de Saint-Pantaléon, en 1691 (v. p. 400), en association avec Antoine Cochot.

Les Clément.

Neuf membres de cette famille exercèrent, de père en fils, la profession de peintres vitriers; c'est quatre noms de plus que n'en avait trouvé M. l'abbé Coffinet dans ses *Peintres-verriers de Troyes pendant trois*

siècles, où il cite « les Clément, au nombre de cinq, qui s'occupaient autant de peinture sur verre que de peinture proprement dite ».

Charles (I) Clément, peintre verrier, figure dans un acte du 18 mars 1595. Il était époux de Claude de Bresse (contrat du 19 septembre 1586, min. Dramard et Roger) et demeurait rue du Chaperon, proche l'auditoire où il semble avoir rempli l'emploi de gardien des meubles saisis par les sergents royaux.

Le 28 avril 1612, il fit son testament (min. Coulon), et le 8 mai suivant eut lieu l'inventaire de ses biens (min. Cochot). Parmi ses quatre enfants figurent : Pierre Clément, menuisier ; *Étienne Clément,* verrier ; Nicole Clément, épouse de Remy Millot, peintre à Paris ; *Charles (II) Clément,* peintre à Lyon.

L'inventaire mentionne quelques pans de toile, des outils, les *Antiquités de Rome* (90 feuillets, estimés 4 l. 10 s.), 140 pièces de portraiture en taille-douce (30 s.), verre peint, verre et outils de verrier ; outillage de menuisier ; livres, dont une vieille bible écrite à la main (5 s.).

Charles (II) Clément, cité ci-dessus, était encore « maître peintre à Lyon » le 28 janvier 1615 (reg. Coulon).

Étienne Clément, peintre et vitrier, fils de Charles (II), possédait la maison de la rue du Chaperon en 1614 (min. Belin) ; il avait pour femme Louise Vacher (d'une famille de peintres troyens), qui en était veuve en 1638 ; elle demeurait alors dans une maison proche l'auditoire, sans doute celle mentionnée ci-dessus, et avait cinq enfants vivants.

Étienne Clément travailla pour l'église de Sainte-Savine, près Troyes, en 1635 (Coffinet, *loc. cit.*).

Louise Vacher, sa veuve, mourut en 1640, après avoir laissé un testament daté du 24 novembre 1639 (min. Thevignon et Bourgeois) : elle eut son frère Claude Vacher, marchand peintre, pour exécuteur testamentaire (Arch. judic. de l'Aube, n° 1090 ; inventaire du 21 juin 1640, état de succession, testament, etc. — Comm. de M. Albert Babeau).

François (I) Clément, peintre vitrier, fils d'Étienne et de Louise Vacher, était déjà peintre vitrier à la mort de cette dernière, en 1640 : il signe l'inventaire comme héritier en même temps qu'Étienne Jubrien, aussi peintre vitrier, veuf de Louise Clément, et que Médard Nevelet, également peintre, à cause de sa femme Claude Clément.

Baptisé le 21 février 1615 (Sainte-Madeleine), il épousa Jeanne Savine (contrat du 12 juillet 1638, min. Coulon), dont il eut *Jacques (I)*, et mourut le 28 janvier 1686 (inh. le 29, sur Sainte-Madeleine).

Sa veuve figure dans la communauté des maîtres vitriers imagiers en 1694.

François Clément est indiqué, comme ayant exercé de 1613 à 1655, par M. Vallet de Viriville *(les Archives historiques du département de l'Aube*, p. 316).

Jacques (I) Clément « l'aîné », peintre et vitrier, fils de François (I) et de Jeanne Savine, fut baptisé à Sainte-Madeleine, le 20 juin 1646, et mourut le 3 mars 1704 sur la même paroisse, où il fut inhumé le lendemain. Il avait épousé Anne de Varenne (contrat du 22 novembre 1673, min. Cligny).

Il peignit des tableaux pour la chapelle des peintres érigée à Saint-Urbain en 1645 (Courtalon, *Top. hist. de la ville et du diocèse de Troyes*, t. II, p. 156), et

on le trouve dans les deux actes de communauté de 1692 et 1694. Jacques Clément « l'aîné » travailla pour Saint-Jean en 1685 (Coffinet, *loc. cit.*) et pour Saint-Pantaléon en 1691 (p. 401).

Voici maintenant diverses mentions attribuables aussi bien à Jacques (I) Clément qu'à Jacques (II) « le jeune » : Le 20 octobre 1672, Jacques Clément, peintre vitrier, prend Claude Franquet comme apprenti (1) pour deux ans (min. Thevignon) ; le 21 décembre 1685, Claude Reuville est également placé chez un Jacques Clément, peintre vitrier *(ibid.)*, que l'on trouve propriétaire d'une maison, dans la rue Moyenne, le 18 mars 1687 *(ibid.)*. — Un Jacques Clément donna en 1685, à l'église Saint-Urbain, un saint Jean dans l'île de Pathmos (Courtalon, *loc. cit.*, II, p. 156) ; enfin, les travaux de Saint-Pantaléon montrent que Jacques Clément y travailla en 1674 (p. 391) et en 1675 (p. 388), ainsi qu'à Saint-Aventin et à Sainte-Madeleine en 1691 (p. 402 et 404).

Jacques (II) Clément « le jeune », peintre et vitrier. — Je n'ai pas trouvé le mariage de Jacques (I), non plus que la naissance de Jacques (II) : pourtant, j'incline à croire que ce dernier était fils du précédent.

Jacques Clément « le jeune » était marié avec Catherine Cospel (Coppel, Couppelle, etc.), fille d'Edme, aussi peintre et vitrier : il en eut trois fils, qui embrassèrent la profession paternelle : *Edme*, *Pierre* et *François* (II), et fut inhumé sur Saint-Jean le 31 mars 1698.

Il travailla pour Saint-Jean en 1685 et on le trouve dans la communauté des maîtres vitriers imagiers en 1694. — Voir les mentions ci-dessus, attribuables à l'un ou à l'autre des deux Jacques Clément.

(1) Cet apprenti devint syndic de la communauté en 1694.

Sur les trois fils de Jacques (II), les renseignements sont peu nombreux et peu intéressants, en raison même de la dégénérescence de leur profession à la fin du XVIIe siècle.

Les deux Jacques Clément réparèrent les fenêtres de l'église Saint-Jean, brisées par l'orage du 8 août 1691, moyennant 1100 livres (min. Bourgeois, contrat du 25 août). Ils remplacèrent notamment trois fenêtres du chœur, représentant *les Quatre Évangélistes*, *la Nativité de Notre-Seigneur* et *Attila*, par du verre blanc de Lorraine.

Edme Clément, baptisé le 16 décembre 1667 (Saint-Jacques), figure dans la communauté en 1694.

Pierre Clément, peintre, baptisé le 25 novembre 1674 (Saint-Jean) ; marié à Anne Beaumont le 7 juillet 1699 (Saint-Pantaléon) ; inhumé le 8 juin 1748 (Saint-Jean).

François (II) Clément, peintre vitrier, né le 11 février 1678 (baptisé le 12, à Saint-Jean) ; marié à Anne Candeau le 15 juin 1699 (Saint-Pantaléon ; contrat du 21 mai, min. Langlois) ; remarié à Anne Garnier après le décès de sa première femme, arrivé le 11 avril 1701.

Antoine Cochot.

Antoine Cochot paraît être né vers 1611, mais on ne trouve sa trace qu'en 1673, où il travaille pour Saint-Pantaléon (p. 396), ainsi qu'en 1674 et 1676 (p. 397 et 398) et en 1691 (p. 400).

Malgré le titre de peintre vitrier qu'il prenait en 1676, il paraît par les contrats cités qu'il était vitrier

seulement ; c'est d'ailleurs sous cette qualification qu'il fut inhumé sur Saint-Remy, le 14 février 1696, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans environ. Il avait épousé Marguerite Pierre le 10 septembre 1663 (Saint-Pantaléon).

Le 18 octobre 1676, il prend à loyer une maison avec boutique, rue du Cerf (min. Langlois), contrat renouvelé le 28 avril 1688 (*ibid.*), puis sans doute résilié, car le 2 novembre suivant, il en prenait une autre rue du Dauphin (*ibid.*).

Les Fourché.

Étienne (I) Fourché, peintre, eut pour première épouse Henriette Gonthier, sans doute de la famille des Linard Gontier; il en eut, entre autres, un fils, Liénard, qui doit être le *Léonard (I)* dont il est parlé ci-dessous. Sa seconde femme, Marie Bouillerot, qu'il avait épousée le 18 février 1635 (Saint-Nizier), lui donna *Étienne (II)* en 1646.

Étienne Fourché fit son testament le 24 février 1649 (min. Sansonnot), mais il n'était pas mort le 30 septembre 1650, date à laquelle il fut parrain de son petit-fils Étienne.

Léonard (I) Fourché, peintre doreur, semble être le Liénard que firent baptiser sur Saint-Jean, le 17 août 1624, Étienne (I) et Henriette Gonthier, et qu'un Linard Gontier tint sur les fonts baptismaux. Il avait pour femme Edmée Passot, d'une famille de peintres troyens, dont naquirent ses fils *Nicolas* et *Léonard (II)*. Il en eut aussi, parmi d'autres nombreux enfants, une fille Catherine, qui épousa le peintre Jean Chabouillé.

Léonard (I) Fourché travailla aux fenêtres de Saint-Pantaléon en 1673 (p. 396) et en 1676 (p. 398). Il en avait déjà peint une partie du plafond (p. 377).

Il mourut sur la paroisse Saint-Remy, le 6 juillet 1685, et fut inhumé le lendemain.

Sa veuve, qui possédait une maison dans la grande rue, le 24 janvier 1687 (min. Thevignon), mourut le 15 novembre de l'année suivante (inh. le 16, Saint-Remy).

Nicolas Fourché, fils de Léonard (I) et d'Edmée Passot, avait été baptisé le 22 janvier 1653 (Saint-Jacques). Il devint un artiste estimé et le *Dictionnaire des peintres,* de A. Siret, le présente en ces termes à la postérité :

« Fouché ou Foucher (Nicolas). — E. Fr. 1670. — Histoire. Portrait. — Élève de Pierre Mignard, [son compatriote], vivait à Paris. Desplaces, Audran et Rochefort ont gravé d'après lui. Graveur ».

Il y a toutefois une réserve à faire touchant l'époque de floraison du talent de N. Fourché, que Siret place un peu tôt, à l'année 1670. Il faudrait donc qu'il s'agisse d'un autre artiste que le nôtre ; mais le fait qu'il était élève de P. Mignard milite en faveur de notre attribution ; de plus, le nom de Nicolas Fourché se trouve, comme « peintre à Paris », dans un acte troyen du 18 décembre 1688 (min. Langlois).

Léonard (II) Fourché. — Le même acte de 1688 indique, comme peintre à Troyes, le Léonard Fourché qui était né, le 16 octobre 1662 (Saint-Jacques), de Léonard (I) et d'Edmée Passot.

Il habitait une maison de la grande rue, où il fit son testament le 3 juin 1689 (min. Bourgeois). Il possédait deux ateliers de peintre qu'il léguait à son oncle

Étienne (II) Fourché. Toutefois, il ne mourut pas alors : après une tentative de mariage qui n'eut pas de suites (16 janvier 1690, *ibid.*), on le trouve « au service de Sa Majesté », le 14 décembre 1691 (*ibid.*), et il ne reparaît plus.

Étienne (II) Fourché, peintre. — J'ai dû laisser de côté, pour suivre la filiation directe, un fils qu'Étienne (I) eut de sa deuxième femme, Marie Bouillerot. Celui-ci, baptisé le 2 septembre 1646 (Saint-Remy), avait eu son frère Léonard, déjà peintre, pour parrain. Il se maria, le 18 juillet 1690, avec Françoise Colinet (Saint-Nicolas).

Il demeura dans la grande rue (min. Bourgeois, 7 janvier 1689).

La fabrique de Saint-Pantaléon l'employa à blanchir et à décorer les voûtes de l'église (p. 383), travail qui avait été commencé par son frère.

Il faisait partie de la communauté en 1692 et habitait la maison de famille dans la grande rue (min. Bourgeois).

Il mourut « sculpteur », le 26 janvier 1729, âgé de 84 ans (Saint-Remy).

Les Hurant.

Jean (I) Hurant, marchand peintre, époux d'Anne Peschat (ou Preschat), mourut avant le 1er mai 1614 (reg. Coulon) : le 3 mars 1616, sa veuve et ses enfants vendirent des terres situées à Vaudes et à Clérey.

Il eut entre autres enfants : Marie, épouse de François Thays, marchand peintre, et *Jacques*, qui suit.

Jacques Hurant, marchand peintre, existait le 3 mars 1616 ; il était fils de Jean (I) et d'Anne Peschat. Sa femme, Marie Borgne, lui donna un fils, *Jean (III)*; elle était veuve dès le 19 mars 1653 (min. Morange).

Jean (III) Hurant, « peintre décorateur », fils des précédents, épousa, le 1er août 1652, à Saint-Jean, Marie Collinet (contrat du 14 juillet 1656, min. Morange), de qui naquit *Claude (I)* Hurant.

Le 17 août 1652, il prenait à loyer un logement, avec boutique, situé dans la rue Moyenne, pour 35 livres par an (min. Thevignon).

Il fut employé, vers 1660, à la décoration des voûtes de Saint-Pantaléon, et fut inhumé le 20 mai 1675, à l'âge de 54 ans, avec la qualification de « maistre enlumineur » (Saint-Jacques).

Claude (I) Hurant, peintre, fils de Jean (III), baptisé le 24 octobre 1654 (Saint-Jacques), fut inhumé le 29 mai 1705 (Saint-Jean). Il faisait partie de la communauté des peintres en 1692.

De sa femme, Marguerite Blainville, il eut un fils, *Eustache*, qui suivit la carrière de ses ancêtres.

Eustache Hurant, peintre, né de Claude (I) et de Marguerite Blainville, le 27 avril 1683 (Saint-Jean), épousa Anne Bel le 20 septembre 1705 (*ibid.*; contrat du 24 septembre, min. Jolly).

Il mourut en 1713, à l'Hôtel-Dieu, âgé de 38 ans, dit par erreur l'acte d'inhumation du 23 avril.

Jean (I) Hurant avait un frère, Maurice Hurant, qui était « maître » ou « marchand peintre » le 13 août 1607, et qui épousa Marie Douey, dont il eut *Nicolas (I)* et *Jean (II)*.

On trouve encore Maurice Hurant le 2 juin 1621 (reg. Coulon).

Nicolas (I) Hurant, peintre, fils du précédent, épousa Marie Chrestien (contrat du 6 septembre 1615, reg. Coulon), dont naquit *Nicolas (II)*.

Il était décédé dès le 7 janvier 1658.

Nicolas (II) Hurant, peintre, fils du précédent, figure dans des actes des 7 janvier et 26 novembre 1658 (min. Coulon).

Il fut inhumé le 10 janvier 1680 (Saint-Remy).

Jean (III) Hurant, peintre, également fils de Maurice, avait épousé Anne Chrestien (contrat du 17 juillet 1621, min. Coulon).

Nicolas (I) et Jean (III) habitaient ensemble, en 1647, la maison de leurs parents, située dans la grande rue (min. Coulon).

Il est un Claude (II) Hurant, peintre, qui fut enterré sur Saint-Jacques, à l'âge de 30 ans, le 15 juin 1707, comme fils de « François » Hurant, peintre, et de Marguerite « Meinville », en présence d'Eustache Hurant, peintre. Il semble y avoir là une double erreur, bien qu'un François Hurant fût témoin au décès de Claude (I), en 1705. Pour comble, la naissance de ce Claude Hurant ne se trouve pas aux répertoires.

Les Fournier, menuisiers sculpteurs.

M. Émile Socard, dans sa *Biographie des personnages de l'Aube* (p. 156), mentionne comme menuisiers sculpteurs les trois premiers des personnages qui suivent :

Antoine (I) Fournier, qui travaillait pour Saint-Jean dès 1591-1594 (Bibl. de Troyes, ms. 2888). Il était peut-être le père des deux suivants.

Noel Fournier, né à Troyes vers 1580, mort après 1630, auteur des chaires à prêcher de Sainte-Savine (1626), Sainte-Madeleine, Saint-Nicolas, Saint-Remy, et, avec Antoine, d'un buffet d'orgues à Saint-Jean (1610).

Nicolas Fournier, frère de Noël, avec lequel il travaillait souvent. On trouve son nom dans les comptes de la fabrique de Saint-Nicolas, de 1608-1610 et aussi de 1617 à 1630.

Antoine (II) Fournier, dont l'origine n'est pas connue (1), faisait des confessionnaux pour l'église Saint-Pantaléon en 1671-1672 ; en 1674, avec Claude Fournier, il exécuta les lambris des voûtes (p. 380). Il mourut à Troyes le 6 avril 1679 (Saint-Jean).

Claude Fournier, son compagnon pour ces derniers travaux, devait être son fils ; il était né en 1640 et avait été baptisé le 30 octobre, sur Sainte-Madeleine, comme enfant d'Antoine Fournier, maître menuisier, et de Jeanne Therrier. Il avait eu Claude Picquet, graveur en taille-douce, pour parrain.

Sa fin est demeurée dans l'ombre, comme ses travaux.

(1) 1er janvier 1602 (Saint-Jean), B. d'Antoine Fournier, fils d'Antoine et d'Anne Pyon ? — 13 novembre 1632 *(ibid.)*, B. d'Antoine Fournier, fils de Jean ?

XI

NOTES

SUR LES

FOIRES DE CHAMPAGNE ET DE BRIE

Par M. J. PIERRE

Au témoignage de Strabon et d'Eumène, les foires existaient anciennement dans la Gaule sous la dénomination d'*emporia*. Les Germains les fréquentaient et il s'y faisait déjà un trafic fort important. Sidoine Apollinaire, au Ve siècle, parle de celles qui se tenaient à Troyes. Pourquoi ces foires avaient-elles été établies à Troyes, de préférence, par exemple, à Sens ou à Langres, villes plus célèbres et capitales de deux puissantes peuplades ? Des savants ont répondu que les Romains, voulant favoriser les villes nouvelles au détriment des anciennes, qu'ils tendaient au contraire à ruiner, « auraient doté la ville de Troyes d'une institution qui pouvait en faciliter l'agrandissement et l'élever rapidement au-dessus des vieilles métropoles ses voisines » (1).

(1) Alexandre Assier : *La Champagne encore inconnue*, Paris, 1876, 2 vol. in-8°, t. I, p. 73 et suiv.

Les foires de Champagne et de Brie ne furent donc pas instituées à Troyes au XIIe siècle, du temps du comte Henri Ier de Champagne, comme on l'a dit, mais ce prince les augmenta, leur donna un nouvel essor en les réglementant, en les favorisant d'un grand nombre d'importants privilèges, et elles ne tardèrent pas à être célèbres dans le monde entier ; car « pour ce s'accordèrent et consentirent à la fondation, création, et aux ordonnances et coustumes d'icelles foires, prélats, princes, barons, chrestiens et mescréans, en eux soumettant à la jurisdiction d'icelles et donnant obéissance ».

A cette époque, les six foires connues sous le nom de foires de Champagne et de Brie, formaient une sorte de marché qui, se divisant en six époques, passait successivement de Lagny à Bar-sur-Aube, de Bar-sur-Aube à Provins, de Provins à Troyes, de Troyes à Provins et de Provins à Troyes. C'était même comme une foire perpétuelle offrant aux diverses parties de la province le moyen d'écouler, à des époques déterminées, les productions particulières de leur sol et de leur industrie et de se procurer en échange les richesses et le bien-être (1).

Ces foires jouissaient de privilèges considérables qui furent confirmés et augmentés encore, le 6 août 1349, par le roi Philippe de Valois, voulant que « le peuple et tous les marchands, esdites foires repairans et en icelles fréquentans, ne soient dores-en-avant grevez, dommagez ou molestez indeüment : ains puissent sauvement et seurement aller et venir en icelles

(1) Assier, *ibid.* — F. Bourquelot : *Étude sur les foires de Champagne*, p. 75.

foires, et semblablement retourner sous sa conduitte, protection et sauvegarde ». Il prescrivit spécialement que « toutes les compagnies de marchands, et aussi les marchands singuliers : Italien, Outremontain, Florentin, Milannois, Luquois, Genèvois, Vénitien, Allemand, Provençal et d'autres pays hors du royaume » ....., ne pourraient « mener aucunes marchandises ou denrées, par les destroits dudit royaume, si ce n'est pour les mener auxdites foires ». Il résuma le règlement de ces foires en 36 articles que l'on trouve dans le recueil des *Privilèges des foires de Lyon*, publié à Lyon, en 1649, par Guillaume Barbier.

Mais lorsque Philippe le Bel, ce roi faux-monnayeur, devenu l'époux de Jeanne, fille de Henri Le Gros, comte de Champagne et roi de Navarre, voulut escamoter des libertés et répandre sa monnaie, les marchands s'éloignèrent et commencèrent à prendre une autre route. Louis X le Hutin, moins habile encore, osa mettre des droits exorbitants sur tout ce qui peut s'acheter et les affermer à un courtier. Il n'en fallut pas plus pour fermer les comptoirs de la Champagne et de la Brie, et pour prouver au monarque qu'il avait tué sa poule aux œufs d'or (1). Puis peu à peu les foires d'Anvers, et particulièrement les foires de Genève, investies de privilèges impériaux, causèrent un grave préjudice aux foires de Champagne qui, dès le commencement du XVe siècle, semblaient ne pouvoir surmonter une telle concurrence.

C'est alors que Charles VII, régent de France pendant la démence du roi son père, eut l'idée, pour les remplacer et contrebalancer l'influence des autres, de

(1) Michelet : *Histoire de France*, t. III, p. 266.

créer deux foires franches en la ville de Lyon — « sous couleur des foires qui, durant les guerres du royaume, avaient été mises sus et tenues en la ville de Genève » — par lettres patentes données à Vienne le 9 février 1419, en considération de ce que cette cité était une des clefs du royaume « assize ez limites et marches d'iceluy et en pays de frontière, marchissans ez pays de Savoie, de Dauphiné, d'Italie, Allemagne et autres de l'Empire, d'un costé à Beaujolois et Bourgongne au long de la rivière de Saosne, et de l'autre de Languedoc au long du Rhosne, de Forests et Auvergne » ; de ce que cette ville était « de très grand circuit ou grandeur, comme la ville de Paris ou environ, et en plusieurs parties inhabitée de gens, foiblement emparée et fortifiée et très petitement peuplée par mortalité, pestilence, chertés de vivres, guerres, etc. » ; peut-être aussi en raison de ce que, du temps même de Strabon, Lyon était réputé « le marché de toute la Gaule » et possédait déjà de « grandes et belles foires qui avaient été interrompues lors de la destruction de la ville par les Vandales », au VIIIe siècle.

Ces foires et marchés publics, d'une durée de six jours, commençaient le lundi, « le lendemain de la dimanche que l'on chante en saincte Eglise *Jubilate,* à trois sepmaines de Pasques », et le 15e jour du mois de novembre, avec franchises de « toutes aydes, imposts, tailles, maletostes et autres subsides quelconques » ....., avec licence d'y avoir « mises de toutes monnoyes autres que de ce royaume..... et tels et semblables privilèges que les foires de Champagne, de Brie et du Lendit ».

Puis, comme elles duraient trop peu de temps et comme, pour certaines autres causes, elles n'avaient pu « avoir leur cours pleinement et sortir leur

effet », Charles VII, alors roi, par autres lettres patentes données à Angers en février 1443 et intérinées à Paris le 7 août 1444, les transforma en trois foires annuelles, de vingt jours chacune, le 1er mercredi après Pâques, le lendemain de la fête de saint Jacques et saint Christophe (26 juillet), et enfin le lendemain de la fête de saint André (1er décembre). Ces époques correspondaient à peu près, et à dessein, « au temps que se tiennent lesdites foires aud. lieu de Genève ».

Louis XI alla plus loin : avec la complicité du duc de Savoie, il supprima purement et simplement les foires de Genève et en octroya quatre à la ville de Lyon, avec augmentation de leurs précédentes franchises :

Sous prétexte que les matières d'or et d'argent du royaume étaient journellement transportées à Genève, que la ville de Lyon offrait les mêmes avantages, facilités et toute sécurité aux marchands étrangers : que « puis naguières aucuns des principaux et plus grands marchands et autres dudit pays de Genève, meus de mauvois et félon courage, en commettant trahison et félonnie envers son très cher et très aymé père et cousin, le duc de Savoie, leur naturel seigneur, avoient indument trouvé moyen ou esté cause que aucuns des plus grands et espéciaux serviteurs de sondit père et cousin de Savoye avoient été prins aud. lieu de Genève et livrez es mains de leurs ennemis capitaux pour les mettre à mort et tourment... et étoit à doubter qu'ainsi le pourroient faire de ses sujets »..... le roi ordonna que dorénavant aucun marchand ni autre du royaume n'irait ni mènerait ses denrées et marchandises aux foires de Genève et de même n'y en achèterait aucune ; que les marchands étrangers ne feraient passer, pour les y conduire, quelques marchandises que ce soit par

la France, sous peine de les voir confisquer ; que tous les marchands français et étrangers, « de quelque état, nation ou condition qu'ils soient (fors et exceptés les Anglois nos anciens ennemis), pourraient se rendre aux foires de Lyon en jouissant des mêmes franchises et libertés qui leur étaient assurées à Genève » (1).

Déjà, « pour ce que plusieurs, tendans à leur profit particulier, allaient souvent ausdites foires de Genève en délaissant celles de Lyon », le roi avait octroyé à Lyon de nouvelles lettres patentes, en forme de charte, datées d'Acqs-en-Gascogne, mars 1462, par lesquelles il instituait quatre foires dans l'année, au lieu de trois, chacune d'elles durable pendant 15 jours entiers, ouvrables et continuels sans interruption, la première commençant le 1er lundi après Quasimodo, la seconde le 4e jour d'août, la troisième le 3e jour de novembre et la quatrième le 1er lundi après la fête des Rois ; il permettait dans ces foires l'usage de toutes monnaies étrangères, les affranchissait de toutes impositions et tributs ordinaires et extraordinaires quelconques ; enfin, pour la plus grande sûreté des marchands, il les prenait sous sa protection et sauvegarde spéciale avec tous leurs biens, denrées et marchandises.

Par de nouvelles lettres patentes du 10 novembre 1465, le roi avait donné pouvoir aux conseillers de la ville de Lyon d'établir des gabeleurs et de recevoir les droits de gabelage pour les employer aux frais de l'entretien des foires.

Sur ces entrefaites, le duc de Savoie avait fait instamment requérir le roi, par Philippe de Savoie, seigneur de Bresse, son frère, de consentir à ce que deux

(1) Édit de Saint-Michaud-sur-Loire, 25 octobre 1462.

de ces quatre foires de Lyon pussent continuer à se tenir à Genève et à être fréquentées par les marchands français, nonobstant les défenses et édits, ce qui subsista quelque temps, jusqu'au jour où, sur la demande des gens de Lyon, Louis XI, prétendant qu'il n'avait pas prévu que la matière pût lui être aussi dommageable et préjudiciable, et que la tolérance qui avait subsisté était le fait seul d'une entente entre ses officiers et les commissaires du duc de Savoie, sous réserve toutefois du bon plaisir du roi qui, pour son compte, ne l'avait jamais ni agréée ni confirmée, ordonna que les quatre foires seraient tenues et demeureraient toujours à Lyon (1).

Cette suppression s'opéra d'autant plus facilement que le duc, loin de défendre les droits de Genève, s'était empressé d'avance de les trahir. En effet, Spon raconte que Louis, duc de Savoie, dont le fils, Jean-Louis, était évêque de Genève, avait eu de longs démêlés avec les Genevois, et que, autant pour se venger que pour obtenir les bonnes grâces de Louis XI, il se fit ouvrir les archives de la ville par son fils et s'empara des lettres relatives aux foires, qu'il livra ensuite au roi de France (2). Aux réclamations des Genevois Louis XI répondit en voulant leur imposer la reconnaissance de la souveraineté du duc de Savoie ; mais ils préférèrent abandonner leurs privilèges plutôt que leur indépendance.

Voici maintenant une toute autre version que je relate seulement pour mémoire, sans m'arrêter à en démontrer les points inexacts, démentis par les documents du temps, et qui serait du reste plus à la louange

(1) Édit de Vendôme, 14 novembre 1467.

(2) *Histoire de Genève*, t. I, p. 199.

des deux personnages en cause; elle est due à Antoine Varillas, de Guéret, qui jouit sans conteste de la réputation d'avoir « altéré étrangement l'histoire par des citations fausses, par des infidélités de toute nature et des bévues innombrables » : « Louis XI, dit-il, avait remarqué, durant son séjour à Lyon, que les Genevois s'étaient proposés de ruiner le commerce de cette grande ville. Pour entendre ce qui suit, il faut présupposer qu'avant que l'Amérique eût été découverte, le principal trafic de l'Europe se faisait en trois lieux : car les marchandises qui venoient des Indes et de Perse étaient premièrement portées à Venise par des marchands turcs, arabes ou arméniens, quand les marchands vénitiens ne les allaient pas acheter eux-mêmes à Constantinople, à Smyrne, au Grand-Caire ou à Alexandrie. Elles passaient de Venise à Florence, et c'était là qu'on les altérait souvent, sous prétexte de les raffiner. Enfin on les portait de Florence à Lyon où il y avait alors beaucoup de marchands espagnols, allemands, anglais, flamands et hollandais, et ces marchands les achetaient pour les envoyer chacun dans sa contrée. Sur quoi, les Genevois, persuadés que s'ils instituaient un grand nombre de foires franches, ils attireraient dans leur ville le commerce de Lyon en tout, ou du moins en partie, obtinrent pour cela des lettres patentes de leur évêque et du duc de Savoie. Mais Louis, qui n'aimait pas que ses voisins s'agrandissent à ses dépens, devina l'intention des Genevois dès la première démarche qu'ils firent pour l'exécuter. Il savait que Lyon était incomparablement mieux situé que Genève, et que les marchands n'auraient garde de quitter la première de ces deux villes pour demeurer dans la seconde, pourvu qu'ils trouvassent également

leur compte dans l'une et dans l'autre : et ce fut dans cette unique vue que Sa Majesté renversa le projet des Genevois en établissant les quatre foires de Lyon qui subsistent encore » (1).

C'est ainsi que tous les privilèges de Genève furent octroyés à Lyon, et les foires y atteignirent bien vite un tel développement que le numéraire en diminuait en France.

Aussi les États de Paris et de Languedoc protestèrent-ils contre les foires de Lyon et voulurent-ils les faire abolir ; et les États de Tours, se plaignant de leur multiplicité, demandèrent-ils qu'elles n'aient lieu que deux fois par an : à Pâques et à la Toussaint, et en une autre ville que Lyon, parce qu'elles y étaient trop à l'extrémité du royaume. Le Conseil du roi adhéra à cet avis et répondit qu' « on aviserait lieu convenable autre que Lyon ».

Plusieurs villes furent proposées : de nombreuses contestations s'élevèrent entre Lyon, Tours, Troyes et Bourges qui prétendaient alternativement conserver ou accaparer ces foires. C'est sur ce point que portera particulièrement ce travail, par la publication de documents que je crois inédits, dont, en tout cas, ni M. l'abbé Lalore, dans ses *Coutumes des foires de Champagne*, ni M. Bourquelot, dans ses *Études sur les foires de Champagne*, ni M. Assier, dans sa *Notice historique sur les foires de la Champagne et de la Brie*, ne font mention : c'était une lacune qu'il m'a semblé intéressant de combler.

Les revendications de ces villes furent appuyées auprès du Conseil du roi par des mémoires particuliers

(1) *Histoire de Louis XI*, 1689, t. II, l. x, p. 60.

où chacune, invariablement et naturellement, tendait à démontrer qu'elle était la seule en situation de posséder les foires, et qu'au contraire aucune des autres ne méritait cette faveur. Voici d'abord les *articles* de Troyes dans toute leur teneur :

Les manans et habitans de la ville et cité de Troyes, ville cappital du pays et conté de Champaigne, appartenant neuement au Roy, nostre sire, supplient et requièrent très humblement aud. S^r^ et à noz S^rs^ du sang et de son conseil establissement et restitucion des foires qui, de toute ancienneté, ont esté establies aud. Troyes, douées de plusieurs beaulx et grans privilleiges, et lesquelles, ou parties d'icelles, ont esté, puis certain temps en ça, au très évidant dommage dud. S^r^ et de toute la chose publicque de son Royaume, establies en la ville de Lyon, dont est advenu aud. Royaume perte et dommage irréparable, ainsi que bien a esté reconnoistre par les gens des troys estaz et par toutes gens en ce congnoissans ; et par ce moien a esté conclud et délibéré par plusieurs autres foiz que, pour le très évidant prouffit dud. Royaume et éviter le dommage irréparable d'icelluy, estoit nécessaire de tout les oster et abolir dud. Lion et les instituer et establir en autre lieu convenable dud. Royaume plus propice à ce, par quoy et pour les raisons cy après touchées et articulées et autres plusieurs, dient iceulx manans et habitans lad. ville de Troyes estre la plus utille, propice et convenable pour en icelle establir et instituer lesd. foires, au bien, prouffit et utillité dud. S^r^ et de toute la chose publique de sond. Royaume.

Et pour ce monstrer, fault supposer que, passé à troys cens ans et dès le vivant de feu bonne mémoire le conte Henry, en son vivant conte de Champaigne, lesd. foyres ont esté instituées aud. Troyes et douées de plusieurs privillèges et plus que autres, et aux mandement et scellez desquelles toutes nacions sont tenues et se sont soubzmises à y obéir, et aussi les paiemens, en signe de quoi de

toute ancienneté es seaulx desd. foires ont esté et sont encor aujourduy empreints deux testes de Mahometz avec les armes du conté de Champaigne, et avec ce ancor aujourduy contre les debtes anciennes esd. foires et comme les obligez faiz soubz lesd. seaulx n'ont lieu grâces ne respilz octroyez par le Roy en sa chancellerie, et en sont expressement chepties.

Et depuis que led. conté est uny et venu à la couronne, ont esté gardées lesd. foires aud. Troyes par long temps esd. privilleiges et franchises, qui ont esté confirmez par les Roys, jusques adce que aucunes divisions soient survenues aud. royaume, par lesquelles les marchans fréquentans lesd. foires ne peuvent avoir seur accez en icelles. A ceste cause se estrangèrent lesd. marchans desd. foires et se alèrent asseoir et commencèrent faire au lieu d'Envers.

Et lesquelles foires estoient et seroient encores de grant prouffit et utillité au Roy, nostred. S^r^, en son domaine et par espécial et revenu du scel des mandemens, commissions et obligez desd. foires appartenant nuement aud. S^r^ en son domaine dud. Troyes, et plus que si elles estoient en autre ville de ce Royaume, comme tout ce ce pouroit apparoir par la vision d'aucuns registres et comptes que on trouvera à la chambre des comptes à Paris.

Et laquelle ville de Troyes est située de toutes pars bien avant oud. Royaume et loing des extremitez d'icellui, par quoy en instituant lesd. foires en la ville dud. Troyes, sera l'evidant proufit et utillité dud. royaume, car les fréquentans lesd. foires passeront et retourneront les marchandises par toutes les régions dud. royaume, en quoy faisant ja le prouffit dud. S^r^, ses valsaulx et subgectz tant en treux péages, passages, travers, despense que autrement et se enricheront toutes manières de gens dud. Royaulme.

Item et si est lad. ville assise en pays fertil et habondant en blez et vins, chars, foings, avoines, boys, estangs, prarie, rivières et toutes autres choses nécessaires et

prouffitables pour soustenir et alimenter lesd. marchans et autres fréquentans lesd. foires, et en laquelle ville de Troyes tous vivres sont à bon marché.

Et avecques ce est lad. ville de Troyes une des belles et grandes villes dud. royaume bien maisonnée et garnie de belles et grandes rues, larges et spacieuses, bien pavées pour recevoir toutes marchandises qui y pourroient arriver tant à charroy que par eaue, à charge de muletz et autrement et fort disposée, propice et convenable de toute ancienneté, et autour à présent, tant en maisonnemens que places et halles publicques, à avoir et tenir foires et marchez.

Et aussi est lad. ville assise en plat pays de belles, facilles et seures advenues pour aisément y arriver et admener marchandises, assise sur la rivière de Séne portant vaisseaulx et navieres de lad. ville jusques en mer, environné de plusieurs autres grans rivières comme Marne, Aulbe, Yonne, l'Ourq et Loire, toutes portans vaissaulx, toutes lesquelles, exepté lad. rivière de Séne entre les villes dud. Troyes et Paris, et d'icelle rivière de Loire jusques à lad. rivière de Lourq qui chet en Séne, comme dit est, n'y a distance par charroy que de huyt lieues ou environ.

Et par icelle rivière de Séne, on peut tirer jusques à Paris, et de Paris à Rouen, et d'ilec en la mer, selon tous les cartes d'icelle, ainsi que la mer est circuite, comme en Flandres, Holande, Zélande, Bretaigne, Escosse, Angleterre, Protugal, Espaigne et ailleurs, par toutes les mers tant de ponnant que de Levant. Et à ce moyen peuvent facillement venir à petiz frais aud. Troyes toutes nacions et marchandises qui se fournissent et viennent en pays prouchains desd. mers et descendent en icelles.

Et du pays de Normandie pevent venir toutes marchandises au long de lad. rivière de Séne jusques aud. Troyes pour le pris de LX solz tournois le millier.

Et des autres pays pevent arriver aud. Troyes tous marchans et marchandises au pris et par la manière qui s'ensuyt :

Et mesmement des pays d'Armignac et de la Marche, Albigoys, Quercy, Velay, Guyvauldain, Auvergne et Limosin pevent venir tous marchans et marchandises aud. Troyes à petiz frais tant par eaue que par terre, et en vienne laynes, draps, guedes, chevrotins, cuirs, parchemins et haules, saffrans, pelleterie noire et blanche, fleurées, grant foison de sauvajisnes de pelleterie à ouvrer, estamynes, fil de layne, chappeaulx, bonneterie et merceries de plusieurs sortes, qui se font esd. pays, et plusieurs autres marchandises.

Et des pays de Rossillon, Languedoc, Provence et Avignon et Daulphiné pevent venir par eaue ou par terre, par le Rosne seant en la Sonne jusques à St Jehan de Laune, jusques aud. Troyes; et en viennent espices et tous fruiz, cires et laines.

Et des pays de Poictou et Anjou pevent venir par la rivière de Loire jusques à Gien sur Loire, dud. Gien à Montargis par terre, distant l'un de l'autre de huyt lieues, et dud. Montargis en la rivière de Loing qui entre en Séne au lieu de Moret, et d'ilec aud. Troyes; et en viennent drapperies, bonneterie, plusieurs merceries et autres marchandises, le tout à petiz fraiz, par ce qu'il n'y a que huyt lieues de charroy comme dit est.

Item, Italiens, c'est assavoir Romains, Veniciens, Genois, Genevois et autres pevent charger les marchandises à muletz jusques à Mascon, et d'ilec en la riviere de Sonne jusques à St Jehan de Laune, et dud. St Jehan par charroy jusques aud. Troyes, au pris de VII solz V deniers tournois ou environ le cent; dud. St Jehan jusques aud. Troyes, ou par mer, pevent aller en Séne à petiz fraiz; et en viennent pelleterie, espiceries, draps, soye, assiers et plusieurs menuz ouvrages de Milan; et si bon leur semble, pouroit venir par les Almaignes jusques à St Nicolas, et dud. St Nicolas aud. Troyes par charroy, le tout en XXIIII journées ou environ, au pris de IIII livres tournois le cent; et les marchans de cheval y pouroient venir en XV journées.

Et pouront venir les marchandises des royaumes de Danemarche, Prusse, Poulaine et de Russe jusques à Lubec, et de Lubec, par charroy, jusques à Coulongne par le Rin, et de Gouvelause par Mozelle jusques au pont à Mousson, et dud. pont jusques à Troyes ; et viennent d'iceulx pais grant foison cires, pelleteries et plusieurs autres marchandises en XXII jours au pris de LX solz tournois de cent, et les marchans de cheval en XII jours ; duquel lieu de pont à Mousson jusques aud. Troyes n'a de distance que XXXVI petites lieues ou environ.

Item les Almans comme Coulongne, Francquefort et autres lieux dud. pays d'Almaigne pevent venir par le Rin, descendre en la rivière de Mezelle jusques au pont à Mousson, au pris de XX solz tournois le cent, et dud. pont pevent charger par terre jusques aud. Troyes à petiz fraiz ; duquel lieu de Pont à Mousson jusques aud. Troyes y a environ XXXVI lieues et dud. lieu peut on rendre le cent aud. Troyes pour VIII solz IIII deniers, et en viennent plusieurs marchandises.

Item pourront venir les marchans du duc de Gueldes, de Julers, Coulongne, Artingues et de Nostre Dame Datz, et tant par charroy que par la rivière de Meuze jusques à Mazières, et de là à Troyes par charroy, et pouront venir les marchans desd. pays en huyt jours à cheval jusques aud. Troyes, et les marchandises XII jours, pour le pris de XX solz tournois le cent. Et en viennent de grans marchandises ; et dud. Mazières jusques aud. Troyes n'a de distance que de quarante petites lieues ou environ.

Et de la terre de Lorraine, Barrois et Espinau pevent venir par terre jusques aud. Troyes et en viennent draps, laines, toilles et fil blanc, au pris de X solz tournois environ le cent.

Et les pays du duchié et conté de Bourgoigne pevent venir par terre à petitz fraiz, c'est assavoir les marchandises chargées en lad. conté au pris de XV solz tournois ou environ le cent, et de lad. duchié au pris de X solz tournois

ou environ ; et la queue de vin pour LX solz tournois ou environ ; et en viennent grosses toilles, vins, filez et autres charges.

Item Bergues et tout le pays de Brabant pevent charger en la rivière de l'Escault jusques à Valanciennes, et dud. Valenciennes par terre jusques aud. Troyes, au pris de XII solz tournois le cent de Valenciennes jusques aud. Troyes ; ou peuvent tirer à Namur, et illec charger en la rivière de Meuze jusques à Mazières, par terre jusques aud. Troyes, au pris de VIII solz III deniers tournois ou environ le cent dud. lieu de Mazières jusques aud. Troyes ; duquel lieu de Valenciennes jusques aud. Troyes n'y a que LX lieues ou environ.

Item iceulx pays pevent charger par terre se bon leur semble jusques aud. Troyes à petiz fraiz, comme de XV solz tournois ou environ le cent ; et viennent d'iceulx pays garaudes, drapperies et plusieurs sortes de merceries, grans cuirs, tappisseries ; et au regard du haran, le baril, et tant par eaue que par terre, peut couster à admener aud. Troyes XXV solz tournois ou environ ; ou se bon leur semble, pevent encores charger en mer jusques à Rouen, et de Rouen en Séne jusques aud. Troyes à moindre pris.

Et le pays de Hénault peut venir par terre à petiz fraiz ; et en viennent toilles, pelleteries, couvertures, tappisseries et autres marchandises, au pris de VIII solz IIII deniers tournois ou environ le cent.

Et de Liège, Bouvines et Dynain, conté de Namur et autres villes pevent pareillement venir par eaue jusques aud. Mazières, et par terre dud. Mazières jusques aud. Troyes, à petiz fraiz, c'est assavoir pour VIII sous IIII deniers tournois le cent ; et en viennent fil de leton, baterie de toutes sortes et autres marchandises.

Item les pays d'Artoys et Boulenoys pevent venir par la rivière d'Esne jusques à la rivière de Oise, et d'Oise en Senne, laquelle vient aud. Troyes, ou par terre pevent venir à petiz fraiz ; et en viennent plusieurs marchandises.

Item Cambresil et Vermandoys pevent venir par terre à petiz fraiz ; et en viennent toilles, guesdes et huilles et plusieurs autres marchandises.

Et tellement que quant on aura bien advisé et regardé de toutes les villes, on trouvera, ne sauroit on trouver ville ne lieu plus propice ne convenable pour asseoir lesd. foires de Lyon que lad. ville de Troyes, laquelle est assise aussi bien avant ou royaume et comme ou meillieu ou environ d'icellui ; au moien de quoy tous les pays dud. Royaume par lesquelz passeront lesd. marchandises gangneront et seront riches comme dit est.

Et aussi les fermes, vaulx et marchez du Roy et des autres seigneurs ses vassaulx, et tant en dommaine que extraordinaire, en croistront et vauldront mieulx, et sera en ce le grant prouffit du Roy et desd. S^rs^.

Et lesquelles foires estoient les plus renommées foires qui fussent par deça la mer, et telles que de toutes pars y arrivoient marchans, et tant des pays dont dessus est faicte mencion que des Ytaliens et autres loingtains pays, par les moiens dessusd.

Item et telles et si renommées estoient lesd. foires que depuis longtemps qu'elles furent ostées dud. pays de Champaigne, les marchans y venoient, et fréquentoient, et ne povoient délaisser à y venir.

Et tellement que tout led. pays de Champaigne et le pays de Brye estoit tout remply de biens de chevaux, et estoit le plus peuplé et maisonné de tous les pays du Royaume, et qui, au moien de la distraction desd. foires et des grans guerres qui y ont esté, et sont depopulez et appovriz, et n'y a apparance de la repopuler si non par la restitucion desd. foires.

Et doit on bien observer, entretenir et garder, pour éviter le dommage irréparable dud. Royaume, les conclusions prinses par tant de foiz universellement et particulièrement par tous les Estaz dud. Royaume, par lesquelles est besoing et nécessaire oster et abolir de tous poins

lesd. foires dud. Lyon, pour les causes tant allégnées et si évidantes et raisonnables, que nul, aymant le bien dud. Royaume, ne pourroit dire le contraire.

Et par ces mesmes causes et raisons icelles foires ne pevent ou doivent estre vallablement, pour le bien dud. Royaume, instituées au lieu de Chalon en Bourgoigne qui est en l'extrémité dud. royaume, comme est led. Lyon.

Et au regard de la ville de Bourges, elle n'est située ne assise en lieu propice ne de bonne advenue comme est Troyes, ne garnie d'eaue, de bois, ne autres choses nécessaires pour nourrir et alimenter les frequentans lesd. foires, et vivroit l'on de toutes choses aud. Troyes pour aussi légier pris que on seroit chauffé seullement aud. Bourges ; et sont les advenues dud. Bourges très difficiles de charroy, et auquel lieu on ne peut autrement arriver.

Et quant à les instituer en la ville de Paris, il n'y a point d'apparance, et se doivent bien contenter Messrs de Paris des grans biens, privillèges, franchises, exempcions, emolumens et prouffitz qu'ilz ont en plusieurs manières, tant à cause de la cour de Parlement et autres cours et jurisdictions, l'université, les foires du Lendit, saint Mathias, saint Denis, saint Laurent, saint Germain des Prez, et tellement que tant à cause des choses dessusd. que pour la grande multiplicacion des grains et puissans marchans qui y sont a proprement parler, ont tous les jours foires et tous les grans biens et honneurs du Royaume.

Et vauldroit mieulx entretenir, résouldre et repopuler en instituant lesd. foires en plusieurs villes du pays, que de tout mectre en une seulle ville, et ne sauroient les autres pays supporter les grandes charges qui leur convient supporter, mesment que ce seroit la totalle destruction de Troyes, du pays de Champaigne et autres pays à l'environ dont viennent grans deniers et prouffictz au Roy, nostre S^r, tant en son dommaine que en ses aides.

Et fait bien considérer que la plus part et la plus grant habondance des marchandises prouffitables pour le

Royaume sont amenées es foires par les Almans, Flamans et autres nacions voisines, lesquelles très facillement et à moindres fraiz pevent arriver aud. Troyes et que es autres lieux dessusd.

Et au regard des Ytaliens, quant ilz ne frequenteroient aucunement les foires du Royaume, ne tourneroit aucunement à dommaige aud. Royaume, parce que ilz ne amenent que draps de soye dont on se passeroit bien et à proffit, lesquelz draps de soye ilz vendent tout argent content, sans prendre ne charger autre marchandise dud. Royaume, et avec ce, par leur billonnier, emportent tout le bon or et le billon dud. Royaume, lequel à leur moien est très fort évacué; et sans lesd. Lombars et Ytaliens, y a assez ouvriers et matières pour faire les draps de soye et en fournir ceulx ausquelz il appartient le porter.

Et quant le prouffit dud. Royaulme seroit que iceulx Ytalians et Lombars fréquentassent lesd. foires aud. royaume, s'y pouroient ilz venir facilement et à petiz fraiz à Troyes, et y venoient aucunement es enciennes foires estans aud. lieu; et encore y sont depuis certaines rues et maisons où lesd. Lombars vendoient leurs marchandises esd. foires.

Item ont lesd. manans et habitans leur entière confiance, actendu le bon droict et cause qu'ilz ont à requérir restablissement desd. foires et que en ce ilz sont fondez, comme appert cy dessus, de toutes raisons utilles et prouffitables à toute la chose publicque dud. Royaulme, que on aura aucun regard à l'affection que aucuns particuliers, que on pouroit oyr sur ce, pouroient avoir au contraire pour le singulier prouffit et le prouchain intérest qu'ilz ont à cause des maisons, héritaiges et marchandises qu'ilz ont tant à Lyon, Paris, Bourges et autres.

Item et que avec l'utillité de l'institucion et restablissement desd. foires en lad. ville de Troyes, et à bien considérer que lad. ville, quand le Roy Charles VIIe, que Dieu absoille, vint à son sacre et que la pluspart de son

Royaume estoit occupé des anciens ennemys de sond. Royaume, lad. ville lui fist planière obéissance et premiers que autre ville de deça la rivière de Loire, au moien de laquelle tout le conté de Champaigne, le pays de Vermendoys et autres plusieurs bonnes villes voisines se réduisirent et firent obéissance aud. feu seigneur.

Item et depuis et par les guerres derrenières a tant et si loyaument servy et frayé, soustenu et despendu pour le fait dud. S^r^, mesmement en plusieurs conquestes de plusieurs villes, places et chasteaulx à l'environ dud. Troyes, comme chascun scet.

Par quoy supplient très humblement lesd. manans et habitans au Roy nostred. S^r^, nosd. S^rs^ du sang et conseil, pour les causes dessusd. et autres plusieurs longues à réciter, qu'il leur plaise leur octroyer restablissement desd. foires, et sur ce oyr, si besoing est, iceulx manans et habitans.

(*Archives de la ville de Lyon*, Invent. Chappe, vol. VIII, f° 65, n° 43, pièce j).

Les autres villes ne manquèrent pas de protester contre les prétentions de Troyes. Ainsi Lyon ne manque pas d'établir qu'elle est « la ville de ce royaume la plus convenable et propice à tenir les foyres qui s'y trouvent de présent » et que « instituer lesd. foyres à Bourges, Tours ou Troyes, ce seroit totalement estranger les marchans des aultres royaumes et pays » :

... Qui les mectroit en la ville de Troyes, ce seroit destruire tout le pays de Poictou, Berry, Auvergne, Lymosin, Forez, Beaujeulois, Vivereys et le Daulphiné ; car tous les marchans desd. pays se sont habituez à faire draps, les aultres à faire pelleterie, aucuns à faire cuyrs, et les meynent ordinairement à Lyon, lesquelles choses ilz ne mèneroient jamais en lad. ville de Troyes.

Item et quant lesd. foyres seroient à Troyes, on enrichiroit Laurraine, le Liège, Nammur, Brebant, L'Ambourg, Luxembourg et Flandres qui sont voisins de lad. ville de Troyes.
(*Ibid.*, f° 65, n° 43, pièce L).

Passons maintenant aux « remonstrances » de la ville de Tours qui portent au dos cette annotation : « Mémoire de peu de considération », dont la signification semble d'avance correspondre à la fatale inscription de l'enfer de Dante, *Laissez toute espérance.*

Touchant la ville de Troyes, y est-il dit, c'est une ville qui est sur les limites d'Alemaigne, et pourroient les estrangiers aussi bien enlever les billons et l'or vieil de ce Royaume, comme les estrangiers font de Lion, qui seroit plus grant mal que devant ; et vauldroit mieulx les laisser à Lion que les mectre aud. lieu de Troyes.

Item plus lad. ville est scituée aux limites de Flandres, Haynault, Brabant et aultres lieux circonvoisins qui sont fondez en grans drapperies de petit pars, qui viendront à peu de voicture aud. lieu de Troyes et là en pouront faire plus grant marché que feroient ceulx du plat pays de Normandie, Anjou, Poictou, Bourges, Angiers, Orléans et Blois et tous les aultres pays de ce Royaume là où se fait de drapperie, qui seroit la perdicion de tout le pays du Roy et du Royaume mesmes là ou se fait drapperie, et ne seroit que le prouffit des estrangiers ; et fut ce que fut cause de mectre les foyres à Lion afin que la drapperie de France en feust meillieur.

(*Ibid.*, pièce K).

Nous terminerons par les « articles » des habitants de la cité de Bourges qui, sentant que la concurrence la plus violente leur venait de Troyes, s'attachent longuement à répondre à ses attaques et à démontrer

que, malgré ses dires, elle ne représente pas la ville idéale, pour la tenue des foires :

..... A ce que les habitans de Troyes veulent dire que lesd. foyres de Lion doivent estre situées en leurd. ville de Troyes, et qu'elles y seroient mieulx que à Bourges, alléguans les anciennes foyres de Brie et Champaigne, respondent que ou temps que lesd. foyres s'y tenoient, tout estoit du Royaulme jusques au Rhin, en ce comprins les pays de Flandres, ce qui n'est pas de présent ; et aussi en tant qu'il est es fins des limites du Royaulme, ce seroit tumber es inconvenians dessusd., et n'ont pas esté mises hors desd. pays de Brie et de Champaigne sans cause.

Item et qui plus est se lesd. foyres estoient en lad. ville de Troyes, ce seroit la totale destruction de tout le pays de Berry, Anjou, Poictou et du Maine et se perderoit du tout la draperie qui s'y fait, qui seroit un dommaige trop grant pour lesd. pays, et se augmenteroit celle de Flandres et des lieux prouchains qui ne sont pas au Roy nuement.

Item et aussi se lesd. foyres estoient en lad. ville de Troyes, ce seroit la totale destruction des pays de Languedoc, Lauraguès, Albijois et aultres pays, à cause de leurs guesdes et aultres marchandises qui totallement doivent la vie à ceulx desd. pays, lesquelles guesdes se vendent et exploictent au fait des teintures qui montent grans sommes de deniers au prouffit du Roy à cause de l'exposicion à Bourges, laquelle marchandise ne se dessechera ne vauldra denier se led. foyres sont aud. lieu de Troyes ; car ilz usent d'aultres guesdes qui viennent de Flandres et aultres pays estranges de dehors du Royaulme, qui leur sont plus prouchains que lesd. pays de Languedoc et Lauraguès ; par quoy vauldroit mieulx donner délivrance aux marchandises dud. Royaulme que à celles qui viennent des pays estranges et hors dud. Royaulme.

..... Et a ce que dient et allèguent lesd. habitans de Lion et de Troyes que les entrées de lad. ville de Bourges sont si

mauvaises qu'il n'y a charroy qui y puisse charrier, respondent que lesd. chemins sont bons, et se aucuns passages se tiennent mauvais, ilz seroient amendez et redrecez en moins de quinze jours ou trois sepmaines, par quoy alleguer ce que dit est ne sert de rien, ne aussi de dire que le boys y est chier; car, leur révérence saulve, il n'est point chier, mais à bon marché, et comme il y auroit plus grant délivrance et gens pour l'acheter, l'en en ameneroit de toutes pars, et à bon marché, et est le pays de Berry aussi bien fourny de boys, buissons et haultes fustois que ville du Royaulme.

Item à ce que aucuns gros et puissans marchans veulent dire qu'il seroit plus prouffitable que lesd. foyres fussent à Lion ou à Troyes que à Bourges, l'en respond qu'ilz ne scauroient alléguer raison ne cause valable, mais en ce disant, ilz parlent à leur prouffit singulier et vouldroient que lesd. foyres feussent non pas à Lion, mais à Venise ou à Napples, afin que les petiz marchans qui sont en dedans du Royaulme ne puissent aller esd. foyres et que ceulx qui sont riches et puissans y voisent, afin qu'ilz vendent leur marchandise aux petiz marchans et qu'ilz facent leurs grans gaing et prouffitz contre le bien de la chose publique, par quoy vault mieulx en chascune ville avoir trente ou quarante marchans riches que dix ou douze.

... A ce que dient lesd. habitans de Troyes que, passé à troys cens ans, que lesd. foyres ont été instituées en lad. ville de Troyes et jusques à ce que aucunes divisions sont venues ou Royaulme, au moien de quoy les fréquentans lesd. foyres ne peurent avoir seur accès et furent icelles assises au lieu de Nevers, respondent qu'il n'est mémoire qu'elles fussent jamais à Troyes, mais estoient anciennement situées à Chalons en Champaigne et en la ville de Provins en Brie, qui estoit meillieure situacion que Troyes; et comme ainsi seroit que lesd. foyres eussent esté oud. Troyes, il ne s'ensuit riens que led. lieu soit pour le temps présent utile, mais appert clerement inutile et

dommageable au Roy et à la chose publique ; car led. lieu est es extremitez du Royaume comme Lion, et tomberoit la chose publique en semblable inconvénient comme à Lion, à cause de l'or et billion qui se transportoit hors du Royaulme, et s'y feroient aussi facilement les abbus touchant la mise des monoyes estranges comme oud. lieu de Lion et plus, qui a esté l'une des causes plus principales pour quoy les estatz ont ordonné que lesd. foyres ne seroient plus oud. lieu de Lion.

Item seroit de plus grant inconvénient qu'elles feussent aud. lieu de Troyes que à Lion, pour ce que le pays de Berry et la drapperie qui s'y fait, qui est la marchandise et l'entretennement de tout led. pays, et aussi celle de Poictou, Anjou et le Maine, seroient du tout destruictz ; pareillement les pays de Bourbonnois et Languedoc, à cause de leurs laines, drapperies et guesdes qui n'auroient aucune délivrance pour la grant distance, c'est assavoir de deux cens lieues ou environ qui est desd. lieux aud. lieu de Troyes, comme dit est.

Item et à ce qu'ilz dient que se lesd. foyres estoient aud. lieu de Troyes ce seroit le grant prouffit du Roy et de son domaine par especial ou revenu du seel des mandemens, commissions et obligez desd. foyres et plus que si elles estoient en aultre ville du Royaulme, respondent lesd. habitans de Bourges que quant lesd. foyres seront en leurd. ville, le Roy prendra tous lesd. emolumens et oultre le prouffit des charges qui sont du domaine du Roy aud. lieu de Bourges qui se baille à ferme chascun an et montera une grant somme à cause desd. foyres et pareillement la ferme des bocheries appartenant au Roy et aultres grant domaine que led. S^r a oud. pays de Berry.

Item et à ce qu'ilz dient que lad. ville de Troyes est assise de toutes pars bien avant dedens le Royaulme et loing des extremitez d'icellui, par quoy en instituant lesd. foyres en leurd. ville de Troyes sera l'évident prouffit dud. Royaume, pour ce que lesd. marchans et aultres alans et

fréquentans lesd. foyres passeroient et retourneroient avec leurs marchandises par toutes les régions du Royaume, en quoy fait aura grant prouffit led. Sr, ses vassaulx et subgectz tant en treuz, peaiges, passages, travers, despense que aultrement, respondent lesd. de Bourges que led. allegue n'est pas vray, soubz correction, car Troyes n'est pas située avant dedens le Royaume mais es extremitez d'icellui, et par ce s'ensuit que leur allegue est contre eulx et ou prouffit de lad. ville de Bourges, qui est au mylieu dud. Royaulme, et que lesd. prouffitz et utilitez du Royaulme auroient lieu quant lesdictes foyres seroient situées à Bourges et non mye en lad. ville de Troyes.

« Item en ce qu'ilz dient que lad. ville de Troyes est assise en pays fertil et habondant de blez, vins, chers, foyns, boys, avoines, estangs, prairies, rivières et de toutes aultres choses prouffitables pour soustenir et alimenter lesd. marchans et aultres fréquentans lesd. foyres, et tous vivres à bon marché, respondent lesd. habitans de Bourges que lad. cité de Bourges est mieulx située que lad. ville de Troyes et le pays plus fertile de tous biens, comme de rivières, grans praries et beaux estangs et en grant quantité de tous aultres vivres que n'est lad. ville de Troyes ; car pour un estang qu'ilz ont, ilz en ont cinquante en Berry, et si y a meillieur marché de pain en toutes saisons aud. Bourges que à Troyes, pour ce que pour entretenir leur ville, sur chascun pain qu'ilz vendent ung denier, ils lièvent maille, et par ainsi que ce qui ne vault que ung denier à Bourges, vaut ung denier tournois et maille à Troyes ; et ne se transportent nulz blez de lad. ville de Bourges, comme il fait de Troyes pour mener en Brye et haultes Alamaignes et aultres lieux circonvoisins, où ilz ne cueillent pas grant quantité de blez, et par ainsi ne pouroient pas si bien fournir ne faire si bon marché comme aud. lieu de Bourges ; et semblablement n'ont pas si grans vignobles à Troyes comme ilz ont en Berry, mais chascun jour mainent leursd. blez esd. pays dessusd. venduz, achectent des

vins dont ilz sont fort mal fourniz. Par quoy appert clerement que lesd. marchans seront mieulx entretenuz de vivres à Bourges que à Troyes ; et avec ce ilz n'ont point de sel aud. lieu de Troyes qui ne soit vendu XIII deniers tournois, qui est le mynot plus de cinquante solz tournois, qui ne vault aud. Bourges que XXX solz tournois, qui est bien clerement démontrer que les vivres sont en plus grant villé que aud. lieu de Troyes.

Et à ce qu'ilz dient lesd. de Troyes que leur ville est une des belles et grans villes bien maisonnée et garnie de belles et grandes rues, larges et spacieuses, ou toutes marchandises pourront arriver, et qu'ilz ont belles places, hales publiques pour tenir foyres et marchez, respondent lesd. de Bourges qu'il est tout notoire que Bourges est plus grant et y a cinq ou six principalles grans rues belles, bien pavées et bien larges, sans plusieurs aultres qui sont en lad. ville; et y a plus d'espace et plus de belles places à tenir foyres et marchez que oud. lieu de Troyes ne en ville du Royaulme, et sont les maisons mieulx apropriés à tenir marchandises ; et quelque choses que dient lesd. de Troyes, ilz n'ont nulles halles couvertes, mais est bien vray qu'ilz ont ung lieu nommé la halle où se vend le blé ou samedi, qui ne monte pas la quarte partie du lieu où se vend le blé à Bourges ; et n'y a en lad. ville que deux rues principales, et pouroient deux telles villes en lad. ville de Bourges, parquoy le lieu desd. foyres est plus convenable aud. lieu de Bourges que à Troyes.

Item a ce que lesd. de Troyes dient que par la rivière de Séne, sur quoy lad. ville est assise, on peut aler à Paris, à Rhoen et d'ilec en mer, ainsi que la mer est circuite, comme en Flandres, Holandes, Zélandes, Bretaigne, Escosse, Angleterre, Protugal, Espaigne et aillieurs par toutes les mers, tant du Levant que du ponnant, et que à ce moien les marchandises pevent venir aud. lieu de Troyes à petiz frais, respondent lesd. habitans de Bourges que les pays ci dessus nommez sont plus prouchains lad. Bourges

que de Troyes d'autant qu'il y a de Bourges à Troyes comme chascun scet, et pevent venir lesd. marchandises à moindres fraiz la moytié, car toutes les nacions dessus nommées pevent descendre en Loyre et venir jusques au Port St Thibaud près Saint Serre, le port de Lauleret et aultres ports qui ne sont que à huit ou à dix lieues de Bourges, qui seroit plus utile et prouffitable ausd. marchans qu'il ne seroit à monter jusques à Paris et de Paris jusques à Troyes ou il y a plus de huit vingtz lieues par eaux qui est distant du chemin de Bourges jusques aud. Troyes, par quoy appert clèrement que lesd. marchans pouront mieulx venir à moindres fraiz à Bourges que à Troyes.

Et à ce qu'ilz dient que du pays d'Armignac, la Marche, Auvergne, Lymosin, Albijois, Quercy, Forez, Velay, Gascoigne, Anjou, Poictou et tout le pays de Xaintonge, les pays de Rossillion, Languedoc, Provence, Avignon et le Daulphiné pevent venir aud. Troyes à bon marché de voictures, tant par terre que par rivière, respondent lesd. de Bourges que chascun scet que les pays dessusd. sont plus prouchains dud. Bourges que de Troyes de plus de la moytié, veu que Bourges est au mylieu du Royaulme et environs desd. pays, et Troyes est à ung des boutz dud. Royaulme, comme chascun scet. Par quoy lesd. marchandises pevent venir plus facilement à moindres fraiz et despens que aud. lieu de Troyes.

Item et à ce qu'ilz dient que Romains, Viniciens et aultres pevent faire venir leurs marchandises à muletz jusques à Mascon et d'ilec en la rivière de Saonne jusques à Saint Jehan de Laulne, et dud. Saint Jehan aud. Troyes par charroy, respondent lesd. habitans de Bourges que plus facilement viendront lesd. marchans et marchandises par mer, le Rodne jusques à Lion, et dud. Lion par terre jusques en Loyre pour descharger au Port St Thibaud, qui n'est distant de Bourges que de huit lieues, qui est mieulx leur chemin et plus errant qu'à monter si hault que aud. Troyes, qui est l'une des fins et l'aultre du royaulme; et

aussi lesd. marchans dessusd. donnent grant délivrance en achetant tant à l'argent contant que en trocque les draps qui se font oud. lieu de Bourges et es pays de Berry, Languedoc, Anjou, Poictou et baillent par compte espicerie, draps de soye, allun, cire et aultres marchandises utiles et prouffitables dud. Royaulme, et seroit totalement perdu led. pays de Languedoc se lesd. foyres estoient aud. Troyes, qui est hors le passage desd. Veniciens et toutes gens qui naviguent en lad. mer du Levant, qui ont acoustumé lever et acheter lesd. draps de Languedoc, Berry, Poictou et Anjou.

Et à ce qu'ilz dient que lesd. marchans poront venir aud. lieu de Troyes en xxii jornées, tant par terre que par mer, des royaulmes de Neuvanche, Prusse, Polaine et de Russe, respondent lesd. habitans de Bourges que mieulx viendroient lesdictz marchans et marchandises par mer, descendre en Loyre et venir aud. port Saint Thibaud et aud. port de Lauleret comme les aultres nacions dessusd. et à moindres fraiz que aud. lieu de Troyes; et semblablement les Alemans, Flamans et aultres nacions pouront venir comme les dessusd. veu que chascun jour ilz viennent descendre à Nantes et plusieurs aultres beaux ports de mer qui sont es pays de Bretaigne, et d'ilec venir par la rivière de Loyre jusques à huit lieues près lad. ville de Bourges.

(*Archives de la ville de Lyon*, Invent. Chappe, vol. VIII, f° 64, n° 43, pièce II).

Ce fut Bourges qui eut raison. Le Conseil du roi, éliminant d'emblée Lyon et Tours, hésita à peine entre Troyes et Bourges qui avait été déjà désignée sous Louis XI. Par lettres patentes données à Paris le 2 août 1484, Charles VIII ordonna que « lesd. foires qui estoient tenues en lad. ville de Lyon quatre fois l'an seroient mues en deux foires l'an qui seroient

tenues en la ville et cité de Bourges jusques au temps et terme de cinq ans prochainement venans, dont l'une à la feste de la Toussainct et l'autre à la feste de Pasques, sans qu'elles soient plus aucunement tenues audit Lyon... voulant que les marchans et affluans esd. foires ensemble les habitans de la ville de Bourges puissent joir et user de tels et semblables privileiges, franchises, libertez et droiz tout ainsi et par la forme et manière qu'il a esté fait durant que lesd. foires ont esté tenues aud. Lyon.... et ce pour l'advis et délibération du conseil desquelz il avait été rapporté que la cité de Bourges qui est assise ou centre et my lieu du royaume, étoit plus propre, convenable et utile pour seoir et tenir lesd. foires que nulle autre du royaume pour le bien et prouffit de la chose publicque ».

Il est vrai que cette décision n'était que provisoire, temporaire ; aussi trois jours plus tard, Paris même se mit de la partie pour revendiquer ces foires à son tour. Le prévôt des marchands de Paris, accompagné de plusieurs échevins et marchands, vint exposer au Conseil toutes les meilleures raisons imaginables pouvant plaider en faveur du choix de la capitale de la France : et il s'offrait en revanche à exposer en détail tous les motifs qui devaient, à son avis, les éloigner de Bourges, mais le Conseil refusa de l'entendre.

De leur côté, Lyon et Troyes ne se tenaient pas pour battues ; elles envoyèrent à leur tour des députés qui furent admis, en même temps que les députés de Bourges, à formuler leurs dires. A ceux-ci, les gens de Bourges répondirent encore que la ville de Troyes était à l'extrémité du royaume, comme Lyon ; que toutes les provinces du midi seraient ruinées, car Troyes serait en relation surtout avec l'Allemagne ;

que les Romains, les Vénitiens et autres trafiquants étrangers n'y arriveraient qu'avec peine et à grands frais ; que ceux du nord de l'Europe, Danemark, Prusse, Pologne, Russie, viendraient à Bourges encore plus facilement et plus vite qu'à Troyes.

A quoi les autres ripostèrent malicieusement que Bourges était assez peuplé et avait des biens plus qu'il ne lui appartenait, et que du reste elle possédait « bonnes et seures maisons pour le feu ».

Enfin, le 1er août 1485, le roi donna commission à Clément de Brillac, évêque de Saint-Papoul, et à Pierre de Courthardi, conseiller du roi, « de faire information en laquelle ville du Royaume les foyres lesquelles souloient tenir en la ville de Lyon seroient plus prouffitablement, soit en lad. ville de Lyon, en la ville de Bourges ou autre ». Ils partirent le 8 du même mois de Paris pour Lyon et se rendirent successivement à Dijon le 15, à Beaune le 18, à Châlons le 20, à Mâcon le 21, à Lyon le 23 août et enfin à Bourges le 28 septembre seulement. Ils y furent fort mal accueillis : on mettait en doute leur impartialité, car on avait fait courir le bruit qu'ils s'étaient laissés séduire par les magnifiques présents des gens de Lyon : et leur passage à Bourges fut marqué par les scènes les plus violentes et les plus tumultueuses, relatées tout au long dans un procès-verbal des commissaires, et que je regrette, faute de place, de ne pas décrire ici.

Mais la fatalité voulut que Bourges ne puisse pas même soutenir ses prétentions à la conservation des foires ; bien plus, qu'elle soit, avant la fin de la troisième année, privée des privilèges temporaires si chaudement acquis. En effet, le 22 juillet 1487 se justifia l'observation prophétique lancée par les gens

de Troyes : « bonnes et seures maisons pour le feu ! » Un incendie, dit *de la Madeleine*, le plus terrible depuis celui du temps de César, détruisit la ville de Bourges, ou du moins une quantité innombrable de ses maisons que Catherinot évalue, avec exagération je crois, au nombre de 8.637. La foire qui devait avoir lieu quelques mois plus tard ne put se tenir, et Charles VIII profita de ce prétexte pour restituer ces deux foires définitivement à Lyon. Par lettres patentes données à Laval au mois de mai 1487, le roi crée, institue et établit dans la ville de Lyon deux foires franches « chacun an et à toujours, l'une commençant le premier lundi après Quasimodo, et la seconde le 3e jour de novembre suivant, durable chacune desdites foires quinze jours ouvrables, continuels et consécutifs sans interruption », avec tous les privilèges, franchises, exemptions et libertés qui avaient été octroyés aux foires tenues précédemment dans cette ville. Elles furent confirmées par d'autres lettres de Charles VIII données à Amboise le 4 septembre 1489.

Les archives municipales de Bourges (1) possèdent encore un mémoire dressé par la ville pour la revendication des foires dites de Lyon enlevées à la suite de cet incendie, la correspondance avec les députés dans la poursuite de cette affaire, les lettres, de la fin du XVe siècle, de hauts personnages ou de riches marchands qui promettent aux maire et échevins d'user de leur influence auprès du roi pour faire rétablir ces foires dans la capitale du Berry : un état des frais faits par Jean Gougnon, procureur du roi aux aides, l'un de ses députés, témoigne encore de l'acharnement que l'on mit

(1) HH, liasse 10.

à ne pas se laisser déposséder : mais ce fut en vain.

Cependant Troyes n'avait pas abandonné ses prétentions ni perdu son temps, et, le 14 juin 1486, obtenait les deux autres foires de Lyon primitivement supprimées.

Deux foires avaient existé antérieurement à Troyes : l'une appelée « la foire chaude sainct Jehan de Troyes, qui était livrée et tousjours commencée le mardi d'après la quinzaine de la st Jehan Baptiste, et si lad. feste de sainct Jehan était au mardi, il y avait trois semaines, et durait lad. jusques à la feste sainct Michiel en septembre ». La seconde était nommée « la foire froide sainct Rémy de Troyes, qui était livrée et commencée le landemain de la Toussains et durait jusques au landemain de st Anthoine ».

C'était là encore une restitution.

Les lettres patentes de Charles VIII, datées de Troyes le 14 juin 1486, conservées aux archives de la ville de Lyon (1), ont été publiées avec des variantes par Isambert (2). Elles mentionnent que les deux dernières foires de Lyon ayant été réservées pour les ordonner et établir en lieu propice et convenable à l'utilité et profit du royaume, le roi porta son choix sur Troyes, d'après l'information des marchans qui l'avertirent qu'elles y seraient bien assises et convenables et autant que en ville du royaume : en considération aussi de la bonne loyauté et vraie obéissance des habitants envers le pouvoir et de la pauvreté en quoi était constitué le peuple du plat pays du comté de Champagne, qui avait été toujours frontière de plusieurs ennemis de la France, et qui, au moyen des grandes guerres et divisions

(1) HH. Inventaire Chappe, t. VIII, fol. 55.

(2) *Anciennes lois françaises*, t. XI, p. 161.

du temps passé, avait eu à supporter de grandes pertes et dommages. Ces nouvelles foires publiques duraient 15 jours entiers et étaient fixées au « lendemain de l'apparussion Nostre-Seigneur, et la seconde, le second jour du moys d'aoust », et jouissaient de toutes les exemptions, privilèges et prérogatives attribués aux anciennes foires de Champagne et de Brie et à celles de Lyon.

Or Troyes, pas plus que Bourges, ne devait bénéficier longtemps de cette faveur que Lyon ne tarda pas non plus à racheter. En effet, un édit donné à Auxonne au mois de juin 1494 rétablit définitivement à Lyon les foires conquises par Bourges et Troyes, avec « tous les privilèges, droits, franchises, octrois et concessions y contenus » antérieurement. Cet édit était étayé d'un tas de bonnes raisons dont la véritable résidait dans la « considération que les conseillers, bourgeois, manans et habitants de la ville de Lyon avaient libéralement octroyé et accordé au roi une somme de..... livres tournois — le chiffre se trouve précisément effacé, et à dessein sans doute, sur la pièce originale — pour survenir à ses grans et urgens affaires ».

Il ne faut pas chercher ailleurs que dans la générosité avisée des Lyonnais, le secret de cette « espéciale » faveur des commissaires et du roi à leur endroit.

La translation des foires de Lyon à Bourges y avait de suite attiré un grand nombre de trafiquants étrangers. — Chaumeau, dans son *Histoire du Berry,* cite parmi eux Nicolas Riglet et Jean Jaupitre, tous deux originaires de Troyes qui avaient dû considérer les prétentions de cette ville comme irrévocablement évanouies. Ces deux familles firent souche à Bourges et

ne tardèrent pas à y occuper un rang fort honorable. De même que les Riglet restés à Troyes se distinguèrent à la mairie et à l'échevinage de cette ville, on trouve à Bourges un *Nicolas Riglet,* sieur de Moris et Lusson, échevin en 1516 et 1517. *François Riglet,* son fils, fut échevin à son tour en 1531 et 1532. Une *Simone Riglet,* fille de François, revint à Troyes épouser en premières noces François Maillet, et, devenue veuve, contracta une seconde union avec Antoine de Villemor, sieur de Prezuet et de Tauxelle, contrôleur du domaine de Troyes. *Nicolas Riglet,* qui continue la postérité, receveur général des finances en Berry, échevin en 1559 et 1560, devint maire en 1562. Il occupa en outre l'état et office de secrétaire du roi et de ses finances (1555) et l'office de secrétaire de la duchesse de Berry (1573). Enfin, un autre *Nicolas Riglet,* conseiller du roi au bailliage et siège présidial, fut échevin de 1633 à 1634. Les Riglet de Berry, comme ceux de Troyes, portaient : *d'azur à trois paux alésées d'argent, 2. 1. au chef cousu de gueules et chargé de trois étoiles du second:* ces armoiries se trouvent sur un panneau de bois, au musée de Troyes (n° 751). Les Riglet ont formé quatre branches : celle de *Poupelin et d'Houet,* celle de *Lusson,* celle de *l'Étang et de Malçay,* celle de *Mont-Geux et du Mesnil.*

Si nous passons aux *Jaupitre,* nous leur trouvons à Bourges une fortune politique égale. C'est d'abord *Étienne Jaupitre,* écuyer, sieur de Poiriou et de Vaugibault, qui se trouve échevin en 1519 et 1520. — *Jean Jaupitre,* son fils aîné, échevin en 1551 et 1552, 1562 et maire en 1572, qui, enquêteur pour le roi en Berry et scribe de l'Université, eut l'honneur de négocier le retour de Cujas à l'Université de Bourges.

en 1575, « pour la remettre en son ancienne splandeur ». — *Jean-Jacques Jaupitre,* conseiller au siège présidial de Bourges et échevin en 1605, continue la lignée. — C'est ensuite *Jacques Jaupitre,* fils aîné de celui-ci, qui se fit capucin après avoir occupé en 1630 la charge de lieutenant conservateur des privilèges royaux de l'Université de Bourges, tandis que son frère cadet, *Étienne Jaupitre,* écuyer, vicomte des Porches et sieur du Bouchet, conseiller du roi, maire de Bourges en 1635 et 1636, lui succédait en 1631 dans cette charge de conservateur qu'il transmettait à son tour à son fils, *Étienne Jaupitre,* en 1660. Les armes des Jaupitre, anoblis en vertu des privilèges attachés aux charges qu'ils occupèrent à la mairie de Bourges, sont: *d'azur au coq hardy meublé, becqué, barbé et cresté d'or, couronné de même, enlevé sur une terrasse de sinople.*

Je crois devoir noter cette particularité que, pendant les guerres de religion, le pouvoir municipal passa alternativement à ces deux familles, dont l'une, celle des Riglet, représentait le parti protestant, tandis que l'autre, celle des Jaupitre, tenait ferme pour les catholiques. Lorsque ceux de la religion réformée surprirent Bourges et s'en emparèrent, le jour de la vigile de la fête du Saint-Sacrement 1562, ils choisirent comme maire Nicolas Riglet qui fut révoqué par Charles IX, maître de la ville en septembre suivant, tandis que le roi désignait Jean Jaupitre pour occuper le poste d'échevin. Nicolas Riglet fut même inquiété alors par les catholiques qui l'accusèrent d'avoir, comme receveur général, laissé les protestants s'emparer des deniers de la ville sans résistance, et d'avoir livré au sieur d'Ivoy et au roi de Navarre plusieurs

reliques et joyaux d'or et d'argent provenant du trésor de la Sainte-Chapelle de Bourges dont il avait la garde. Il fut alors emprisonné et maltraité. Il comparut devant le roi et ayant justifié qu'il n'avait pu résister à la force, qu'il avait agi du consentement des habitants et que, nommé maire par les protestants, il avait refusé ces fonctions et s'était même éloigné de la ville, on le remit en liberté. Mais il ne dut pas moins payer à lui seul une somme de cinq mille livres, soit le quart de la contribution de vingt mille livres exigée par le roi lorsqu'il reprit la ville le 1er septembre 1562.

D'autre part, on voit les Jaupitre figurer en tête des catholiques les plus ardents de Bourges, convoqués par l'archevêque Le Roy, le 18 mai 1568, pour prendre l'engagement de s'unir afin de défendre et d'y maintenir la religion catholique menacée.

L'installation de ces familles troyennes dans la capitale du Berry semble du reste avoir eu sa part d'influence sur l'exode vers Bourges d'une série d'ouvriers d'art originaires de Troyes (1) et, plus tard, du jeune élève Pierre Mignard dans l'atelier du maître peintre Jean Boucher.

(1) Je citerai : François des Oliviers, « maistre facteur d'orgues », demeurant à Troyes, qui, en 1553, est appelé à Bourges pour visiter les orgues (*Arch. de l'art français*, t. I, p. 219) et reçoit pour son salaire 6 écus soleil (*Arch. du Cher*, Comptes) : — *J. Le Champenois* qui fait « la bastille et la barrière de Bourbonnoux » à Bourges, en 1567, moyennant la somme de 22 livres (*Ibid.*) ; — Nicolas Bonvallot, Veure, Hesnault, Edme Chevillot, François Coillebault, partis de Troyes en 1622 pour travailler aux préparatifs de l'entrée de Louis XIII à Bourges, sous les ordres de Jean Boucher (*Ibid.* — et Lebrun-Dalbanne : *Pierre Mignard*, p. 8), etc., etc.

XII

LE PORTAIL
DE SAINT-AYOUL DE PROVINS
Et l'Iconographie des Portails du XIIe siècle

Par M. Gabriel FLEURY.

L'état actuel du tympan et des sculptures du portail de Saint-Ayoul de Provins permettrait difficilement d'en tenter une restitution, si l'on n'avait pour guides de nombreux portails de la même époque, où l'on trouve, avec quelques variantes, un même plan, une même décoration, un même symbolisme. Nous pouvons citer parmi les plus connus : les portails de Saint-Loup-de-Naud, de Notre-Dame d'Étampes, des cathédrales de Chartres, du Mans, de Bourges, d'Angers, et même dans le Midi, les tympans de Saint-Trophime d'Arles, de Saint-Gilles, etc.

Dans son état primitif, le portail de Saint-Ayoul de Provins devait se composer d'un tympan supporté par un linteau reposant sur les piédroits qui encadrent actuellement la porte. Le tympan était orné du Christ nimbé, assis dans une auréole elliptique, entouré des animaux qui symbolisent les évangélistes ; l'ange et

l'aigle sont encore visibles dans la partie supérieure, et au-dessous, de chaque côté, sont restés deux fragments des ailes qui étaient attachées autrefois au lion et au bœuf. Ces fragments nous donnent les proportions des animaux auxquels ils appartenaient, et par suite la hauteur du linteau, qui devait correspondre à la hauteur des sommiers de l'arc brisé surhaussé que décrit l'archivolte. Ce linteau, qui n'était pas soulagé par un trumeau, s'est cassé probablement, à une époque indéterminée, et a amené la brisure et, par suite, la chute de la partie inférieure du tympan. Un accident identique vient de se produire à Chartres dans le grand portail de la façade occidentale. Le portail de la cathédrale d'Angers a également perdu jadis son linteau, qui a été remplacé par une arcature plus moderne; mais le tympan est resté intact avec son Christ assis dans une auréole, entouré des animaux symboliques.

Pour corriger l'effet de la trop longue portée de ces linteaux monolithes, des trumeaux avaient été posés dans beaucoup de portails, comme à Saint-Loup-de-Naud, à la cathédrale de Bourges. Dans le portail méridional de la cathédrale du Mans, le trumeau n'avait pas été employé, mais un système assez original de décharge avait été établi au-dessus du linteau. Sous l'arc en plein cintre du portail, derrière le tympan, un arc de décharge A, de forme surbaissée, avait été bandé entre les sommiers au-dessus du linteau B; parmi les neuf claveaux de cet arc, deux claveaux CC, placés symétriquement de chaque côté, au tiers de l'arc, étaient prolongés en queue d'aronde DD, et ainsi encastrés dans la pierre du linteau, en sa partie médiane. Ces claveaux sont encore intacts; le

linteau toutefois a deux légères fissures en son milieu, mais le tympan n'est pas déformé.

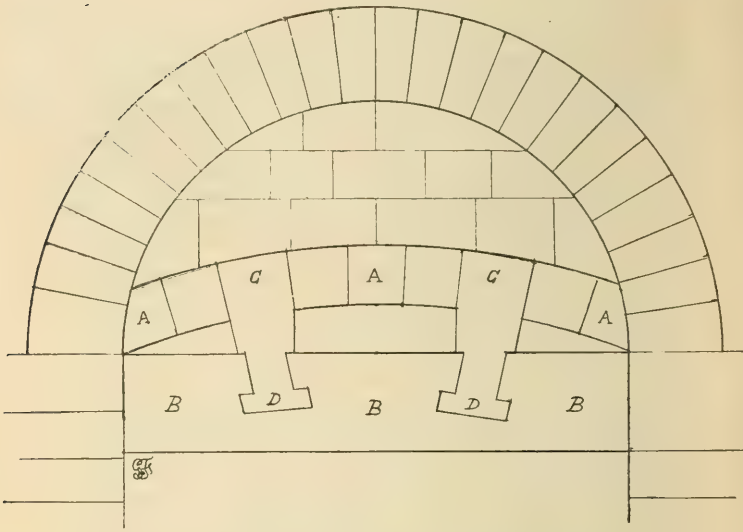

Arc de décharge du portail méridional de la cathédrale du Mans.

Dans le portail de Saint-Ayoul de Provins, la brisure du linteau ayant amené la chute d'une partie du tympan, un arc en plein cintre moderne (1) a défiguré son archivolte. A une date antérieure, ce portail avait déjà subi les regrettables atteintes des iconoclastes qui avaient brisé toutes les têtes des statues des jambages, ainsi que celles des figurines qui décoraient les voussures. Ces voussures, au nombre de quatre,

(1) Construit probablement vers 1808.

E. Lefèvre-Pontalis, phot.

Église de Saint-Ayoul de Provins.

Voussures du portail.

renferment dix anges dans la première, et les vieillards de l'Apocalypse dans la deuxième et dans la troisième. Quant à la quatrième, dont les sujets sont variés, M. Wilhelm Vöge y voit la représentation symbolique du Paradis et de l'Enfer, et aux sommiers, de chaque côté, dans les deux statuettes plus grandes que les autres, les figures de l'Église et de la Synagogue (1). L'examen de portails du même genre sera donc utile pour appuyer notre restitution.

L'étude comparative de ces divers portails permet, en effet, de les compléter l'un par l'autre et de rétablir ainsi avec certitude les parties qu'ils ont perdues, par des mutilations, à diverses époques.

Nous trouvons, par exemple, dans le Christ des portails de la cathédrale de Chartres, de Bourges, de Saint-Loup-de-Naud, la main gauche tenant, par le côté et au milieu du dos, un livre qui manque au Christ de la cathédrale du Mans et de Saint-Ayoul. Pour la main droite, ce sont aussi les tympans de Chartres et d'Angers qui nous fournissent le plus de renseignements, car ils sont les seuls à nous donner cette main, encore est-elle incomplète, ayant été brisée à la naissance des doigts, en sorte que l'on ne saurait affirmer que ce fut une main bénissante, comme dans le tympan de Saint-Trophime d'Arles, quoique la paume ouverte et de face semble l'indiquer, comme aussi le mouvement du bras qui se redresse.

Cette étude comparative doit s'étendre, non seulement à l'examen de ces petits détails, mais surtout à l'observation du plan et des grandes lignes de la construction.

(1) *Die Anfänge des monumentalen Stiles im Mittelalter*, p. 205.

Avec le XIIe siècle, les grands portails, dans les églises, prennent un développement qui amène une modification dans la décoration et l'ornementation de leurs voussures et de leurs jambages. Les archivoltes ornées de simples moulures, de tores ou de boudins chargés de sculptures décoratives, comprenant surtout des dessins géométriques, des rosaces et des feuillages, se décomposent en un plus grand nombre de voussures où les rinceaux, après avoir été entremêlés de petits personnages, disparaissent progressivement jusqu'à être complètement remplacés par des figurines variées, et même par des scènes qui se combinent dans plusieurs voussures. Dans les jambages, les piédroits cèdent la place d'abord aux colonnes, ensuite aux statues accolées, acheminement vers les statues posées entre les colonnes au XIIIe siècle. Les tympans, les linteaux et les trumeaux se chargent aussi de personnages et de scènes qui sont généralement dus à une même inspiration, au développement d'une même pensée, d'un même symbolisme. Ils sont, suivant l'heureuse expression du docteur Wilhelm Vöge, « la première floraison de la statuaire française » (1) : car, avant le XIIe siècle, l'Église proscrivait des édifices religieux la reproduction de la figure humaine en ronde-bosse, elle craignait un retour vers l'idolâtrie, et tolérait seulement avec la sculpture géométrique la décoration picturale des absides où étaient ainsi rendues les idées symboliques de l'Apocalypse.

(1) *Die Anfänge des monumentalen Stiles im Mittelalter. Eine Untersuchund über die erste Blütezeit französischer Plastik,* von Dr. Wilhelm Voge.

Dans les portails du XIIe siècle, le type du tympan principal est presque unique : le Christ au milieu des animaux symbolisant les évangélistes. Les variantes, pour les dispositions générales, se manifestent surtout et presque exclusivement dans l'ornementation des voussures, où l'on retrouve cependant de nombreux points communs. Dans les jambages, les statues sont d'un même type, de nombre presque égal, placées dans le même ordre, avec la même alternance, les mêmes attributs, les mêmes costumes.

La disposition générale de ces portails se peut décrire de la manière suivante : sous des voussures plus ou moins nombreuses (trois ou quatre), un tympan repose sur un linteau, qu'un trumeau soutient parfois en son milieu. Les jambages sont ornés de statues accolées à des colonnes à chapiteaux, placées dans les angles rentrants, et qui reçoivent les voussures à l'imposte : les angles saillants sont amortis par de fines colonnettes ou des moulures. Le soubassement à ressauts rectangulaires suit le tracé du jambage.

Dans ces portails romans, nous devons à priori établir deux catégories distinctes : la première comprend les portails sans porches, et la seconde les portails avec porches, que ceux-ci aient été construits simultanément, ou à des époques différentes, plus ou moins rapprochées.

Parmi les portails sans porches que nous étudions, nous citerons ceux de Saint-Lazare d'Avallon, de Saint-Ayoul de Provins, de Notre-Dame d'Etampes, ainsi que les portails occidentaux des cathédrales de Chartres et d'Angers dans leur état actuel (1).

(1) Primitivement, avant leur translation, les portails de Chartres précédaient un porche. Cf. E. Lefèvre-Pontalis : *Les facades successives*

Au nombre des portails avec porches, nous nommerons Saint-Loup-de-Naud, les portails septentrional et méridional de la cathédrale de Bourges, et le portail méridional de la cathédrale du Mans. Parmi ces quatre porches, un seul est de la même époque que le portail qu'il abrite, c'est celui de Saint-Loup-de-Naud. Les porches des cathédrales de Bourges et du Mans sont postérieurs à l'érection des portails. Viollet-le-Duc (1) a constaté que, « vers le milieu du XIIIe siècle des « porches bien caractérisés furent élevés devant les « portes secondaires des cathédrales, et que c'est à « cette époque, vers 1245, que l'on bâtit les porches « latéraux des cathédrales de Chartres, de Bourges, « de Châlons-sur-Marne, du Mans, de Bayeux, et « qu'on éleva souvent ces porches devant des portes « qui n'étaient pas destinées à être abritées ».

Cette affirmation, exacte pour les porches latéraux des cathédrales de Chartres et de Bourges, ne peut être acceptée pour la cathédrale du Mans. A Chartres, sur chacune des façades latérales, les portails et les porches sont postérieurs au XIIe siècle ; à Bourges, les portails romans en plein cintre sont encadrés par des colonnettes à chapiteaux ornés de crochets,

de la cathédrale de Chartres au XIe et au XIIe siècle dans le *Congrès archéologique de Chartres*, 1901.

D'après *le Maine et l'Anjou*, du baron de Wismes, le porche de la cathédrale d'Angers, aujourd'hui détruit, aurait été construit en 1336, par l'évêque Foulques de Mathefélon. M. de Farcy, dans une communication au Congrès archéologique d'Angers, en 1871, fait remonter cette construction à 1240 environ. Nous préférons cette date, d'autant plus que les comptes de l'évêque Geslant (1260 à 1290) renferment des mentions d'un porche.

(1) *Dictionnaire*, t. VII, p. 295.

avec abaques polygonales qui nous donnent bien aussi la date du XIIIe siècle pour le porche : mais au Mans, nous n'avons pas les mêmes raisons d'attribuer au porche une date aussi éloignée de celle de la construction du portail ; les détails d'ornementation ont même tant de points de ressemblance dans le porche et dans le portail, qu'on attache généralement à l'ensemble une date unique de construction. Nous pensons toutefois qu'ils ont été construits à deux époques différentes, mais de dates rapprochées, et notre conclusion est motivée par l'emploi distinct du plein cintre dans le portail, et de l'arc brisé dans les arcades du porche. Il est vrai qu'en attribuant à ce portail un tracé en plein cintre, nous nous écartons encore de la qualification d'arc brisé généralement admise pour lui ; mais nous donnerons plus loin nos preuves de ce fait, et nous traiterons d'abord la fixation de la date.

Si l'on étudie les ogives du porche du Mans, on constate immédiatement que les boudins, les zigzags et les quatre-feuilles qui les ornent sont identiques aux ornements de même nature qui décorent les ogives de la voûte de la nef centrale : de plus, les retombées de la voûte du porche sur figurines sculptées aux sommiers, sont la réplique des retombées de la voûte de la nef dans sa première travée. Nous sommes donc bien en présence de constructions d'une même époque. Or la nef de la cathédrale du Mans fut consacrée le 28 avril 1158 par l'évêque Guillaume de Passavant qui avait fait voûter la nef après en avoir modifié les travées. C'est donc à lui également qu'il faut attribuer la construction du porche, sans la reporter à 1245, comme l'a fait Viollet-le-Duc. A cette date de 1245, les

travaux du chœur étaient en pleine activité (1), et on ne saurait faire le plus petit rapprochement entre les moulures de ce chœur et celles du porche.

Si le porche du Mans a été construit vers 1158, faut-il en conclure que le portail qu'il abrite soit de la même date ? Nous ne le pensons pas, et voici quels sont les motifs sur lesquels nous appuyons notre opinion : L'archivolte du portail était plus développée dans son état primitif qu'elle ne l'est aujourd'hui, car les arcs ogives de la voûte recouvrent le boudin extérieur de la dernière voussure, qui a été coupée sur une certaine hauteur pour livrer passage aux sommiers et aux chapiteaux des piliers qui les reçoivent. Ces piliers et ces ogives ne s'harmonisent nullement avec les proportions du portail, et la lunette de la voûte n'épouse pas l'extrados du portail, ce qui se serait certainement produit si la voûte avait été construite en même temps que le portail.

Dans le porche de Saint-Loup-de-Naud, les chapiteaux des colonnes engagées sous les arcs en tiers-point, ne sont pas non plus à la même hauteur que ceux du portail, mais la retombée de la voûte ne masque pas les voussures, dont toutes les moulures ont leur complet développement (2). De plus, la liaison entre le porche et le portail est bien apparente : les pierres d'appareil sont de même hauteur, et leurs joints se profilent parallèlement dans les jambages du portail et dans les piliers du porche. Entre le portail

(1) Le chœur de la cathédrale du Mans, commencé vers 1217, fut consacré en 1254.

(2) Toutefois, la moulure qui encadre la dernière voussure n'a pas été profilée jusqu'à l'imposte.

et le porche du Mans, on ne peut, au contraire, constater aucune liaison dans les appareils de la maçonnerie ; les jambages du portail ont été coupés pour que les piliers du porche puissent y être encastrés, comme les moulures et les claveaux des voussures ont été arasés pour amorcer les ogives.

En plus de ces détails de construction, qui nous paraissent probants pour établir deux dates différentes de construction, nous ferons remarquer que l'archivolte du portail est en plein cintre, tandis que les trois baies du porche sont en tiers-point. Pour concilier cette différence, on a parfois écrit que le portail était en cintre légèrement brisé ; mais cette appréciation est le résultat d'un faux effet d'optique produit par la voûte du porche, par son raccord avec l'archivolte du portail et aussi par la forme surhaussée du tympan (1). En effet, si l'on étudie en détail les proportions des voussures, on ne tarde pas à reconnaître que l'archivolte est inscrite dans un plein cintre surhaussé. Le linteau qui représente le diamètre de l'arc mesure en longueur $3^{m}89$, et la flèche de l'arc décrit par la plus petite voussure est de $1^{m}96$, soit approximativement la moitié du diamètre : nous avons donc bien les proportions du plein cintre.

D'autre part si l'on profile, vers leur centre, les joints des claveaux, on obtient un centre unique, placé au-dessus du linteau, sous les pieds du Christ : si l'arc décrit par l'archivolte était quelque peu brisé, nous aurions nécessairement obtenu ainsi deux centres

(1) Nous-même avons partagé et répété cette erreur que nous rectifions aujourd'hui. Cf. *La Cathédrale Saint-Julien du Mans*, par l'abbé A. Ledru et G. Fleury, Mamers, 1900.

distincts au lieu d'un seul. Une autre preuve nous est encore fournie par les dimensions et la taille des sommiers de ces voussures; car la hauteur de ces sommiers qui mesurent $0^{m}75$ de hauteur, correspond exactement à celle du linteau; de plus, la coupe supérieure est horizontale, parallèle à celle de l'imposte, ce qui indique bien un sommier de plein cintre surhaussé et non celui d'un arc en tiers-point; car les impostes sont au-dessous du niveau réel du départ de l'arc et s'y relient par des lignes verticales, encadrant les statuettes des premières scènes, véritables piédroits continuant ceux des jambages.

D'après ces remarques, nous croyons donc pouvoir avec raison proposer deux dates différentes pour la construction du portail et pour celle du porche; si l'on accepte celle de 1158 pour le porche, comme celle du portail doit être antérieure, on pourrait la fixer après les incendies de 1134 et de 1137. On a objecté, contre une date antérieure à 1158, les costumes militaires attribués à la seconde moitié du XIIe siècle, qui sont représentés dans le *Massacre des Innocents*, l'une des scènes les plus importantes des voussures. A nos yeux, cette objection n'est pas suffisante, parce que nous retrouvons dans les empreintes de sceaux, antérieures à cette époque, des costumes identiques; tel est, par exemple, le costume donné à Guy de Laval en 1095, dans un sceau où nous voyons le personnage vêtu d'une longue broigne descendant au-dessous du genou, sans ceinture, et la tête couverte par un capuchon et un casque conique. Les soldats de la scène du *Massacre des Innocents* ont un costume semblable, car ils sont représentés couverts d'une longue broigne, descendant au-dessous du genou, sans ceinture, laissant

dépasser légèrement les bords plissés du bliaud, avec capuchon sur le cou et la tête, surmonté d'un casque conique bordé d'un cercle. Ils n'ont pas de boucliers.

Pour résumer cette longue digression sur le portail du Mans, nous proposons d'en reporter la date de construction au temps de l'évêque Hugues de Saint-Calais, qui avait entrepris les travaux de restauration de la cathédrale du Mans après l'incendie de 1137; par conséquent, ce portail aurait été construit avant 1144, dans un simple massif accolé à la paroi méridionale de la nef, puis abrité vers 1158 par un porche ajouté en avant. Nous prenons comme dates extrêmes celle de la mort de l'évêque Hugues de Saint-Calais, et celle de la consécration de la cathédrale du Mans faite par l'évêque Guillaume de Passavant (1).

Ainsi le porche du Mans serait le plus ancien de ceux que nous décrivons ici, si nous acceptons pour celui de Saint-Loup-de-Naud la date de 1160, qui lui est généralement attribuée. Ce dernier porche appartient encore au style roman. Épaulé par quatre contreforts placés à la partie antérieure, il est carré, voûté d'ogives dont le gros boudin est aminci, et percé de trois baies en tiers-point dont les arcs à simple ressaut s'appuient sur des colonnes engagées à chapiteaux ornés de palmettes et de feuilles d'eau. Au premier étage, une tribune, voûtée d'arêtes et éclairée par trois fenêtres, s'ouvre sur la nef par trois arcades en plein cintre soutenues par des colonnettes; cette

(1) Nous sommes ainsi en pleine contradiction avec M. A. Marignan qui attribue à la fin du XIIe siècle le portail du Mans comme celui de Chartres. Cf. *Histoire de la sculpture en Languedoc du XIIe au XIIIe siècle.*

disposition est analogue, dans des proportions réduites, à celles des grands narthex de Tournus et de Vézelay (1).

Les porches latéraux de la cathédrale de Bourges nous amènent à la période gothique avec leurs colonnettes à chapiteaux ornés de feuillages débordant la saillie des tailloirs. Ces porches consistent en une seule travée carrée voûtée d'ogives; tous deux étaient ouverts primitivement sur trois faces par des baies refendues par des trumeaux dont les colonnettes supportent un remplage ajouré aux arcatures trilobées. Le porche nord est surmonté actuellement d'une salle de construction plus moderne; le porche méridional est seulement couvert par un toit, comme celui du Mans, mais masqué par une galerie quadrilobée, au lieu des créneaux fantaisistes qui déparent le porche du Mans.

Après avoir ainsi analysé les porches qui donnent des physionomies différentes aux portails romans que nous étudions, nous allons maintenant présenter nos études comparatives de ces divers portails, en essayant de faire saisir les similitudes comme les diversités qui existent entre ces monuments d'un même style, et de faire comprendre le mouvement progressif qui a contribué à leur développement et a préparé l'épanouissement, au XIIIe siècle, des portails gothiques.

Le portail de l'église Saint-Lazare d'Avallon nous fournit un type de portail primitif à grand développement. Il se compose aujourd'hui d'une grande baie

(1) Il nous semble difficile d'admettre, comme le propose M. Enlart, que ce porche devait être surmonté d'un clocher. *Manuel d'archéologie française*, 1re partie, p. 495.

accostée, sur le côté droit seulement, d'une baie moins importante. Les archivoltes de ces deux portails comprennent chacune trois voussures formant un plein cintre surhaussé et retombant sur des colonnes placées dans les angles rentrants des jambages : ces colonnes monolithes, à chapiteau corinthien, sont au nombre de trois de chaque côté : deux d'entre elles, droites et lisses, encadrent la troisième qui est ondulée et placée au milieu. L'amortissement des angles saillants est produit par un rang de perles : les bases sont généralement chargées de sculptures variées : le soubassement, qui accuse tous les ressauts des voussures, se compose de pilastres couverts de rinceaux et de dessins géométriques, avec chapiteaux ornés d'animaux et de petits personnages. Dans le grand portail, le linteau placé au-dessus de l'imposte est absolument fruste, comme le tympan qu'il supporte, et ne semble pas appartenir à la construction primitive. Dans le petit portail, au contraire, le linteau reposant sur des piédroits est placé au-dessous de l'imposte : il est sculpté, quelques petits personnages y sont encore distincts, comme aussi dans le tympan qui de plus est encadré de rinceaux refouillés comme tous les boudins des voussures.

Les statues ne sont pas employées comme motifs décoratifs dans les jambages de ces deux portails ; de petites figurines apparaissent seulement mêlées aux feuillages des deux premières voussures du grand portail.

Si nous constatons l'absence de statues dans les jambages du portail de Saint-Lazare d'Avallon, nous les voyons apparaître au contraire dans les portails latéraux de la cathédrale de Bourges, où nous suivons

la progression de leur emploi. Au portail septentrional, les figurines font encore défaut dans les quatre voussures en plein cintre, qui sont exclusivement décorées par des dessins guillochés, des damiers, des palmettes et des méandres. Dans les jambages, de chaque côté, une statue est accolée à la colonne qui reçoit la première voussure. Cette statue représente une femme, nimbée, placée sous un dais composé de motifs d'architecture ; elle repose sur une petite colonne à lourd chapiteau. Toutes les autres colonnes qui occupent les angles rentrants des jambages sont couvertes de dessins semblables à ceux des voussures. Une troisième statue, disparue aujourd'hui, était accolée au trumeau carré qui supporte le linteau orné de grands rinceaux de feuillages refouillés, comme ceux des archivoltes d'Avallon. Dans le tympan, une Vierge nimbée est assise, avec l'enfant Jésus sur ses genoux, sous un dais d'architecture reposant sur deux colonnettes ; deux petites scènes, de chaque côté, encadrent cette scène principale et elles sont séparées par des ondulations représentant des nuages.

Au portail méridional, également en plein cintre, la troisième et la quatrième voussure sont encore exclusivement réservées aux décorations de feuillages et aux dessins géométriques, ainsi que la quatrième colonne du jambage : mais tout le reste du portail est décoré de statues. Nous retrouverons cette disposition dans tous les autres portails.

Dans le tympan, le Christ glorieux est représenté avec toute sa barbe, assis, entouré d'une gloire elliptique, la tête ceinte d'un nimbe crucifère ; il a les pieds nus reposant sur un scamnum ou tabouret ; il bénit de la main droite et tient de la main gauche, par

le milieu du dos, le livre de vie dressé sur son genou gauche ; il est entouré, à sa droite, en haut, par l'ange symbolique représentant saint Mathieu, en bas, par le lion de saint Marc ; à sa gauche, en haut, par l'aigle de saint Jean, en bas, par le bœuf de saint Luc. Ces animaux sont nimbés, ailés et tiennent des livres dans leurs pattes. Des ondulations simulant les nuages sont sculptées dans les parties vides du tympan qu'elles encadrent en séparant les motifs de sculpture.

Dans la voussure qui entoure immédiatement le tympan, chacun des quatorze claveaux est chargé d'un ange ailé à genoux ; parmi ces anges, plusieurs tiennent des encensoirs ; ils sont affrontés au milieu de la voussure qui n'a point de clef. Dix personnages seulement, nimbés, assis de face, tous dans la même pose, remplissent la voussure suivante : ils tiennent dans leurs mains des phylactères sur lesquels des inscriptions sont gravées.

Sur le linteau sont représentés douze personnages se regardant deux par deux, les pieds nus reposant sur un scamnum, assis séparément sous une petite arcature en plein cintre retombant sur de fines colonnettes torses ou chargées d'ornements ; au-dessus des chapiteaux et des arcatures, de petits motifs d'architecture remplissent la partie supérieure du linteau.

Les quatre voussures de l'archivolte reposent sur les chapiteaux des colonnes placées de chaque côté dans l'ébrasement du portail, en plus d'un piédroit chargé de rinceaux, qui supporte le linteau en ses extrémités. La quatrième colonne est chargée d'ornements géométriques semblables à ceux de la voussure qu'elle reçoit ; mais des statues sont accolées sur les trois autres colonnes. Ces statues, bien conservées, nimbées, se

dressent debout sur des colonnettes décorées de rinceaux comme leurs chapiteaux. Des dais lobés, surmontés de motifs d'architecture, abritent ces statues; les fûts de colonnes qui passent derrière ces statues, et qui sont très visibles au-dessus des têtes et des dais, sont ornés de feuillages, de torsades et d'imbrications; des chapiteaux cubiques, avec petits personnages sculptés et griffons, à tailloirs carrés chargés de palmettes, reçoivent les voussures à la hauteur correspondant au-dessus du linteau.

Une statue du XIIIe siècle, avec nimbe crucifère, est accolée au trumeau qui supporte le linteau.

Le portail du Mans, en plein cintre surhaussé, ne présente dans ses quatre voussures ni rinceaux de feuillages, ni rosaces : tous les claveaux sont chargés de personnages, groupés en plus ou moins grand nombre, qui forment de petites scènes, soit par chaque claveau, soit par claveaux consécutifs ou latéraux, empiétant ainsi d'une voussure sur l'autre.

La première voussure ne comprend, à l'exception de la clef, que dix anges thuriféraires debout, de profil, et regardant respectivement le Christ assis dans une auréole elliptique, au centre du tympan, et accosté des quatre animaux symboliques. Les trois autres voussures sont décorées de scènes variées.

Sur le linteau, sans trumeau, sont sculptés douze personnages identiques à ceux du portail méridional de Bourges.

Dans chaque jambage, cinq statues, une accolée sur le piédroit et les quatre autres sur des colonnes à chapiteaux corinthiens, reçoivent à l'imposte le linteau et les quatre voussures. Les quatre statues accolées aux colonnes se dressent sur de courts fûts aux

ornements variés, qui reposent sur un soubassement à ressauts rectangulaires.

Avec le portail de Chartres nous trouvons une modification dans le tracé des voussures : l'arc en plein cintre est remplacé par l'arc en tiers-point : en outre, il ne comprend plus une seule baie, mais forme un triple portail, comme à Saint-Ayoul de Provins. Malgré cela nous y retrouvons, surtout dans le portail central, que nous étudierons spécialement, le même système de décoration que dans le portail méridional du Mans.

Le tympan repose sur un linteau où douze personnages, groupés trois par trois, sont assis, pieds nus, sous des arcatures trilobées : à chaque extrémité de ce linteau, un petit personnage debout est isolé sous une autre arcature. Le Christ, assis au milieu des animaux symboliques, occupe tout ce tympan encadré par trois voussures, dont les deux plus grandes ont leurs claveaux chargés chacun d'un personnage assis. Des anges seulement ornent la première voussure. Quatre statues, dressées sur fûts de colonne sculptés, accolées à des colonnes à chapiteaux avec petits personnages, reçoivent à l'imposte les voussures et le linteau. Le soubassement, décoré de grands oves perlés, est à ressauts rectangulaires.

Saint-Loup-de-Naud possède un portail à baie unique, en tiers-point surhaussé, avec tympan décoré du Christ entre les quatre symboles des Évangélistes, encadré par trois voussures dont la plus petite est chargée d'anges et les autres de figurines variées qui composent des petites scènes. Sur le linteau, la Vierge est représentée assise au milieu de huit personnages, également assis, les pieds nus sur un scamnum : ces huit personnages sont chacun sous une arcature en

plein cintre. Au trumeau, la statue de saint Loup, en costume d'évêque, se détache sous un chapiteau. Dans les jambages, trois statues sont accolées de chaque côté à des colonnes qui reçoivent les voussures sur leurs chapiteaux garnis de griffons, d'oiseaux et de chimères. Ces statues reposent directement sur des petites bases attiques sans fûts de colonne, comme dans les autres portails. Le soubassement est à ressauts rectangulaires.

Le portail de la cathédrale Saint-Maurice d'Angers, qui a perdu son linteau, comme le portail de Saint-Ayoul de Provins, a conservé son tympan intact avec le Christ assis, en majesté, au milieu des quatre symboles des Évangélistes : ce Christ possède même la main droite bénissante presque entière. L'archivolte se compose de quatre voussures en arc brisé surhaussé. La première voussure est ornée de dix anges posés de profil, à mi-corps au-dessus d'une nuée; ces anges sont affrontés au milieu de la voussure qui n'a point de clef; la deuxième voussure supporte également dix anges semblables à ceux de la première voussure, et en plus un ange, posé de face, qui forme clef; dans la troisième et la quatrième voussure douze vieillards assis tiennent un vase de la main droite et un instrument de musique de la main gauche; à la clef de la troisième voussure deux petits anges supportent une couronne; la quatrième voussure n'a pas de clef, mais deux anges affrontés se trouvent au milieu.

Dans chacune des deux premières voussures, à l'imposte, sur la hauteur du linteau, de chaque côté, un personnage est assis sous une arcature, tête nue, pieds nus, tenant un livre dans ses mains. Dans les autres voussures, un ange debout tient un chandelier.

La présence des deux personnages assis de chaque côté, sous une arcature, nous permet de croire que le linteau devait être orné de personnages de même nature, avec arcatures au nombre de huit (1), comme à Saint-Loup-de-Naud, et que leur réunion formait le groupe des douze apôtres, ainsi qu'à Bourges et au Mans où nous trouvons des poses identiques.

Quatre personnages, debout dans chacun des jambages, sont accolés aux colonnes, sans dais; deux femmes et deux hommes sont représentés de chaque côté; dans le jambage droit le premier personnage est une femme, tandis que c'est un homme dans le jambage gauche; malgré cela l'alternance est régulière de chaque côté. Les statues reposent sur des petits socles bas, mais larges, chargés de sculptures. Le soubassement qui est de la même époque que le portail n'accuse pas les angles rentrants comme dans les autres portails que nous venons d'étudier. Il se compose d'une tablette rectiligne sur laquelle se dressent les statues et qui est supportée par cinq colonnettes engagées, à chapiteaux ornés de feuilles plates, dont les bases reposent sur un socle unique mouluré.

L'archivolte est encadrée par une moulure chargée d'une série de rinceaux de feuillages au milieu desquels sont sculptées de fines têtes plates.

Dans le portail d'Étampes nous trouvons une réplique du portail central de Chartres pour la décoration des voussures, des chapiteaux, du soubassement à ressauts.

(1) Si l'on divise la longueur du linteau en huit parties, on obtient des fractions égales à chacune des arcatures sculptées sur les sommiers des deux premières voussures.

des jambages et du linteau ; mais nous ne rencontrons plus le Christ avec les animaux symboliques dans le tympan, ni la voussure remplie d'anges. Parmi les trois voussures en tiers-point, la troisième renferme des personnages assis de profil, à poses variées ; mais les deux autres ont des personnages à poses identiques, car ils tiennent tous de la main droite un vase à long col, et de la main gauche un instrument de musique. Dans le tympan, très réduit par la hauteur du linteau, le Christ est debout entre deux anges. Trois statues, aux têtes brisées, accolées à des colonnes dont les chapiteaux sont couverts de petits personnages, décorent chaque jambage.

* * *

On voit facilement, par ces descriptions, l'analogie évidente qui existe entre tous ces portails au point de vue de la structure générale. Dans l'interprétation du symbolisme nous rencontrons la même relation avec de légères variantes dans les détails.

A Bourges, au Mans, à Chartres, à Saint-Loup-de-Naud, à Angers, le Christ est représenté assis au milieu d'une gloire elliptique, les pieds nus reposant sur un scamnum, la tête ceinte d'un nimbe crucifère, la main droite levée et bénissante, la main gauche tenant par le milieu du dos le livre de vie, fermé (1), dressé sur le genou gauche ; la robe longue, à larges plis, est recouverte par un peplum qui, couvrant l'épaule et le bras gauches ainsi que le haut de

(1) Toutefois à Angers le livre est ouvert et la main est posée, comme dans les portails du Midi, au-dessus et non à côté.

l'épaule droite, est ramené en bas sur les deux genoux. Les variantes consistent seulement dans la disposition de la chevelure et de la barbe. A Bourges, la barbe est courte ainsi que les cheveux plaqués ; au Mans, la moustache est forte et les cheveux longs, plats, en grosses mèches raides. A Chartres, à Angers, comme à Saint-Loup-de-Naud, le bas de la figure est couvert par une barbe divisée en plusieurs parties ainsi que les cheveux ; chacune des mèches se termine par une boucle (1).

Deux autres symboles du Christ et de la Divinité sont sculptés sur les clefs des voussures de quelques-uns de ces portails : ce sont l'agneau divin et la main bénissante dans un nimbe crucifère. Nous ne les trouvons pas à Saint-Lazare d'Avallon, à Bourges, à Notre-Dame d'Étampes, à Chartres. Au Mans, la main bénissante, sur nimbe crucifère entouré de nuages, est sculptée sur la clef de la première voussure : elle est immédiatement surmontée dans la voussure supérieure par l'agneau divin, dont la tête, à gauche, est retournée en arrière sur le dos ; la patte droite, repliée en dessous du ventre, supporte la hampe d'une oriflamme ; la même disposition est observée dans la quatrième voussure du portail de Saint-Ayoul de Provins ; dans ce même portail la main bénissante est à la seconde voussure, comme à Saint-Loup-de-Naud. Dans ce dernier portail l'agneau divin est placé à la clef de la première voussure, tête à droite, retournée

(1) Dans les portails romans du Midi, comme à Saint-Trophime d'Arles, à Saint-Gilles, à Moissac, le Christ n'est pas nimbé, mais couronné, et la main gauche est appuyée sur le haut du livre au lieu de le tenir par le côté. Le Christ est représenté debout dans le pignon de Notre-Dame-la-Grande de Poitiers et à Angoulême.

sur le dos ; la patte droite, repliée sous le ventre, supporte une longue croix sans oriflamme.

Quant aux animaux symbolisant les évangélistes ils sont toujours placés dans le même ordre. Au Mans, à Chartres et à Angers, les animaux ne sont pas nimbés, tandis qu'ils le sont à Saint-Loup-de-Naud et à Bourges. Dans tous ces portails ces signes symboliques sont présentés dans la même position : en haut, à la droite du Christ, l'ange, ailes déployées, tient dans ses mains, excepté à Angers, un livre (ouvert à Chartres, au Mans, à Provins, fermé à Saint-Loup-de-Naud, à Bourges) qu'il semble présenter au Christ qu'il regarde ; en face, de l'autre côté, et le regardant, l'aigle, aux ailes ouvertes, tient un livre fermé dans ses serres ; au bas, à la droite du Christ, le lion ailé, la queue ramenée entre les jambes, appuie sa patte droite sur un livre fermé, posé debout sur la ligne des nuages ; sa tête, placée du côté de la voussure, est retournée sur le dos pour regarder le Christ ; de l'autre côté, et tournant le dos, le bœuf ailé est dans la même pose (1). A Saint-Loup-de-Naud et à Bourges le lion et le bœuf, presque couchés, tiennent le livre entre leurs deux pattes de devant.

Les figurines qui ornent les voussures se divisent en trois catégories : les anges, les vieillards de l'Apocalypse et les scènes variées tirées de l'ancien comme du nouveau Testament ainsi que des vies des saints ou des légendes locales.

(1) Dans certains portails du Midi, qui ont ces mêmes tympans, ces animaux symboliques sont tous affrontés et ainsi regardent le Christ sans retourner la tête ; tels sont les tympans de Saint-Gilles, de Saint-Trophime d'Arles, etc.

Les anges occupent la première voussure autour du tympan ; en général ils adorent le Christ et portent des encensoirs ; c'est ainsi qu'ils sont représentés à Bourges, au Mans, à Chartres, à Saint-Loup-de-Naud et à Saint-Ayoul de Provins. A Avallon, dans le grand portail, la première voussure est également chargée de petits anges.

Les vingt-quatre vieillards de l'Apocalypse sont représentés dans la deuxième et la troisième voussure des portails de Chartres, d'Étampes et de Saint-Ayoul de Provins, où ils sont figurés assis sur des sièges très apparents à dossier, tenant de la main droite un vase au long col et de la main gauche un instrument de musique. A Avallon, dans la seconde voussure du grand portail, de petits personnages assis sont aussi figurés au milieu des rinceaux de feuillages. A Angers ces mêmes vieillards occupent la troisième et la quatrième voussure.

Une très grande variété existe dans les autres personnages représentés dans les voussures, et il est à remarquer que, dans les portails de Bourges, de Chartres, de Saint-Ayoul de Provins, d'Angers, d'Étampes, les claveaux ne sont jamais chargés que d'une seule figurine. A Saint-Loup-de-Naud, quelques rares claveaux renferment une scène à deux personnages : aucun n'en contient un plus grand nombre, tandis qu'au Mans, sur quarante-deux claveaux, trois seulement, en dehors de la première voussure, n'ont qu'un seul personnage, encore l'un d'eux appartient-il à une scène figurée sur deux claveaux, *La Fuite en Égypte*. Tous les autres claveaux portent plusieurs personnages, quelquefois jusqu'à six et sept ; de même que plusieurs claveaux se complètent l'un par l'autre

pour représenter des scènes, comme *Le Massacre des Innocents,* qui occupe six claveaux.

Un autre groupement de plusieurs personnages se rencontre dans ces portails; il est sculpté sur les linteaux des portes et représente les douze apôtres. Nous en avons rencontré deux types, l'un à Bourges et au Mans, l'autre à Chartres et à Étampes. A Saint-Loup-de-Naud, les apôtres sont seulement au nombre de huit, quatre de chaque côté de la statue de la Vierge sculptée au milieu du linteau. A Angers huit apôtres devaient probablement aussi orner le linteau aujourd'hui détruit (1).

A Bourges, au Mans et à Angers, les douze apôtres sont figurés assis isolément sous une arcature en plein cintre, les pieds nus posés sur un scamnum. Les apôtres se regardent deux par deux; ils tiennent des livres dans leurs mains.

A Chartres ils sont groupés par trois, pieds nus, avec des livres et des phylactères; aux deux extrémités du linteau un personnage debout, chaussé, complète la décoration. A Étampes on retrouve cette même disposition, mais les apôtres sont debout, également les pieds nus.

Dans les statues des jambages on rencontre aussi beaucoup de sujets communs. Ainsi au Mans et à Saint-Loup-de-Naud nous trouvons, à droite du portail, sous le linteau, la statue de saint Pierre tenant une clef en sa main; en face de lui est placé saint Paul tenant un livre. Dans ces portails ces deux apôtres sont représentés pieds nus, alors que tous les autres personnages

(1) Les quatre autres apôtres sont représentés, dans ce dernier portail, sur les sommiers des deux premières voussures.

ont des chaussures. A Notre-Dame d'Étampes, deux statues de saint Pierre et de saint Paul devaient compléter la décoration du portail dans son état primitif; elles se trouvent aujourd'hui dans une chapelle de l'abside.

Les autres statues sont plus difficiles à déterminer et laissent un champ trop libre aux interprétations et aux attributions, par suite de l'absence de tout signe symbolique ou conventionnel. Les détails des costumes permettent seuls de présenter des hypothèses; mais les mutilations que les statues ont subies, soit par l'action du temps, soit par la main des iconoclastes des divers siècles, rendent incertaines les comparaisons et les identifications.

Malgré les différences de style on reconnaît toutefois qu'une idée commune a présidé à la décoration iconographique de ces portails: elle se manifeste par l'ordonnance des statues. Ainsi, dans tous on constate la présence presque générale de deux femmes et de personnages à têtes couronnées. Bourges, Le Mans, Chartres, Saint-Ayoul de Provins et Notre-Dame d'Étampes présentent une femme dans chacun de leurs jambages ; Saint-Loup-de-Naud en présente une seule et dans le jambage gauche. Les statues de femme occupent la seconde place à Bourges, au Mans; la troisième à Étampes, à Saint-Ayoul de Provins et à Chartres ; mais dans ce dernier portail on ne saurait réellement préciser le rang, par suite des remaniements évidents qui se sont produits lors du transfert de ces portails, de leur place primitive à la place qu'ils occupent aujourd'hui entre les deux tours de la façade occidentale.

Toutes ces femmes ont la tête nimbée et ceinte d'un diadème : leur coiffure offre deux variantes : à Bourges

elles ont les cheveux bouclés et tombant derrière la tête ; au Mans, à Saint-Loup-de-Naud, à Saint-Ayoul de Provins, à Notre-Dame d'Étampes, la chevelure est divisée en deux longues nattes qui, passant en avant sur les épaules, retombent de chaque côté des bras jusqu'au dessous de la taille. A Chartres on retrouve ces deux variantes indistinctement mêlées dans les jambages du triple portail ; quelques-unes de ces statues de femme ont sur leurs cheveux une légère draperie qui, ramenée sous le menton, encadre le visage ; ce détail se relève aussi au Mans sur la statue placée à gauche ; celle de droite porte un voile qui retombe en arrière. A Chartres ces deux variantes se rencontrent également.

Dans le costume on peut aussi relever deux types différents, sans s'arrêter aux petits détails de coupes ou de broderies des vêtements. Dans l'un, un peplum rattaché par une fibule sur l'épaule droite et relevé par les bras, recouvre une longue robe à plis droits tombant jusqu'aux pieds ; ce type se rencontre à Bourges, à Chartres ; l'autre comprend un manteau posé sur les épaules, rejeté plus ou moins en arrière et laissant voir le buste de la femme, recouvert d'un bliaut ajusté qui moule la forme du corps ; une large ceinture entoure la taille, et les bouts d'une cordelière, réunis sous le ventre par un nœud lâche, retombent en avant sur la longue jupe aux plis raides et longs, qui laisse voir seulement les pointes des pieds.

Dans les statues d'hommes, les variantes sont moins nombreuses ; les unes ont la tête nue et les autres ceinte d'une couronne ; les cheveux longs sont rejetés en arrière, en longues mèches quelquefois bouclées ; les figures sont généralement ornées de toute leur

J. Fillet, phot.

Saint-Ayoul de Provins.

Statues du portail.

barbe, et c'est par exception que l'on trouve dans les grandes statues des portails une figure d'homme imberbe, comme celle du portail de la cathédrale du Mans. Le vêtement se compose d'une robe longue tombant jusqu'aux pieds, recouverte par un long manteau jeté sur les deux épaules, ou rattaché par une fibule sur l'épaule droite. On trouve ces deux variantes employées simultanément dans tous les portails.

Les poses des bras et des mains dans toutes ces statues sont en général difficiles à expliquer : la forme allongée et étroite imposée à la statue par le peu de profondeur de l'angle rentrant du jambage, a obligé le sculpteur à resserrer les deux bras en avant du corps, sans laisser aucune saillie aux coudes, qui sont au contraire ramenés sur la poitrine, de sorte que l'avant-bras est nécessairement appliqué sur le corps et réduit tous les gestes à un type uniforme représenté par la main droite bénissant, ou posée sur un livre, un phylactère ou un emblème que soutient la main gauche ; la disposition de tous ces détails qui sont brisés presque partout, comme les mains, rend fort difficile l'attribution des personnages.

On peut toutefois citer les statues suivantes que leurs attributs permettent heureusement d'identifier : saint Pierre, avec une clef, tête nue, pieds nus, à Saint-Loup-de-Naud, au Mans, et jadis à Notre-Dame d'Étampes ; saint Paul, tête nue, pieds nus, tenant un livre entre ses deux mains, à Saint-Loup-de-Naud et au Mans ; Moïse, tête nue, portant dans sa main gauche les tables de la loi, à Étampes ; on le trouve aussi dans le portail méridional de Bourges et à Angers, mais il a la tête couverte par une coiffure ronde ; Salomon, la tête couronnée, désigné par son

nom peint (1) sur le phylactère qu'il porte au Mans ; et la reine de Saba, que l'on propose par rapprochement de Salomon, se voit représentée la tête couronnée et tenant à Chartres un sceptre de la main gauche. Telles sont les seules statues auxquelles on peut attribuer un nom avec certitude. Une probabilité est encore admissible pour le roi David qui peut tenir une harpe au Mans. Quant aux autres personnages, l'absence de tout emblème laisse le champ libre à toutes les attributions, quoiqu'il existe une relation évidente entre les personnages des divers portails, comme le prouve encore ce détail de coiffure que l'on peut relever à Chartres et à Bourges où une des statues d'homme a la tête couverte d'un bonnet rond, dont les côtes transversales et parallèles ont leur point de départ au milieu du front.

Toutes ces statues qui, dans leur ensemble, paraissent identiques, construites dans un même style et d'après un même module, offrent cependant, en dehors des questions de physionomie, des variantes importantes au point de vue de l'exécution matérielle et des proportions. La largeur de ces statues, limitée par le peu de développement des angles rentrants des portails, est comprise entre 27 et 32 centimètres, mais leur hauteur offre des différences bien plus grandes, puisqu'elle varie de $1^{m}80$ à $2^{m}50$ pour la même largeur : le rapport des proportions n'est donc pas le même. De plus nous voyons à Saint-Loup-de-Naud la tête des statues représenter le sixième de la hauteur totale, tandis que cette proportion est du

(1) On retrouve d'autres traces de peintures sur les statues des portails à Bourges, à Chartres et à Angers.

septième à Bourges, du huitième au Mans et du dixième à Chartres dans les plus grandes statues.

L'exécution de la sculpture présente aussi des diversités qu'il est utile de faire observer. Au Mans, à Chartres et à Saint-Ayoul de Provins, les plis des costumes sont raides, très longs, très fins et très serrés ; quelques lignes courbes sur les côtés indiquent seulement la rondeur du corps : à Bourges et à Saint-Loup-de-Naud les plis sont plus larges, moins raides, plus étoffés et suivent le modèle du corps surtout à Bourges. A Étampes l'interprétation du vêtement est tout autre et très archaïque : toutes les parties rondes du corps sont rendues par des lignes en cercles concentriques, tels les seins, le ventre, les rotules ; dans les autres parties du corps les plis sont rarement droits ; ils se composent principalement de lignes brisées ou courbes. Un autre détail particulier aux statues d'Étampes consiste en la présence d'un bâton qu'elles tiennent presque toutes de la main droite. Dans le portail de la cathédrale de Chartres on peut relever aussi quatre statues de ce même style, qui, par leurs proportions, font un contraste frappant avec les autres statues dont nous avons donné ci-dessus les principales dimensions.

L'interprétation des figures présente également des diversités d'exécution. A Bourges les têtes sont à front bas avec arcade sourcilière très arquée, paupières largement ouvertes en rond, pommettes très saillantes, joues creuses, bas du visage carré et ensemble long. Au Mans le front est également bas, mais l'œil, plus en amande, est moins enfoncé, la paupière supérieure est légèrement baissée ; les joues sont plus remplies et l'ovale du visage plus allongé. A

Saint-Loup-de-Naud, nous retrouvons l'œil très arrondi avec paupière relevée ; le visage est rond. A Chartres tous ces types se rencontrent mêlés dans les trois portails, comme si les statues étaient de provenances diverses.

Malgré toutes les divergences de détail que nous venons de relever et de signaler, l'étude d'ensemble de ces portails nous amène cependant à conclure qu'ils sont tous dus à une même inspiration tirée d'un même symbolisme. Dans leur état actuel, ils peuvent se compléter l'un par l'autre et permettre, au besoin, la restitution facile et fondée des parties détruites.

XIII

L'ENCEINTE DE PROVINS

Par M. ROGERON.

L'origine de Provins n'a jamais été bien éclaircie. Il fut un temps où il était impossible de prononcer ou d'écrire le nom de cette ville sans voir aussitôt se dresser le fantôme gallo-romain d'Agendicum, sans évoquer la tour de César, complément nécessaire de la mise en scène réglée sur la traduction des *Commentaires*.

En effet, pendant plus d'un demi-siècle, de 1818 à 1870, une lutte où la bonne foi et la courtoisie n'ont pas toujours présidé, s'est poursuivie entre un grand nombre de savants, d'historiens et d'archéologues, comme MM. Dubarle, Barbié du Boccage, Lemaire, Achaintre, Eusèbe de Salverte, Cénégal, Guérard, Christophe Opoix, André Duchesne, Tassin, Malingre, Baudrand, Barreau, Charles Préau et autres. Ils soutenaient que Provins devait être Agendicum, et que ce n'était nullement Sens, comme le croyaient MM. d'Anville, Perrot d'Ablancourt, Lamartinière, Sainte-Foix, Malte-Brun, Dulaure, Corrard de Bréban, Félix Bourquelot, etc.

Tant qu'on n'a pas été définitivement fixé sur cette question. M. Christophe Opoix et ceux qui croyaient avec lui que les premières fortifications de Provins avaient été élevées par les Romains (1) et que cette ville avait été fondée par Jules César, étaient au moins excusables. L'étude des monuments était subordonnée à celle des textes des *Commentaires*, et aucun travail de comparaison n'avait été fait jusqu'alors ; mais aujourd'hui la question est tranchée et il est admis, d'après l'opinion des géographes modernes, qu'*Agendicum* était Sens. Il faut donc chercher ailleurs les origines de Provins. Nous devons reconnaître que les documents font complètement défaut sur ce point.

Suivant MM. Dulaure, Bouillet, Félix Bourquelot et d'autres historiens, Provins a dû être un poste militaire, et devait exister déjà bien avant l'invasion de la Gaule ; c'est ce que semble prouver, du reste, le nombre de haches en silex, d'armes celtiques et de statuettes gauloises qu'on trouve encore chaque jour sur son territoire.

*
* *

Provins n'est pas *Agendicum*, soit ! mais c'est une cité très ancienne, dont l'existence est certainement antérieure à l'époque carolingienne.

En 802, Charlemagne envoie des commissaires ou *missi dominici*, dans les *pagi* de Paris, de Chartres et

(1) Des officiers supérieurs du génie, des praticiens très distingués, les commandants Rolando, Nodot, Fauquès, Chauffard, ainsi que le général Haxo, regardé comme le Vauban moderne, ont cru pouvoir affirmer que les fortifications de Provins étaient romaines.

de Provins. Ce fait est d'un grand intérêt pour l'histoire, car, au milieu des incertitudes sur l'origine de la ville, il prouve qu'au temps de Charlemagne, elle était déjà ancienne et déjà importante, puisqu'on la désigne comme le chef-lieu d'un *pagus*. Alors, de même qu'aujourd'hui, les villes ne s'improvisaient pas, et il fallait que Provins, pour être une capitale, fût un centre de population. Il est probable, dit M. Félix Bourquelot, que des murailles l'entouraient à la même époque et qu'elle méritait le nom de « *castrum* », château fort, que les textes historiques lui donnent et qui se trouve sur les pièces de monnaie que les rois de la seconde race y faisaient frapper. Un denier d'argent de Charles le Chauve, conservé à la Bibliothèque nationale, porte au revers l'exergue CASTIS PRVVINIS.

Donc, Provins a toujours dû être une ville fortifiée, et, en présence des imposantes constructions encore debout, on se demande comment l'histoire ne nous a pas transmis quelques indications sur ses origines.

Au IXe siècle, toute la vie de Provins paraît concentrée dans une enceinte de fortifications sur la montagne; c'est une ville exclusivement guerrière, on n'y aperçoit pas encore le germe de la célébrité industrielle et commerçante qu'elle acquit un peu plus tard. La ville basse n'existe pas. Son emplacement n'est qu'une forêt de châtaigniers et des marécages où viennent s'arrêter les Normands qui faisaient des courses dans la Champagne et la Brie, et s'avançaient jusqu'en vue des murailles.

Provins resta uni à la couronne de France jusque sous le règne de Charles le Simple.

En 933, Raoul, duc de Bourgogne, devenu roi de France, qui avait besoin d'appui près des seigneurs ses rivaux, concède la Brie à Herbert II, comte de Vermandois, qui donne la ville de Provins en dot à sa sœur Leutgarde, femme de Thibaut Ier, comte de Champagne.

Soumise au pouvoir de ce prince et de ses successeurs, tout changea bientôt pour la cité. Grâce à la grande sagesse de leur administration, l'industrie et le commerce s'y implantent, y prospèrent, et peu à peu arrivent à remplacer l'élément militaire qui y dominait auparavant. La ville haute était devenue trop resserrée dans sa ceinture de murailles pour contenir la population qui augmentait sans cesse, lorsqu'en 1048, le comte Thibaut III fonda une chapelle et le monastère de Saint-Ayoul, au milieu de la forêt de châtaigniers. Aussitôt des habitations vinrent se grouper autour du monument et bientôt une cité nouvelle se forme, la ville basse était créée, et sous l'influence de l'enthousiasme religieux de cette époque elle se développa rapidement. Il est curieux de pouvoir suivre presque année par année l'accroissement de la cité neuve qui s'étend dans la vallée défrichée et va se souder à l'ancienne ville forte de la colline, dont ses faubourgs s'allongent au dehors des murs, du côté de Villecran.

Au début du XIIIe siècle, Provins était une des villes les plus florissantes. Ses foires, établies par les comtes, étaient renommées au loin, des marchands y accouraient de toutes parts, du midi de la France, d'Italie, de la Flandre et de l'Allemagne. Provins avait son aune particulière, son poids, sa mesure de grains, son commerce de vin était considérable, ses cuirs, ses

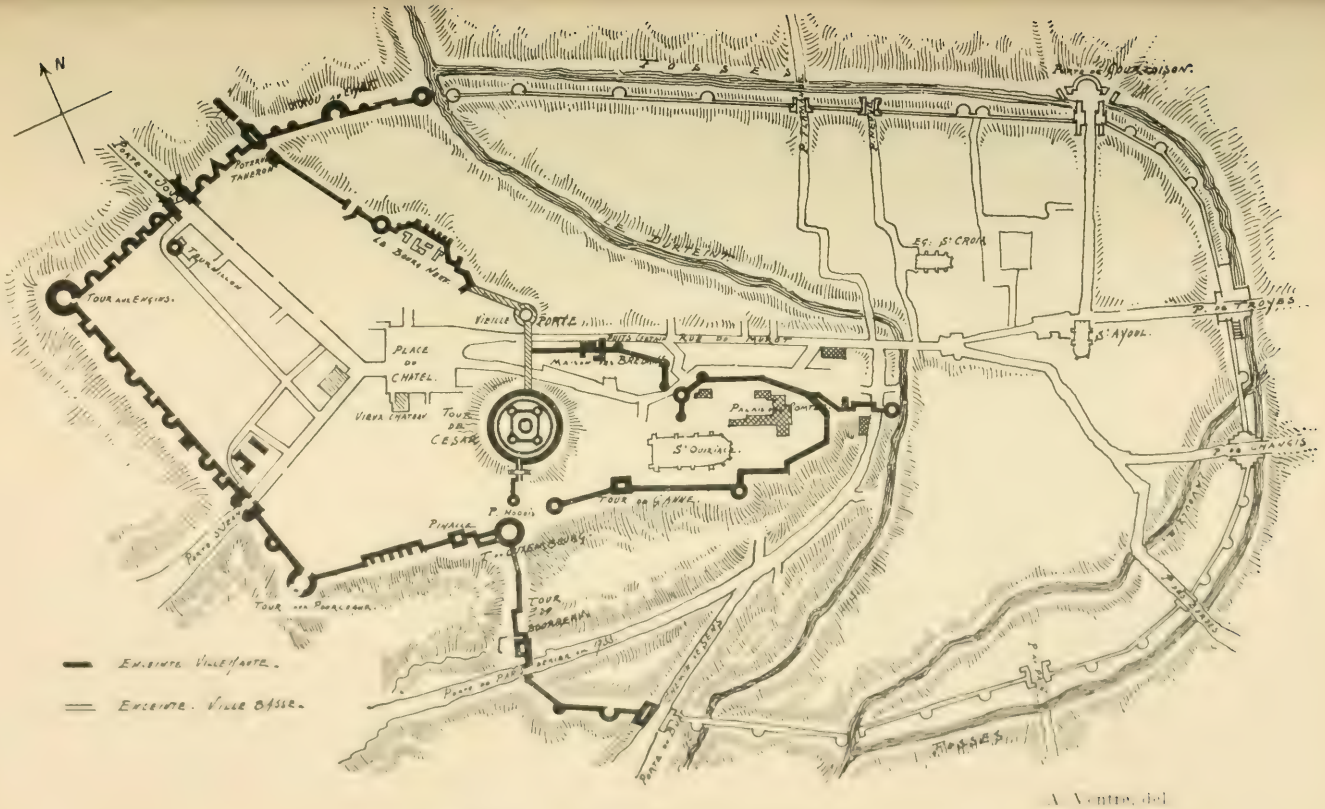

A. Vente, del.

Plan de l'enceinte de Provins.

draps étaient recherchés et sa monnaie avait cours dans toute l'Europe.

La prospérité de Provins s'accrut encore au moyen âge. En 1230, sous Thibaut le Chansonnier, la ville ne comptait pas moins de 80.000 habitants ; c'était la place d'avant-garde des comtes souverains de Champagne et de Brie, et c'est peut-être contre les ducs de France eux-mêmes, devenus rois en dépit de leurs pairs, que se dressaient les formidables remparts de la ville haute. On y ajouta les fortifications de la ville basse pour former une enceinte de plus de quatre kilomètres d'étendue.

La position avantageuse de Provins, bâtie sur le promontoire d'un plateau élevé commandant deux vallées où coulent des rivières, en faisait un point stratégique important dans le grand périmètre d'approche de la capitale et la rendait alternativement le point de mire de chaque chef de partis, dans les guerres dont la France eut souffrir. Au moyen âge surtout, et après encore, notre ville a dû se ressentir de l'influence des événements politiques et des opérations des armées, dont l'objectif était presque toujours d'occuper ou de garantir Paris. Aussi, depuis Charles le Simple en 857 jusque sous Henri IV en 1592, Provins eut à subir douze sièges, cinq assauts et plusieurs occupations militaires.

* * *

Comme nous l'avons dit, Provins se partage en ville haute et en ville basse. Ces deux parties de la vieille cité sont, l'une et l'autre, ceintes de murailles flanquées de tours de distance en distance.

Le système des fortifications de la ville haute, celles du *Vieux-Châtel*, dont nous nous occupons plus spécialement, a dû présenter la forme d'un pentagone irrégulier, de plus de deux mille mètres de tour et d'à peu près trente arpents de surface. Au nord-est, à l'est et au sud, c'est-à-dire des côtés où la colline s'abaisse par des pentes escarpées, abruptes et très raides vers les prairies où coulent les rivières, et par conséquent faciles à inonder, les lignes défendues naturellement ne semblent avoir consisté qu'en un simple rempart peu élevé. Au contraire, à l'ouest et au nord, là où le plateau qui sert d'assiette à la cité est à peu près de plein pied avec la campagne, les remparts sont formidables, les murailles tracées à angle droit sur un terrain plat sont très hautes et très épaisses ; à leur base s'étend un fossé large et profond dominé par de nombreuses tours qui sont alternativement rondes et carrées.

La plus importante, au sommet de l'angle, qui devait porter des machines de guerre sur sa plate-forme supérieure, était désignée sous le nom de *tour aux Engins*. Cette tour ronde, encore imposante malgré les ravages du temps, est une des mieux conservées. Sa hauteur paraît être de 20 à 25 mètres : de ses créneaux on dominait toute la plaine et la ville ; l'épaisseur de ses murs est de trois mètres. Trois ouvertures longues et étroites au dehors, mais très ébrasées à l'intérieur, éclairent les deux salles recouvertes de quatre branches d'ogives du XIIIe siècle dont les arêtes sont abattues.

Entre la tour aux Engins et la porte de Jouy, le mur d'enceinte primitif fut surhaussé au XIIIe siècle, comme M. Detousches a eu l'occasion de le constater

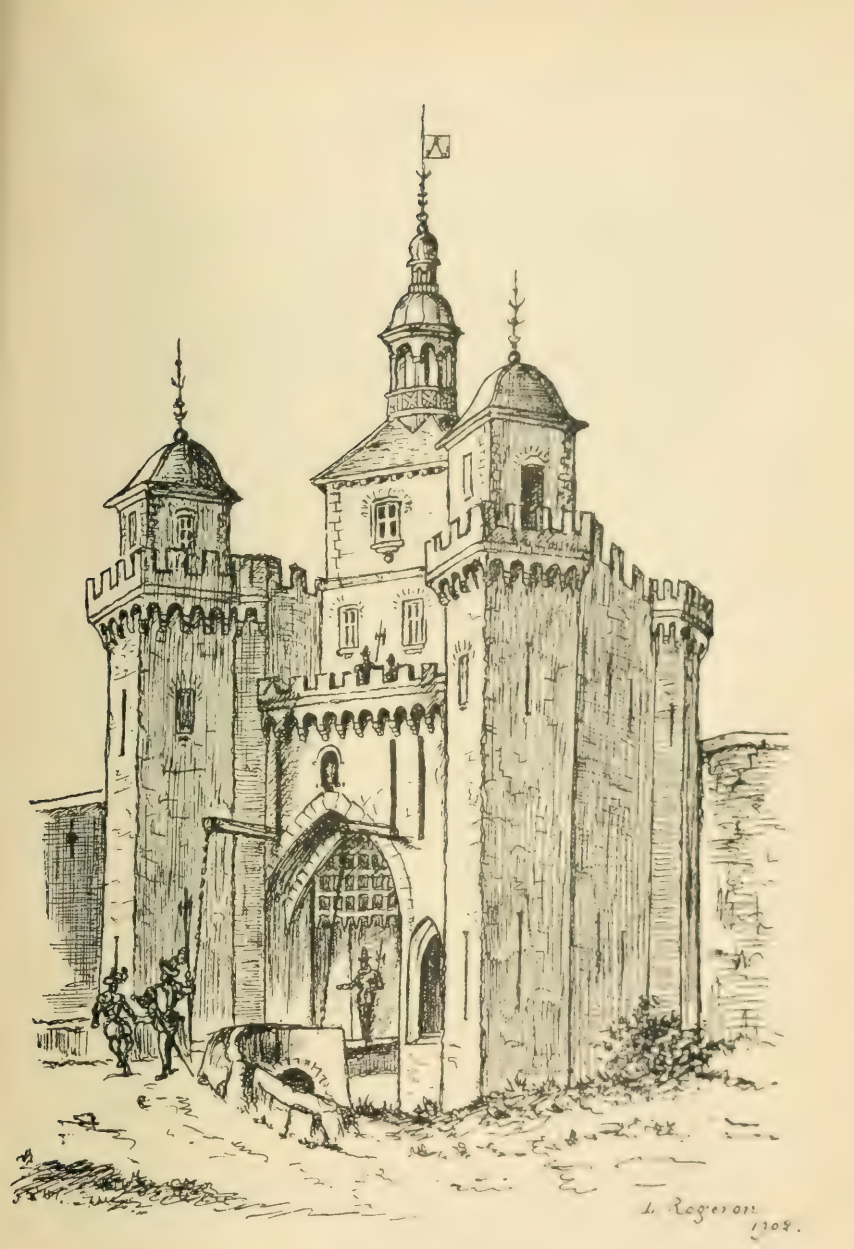

Enceinte de Provins.

La porte de Jouy au XVIIe siècle.

pendant les travaux de restauration. La hauteur de l'ancien chemin de ronde est indiquée par un niveau constant faisant une ligne droite dans la maçonnerie, à l'intérieur de l'enceinte. Un escalier en ruines, voisin de la porte de Jouy, s'arrête au niveau de l'ancienne courtine du XIIe siècle. A l'extérieur, la tour qui se trouve à droite de la même porte forme cinq pans coupés, comme une tour du château de Montaiguillon.

Dans la partie septentrionale de la muraille est percée la *porte de Jouy*, presque entièrement détruite. Elle se composait autrefois de deux ouvertures, l'une pour les piétons, l'autre plus grande en plein cintre, et elle était surmontée d'un corps de logis entouré de créneaux et garni de meurtrières (1). On ne voit plus aujourd'hui que les jambages de la porte principale et la base des tours qui s'avancent dans le fossé : leur éperon est triangulaire, comme dans les donjons de Château-Gaillard et de La Roche-Guyon, bâtis à la fin du XIIe siècle, et comme dans les tours de la porte de Villeneuve-sur-Yonne. L'entrée de la porte était défendue par des chaînes tendues, dont la trace des attaches scellées au plomb dans la pierre existe encore, ainsi que les rainures des deux herses.

En partant de cette porte dans la direction du couchant, on commence à distinguer dans la construction

(1) En 1723, les voûtes, le corps de logis et le clocheton qui surmontaient cette porte étaient en ruines et menaçaient de tomber. On les démolit pour éviter les accidents, mais un dessin conservé à la bibliothèque de Provins permettrait de restituer cette porte dans son état primitif, en supprimant le pavillon central et les tourelles carrées ajoutés au XVIe siècle sur les anciennes plates-formes.

des tours et des murailles des différences bien tranchées qui indiquent des âges divers. Le mur de la courtine à sa base est en grandes pierres de taille, tandis que le haut présente une disposition de pierres oblongues placées alternativement entre des assises de pierres plates. Ailleurs, on voit alterner les arcatures en plein cintre et en tiers-point. Chaque tour était couronnée, à son sommet, de corbeaux en pierre sur lesquels on posait, en temps de guerre, les hourds en bois dont on se servait pour jeter sur les assaillants qui tentaient de saper le pied de la muraille, des pierres ou d'autres projectiles.

La porte Saint-Jean, qui s'ouvre dans la muraille occidentale, est une œuvre du XIIIe siècle. Elle est flanquée de deux tours en éperon dont les pierres sont taillées en bossage. Ces éperons, qui furent en usage dès le XIIe siècle, se retrouvent au XIIIe siècle dans les tours du château de Loches et à la porte Narbonnaise à Carcassonne. Ils obligeaient l'assaillant à s'éloigner de la tangente et à se placer sous les traits des assiégés : de plus ils augmentaient la force de la maçonnerie et rendaient nulle l'action du bélier sur le seul point ou l'assiégeant pouvait battre ou saper la tour.

Les tours en éperon de la porte Saint-Jean sont en partie masquées aujourd'hui par deux contreforts appliqués après coup lors de la construction d'un pont-levis. Cette porte avait plusieurs étages servant de corps de garde et de poste d'observation (1), avec des escaliers doubles tant pour monter à la partie

(1) Ils furent démolis aussi au mois de juillet 1723, pour les mêmes causes que ceux de la porte de Jouy.

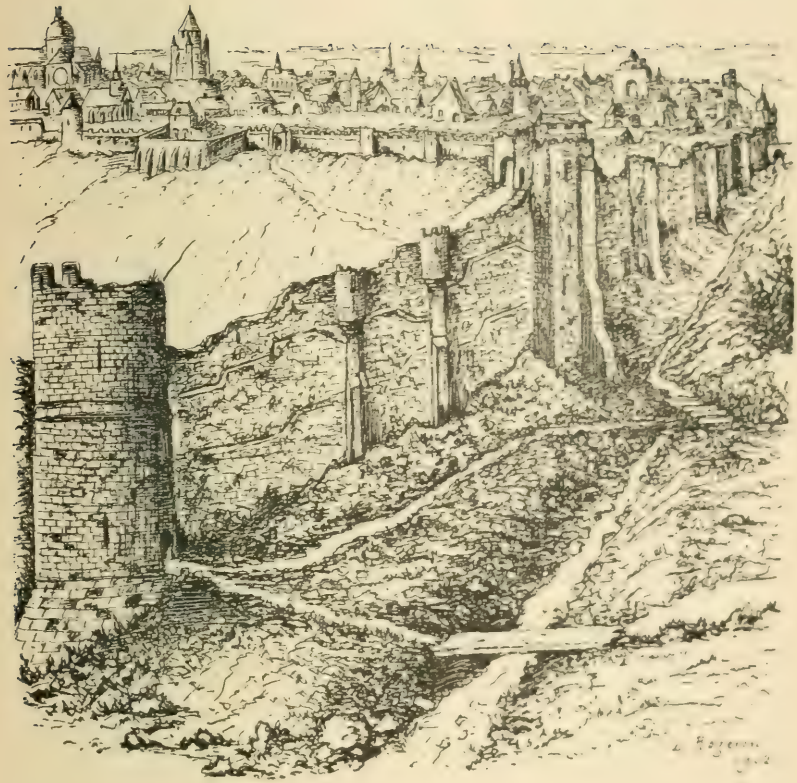

Enceinte de Provins.

Vue prise de la Tour aux Engins.

supérieure que pour descendre dans les souterrains qui passent d'une tourelle dans l'autre. Les salles intérieures, voutées d'arêtes, communiquent les unes aux autres par d'étroits couloirs grossièrement recouverts en pierres plates.

Les défenses de cette porte étaient formidables. Une herse, dont on voit la rainure, descendait au milieu du passage ; en avant d'un arc en tiers-point et à l'une des ouvertures intérieures du premier étage, on retrouve parfaitement intactes, après les montants, les encoches taillées dans la pierre où était fixé le moulinet du treuil qui manœuvrait la herse. De chaque côté, au niveau des créneaux intérieurs du premier étage, des corbeaux en pierre sont percés de trous carrés destinés à recevoir les verrous qui maintenaient la herse levée. Derrière la herse on trouvait une épaisse porte de bois à deux vantaux, roulant dans des colliers et des crapaudines encore en place ; cette porte était fortement serrée contre la feuillure par une forte traverse en bois, à bascule, dont les extrémités venaient s'encastrer dans des entailles pratiquées dans les parois des murs. Des archères percées à droite et à gauche des salles du premier étage, permettaient aux défenseurs de la porte d'envoyer à bout portant des traits ou des projectiles aux assaillants qui se seraient aventurés dans ce dangereux passage. Des fondations de murs, qu'on retrouve sur les chaussées, à vingt-cinq pas environ en avant des portes de Saint-Jean et de Jouy, démontrent qu'elles devaient être défendues par des barbacanes solidement établies.

En sortant de la porte Saint-Jean, la ligne des murs de l'ouest de l'enceinte est terminée par la *tour aux*

Pourceaux, qui l'unit à une autre muraille formant avec elle un angle obtus. Ici, les tours sont rares, soit en exécution du plan primitif, soit par l'effet de la destruction; une seule subsiste encore, nommée *le Pinacle*, qui servait de résidence aux maires de Provins au moyen âge. M. Opoix, dans son Histoire, prétend qu'il y avait une grande construction militaire dans l'emplacement épaulé de contreforts et qui fut occupé depuis par l'abbaye de Saint-Jacques : ce fait paraît vraisemblable, cet endroit se trouve exactement parallèle à l'ouvrage militaire du Bourg-Neuf, élevé de l'autre côté de la place, sur la muraille de l'est et à une égale distance de la grosse tour du Châtel.

La ligne du *Pinacle* se termine par la *tournelle du Luxembourg* ou *tournelle aux Anglais*, et, à partir de ce point, un mur de prolongement descend vers la prairie. Ce mur, crénelé à sa partie supérieure, au-dessus du chemin de ronde, percé à sa base de meurtrières dans des arcs en plein cintre et en tiers-point, avec des bancs de pierres pour les guetteurs, servait à protéger l'approche de la fontaine du Bourreau et de la rivière. A son extrémité, la tour carrée dite du Bourreau, voisine de la porte de Paris, communiquait avec la courtine par une porte carrée convertie en fenêtre. Des fouilles, faites en 1902 par M. Detousches, ont fait reconnaître les fondations d'un mur qui venait buter à angle droit contre l'enceinte, près du pied de la tour, et qui se dirigeait vers l'intérieur de la ville.

Une muraille en partie démolie, où se trouvait la porte Hodois, reliait le donjon à la tour du Luxembourg qui servait de point d'appui au mur d'enceinte destiné à fermer la ville au midi, à l'est et au nord-

est. Cette ligne, dont il ne reste que peu de traces, mais dont il faut bien admettre l'existence (1), était sans doute fortifiée et défendue par la vieille *tour de Ganne*, dont on voit encore quelques restes, qui fut démolie en 1720, par ordre du regent : ses matériaux furent employés à la construction d'un corps de caserne dans la rue de Changis. Elle s'élevait sur le rempart et mesurait 130 pieds de hauteur et 28 pieds de largeur. Un dessin, conservé à la Bibliothèque de Provins, prouve qu'elle était bâtie sur plan carré et flanquée de quatre échauguettes au sommet. On la désignait aussi sous le nom de tour des Signaux parce qu'on allumait sur sa plate-forme des feux d'alarme qui correspondaient peut-être avec la tour des Maréchaux dans la forêt de Tachy. La tour de Ganne a porté le même nom quand le maréchal de Champagne y eut établi sa demeure.

En partant de cette tour, l'enceinte englobait le palais des comtes et l'église de Saint-Quiriace, allait rejoindre les *Prisons*, et gagnait ensuite le mur dont on retrouve la suite au *puits Certain* et à la maison forte *des Brébans*. Puis, passant au-dessous des Orphelines (la maison de saint Thibaut), presque dégarnie de tours et comprenant la massive construction du *Bourg-Neuf*, la muraille s'étendait jusqu'à la *Poterne*

(1) Dans une intéressante communication faite à la Société d'histoire de Provins, le 11 octobre 1894, M. Berquier a prouvé que le tracé des fortifications entre la ville haute et la ville basse suivait naturellement les bords du plateau. Rien ne démontre l'existence d'une muraille qui aurait laissé en dehors de l'enceinte le palais des comtes de Champagne et l'église de Saint-Quiriace. Les murs dits de prolongement qui descendaient jusqu'au bord du Durteint se rattachaient à l'ancienne enceinte.

Faneron, d'où elle descendait, d'un côté, défendue par la *tournelle du Trou au Chat,* jusqu'à la rivière *le Durteint,* et là, se terminait par une tour tronquée, et de l'autre côté allait rejoindre la porte de Jouy. Dans cette partie de la muraille s'ouvrait une porte en plein cintre, appelée la *porte au Pain,* et la courtine est défendue par une tour carrée, par une tour en éperon à trois étages ayant une porte dans le fossé, et par une tour ronde.

A l'est de la place, au-dessous de l'ancien palais des comtes, on retrouve, partant de la muraille, les restes d'un prolongement semblable à ceux qui existent au nord-est et au midi. C'est un mur assez fort descendant du sommet de la montagne et se dirigeant vers la rivière *le Durteint,* au delà de la rue Sire-Hugues, en passant près de l'hôtel Vauluisant.

Telle est l'enceinte fortifiée de la ville haute de Provins. Elle renferme, à l'intérieur, quelques constructions militaires, le *Vieux-Château,* le *Tournillon* à soixante pas de la porte de Jouy, et la *Grosse-Tour* appelée tour de César, tour le Roi, tour de Saint-Quiriace, qu'un gros mur rattache encore à l'une des lignes de défenses extérieures. C'est le donjon, bâti au XIIe siècle, dont relevaient la plupart des fiefs du domaine de Provins.

La plupart des maisons de la ville haute possèdent des caves bien conservées dont les piliers soutiennent des voûtes d'arêtes ou d'ogives ; on y trouve des puits et des sources. Des souterrains maçonnés ou creusés dans la pierre communiquent avec les caves et descendent à une grande profondeur. La tradition rapporte que ces galeries s'étendaient à plus d'une lieue de Provins, mais presque toutes ont été murées, pourtant on en

Enceinte de Provins.

Ancienne tour de Ganne et donjon.

connaît qui ont des sorties dans la plaine, assez loin de la ville. On peut parcourir encore les restes de cette cité souterraine, où l'on devait emmagasiner des provisions en temps de guerre.

On est frappé, lorsqu'on étudie les fortifications et le donjon de Provins, que M. de Caumont qualifie d'ouvrage militaire des plus remarquables, de voir avec quel soin on s'est mis en garde contre les surprises ; toutes sortes de précautions ont été prises pour arrêter l'ennemi et l'embarrasser à chaque pas par des dispositions compliquées, par des détours impossibles à prévoir.

On voit dans la grosse tour et les fortifications que tout était calculé pour une lutte pied à pied. Les escaliers tournants et étroits étaient faciles à barricader de manière à rendre vains les efforts des assaillants pour monter d'un étage à un autre. Prenait-on le rez-de-chaussée d'une tour, les étages supérieurs conservaient encore des moyens puissants de défense. L'ennemi entrait dans la place par escalade ou par une brèche, sans que pour cela la garnison se rendît. Chaque tour était un fort séparé où l'on pouvait se défendre longtemps. Un chemin de ronde, auquel on accédait par des escaliers de pierres, suit d'un bout à l'autre des courtines, mais il est coupé à chaque pas par les tours. Si l'assaillant parvenait à s'emparer d'une courtine, il se trouvait pris entre deux tours, et à moins de les forcer les unes après les autres, il lui était impossible de circuler librement sur les remparts.

*
* *

Viollet-le-Duc a eu parfaitement raison d'attribuer l'enceinte de la ville haute dans son ensemble au XIIIe siècle ainsi que la porte de Jouy et la porte Saint-Jean (1). M. Lefèvre-Pontalis a fait observer que la présence de petites voûtes d'arêtes dans les tours de cette dernière porte, encadrée par un arc brisé, n'était pas une raison suffisante pour la faire remonter au XIIe siècle, car les voûtes de ce genre persistent à Provins et dans les environs jusqu'en 1230. D'ailleurs il a fait ressortir l'analogie des voûtes d'ogives de la tour aux Engins avec celles des caves de la ville qui ne sont pas antérieures au XIIIe siècle.

Néanmoins, à la base des remparts du nord, qui ont été surélevés, on peut reconnaître quelques parties de murailles du XIIe siècle. En consultant d'anciens titres, on voit que dès 1145 on distinguait déjà des fortifications d'un âge différent et on parlait des vieux murs et des murs nouveaux. Une charte de 1176 dit que la porte Saint-Jean est dans la nouvelle enceinte. Il reste encore dans la muraille, au-dessous des terrasses de l'ancien palais des comtes, du côté du *Rubis*, quelques parties de constructions en *opus spicatum*, appareil qui fut encore employé pendant le XIe siècle. Un document du XIe siècle montre les Provinois refusant de livrer leurs murailles que Berthe, femme du roi Robert II, avait promises à un de ses amants.

(1) *Dictionnaire d'architecture*, t. I, p. 337.

* * *

Les fortifications de la ville basse sont beaucoup moins importantes que celles de la ville haute : nulle part la hauteur et l'épaisseur des murs, le nombre et la force des tours ne méritent d'être comparés à la puissance des constructions militaires du « châtel ». Ce n'est qu'une enceinte, comme il en existait dans plusieurs villes de la Brie, suffisante seulement pour se garantir d'un coup de main, pour arrêter les bandes indisciplinées qui, dans le moyen âge, attaquaient les villages et les villes ouverts pour les rançonner ou les piller (1).

On croit généralement que Thibaut IV le Chansonnier éleva l'enceinte de la ville basse en 1230, c'est une erreur, la construction de cette enceinte n'a pas dû être de beaucoup postérieure à celle des murs et des tours du château lui-même. Dans une charte de 1176 (2) et dans le cartulaire de l'Hôtel-Dieu, en 1177, il est question déjà de la porte de Troyes et de la porte de Courloison : c'est une preuve que la ville basse était alors fermée et qu'elle avait des murailles. Un dessin qui se trouve à la bibliothèque de Provins et que nous avons reproduit, conserve le souvenir de la porte Courloison flanquée de deux échauguettes et démolie en 1766.

Ce qui est certain, c'est qu'en 1230, Thibaut le Chansonnier fit faire aux murs de Provins d'importants travaux en profitant de l'autorisation accordée à sa

(1) Bourquelot : *Histoire de Provins*, t. I, p. 323.

(2) A la bibliothèque de la ville.

mère depuis longtemps (1). On voit en effet le comte Thibaut reconnaître, dans un titre de septembre 1230, que le chapitre de Saint-Quiriace a volontairement contribué d'hommes et d'argent pour travailler aux murs de la ville basse, et il s'engage à ne rien exiger de lui à l'avenir pour cette construction (2).

Voilà donc, au commencement du XIIIe siècle, l'enceinte de la ville basse déjà existante et déjà réparée. Cette enceinte commence là où finit le mur qui descend de la poterne Faneron jusqu'au Durteint, et elle va joindre l'autre mur de prolongement, au midi, près de l'ancienne Porte du Buat, non loin de la maison du Bourreau. Une dérivation, alimentée par le Durteint, la protège dans toute son étendue.

La partie des murs qui existait entre les Grandes-Planches et la porte Courloison a été démolie à deux fois, en 1840 et en 1890. Tout le reste de l'enceinte est encore intact.

(1) En 1216, par une lettre datée de Melun au mois d'avril, le roi Philippe Auguste permet à la comtesse Blanche de Champagne de faire réparer et relever les endroits endommagés des fortifications de la ville basse de Provins, mais sans y construire de tournelles.

En effet, à l'enceinte de la ville basse, on ne voit que des demi-lunes et point de ces tours qui défendent l'ancien Provins, ce qui prouve, dit M. Opoix et d'autres historiens, que si la place forte de la ville haute n'eût point existé anciennement, les rois de France n'auraient jamais permis, au moyen âge, aux comtes leurs vassaux d'élever des constructions aussi formidables (*Histoire de Provins*, page 28, 1re édition).

(2) *Cartulaire de Michel Caillot*, f° 55, à la bibliothèque de Provins.

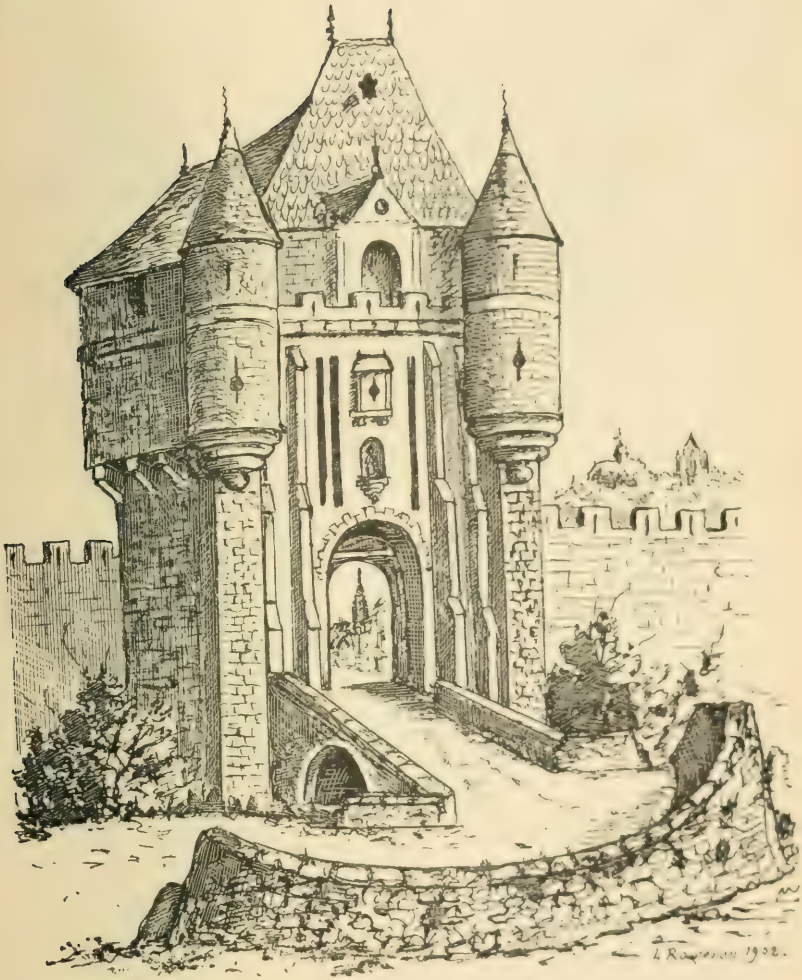

Enceinte de Provins.

Ancienne porte de Courloison.

*
* *

Nous avons dit plus haut que, depuis Charles le Simple jusqu'à Henri IV, Provins subit de nombreux sièges et assauts.

Le premier de ces événements, rapporté par les historiens, remonte au IXe siècle. En 857, pendant la lutte entre les fils de Louis le Débonnaire, Louis le Germanique envahit, à la tête d'une armée, le royaume de France dont il voulait se rendre maître, pénètre dans la Champagne et la Brie et s'empare de Provins qu'il enlève par un coup de main hardi; mais la faiblesse du conquérant, qui ne sait pas poursuivre ses succès, permet au roi Charles V de reprendre bientôt ses villes et ses terres.

En 1142, le comte Thibaut IV de Champagne, se sentant assez fort pour tenir tête au roi de France, reçoit avec honneur le neveu du pape Innocent II, Pierre de la Châtre, nommé archevêque de Bourges, et auquel Louis VII a fait refuser l'entrée de cette ville. Irrité de la conduite de son vassal Thibaut, le roi sort de Paris avec des troupes, ravage le pays et vient mettre le siège devant Provins, qui n'échappe à sa fureur que par une vigoureuse résistance.

En 1221, Érard de Brienne, qui avait épousé l'une des filles du comte Henri le Jeune et prétendait avoir des droits, du chef de sa femme, au comté de Champagne, prit les armes pour soutenir ses prétentions, et il fallut toute la fidélité et le dévouement des Provinois pour que leur ville, que les troupes d'Érard vinrent entourer et sommer de se rendre, ne tombât pas entre ses mains.

En 1230, plusieurs barons que Thibaut le Posthume avait essayé de liguer contre le roi Louis IX et qu'il abandonna ensuite en faisant le premier sa soumission, se tournèrent contre lui; ils envahirent ses terres et après avoir brûlé les villes d'Épernay, Vertus et Sézanne, ils vinrent l'assaillir dans Provins où ils se flattaient de finir la guerre par la prise de cette place et par celle du comte. Ils donnèrent sans succès deux assauts aux murailles et s'apprêtaient à une nouvelle attaque quand parurent les troupes du roi arrivant au secours de Thibaut. Cette intervention de Louis IX força les barons à se retirer sur Troyes.

En 1279, à la suite du meurtre du maire de Provins Guillaume Pentecoste, le roi Philippe le Hardi envoya Edmond de Lancastre avec des troupes occuper Provins pour maintenir la population révoltée. L'occupation dura six mois.

En 1358, Charles V, n'étant encore que dauphin et régent du royaume pendant la captivité de son père, le roi Jean, prisonnier en Angleterre, convoqua à Provins les États de Champagne dont il reçut les plus grands témoignages d'attachement, ce qui irrita d'autant plus contre la ville Charles le Mauvais, roi de Navarre. Pour appuyer ses prétentions sur la Champagne, il faisait cause commune avec Édouard III, roi d'Angleterre, cherchait alors à s'emparer de la couronne de France.

Les Navarrais et les Anglais réunis vinrent mettre le siège devant Provins, mais ils ne réussirent pas à y entrer.

L'année suivante, en 1359, Édouard III, roi d'Angleterre, assiège Provins en personne, mais sans succès. Après plusieurs attaques il fut contraint de se retirer,

en voyant la bonne contenance des habitants et le peu de cas que firent de ses menaces les défenseurs et le gouverneur de la ville, Simon de Jouy.

En 1361, Charles le Mauvais s'empare de Provins, mais le traité de Brétigny, signé la même année, ramena la paix et l'obligea à le rendre. Dix-sept ans plus tard, en 1378, l'ambition du roi de Navarre le ramène de nouveau sous les murs de Provins, dont il se rend maître facilement au moyen des intelligences qu'il s'était ménagées auprès du gouverneur, Guillaume de Mortery.

A peine les Navarrais étaient-ils installés dans Provins que le roi Charles V envoya son frère, le duc de Berry, les assiéger. Celui-ci arriva le 10 août 1378 et aussitôt l'attaque commença : déjà les machines de guerre avaient fait deux brèches à la muraille, l'une du côté de Saint-Jacques et l'autre à peu de distance de la poterne Faneron, quand les Navarrais, effrayés, demandèrent à capituler et se retirèrent le 12 août 1378.

Un procès criminel fut aussitôt intenté au traître Guillaume de Mortery ; condamné, il eut la tête tranchée et ses biens furent confisqués au profit du domaine royal.

En 1415, après la bataille d'Azincourt, Philippe, duc de Bourgogne, s'empare de Provins ainsi que de plusieurs villes voisines de Paris qu'il fait occuper par ses troupes afin de déjouer les projets d'Isabeau de Bavière, femme de Charles VI, qui avait pris le parti du roi d'Angleterre.

En 1417, un certain capitaine Charlot de Ducilly, au service de Jean sans Peur, duc de Bourgogne, se présente à la tête d'une troupe indisciplinée de gens

de guerre devant Provins, dont les habitants ont la faiblesse de lui ouvrir les portes après lui avoir fait jurer qu'il ne leur ferait aucun mal ; mais une fois dans la place cet aventurier commit toutes sortes de brigandages et exigea des habitants une forte contribution en argent, qu'on dut lui payer pour qu'il se retire. Au moment où Ducilly quittait la ville, les Provinois se ressaisirent, se jetèrent sur les soudards et les mirent en fuite, après avoir repris une partie de leur argent.

Sous le règne de Charles VII, en 1427, les Anglais se rendirent maîtres de Provins et s'y installèrent : l'occupation durait depuis près de deux ans, lorsqu'en apprenant, en 1429, qu'Orléans était délivré, les Provinois se soulevèrent et chassèrent les Anglais.

Cette glorieuse expédition, suivie d'un séjour du roi Charles VII et de Jeanne d'Arc à Provins, du 2 au 6 août 1429, devait attirer sur cette ville, quelques années plus tard, de terribles représailles.

La France était une trop belle conquête pour que les Anglais l'abandonnent sans tirer l'épée. En 1430, ils mettent le siège devant Provins et s'emparent de la ville, mais, la même année, Nicolas de Giresme, grand prieur de France, et Denis de Chailly, bailli de Meaux pour le roi Charles VII, animés d'un zèle héroïque, levèrent des troupes, reprirent la place et massacrèrent la garnison.

Deux ans plus tard, les Anglais, qui tenaient beaucoup à la possession de Provins, l'assiégèrent de nouveau. Dans la nuit du jeudi 2 au vendredi 3 octobre 1432, ils posèrent leurs échelles contre les murs pour en faire l'assaut et l'escalade, malgré les vigoureux efforts de la garnison composée de 500 hommes sous

les ordres du gouverneur de Giresme, malgré la perte de 120 des leurs, vers cinq heures du matin les Anglais étaient maîtres de la place : l'assaut avait duré huit heures. Les assaillants entrèrent par la porte au Pain, au-dessus de la tour Faneron, et par une grande brèche qu'ils avaient pratiquée dans la courtine et qu'on voit encore aujourd'hui entre la porte de Jouy et la tour aux Engins.

Pour se mettre à l'abri d'un soulèvement de la population, le commandant des troupes anglaises, nommé Thomas Guérard, se fortifia dans la grosse tour de la ville haute qu'il entoura de l'enceinte qu'on appelle toujours depuis le *Pâté des Anglais*, mais l'année suivante, cette construction était à peine achevée que Nicolas de Giresme, qui, au moment de la prise de la ville, avait réussi à s'échapper avec quelques soldats, revint attaquer les Anglais dans la forteresse qu'ils s'étaient élevée et parvint à les en chasser. La ville fut reprise et la garnison ennemie passée au fil de l'épée.

A la fin du XVIIe siècle on trouva, dans un enclos au-dessous de la tour, 500 têtes d'Anglais exterminés en 1433 par les troupes de Giresme. Cet endroit a conservé le nom de *Fosse aux Anglais*.

Pendant les sanglantes querelles de religion qui agitèrent le royaume, Provins fut pris et repris par les partis à diverses fois.

En 1550, le prince de Condé, chef des Huguenots, attaque Provins, mais il est forcé de se retirer sans pouvoir l'enlever.

En 1572, plus heureuse, une troupe huguenote réussit à s'emparer de la ville par surprise, après avoir tué les gardiens des portes. Ayant dévasté les plus

riches maisons, les Huguenots se retirent en emmenant quatorze bourgeois auxquels ils font payer 500 écus par tête pour rançon.

En 1590, Provins avait adhéré au parti de la Ligue, aussi le 2 avril, lorsque le duc de Longueville somma les habitants de rentrer sous l'obéissance du roi, il essuya un refus formel. Le duc fit alors avancer ses troupes et ses canons et disposa tout pour le siège qui commença aussitôt et dura onze jours : le mardi 13 avril on capitula. Provins se sauva du pillage en payant 13.000 écus d'or.

Au mois d'octobre 1590, le duc de Mayenne revint en Brie avec toutes les troupes de la Ligue et mit le siège devant Provins. Le gouverneur, M. de Montglas, qui tenait pour le roi de Navarre, se défendit bravement, mais il fut forcé de rendre la place.

Le 21 août 1592, Henri IV, poursuivant la conquête de son royaume, se présentait en personne devant Provins et somma la ville de se soumettre à ses ordres : on répondit par une décharge d'arquebusiers qui tua cinq hommes des troupes royales qui s'étaient avancés en parlementaires. La ville fut aussitôt investie ; l'armée, divisée en plusieurs corps, campait à distance des murs, au Mont-Jubert, à Fontaine-Riante, à Saint-Syllas, à la porte de Changis, à la porte Saint-Jean, aux Courtils et à Champbenoist. Le roi Henri IV, qui avait établi son quartier général dans l'abbaye du Mont-Sainte-Catherine, aujourd'hui l'hôpital général, faillit y être tué, le 1er septembre, par un boulet tiré du Bourg-Neuf par les vignerons de la ville haute qui avaient pointé sur le logement du roi.

Henri IV se retira au quartier du Mont-Jubert et fit activer l'attaque. Le 3 septembre, quatorze pièces de

canons sont amenées à portée des murailles, l'ennemi s'avance jusqu'aux fossés, les gabions, les harnais d'échelles, les ponts montés sont prêts pour l'assaut, quand les Provinois, effrayés, se décident à capituler. L'acte de reddition fut rédigé le 4 septembre 1592 et la garnison sortit avec les honneurs de la guerre. Les habitants furent pris sous la protection du roi qui leur pardonna.

L'expédition d'Henri IV, qui fit soumettre la ville, après un siège de trois jours, fut le dernier événement militaire marquant de Provins. C'est à partir de cette époque qu'on paraît avoir abandonné l'entretien de nos belles fortifications. Malgré leur vétusté, elles font encore un grand effet : depuis l'angle de la place vers les terrasses de Saint-Jacques, en remontant à la porte Saint-Jean et en suivant jusqu'à la descente du Trou au Chat, la vue des remparts est admirable. Les vingt-deux tours, reliées les unes aux autres par de solides courtines, ont une silhouette comparable à celle de la cité de Carcassonne.

XIV

UNE MAISON DU XIIIe SIÈCLE A PROVINS

Par M. C. DETOUSCHES.

Provins est la ville de France qui possède le plus grand nombre de maisons gothiques, mais on n'y voit qu'une maison romane, près du donjon. La maison dont j'ai fait le relevé au nord de l'église de Saint-Quiriace fut sans doute bâtie par le chapitre, vers le premier quart du XIIIe siècle, suivant l'opinion de M. E. Lefèvre-Pontalis. Elle se trouve malheureusement menacée d'une prochaine démolition.

Au rez-de-chaussée, deux portes, percées au sud et au nord, donnent accès dans un passage destiné à relier la cour et la rue, qui est recouvert de trois voûtes d'arêtes surbaissées, comme les caves de l'Hôtel-Dieu et de l'hôpital du Saint-Esprit voûtées à la même époque. Un escalier de quelques marches, encadré par deux colonnes qui ont conservé leurs chapiteaux à crochets, dont je donne un spécimen, monte dans la grande salle où le chapitre de Saint-Quiriace rendait peut-être la justice. Le plancher s'appuyait sur des corbeaux de pierre : on voit quelques arcatures contre le mur de fond du rez-de-chaussée.

Cette salle, longue de $10^{m}50$ et large de $5^{m}25$, qui était chauffée par une grande cheminée, offre un véritable intérêt archéologique. Ses murs sont ornés de

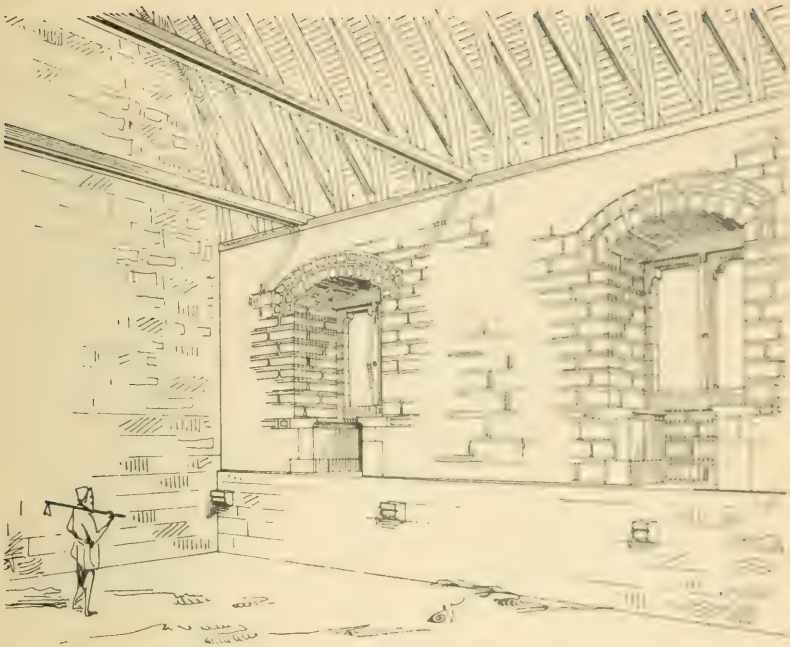

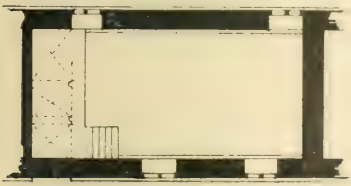

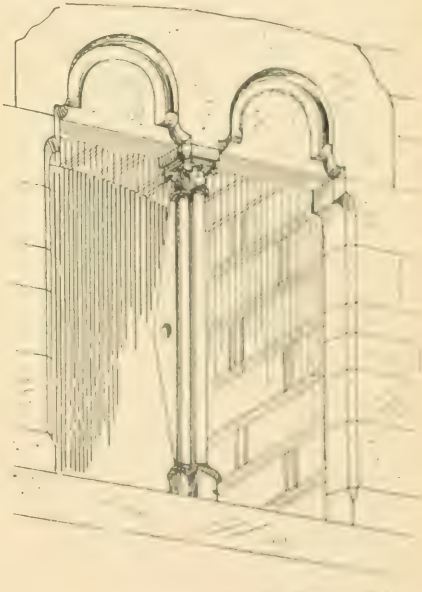

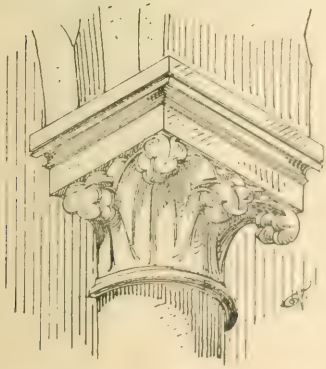

Relevé par C. Detousches.

A. Ventre del.

Maison du XIIIe siècle à Provins.

faux joints rouges, comme l'église de Voulton et les salles des châteaux de Montaiguillon et de Coucy. Le lambris de la charpente formait un berceau en plein cintre cloué sur des esseliers chantournés qui viennent s'assembler au milieu des chevrons et des entraits retroussés. Des tirants chanfreinés maintenaient l'écartement des fermes.

Les quatre fenêtres, dont l'arc intérieur est très surbaissé, se font remarquer par leurs bancs latéraux. Le meneau qui les divise en deux baies rectangulaires a le plan d'un demi-losange très allongé avec un trou central destiné à laisser passer le verrou des volets, comme dans la salle du premier étage de la Grange-aux-Dîmes. A l'extérieur, ce meneau, flanqué de trois colonnettes accouplées, soutient un linteau où deux petits arcs en plein cintre garnis d'un petit boudin se détachent en relief sur la pierre. C'est un système de décoration employé dans plusieurs maisons de Provins, dans les fenêtres tréflées du palais des comtes de Champagne, du côté nord, et sur le tympan de plusieurs portails, comme à Villeneuve-le-Comte (Seine-et-Marne).

Les autres maisons gothiques de la ville haute appartiennent à une époque plus avancée du XIIIe siècle. Le tympan de leurs fenêtres est encadré par un arc de décharge en tiers-point. A la Grange-aux-Dîmes, l'arc de décharge des fenêtres supérieures est surbaissé et leur meneau central est orné d'une colonnette et de petites fleurs épanouies. A l'hôtel de Vauluisant, situé dans la ville basse et bâti au commencement du XIVe siècle, le tympan plein est remplacé par un quatre-feuilles vitré.

XV

LES RUINES

DE

L'ABBAYE DE NESLE-LA-REPOSTE

Par M. Jules TILLET.

A quelques kilomètres de l'ancien château fort de Montaiguillon, dans une étroite vallée que baigne la Noxe, se trouvait l'abbaye bénédictine de Nesle-la-Reposte (Nigella abscondita vel reposita, Nesle la cachée) (1), dont il ne reste que quelques pans de murs envahis par la mousse et par le lierre.

L'origine de l'abbaye paraît devoir remonter à l'époque mérovingienne. Des Guerrois (2) et Mabillon (3), s'appuyant sur des récits légendaires, attribuent sa fondation à Clovis sur les instances de sainte Clotilde.

(1) Actuellement dans le département de la Marne, cette paroisse faisait partie de l'ancien doyenné de Pont-sur-Seine.

(2) *La Saincteté chrestienne.* Troyes, 1687, p. 104 v°.

(3) *Annales ordinis S. Benedicti*, t. I, p. 50.

Le monastère devint vite important : en 638 (1), son école, déjà célèbre, compte parmi ses élèves saint Seurin ; à l'assemblée d'Attigny, en 765 (2), on signale la présence de Géraüs, abbé de Nesle, et, en 817 (3), une constitution de Louis le Pieux, réglant les redevances que devaient fournir les abbayes, classe celle de Nesle dans la première catégorie chargée d'apporter des offrandes et de lever des hommes d'armes.

Le premier document historique sur l'abbaye est un édit de l'empereur Lothaire, en 841 (4), qui nous indique « que le monastère de Nesle, situé dans le *pagus Mauripensis*, sur la Barbuise, a été construit en l'honneur de saint Pierre, apôtre, et de la sainte Vierge Marie » ; l'empereur déclare prendre le monastère sous sa protection et lui donne le droit de franchise à la prière de Sigoald, abbé de Nesle.

Les biens de l'abbaye s'accroissent par différentes donations faites par des seigneurs des environs de 1150 à 1199.

Deux bulles du pape Innocent III font mention de Nesle, l'une, de 1197, laisse aux religieux le droit, conforme à la règle de saint Benoît, de se choisir un abbé, et l'autre, datée de 1209 (5), classe Nesle dans les possessions de l'église de Troyes.

En 1228, Thibaut, comte de Champagne et de Brie, confirme une donation et certains droits féodaux qu'avait l'abbaye sur les châtellenies de Pont-sur-Seine et de Chantemerle.

(1) Des Guerrois : *La Sainteté chrestienne*, p. 157.
(2) *Annales ordinis S. Benedicti*, t. I, p. 51.
(3) *Ibid.*, t. II, p. 436.
(4) *Ibid.*, t. II, p. 624.
(5) Archives de l'Aube. G. 22 (Liasse).

En 1499 (1), l'abbaye reçoit la visite de Jean Raguier, évêque de Troyes, et en 1509 (2) l'abbé obtient du cardinal Georges d'Amboise le droit de porter la mitre et les insignes de la prélature.

Le monastère, pillé et incendié par les Calvinistes en 1568, ne se relève jamais complètement de ses ruines, car nous trouvons dans le récit d'une visite que fit Des Guerrois en 1632 (3), que « la nef de l'église ne se composait plus que de quatre murailles sans couverture ».

En 1673, les moines se partagent les biens de l'abbaye (4) et ils abandonnent Nesle l'année suivante à cause de l'humidité du lieu ; ils s'établissent à Villenauxe en emportant le portail de leur église et la châsse de saint Alban. A la même époque le monastère est réformé par des religieux de la congrégation de saint Vanne et de saint Hydulphe (5).

Enfin nous trouvons, en 1790 (6), une déclaration des biens de l'abbaye qui sont vendus en 1791 et l'ancien portail de Nesle est démoli.

La plupart des bâtiments du monastère sont détruits ou transformés en maisons d'habitation, un seul présente quelque intérêt malgré les nombreuses modifications qui y ont été apportées : c'est une construction qui paraît être du XIVe siècle, se composant de deux étages formant plusieurs grandes salles, éclairées à l'est, et donnant à l'ouest sur une longue galerie dont

(1) Archives de l'Aube. G. 1344.
(2) *Ibid.*
(3) *La Saincteté chrestienne*, p. 104.
(4) Archives de l'Aube. G. 753 (Liasse).
(5) *Ibid.* G. 39.
(6) *Ibid.* G. 753 (Liasse).

le mur de face était, à chaque étage, percé de petites fenêtres. On accédait à cette galerie par un escalier placé dans une tourelle située à l'angle nord-ouest.

Ce bâtiment se trouve au nord-ouest des restes de l'ancienne église, mais il en existe un autre moins important au sud qui semble avoir été l'entrée de l'abbaye.

L'église se composait d'une nef de sept travées, d'un transept peut-être flanqué de deux absidioles ne faisant pas saillie sur les bas-côtés, et d'un chœur arrondi ; elle devait, comme plan et comme genre de construction, se rapprocher des églises romanes de la région telles que Saint-Nicolas (Aube), Saint-Ayoul de Provins, Saint-Loup-de-Naud (Seine-et-Marne), Neuvy (Marne) et Vignory (Haute-Marne).

On ne retrouve de la nef que la base de six piles séparant la partie centrale du bas-côté nord : ces piles carrées ont $0^{m}92$ de côté et sont espacées de $2^{m}55$ environ.

La nef et les bas-côtés devaient être couverts par une charpente apparente, comme celle de l'église de Saint-Nicolas, et les arcs en plein cintre des travées retombaient sur des tailloirs en biseau, comme à Château-Landon et à Saint-Nicolas. De même que dans ces deux églises, le mur de la nef, au-dessus de la charpente des bas-côtés, devait être percé de petites fenêtres en plein cintre et les bas-côtés prenaient jour par de petites baies pratiquées dans les murs latéraux.

La croisée du transept était formée par quatre gros piliers reliés par des arcs en plein cintre qui soutenaient la tour carrée ; ces piliers étaient flanqués de deux colonnes engagées dont nous avons retrouvé les bases.

et de deux contreforts destinés à contrebuter la poussée des arcs. Le même principe de construction se retrouve à Saint-Ayoul de Provins.

Le carré du transept devait être couvert par une voûte d'arêtes, comme à Saint-Nicolas, ou par une coupole, comme à Saint-Loup-de-Naud; quant aux croisillons, ils étaient très probablement voûtés en berceau.

Les trois murs du croisillon nord sont encore debout: dans le pignon, une longue fenêtre en tiers-point est placée sous la naissance d'un oculus; dans le mur ouest, l'arrachement d'un arc également en tiers-point qui faisait communiquer cette partie du transept avec la nef. Dans le mur de l'est, une porte donne accès à une chapelle qui avait deux colonnes d'angles destinées à supporter une voûte d'ogives, mais toute cette partie du transept ne semble pas être de l'époque de la construction primitive.

Dans le croisillon sud, presque entièrement détruit, on retrouve un escalier situé dans la pile sud-est de la croisée et servant à descendre dans une crypte placée sous le chœur, que Des Guerrois mentionne sous le nom de cave de Saint-Jean-Baptiste.

Il ne reste rien du chœur, qui devait probablement, comme à Saint-Nicolas et à Saint-Loup-de-Naud, être un hémicycle voûté en cul-de-four, éclairé par trois fenêtres. D'après Des Guerrois (1), dans ce chœur élevé de six à sept degrés et fermé par des portes de fer, se trouvait la belle châsse de saint Alban actuellement au trésor de la cathédrale de Troyes; il est probable qu'il fait allusion à cette disposition quand il compare

(1) *La Saincteté chrestienne*, p. 104 v°.

le chœur de Nesle à celui de l'ancienne abbaye de Sainte-Geneviève à Paris.

Il n'existe plus que deux côtés d'une tour à trois étages qui s'élevait au centre du transept sur des arcs en plein cintre. Sa cage, de 4m70 de diamètre, était éclairée par des petites baies en plein cintre superposées de la sorte : d'abord une seule qui donnait accès sous les charpentes de la nef et les bras du transept, puis deux et enfin trois sur chaque face.

La maçonnerie de l'église de Nesle était semblable à celle de Saint-Nicolas, Saint-Ayoul de Provins et Saint-Loup-de-Naud : ses murs et la tour étaient bâtis en blocage, les angles et les arêtes en pierres appareillées d'environ 0m45 à 0m50 de hauteur. Les doubleaux se composent d'un arc en pierres appareillées et d'un second en blocage.

On devait avoir accès dans l'intérieur de l'église, comme à Saint-Ayoul de Provins, par trois portes percées dans la façade et séparées par des contreforts du portail principal dont l'arrachement seul est resté visible ; à celle de gauche nous avons retrouvé des bases faisant partie du jambage droit, ce qui nous a fait conclure que les voussures reposaient sur des colonnes dont Arnaud nous dit avoir vu les chapiteaux. A droite se trouve, dans l'épaisseur du mur, l'emplacement d'un escalier certainement postérieur à la construction primitive, car, à ce moment, les deux portes latérales devaient être semblables.

Mabillon (1) donne du portail principal une description détaillée accompagnée d'une gravure qui, malheureusement, ne dépasse pas le linteau.

(1) *Annales ordinis S. Benedicti*, t. I, p. 50.

Voilà comment il s'exprime :

« On y voit un double ordre de trois statues de part et d'autre : à savoir (en entrant, à gauche), saint Pierre, deux rois avec le sceptre et la couronne ; à droite, un évêque, saint Remi de Reims ou saint Loup, ou un autre évêque de Troyes avec des ornements pontificaux, puis une reine, tenant en mains des tablettes ; enfin un autre roi avec un livre à la main et une couronne sur la tête ; la preuve que cette reine serait Clotilde, femme de Clovis l'aîné, serait dans ce fait qu'elle est représentée le pied droit en forme de patte d'oie ».

Des Guerrois (1) complète cette description en nous donnant la partie haute :

« Là est un antique portail où est figurée en images l'Adoration du Dieu vivant ès-siècle (très probablement dans le tympan), les bienheureux vieillards tenant leurs fioles d'oraison avec d'autres histoires en l'arcade dudit portail ».

Nous pouvons, d'après ces données, supposer que les sculpteurs du portail de Nesle au XIIe siècle s'étaient inspirés aux mêmes sources que les artistes qui avaient monté les portails de la façade occidentale de la cathédrale de Chartres et de la cathédrale d'Angers, le portail méridional de la cathédrale du Mans, celui de Bourges, les portes moins importantes de Notre-Dame d'Étampes, de Notre-Dame de Corbeil et de Saint-Germain-des-Prés de Paris, ces deux dernières ont actuellement disparu ; enfin, nous pouvons surtout rapprocher le portail de Notre-Dame de Nesle de ceux des églises de Saint-Ayoul de Provins et de

(1) *La Saincteté chrestienne*, p. 104 v°.

Saint-Loup-de-Naud, situées dans une région toute voisine.

Comme dans la plupart des portails de cette époque, le tympan était peut-être occupé par le Christ en majesté entouré de l'ange et des animaux symboliques ; les dix personnages nimbés, regardant en l'air, et tenant des phylactères, que nous voyons au linteau sur la gravure et qui devaient être des apôtres (les deux autres étaient peut-être placés dans les voussures), sont absolument semblables et ont la même attitude que ceux du linteau du portail d'Étampes. A Chartres, nous retrouvons aussi, au portail de gauche, dix personnages, pieds nus, tenant en main un livre ou un phylactère, ils sont assis, mais ils lèvent la tête en contemplant l'Ascension du Christ : il est possible que cette scène ait été sculptée sur le tympan du portail de Nesle.

Les vieillards de l'Apocalypse tenant des vases remplis de parfums, dont parle Des Guerrois, étaient sans doute placés dans les voussures, comme à Saint-Ayoul, à Étampes, Chartres et Angers ; les autres personnages dont il fait mention étaient probablement des anges et peut-être aussi, comme à Saint-Loup, faisaient partie de scènes du Nouveau Testament ou d'une légende locale.

Les voussures devaient retomber sur les chapiteaux des colonnes qui passaient derrière des statues au nombre de trois par jambage. Ces statues, comme à Saint-Ayoul, devaient se dresser sur des masques engagés dans les fûts des colonnes et placés immédiatement au-dessus des bases qui reposaient elles-mêmes sur un soubassement à ressauts formé d'oves allongées, comme à Étampes, à

Saint-Germain-des-Prés, à Chartres et à Notre-Dame de Châlons.

Si nous nous basons sur le seul document que nous possédons, nous pouvons rapprocher ces figures de celles des portails de Saint-Loup et des deux statues de Corbeil transportées dans l'église abbatiale de Saint-Denis; quant aux costumes, ils consistent en de longues robes en forme de gaines à plis raides et serrés, comme à Saint-Ayoul, et recouvertes de manteaux drapés.

Nous pouvons, comme à Saint-Loup, à Étampes, au Mans, reconnaître un saint Pierre dans le personnage nimbé, tête nue et tenant une clef; en face, en habits sacerdotaux, mitré et tenant une crosse, un évêque qui rappelle celui du trumeau de Saint-Loup. Les deux autres statues d'hommes couronnés sont difficiles à identifier; peut-être, dans la troisième, pourrait-on voir un Moïse portant les tables de la loi, et peut-être aussi, dans l'une d'elles et dans l'unique statue de femme, serait-il possible de voir la représentation de Salomon et de la Reine de Saba.

Cette statue de femme se rapproche beaucoup de celle qui appartenait autrefois à l'église de Notre-Dame de Corbeil. Ses cheveux serrés et enroulés par des bandelettes (1), comme sur une statue de Saint-Ayoul, de Saint-Loup, de Corbeil et de Chartres (2),

(1) Montfaucon a représenté une statue du portail central de Saint-Denis qui présentait la même particularité. Bibl. nat., mss. français, n° 15634.

(2) Deux statues de femmes des portails de Chartres; celles du Mans, de Bourges et l'une des statues de Saint-Ayoul ont des cheveux nattés en longue tresse à trois brins, comme à Étampes et à Angers.

tombent sur le manteau le long du corps : elle porte sur la tête une couronne ornée de fleurons, comme à Saint-Loup et à Corbeil. La longue robe plissée, le manteau, le bliaut collant, la cordelière venant se nouer sur le devant, l'étoffe qui entoure la tête, tout l'ensemble de son costume se retrouve très exactement à Saint-Ayoul, sauf le phylactère qu'elle paraît tenir à la main mais qui se voit à Saint-Loup. C'est bien le costume des femmes du XIIe siècle.

Sur la gravure cette statue a, très nettement indiquée, une patte d'oie remplaçant son pied droit, et cette particularité du portail de Nesle nous est confirmée dans les ouvrages de Mabillon (1) et de Montfaucon (2) : elle se retrouvait aussi, paraît-il, dans les portails des églises de Saint-Bénigne à Dijon, à Saint-Pierre de Nevers, à Saint-Pourçain dans l'Allier.

Il est à remarquer que ces trois églises étaient situées dans une région toute différente et où les sculpteurs subissaient d'autres influences que ceux des abbayes champenoises : mais cette forme de pied en patte d'oie ayant, à des époques diverses, très vivement impressionné les historiens et archéologues, il nous a paru intéressant de rechercher, à propos de la statue de Nesle, les différentes appréciations qui nous ont été données sur les statues connues sous le nom de Reines Pédauques, qui toutes ont disparu depuis 1793.

Selon l'erreur habituelle de son époque, qui consistait à voir dans presque toutes les statues des portails

(1) *Annales ordinis S. Benedicti*, t. I, p. 50.

(2) *Les monumens de la monarchie françoise*, t. I, p. 192.

les portraits de rois de France ou de fondateurs d'églises, Mabillon n'hésite pas à reconnaître à Nesle l'image de la reine Clotilde ; voilà comment il s'exprime après avoir fait du grand portail la description que nous avons citée plus haut :

« Cela est (la patte d'oie) ou bien un symbole de la prudence de la reine. qualité que les anciens attribuaient à l'oie, ou bien c'est la réalité qu'on a peinte, mais ce serait extraordinaire que cette particularité ait été laissée de côté par saint Grégoire et les autres historiens français et ne paraisse pas non plus dans la statue de pierre de cette reine, qui se trouve avec celles d'autres rois au grand portail de Saint-Germain à Paris ».

Montfaucon (1), dont nous avons fait photographier le dessin, reproduit la gravure de Mabillon à moins grande échelle : il ne voit dans la représentation de la statue qu'une fable « qui n'était pas encore inventée lorsque le portail de Saint-Germain fut fait, mais l'était lorsque l'on bâtit celui de Nesle ».

Nous avons trouvé, dans Dom Plancher (2), une description détaillée des statues du portail de l'abbaye de Saint-Bénigne, dont nous détachons ce qui suit :

« La Reine Pédauque, ou au pied d'oie, qu'on croit être Clotilde, femme de Clovis, est représentée dans la quatrième figure du côté droit en entrant. La couronne est semblable à celle du roi, ses cheveux, longs et tressés, tombent des deux côtés presque jusqu'aux genoux, elle est vêtue d'un corselet enrichi de broderie et d'une jupe toute unie, attachée au bas

(1) *Monumens de la monarchie françoise,* t. I, pl. xv, p. 192.
(2) *Histoire générale de Bourgogne.* Dijon, 1739, p. 499.

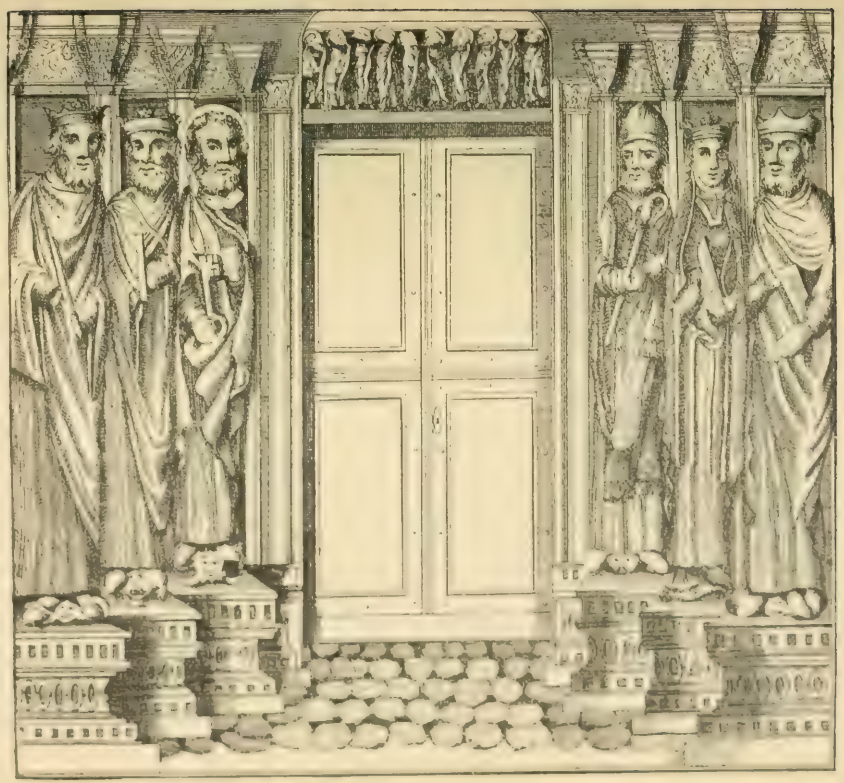

Portail de Nesle-la-Reposte.

du corselet ; les manches vont toujours en se rétrécissant jusqu'au poignet qu'elles couvrent entièrement. Sur ces deux manches étroites, on en voit deux autres, très larges, qui descendent jusqu'au-dessous des genoux, et sur le tout un manteau brodé sur les bords et attaché par devant au-dessus de la poitrine sur le col. Sur l'attache il y a une espèce de pierre précieuse avec une croix dessus ; cette reine a la main droite élevée jusqu'à l'attache du manteau et la gauche posée sur le bas de son corselet, un peu au-dessus de la ceinture. Son pied droit, couvert par ses habits, ne paraît point, le gauche, qui a la forme d'une patte d'oie, se voit tout entier... ».

En voyant que les sculpteurs du moyen âge avaient l'habitude de représenter certains personnages de l'Ancien Testament, l'abbé Lebeuf (1) pense que les différentes statues connues sous le nom de Reines Pédauques sont des images de la Reine de Saba, qui accompagnent des statues de Salomon : les Pères de l'Église regardaient en effet ces personnages comme des figures de Jésus-Christ et de son Église.

Bullet (2), qui étudie spécialement les statues à pattes d'oie, croit y retrouver une représentation du fait suivant, raconté par le Père Daniel et que nous pouvons résumer ainsi :

Au temps du pape Grégoire V, dans un concile tenu à Rome, fut décidée l'excommunication du roi

(1) *Mercure de France*, décembre 1751. Extrait de la séance publique de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres du 12 novembre 1751.

(2) *Dissertations sur la Mythologie françoise et sur plusieurs points curieux de l'Histoire de France*. Paris, 1771, p. 33.

Robert, parce qu'il avait épousé Berthe, sa parente. Le roi ne pouvait se résoudre à répudier son épouse qui était enceinte, jusqu'au moment où elle accoucha d'une espèce de monstre qui, d'après Pierre Damien, « avait le col et la tête d'une oie ». D'après l'interprétation de Bullet, les constructeurs de Saint-Bénigne voulant représenter le roi Robert bienfaiteur de leur abbaye, avaient accompagné sa statue de celle de la reine Berthe, restée plus populaire que ne l'était Constance, sa seconde femme; il voit dans le pied d'oie dont ils l'ont gratifiée la marque de la punition divine, dont ils voulaient perpétuer le souvenir afin de frapper l'imagination des fidèles.

La statue de la Reine Pédauque de Nevers a été considérée par M. de Saintemarie (1) comme le résultat du caprice d'un sculpteur; elle a aussi été l'objet d'une étude de la part de Morellet (2), qui nous donne du portail cette description accompagnée d'une lithographie:

« C'était une œuvre curieuse que dominait l'Agneau de paix, où Dieu le Père trônait au milieu des symboles des quatre évangélistes, au milieu des anges armés de candélabres et d'encensoirs, des saints chantant les éternels cantiques. Le bandeau portait douze apôtres: à gauche était le roi donataire tenant à sa main l'église due à sa piété; à droite, sa femme, Berthe ou Berthrade. A la place des colonnes s'élevaient, sur des piédestaux richement décorés, quatre statues dont l'une représente je ne sais quel personnage sans couronne, les autres deux rois et une reine

(1) *Les Recherches historiques de Nevers.* Nevers, 1810.

(2) *Album pittoresque et historique du Nivernais.* Nevers, 1834.

largement pattée comme sont les oies : c'était la Reine Pédauque ».

On trouve peu de chose sur la statue de la Reine Pédauque de Saint-Pourçain ; nous lisons, dans M. de Jolimont (1), qu'elle décorait « la porte septentrionale, de style ogival dans le goût des portes latérales de l'église de Chartres ».

Nous ne pensons pas qu'il ait jamais existé à Toulouse de statue à patte d'oie, cependant le nom de Reine Pédauque est resté très populaire, soit qu'il se rapporte à l'histoire de la reine Berthe ou, comme le pense un vieux chroniqueur, Jean de Chabanel (2), que ce soit Ragnaechilde, femme de Théodoric II, qui la première a été gratifiée de ce surnom « à cause de son amour pour les bains ».

Dans une région toute différente, à Sembin (Loir-et-Cher), il existe une statue pourvue d'une patte d'oie, qui représente sainte Néomoise, mentionnée par les Bollandistes, et dont nous pouvons ainsi résumer la légende :

Sainte Néomoise, bergère du pays, était, à cause de sa grande beauté, recherchée en mariage par les seigneurs des environs : mais, ayant consacré à Dieu sa virginité et craignant de ne pouvoir accomplir son vœu, sur son instante prière une infirmité lui fut accordée et elle eut un pied changé en patte d'oie ; les jeunes filles du village mènent encore leurs troupeaux à la fontaine miraculeuse de la sainte et vénèrent son image placée dans l'intérieur de l'église ; c'est une

(1) *Allier pittoresque*. Moulins, 1852.

(2) *De l'Antiquité de l'église Notre-Dame et autres antiquités de Tolose*. Tolose, 1621, chap. III.

statue portative de 1m20 environ qui représente la jeune sainte filant sa quenouille et gardant des moutons.

La particularité, intéressante à cause de sa rareté, qui nous fait citer la statue de Sembin, ne nous donne cependant pas lieu de croire que la modeste histoire toute locale de sainte Néomoise ait été représentée dans les églises que nous avons étudiées. Malgré les nombreuses interprétations qui ont été données sur les différentes statues, pourvues de pattes d'oie, nous pensons que les artistes du portail de Nesle n'ont eu en vue, dans la représentation de la statue de femme qui nous occupe, qu'une figure symbolique, probablement empruntée à l'Ancien Testament.

XVI

UNE TOMBE PLATE DU XVe SIÈCLE A BEAUCHERY

Par M. C. DETOUSCHES.

La petite église de Beauchery (Seine-et-Marne) où les membres du Congrès se sont arrêtés dans le trajet de Montaiguillon à Provins, se distingue par son clocher roman et son chœur élégant du XIIIe siècle, mais elle mériterait d'être plus connue des archéologues en raison d'une magnifique pierre tombale à trois personnages, sculptée vers 1421, que j'ai dessinée pour la Commission des monuments historiques. Les dalles funéraires de ce genre et de cette dimension sont très rares, mais M. de Guilhermy a reproduit celle de l'église de Champeaux et on peut en signaler trois autres à la cathédrale de Châlons.

La pierre, qui mesure 3^m37 sur 1^m50, est rongée par l'humidité du sol, mais elle sera prochainement redressée contre un mur de l'église. La finesse de ses détails a disparu ainsi que les incrustations de bronze, de marbre et de stuc. Les trois personnages qu'elle recouvre sont : Michel de Chantaloup, mort en 1404,

sa femme, Marguerite de Vaux, morte le 12 septembre 1420, et leur fils. Les pieds du père sont appuyés sur un lion et ceux de l'enfant sur un chien.

Le mari et la femme, dont les armes sont effacées, se trouvent dans deux niches d'excellent style qui présentent encore tous les caractères de l'architecture du XIVe siècle. Leur socle polygonal, ajouré par des baies géminées à meneaux, comme celles des églises gothiques rayonnantes, et flanqué de petits contreforts, est surmonté d'un dais hexagone extrêmement riche, dont les nervures sont encadrées par des arcs en tiers-point à clef pendante surmontées d'un gâble découpé à jour. Plus haut, des petits arcs-boutants, qui s'appuient sur des culées à pinacles, épaulent une lanterne ajourée. Le Christ, entre deux anges, recueille les âmes des défunts représentées sous la forme de petits personnages nus. On remarque une ressemblance entre ces dais ajourés et ceux qui encadrent les personnages dans les vitraux du XVe siècle, comme ceux de la chapelle de la Vierge à la cathédrale d'Évreux. La symétrie de leur dessin m'a permis de restituer facilement celui qui se trouve au-dessus de la tête de la femme.

Les douze personnages qui se trouvent en bordure de la dalle, dans des petites niches, ne sont pas les clercs qui assistent à l'enterrement, comme dans la plupart des tombes plates du moyen âge, mais plutôt les apôtres dont les attributs sont très effacés. Cependant on reconnaît, en bas et à droite, saint Mathias qui tient une hallebarde.

Les incrustations sont bien comprises pour donner l'impression d'un grand effet décoratif. Sur le fond marron de la pierre, les personnages se détachent,

C. Delouches, del.

Tombe de Beauchery.

leurs costumes se colorent. La cotte de l'homme était en bronze gravé, comme les écussons, le surcot, le bas de la robe et la coiffe de la femme. A part le haut de la cotte de l'homme, muraïlée et crénelée de trois pièces, les autres plaques métalliques sont enlevées, il ne reste que leurs scellements figurés par des points sur la restitution dessinée. Les chairs étaient en marbre blanc, l'hermine qui borde le surcot est en stuc blanc translucide, inattaquable aux acides.

Voici le texte de l'inscription en lettres gothiques gravée en bordure de la dalle :

Ci gist noble home michel de + chantaloe seigneur de la queue au bois et de bauchery en partie qui trespassa en lan de grace mil quatre cens et quatre priez dieu + quil ly face vray pardon a lame ci gist damoiselle margueritte + de vaux jadis feme dudict michel de chantaloe qui trepassa en lan de grace mil quatre cens et vingt le xiie jour du moys de septembre + priez pour lame de luy.

M. Henri Stein a bien voulu communiquer à M. E. Lefèvre-Pontalis le résultat de ses recherches sur ce personnage. Le fief de Chantaloë, autrement dit de Chantaloup, dérivé du latin « ubi cantat lupus », comme Chanteloup (Seine-et-Oise) et Canteleu, près de Rouen, est aujourd'hui un hameau de la commune de Beauchery. Michel de Chantaloup, écuyer, seigneur de Beauchery, mourut le 2 septembre 1404 et Jean de

Chantaloup vendit la terre de Beauchery et ses dépendances à Perrot de Giresme par contrat du 16 janvier 1458 (1).

Dans le rôle des fiefs de l'arrière-ban du bailliage de Provins en 1587, on voit figurer le fief de Chantaloë appartenant à Robert du Roux, écuyer. Plus loin on lit ces mots : « Le fief de La Grange de Villegruis à Me Pierre Pithou, advocat en Parlement, nota que en la declairation il dict ledict fief s'appelle ou La Grange ou La Grand'Maison de Chantaloë, scis à Villegruis, et luy estre advenue par la succession de feue Bonaventure de Chantaloë, sa mère ».

(1) Michelin : *Essais sur le département de Seine-et-Marne*, p. 1643.

TABLES

TABLE GÉNÉRALE

Notice sur la Société française d'Archéologie. — État de la Société. v
Liste générale des membres de la Société xv

CONGRÈS DE TROYES ET PROVINS

Guide archéologique du Congrès de Troyes et Provins en 1902, par MM. Louis Le Clert, E. Lefèvre-Pontalis et Edmond Ditsch. 1
Programme. 93
Ordre des réunions 97
Bureau du Congrès 100
Liste des membres du Congrès 102

Procès-verbaux des séances.

Séance d'ouverture du 24 juin 1902 113
Deuxième séance du 24 juin 135
Séance du 26 juin. 139
Séance du 28 juin. 147
Banquet 156
Séance tenue à Provins le 2 juillet 160

Mémoires.

I. Les études archéologiques dans le département de l'Aube depuis cinquante ans, par M. Albert Babeau. 167
II. Les castra et les oppida de l'Aube, par M. Louis Le Clert 180
III. Les cimetières antiques de l'Aube et de la Marne, par M. l'abbé Diette 196
IV. Les mottes féodales et les mottes gauloises dans l'Aube, par M. Louis Le Clert 208
V. Les églises romanes de l'Aube, par M. Louis Le Clert 224
VI. La sculpture du XIVe et du XVe siècle dans la région de Troyes, par M. Raymond Kœchlin . . 239
VII. L'architecture gothique dans la Champagne méridionale au XIIIe et au XVIe siècle, par M. Eugène Lefèvre-Pontalis 273
VIII. Les vitraux de l'église de Brienne-le-Château, par M. l'abbé Baveux 351
IX. Les travaux d'achèvement et les vitraux de l'église Saint-Pantaléon de Troyes, par M. Louis Morin 376
X. Notes biographiques sur des peintres verriers troyens du XVIIe siècle, par M. Louis Morin . . 406
XI. Notes sur les foires de Champagne et de Brie, par M. J. Pierre 423
XII. Le portail de Saint-Ayoul de Provins et l'iconographie des portails du XIIe siècle, par M. Gabriel Fleury 458
XIII. L'enceinte de Provins, par M. Rogeron . . . 489
XIV. Une maison du XIIIe siècle à Provins, par M. C. Detousches. 512

XV. Les ruines de l'abbaye de Nesle-la-Reposte, par M. Jules Tillet 514
XVI. Une tombe plate du XVe siècle à Beauchery, par M. C. Detousches 529

TABLE MÉTHODIQUE

Généralités.

V. le Mémoire I.

Époques gauloise et romaine.

V. les Mémoires II, III, IV.

Moyen âge et Renaissance.

V. les Mémoires IV, V, VI, VII, XII, XIII, XIV, XV, XVI.

Beaux-Arts et Arts industriels.

V. les Mémoires VIII, IX, XI.

Variétés.

V. le Mémoire XI.

TABLE DES NOMS D'AUTEURS

de mémoires, de communications, de discours, de dessins, de photographies, et des lauréats du Congrès (1).

Avout (le vicomte d'), 159.

Babeau (Albert), 114, 133, 136, 144, 148, 149, 157, 167.
Baltet (Ch.), 159.
Baveux (le chanoine), 134, 351.
Birot (Dr), 76, *ph.*
Bono (l'abbé), 153.
Bouillet (le chanoine), 146.
Brouard (A.), 308, *d.*; 310, *d.*; 314, *d.*; 318, *d.*; 320, *d.*
Buisson (Germain), 153.

Chalvet de Rochemonteix (le vicomte Ad. de), 152.

Defer (le chanoine), 135, 150.
Demaison (Louis), 152.
Depoin (Jos.), 137.
Desmaisons (Adolphe), 153.
Detousches (Ch.), 153, 512, 529; — 60, *d.*; 72, *d.*; 288, *d.*; 290, *d.*
Diette (l'abbé), 151, 196.
Ditsch (Edm.), 153, 165.

Fayolle (le marquis de), 159.
Fichot (Ch.), 135, 152.
Fleury (Gabriel), 458; — 42, *ph.*
Francart (Ad.), 159.

Gassies des Brulies, 153.
Ghellinck-Vaernewyck (le vicomte de), 158.

Héron de Villefosse (A.), 129, 135, 137, 146.

Kœchlin (Raymond), 153, 239; — 242, *ph.*; 246, *ph.*; 248, *ph.*; 250, *ph.*; 252, *ph.*; 254, *ph.*; 266, *ph.*

La Boullaye (de), 137, 144.
Lair (Jules), 140.
Lancelot (Gust.), 144, 153; — 322, *ph.*; 326, *ph.*; 336, *ph.*; 338, *ph.*; 354, *ph.*; 366, *ph.*; 370, *ph.*
Le Clert (J.), 137, 144, 152, 180, 208, 224.
Lefèvre-Pontalis (Eug.),

(1) Pour les auteurs de dessins et photographies, le nom est suivi des lettres *d* ou *ph.*

113, 114, 118, 135, 136, 139, 141, 142, 143, 144, 146, 147, 149, 150, 151, 154, 156, 160, 166, 273; — 8, *ph.*; 14, *ph.*; 30, *ph.*; 40, *ph.*; 46, *ph.*; 48, *ph.*; 78, *ph.*; 82, *ph.*; 84, *ph.*; 90, *ph.*; 278, *ph.*; 280, *ph.*; 286, *ph.*; 294, *ph.*; 298, *ph.*; 300, *ph.*; 316, *ph.*; 328, *ph.*; 330, *ph.*; 334, *ph.*; 336, *ph.*; 342, *ph.*; 460, *ph.*

L'Estourbeillon (le marquis de), 140.

Macqueron (Henri), 159.

Marin, 153.

Marquet de Vasselot (J.), 153.

Martin-Sabon, 166.

Maurice (Jules), 159.

Monmarte (Paul), 148.

Morin (Louis), 135, 148, 153, 376, 406.

Nioré (l'abbé), 134, 136, 152.

Osseville (le comte d'), 159.

Pasquier (F.), 139.

Pélacot (Mgr de), 157.

Petit-Desplanches, 154.

Pierre (Jos.), 147, 423.

Prin-Beurville, 392, *ph.*

Quarré-Reybourbon (L.), 138.

Rey (Ferdinand), 153.

Rogeron, 489; — 494, *d.*; 496, *d.*; 500, *d.*; 504, *d.*

Saint-Venant (J. de), 144.

Thiriot (l'abbé), 153.

Tillet (Jules), 165, 514; — 340, *ph.*; 484, *ph.*

Travers (Émile), 142, 158.

Ventre (A.), 74 *d.*; 226, *d.*; 232, *d.*; 248, *d.*; 280, *d.*; 288, *d.*; 290, *d.*; 292, *d.*; 296, *d.*; 302, *d.*; 328, *d.*

Vernier (Jules), 153.

Villemereuil (B. de), 148.

TABLE DES PLANCHES ET FIGURES (1)

1. Cathédrale de Troyes. Bas-côté sud du chœur. . 8
2. Plan de Saint-Urbain. 13
3. Cathédrale de Troyes. Plan. 14
4. Église de Saint-Urbain. Piscine du chœur. . . 14
5. Plan de Saint-Nizier 17
6. Plan de Saint-Jean. 22
7. Hôtel des Ursins. Oratoire 30
8. Clocher de Ceffonds 40
9. Le dîner du Congrès à Montiérender. 42
10. Plan de l'église de Montiérender 44
11. Jubé de Villemaur 46
12. Église de Villeneuve-l'Archevêque. Portail nord. 48
13. Plan de l'église de Bouilly 53
14. Château de Montaiguillon. Restitution au XIIIe siècle. 60
15. Plan de l'église de Voulton 62
16. Porte Saint-Jean. Plan du premier étage . . . 66
17. Plan du donjon de Provins 68
18. Plan de Saint-Quiriace 70
19. Cave de la rue des Petits-Lions à Provins. . . 72
20. La grange aux Dîmes à Provins 74
21. Plan de Sainte-Croix 76
22. Fonts baptismaux de Sainte-Croix 76
23. Retable de l'Hôtel-Dieu à Provins 78

(1) Pour les planches hors de texte, la page indiquée est celle qui précède la planche.

24. Église de Saint-Loup-de-Naud. Bas-côté sud. . 82
25. Id. Tympan du portail 84
26. Plan de l'église de Rampillon 88
27. Église de Rampillon. Travées de la nef . . . 88
28. Portail de Rampillon 90
29. Église de Vosnon. Chevet 226
30. Église de Noë-les-Mallets. Portail. 232
31. Vierge de Sacey. 242
32. Vierge de Bayel 246
33. Vierge de Fouchères 248
34-35-36-37. Sainte-Savine. Anglure. Laubressel. Péas 248
38. Vierge de la cathédrale de Troyes. 250
39. Vierge d'Auxon 252
40. Vierge de Saint-Pantaléon à Troyes. 254
41. Vierge de Rosson 266
42. Déambulatoire de Montiérender 278
43. Saint-Quiriace de Provins. Chœur 280
44. Église de Voulton. Voûte du chœur 280
45. Id. Nef. 286
46. Triforium de Saint-Ayoul de Provins 288
47. Église de La Madeleine de Troyes. Triforium de la nef 288
48. Saint-Quiriace de Provins. Triforium de la nef . 290
49. Cathédrale de Troyes. Claire-voie du chœur . . 290
50. Saint-Urbain de Troyes. Claire-voie du chœur . 292
51. Église de La Madeleine de Troyes. Galerie du croisillon nord 292
52. Église de Saint-Jean à Sens. Déambulatoire . . 294
53. Église de Mussy-sur-Seine. Porte du croisillon sud 296
54. Tympan de la chapelle de l'Hôpiteau. Musée de Troyes. 298
55. Église de Chaumont. Porche sud 300
56. Clocher de Notre-Dame de Soissons. Restitution. 302
57. Église des Noes. Plan 308

58. Église de Sainte-Savine. Plan. 308
59. Église de La Chapelle-Saint-Luc. 308
60. Église de Montiéramey. Plan 311
61. Plan de Saint-Nizier de Troyes 313
62. Plan de Saint-Nicolas à Troyes 314
63. Église de Pont-Sainte-Marie. Nef 316
64. Église de Saint-Jean à Troyes. Plan du chœur . 318
65. Église de Brienne-le-Château. Plan du chœur. . 320
66. Id. Voûtes du déambulatoire. 322
67. Église de Saint-Jean de Troyes. Abside. . . . 326
68. Église d'Ervy. Bas-côté sud. 328
69. Église de La Chapelle-sur-Crécy. Triforium de la nef 328
70. Église de Bar-sur-Seine. Nef 330
71. Fenêtre du chœur de Nogent-sur-Seine . . . 332
72. Église de Saint-André. Portail sud 334
73. Église de Rumilly-les-Vaudes. Portail. . . . 336
74. Église de Pont-Sainte-Marie. Façade 336
75. Église d'Auxon. Portail sud. 338
76. Clocher de Nogent-sur-Seine 340
77. Clocher de Villemaur 342
78. Église de Brienne-le-Château. Vitrail de saint Crépin et saint Crépinien 354
79-80. Église de Brienne-le-Château. Vitrail de saint Jean-Baptiste. Vitrail de Noë 366
81. Église de Brienne-le-Château. Vitrail de l'Assomption 370
82. Église de Saint-Pantaléon. Vitrail de Jean Barbarat 392
83. Arc de décharge du portail méridional de la cathédrale du Mans 460
84. Église de Saint-Ayoul de Provins. Voussures du portail. 460
85. Saint-Ayoul de Provins. Statues du portail . . 484
86. Plan de l'enceinte de Provins 492

87. Enceinte de Provins. La porte de Jouy au XVIIe siècle 494
88. Id. Vue prise de la Tour aux Engins. 496
89. Id. Ancienne tour de Ganne et donjon 500
90. Id. Ancienne porte de Courloison . . 504
91. Maison du XIIIe siècle à Provins 512
92. Portail de Nesle-la-Reposte 524
93. Tombe de Beauchery 530

COLLECTION

DES COMPTES-RENDUS

DES CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUES

DE FRANCE

Volumes in-8° brochés, avec de nombreuses illustrations dans le texte et planches hors texte.

La Société française d'Archéologie possède encore un certain nombre d'exemplaires des comptes-rendus des Congrès archéologiques, de 1847 à 1901. Le prix en a été fixé ainsi qu'il suit :

1847	Sens (Tours, Angoulême, Limoges) (1). . .	6 fr.
1848	(Falaise, Vaux-sur-Laison, Bernay, Trouville).	1 »
1849	Bourges	épuisé
1850	Auxerre, Clermont-Ferrand (Cluny). . . .	6 »
1851	Laon, Nevers (Gisors, Orléans)	4 »
1852	Dijon (Sens, Toulouse)	épuisé
1853	Troyes (Les Andelys, Bayeux, Laval) . . .	4 »
1854	Moulins (Dijon, Avranches).	6 »
1855	Châlons-sur-Marne, Aix-en-Provence, Avignon (Le Puy).	6 »
1856	Nantes (Verneuil, Le Neubourg, Louviers). .	3 »
1857	Mende, Valence (Grenoble).	3 »
1858	Périgueux, Cambrai (Louviers, Alençon, Lisieux)	épuisé
1859	Strasbourg (Rouen, Saint-Lô, Vire)	épuisé
1860	Dunkerque (Le Mans, Cherbourg)	3 »
1861	Reims (Laigle, Dives, Bordeaux).	3 »
1862	Saumur, Lyon, (Le Mans, Elbeuf, Dives) . .	3 »

(1) Les localités dont les noms sont placés entre parenthèses sont celles où la Société française d'Archéologie a tenu des séances générales dont les comptes-rendus sont compris dans les volumes des Congrès.

1863	Rodez, Albi (Le Mans)	4 »
1864	Fontenay-le-Comte (Évreux, Falaise, Troyes)	4 »
1865	Montauban, Cahors, Guéret	3 »
1866	Senlis, Aix, Nice	3 »
1867	Paris (Pont-Audemer)	3 »
1868	Carcassonne, Perpignan, Narbonne, Béziers	3 »
1869	Loches	3 »
1870	Lisieux (Moulins)	3 »
1871	Angers (Le Mans)	3 »
1872	Vendôme	3 »
1873	Châteauroux	4 »
1874	Agen, Toulouse	6 »
1875	Châlons-sur-Marne (Rouen, Inauguration de la statue d'Arcisse de Caumont, à Bayeux)	6 »
1876	Arles	8 »
1877	Senlis (Département du Lot)	4 »
1878	Le Mans, Laval (Départem. des Basses-Alpes)	3 »
1879	Vienne	6 »
1880	Arras, Tournay (Franche-Comté)	3 »
1881	Vannes (Bernay)	3 »
1882	Avignon	3 »
1883	Caen (Coutances, Jersey et Fréjus)	6 »
1884	Pamiers, Foix, Saint-Girons	6 »
1885	Montbrison, Roanne	6 »
1886	Nantes	6 »
1887	Soissons, Laon (Reims)	6 »
1888	Dax, Bayonne (Navarre espagnole)	8 »
1889	Évreux (Eure)	8 »
1890	Brive (Corrèze)	8 »
1891	Besançon (Jura, Doubs et Suisse)	10 »
1892	Orléans	10 »
1893	Abbeville	10 »
1894	Saintes, La Rochelle	10 »
1895	Clermont-Ferrand	10 »
1896	Morlaix, Brest	10 »
1897	Nimes	10 »

1898	Bourges	10 »
1899	Mâcon	10 »
1900	Chartres	10 »
1901	Agen, Auch	10 »

On trouvera l'analyse détaillée des volumes antérieurs à 1885 dans la *Bibliographie des Travaux historiques publiés par les Sociétés savantes de la France*, dressée par R. de Lasteyrie et Eug. Lefèvre-Pontalis, Paris, Imp. Nat., 1888, in-4°, p. 281-319.

Les demandes doivent être adressées à M. Émile Travers, directeur-adjoint et trésorier, 18, rue des Chanoines, à Caen. L'expédition sera faite par le chemin de fer, à la station désignée, le port étant à la charge du destinataire.

Certains volumes n'existant plus qu'à un très petit nombre d'exemplaires, le bureau ne peut s'engager à envoyer tous les volumes qui pourraient être demandés au cas où ils n'existeraient plus en magasin.

Le manque d'un ou de plusieurs volumes ne pourra motiver le refus de l'envoi.

Dans la huitaine qui suivra l'expédition, le prix des volumes sera recouvré par la poste, sauf indication contraire.

Caen. — Imp. H. Delesques, rue Froide, 2 et 4.
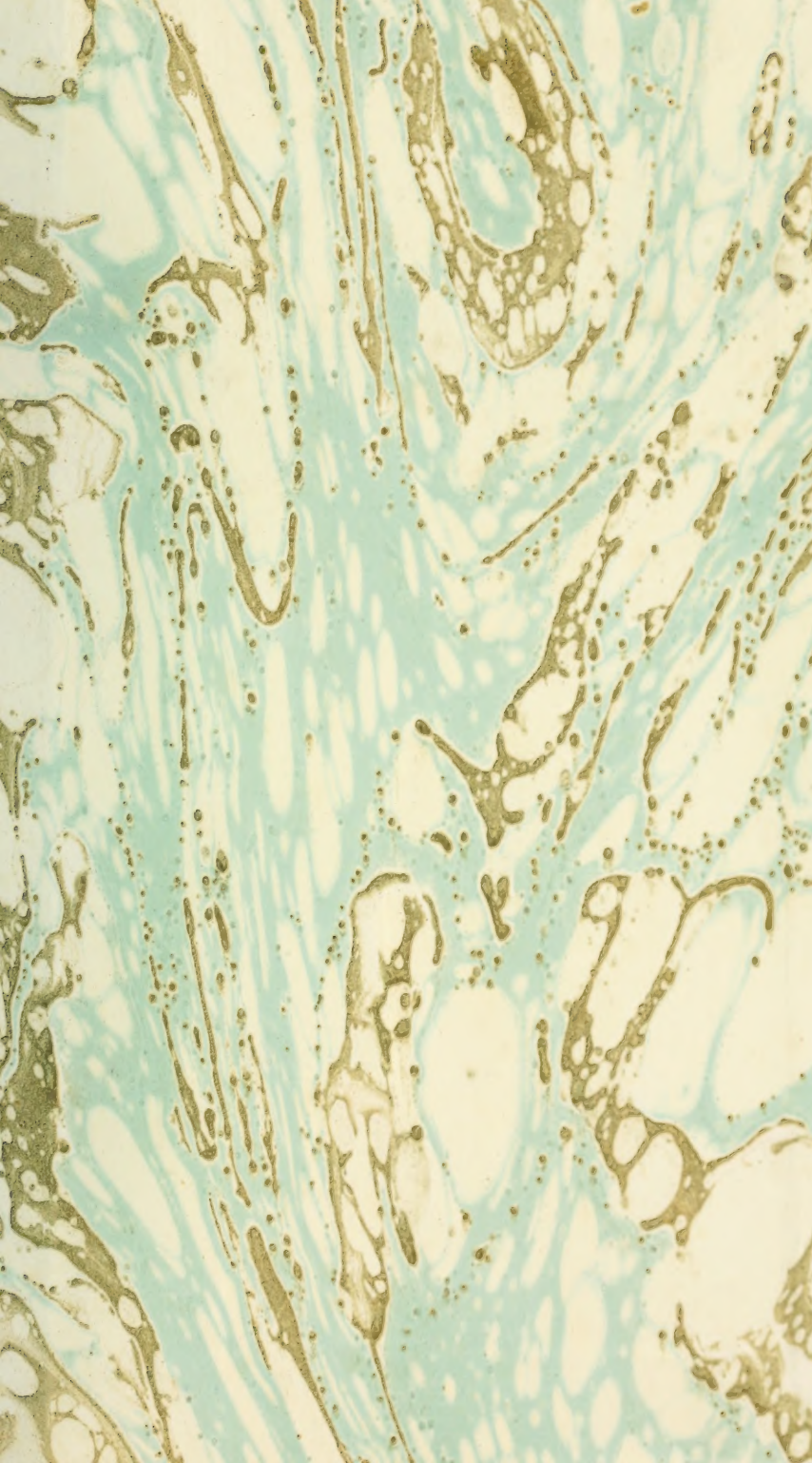
GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00670 3678